

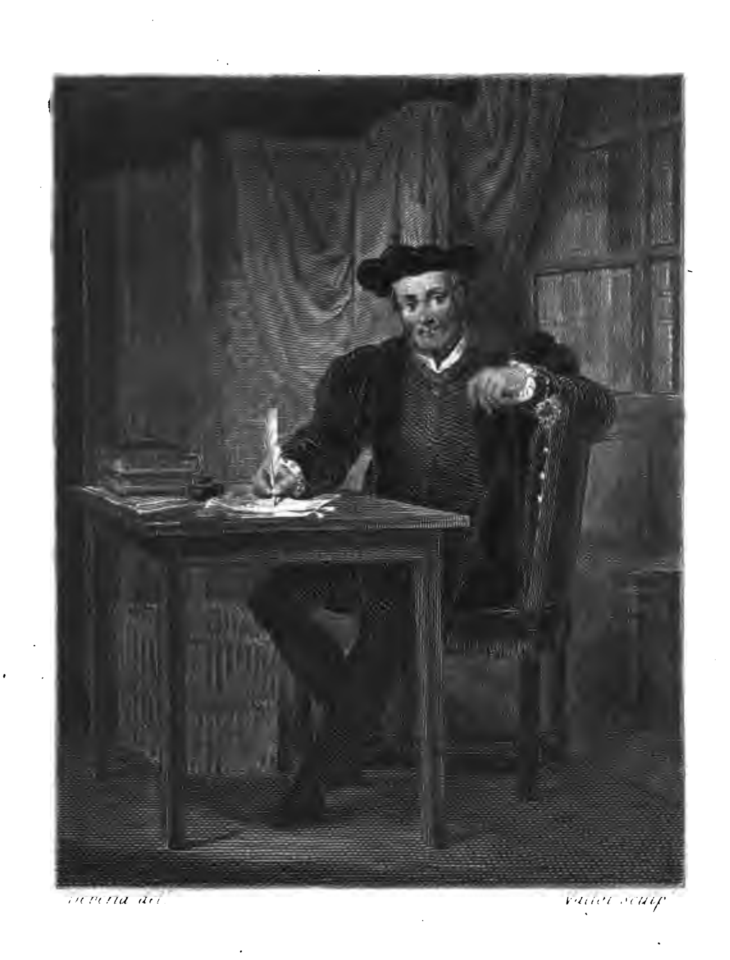


ŒUVRES

DE RABELAIS.

TOME PREMIER.

Imprimerie de
Jules Didot l'aîné,
IMPRIMEUR DU ROI.



François Rabelais.

ŒUVRES
DE RABELAIS

ÉDITION VARIORUM,

AUGMENTÉE DE PIÈCES INÉDITES,

DES SONGES DRÔLATIQUES
DE PANTAGRUEL,

OUVRAGE POSTHUME, AVEC L'EXPLICATION EN REGARD;

DES REMARQUES DE LE DUCHAT, DE BERNIER, DE LE MOTTEUX, DE L'ABBÉ DE MARSY, DE VOLTAIRE, DE GINGUENÉ, ETC.;

ET D'UN NOUVEAU COMMENTAIRE

HISTORIQUE ET PHILOLOGIQUE,

PAR ESMANGART ET ÉLOI JOHANNEAU,

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES.

TOME PREMIER.



A PARIS

CHEZ DALIBON, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE NEMOURS.

M. DCCC. XXIII.

LA VIE
DE GARGANTUA
ET DE PANTAGRUEL,
EN CINQ LIVRES.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE GÉNÉRAL.

Le premier livre, presque sans liaison avec les suivants, contient la naissance et l'éducation de Gargantua, ses victoires, les exploits de frère Jean, et la fondation de l'abbaye de Thelème. La guerre pour les *fouaces*, déclarée par Picrochole à Grandgousier, qui, vu son grand âge et ses infirmités, charge son fils Gargantua de la mettre à fin, pour son premier fait d'armes, est la guerre du Milanois, par suite de la nouvelle usurpation de ce duché par Maximilien Sforce, du vivant de Louis XII. Ce bon roi, succombant de même sous le poids de l'âge et des infirmités, laissa en effet le soin de terminer cette guerre à François Ier, qui, presque aussitôt son avénement au trône, signala ses armes par la reprise de ce pays fertile. Les *fouaces* sont une allusion aux pâtes d'Italie, aux macaroni, et autres pâtisseries qui y sont en renommée, et peut-être aussi à *la belle boulangère* de Lodi, dont François Ier devint amoureux dans cette guerre. Maximilien Sforce, aussi bien que Picrochole, finit par tomber entre les mains de son vainqueur, et en recevoir le plus ignominieux traitement. Ainsi *Grandgousier* est Louis XII, *Gargantua* est François Ier, *Picrochole* est Maximilien Sforce; et par conséquent *Pantagruel*, fils de Gargantua, est Henri II; *Gargamelle*, femme de Grandgousier, est Anne de Bretagne; *Badebec*, épouse de Gargantua, est la reine Claude, etc., etc. Quant au *frere Jean des Entommeures*, nous prouverons que c'est le cardinal du Bellay, et

que l'*abbaye de Theleme*, dont la devise étoit *Fay ce que voudras*, est le château de ce cardinal, à Saint-Maur-des-Fossés, où la cour de François I[er] prenoit ses ébats.

Le second livre comprend la généalogie de Pantagruel, ses travaux civils et militaires, et le commencement du rôle de Panurge : l'immoralité, l'astuce, l'esprit, le caractère, le physique même de ce favori de Pantagruel, offrent un parallèle frappant avec le cardinal de Lorraine, favori de Henri II. La généalogie des ancêtres de Pantagruel est la liste exacte des rois de France, sous des noms de géants. La victoire remportée par *Pantagruel* sur les *Dypsodes* et les *Almyrodes*, ou les Altérés et les Salés, est la victoire remportée en 1548 sur les révoltés de la Guyenne et de la Saintonge, pour les droits de gabelle sur le sel; leur punition et celle de leurs chefs est le trop fameux châtiment de ces peuples maritimes, ainsi que des chefs de la révolte.

Dans le troisième livre, l'auteur continue de développer le caractère lubrique et superstitieux du cardinal de Lorraine, sous le nom de *Panurge;* il fait en même temps entrevoir le goût de Henri II, le vrai *Pantagruel*, pour l'astrologie judiciaire. L'herbe nommée *pantagruélion*, dont il est amassé une forte provision pour le voyage du *Lanternois*, n'est que le chanvre, dont il a été fait grand usage contre les hérétiques et non-conformistes, sous le règne de ce prince. Les incertitudes de Panurge pour se marier rendent ce livre un des plus agréables à lire, et suffisent pour le remplir presque tout entier.

Dans le quatrième livre, Panurge se détermine à consulter sur son projet de mariage l'oracle de la *dive bouteille.* Pantagruel a la bonté d'y conduire son favori. Ce voyage et ses résultats sont la matière des quatrième et cinquième livres. L'embarquement ou départ de Pantagruel et de ses compagnons pour le Lanternois est l'avénement de Henri II au trône. Le cours de leur voyage, et leur descente

dans nombre de pays et d'îles, tous différents les uns des autres, sont les différents états, les situations différentes de la vie, que l'auteur fait parcourir à ses personnages, pour les mettre en scène, et pour peindre leur caractère, ainsi que les abus qui régnoient dans tous les ordres de l'état, et dans toutes les classes de la société.

L'empereur Charles-Quint, sous le nom du géant *Bringuenarilles*, est si parfaitement signalé, qu'il n'est pas possible de le méconnoître.

Le caractère spirituel, immoral, astucieux, vindicatif, et poltron du cardinal de Lorraine, le vrai Panurge, est aussi peint d'après nature.

L'île de Cythère est décrite sous la dénomination de l'*isle farouche*.

La cafardise et l'hypocrisie du pays de *Papimanie*, ou de l'île des *Papimanes*, sont peintes également avec des couleurs très fortes, et sont singulièrement ridiculisées. L'auteur exhale à ce sujet sa haine contre les abus de la puissance ecclésiastique de son temps.

Dans le cinquième livre, il achève sa satire contre l'Église romaine, sous le nom de l'*isle sonnante*, séjour des *monagaux*, des *clergaux*, des *capucingaux*, etc.; il couvre de ridicule et de mépris la rapacité et la barbarie des tribunaux de son temps et de tous les suppôts de la justice.

Il tombe ensuite sur le charlatanisme, sur l'astrologie judiciaire et l'alchimie, et sur les abus des ordres monacaux. Il fait enfin surgir heureusement ses voyageurs au port du *Lanternois*, où se trouve l'oracle de la *dive bouteille*, après leur avoir fait traverser le *païs de Satin;* sous ce nom, il fait la peinture de la vie voluptueuse de Henri II et de sa cour.

On trouve encore dans Rabelais une infinité d'autres faits moins marquants, mais qui, presque toujours conformes à l'histoire et à la chronologie, concourent à faire aperce-

voir la liaison qui existe entre toutes les parties de l'ouvrage, et en expliquent les énigmes. Il ne faut pourtant jamais perdre de vue que les romanciers, comme les auteurs dramatiques, ont le privilége de ne point rendre les faits avec une rigoureuse exactitude, et que notre auteur avoit en outre un intérêt capital à n'être point deviné.

Rabelais, comme le remarque très bien M. Eusèbe Salverte, observe une gradation adroite et une liberté toujours croissante dans sa composition : il prodigue d'abord les énigmes et voile les vérités ; il ne s'abandonne tout entier à sa franchise qu'en approchant du terme de sa course. C'est pour cela qu'il n'a publié ses deux premiers livres que sous le nom anagrammatique d'*Alcofribas Nasier*, qu'il n'a mis son vrai nom aux suivants qu'après s'être assuré de puissants protecteurs, et que le cinquième, dans lequel il est plus libre et plus hardi encore, n'a paru qu'après sa mort.

LA VIE
DE GARGANTUA
ET
DE PANTAGRUEL[1].

LIVRE PREMIER.

LA VIE TRESHORRIFICQUE
DU GRAND GARGANTUA[2], PERE DE PANTAGRUEL,
JADIS COMPOSÉE PAR MAISTRE ALCOFRIBAS[3],
ABSTRACTEUR DE QUINTE ESSENCE[4];
LIVRE PLEIN DE PANTAGRUELISME[5].

AUX LECTEURS.

Amys lecteurs, qui ce livre lisez,
Depouillez vous de toute affection;
Et le lisant ne vous scandalisez:
Il ne contient mal, ne infection.

[1] Nous avons cru devoir substituer ce titre à celui d'*OEuvres de Rabelais*, parceque les œuvres de Rabelais ne se divisent pas en cinq livres, comme on pourroit le croire à voir ce titre suivi de *Livre pre-*

Vray est qu'icy peu de perfection
Vous apprendrez, sinon en cas de rire:

mier, dans toutes les éditions. C'est le roman de *Gargantua et Pantagruel* qui est divisé en cinq livres, et non pas les œuvres, dans lesquelles ce roman est compris, avec les pièces détachées. Si Rabelais n'a pas mis un titre général aux cinq livres de son roman, c'est qu'il ne les a publiés que successivement, à longs intervalles; que le cinquième n'a même paru qu'après sa mort. Nous avons donc cru devoir faire ce qu'il eût fait lui-même, s'il eût publié son roman en entier, de son vivant, en ajoutant ce titre, qui manquoit, et qui étoit nécessaire à la tête des cinq livres qui le composent; mais nous avons dû aussi en prévenir le lecteur.

[2] C'est le titre du *Gargantua* de l'édition de 1542 : la première, c'est-à-dire celle de 1535, portoit : *La vie inestimable du grant Gargantua, pere de Pantagruel, jadis composée par l'abstracteur de quinte essence, livre plein de pantagruelisme*. Nous avons préféré la rédaction de 1542, comme étant celle que Rabelais préféroit lui-même, et parcequ'elle renferme le nom de *Maistre Alcofribas*, sous lequel il a publié ses deux premiers livres; car ce n'est qu'aux livres suivants qu'il a osé mettre son vrai nom.

[3*] Le nom d'*Alcofribas*, ou plutôt d'*Alcofribas Nasier*, est l'anagramme de *François Rabelais*. Par le choix qu'il a fait de ces deux mots, entre bien d'autres qu'il auroit pu trouver dans son nom, il semble qu'il ait vu, dans le premier, un mot espagnol composé de *algo*, quelque peu, ou quelque chose, et de *bribar*, gueuser, mendier, briber, brifer, friper, qui bribe, brife, ou fripe quelque peu, un fripe-lippe ou fripe-sauce, qui aime la fripe, les franches lippées, un *liguritor* en latin; et dans le second, un mot françois dérivé du latin *nasus*, nase ou nez, qui a du nez, pour sentir et flairer, au sens propre et au figuré. Ce qui le confirmeroit, c'est que ce nom d'*Alcofribas* qu'il prend ici, ainsi qu'au liv. I, ch. VIII, et au liv. II, ch. XXXII et XXXIV, est expliqué dans ce sens à la fin du chap. XXXII, et est suivi de la qualité d'*architriclin*, c'est-à-dire de maître-d'hôtel de Pantagruel, dans le titre de la *Pantagrueline prognostication*. Ce bon vivant et joyeux compagnon signe une de ses lettres à Antoine Gullet : «Votre très humble architriclin, *convictor* et amy, François Ra-

Aultre argument ne peut mon cueur eslire.
Voyant le dueil qui vous mine et consomme,

belais, medicin. » Sa réputation sur ce point étoit si bien établie, que Scaliger, irrité de ce qu'il se moque de lui en son cinquième livre, pour son abstraite *Entéléchie*, le traite de *goinfre*, dans sa réplique imprimée en 1557; et que de Thou dit de lui, tome III, p. 158: *Se totus vitæ solutæ ac gulæ mancipāvit.*

Alcofribas pourroit bien aussi, dans l'idée de l'auteur, être composé de *al*, article arabe de composition, en espagnol, pour *el*, de *co*, préposition également de composition, pour *con* ou *cum*, et de *fribas*, dans le même sens que ci-dessus; et signifier *le con-lécheur* (*conliguritor*); *le con-fripeur*, le compagnon ou le *co-ami* de la fripe, c'est-à-dire de la friandise; *le con-bribeur*, soit parcequ'il aimoit en effet les bonnes *bribes*, les bons morceaux, la bonne chère, et le bon vin, soit parcequ'il avoit été ou qu'il étoit peut-être encore de l'ordre mendiant des cordeliers, à Fontenay, et que *bribe* signifioit *panis mendicatus;* bribeur, *mendicus;* briber, *mendicare*, comme le marque Nicot. Ce qu'il dit, liv. IV, chap. XIII, de frère Estienne Tappecoue (*tape-queue*), secrétaire des cordeliers de Saint-Maixent, près Fontenay, semble le désigner lui-même sous ce nom, faire allusion à une aventure semblable, qui lui est vraiment arrivée lorsqu'il étoit cordelier, et confirmer l'étymologie que nous venons de donner de ce nom anagrammatique, sous lequel il se cachoit: « Villon, dit-il, les mena « bancqueter en une cassine, hors la porte en laquelle est le chemin « de Saint Ligaire (abbaye de bénédictins, près de Niort). Arrivans « a la cassine, de loing il apperceut Tappecoue, qui retournoit de « queste, et leur dist en vers macaronicques :

« Hic est de patria, natus de gente belistra,
« Qui solet antiquo bribas portare bisacco. »

Comme il est certain qu'il attachoit un sens à ce nom bizarre qu'il prenoit, il nous semble que celui que nous y trouvons est suffisamment justifié par cette aventure, par ses titres d'*architriclin* et de *convictor*, par son goût pour la *fripe*, et par sa profession de cordelier.

[4] Au chapitre XIX du livre V, il est parlé d'un voyage que Pantagruel et ses gens font au royaume de la *Quinte-essence*, où il se moque

Mieulx est de ris que de larmes escripre:
Pour ce que rire est le propre de l'homme [6].

de tous les abstracteurs en général, chimistes, mathématiciens, théologiens, philosophes, etc., et *comme la dame les retint en estat d'abstracteurs*. « C'est par allusion, dit l'abbé de Marsy, à cet office prétendu dont les pantagruélistes furent pourvus, que Rabelais prend ici et dans le deuxième livre, en 1533 et 1534, le titre d'*abstracteur de quinte essence*, ou d'homme qui tire la quintessence des choses. » Il regardoit sans doute son roman comme une vraie quintessence. Il appelle lui-même, liv. V, chap. XXII, Aristophanes, le *quintessential*, ou le maître en matière de railler; et peut-être que c'est en ce sens, dit un autre interprète, que Rabelais prend la qualité d'*abstracteur.* Rabelais devoit aimer Aristophanes; il est digne de lui.

[5] Il entend par ce mot, dit encore l'abbé de Marsy, *une certaine gayeté d'esperit, confite en mespris des choses fortuites*, comme il le dit dans le nouveau prologue du livre IV, c'est-à-dire une liberté d'esprit qui met l'homme au-dessus des évènements. C'est la vraie philosophie d'Épicure. Dans une pièce de vers intitulée *le Pantagruélisme*, un élève de maître François définit ainsi ce que c'est que *pantagruéliser :*

C'est du bon temps joyeusement user,
Peu lire ès doctes écritures,
Sans remords prendre ses ébats,
N'avoir procès, ne noise, ne débats,
Chercher souvent la gente bachelette,
Point n'epargner la veuve blondelette,
Boire et manger, rire et chanter d'autant,
Sans cure avoir, ne soin du demeurant.

Voyez *Poésies diverses*, à la suite des *Réflexions sur les grands hommes morts en plaisantant*, attribuées à Deslandes, 1732, in-16. Jean-Baptiste Rousseau définit à-peu-près de même le *pantagruélisme*, d'après Rabelais, dans ces vers à l'abbé de Chaulieu :

Une ame libre et dégagée, etc.

[6] Quelques philosophes ont défini l'homme *animal risible*, parceque, disent-ils, c'est le seul animal qu'on voie rire.

PROLOGE[1]

DE L'AUTHEUR.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE PROLOGUE.

Rabelais, dit Ginguené, écrivoit dans un temps ou il falloit bien qu'il se couvrît d'un voile allégorique: il débute en effet par prévenir ses lecteurs qu'il ne faut pas juger son livre sur les fictions joyeuses et en apparence frivoles qu'il présente, mais peser attentivement le sens qu'il renferme, « qui est bien d'aultre valeur que ne promet la boyte, re-« velant par ses symboles les plus sublimes mysteres, tant « en ce qui concerne la religion, que l'estat politicq et vie « œconomique. » Il réclame leur indulgence pour ses folies, leur avouant qu'il a composé son ouvrage en pantagruéli-

[1] Le Duchat remarque que toutes les éditions ont *prologue* en tête des prologues des trois derniers livres; mais que ce mot est écrit *prologe* dans l'édition de 1553, au devant du livre I et du livre II; et qu'on y lit de même, ainsi que dans celle de Dolet, *philologe*, au lieu de *philologue*, qu'on trouve dans les éditions postérieures. Il n'y a pas d'autre raison à donner de cette différence d'orthographe et de prononciation, qui n'en fait aucune pour le sens, que de dire que cela vient de ce que l'orthographe et la prononciation de ces deux mots n'étoient pas fixées à l'époque où Rabelais écrivoit. Il faut donc s'en tenir à celle qu'il a suivie à l'époque où il a écrit ses deux premiers livres, et regarder comme vaines toutes les conjectures de Le Duchat, sur la signification différente de *prologe* et de *prologue*. Nous n'en aurions pas même parlé, s'il n'eût pas fait une longue note à ce sujet.

sant, c'est-à-dire en mangeant et buvant gaiement, et il les engage à se tenir toujours le cœur gai et joyeux. Il dédie son livre à des *beuveurs tresillustres* et à des *verollez tresprecieux*, à des *beuveurs de la prime cuvée* et *goutteux de franc-alleu*, ainsi qu'il les désigne dans le prologue du livre III, par conséquent à des buveurs d'un rang très élevé, et à des vérolés dont la santé est d'un grand prix, à des buveurs du premier ordre, à des goutteux qui ne relèvent de personne. Comme, sous le nom de *Gargantua*, ce livre est l'histoire de François I[er], qui y est peint avec des couleurs trop lumineuses pour qu'on puisse s'y méprendre; et comme ce prince a eu trois maladies galantes, dont la première en 1512, la seconde en 1515, la troisième en 1538, il n'y a pas de doute que ce ne soit lui et les autres personnages *precieux* et importants de sa cour que Rabelais avoit en vue dans cette dédicace. La suite de notre commentaire le prouvera.

L'alphabet de l'auteur explique autrement *verollez tresprecieux*. « Il donne, dit-il, aux *verollez* l'épithète de *tresprecieux*, à cause des onguents dont ils ont esté oingts, comme il l'explique au prologue du livre II, par une plaisante allusion aux onguents antiques composez d'huiles de bonne odeur et drogues aromatiques. Les anciens avoient accoustumé, en leurs délices, aux festins et assemblées notables, de parfumer non seulement le lieu avec ces onguents, mais de les espandre sur la table des personnes honorables et de qualité. Tels onguents estoient véritablement *très-precieux*, pour ce qu'ils estoient de grand prix. Il donne aussi cet épithète aux goutteux, au prologue du livre III, pour ce qu'on ne les oseroit toucher sans leur faire mal, non plus que les choses précieuses, sans les gaster. »

L'auteur, en effet, explique lui-même, au prologue du livre II, ce qu'il entend par *verollez tresprecieux* : « Mais que « diray je des paovres verollez et goutteux? o quantesfoys « nous les avons veu a l'heure qu'ilz estoyent bien oingtz,

« et engressez a poinct : et le visage leur reluisoit comme la « claveure d'ung charnier, et.... le gosier leur escumoit « comme a ung verrat que les vaultres ont acculé entre les « toilles, etc. »

Le médecin Bernier est d'accord avec le scoliaste de Hollande. « Il dédie son livre, dit-il, aux beuveurs qu'il appelle *illustres*, tant leur face semble allumée et enluminée. Quant à ces misérables (*lue venereâ infecti*), qu'il appelle *precieux*, c'est que la cure de leurs maux étoit à si haut prix de son temps, qu'on aimoit mieux croupir dans l'ordure que de faire une grande dépense pour une cure incertaine ; mais comme les riches pouvoient hasarder, et que les médecins de ce temps-là leur tenoient la bride fort roide, on appela, et les maladies *precieuses*, et les malades *precieux*. » — « Par-tout, dit encore Bernier en parlant du prologue du livre V, par-tout beuveurs apostrophés, et encore une fois vérolés très précieux, ou parcequ'on n'osoit toucher ces misérables, en ce temps-là, sans leur faire mal, tant ils étoient ulcérés et *croustelevez ;* ou parceque les onguents dont on les frottoit étoient d'un grand prix, quoique fort au-dessous de celui des onguents que le luxe avoit inventés chez les Grecs et chez les Romains. »

Selon lui, ce prologue est une pièce faite à plaisir contre tant de prologueurs de son temps, qui employoient toute leur science en prologues, et dans les livres desquels on ne trouve rien que *paginas rerum vacuas*. « Quoi de mieux pensé, ajoute le même commentateur, que la comparaison de son livre avec Socrate, de Socrate avec les *Silènes*, et avec cette moëlle que le chien cherche avec tant de peine dans l'os qu'il casse ? moëlle qu'il compare encore avec ce qui regarde la religion, l'état politique et la vie œconomique, et fort bien, s'il est vrai, comme il semble l'insinuer, qu'il y a un sens caché sous la lettre où tombent les plaisanteries qu'il débite. »

Le Duchat et l'abbé de Marsy ne voient dans ces expressions de *beuveurs illustres* et de *verollez tresprecieux*, que Rabelais emploie dans ses prologues, qu'une allusion au style ordinaire des préfaces et des épîtres dédicatoires : « C'est, dit le premier, un usage fondé sur le foible des patrons que d'y exalter leur *noblesse*. Il appelle *illustres* ces buveurs, par rapport à la *noblesse* de leurs inclinations. »

« C'est aux *beuveurs* et aux *verollez*, dit l'abbé de Marsy, que Rabelais dédie son livre. Il leur donne le nom d'*illustres* et de *precieux*, par allusion au style des épîtres dédicatoires, où ces sortes de titres sont ordinairement prodigués. Malgré le style badin qui règne dans ce prologue, on doit le regarder comme une excellente préface, dans laquelle Rabelais raisonne très solidement, et dispose avec adresse ses lecteurs à entrer dans ses vues et dans le plan qu'il s'est formé en écrivant. C'est un ouvrage burlesque qu'il met au jour: le titre l'annonce; et si l'on en juge par les apparences, on est tenté de croire que son livre ne contient en effet que *moqueries, folastreries*, et *menteries joyeuses*. Mais quand on l'examine d'un œil attentif, on reconnoît bientôt que ce prétendu badinage sert de voile à d'importantes vérités, et qu'il est peu d'ouvrages de ce genre dont la lecture soit plus instructive. « Faut ouvrir le livre, dit maître François, et « soigneusement peser ce qui y est deduict... puis, par cu- « rieuse leçon et méditation frequente, rompre l'os, et sug- « cer la substantificque mouelle, c'est a dire ce que j'entends « par ces symboles pythagoricques, avecques espoir certain « d'estre faictz escorts et preux a ladicte lecture; car en icelle « bien aultre goust trouverez, et doctrine plus absconse, la- « quelle vous revelera de treshaultz sacremens et mysteres « horrificques. » Il n'est personne un peu versé dans la lecture de Rabelais, qui n'y découvre non seulement d'excellentes plaisanteries, mais une érudition agréable et variée, des traits admirables de morale, une satire fine et spiri-

tuelle, une allusion délicate à plusieurs événements historiques, et sur-tout, comme l'a remarqué Le Duchat, « un « talent merveilleux pour ne dire qu'à demi-mot mille cho« ses, qui, peu comprises d'abord, donnent pourtant une « extrême envie d'être entendues. » Ce que Rabelais ajoute touchant les allégories faussement attribuées à Homère demande quelque éclaircissement. Il semble insinuer par là qu'on auroit tort de lui prêter à lui-même de semblables allégories, et d'imaginer qu'il ait eu des vües particulières, et sur-tout des intentions malignes, en écrivant. Mais tout cela n'est dit que pour donner le change aux lecteurs, et pour prévenir les applications dont son ouvrage n'étoit en effet que trop susceptible. Rabelais plaisantoit sur des matières délicates: princes, magistrats, moines, papes, cardinaux, il n'a épargné personne dans son roman satirique:

Primores populi arripuit, populumque tributim.

mais tout cela est voilé avec tant d'art, que la plupart de ceux qui furent l'objet de sa critique ne se reconnurent point dans les portraits, et que ses plus cruels ennemis ne purent jamais former contre lui que des accusations vagues et denuées de preuves. C'est ce qui a fait dire de Rabelais:

Sic homines, sic et cœlestia numina lusit,
Vix homines, vix ut numina læsa putes.

Ginguené, dans l'ouvrage anonyme, *De l'autorité de Rabelais dans la révolution*, ou *Institutions royales*, *politiques et ecclésiastiques*, *tirées de Gargantua et de Pantagruel*, imprimé en 1791, in-8°, étoit bien persuadé aussi qu'il y a dans Rabelais *un sens caché;* car il pose en fait, dans le titre de son premier chapitre, « qu'il y a dans les œuvres de Rabelais, sous l'extérieur de la folie, un sens profond, politique, et philosophique, qu'on doit se donner la peine d'y

chercher; » et il ajoute : « En doutez-vous, lecteur? lisez ce qu'il en dit lui-même, au prologue de son premier livre. »

Beuveurs tresillustres, et vous, verollez tresprecieux[2] (car a vous, non a aultres sont dediez mes escriptz), Alcibiades, on dialoge de Platon[3], intitulé *le Bancquet*, louant son precepteur Socrates, sans controverse[4], prince des philosophes, entre aultres parolles, le dict estre semblable es Silenes[5].

[2] C'est ainsi qu'il dit au prologue du livre III, *beuveurs tresillustres, et vous goutteux tresprecieux;* au chapitre XXVII du livre premier, *jamais homme noble ne hayst le bon vin;* au chapitre XXXIII du livre III, *le noble pontife aymoit le bon vin, comme faict tout homme de bien;* et au livre V, chap. XLVI, *penser mocquer un si noble trincqueur.* (L.*)

[3] C'est-à-dire, *au dialogue de Platon.* Dans ce dialogue, intitulé *le Banquet*, en grec Συμπόσιον, Platon compare Socrate, non pas à des boîtes nommées *silènes*, mais au dieu *Silène*. Sa figure étoit en effet semblable à celle des images de ce dieu. Il en plaisantoit le premier, et disoit que son père, qui étoit sculpteur, avoit oublié de donner le dernier coup de ciseau.

[4] Sans difficulté, du latin *sine controversiâ.*

[5] Aux silènes. C'est ce que nous appelons aujourd'hui des *arabesques.* On ne trouve ce mot, en ce sens, dans aucun glossaire; mais on a pu dire des *silènes* pour des *satyres.* Cependant Oudin et Duez l'expliquent par figures, sur des boîtes ou pots d'apothicaires ou d'épiciers; car *spetiali*, dont se sert Duez, signifie en italien l'un et l'au-

* *N. B.* Toutes les notes qui sont signées L. sont de Le Duchat; toutes celles qui sont sans signature sont des deux nouveaux éditeurs, ainsi que le commentaire historique de chaque chapitre. Les notes historiques, qui donnent la clef du roman, sont distinguées par une étoile, jointe au chiffre de renvoi.

Silenes estoyent jadis petites boytes, telles que voyons de present es bouticques des apothecaires, painctes au dessus de figures joyeuses et frivoles, comme de harpyes, satyres, oysons bridez, lievres cornuz, canes bastées[6], boucqs volans, cerfs lymonniers[7], et aultres telles paínctures contrefaictes a plaisir, pour exciter le monde a rire; quel[8] feut Silene, maistre du bon Bacchus : mais, au dedans, l'on reservoit les fines drogues, comme baulme, ambre gris, amomon, muscq, zivette, pierreries, et aultres choses precieuses. Tel disoit estre Socrates[9]; par ce que, le voyans au dehors, et l'estimans par l'exteriore apparence, n'en eussiez donné ung coupeau d'oignon[10], tant laid il

tre, c'est-à-dire marchands d'épices, *spetie*. Mais il est à croire qu'ils ne l'ont lu comme nous que dans Rabelais. Il se trouve ainsi expliqué dans l'Alphabet de l'auteur : « *Silenes*, y est-il dit, estoient petites images si bien enchassées et renfermées de leurs petits couvercles, qu'on ne les voyoit pas, si on n'ouvroit ces huissets sur lesquels, par le dehors, il y avoit quelque peinture ridicule, lascive et deshonneste, comme la semblance d'un satyre ou d'un silène, qui estoit un yvrogne, père nourrissier de Bacchus, fort effronté, et rempli de lasciveté. Mais lorsque les couvercles estoient ouverts, étendus ou alongés, il paroissoit au dedans quelque figure de piété, l'image d'un dieu ou déesse, ou quelque chose semblable. On voit maintenant de telles images en la galerie du Palais, à Paris, faites en façon de miroir. »

[6] Portant un bât. — [7] Cerfs attelés à un char, en forme de limoniers. — [8] Tel que fut Silène.

[9] Tel, au dire d'Alcibiades, étoit Socrate.

[10] Voici une plume qui ne vaut pas un oignon, dit un petit grimaud du collège de Navarre, dans le livre *De corrupti sermonis emen-*

estoit de corps, et ridicule en son maintien, le nez poinctu [11], le reguard d'ung taureau, le visaige d'ung fol, simple en meurs, rusticq en vestimens, paovre de fortune, infortuné en femmes, inepte a tous offices de la republicque, tousjours riant, tousjours beuvant d'aultant [12] a ung chascun, tousjours se guabelant [13], tousjours dissimulant son divin sçavoir. Mais, ouvrans ceste boyte, eussiez au dedans trouvé une celeste et impreciable [14] drogue, entendement plus que humain, vertus merveilleuses, couraige invincible, sobresse [15] non pareille, contentement certain, asseurance parfaicte, desprisement [16] incroyable de

datione, de Mathurin Cordier: *Ecce unum calamum qui non valet unum oignonum*. Ménage, au mot Coupeau, explique *coupeau d'oignon*, dans Rabelais, par *pelure d'oignon*. (L.)

[11] *Nez pointu* ne nous donne pas l'idée d'un nez enfoncé, et qui étoit rond par le bout, tel que les pierres gravées nous représentent celui de Socrate. (L.)

[12] Cette expression, qui revient souvent dans Rabelais, se rapporte au *brindeggiare* des Italiens, et à l'*ich bring es euch* des Allemands; et elle signifie proprement *boire et reboire* aux uns et aux autres, et les inviter à en faire *autant*. (L.)

[13] Ci-dessous encore, liv. I, chap. xxxiv, on lit: *Ce Gaultier ici se guabele de nous*, c'est-à-dire plaisante et se moque de nous. *Gaber*, dans les chap. vii et viii du roman de *Gallien restauré*, se prend pour railler et dire des sornettes. *Gabeler* est ici un diminutif de cet ancien mot. (L.)

[14] Inappréciable, inestimable.

[15] Sobriété: c'est l'opposé d'*ivresse*. Du bas latin *sobritia* pour *sobrietas*, dit Ménage; comme *nuesse* nudité, de *nuditia* pour *nuditas*.

[16] Mépris.

tout ce pourquoy les humains tant veiglent, courent, travaillent, naviguent, et bataillent.

A quel propos, en vostre advis, tend ce prelude et coup d'essay? Pour aultant que vous, mes bons disciples, et quelques aultres folz de sejour[17], lisans les joyeux tiltres d'aulcuns livres de nostre invention, comme *Gargantua*, *Pantagruel*, *Fessepinte*[18], *La dignité des Braguettes*[19], *Des poys au lard*,

[17] Expression du Dauphiné et du Languedoc, pour dire *fous oiseux*, ou *de loisir*, comme sont les soldats pendant les séjours qu'on leur donne pour se refaire des fatigues d'une longue marche. Villon, dans son *Grand Testament*:

> Il est ung droit sot de sejour,
> Et est plaisant, ou ne l'est point.

De là *séjourné* pour *reposé*:

> *Frere Thibaut* séjourné *gros et gras*,

dit Marot. (L.) — Cette expression vient de ce que pendant *les sejours*, les soldats ne songent qu'à se divertir.

[18] On lit de même au prol. du liv. II, *Fessepinte*, *Orlando furioso*, *Robert le Diable*, etc. Je n'ai jamais vu ce livre de *Fesse-pinte;* mais ce qui donne lieu de croire qu'il existe, c'est que Du Verdier, pag. 139 de sa bibliothèque, et après lui Draudius, tom. II, pag. 138 de la sienne, en citent une espèce de suite sous le titre de *Bringuenarilles, cousin germain de Fesse-pinte*, ou *Voyage du compagnon à la bouteille*, imprimée in-8°, à Lyon, chez Olivier Arnoullet, et à Paris, chez Jean Bonfons, et réimprimée in-16, en 1574, à Paris, chez Nicolas Bonfons, fils de Jean. Du reste, ce livre de *Bringuenarilles*, est la même chose que les *Navigations de Panurge*, imprimées à la suite du Rabelais de Dolet, 1542; n'y ayant presque nulle autre différence, sinon qu'au lieu du nom de Panurge, on a mis par-tout celui de Bringuenarilles. (L.)

[19] Il parle encore de ce prétendu livre, au chap. VIII suivant: « Je « vous en exposeray bien dadvantaige au livre que j'ai faict de la

cum commento[20], jugez trop facillement n'estre au dedans traicté que mocqueries, folateries, et menteries joyeuses: veu que l'ensigne exteriore (c'est le tiltre) sans plus avant enquerir, est communement receuz a derision et gaudisserie[21]. Mais par telle legiereté ne convient estimer les œuvres des humains: car vous mesmes dictes que l'habit ne faict poinct le moyne[22], et tel est vestu d'habit monachal qui au dedans n'est rien moins que moyne, et tel est vestu de cappe hespaignolle qui, en son couraige, nullement affiert a Hespaigne[23].

« dignité des braguettes; » et au chap. VIII du liv. III, il veut que l'empereur Justinien ait mis dans le traité *de Cagotis tollendis* qu'il lui attribue : *Summum bonum in braguibus et braguetis.*

[20] Avec commentaire. — [21] Moquerie.

[22] Ce proverbe se trouve aussi dans le *Roman de la Rose*, édit. de 1531, fol. 68 :

Tel a robe religieuse,
Doncques il est religieux :
Cet argument est vitieux
Et ne vault une vieille gaîne*,
Car la robe ne faict le moyne.

[23] C'est-à-dire, qui n'a rien du courage chevaleresque des Espagnols. Un des éditeurs de 1752 explique très mal cette expression, par *qui n'est pas sujet de l'Espagne, qui prend peu de part à ses intérêts.* On disoit anciennement *cela m'affiert*, pour *cela me touche, cela m'importe ;* et à l'infinitif *affiérer*, du latin *ad ferire*, frapper à, toucher à. On lit dans Joinville : « Il *affiert* qu'il y ait paix et union entre le roy d'Angleterre et moi ; » et dans Froissard : « Les nobles et vaillants hommes qui bien y *affièrent*, » c'est-à-dire qui y touchent de bien près.

* *Gaîne* ne rimant pas avec *moyne*, ne faut-il pas lire *goyne* ou *mayne?*

C'est pourquoy fault ouvrir le livre, et soigneusement peser ce que y est deduict. Lors congnoistrez que la drogue dedans contenue est bien d'aultre valeur que ne promettoyt la boyte. C'est à dire que les matieres icy traictées ne sont tant folastres comme le tiltre au dessus pretendoyt[24].

Et posé le cas que au sens literal vous trouvez[25] matieres assez joyeuses, et bien correspondentes au nom, toutesfoys pas demourer la ne fault, comme au chant des sirenes; ains a plus hault sens interpreter ce que par adventure cuidiez[26] dict en guayeté de cueur. Crochetastes vous oncques bouteilles? Caisgne[27]. Reduisez a memoire la contenence que aviez. Mais veistes vous oncques chien rencontrant quelque os medulaire[28]? C'est, comme dict Platon (lib. II de Rep.), la beste du monde plus philosophe. Si veu l'avez, vous avez peu noter de quelle devotion il le guette, de

[24] Comme le titre extérieurement l'annonçoit.

[25] Que vous *trouviez :* au siècle de Rabelais, dit de Marsy, on ne connoissoit point d'autre temps subjonctif.

[26] Vous pensiez, vous croyiez; *cuider* vient de *cogitare*, par contraction.

[27] Interjection d'admiration ou de surprise, qui remplace celle de *cazzo*, trop obscène, et qui répond à notre *vertuchou*, vertu de chien. Elle vient de l'italien *cagna*, chienne, chienne chaude, en vieux françois une *caisgne;* d'où *cagnaccia*, grosse chienne chaude, qui se dit par injure, et *cagnola*, petite chienne, interjection d'étonnement. Socrate juroit aussi par le chien. Voyez Oudin dans son *Dictionn. ital. et franç.*, au mot CAGNA.

[28] Rempli de moelle.

quel soing il le guarde, de quel ferveur[29] il le tient, de quelle prudence il l'entomme[30], de quelle affection il le brise, et de quelle diligence il le sugce. Qui l'induict à ce faire[31]? Quel est l'espoir de son estude? Quel bien pretend il? Rien plus qu'ung peu de mouelle. Vray est que[32] ce peu plus est delicieux que le beaucoup de toutes aultres[33], pource que la mouelle est aliment elabouré[34] a perfection de nature, comme dict Galen. III, *facult. nat.;* et XI, *de usu partium.*

A l'exemple d'icelluy vous convient estre saiges, pour fleurer, sentir et estimer ces beaulx livres de

[29] Il fait *ferveur* féminin, livre I, chap. XXIX, *la ferveur de tes estudes*. Ce qui prouve que le genre de ce nom n'étoit pas encore fixé.

[30] Il l'entame. Ce mot n'est dans aucun glossaire, mais on le dit encore en Sologne; et il vient du grec ἐντέμνω, dorique ἐντάμνω, j'incise; ἔντομος, incisé; ἐντομὴ, incision. « Voilà, précisément, lecteur, dit Ginguené, sur ce passage, la peine que je veux vous épargner, en la prenant moi-même : j'ai rompu l'os, et je vous offre la moëlle. » Nous pourrions en dire autant.

[31] A faire cela? — [32] Il est vrai que.

[33] J'ai cru long-temps qu'il falloit suppléer ici *viandes* ou *nourritures;* mais il n'y a qu'à sous-entendre *riens*, et rapporter ce vieux pluriel à *rien plus*, qui, quelques lignes plus haut, revient à *nulle chose*. On sait qu'autrefois le mot *rien* étoit féminin, et signifioit *chose*, comme encore aujourd'hui, chez les Languedociens, *quauque ré* veut dire en françois *quelque chose*. (L.) — *Rien* en françois, et *ré* en languedocien viennent en effet, l'un de l'acc. latin *rem*, l'autre du nominatif *res* ou de l'abl. *re*, chose. Il n'est donc pas plus négatif que *pas*, *point*, *mie*, *guère*, etc. : c'est la négation *ne* qui est toujours jointe à ces mots, qui leur donne un sens négatif.

[34] Travaillé.

haulte gresse[35], legiers au prochaz[36], et hardiz a la rencontre[37]. Puis, par curieuse leçon et meditation frequente, rompre l'os, et sugcer la substantificque mouelle, c'est a dire ce que j'entends par ces symboles pythagoricques, avecques espoir certain d'estre faictz escorts[38] et preux a ladicte lecture; car en icelle bien aultre goust trouverez, et doctrine plus absconse[39], laquelle vous revelera

[35] C'est-à-dire souvent lus, de grande importance, de grand prix. Au chap. VII du liv. II, il est encore parlé de *breviaires de haulte gresse*. Le Duchat et de Marsy croient que *livres de haulte gresse* signifie des livres dont on fait un grand usage, et qu'on a tant maniés que la couverture et les feuillets en sont tout gras. Soit pour des breviaires; mais ce pourroit être aussi des livres où il y a des contes bien gras, comme celui de Rabelais.

[36] C'est-à-dire légers à la main, peu volumineux. *Prochaz* est le même mot que *pourchas*, d'où nous avons fait *pourchasser*, poursuivre, et il est composé de *pour* et de *chasse*. C'est un terme de vénerie.

[37] C'est-à-dire hardis à l'occasion, qui disent des vérités hardies, quand l'occasion s'en présente. Le Duchat explique *legiers au prochaz, et hardiz à la rencontre*, par livres *légers à poursuivre, et hardis à rencontrer de tels livres!*

[38] D'être rendus avisés et habiles. *Escort*, prudent, discret, sage, avisé, de l'italien *scorto*, prudent. L'ancien traducteur de Sleidan a dit *vigilant et escort*, au liv. XX, dans la réponse du pape à la protestation de l'ambassadeur Mendosse. *Escort* est le même que notre vieux mot *accort*, pour l'origine et la signification : il tient à *cour* et à *courtisan*. Il y a cependant entre *escort* et *accort*, comme nous l'a très bien fait remarquer M. Eusèbe Salverte, la même différence qu'entre les prépositions *ex* et *ad* : l'*accort* s'accorde à tout; l'*escort* au contraire, en homme prudent, se tient au-dehors, et ne s'accorde qu'à bon escient.

[39] Cachée, secrète : du latin *absconsus*.

de treshaultz sacremens et mysteres horrificques, tant en ce qui concerne nostre religion, que aussi l'estat politicq et vie œconomicque.

Croyez vous en vostre foy qu'oncques Homere, escripvant Iliade et Odyssée, pensast es allegories lesquelles de lui ont calefreté[40] Plutarque[41], Heraclides Ponticq[42], Eustatie[43], Phornute[44], et ce

[40] Les éditions de Dolet, à Lyon, 1542, et de Claude la Ville, à Valence, 1547, ont *beluté*. Toutes les autres ont *calfreté*, à celle de Hollande près, qui a écrit *calefreté*. Ce sont deux métaphores équivalentes. *Beluter*, ou, comme on écrit aujourd'hui, *bluter* des allégories, c'est les démêler et les tirer du corps de la fable, comme on sépare la farine d'avec le son, en la passant par le *bluteau*. *Calfreter*, *calefreter*, *calfater*, *calfeutrer* ces mêmes allégories, c'est les accommoder de telle sorte, que d'embrouillées qu'elles étoient dans l'auteur original, on vienne, en vertu de cette espèce de radoub, à les débrouiller et à les reconnoître. (L.) — Rabelais, dit de Marsy, compare plaisamment les scholiastes ou commentateurs, aux gens qui *calefretent*, c'est-à-dire, qui radoubent un vaisseau. Il y a en effet plus de rapport qu'on ne pense entre ces deux métiers. Quand je me représente une troupe de savants, empressés à commenter un vieux manuscrit, restituant les textes, remplissant les lacunes, je crois voir une troupe d'ouvriers occupés à radouber un vieux navire, à le rapiécer, à boucher les ouvertures et les voies d'eau.

[41] Plutarque de Chéronée, philosophe et écrivain célèbre du commencement du deuxième siècle, qui voit en effet souvent dans Homère des allégories qui n'y sont pas.

[42] Héraclide, du royaume de Pont, qui fut disciple de Platon et d'Aristote, à Athènes, quatre cents ans avant l'ère chrétienne. On voit par Diogène Laerce qui a donné sa vie, et par les fragments qui nous restent de lui, qu'il mérite le même reproche que Plutarque.

[43] *Eustathe*, évêque de Thessalonique, dans le douzième siècle, à qui on attribue des *Commentaires sur Homère*, lesquels passent aujourd'hui pour être d'*Eumathes*, grammairien obscur du quinzième

que d'yceulx Politian[45] ha desrobé? Si le croyez, vous n'aprochez ne de piedz, ne de mains a mon opinion, qui decrete icelles aussi peu avoir esté songées d'Homere, que d'Ovide, en ses Metamorphoses, les sacremens de l'evangile, lesquelz ung frere lubin[46], vray crocquelardon[47] s'est efforcé

siècle, qui s'est caché sous le nom d'*Eustathius*. Les savants donnent à ces commentaires beaucoup trop d'importance, et Rabelais les a parfaitement jugés quant aux vaines explications qu'on y trouve des allégories homériques.

[44] C'est, selon Suidas, le même qu'Annæus Cornutus, philosophe stoïcien, grammairien et poëte, de la ville de Leptis en Afrique, qui fut le précepteur de Perse et de Lucain, et que Néron exila à cause de la liberté avec laquelle il avoit jugé ses vers. Il est souvent cité par Aulugelle, par Eusèbe, et par Suidas.

[45] Ange Politien, orateur et poëte célèbre, né à Monte-Pulciano, en Toscane, dans le quinzième siècle. C'est à tort que Rabelais l'accuse ici de plagiat pour sa préface sur Homère. Il semble ne s'être servi, dit Le Duchat, du terme *dérober*, que pour faire plaisir à son ami Budée, qui étoit jaloux, aussi bien que son ami Lascaris, de la gloire de Politien. Cette préface est un excellent discours dans lequel Politien a inséré, non en plagiaire, mais en homme d'esprit et de goût, une partie des découvertes que les anciens scoliastes de ce poëte avoient entassées sans ordre dans leurs vastes commentaires. C'est comme si l'on accusoit Michel Ange de plagiat, dit un des éditeurs de 1752, pour avoir bâti sa basilique avec des pierres taillées par des maçons. Au reste, Politien étoit haï de presque tous les écrivains célèbres de son temps. Voyez les épigrammes que Sannazar a lancées contre lui. Rabelais a donc bien pu se tromper, quant au plagiat qu'il lui reproche, et n'être que l'écho de l'envie qu'on lui portoit, sans s'en douter; parcequ'il ne se sera pas donné la peine de vérifier le fait.

[46]* « Quant au frère Lubin croque-lardon, dit Bernier dans son *Rabelais réformé*, c'est une injure que les luthériens de son temps

demonstrer, si d'adventure il rencontroit gens aussi folz que luy, et, comme dict le proverbe, couvercle digne du chaulderon.

disoient aux religieux, et qu'il applique tacitement à Thomas Walle, dominicain anglois, qui avoit moralisé les *Métamorphoses d'Ovide*, et trouvé des convenances de ces fables avec quelques histoires de la *Bible*, à ce qu'il croyoit, comme on peut le voir en abrégé dans les *Epistolæ obscurorum virorum.* »

« Les écrivains satiriques, dit Le Duchat, sont, il y a long-temps, en possession de traiter les moines généralement de *frères lubins*, nom qui pourtant semble convenir plus proprement aux cordeliers, moins par rapport à leur habit couleur de gris de loup, qu'à ce qu'on dit de leur patriarche, qui appeloit si bonnement son *frère*, ce loup qui faisoit des dégâts dont les habitants de Gubio se plaignoient si fort. L'histoire en est contée fort naïvement au verso du feuillet 99 *des Conformités*, édit. de Milan, 1513; et dans le *Roman de la Rose*, au feuillet verso 69 de l'édition de 1531. *Fauxsemblant*, ou l'Hypocrisie, parle en ces termes, sous l'habit d'un moine quêteur :

Je m'en plaindray tant seullement
A mon bon confesseur nouvel,
Qui n'a pas nom frère *Louvel :*
Car forment* se courrouceroit,
Qui par tel nom l'appelleroit;
Et ja n'en prendroit patience,
Qu'il n'en eust cruelle vengeance.

Le caractère d'un frère Lubin est peint admirablement dans la troisième ballade de Marot. Le frère Lubin, au reste, qu'entend ici Rabelais, n'est pas un cordelier, mais un jacobin anglois, qui a expliqué allégoriquement les Métamorphoses d'Ovide. Son livre in-4°, de 93 feuillets, fut imprimé à Paris, l'an 1509, chez Josse Badius, sous le titre de *Metamorphosis Ovidiana moraliter à magistro Thoma Walleys Anglico de professione Prædicatorum, sub sanctissimo P. Dominico explanata.* Il avoit paru à Bruges, in-fol., dès l'an 1484, en

* Fortement.

Si ne le croyez, quelle cause est pourquoy aultant n'en ferez de ces joyeuses et nouvelles chro-

françois, par Colard Mansion, que La Caille, page 44 de son *Histoire de l'imprimerie*, a pris pour l'imprimeur de l'ouvrage. »

« Quelle vision, s'écrie l'abbé de Marsy, de chercher jusque dans les Métamorphoses d'Ovide des preuves du christianisme, et de faire passer ce poëte pour un cinquième évangéliste! Une imagination dévote, échauffée à un certain point, est capable de bien des extravagances. »

« Le livre de Thomas Walleys, dit le dernier éditeur de Rabelais, a été non seulement traduit mais imprimé par Colard Mansion, malgré l'assertion contraire de Le Duchat; il est intitulé: *les Métamorphoses d'Ovide, moralisées par Thomas Walleys;* Bruges, Colard Mansion, 1484, in-fol.; Paris, Michel Lenoir, 1537, in-8°, 3 vol.; 1538, in-8°; le tout avec figures, et sous les titres différents de *Bible des Poëtes* et de *Grand Olympe*. Walleys, ajoute-t-il, n'est pas le seul qui ait entrepris de moraliser Ovide. Rénouard et Trépagne se sont aussi imposé cette pénible et ridicule tâche. »

Le scoliaste de Hollande assure également que le nom de *frère Lubin* est un sobriquet donné par les huguenots aux moines, et en cite pour preuve ces vers de la ballade de Marot :

Pour faire plustost mal que bien,
Frère Lubin le fera bien :
Mais si c'est quelque bonne affaire,
Frère Lubin ne le peut faire.

Ainsi un *frère Lubin* est un moine hypocrite qui cache un cœur de *loup* sous les apparences d'un agneau. Le sobriquet de frère *Lubin* est le même que celui de frère *Louvel*, qui s'est dit plus anciennement, puisqu'on le trouve dans le roman de la Rose, ouvrage du treizième siècle : il signifie donc également *frère loup*, par allusion à ce loup que *saint Gris*, ou saint François d'Assise, fondateur des cordeliers, appeloit son *frère*, et avec lequel ces dignes moines fraternisoient en effet, en ajoutant à toutes leurs *conformités* avec cet animal rapace, celle de porter un habit gris de *loup*. Il n'y a donc

nicques? combien que[48], les dictant, n'y pensasse en plus que vous, qui par adventure beuviez comme moy. Car, a la composition de ce livre seigneurial, je ne perdy ne employai oncques plus ny aultre temps que celluy qui estoit estably a prendre ma refection corporelle, sçavoir est, beuvant et mangeant. Aussi est ce la juste heure d'escripre ces haultes matieres et sciences profundes.

pas de doute que Rabelais, qui avoit été cordelier, c'est-à-dire un de ces *frères Lubins*, que leur Alcoran appelle *Diables-gris*, dont on fait tant de bons contes, et qui en font eux-mêmes de si gras dans son roman, liv. II, chap. XV, et liv. III, chap. XVIII, n'ait eu en vue de lancer ici un lardon à ses anciens confrères, qu'il appelle ailleurs *patespelues*, par allusion à la fable du loup qui montroit patte de brebis à l'agneau pour le tromper, ou plutôt à Jacob qui se fit des *pattes pelues* pour tromper son père aveugle, quoiqu'il applique le sobriquet de *frère Lubin* à un jacobin, c'est-à-dire à un enfant de saint Dominique. C'est ainsi que, quelques lignes plus bas, il applique évidemment celui de *tirelupin*, qui vient également de *lupinus*, à un moine de l'ordre de Fontevrault. Ces deux sobriquets, qui ne se donnoient dans l'origine qu'aux enfants de saint François d'Assise, c'est-à-dire aux cordeliers et frères mineurs, ont donc ensuite été généralisés et donnés à tous les moines mendiants, aux augustins, aux carmes, aux dominicains ou jacobins, aux franciscains, aux capucins, aux religieux du tiers-ordre, parcequ'on les a comparés pour la rapacité à des *loups*, et que les vieux loups sont gris. Ainsi Olivier Maillard et Menot qui étoient cordeliers étoient à-la-fois des frères *Lubins* et des *Tirelupins*. Voy. *Tirelupin*, note 52 *.

[47] Un *crocquelardon* est, au propre, un vrai mangeur de lard, un goulu, un affamé qui dévore tout; et, au figuré, un homme qui croit tout, qui dévore les plus grosses sottises, les *lardons*, c'est-à-dire les traits satiriques.

[48] Quoique.... je n'y pensasse non plus ou pas plus que vous.

Comme bien faire sçavoit Homere[49], paragon de tous philologes, et Ennie[50], pere des poetes latins, ainsi que tesmoigne Horace, quoyqu'ung malautru[51] ayt dict que ses carmes sentoyent plus le vin que l'huyle.

[49] Comme savoit bien le faire Homère, modèle de tous les écrivains, qui aimoit le vin, ainsi que Ennius :

Laudibus arguitur vini vinosus Homerus.
HORAT., lib. I, epist. XIX, v. 6.

Paragon ou *parangon*, est le mot italien *paragone*, qui signifie littéralement, qui est hors de *pair*, de comparaison, qui excelle au-dessus de tous les autres : il est sans *pair*, incomparable, et sans *parangon*, dit Rabelais de son propre livre, au prologue du livre II. Ce mot vient de l'italien *paraggio*, qui a le même sens, et qui est un augmentatif dérivé de l'adjectif latin *par* pair, pareil, égal.

[50] C'est Quintus Ennius, qui fut en effet le père ou le créateur de la poésie latine, et dont Virgile même emprunta des vers entiers; ce qu'il appeloit tirer de l'or du fumier d'Ennius, *aurum ex stercore Ennii.* Horace (lib. I, epist. XIX) dit aussi d'Ennius qu'il n'entroit en verve qu'après avoir bien bu :

Ennius ipse pater nunquàm, nisi potus, ad arma
Prosiluit dicenda.

Serenus en dit autant de cet ancien poëte, en parlant de la goutte à laquelle il étoit sujet :

Ennius ipse pater dùm pocula siccat iniqua,
Hoc Latio tales fertur meruisse dolores.

[51] Ci-dessous, liv. I, chap. XXXVII, Epistémon appelle *malautrus* les malheureux écoliers du collège de Montaigu; et au chapitre XII du livre V, Panurge est traité de *malautru* par Grippeminaud, entre les griffes de qui il étoit tombé. Au premier tournoi où parut le chevalier Bayard, la simplicité forcée de sa parure contrastoit avec la magnificence des autres chevaliers. Les dames disoient de lui : « Voyez-vous ce *malautru*, il a mieux fait que tous les autres. » Vie du chevalier Bayard.

Autant en dict ung tirelupin[52] de mes livres; mais bren pour luy. L'odeur du vin o combien

[52]* Nous pensons que par ce *tirelupin* qui dit du mal de ses livres, il entend ce moine de Fontevrault, son compatriote et son contemporain, nommé *Putherbeus*, ou *Puy-Herbaut*, qu'il appelle *Putherbe l'enraigé*, liv. IV, chap. XXXII, et qui étoit en effet son ennemi acharné. Ce *tirelupin*, qui étoit aussi le fléau des protestants, s'est déchaîné, comme un furieux, contre lui quelques années après; le pillant et le pouillant, dit Bernier, d'une manière peu chrétienne et indigne d'un religieux, dans un ouvrage intitulé, *Gabrielis Putherbei Theotimus, sive de expungendis et tollendis malis libris, iis præcipuè quos vix incolumi fide ac pietate plerique legere queant;* Paris, 1549, in-8°. Ce qui nous le persuade, c'est que les moines de Fontevrault ont des rapports frappants avec les *turlupins* et les frères *lubins*: 1° ces disciples de Robert d'Arbrisselles, fondateur de l'abbaye de Fontevrault, devoient porter le nom de *pauvres de J.-C.*, et obéir aux femmes qui en étoient les servantes; ce saint se faisoit suivre par les femmes dans les déserts, menoit avec elles une vie de *loup* dans les forêts, couchoit entre deux d'entre elles, pour mortifier, disoit-il, sa chair. On appeloit de même *tirelupins* ou *turlupins* une secte de gens qui se donnoient le nom de *société* ou *fraternité des pauvres*, qui faisoient profession d'impudence, marchoient nus par les rues, et avoient publiquement commerce avec les femmes, comme les cyniques; on croit que ce nom leur fut donné, *quòd ea tantum habitarent loca quæ lupis exposita erant.* 2° Il est en effet composé de *lupins*, petits loups, et de *tire* pour ressemble, puisqu'on a dit *retirer à* pour ressembler à, qu'on dit encore *tirer sur* dans le même sens, et signifie par conséquent qui retire ou ressemble aux *loups*, ou aux frères *Lubins*, c'est-à-dire aux moines mendiants. (Voy. note 46.) Cette secte se répandit en Angleterre, et dogmatisa à Paris en 1372; mais on brûla plusieurs de ses membres avec leurs livres, et les autres disparurent. On lit dans la vie de Charles V, par Gaguin: « En mesme temps print fin quelque heresie ou superstition issue des Turlupins: c'estoit le nom des heretiques qui s'esjouissoient estre nommez de la compaignie des pauvres. Leurs livres et vestemens furent brulez au

plus est friant, riant, priant[53], plus celeste et delicieux que d'huyle! Et prendray aultant a gloire

marché aux pourceaux de Paris, hors la porte Saint-Honoré. » Dans la chronique des rois de France, sous Charles V, par du Tillet: « La superstitieuse religion des *Turlupins*, qui avoient donné nom à leur secte *la fraternité des pauvres*, fut condamnée et abolie, et leurs cérémonies, livres et habits, condamnez et brulez. » Enfin dans la chronologie de Genebrard : TURELUPIN *cynicorum sectam suscitantes de nuditate pudendorum et publico coïtu.* » C'est de là sans doute que vient le proverbe, *Malheureux comme Turlupin et ses enfants*, ou *Malheureux de nature, enfant de Turlupin.* Selon Le Duchat, leur vrai nom est *tirelupins*: « C'est ainsi, dit-il, qu'on doit lire dans Rabelais et par-tout ailleurs; et s'il l'écrit *tirelupins*, c'est qu'il étoit persuadé qu'ils avoient été nommés ainsi, parcequ'il sembloit qu'ils vécussent de lupins tirés par-ci, par-là...! Dans le volume 6 de Perceforest, il est parlé des *turpellins* et *turpellines*, comme d'une secte; ce qui fait que je ne doute pas, ajoute-t-il, que ce ne soit celle des *turlupins*, ainsi appelés par inversion de *turpellins*, fait de *turpis*, à cause du scandale que donnoit leur vie débordée. »

Quoi qu'il en soit, ce nom étoit déja connu et populaire, quand un farceur, nommé Henri Legrand, garçon boulanger à Paris, le prit en 1583, pour nom de théâtre, et le rendit plus fameux encore, en jouant des farces sous ce nom, pendant plus de cinquante ans : ce qui fit que *turlupin* devint depuis ce temps-là un nom appellatif. C'est ainsi que Hugues Guéru, comédien de l'hôtel de Bourgogne, prit le nom de *Gautier-Garguille*, et Dominique celui d'*Arlequin*. *Turlupin* signifie aujourd'hui *mauvais plaisant, bouffon froid et fade, qui fait rire par de mauvaises pointes, par des quolibets, des équivoques insipides.* D'où on a fait, dans le même sens, *turlupinade* et *turlupiner*, pour dire ou faire des turlupinades. « On appelle les mauvaises plaisanteries *turlupinades*, dit Ménage, d'un certain farceur appelé Turlupin, qui étoit le plaisant de la farce dans la troupe des comédiens de l'hôtel de Bourgogne, du temps que Bellerose étoit le chef de cette troupe. » Voyez note 54.

Il est encore d'autres *turlupins* qui ont dit du mal de Rabelais, de

qu'on die de moy que plus en vin aye despendu qu'en huyle, que feit Demosthenes quand de luy on disoyt que plus en huyle que en vin despen-

son vivant. « *Petrus Ramus* et *Petrus Gallandus*, dit Bernier, ne se sont pas fait une plus forte guerre qu'ils ne l'ont faite à notre docteur; aussi ne les a-t-il pas épargnés, car c'est d'eux qu'il parle dans le prologue du livre IV, où il demande ce qu'on fera de ce Rameau et de ce Galland, qui ont troublé toute l'université, et où il métamorphose ces deux *Pierres* en deux animaux pétrifiés, assez spirituellement pour le temps... Jean Calvin, l'hérésiarque, s'est pareillement déchaîné contre lui, dans un opuscule intitulé *de Scandalis*, où il prétend que l'Église romaine ne devoit pas lui pardonner ce qu'il avoit dit de ses superstitions et de ses moines : mais ce qu'il en dit vient du déplaisir et ressentiment du chagrin qu'il avoit de voir un homme qu'il avoit compté entre les siens, prendre une absolution de son apostasie, retourner dans l'ordre de Saint-Benoît, et demeurer dans le giron de l'Église, loin d'être hérétique, comme la plupart de ses ennemis l'ont publié. »

Nous n'avons pas connoissance cependant que tous ces *tirelupins* aient dit ou imprimé du mal des livres de Rabelais, à l'époque où il écrivoit ce prologue; et ce n'est que par anticipation que nous signalons Rameau et Galland. Quant à Calvin, il est certain qu'il s'est déchaîné contre lui dès 1533, dans la première de ses lettres, deux ans par conséquent avant l'impression du *Gargantua;* et que *Putherbe* étoit *enragé* contre lui, bien avant de publier son *Theotimus*, imprimé en 1549, puisque Rabelais l'appelle *Putherbe l'enraigé*, dans son quatrième livre, qui a paru en 1548.

[53] Allusion au second couplet de la troisième chanson de Marot, en rime couronnée. Du reste, il faut prendre garde que *friant*, *riant*, *priant*, ne sont pas des épithètes du mot *odeur*, substantif féminin; mais que ceci est dit à la manière du καλὸν Βασιλεύς des Grecs, et du *triste lupus* des Latins, comme s'il y avoit : *O combien plus est quelque chose de friant, riant, priant, de plus céleste et délicieux que l'huile!* (L.) — *Priant*, qui a du prix : c'est un jeu de mots. *Odeur* est ici masculin, comme le latin *odor*.

doyt[54]. A moy n'est que honneur et gloire d'estre dict et reputé bon gaultier[55] et bon compaignon : en ce nom, suis bien venu en toutes bonnes compaignies de pantagruelistes. A Demosthenes feut reproché, par ung chagrin, que ses oraisons sentoyent comme la serpieilliere d'ung ord et sale huylier. Pourtant, interpretez tous mes faictz et mes dictz en la perfectissime partie ; ayez en reverence le cerveau caseiforme[56] qui vous paist de

[54] Dépensoit. *Despendu*, trois lignes plus haut, dépensé.

[55] « Des raisons ridicules, dit Le Duchat, nous ont fait attacher à certains noms propres des idées particulières. Ainsi, le cocuage et le nom de *Jean* étant deux choses communes, les cocus ont été appelés *Jeans*. On a dit *Gautier* pour bon compagnon, par allusion à *gaudir ; Nicodème* pour sot, à cause de *nice* et de *nigaud ; Agnès* pour innocente, comme tenant de l'*agneau*. » Mais comme on appeloit *gaultiers* ou *gautiers* ceux qui habitoient les bois, du vieux mot françois *gault* ou *gaut*, bois, forêt, même mot que l'allemand *wald*, d'où tant de noms de lieux surnommés en *gault*, tels que *Saint-Cyr-en-Gault*, *Marcilly-en-Gault ;* comme, en outre, Favyn nous apprend qu'on appeloit *gautiers* les gens de factions ou *brigues*, les *brigands* qui faisoient leur retraite dans les bois, et de là ravageoient les campagnes, il est bien plus vraisemblable que ce n'est point par allusion à *gaudir*, mais dans le sens de *compagnon des bois*, de *tirelupin*, qu'on a dit *bon gaultier* pour *bon compagnon*. De là *Gautier-Garguille*, personnage de comédie, ou plutôt de farce, de *turlupinades*. Voyez *Tirelupin*, note 52 *.

[56] C'est ainsi que lit Le Duchat, qui dit avec raison que c'est un mot de la façon de Rabelais, composé de *caseus* et de *forma*, pour exprimer la ressemblance de la cervelle avec du fromage mou. D'autres lisent *cassiforme*, c'est-à-dire fait en forme de réseau, de membrane, du latin *cassis*, rets, filet, membrane. Nous préférons la première leçon, comme étant plus dans le goût de l'auteur.

ces belles bilevezees[57], et a vostre pouvoir tenez moi tousjours joyeulx.

Or esbaudissez vous, mes amours, et guayement lisez tout a l'aise du cors et au proufict des reins. Mais escoutaz, vietzdazes, que le maulubec vous trousque[58] : vous soubvienne de boyre a

[57] *Bille* est une balle, et *vezer* s'est dit pour souffler, de *veze* dans la signification de musette. De là *billevezée*, comme l'explique fort bien Furetière, pour *balle soufflée, pleine de vent*. De là *gros vezé*, dans Monet, pour *gros boursoufflé*. *Veze* est un mot fait par onomatopée. (L.) — Cette étymologie de *billevezée* est juste, mais celle de *veze* ne l'est pas : ce mot vient du latin *vesica*, vessie.

[58] Ci-dessous, liv. III, chap. XXVIII, *maulubec* signifie figurément un mal extraordinaire, une peste, une plaie envoyée d'en haut. Ici, de même que dans le prologue du livre II, c'est une imprécation familière au petit peuple de Languedoc. Laurent Joubert, qui avoit fait un long séjour à Montpellier, écrit *mauloubet*, c'est-à-dire *mauvais petit loup*, ce qui, selon lui, signifie *loup*, sorte de chancre ulcéré qui vient aux jambes. Pour moi, puisque Rabelais écrit constamment partout *maulubec*, je ne doute pas que ce mot ne doive s'entendre du chancre qui ronge la bouche et le nez, et qui, de là gagnant le cerveau, fait mourir promptement. Marot, élégie XI, appelle *maubec* la médisance, qui, dans le *Roman de la Rose*, est nommée *malebouche*. Le patois messin, qui dit *mau la bouche*, pour *mal à la bouche*, et *mau la tête*, pour *mal à la tête*, suppose que nos pères appeloient *mau le bec* un mal qui vient au bec ou à la bouche. J'oubliois de remarquer qu'au lieu que dans toutes les éditions modernes on lit ici *le maulubec vous trousse*, dans celles de 1535, de 1542 et de 1547, on lit *le maulubec vous trousque*, à la gasconne. (L.)

Maulubec, en patois gascon, signifie un mauvais chancre; ce qui s'adresse aux vérolés, que l'auteur apostrophe au commencement de ce prologue. Ce mot ne vient point de *mau le bec*, mal de la bouche; il vient du languedocien *màou-loubet*, chancre, ulcère qui vient aux jambes : il est composé de *maou*, mal, et *loubet*, louveteau, dimi-

my[59] pour la pareille, et je vous pleigeray[60] tout ares metys[61].

nutif de *loub*, loup : mal de loup. C'est ainsi que nous avons fait *loupe* de *loup*. De là cette imprécation, dans le même patois, *maouloubet te bire*, que le maulubec te vire, te tourne à l'envers, te trousse, comme dit Rabelais. Le Duchat dit ailleurs qu'il se peut que *trousquer* vienne de l'allemand *stricken*, étrangler, et qu'alors le maulubec seroit une espèce d'esquinancie. C'est encore une erreur : *trousquer* est notre mot *trousser*, prononcé à la gasconne, qui signifie à la lettre, enlever ou emporter en *trousse*, et qui vient de *trousse*.

59 A moi.

60 C'est-à-dire, et je vous ferai raison. *Pleiger*, vieux mot qui signifie répondre, faire raison, de *pleige*, qui s'est dit pour caution et répondant, d'où ces phrases, dans Nicot, *pleiger aucun*, fide jubere pro aliquo, *je le pleige de cent écus*, etc.

61 Expression gasconne qui signifie, tout à cette même heure, de *horâ metipsâ*. (L.) — En effet, on trouve dans le Dictionnaire toulousain des œuvres de Goudouli, *aro* ou *aros*, à cette heure; *aro metis*, tout à cette heure ; et dans le Dictionnaire languedocien, *aro*, *aros* ou *oros*, à présent; *aro-metis*, *aro-memo*, *aro-memeto*, tout-à-l'heure, dans l'instant : c'est donc d'*aros*, ou *aras metis*, que Rabelais a fait *ares metys*.

CHAPITRE PREMIER.

De la genealogie et anticquité de Gargantua.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Rabelais fait remonter la généalogie pantagruéline aux géants et à l'arche de Noé, qui fut le premier planteur de vignes, et le premier ivrogne; c'est une première allusion au penchant connu de Louis XII (qui est le vrai *Grand-gousier*) pour le vin. C'en est une aussi à la vanité des généalogies. C'est ainsi que, se raillant des écrivains qui faisoient des rois d'Espagne une généalogie suivie, en remontant jusqu'à Adam, et des rois de France une autre qui les faisoit descendre du roi Priam, il dit dans la prognostication pantagruéline, chap. v : « Et par adven« ture en l'arche de Noé, Triboulet estoit de la lignée des « roys de Castille, et Cailhette (autre fou de son temps) « du sang de Priam. » Bernier l'a bien remarqué : « L'auteur, dit-il, raille ouvertement des généalogies sans fin de petits particuliers, et même des grands, dont il appelle les titres et panchartes des fanfreluches, c'est-à-dire des pieds de mouches; car quant à ceux qui croyent qu'il a voulu y comprendre la maison de Lorraine, parcequ'elle se fait descendre des empereurs et de Godefroi de Bouillon, je ne puis me rendre à cette opinion, quoique Barclay (*in Euphormione*) semble avoir touché la même corde. »

Le Motteux l'a bien vu également : « Le premier chapitre, dit-il, parle de *la généalogie et antiquité de Gargantua*, sans nous donner pourtant la liste de ses ancêtres, au sujet de laquelle l'auteur nous renvoie à *la grande chronicque pantagruéline*, c'est-à-dire au premier chapitre du livre II, où « Vous entendrez plus au long comment les geands nas- « quirent en ce monde, et comment d'iceulx, par lignes « directes, yssit Gargantua, père de Pantagruel. » On peut regarder ce badinage comme une agréable raillerie de tous ceux qui semblent se chercher des ancêtres jusque dans l'histoire fabuleuse des géants ; mais on peut croire aussi que Rabelais avoit personnellement en vue le prince qu'il représente sous le nom de *Grandgousier*, père de Gargantua.... Gargantua et ses prédécesseurs sont représentés comme une race de *géants : c'est qu'ils sont rois*, et que les rois, dans un sens moral, sont des géants. On pourroit dire enfin que si Rabelais a fait de Grandgousier, de Gargantua, de Pantagruel, des personnages gigantesques, c'est par une imitation ironique des romans de son temps. »

Rabelais en effet n'est point l'inventeur du personnage mythologique de Gargantua, la tradition de ses exploits étoit répandue particulièrement en Touraine, en Anjou, en Poitou, et dans le duché de Retz, bien long-temps avant qu'il songeât à faire de ce héros gigantesque le prototype de son roman. Sa fable ou sa légende est encore populaire dans toute la France, et peut-être dans toute l'Europe, et fait partie de la Bibliothèque Bleue, depuis un temps immémorial.

Cette généalogie, trouvée dans un tombeau de bronze, *long sans mesure, et qui entre fort avant dans les exclusses de Vienne*, annonce une suite d'hommes grands et illustres (celle des rois de France), dont l'auteur creuse les tombeaux jusque dans les écluses de la rivière de Vienne, en

Chinonois, son pays natal. Il en fait aussi le berceau des héros de son roman. L'inscription *hìc bibitur* (ici l'on boit), avec les neuf flacons qui l'accompagnent, indique bien que l'auteur va entretenir ses lecteurs des amis de la bouteille.

Je vous remectz[1] a la grande chronicque pantagrueline, a congnoistre la genealogie et anticquité d'ond[2] nous est venu Gargantua. En icelle vous entendrez plus au long comment les geands nasquirent en ce monde, et comment d'iceulx, par lignes directes, yssit[3] Gargantua, pere de Pantagruel : et ne vous faschera si pour le present je m'en deporte. Combien que la chose soit telle que, tant plus seroit remembree[4], tant plus elle plairoit a vos seigneuries : comme vous avez l'authorité de Platon *in Philebo*[5], et *Gorgias*, et de Flacce[6], qui dict estre aulcuns propous, telz que

[1] C'est-à-dire à l'histoire de Pantagruel. Voy. le premier chapitre du *Pantagruel*.

[2] Pour *dont;* ce qui prouve que *dont* vient de *de unde.*

[3] Sortit. Du latin *exiit.*

[4] Remémorée, répétée : les Italiens disent encore *rimembrare.*

[5] *Philebus* et *Gorgias* sont les titres de deux dialogues de Platon. *Philebus* signifie, en grec, qui aime la jeunesse, de φίλος, ami, et ἥβη, jeunesse. Gorgias de Leontium, ville de Sicile, étoit un philosophe et un orateur célèbre, qui fut le maître d'Isocrate et de plusieurs autres rhéteurs. Il vivoit environ quatre cents ans avant Jésus-Christ.

[6] *Flacce* est le grand poëte Horace (*Horatius Flaccus*), qui dit en

ceulx cy sans doubte, qui plus sont delectables quand plus souvent sont redictz.

Pleuct a Dieu qu'ung chascun sceust aussi certainement sa genealogie, depuis l'arche de Noé jusques a cet eage. Je pense que plusieurs sont aujourd'huy empereurs, roys, ducz, princes, et papes en la terre, lesquelz sont descenduz de quelques porteurs de rogatons, et de coustrez[7]. Comme, au rebours, plusieurs sont gueux de l'hostiere[8], souffreteux et miserables, lesquelz sont descenduz de sang et ligne de grands roys et empereurs;

effet, dans *l'Art poétique*, vers 365:

> Hæc placuit semel, hæc decies repetita placebit.

Cette chose a plu une fois; cette autre, répétée dix fois, plaira encore.

[7] Et de cotrets.

[8] Rabelais, dit Ginguené, avoit à cœur ces changements d'état entre les gueux et les rois. Il y revient encore, liv. I, chap. XXX. Cidessous on lit de même, liv. V, chap. XI, *entrans en leur tapinaudiere, nous dict un gueux de l'hostiere*. Un caimand (un mendiant) qui va fleureter les *huis* des maisons, dit Pasquier, liv. VIII, ch. XLII, et liv. VII, chap. XXXIX de ses *Recherches*. Furetière, au mot *gueux*, dit la même chose. Tous deux se trompent, comme l'observe Le Duchat: un gueux de l'hostiere, c'est un gueux de l'hôpital. En effet, Oudin et Duez, dans leurs *Dictionnaires françois-italien* et *françois-espagnol*, rendent les mots *hostiere* et *ostiere*, en italien par *hospedale*, en espagnol par *hospital*. Ainsi ce mot n'est pas dérivé d'*ostium*, porte, et ne signifie pas un mendiant qui va gueusant de porte en porte, *mendicus ostiarius*, *qui vadit ad ostia*, *vel ostiatim*; il vient d'*hospitium*, hospice, et signifie un gueux d'hôpital. Ainsi *ostiere* ne signifie pas porte, comme le croit M. Roquefort, d'après cette fausse étymologie.

attendu l'admirable transport des regnes et empires :

Des Assyriens, es Medes;
Des Medes, es Perses;
Des Perses, es Macedones;
Des Macedones, es Romains;
Des Romains, es Grecz;
Des Grecz, es Françoyz[9].

Et pour vous donner a entendre de moy, qui parle, je cuyde que soye descendu de quelque riche roy, ou prince, au temps jadis. Car oncques ne veistes homme qui eust plus grande affection d'estre roy et riche que moi : affin de faire grand chiere, pas ne travailler, point ne me soucier, et bien enrichir mes amys, et tous gens de bien et de sçavoir. Mais, en ce, je me reconforte, que en l'aultre monde je le seray; voyre plus grand que de present ne l'auseroye soubhaitter. Vous,

[9] L'empire en effet, après la défaite de Philippe, de Persée, d'Antiochus, passa des Macédoniens aux Romains; car les rois grecs de Syrie et d'Égypte étoient Macédoniens d'origine. Il entend donc par *Grecz*, les Grecs du Bas-Empire, et il fait allusion au titre d'empereurs d'Occident qu'ont porté Charlemagne et Louis-le-Débonnaire de 798 à 840, aux empereurs françois qui ont régné à Constantinople depuis Baudouin, en 1203 jusqu'en 1261, et peut-être aussi au titre d'empereur d'Orient que Léon X avoit promis à François I[er] lors du concordat, et à la prétention que Charles VIII avoit eue à ce titre, lors de la conquête de Naples. *Macedones* est ici pour *Macédoniens*.

en telle ou meilleure pensee, reconfortez vostre malheur, et beuvez fraiz si faire se peult.

Retournant a noz moutons[10], je dy que, par don souverain des cieulx, nous ha esté reservee[11] l'anticquité et genealogie de Gargantua, plus entiere que nulle aultre; exceptez celle du Messias, dont je ne parle, car il ne me appartient: aussi les diables (ce sont les calumniateurs et capharts) s'y opposent[12]. Et feut trouvee par Jean Audeau,

[10] Il dit de même, au chapitre II du livre I, *retournoit a ses moutons;* et, liv. III, chap. XXXIII, *retournons a noz moutons.* C'est un proverbe pris de la *Farce* de Patelin, dans laquelle est introduit un marchand drapier, qui, en plaidant contre son berger pour des moutons que ce berger lui avoit volés, sortoit de fois à autre de son propos, pour parler d'un drap que l'avocat de sa partie lui avoit volé aussi; ce qui obligea le juge d'ordonner au drapier de retourner à ses moutons. (L.)

[11] Conservée.

[12] Ce passage explique celui du chapitre v du livre V, où il est dit: *aultres porter le trophée d'ung calumniateur.* C'est l'ordre de Saint-Michel, sur le collier duquel cet archange est représenté terrassant le diable, qui est appelé le calomniateur ou le père du mensonge: *diable* même, ou plutôt διάβολος, en grec, signifie calomniateur. *Caffard* ou *cafard,* que Nicod prétend devoir être écrit *caphard,* signifie proprement moine ou prêtre hypocrite, qui loge l'hypocrisie sous son capuchon ou son aumusse, comme le dit notre auteur, strophe II des Fanfreluches: l'aumusse étoit autrefois une espèce de capuchon. Le Duchat a raison de croire que ce mot vient de *caphardum,* employé dans la signification de *cape* ou manteau à capuchon, titre x, § 7 des Statuts de la faculté des arts de l'université de Vienne en Autriche. *Caphardum* étant un habit monacal, il n'est pas surprenant, dit-il, que les moines aient été nommés *caphards,* et qu'ayant toujours été accusés d'hypocrisie, *caphard* soit devenu le synonyme d'hy-

en ung pré qu'il avoit pres l'arceau Gualeau, au dessoubz de l'Olive, tirant a Narsay[13]. Duquel faisant lever les fossez[14], toucharent les piocheurs de leurs marres ung grand tombeau de bronze, long sans mesure : car oncques n'en trouvarent le bout, parce qu'il entroit trop avant les excluses de Vienne[15]. Icelluy ouvrans en certain lieu signé[16] au dessus d'ung goubelet, a l'entour duquel estoit escript en lettres etrusques *hic bibitur,* trouvarent neuf flaccons, en tel ordre[17] qu'on assied les

pocrite. *Capharder, caffarder* ou *cafarder,* c'est agir ou parler en hypocrite, en cafard. Ainsi *caphard* vient de *cape,* comme *cagot* de *cagoule,* qui vient lui-même de *cucullus,* capuchon. Il entend donc, par *caphards* et par *cagots,* les gens à *capuchon,* à *cagoule,* comme il les nomme ailleurs les moines mendiants. La finale *ard* est le mot allemand *hard,* dur, rude, fort, gros, grand.

[13] Ces lieux sont près de Chinon, en Touraine. (Voy. la carte du Chinonois). Ainsi Le Duchat se trompe certainement quand il croit que Rabelais fait ici allusion aux tombes de Civaux en Poitou. Il semble que c'est de cet *arceau* qu'il dit, liv. V, chap. xxxv, où il vante l'antiquité de Chinon : « Ainsi descendismes soubz terre par ung ar-« ceau incrusté de plastre painct au dehors rudement d'une danse de « femmes et de satyres, accompaignans le vieil Silenus, riant sur « son asne ; » et que ce Silène est Rabelais lui-même : car qui dit *Rabelais,* comme le remarque très bien Le Motteux, dit une espèce de *Silenus riant* et montrant les dents à tout le monde.

[14] Faisant curer, nettoyer les fossés, les piocheurs touchèrent. Remarquez qu'au temps de Rabelais, les prétérits étoient en *arent* et non en *erent :* ce qui est plus conforme aux prétérits latins contractés en *ârunt.*

[15] Les écluses de la Vienne. La Vienne est une rivière qui passe à Chinon, ville natale de l'auteur. — [16] *Signé* pour marqué.

[17] Non pas toutes sur une ligne, comme en quelques endroits et à

quilles en Gascoigne. Desquelz celluy qui au milieu estoit couvroit ung gros, gras, grand, gris, joly, petit, moisy livret, plus mais non mieulx sentent que roses[18].

En icelluy feut ladicte genealogie trouvee, escripte au long de lettres cancellaresques[19], non en papier, non en parchemin, non en cere; mais

certain jeu, mais sur trois lignes parallèles, trois quilles sur chaque ligne. (L.)

[18] C'est-à-dire *non mieux sentant que roses:* c'est ainsi qu'il met ailleurs *respondent* pour respondant, et qu'il écrit en *ent* tous les participes présents qui font *ens* en latin. Regnier, sat. X, a adopté cette expression proverbiale dans les vers suivants :

> Ainsi ce personnage, en magnifique arroy,
> Marchant *pedetentim* s'en vint jusques à moy,
> Qui sentis à son nez, à ses lévres descloses,
> Qu'il fleuroit bien plus fort, mais non pas mieux que roses.

[19] C'est l'écriture dont on se servoit dans les expéditions de la chancellerie du pape, ce qui revient assez à la lettre que nous appelons *italique.* Naudé, pag. 318 de son *Addition à l'Histoire de Louis XI*, dit qu'Alde Manuce « inventa sa lettre couchée, appelée, dans les privilèges qu'il obtint des papes pour s'en pouvoir servir lui seul, *character cursivus seu cancellarius.* » Le mot *cancellaresque* est emprunté des Italiens, qui disent *lettera cancellaresca*, et qui en ont de plus d'une sorte, dont on peut voir des exemples dans le petit livre in-4° de Jean-Antoine Tagliente, Venise, 1548. (L.) — Il vient, ajoute Le Duchat dans Ménage, du latin *cancelli*, qui signifie un treillis. Ce que Rabelais entend par là, ce sont des caractères pratiqués dans des treillis ou cadres, comme sont toutes les lettres romaines majuscules, comme A, et toutes les autres lettres de cette espèce, parceque, pour les rendre bien proportionnées, il faut pour chacune tracer un treillis pareil; la première ligne des lettres de la chancellerie romaine est toute composée de cette sorte de caractères.

en escorce d'ulmeau[20], tant toutesfoys usees par vetusté, que a peine en pouvoit on troys recongnoistre de ranc.

Je (combien que indigne) y feuz appellé; et, a grand renfort de bezicles, practiquant l'art dont on peult lire lettres non apparentes, comme enseigne Aristoteles, la translatay, ainsi que veoir pourrez en pantagruelisant, c'est a dire beuvans a gré, et lisans les gestes horrificques de Pantagruel. A la fin du livre estoit ung petit traicté intitulé *les Fanfreluches antidotees*[21]. Les ratz et blat-

[20] C'est-à-dire d'ormeau, du latin *ulmus*. On sait qu'avant l'invention du papier, on écrivoit sur des écorces d'orme, ou plutôt de tilleul : *tilia*, tilleul, signifie, dans Pline, la peau déliée qui est entre l'écorce et le bois, sur laquelle on écrivoit; *liber*, livre, volume, avoit aussi la même signification. Ainsi la fable de cette généalogie *escripte en escorce d'ulmeau*, et de cette inscription *en lettres etrusques*, n'a été imaginée par l'auteur que pour nous persuader de l'antiquité de l'une et de l'autre.

[21] C'est-à-dire balivernes, fariboles, sornettes ou contes bleus, qui servent d'antidote et de passe-port au poison que renferme le roman historique et satirique de Rabelais. En effet, comme le dit de Marsy, tout ce chapitre n'est qu'un tissu de coq-à-l'âne. *Fanfreluches*, autrefois *fanfelues* et *farfelues*, sont, dans le sens propre, des feuilles que le vent emporte, selon Guiet; dans Bernier, des flammèches qui s'élèvent en l'air quand on brûle des feuilles, ou du papier, ou des chénevottes, ou quelque chose d'aussi léger; et, dans le sens figuré, des babioles, des bagatelles, des badinages, des sornettes. Selon l'Alphabet de l'auteur, ce sont certains petits pieds de mouches que font ceux qui ne savent pas écrire, et qui chafourent le papier. Selon Oudin et Duez, ce sont des folies, des rêveries, des enfantillages, des babioles, des bagatelles, des facéties. Mais la définition la plus sûre est celle qu'en donne le dictionnaire de La Crusca. La voici :

tes[22], ou, affin que je ne mente, aultres malignes bestes avoyent brousté le commencement: le reste

Fanfaluca. *La frasca secca, le cui frondi abbrucianate si levano in aria. Lat.* stipula volans. *E da questa similitudine si dicono fanfaluche, le cose del mondo fondate in aria.* Ce mot, qui se dit en italien *fanfaluche* pour *farfaluche*, flammèches, feuilles que le vent emporte, sornettes, d'où *fanfalucare*, dire des fanfreluches ou des sornettes, vient de *fanfala* pour *farfalla*, autre mot italien qui signifie papillon, d'où nous avons fait *parpaillots*, dans le sens d'hérétiques, qu'on brûloit autrefois aussi facilement que des papillons qui s'approchent trop près de la chandelle. C'est par la même raison qu'on dit encore proverbialement *sentir le fagot*, pour dire *être suspect d'hérésie, passer pour hérétique*. Ces deux expressions viennent de la persécution qui s'éleva contre les protestants sous François I[er], « qui les faisoit suspendre à l'Estrapade sur des bûchers, pour donner à sa cour et savourer plus long-temps le plaisir barbare de leur supplice intermittent, et qui extermina par le glaive la population protestante de deux villes entières. » Le premier qui fut brûlé vif, par arrêt du parlement de Paris, fut Jacques de Pavanes, le 29 mars 1525. Cette persécution dura trente-sept années consécutives. Rabelais y fait souvent des allusions. Ces fanfreluches, avec l'histoire de leur découverte, dit Le Motteux, pourront divertir ceux qui savent combien il s'en faut que tous les anciens manuscrits soient authentiques. » « Ce terme *antidotées*, dit l'abbé de Marsy, semble insinuer que le lecteur ne laissera pas de découvrir dans ces Fanfreluches quelques vérités qui serviront d'*antidote* et de correctif à tant d'impertinences apparentes. » Ce titre de *Fanfreluches* est le même que celui des *Farfalloni de gli antichi historici notati del Lancellotti*, Venise, 1636, in-8°; et semble expliqué et traduit par celui des *Balivernes* d'Eutrapel, Paris, 1549, par Noël Dufail, un des premiers imitateurs de Rabelais, et qui, à son exemple, changea son nom en celui de *Leon la Dulfi*, par anagramme.

[22] La blatte est un insecte domestique qui ronge, comme on sait, les étoffes et les livres. « Quand Rabelais, dit l'abbé de Marsy, ajoute que les lettres de cette prétendue généalogie étoient *tant usees par vetusté, que a peine en pouvoit on troys recognoistre de ranc*, et qu'il

j'ay cy dessoubz adjousté, par reverence de l'anticquaille.

y employa *grands renfort de bezicles*, il insinue par là combien il y a peu de fond à faire sur la plupart des titres généalogiques. Lorsqu'il dit plus bas que les *ratz et blattes, ou aultres malignes bestes* ont brouté le commencement du petit traité des Fanfreluches, n'auroit-il point encore en vue les falsifications qui se commettent en matière de chartres, de vieux diplômes et même de canons antiques, comme a fait un Gratien, et d'autres imposteurs insignes? »

CHAPITRE II.

Les Fanfreluches antidotees, trouvees en ung monument anticque.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ce petit poëme, où l'auteur a affecté d'être plus inintelligible encore que dans le reste de son roman, en est comme l'abrégé et le prologue général; c'est un tableau historique des principaux événements des deux premiers régnes sous lesquels l'auteur a vécu, et une prophétie du régne suivant, faite à l'imitation de celle de la quatrième églogue de Virgile, ou une *énigme en prophétie*, comme il intitule le chapitre LVIII du livre I. Il a été jugé bien différemment par les commentateurs, qui n'ont pas même essayé d'expliquer cette énigme qu'ils regardoient comme indéchiffrable, et se sont vengés de sa prudente obscurité par le mépris; trouvant plus court, comme bien d'autres, de mépriser ce qu'ils n'entendoient pas, que de chercher à l'entendre. Bernier, Le Motteux, La Croze, et l'abbé de Marsy, sont les seuls qui en ont entrevu l'allégorie. L'abbé Pérau, dans son édition, s'est contenté d'en rapporter trois stances. « Tout ce qui est contenu dans ce chapitre, dit-il, est une critique dans le goût des prophéties de Nostradamus. Il semble que l'auteur, déja si obscur dans la totalité

de son roman, ait affecté d'être encore plus inintelligible dans ce poëme, qu'il a sans doute forgé à plaisir pour embarrasser une certaine espèce de lecteurs qui se piquent mal-à-propos de subtilité. » L'abbé de Marsy en a retranché la moitié, parceque la lecture du reste ne devoit, en aucune manière, selon lui, intéresser la curiosité. Le Duchat, si prodigue de notes dans les autres chapitres, n'en a fait qu'un petit nombre, et toutes grammaticales, sur ce chapitre.

« Cette pièce, dit-il, est un panneau tendu par Rabelais à ses lecteurs, qui se piqueront mal-à-propos de subtilité. Il auroit été lui-même fort embarrassé s'il lui avoit fallu déchiffrer ses Fanfreluches antidotées. On a beau dire qu'il les a qualifiées de la sorte, à cause de l'obscurité qu'il y a répandue, pour leur servir d'antidote contre le scandale qu'elles auroient causé, si elles avoient été plus intelligibles; je réponds qu'il prévoyoit fort bien que ce seroit cette obscurité même qui animeroit davantage les curieux à vouloir en pénétrer le mystère. Tel est le tour d'esprit de certains hommes, que plus les difficultés sont grandes, plus ils recherchent l'honneur de les surmonter. Les prophéties de Nostradamus, faites vraisemblablement à l'imitation des Fanfreluches, n'ont-elles pas trouvé des commentaires? N'a-t-on pas vu diverses explications de la fameuse énigme de Bologne, *Ælia Lelia Crispis?* Joseph Scaliger avoit coutume de dire que Calvin étoit bien sage de n'avoir point écrit sur l'*Apocalypse.* Pour moi, sans comparer en profane les Fanfreluches avec l'ouvrage de saint Jean, je tiendrai toujours pour sages ceux qui n'entreprendront pas de les éclaircir. Permis d'y faire des notes grammaticales; mais huée et dérision éternelle à quiconque en fera d'historiques, et, les ayant faites, les publiera. »

Quoique Le Duchat, dans son orgueilleuse présomption, parle avec assez de mépris de ceux qui entrepren-

dront d'expliquer les *Fanfreluches antidotées;* quoique le dernier éditeur de Rabelais, à son exemple, prétende que « c'est un véritable amphigouri, dont il seroit ridicule de vouloir pénétrer le sens, » cela ne nous a pas empêchés d'en tenter non seulement l'explication grammaticale, mais historique : c'est au lecteur à décider si nous avons dissipé les ténèbres dont l'auteur s'est environné à dessein, et si nous avons trouvé, comme nous le croyons, le mot d'une énigme qu'il avoit tant d'intérêt à cacher. Au reste, Le Duchat lui-même, malgré l'espèce d'anathème qu'il lance contre ceux qui oseront chercher à percer ce mystère, ne peut s'empêcher plus bas de reproduire quelques explications données, dit-il, par *les devineurs*, et de citer quelques endroits de la lettre qui suit, laquelle n'a été publiée en entier qu'après sa mort, dans l'édition de 1741.

Lettre de M. La Croze à M. Le Duchat.

« Monsieur, je vais, puisque vous le souhaitez, mettre « par écrit ce que j'ai eu l'honneur de vous dire en conver- « sation sur les *Fanfreluches antidotées* de Rabelais. Je ne « me vante pas de les entendre dans toutes leurs parties, « quoique je ne doute nullement que l'auteur avoit par-de- « vers soi un sens historique, auquel l'obscurité servoit « d'antidote, à cause du danger qu'il y auroit eu à parler « plus clairement. C'est apparemment pour cela qu'il a « employé le mot *Fanfreluches*, qui signifie souvent un « papillon qui périt par le feu, venant se brûler soi-même « à la chandelle.

« Il n'y a dans ce petit poëme qu'une stance qui me pa- « roisse fort intelligible : sur les autres je n'ai que quelques « conjectures dont je ne suis guère content ; cette stance est « la sixième, qui ne peut être entendue que de *Jean Hus* « et du concile de Constance.

> Pour les matter survint Q. B. qui clope.

« Ce Q. B. est *Jean Hus*, dont le nom, écrit par ses lettres « initiales, I. H., fait en grec (car ces deux lettres sont également grecques et latines) le nombre dix-huit. I. est 10, « et H. 8. Q. B. est le même nombre en latin. Q. est la « seizième lettre de l'alphabet, et B. la seconde. Or, 16 et 2 « font 18; ce qui répond aux lettres initiales I. H., lues « selon l'arithmétique grecque. Q. B. qui clope, comme « qui diroit, *qui claudicat in fide*, expression des théologiens « scolastiques, pour désigner un homme qui erre dans la « foi.

> Au saufconduict des mystes sansonnetz.

« *Jean Hus* vint à Constance, sous le sauf-conduit de l'em- « pereur, et des mystes ou prélats, selon la signification du « mot grec *mysta*. *Sansonnetz*, jaseurs comme sont tous les « théologiens scolastiques.

> Le tamiseur, cousin du grand cyclope,
> Les massacra, chascun mousche son nez.

« *Polyphême*, le grand cyclope, demeuroit au pied du mont « *Etna*, où sont, selon la mythologie, les forges de Vulcain. « Ainsi ce tamiseur est le feu, à qui les poëtes donnent le « nom de Vulcain. Il n'y a point de *tamiseur* plus prompt « que le feu, qui réduit tout en cendres, et qui effective- « ment massacra *Jean Hus* et *Jérôme de Prague*. *Chascun* « *mousche son nez*, c'est-à-dire que l'on prenne garde à soi.

> En ce gueret peu de boulgrins sont nayz
> Qu'on n'ayt berné sus le moulin a tan.

« *En ce guéret*, dans ce lieu, c'est-à-dire dans l'enceinte de « l'Église romaine. *Peu de boulgrins sont nayz:* il a paru peu « d'hérétiques. Vous savez que c'est ainsi que, dans les sié-

« cles 14 et 15, on a appelé ceux qui s'opposoient aux dog-
« mes de l'Église romaine. *Qu'on n'ayt berné sus le moulin a*
« *tan*, qu'on n'ait réduits en cendres.

Courez-y tous et a l'arme sonnez,
Plus y aurez que n'y eustes antan.

« Courez à un concile que l'on promet, vous y serez traités
« encore plus rudement qu'à Constance.

« Je ne vous parlerai point ici de mes autres conjectures.
« Vous les trouveriez peut-être frivoles, et je ne m'y oppo-
« serois pas. J'aime mieux vous les dire de bouche, lorsque
« l'occasion s'en présentera. J'ai l'honneur d'être, etc. »

Le Motteux n'a dit qu'un mot de cette énigme, mais ce mot suffit pour faire voir qu'il la croyoit comme nous pleine d'allusions aux affaires de la religion. « Tout le monde, dit-il, savoit que Calvin ayant dédié son *Institution chrétienne* à François Ier, en 1534, les bigots qui environnoient ce prince avoient artificieusement empêché qu'il ne la lût. Rabelais avoit lieu de craindre que son ouvrage n'eût le même sort; et ce fut cette considération, au moins en partie, qui l'obligea à n'y produire ses sentiments que d'une manière mystérieuse. Aussi l'ouvrage fut-il lu au roi, en dépit de tous ceux qui le lui représentoient comme un livre hérétique... Les sentiments de l'auteur n'y sont pourtant pas tellement enveloppés sous l'allégorie que les gens d'esprit ne comprissent assez bien ce qu'il vouloit dire; car il n'y a pas jusqu'à ses *Fanfreluches antidotées*, qui ne fassent apercevoir qu'il avoit en vue les affaires de religion, ainsi qu'il l'avoit dit lui-même dès le prologue. La première stance de ces Fanfreluches est un galimàtias fait exprès pour donner le change à certains lecteurs; mais on voit clairement dans la seconde qu'il s'agit de Calvin et du pape. *Le creux où l'on pêche aux gardons*, c'est le lac de Genève. Je n'ai pas le temps d'examiner les stances suivantes.

Il y en a cependant quelques unes dont je crois que je pourrois donner l'explication. »

De Missy, qui a traduit les remarques de Le Motteux sur Rabelais, et fait des contre-remarques, ajoute celle-ci sur cet endroit : « Il faut convenir que le pape et quelqu'un des réformateurs y sont désignés assez intelligiblement ; et que si Calvin y est traité de *maroufle*, c'est d'une manière ironique où l'on ne découvre rien moins que les sentiments d'un ennemi de la réformation. Rabelais étoit pour elle ; il écrivoit pour elle. »

« En lisant Rabelais, dit l'abbé Pérau, il n'est guère possible de douter que l'auteur, dans le fond de l'ame, ne fût partisan de la nouvelle réforme ; et qu'il n'eût souhaité de tout son cœur la voir triompher en France, ainsi qu'il paroît au liv. I, chap. II, et en d'autres endroits. Mais c'est parcequ'il étoit fâché d'être à-la-fois cordelier, bénédictin, et prêtre, et qu'il eût voulu redevenir laïque. Voilà la vraie source de tout ce qu'il a mis dans ses ouvrages en faveur de la religion réformée ; la vraie raison étoit dans son cœur, et non dans son esprit. »

Bernier pensoit aussi que ce petit poëme, que nous regardons comme l'esquisse de tout le roman de Gargantua et de Pantagruel, étoit un tableau allégorique et satirique de l'histoire du temps. « Ces Fanfreluches, dit-il, qu'il appelle *antidotées*, peut-être pour avertir de se garder des mangeries de la cour de Rome... ; c'est une excellente pièce, si on en avoit une bonne clef, et d'autant meilleure, qu'elle comprend toutes les affaires de l'Europe chrétienne. »

« Voici une pièce, dit l'abbé de Marsy, d'un caractère fort singulier. C'est une énigme presque impénétrable ; et quiconque tenteroit de l'expliquer d'un bout à l'autre succomberoit infailliblement sous l'entreprise... Je supplie les lecteurs de ne point s'effrayer de son obscurité... qu'ils sachent que dans le siècle même de Rabelais, cette pièce étoit

une énigme... Je ne pense pas tout-à-fait cependant comme Le Duchat, et, malgré l'obscurité qui régne dans les Fanfreluches, je suis persuadé qu'on peut y découvrir plusieurs allusions historiques. Ainsi les menaces de ce commentateur ne m'empêcheront pas de hasarder quelques conjectures sur les endroits qui m'ont paru plus intelligibles. » De Marsy cherche en effet à en expliquer quelques uns, mais il n'a réussi que pour celui qui regarde Calvin. Il rapporte ensuite la lettre de La Croze, pour donner quelque idée du dessein général de ce poëme, dont Le Duchat, dit-il, n'a pas jugé avec tout le discernement dont il étoit capable; et il ajoute: « Il est surprenant qu'un aussi savant homme que La Croze ait borné à si peu de choses ses découvertes. Son commentaire arithmétique est cent fois plus obscur que le texte de Rabelais. Sans prétendre trouver les lettres I. H. dans la combinaison forcée de Q. B., il devoit se contenter d'appliquer les paroles du texte à Jean Hus, dont Rabelais se contente de désigner la personne, sans chercher à désigner son nom. » On verra plus bas que La Croze et de Marsy se trompent, et que cet endroit des Fanfreluches se rapporte au chancelier Duprat.

Nous avons divisé ce poëme en trois paragraphes: le premier comprend les strophes qui concernent le régne de Louis XII; le second, celles qui font allusion au régne de François Ier; le troisième, celles de la prophétie relative au régne de Henri II.

§ I. RÈGNE DE LOUIS XII.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

DE LA PREMIÈRE STROPHE.

Il est venu le grand vainqueur des Cimbres, c'est-à-dire Jules II, vainqueur des ennemis du saint-siège; il sembloit passer par l'air, pour la rapidité de sa course. On a rempli toutes les oreilles du bruit de sa venue. Dès que le sol de la Grande-Bretagne fut arrosé d'une pluie de beurre et de fromage qu'il y fit tomber, l'île entière s'écria: « Hé! de grace, secourez-le, car sa longue barbe est toute chargée de sueur et de poussière, ou, pour le moins, prêtez-lui aide et assistance. »

◌, i? enu [1] le grand dompteur [2] des Cimbres,
: :' sant par l'aer, de paour de la rousee,

[1] C'est-à-dire,

> Voici venu le grand dompteur des Cimbres,
> Passant par l'aer, de paour de la rousee,
> De sa venue on ha remply les timbres,
> Le beurre fraiz, etc.

Les premières lettres de ces quatre vers manquent, parceque les *ratz et blattes, ou aultres malignes bestes, en avoyent brousté le commencement.* Mais on devine bien que c'est une supercherie de l'auteur, pour rendre plus vraisemblable la découverte de ce petit poëme *en ung monument anticque*, et pour ôter au lecteur toute envie d'y chercher des allusions aux affaires du temps, ce qui ne lui a que trop généralement réussi. On reconnoîtra facilement, dit le dernier éditeur, que Rabelais a supprimé à dessein le commencement de cette pièce, pour en augmenter l'obscurité, et tourmenter la curiosité du lecteur.

[2] * Bernier croit que ce qu'il dit *du grand dompteur des Cimbres* doit s'entendre des victoires de Charles-Quint sur les Allemands.

:. sa venue on ha remply les timbres,
:!. beurre fraiz[3], tumbant par une housee[4],

Mais c'est évidemment Jules II, qui, n'étant alors que simple évêque, fut envoyé par le pape Sixte IV, son oncle, à la tête des troupes ecclésiastiques, contre les révoltés en *Ombrie*, qu'il dompta. « Il fit « même passer au fil de l'épée les habitants de la ville de Spolete « capitale de l'Ombrie. » *Vie de Laurent de Médicis*, par William Roscoé, tom. I, chap. III, p. 186. « Jules II, dit le Dictionnaire historique, fut honoré de la pourpre en 1471, par le pape Sixte IV, son oncle, qui lui confia la conduite des troupes ecclésiastiques contre les peuples révoltés en Ombrie... Ayant succédé à Pie III, en 1503, il se fit appeler *Jules* (son nom étoit Julien de La Rovère). Comme il avoit les inclinations guerrières, ses ennemis répandirent qu'il avoit pris ce nom en mémoire de Jules César. Tout entier aux armes et à la politique, il ne chercha, dans la puissance spirituelle, que le moyen d'accroître le pouvoir temporel. Il jeta un jour dans le Tibre les clefs de saint Pierre, pour ne se servir, dit-il, que de l'épée de saint Paul; et on lit, dans la vie de Michel-Ange, un second trait semblable qui confirme le premier. Le pape l'avoit chargé de jeter en fonte sa statue. L'artiste le modela en terre. Ne sachant que mettre dans la main gauche du pontife, il lui dit : « Voulez-vous, saint-père, que je vous fasse tenir un livre?—Non, répondit le pape; une épée : je la sais mieux manier. » Voy. aussi Bayle, sur ce pape guerrier. Mais c'est sur-tout pour avoir dompté les Vénitiens, que Jules II avoit excommuniés, et auxquels il donna l'absolution moyennant une partie de la Romagne, après la fameuse ligue de Cambrai, ourdie contre eux par lui en 1508, avec Louis XII, qui les vainquit en 1509, à Agnadel, et avec l'empereur Maximilien et le roi d'Arragon, que Rabelais le nomme ici *le grand dompteur des Cimbres*: les Cimbres, qui avoient envahi le pays des Vénètes, ayant été également domptés par Marius, l'an 652 de Rome. « Les auteurs, dit Pelloutier, *Hist. des Celtes*, tom. I, pag. 163 (en citant Étienne de Byzance et Pline, liv. III, chap. XIV), placent les Cimbres non seulement dans la province qui a conservé le nom d'Ombrie, mais le long du Pô, dans le pays de Venise. »

[3] Allusion plaisante à cette galéasse, chargée de fromages, de

Duquel quand feut la grand' mer arrousee[5],
Cria tout hault: Hers[6], par grace, peschez le,

jambons, de vins, etc., que Jules II envoya au roi d'Angleterre, pour l'entraîner dans la guerre contre Louis XII. « Jules II, dit le même Dictionnaire que nous venons de citer, n'ayant plus besoin des François (contre les Vénitiens ses ennemis), qu'il n'aimoit pas d'ailleurs, parcequ'ils avoient traversé son élection au pontificat, pour y porter le cardinal d'Amboise, se ligua contre eux la même année (en 1510), avec les Suisses, avec le roi d'Arragon, et avec Henri VIII, roi d'Angleterre. Il n'étoit pas de l'intérêt des Anglois de faire la guerre à la France; ils y furent entraînés par une galéasse chargée de vins grecs, de fromages et de jambons, que le pape envoya à Londres, précisément à l'ouverture du parlement. Le roi et les membres du parlement, à qui l'on distribua ces présents, s'empressèrent tous de servir le ressentiment du pontife. Le pape, ne trouvant aucun prétexte de rupture ouverte avec Louis XII, lui fit demander quelques villes sur lesquelles le saint-siège prétendoit avoir des droits: Louis les refusa et fut excommunié. Le pape assiégea la Mirandole en personne. On vit ce pontife septuagénaire, le casque en tête et la cuirasse sur le dos, visiter les ouvrages, presser les travaux, et entrer en vainqueur par la brèche, le 20 janvier 1511. Sa fortune changea tout-à-coup. Trivulce, général des troupes françoises, s'empara de Bologne. Les Bolonois renversèrent et mirent en pièces, après l'avoir traînée dans la boue, la statue de Jules II, ouvrage de Michel-Ange. Les débris servirent au duc de Ferrare, à la fonte d'un canon, auquel il donna le nom de Jules. La tête de cette statue fut conservée, et on la montra pendant long-temps, comme une curiosité, dans le musée de Ferrare, avec les vers suivants:

Quò, quò tam trepidus fugis viator,
Ac si te Furiæve Gorgonesve
Aut acer basiliscus insequantur?
Non hìc Julius, at figura Julii est.

L'armée papale et celle des Vénitiens furent mises en pleine déroute. Jules II, obligé de se retirer à Rome, eut le chagrin de voir, en passant à Rimini, les placards affichés pour intimer l'indiction du concile général de Pise. Louis XII, excommunié, en avoit appelé à

Car sa barbe est presque toute embousée[7];
Ou, pour le moins, tenez luy une eschelle[8],

cette assemblée qui inquiéta beaucoup le pape. Après diverses citations, il fut déclaré suspens par contumace, le 21 avril 1512. Ce fut alors que, ne gardant plus de mesure, il mit le royaume de France en interdit, et délia les sujets du serment de fidélité. Louis XII irrité, fit excommunier à son tour le pape, et fit battre des pièces de monnoie qui portoient au revers : *Perdam Babylonis nomen*. Jules II opposa au concile de Pise celui de Latran. Mais une fièvre lente l'emporta le 21 février 1513, à soixante-dix ans. » C'est de ce pontife que Budée, contemporain et ami de Rabelais, a dit, liv. IV, *de Asse*: « Enim verò visendum spectaculum, patrem non modò sanctissimum, « sed etiam senio et canitie spectabilem, quasi ad tumultum gallicum « è Bellonæ fano suos evocatos cientem, non trabea, non augustis « insignibus venerandum, non pontificiis gestaminibus sacrosanc- « tum, sed paludamento et cultu barbarico conspicuum : sed furiali « (ut ità dicam) confidentia succinctum, fulminibus illis brutis et « inanibus luridum, eminente in truci vultu cultuque spirituum atro- « citate. » Rabelais lui-même signale plus tard, ouvertement, les *furies du pape Jules II*. Voy. liv. IV, chap. XII. Il y eut à Tours, en 1510, un concile sur les mauvais traitements que les François recevoient de ce pape et sur les mesures qu'on devoit prendre à ce sujet. Il y eut aussi, en 1511, un jeu du prince des sots et de la mère sotte, exécuté aux halles de Paris, par ordre de Louis XII, dans lequel Jules II et la cour de Rome étoient représentés et joués sous les noms de *prince des sots* et de *mère sotte*. Voy. Dulaure, tom. II, pag. 544.

[4] C'est-à-dire par une ondée. Il dit de même, liv. II, chap. XXXII, *furent saisis d'une grosse* housee *de pluie*. Au lieu duquel mot on lit *horée* dans Nicod, pour une pluie d'une *heure*, ou environ, *pluviosa tempestas ad* horam *durans, vel circiter*. On a dit aussi *houssée* dans la même signification; et tous ces mots viennent de *horata* par corruption et par le changement de la lettre *r* en *s*, si familier au menu peuple de Paris, d'Orléans, et de quelques autres villes du royaume. (L.) — On appelle encore à présent, dit Bernier, dans quelques endroits de la France, *housée*, une pluie imprévue, prompte, et qui

n'est ni universelle, ni de durée. Il croit que *ces timbres remplis de beurre frais par une housée* sont probablement la figure d'une fertilisation de la Hollande par les pluies. Ailleurs il dit que cette *housée* est relative aux Flamands, qui sont de grands mangeurs de beurre!

[5]* Bernier lit *la grand'mere*, et y voit l'Allemagne, sans doute parceque les anciens la regardoient comme l'*officina gentium*. Il importe peu, selon Le Duchat, qu'on lise *la grand'mer*, comme dans l'édition de Dolet, 1542, ou *la grand'mere*, comme dans presque toutes les autres, parceque la première de ces leçons ne rend pas ici le sens plus clair que la seconde, ni la seconde que la première. « La *grand' mere*, dit-il, est une expression énigmatique pour signifier *la terre*. Grand'mer, *mare magnum*, dans le style des anciens canonistes, signifie la vaste mer des dispenses et des indulgences. » Mais *grand'mere* ne signifie point ici la terre, ni *grand'mer* la vaste mer des dispenses et des indulgences, comme il le prétend; et il n'est point indifférent, comme il le croit, d'adopter l'une ou l'autre leçon. D'après la note précédente, cette *grand'mer* doit être l'Océan, par opposition à la Méditerranée, d'où étoit partie la galéasse chargée de beurre, puisque la Grande-Bretagne, où elle est envoyée, est située dans l'Océan. Il se pourroit cependant qu'il fallût lire *grand'mere*, et entendre ici la Grande-Bretagne, qui se prétend la mère des nations; car l'île nommée *Mona* par les Romains dans Tacite, *Mon* en gallois, *Anglesey* en anglois, se vante, d'après un proverbe gallois et quatre vers latins d'Owen, d'être la mère des Gallois, qui se disent les anciens *Britanni: Mon mam Gimri*, dit ce proverbe, c'est-à-dire *Mon* ou *Mona*, est la mère des Cambriens, et non pas des Cimbres, comme traduit Le Pelletier au mot *Mam* de son *Dictionnaire breton*. *Cymri*, en construction *Gymri*, nom que se donnent les Gallois dans leur langue, vient du gallois *cym*, qui signifie avec, en composition, et *bro*, pays, ceux qui sont du même pays, et n'a pas de rapport par conséquent au nom des Cimbres, qui a une tout autre origine; ce qui est d'ailleurs confirmé par ces vers latins d'Owen, où *Cymri* est traduit en latin par *Cambri*, et non par *Cimbri*:

> Donec quæ *mater Cambrorum Mona* vocatur,
> Insula, quam Taciti non tacuêre libri...

et par ces deux vers-ci d'un autre poëte latin postérieur à Owen, qui

vivoit sous notre Henri IV :

> Est *Mona Cambrorum mater* Mammona putatur :
> Nam *Mon mam Gimri* lingua britanna docet.

Rabelais ne devoit point ignorer cette ancienne prétention de la Grande-Bretagne et de l'île de Mona; mais nous n'en persistons pas moins à croire qu'il faut lire *la grand'mer,* et qu'il s'agit de la grande mer où est située l'île de la Grande-Bretagne : c'est ainsi que dans le livre des Métamorphoses d'Ovide, en vers françois, par Clément Marot, on lit deux fois, *les grand's mers*, pour les *grandes mers :* c'étoit le langage du temps.

[6] *Messieurs.* Ce mot doit être l'allemand *herr,* seigneur, ou le latin *herus*, maître, francisé et mis au pluriel : c'est un titre d'honneur que Rabelais donne aux maîtres pêcheurs, matelots ou mariniers. Il se sert, sept vers plus bas, du mot françois *seigneurs,* comme pour expliquer ce mot latin et allemand.

[7] * C'est-à-dire souillée, couverte de *bouse* ou de boue. Ce qui prouve qu'il s'agit ici de Jules II, c'est que Rabelais nous le représente avec une *grande et bougrisque barbe*, dans le chapitre xxx du livre II, en le nommant sans détour par son nom : « Le pape Jules, y dit-il, es« toit crieur de petits pastez, mais il ne portoit plus sa grande et « bougrisque barbe. » « Il portoit encore la barbe longue en 1512, remarque Le Duchat sur ce dernier passage, s'il est vrai, comme on le dit, tom. III, p. 188 des *Lettres de Louis XII*, que, sur la nouvelle de la reprise de Bresse par les François, il se l'arracha de rage. Apparemment que, pour prévenir de semblables effets de sa colère, il se fit raser ensuite, puisqu'on veut que, sur la nouvelle de la victoire des François devant Ravenne, dans la même année, il laissa de nouveau croître sa barbe, jusqu'à ce qu'apprenant que cette victoire avoit ruiné leur armée et leurs affaires en Italie, il recommença à se faire raser, et continua jusqu'à sa mort. » Voy. le *Julius redivivus.* William Roscoë dit qu'il laissa croître sa barbe pour inspirer par cette singularité un nouveau respect aux peuples. Voy. *Vie de Léon X*, tom. II, p. 161.

[8] Tenir l'échelle ou le pied de l'échelle à quelqu'un, de peur qu'elle ne glisse, c'est, comme on sait, l'aider, le secourir dans une entreprise.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

DE LA DEUXIÈME STROPHE.

Bien des gens disoient que baiser humblement la pantoufle du Pape Jules II, valoit mieux que de pratiquer des austérités; mais il survint un rusé personnage, échappé du lac de Genève, qui dit à tout le monde: « Pour Dieu, messieurs, gardons-nous de l'é-« vêque de Rome; il y a ici anguille sous roche, et nous trouve-« rons, si nous y regardons de près, qu'il a le fond du cœur rem-« pli d'erreurs et de vices. »

Aulcuns disoyent que leicher sa pantoufle
Estoit meilleur que guaigner les pardons:
Mais il survint ung affecté marroufle [1],

[1]* C'est-à-dire un rusé matou. *Affecté* est rendu dans Nicot par *astutus, vafer, veterator;* et, dans le Dictionnaire françois-anglois de Hollyband, un gros *maroufle* signifie proprement un gros chat. Ce mot vient de *marculphus,* d'où on a fait aussi *marcou* dans le même sens. Il s'agit de Calvin. « Ce *maroufle,* dit l'abbé de Marsy, *sorti du creux où l'on pêche aux gardons,* c'est-à-dire du lac de Genève, ressemble fort à Calvin, qui, voyant qu'on veut baiser la mule du saint-père, crie de toute sa force: *Pour Dieu, gardez vous en, l'anguille y est: Latet anguis in herbâ.* Ces paroles glacent d'effroi le pontife: *Je,* disoit-il, *sens le fond de ma mître si froid qu'autour me morfond le cerveau.* » « On aperçoit bien, dit Bernier, la raillerie, un peu libertine, à la vérité, où il est parlé d'*un affecté maroufle, sorti du creux où l'on pêche aux gardons;* mais comme ce creux est Genève, située sur le lac, elle ne tombe pas moins sur Calvin, qui s'y retira, que sur le pape; et non pas sur le duc de Savoie, dépouillé de cette seigneurie. » Ces lardons lancés à Calvin par Rabelais, en passant, sont, comme le remarque le traducteur de Le Motteux, une suite de personnalités assez connues, et ne prouvent point qu'en l'attaquant, il attaquoit le calvinisme ou la réformation en général: ils pouvoient

Sorty du creux où lon pesche aux gardons [2],
Qui dist: Seigneurs, pour dieu nous engardons [3],

servir à donner le change à certains lecteurs. Il n'y a rien que de fort probable, ajoute-t-il, dans ce qui vient quelques lignes plus bas : savoir qu'il s'agit de ce même réformateur, en qualité d'habitant de Genève... On auroit beau objecter que le lac de Genève n'est pas le seul *creux où l'on pesche aux gardons*, et que Calvin, qui n'étoit point Genevois, étoit encore moins un homme sorti du lac de Genève, cela n'empêcheroit pas que Rabelais ne pût avoir eu intention de désigner et Genève et Calvin. Rabelais maltraite encore Calvin en deux autres endroits. Dans le prologue du livre II, il le traite de *prédestinateur* et d'*imposteur*, mais sans le nommer. Dans le chapitre XXXII du livre IV, il dit ouvertement qu'Antiphysie « engendra les demoniacles Calvins, « imposteurs de Geneve, les *enraigez Putherbes.* » Quoique Calvin n'ait commencé à débiter sa doctrine qu'en 1534, il s'étoit fait connoître par son commentaire in-4° sur le *Traité de la Clémence de Sénèque*, dès 1532; et, dès l'année suivante, étant logé à Paris au collège de Fortet, il fut recherché et poursuivi comme soupçonné d'avoir eu grande part à la composition d'une harangue de Michel Cop, recteur de l'université, laquelle étoit pleine de la doctrine des nouveaux réformateurs: il s'enfuit et se cacha en Saintonge. Il sortit plus d'une fois de sa retraite pour aller prêcher la nouvelle doctrine dans les environs, et même à Poitiers, où il eut de très grands succès. Il retourna à Paris, et fut bientôt obligé d'en sortir de nouveau. Il se retira à Bâle, en 1534, et y publia son *Institution chrétienne* en 1535, la même année où Rabelais publia son *Gargantua*, alla à Genève, où la réforme venoit d'être établie, revint à Paris en 1536, et retourna à Genève dans la même année. C'est donc lui certainement que l'auteur veut désigner ici; et il n'est pas étonnant qu'il le traite injurieusement, puisque Calvin, après avoir d'abord méprisé Rabelais, finit par se déclarer contre lui dans la première de ses lettres, en 1533, époque où le livre II avoit déja paru, selon Le Duchat, tom. II, p. 15 et 311, in-4°. Dans un opuscule intitulé *de Scandalis*, publié en françois en 1550, il prétend que l'église romaine ne devoit jamais lui pardonner ses impiétés. Il importe cependant d'observer que ce détracteur de Rabelais avoit commencé par applaudir aux coups qu'il por-

L'anguille y est, et en cest estau musse[4].
La trouverez (si de pres reguardons)
Une grand' tare[5] au fond de son aumusse[6].

toit aux superstitions romaines, et que dans le principe il disoit de lui, comme d'Érasme, qu'il avoit *goûté un peu du pain de la vérité.*

[2]* C'est le lac de Genève. On sait que Calvin établit à Genève le siège de sa réforme, et y mourut en 1564.

[3]* Pour *gardons-nous-en bien;* c'est-à-dire, gardons-nous de baiser la mule du pape; et non pas *on nous en donne à garder, on nous en fait accroire,* comme l'expliquent ceux qui lisent, *nous en gardons.*

[4]* L'anguille y est, et se cache en cette boutique. « Si ce n'étoit qu'*estau musse* rime mieux qu'*estan musse* avec *aumusse,* qui finit le huitain, je croirois, dit Le Duchat, qu'il faudroit lire *et en cet estan musse,* le mot étang, *stagnum,* se rapportant mieux à anguille qu'estau ou étau, *stallum.* » Comme une anguille ne se musse pas dans un étau, mais dans un étang, il semble en effet, au premier aperçu, et d'après l'avant-dernier vers, qu'il s'agit d'un *étang* et non d'un *étau;* que cet étang est le *creux où l'on pêche aux gardons,* c'est-à-dire le lac de Genève. Mais c'est le contraire : Rabelais entend ici ce que les protestants nommoient la boutique du pape. La preuve que nous en avons, c'est 1° qu'on appeloit *stallum,* et qu'on appelle encore *étau,* une petite boutique, soit fixe, soit portative, où on *étale* du poisson, de la chair de boucherie, des fruits et autres menues denrées; c'est 2° qu'on appelle aussi *boutique* les bateaux où l'on nourrit du poisson, en attendant qu'on en ait le débit. Voyez le *Dictionnaire de Trévoux,* à ces deux mots. De Marsy l'a entendu et expliqué de même.

[5]* Au propre, *tare* signifie vice, défectuosité; au figuré, les erreurs dont Calvin accusoit le pape.

[6] L'aumusse est une fourrure dont les gens d'église, les chanoines, les chapelains, et les chantres, se couvrent la tête et même le visage, et qui semble ainsi favoriser l'hypocrisie; le fond de l'aumusse est donc ici le fond du cœur. Voy. l'étymologie de *caphard,* note 12 du chapitre premier.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

DE LA TROISIÈME STROPHE.

Quand Jules II eut pris connoissance du concile de Pise, tenu contre lui, il s'en moqua comme des cornes d'un veau. Mais disoit-il, « je sens que l'âge et les infirmités me gèlent le sang. » On essaya de vains remèdes pour le guérir ; il se résigna à garder le coin du feu, pourvu qu'on donnât à la France un autre roi qui fît taire ses ennemis obstinés.

Quand feut au poinct de lire le chapitre [1],
On n'y trouva que les cornes d'ung veau [2].
Je, disoit-il [3], sens le fond de ma mitre
Si froid qu'autour me morfond le cerveau :
On l'eschauffa d'ung parfum de naveau [4],
Et feut content de soy tenir es atres [5],

[1]* C'est le concile de Pise, que Louis XII étoit parvenu à élever contre Jules II, qui s'en moqua en mettant le royaume de France en interdit, et en lui opposant le concile de Latran. Voy. Garnier, *Vie de Louis XII*, tom. XXII, p. 228 et suivantes, et les *Chroniques* de Belleforest, p. 444, verso, an 1504.

[2]* Pour exprimer la foiblesse, l'impuissance du concile de Pise contre le pape Jules II.

[3]* Au milieu de ses grands projets, ce concile le glaça d'effroi, et il sentit l'affoiblissement de ses forces, puisqu'il mourut peu de temps après d'une fièvre lente, malgré tous les secours de la médecine. Voy. le *Dictionnaire historique*, au mot Jules II.

[4] De remèdes sans vertu.

[5]* C'est-à-dire au coin du feu. Jules se résigna à souffrir, pourvu qu'on donnât à la France un autre roi que Louis XII. Voy. Bayle, au mot Jules II.

Pourveu qu'on feist ung limonnier[6] nouveau
A tant de gens qui sont acariatres[7].

[6] * C'est-à-dire un nouveau roi, assimilé ici au premier cheval de fatigue d'un chariot, au cheval de *limon* ou *timon*. Jules II poussa même alors la passion jusqu'à excommunier Louis XII et ses alliés. Voyez la *Chronique* de Belleforest, fol. 444, verso. — « Il voulut (Jules II), dit Guichardin, engager le roi d'Angleterre à déposer Louis XII, et à donner le royaume au premier qui pourroit le conquérir. » Voyez Bayle, au mot Jules II. *Ce limonnier nouveau* est donc François Ier, successeur de Louis XII : Rabelais le désigne ainsi par allusion au nom de *grande jument* qu'il donne à Diane de Poitiers sa maîtresse, et peut-être à son mari, le *grand sénéchal*, qu'il caractérise par une tête de cheval, dans les songes drolatiques, en suivant la même figure. Un tableau en médaillon, peint en émail, qui étoit au Musée des Petits-Augustins, et que M. Le Noir attribue au Primatice, représente Henri II à cheval, et Diane de Poitiers assise en croupe, le serrant de ses bras, avec cette inscription : *Le portrait au naturel du dessin de Raphael, du roy de France Henri II, accompagné de madame Diane de Saint-Vallier, duchesse de Valentinois, allant à la chasse; faict en l'an mil cinq cent quarante sept.*

[7] * Ces acariâtres étoient tous ceux qui, en France, tenoient contre le pape.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

DE LA QUATRIÈME STROPHE.

Les membres du concile de Latran n'y parloient que du trou de saint Patrice, et de tous les trous d'enfer, contre leurs ennemis, trous qu'ils auroient mieux fait de fermer, que de s'enrhumer à les ouvrir; car il sembloit impertinent de les voir ainsi se moquer de tout le monde, tandis qu'ils pouvoient faire tourner ces objets de superstition au profit de l'Église.

Leur propos feut du trou de sainct Patrice [1],
De Gilbathar, et de mille aultres trous [2];

[1] * Jules II, furieux de se voir traverser dans ses desseins par le concile de Pise, mit le royaume de France en interdit, excommunia Louis XII, et ouvrit contre lui et ses alliés, dans le concile de Latran, qu'il convoqua pour cela, tous les trous de l'enfer. Voyez Garnier, *Vie de Louis XII*, tom. XXII, p. 328, 343 et suivantes; et les *Chroniques* de Belleforest, pag. 444, verso. On sait que les trous de saint Patrice, de Gibraltar, et autres de ce genre, d'après les romans pieux, étoient des cavernes qui conduisoient de ce monde-ci dans le purgatoire et l'enfer, et que ceux qui avoient la foi et le courage d'en faire le voyage y obtenoient, dès cette vie, le pardon de leurs fautes, quelque énormes qu'elles pussent être. Voyez les *Mémoires de l'Académie celtique*, tom. V, pag. 102. « Ce qu'il avance du trou de saint Patrice, est peut-être, dit Bernier, une raillerie de ce que des visionnaires ont pensé ou écrit du purgatoire, peu conforme à la doctrine des pères et des conciles. » Ce trou de saint Patrice, dit l'abbé de Marsy, que certaines gens veulent *réduire à cicatrice*, c'est-à-dire boucher, pourroit bien être le purgatoire dont les protestants nient l'existence.

[2] Ce trou, c'est le détroit de Gibraltar, appelé, liv. I, chap. XXXIII, l'*estroit de Sibylle*, parceque ce détroit est dans le voisinage de la ville de *Séville*, nommée Sibylle dans nos vieux romans. (L.)

S'on les pourroit reduire a cicatrice,
Par tel moyen que plus n'eussent la toux[3] :
Veu qu'il sembloit impertinent a tous
Les veoir ainsi a chascun vent baisler[4].
Si d'adventure ilz estoyent a poinct clous[5],
On les pourroit pour houstaiges bailler[6].

[3] * C'est qu'en effet, lors de la tenue de ces deux conciles, il régna en France des rhumes et des coqueluches si dangereuses, qu'ils en furent suspendus. Voyez les *Chroniques* de Belleforest, p. 444, recto.

[4] A chacun vent bâiller, bâiller à tous les vents. Il ne faut pas confondre *baisler* avec *bailler* qui suit : *baisler* a ici, ainsi que chap. II et XVI, le sens *d'oscitare*, bâiller; tandis que *bailler* signifie *tradere*, livrer, mettre en main.

[5] C'est-à-dire, si ces trous étoient clos à point, bien bouchés.

[6] On les pourroit donner pour gages. Hostage, ou ostage, vient d'*host*, ou *ost*, qui vient d'*hostis*. Host, ou ost, signifie camp, armée. De là hostage ou ostage, *hostagium*, dans la signification de ce qui se donne à l'ennemi vainqueur pour la sûreté de la foi promise par le vaincu. Les éditions de 1542 et 1547 écrivent *ostage*; celle de 1553 *houstage*. (L.)

§ II. RÉGNE DE FRANÇOIS Ier.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

DE LA CINQUIÈME STROPHE.

Lors de l'*arrêté* ou concordat du roi avec le pape, le corbeau, c'est-à-dire Maximilien, fils de Louis Sforce, le Maure, fut vaincu et dépouillé par François Ier. « Quoi! dit Minos ou le parlement, « je ne suis jamais appelé pour les affaires importantes, comme « on y appelle tant d'autres, et puis on veut que je m'amuse à « approvisionner Paris d'huîtres et de grenouilles? Je me donne « au diable si je prends de ma vie le moindre souci des bateaux « qui y transportent des provisions. »

En cest arrest le courbeau [1] feut pelé [2]
Par Hercules [3], qui venoit de Libye [4].

[1]* Maximilien étoit fils de Louis Sforce, surnommé *le Maure* ou *l'Éthiopien;* c'est à ce surnom que celui de corbeau fait allusion. Voyez le *Dict. hist.* au mot SFORCE (Louis). Nous renvoyons à ce dictionnaire, parcequ'il est sous la main de tous les lecteurs.

[2]* François Ier, après avoir dépouillé du duché de Milan ce Maximilien, le fit prisonnier, et l'emmena en France, où il mourut comme son père. Voyez le même dictionnaire, au mot SFORCE (Maximilien).

[3]* Dans cet *Hercule qui venoit de Libye*, Bernier voit, à travers les obscurités, dit-il, que l'auteur a semées, Charles-Quint revenant de l'expédition d'Afrique. Mais ce doit être François Ier, l'Hercule de son temps, qui revenoit du Milanois, où régnoit, quand il y entra, Sforce, surnommé le Maure. On lui donnoit le nom d'*Hercule*, et le surnom de *grand*, tant à cause de sa stature que pour sa victoire de Marignan, qu'on appeloit une bataille de géants :

C'est un César quant au fait de bataille,
Un preux Hector, un puissant Hercules,

dit de lui un poëte son contemporain, dans *l'Épître du traverseur des*

Quoy! dist Minos [5], que n'y suis je appelé?
Excepté moy tout le monde on convie.
Et puis lon veult que passe mon envie

voies périlleuses, à Éléonore d'Autriche, seconde épouse de François Ier, p. 1. Benvenuto Cellini l'appelle presque toujours, dans ses mémoires, *le grand roi*. Pierre de L'Estoile commence ainsi les siens : « Le *grand* roy François, père et restaurateur des *bonnes lettres*, succéda au bon roi Louys, père du peuple, au commencement de janvier 1515. » Dans les contes d'Eutrapel, un personnage rappelle que *le grand roi*, grand de nom, de cœur, et de taille, grava son nom *François* sur une cloche, beaucoup plus haut qu'aucun autre homme ne l'auroit pu faire. Rabelais lui-même le nomme *le grand cyclope*, dix vers plus bas, *le roy megiste*, *le grand roy*, en divers endroits ; et M. Le Noir dit qu'il devoit avoir près de six pieds, d'après la longueur du tibia qu'il avoit mesuré, à l'exhumation de son tombeau. C'est donc par allusion à sa haute stature sur-tout que Rabelais fait de François Ier un Hercule et le géant Gargantua. C'est sans doute aussi par allusion à ce surnom que l'hôtel qui étoit à l'angle de la rue des Grands-Augustins et du quai, et qui portoit en 1499 le nom d'*hôtel de Clérieu*, prit celui d'*hôtel d'Hercule*, après que François Ier l'eut donné au cardinal Duprat; et non pas parcequ'on y voyoit des peintures représentant les travaux de ce demi-dieu : le courtisan ne les y aura fait peindre que pour flatter le héros de Marignan.

4* Allusion à l'Hercule de Libye, cité aussi dans le *Cymbalum mundi*, dialog. IV, p. 169. La Libye comprenoit l'Éthiopie et la Mauritanie; l'auteur en fait plaisamment la patrie de ce Maximilien, à cause des surnoms d'Éthiopien et de Maure que portoit son père : ainsi la Libye est ici pour le Milanois.

5* C'est le parlement de Paris, que François Ier ne consulta ni dans son concordat avec le pape, ni en d'autres occasions, et aux remontrances duquel il n'eut aucun égard. Voyez Garnier, *Vie de François Ier*, tom. XXIII, p. 151 et suivantes. Bernier voit dans Minos le prince d'Orange : « Quant à Minos, dit-il, je n'ai pas peine à croire que c'est le prince d'Orange; si Rabelais a pu *prévoir* sa révolte. » Quelle pitié!

À les fournir d'huytres[6] et de grenoilles :
Je donne au diable, en cas que de ma vie
Preigne a mercy leur ventre de quenoilles[7].

[6]* Le parlement étoit alors chargé de l'approvisionnement de Paris. Voyez l'*Encyclopédie*, au mot CHAMBRE DE LA MARÉE.

[7] Le mot de quenoille, dans le vieux langage, signifioit un bateau de pêcheur servant aux approvisionnements de bouche. Voyez l'*Encyclopédie*, au mot QUENOUILLE. Bernier confond *quenoilles* avec *grenoilles*, et dit que les Hollandois sont les ventres de grenouilles!

COMMENTAIRE HISTORIQUE

DE LA SIXIÈME STROPHE.

Pour mater les membres du parlement, survint Duprat, le chancelier, qui clope, qui chancelle; avec les bulles de la cour de Rome. Louis de La Trémouille, grand chambellan, anéantit les membres du parlement, en leur intimant les ordres absolus du roi pour l'enregistrement du concordat. « Que chacun, sous ce « règne, prenne garde à soi, car il y a, dans ce pays, peu de bou-« gres ou hérétiques qu'on n'ait fait passer par les supplices. Cou-« rez-y tous, et sonnez l'alarme; vous verrez encore aujourd'hui « plus de ces scènes d'horreur que par le passé. »

Pour les matter [1] survint Q. B.[2] qui clope,
Au saufconduict des mystes sansonnetz [3].

[1]* C'est-à-dire, pour mater les membres du parlement. Il ne faut qu'ouvrir l'histoire du temps pour voir dans quels termes durs et humiliants le chancelier Duprat leur parla, de la part du roi, pour les forcer à enregistrer sans délai l'abolition de la pragmatique sanction, et le concordat qui avoit été rejeté non seulement par le parlement, mais par l'université et par le clergé. Voy. Garnier, *Vie de François Ier*, tom. XXIII, p. 179.

[2]* Q. B. pour *qui boite:* jeu de mots, digne de Rabelais, et sur le mot *chancelier*, qui *chancelle*, qui boite, qui clope, et sur celui qui l'étoit alors. En effet le chancelier Duprat, que ce jeu de mots désigne, étoit pourvu d'un embonpoint qui ne le laissoit marcher qu'avec beaucoup de peine : *il canetoit*, comme on dit. Voy. Moreri, au mot PRAT (du). Varillas, *Hist. de François Ier*, liv. VII, p. 241 de la deuxième édition de Hollande, cité par Bayle, article DUPRAT, note C, dit : « Duprat étoit devenu si gros, qu'il fallut échancrer sa table pour faire place à son ventre. » Théodore de Beze, faisant allusion à son *amplissime* corpulence, autant qu'à ses dignités, lui fit cette épitaphe :

AMPLISSIMUS VIR HIC JACET.

Le tamiseur[4], cousin du grand Cyclope[5],
Les massacra[6]. Chascun mousche son nez.

« Oui, c'est Duprat, nous écrit M. Eusèbe Salverte, à qui nous avons communiqué cette note : regardez dans un miroir, en renversant le papier où vous aurez écrit les deux lettres *q b*, vous trouverez *d p*, initiales de *du prat*, tournées de gauche à droite, et renversées. Sans même se donner la peine de recourir au miroir, on opère la même métamorphose, en les regardant au travers du papier renversé. » Cette remarque est très ingénieuse, mais Rabelais auroit écrit les lettres initiales Q. B., dans le texte, en minuscules, au lieu de les mettre en capitales. Le *saufconduict* est la bulle du concordat et de l'abolition de la pragmatique sanction; *les mystes sansonnetz* sont les pères du concile de Latran, qui approuvèrent cette bulle. On a vu plus haut que La Croze pensoit que ce sauf-conduit étoit celui accordé à Jean Hus, par l'empereur Sigismond, pour venir se défendre au concile de Constance, en 1415, et que *les mystes sansonnetz* étoient les pères de ce concile; que les deux lettres initiales Q. B., ayant en latin la même valeur numérique que les deux lettres I. H. en grec, initiales de Jean Hus, Q. B. désignoit Jean Hus; et que *qui clope* signifioit *qui claudicat in fide*. Cette explication est aussi ingénieuse, mais elle est forcée : ce qui précède et ce qui suit prouve qu'il s'agit ici du concile de Pise et non du concile de Constance, de Calvin et non de Jean Hus. Le terme de *saufconduict*, dont se sert Rabelais, pourroit tout au plus faire allusion au concile de Constance, à l'occasion de celui de Latran, dont l'approbation étoit comme un sauf-conduit, au milieu de l'indignation générale, pour le chancelier Duprat, qui avoit conclu le concordat avec Léon X, et qui détermina le roi à le signer le 14 décembre 1517. Ce ministre, qui étoit à-la-fois chancelier, cardinal, et légat du pape, mourut en 1535, c'est-à-dire la même année que parut le Gargantua.

[3]* Ce sauf-conduit, c'étoient les bulles de la cour de Rome, dont le chancelier étoit porteur; et les *mystes*, ou mystiques *sansonnets*, étoient les membres de la même cour, les oiseaux *chanteurs* et *mystérieux* de l'île Sonnante, les prêtres de l'église romaine, que l'auteur qualifie d'oiseaux dans nombre d'endroits. Voy. Garnier, *Vie de François Ier*, tom. XXIII.

[4]* C'est Louis de La Trémouille qu'il nomme *le tamiseur*, en jouant

En ce gueret[7] peu de boulgrins sont nayz
Qu'on n'ayt berné sus le moulin a tan[8].

sur son nom, qui semble en effet être l'augmentatif de *trémie* de moulin, espèce de *tamis;* parcequ'il fut chargé par le roi de faire passer comme au gros tamis, au gros sas, c'est-à-dire sans délai, les bulles concernant le concordat et la pragmatique sanction à l'enregistrement du parlement. Voyez Garnier, *ibid.*, p. 182. Selon Bernier, *le tamiseur* est Henri VIII, roi d'Angleterre.

[5]* Louis de La Trémouille, deuxième du nom, étoit allié au trône par sa femme, Gabrielle de Bourbon (voy. Moreri, à son article), et le roi le traitoit de cousin. François I[er] est donc ce grand Cyclope, par allusion au cyclope et géant Polyphème.

[6]* C'est-à-dire, les anéantit par les ordres despotiques qu'il leur intima de la part du roi. Voici ce que dit l'histoire sur ce sujet: « Dès que le recteur de l'université et les douze députés qui l'accompagnoient furent sortis, les gens du roi entrèrent avec toutes les marques de l'abattement et du désespoir. » Quelques jours auparavant, François I[er] avoit parlé aux deux députés du parlement en ces termes: « Si demain, à six heures du matin, ils sont encore ici, j'enverrai douze archers qui les jetteront dans un cul de basse-fosse, où « je les tiendrai six mois; je verrai qui osera les réclamer! » Voyez Garnier, *Vie de François I[er]*, tom. XXIII, p. 182.

[7]* Ce *guéret*, disent les devineurs, c'est le champ de l'église romaine, lequel, au jugement de Rabelais, n'étoit pas alors cultivé comme il auroit dû l'être; et les *boulgrins*, ce sont les luthériens françois qu'il appelle *boulgrins* ou petits *bougres*, parcequ'ils descendoient des Vaudois, qu'on nomma *bougres*, du nom de la Bulgarie, où l'on prétend qu'ils s'étoient répandus. L'auteur veut dire que jusqu'à son temps, peu de personnes avoient entrepris de réformer l'église d'Occident, ou de se séparer d'elle, sans y laisser la peau, comme on dit. (L.) — *Boulgres, boulgrins*, et hérétiques, étoient autrefois synonymes; ce qui vient sans doute de ce qu'on accusoit les hérétiques de sodomie, à cause de leurs assemblées nocturnes, dans des *bouges*, comme les premiers chrétiens. « L'horreur qu'on avoit des Albigeois et des Vaudois, dit l'abbé de Marsy, ou plutôt l'envie qu'on avoit de les rendre odieux, leur fit imputer, peut-être sans aucun

Courez y tous et a l'arme sonnez[9],
Plus y aurez que n'y eustes antan[10].

fondement, le crime le plus capable de soulever contre eux les hommes, parcequ'il attaque la multiplication de l'espèce humaine. Dès le temps de saint Dominique, on avoit de la peine à persuader, même au simple peuple, qu'un homme mérite le feu pour avoir erré dans la foi. Il fallut donc, *jure an injuriâ*, imputer aux hérétiques un crime proportionné à ce supplice. » On lit dans Froissard, vol. I, ch. CCXXVII: « Et fut (Pierre de Castille) en plein consistoire en Avignon, et en « la chambre des excommuniez, publicquement déclaré et réputé « pour BOUGRE et INCRÉDULE; » et vol. IV, chap. VII, un trésorier du duc de Berri est brûlé vif à Béziers, pour avoir avoué *qu'il étoit hérétique, et qu'il tenoit l'opinion des bougres*, c'est-à-dire, dans le langage de ce temps-là, qu'il nioit *la trinité et l'incarnation!* On lisoit à Montargis l'épitaphe d'Alis, comtesse de Bigorre, *fille de Guy de Monfort, qui pour la foi mourut contre les bougres et Albigeois.*

Par *boulgrins* Rabelais entend donc les protestants. Ces *boulgrins*, ou hérétiques, furent singulièrement tourmentés sous François Ier. Il établit contre eux une chambre ardente, composée de juges délégués par le pape et d'inquisiteurs de la foi. Cinquante personnes furent condamnées au supplice dans un seul jour. Dans la croisade suscitée par l'exécrable d'Oppède, président du parlement d'Aix, et l'avocat-général Guérin, contre les Vaudois de Mérindole et de Cabrières, vingt-deux bourgs furent mis en cendres, et leurs habitants massacrés. Un Mathieu Orry, dominicain, envoyé en France comme inquisiteur de la foi, en 1525, y fit aussi de nombreuses et cruelles exécutions, sous le prétexte d'épurer la foi et les mœurs. Ce dominicain fut confirmé dans son office par Henri II, en 1551. Voyez Garnier, tom. XXIV, p. 151, tom. XXV, p. 496, et tom. XXVI, p. 313. « Sur-tout il fut (François Ier) très grand justicier, dit Brantôme. Il en a fait faire (des bougres ou hérétiques) de grands feux, et en épargna peu d'eux qui vinssent à sa connoissance; et, dit-on, que c'est le premier qui a montré le chemin à ces brûlements. » Brantôme, *Vie de François Ier*, tom. VII, p. 261. Quel justicier, qu'un roi qui brûle ses sujets pour leurs opinions!

8* Au propre, c'est le lieu où l'on tanne, et au figuré, où l'on sup-

plicie les condamnés. On dit encore *tanner*, pour supplicier, tourmenter : *ce moulin à tan* est une allusion au supplice de l'estrapade. « On avoit inventé, dit M. Dulaure, tom. III, pag. 30, d'après le P. Felibien, pour rendre le supplice des protestants plus douloureux, une machine appelée *estrapade*. On élevoit les patients à une grande hauteur, puis on les laissoit tomber dans les flammes ; on les élevoit de nouveau pour les y replonger encore, afin de prolonger leurs souffrances. » C'est de là qu'est venu le nom de la place de l'Estrapade.

9 « Parmi les éditions de Rabelais, dit M. D. L., dernier éditeur de cet auteur, les unes, dans cet endroit, portent *à larme sonnez*, d'autres *a l'arme*, d'autres enfin *alarme*. La première version est nécessairement fautive, car elle ne signifie rien. La seconde seroit assez impropre, car on ne dit point *sonner à l'arme*. Malgré l'inextricable obscurité du sujet, la troisième nous a paru la plus convenable. » M. D. L. se trompe, et il n'y a point ici d'*obscurité inextricable* : il n'est pas difficile de choisir entre ces trois leçons. S'il s'agissoit d'adopter l'orthographe moderne, nous préférerions avec lui *alarme sonnez*, puisqu'on écrit aujourd'hui *sonner l'alarme*. Mais comme *alarme* est composé de *à l'arme*, pour *aux armes*, ainsi que le prouve l'expression italienne *all'arme*, qui a le même sens, et comme cette orthographe est étymologique, il est évident que c'est celle-là qu'a dû suivre Rabelais, et que par conséquent *a l'arme sonnez* est la seule bonne leçon, et signifie *sonnez l'alarme*, pour courez *aux armes*.

10 * Auparavant. Vieux mot qui vient d'*ante annum*, l'an passé. *Mais où sont les neiges d'antan?* dit Villon, pour refrain de l'une de ses ballades. Ce mot est encore en usage dans quelques provinces. On dit aussi en espagnol *antaño*, pour *el año de antes*, l'année d'auparavant. Les interprètes protestants croient avec raison que Rabelais prédit ici aux hérétiques de son temps un traitement encore plus dur que celui qu'on avoit fait à leurs devanciers.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

DE LA SEPTIÈME STROPHE.

Quelque temps après, le pape délibéra s'il ne se rangeroit pas du côté des ennemis de François I[er]; mais, voyant ce roi si terrible et si fier après la victoire de Marignan, il craignit pour son empire, et mieux aima voir l'église privée de la collation des bénéfices qu'il donna au roi, en recevant de lui les annates et autres droits équivalents, que de maintenir les decrets de la cour de Rome dans la pureté des principes canoniques qu'il fouloit aux pieds.

Bien peu apres l'oyseau de Jupiter[1]
Delibera pariser pour le pire[2] :
Mais, les voyant tant fort se despiter,
Craignit qu'on mist ras, jus, bas, mat[3] l'empire,
Et mieulx ayma le feu du ciel empyre[4]

[1]* C'est le pape, qui tient les foudres spirituelles de l'église, comme l'oiseau de Jupiter, ou l'aigle, porte les foudres de ce dieu. Bernier voit dans l'*oyseau de Jupiter*, l'aigle impériale : alors cette strophe devroit s'entendre de Charles-Quint, mais il se trompe.

[2]* C'est-à-dire, aller de pair avec le pire. Léon X délibéra en effet s'il ne se montreroit pas en ennemi de la France; mais l'état de triomphe et de force où il la voyoit alors l'en détourna. Voy. Garnier, tom. XXIII, p. 83 et suiv. On ne trouve *pariser* nulle part.

[3] *Mettre ras*, c'est raser; *mettre jus*, c'est mettre dessous, à bas, à terre, déposer : mettre jus sa jaquette, dans Nicot, est rendu par *ponere tunicam; mettre mat*, c'est tuer, *mactare*, comme au jeu des échecs.

[4]* Le feu du ciel empyrée. C'est la collation des bénéfices due à la crainte des foudres du Vatican, et dont le trafic est le feu allégorique que l'église avoit aussi grand soin d'entretenir que les vestales le feu sacré.

Au tronc ravir[5] ou lon vend les soretz[6],
Que l'aer serain[7], contre qui lon conspire,
Assubjectir es dictz des massoretz[8].

5* Ravir au tronc, ou plutôt au trésor de l'église.

6* Ces saurets, ou harengs saurets, sont les bénéfices de la collation desquels le pape consentit à se dépouiller, en échange des annates. Rabelais les assimile plaisamment à des harengs saurets, par ce qu'ils ne sont accordés par l'église qu'à la condition de faire maigre, et de pratiquer les jeûnes et austérités que prescrivent les canons.

7* Cet air serein, ce sont les principes canoniques que Léon X a évidemment violés, contre lesquels il a conspiré, en acceptant le concordat, et en abolissant la pragmatique sanction.

8* Ce sont les brefs et les bulles émanés des docteurs de la cour de Rome, que l'auteur assimile ici aux décisions des docteurs juifs, appelés *massorets* ou *massorettes*. « Je vous allegueray, dit-il, l'authorité « des *massoretz*, bons couillaux et beaulx cornemuseurs hebraic« ques. » Liv. II, chap. I.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

DE LA HUITIÈME STROPHE.

Le traité entre le roi et le pape fut conclu par suite du combat de Marignan, à la pointe de l'épée, malgré le parlement de Paris et l'université, qu'on méprisoit, et qu'on ne consultoit jamais. Chacun crioit à cette dernière : « Vilaine taupe, t'appartient-il de « parler ici, quand toi-même tu t'es soustraite à la juridiction du « saint siège de Rome? »

Le tout conclud feut a poincte affilee[1],
Maulgré Até, la cuisse heronniere[2],
Qui la s'as sit[3], voyantPenthasilee[4]

[1]* Effectivement, l'accord fait entre le roi et le pape se fit à la pointe de l'épée, et à la suite des mémorables faits d'armes de Marignan.

[2]* C'est un terme dont s'est servi Marot, en parlant d'une maladie qui l'avoit extrêmement maigri.

Tant affoibly m'a d'estrange maniere,
Et si m'a faict la cuisse heronniere.

L'*Até* des Grecs étoit une déesse qui excitoit les noises et les querelles, et Rabelais lui donne une *cuisse héronnière*, c'est-à-dire grande et légère comme celle du héron, parceque Homère, pour insinuer que les dissensions arrivent bien vite, et souvent pour le moindre sujet, donne à cette déesse des pieds très légers à la course. (L.)—*Até* dans l'Iliade, est nommée fille de Jupiter et déesse de la vengeance. C'est une déesse malfaisante, une furie, comme l'indique son nom grec *ἄτη*, *damnum*, *clades*, *calamitas*, *peccatum*, d'où *ἄται*, les furies, *ἀτάω*, *lædo*, *noceo*. Son pas est rapide; les prières, Λιταί, boiteuses la suivent de loin, et ne peuvent l'atteindre : c'est pour cela que Rabelais lui donne des cuisses de héron, oiseau de proie à longues jambes. C'est le parlement que l'auteur désigne ici par le nom d'*Até*, l'assimilant, ainsi que tous les gens de plume à sa suite, à un oiseau de proie, pour les plumes, le bec et les serres, comme le prouve la note qui suit.

[3]* Ce sont les séances que tint le parlement dans cette conjoncture.

[4]* Pour Penthésilée. C'est l'université, dont l'audace et les fureurs

Sus ses vieulx ans prinse pour cressonniere[5].
Chascun crioit : villaine charbonniere[6],
T'appartient il toi trouver par chemin?
Tu la tolluz la romaine banniere[7],
Qu'on avoit faict au traict du parchemin[8].

ont pu se comparer parfois à celles de Penthésilée, célèbre reine des Amazones, à qui Pline attribue l'invention de la hache d'armes, et qui combattit, à leur tête, pour Priam contre Achille, au siége de Troie, armée d'une espèce de hallebarde, comme le Suisse de la reine des facultés ou des Amazones littéraires. L'université joignit alors ses efforts à ceux du parlement contre François I[er]. Voyez Garnier, tom. XXIII, p. 85. Dans le *bal joyeulx, en forme de tournay*, liv. V, chap. xxv, parlant de la royne Aurée : « Vous eussiez dict que ce feust « une autre Penthasilée, amazone fouldroyante par le camp des Gre« geois. » En effet cette Amazone étoit alors une guerrière redoutable : « Comme tous les suppôts de l'université, dit Mézerai, étoient ecclésiastiques, la jurisprudence et la médecine étoient aussi en leurs mains, et le pape étoit reconnu pour chef de ce corps, et de tous les gens de lettres. » Le doctorat même et ses priviléges ne se conféroient que sous les auspices et au nom du souverain pontife.

5 * C'est-à-dire que l'université, malgré son ancienneté, fut traitée avec mépris, comme on traite une marchande de cresson, une harengère.

6 * Il nomme ainsi l'université, à cause de la robe noire de ses chefs.

7 * Tu l'enlevas. Ne faudroit-il pas lire *tu l'as tolluz*, pour *tu l'as enlevée?* C'est ainsi que Villon dit : *Tollu m'as la haulte franchise. Tollu* est le participe de *tollir*, en latin *tollere*. On trouve dans Nicot : *Il m'a tollu mon bien*, rem mihi sustulit. Cette bannière est la juridiction de la cour de Rome. « Les papes, à la sollicitation de l'université, l'exemptèrent de la juridiction de l'ordinaire, et lui en donnèrent l'autorité sur ses membres et écoliers, privilége dont elle a souvent abusé. » Voyez l'*Encyclopédie* au mot UNIVERSITÉ ; et Garnier, *Vie de Louis XII*, tom. XXI, p. 92.

8 C'est-à-dire rédigée, écrite sur parchemin.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

DE LA NEUVIÈME STROPHE.

L'église qui, comme son chef, pensoit aux intérêts du saint-siège, ne fut point consultée alors, et on lui eût fait un très mauvais tour, si elle eût été lésée de tous points en cette occasion. Mais l'accord fut tel, que le roi donna au pape, en retour de la collation des bénéfices, de gros revenus temporels et la jouissance des annates, c'est-à-dire la première année des revenus des bénéfices qu'il conféreroit; et si, de son côté, le roi de France se croyoit lésé, le pape offroit de lui donner en indemnité le titre d'empereur d'Orient.

Ne feust Juno [1], qui, dessoubz l'arc celeste,
Avec son duc tendoit a la pipee [2],
On luy eust faict ung tour si tresmoleste

[1] * Juno et son duc sont l'Église et le pape: le pape, qui est ici comparé à Jupiter foudroyant; l'Église, qui ne fut pas plus consultée que le parlement dans l'arrangement de François Ier avec Léon X. Selon Bernier, « Juno et Athé pourroient bien être, ou Marguerite d'Autriche dite de Flandre, ou Marguerite de Parme, sa nièce, lesquelles furent gouvernantes des Pays-Bas, où elles s'opposèrent à la naissance des hérésies de Luther. » Il se trompe certainement; mais son erreur même prouve qu'il étoit persuadé que ce poëme est une satire de l'histoire du temps. Selon le même commentateur, *le duc tendant à la pipée*, est le duc d'Albe, « bien trouvé, dit-il, si Rabelais avoit pu prévoir ce qui arriva de son temps aux Pays-Bas. » Mais comme il n'a pu le prévoir, ce n'est donc pas lui.

[2] * Cette pipée, ce sont les moyens par lesquels la cour de Rome tiroit continuellement de toute la catholicité un argent considérable. Allusion rabelaisienne à cette espèce de chasse aux oiseaux qu'on appelle *pipée*, que font les oiseleurs en contrefaisant la chouette ou le duc, qui est le nom d'une espèce de hibou.

Que de tous poinctz elle eust esté frippee.
L'accord feut tel que d'ycelle lippee
Elle en auroit deux œufs de Proserpine[3] :
Et, si jamais elle y estoit grippee,
On la lieroit au mont de l'Albespine[4].

[3]* Ce sont deux pontes infernales lucratives; savoir, les revenus temporels et la jouissance des annates, ou de la première année des revenus des bénéfices que le roi cédoit au pape en vertu du concordat, et que l'auteur, comparant l'Église romaine à Léda, appelle deux œufs de Proserpine ou d'enfer, comme objets simoniaques. C'est ainsi qu'il dit, livre V, chap. X, en parlant des reliques de l'île de Cassade, c'est-à-dire de mensonge : « La veismes les cocques des œufs jadis ponnuz et esclouz par Leda, desquelz nasquirent Castor et Pollux, freres d'Helene la belle. »

[4]* Ce mont de l'*Albespine* ou Aubépine signifie ici le mont des Olives, où étoit liée l'ânesse avec l'ânon qui amena Jésus en triomphe à Jérusalem. Ce mont, sur lequel ce roi couronné d'épines fut lié et attaché en croix lors de sa passion, est, comme on sait, près de Jérusalem, qui fait partie de l'empire d'Orient, que le pape promettoit alors à François I[er]. Voyez Garnier, tom. XXIII, p. 99. Alexandre VI avoit déja créé de même Charles VIII, empereur de Constantinople, lors de son passage à Rome pour la conquête de Naples. Voyez la *Chronique* de Belleforest, p. 434; et William Roscoé, tom. I, p. 224.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

DE LA DIXIÈME STROPHE.

Quelque temps après, les membres du parlement remontrèrent de nouveau à François Ier, relativement à son concordat avec le pape, qu'ils étoient prêts à lui sacrifier tout ce qu'ils possédoient, pourvu qu'il voulût respecter les libertés de l'Église gallicane ou la pragmatique sanction, en allouant quelque salaire à ceux qui avoient rédigé le concordat.

Sept moys apres, oustez en vingt et deux [1],
Cil qui jadis anichila Carthaige [2],

[1] * Cela est impossible dans le fait, et signifie seulement que François Ier ne donna aucun répit ni délai au parlement pour l'enregistrement du concordat, et qu'il auroit voulu que la chose fût faite avant qu'elle le fût, tant il étoit pressé. Voyez Garnier, tom. XXIII, p. 182 et suivantes. Le sens de ce vers, *sept moys apres, oustez en vingt et deux*, est aussi absurde, en apparence, que celui de ces deux expressions, *la semaine des trois jeudis, trois jours après jamais;* mais il se pourroit bien que l'auteur, pour ne pas se laisser pénétrer, eût dit exprès le contraire de ce qu'il entendoit, comme si la langue lui fourchoit, et qu'il fallût retourner sa phrase ainsi : « Vingt-deux mois après, (pour 1522 ans après) ôtez-en sept; » ce qui feroit l'année 1515, qui est précisément celle du concordat de François Ier avec Léon X, dont il est ici question. Cette supposition est tout-à-fait conforme au style et au goût de Rabelais, et elle nous paroît confirmée par les autres énigmes de ce poëme, et par les explications que nous en donnons. C'est par une méprise rabelaisienne semblable, qu'il dit, chap. 16 : « Si n'estoyent messieurs les bestes, nous vivrions comme clercz, » au lieu de, « si n'estoyent messieurs les clercz, nous vivrions comme bestes; » et chap. XXXIII, *je tuerois un peigne pour un mercier,* au lieu de *je tuerois un mercier pour un peigne.* Quant à l'an 22, pour l'an 1522, c'est encore ainsi qu'il met, chap. V de la prognostication, l'an 524, pour l'an 1524.

[2] * Celui qui jadis annihila ou anéantit Carthage : c'est le sénat

Courtoysement se mit on mylieu d'eulx[3],
Les requerant d'avoir son heritaige[4]:
Ou bien qu'on feist justement le partaige
Selon la loy que lon tire au rivet[5],
Distribuant ung tatin du potaige[6]
A ces facquins qui feirent le brevet[7].

romain, dont la maxime étoit *delenda est Carthago*. L'auteur lui assimile le parlement pour sa fermeté à résister au roi et au pape. Voyez Garnier, *ibidem*.

[3]* C'est-à-dire se présenta humblement devant le roi et son conseil. Voyez *ibidem*.

[4]* Leur offrant le sacrifice de la vie, des biens et de la liberté de chacun de ses membres, s'ils vouloient renoncer à l'enregistrement du concordat. Voyez Garnier, tom. XXIII, p. 186.

[5] C'est-à-dire d'après une loi juste et équitable. Cette expression métaphorique est prise de tout ce qui est tiré ou coupé pour faire un rivet: on y emploie toujours beaucoup de justesse et de précision. Un *rivet* est, selon l'académie, une pointe *rivée* du clou broché dans le pied d'un cheval; selon le dictionnaire de Trévoux, c'est l'extrémité *rivée* d'un clou.

[6] Un peu d'argent. Les Italiens disent aussi *un tantino*, pour un tant soit peu; c'est le *tantillùm* des Latins. Nous disons encore *un tantinet*.

[7]* *Ces faquins qui feirent le brevet*, sont les secrétaires de la cour de Rome, qui avoient expédié le brevet, c'est-à-dire la bulle du concordat et de l'abolition de la pragmatique. Le cinquième concile de Latran, qui avoit commencé en 1512, sous Jules II, et fini en 1517, sous Léon X, approuva en effet, dans sa onzième session, le concordat fait entre ce dernier pape et François Ier, l'an 1516, et la bulle du 19 décembre suivant, par laquelle, du consentement de François Ier, Léon X révoquoit et abrogeoit la pragmatique. Des Périers, contemporain de Rabelais, et valet de chambre de la reine de Navarre, dans sa 68e nouvelle, fait aussi allusion à la décision de ce concile, avec une naïveté bien plaisante imitée d'un autre endroit de Rabelais. Brevet est le diminutif de *bref*: un *brevet* est donc ici un *semibref de bulle*, comme il le nomme, livre V, chap. XXVII.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

DE LA ONZIÈME STROPHE.

Mais viendra l'an 1500, c'est-à-dire le seizième siècle, dans lequel un roi trop peu courtois sera poivré sous une robe de pénitent. Oh! la pitié de perdre tant de trésors pour une femme lubrique qui, sous une contenance douce et flatteuse, donne des coups de griffe comme une chatte. « Cessez, cessez cette conduite « hypocrite, allez-vous-en au diable. »

Mais l'an viendra [1], signé d'un arc turquoys [2],
De cinq fuseaulx [3], et troys culz de marmite [4],

[1] * C'est l'an 1500 ou le 16e siècle, en prenant l'année pour le siècle. Tout le monde sait que l'on met la semaine pour l'année, et l'année pour le siècle, en style prophétique. Voyez les trois notes suivantes.

[2] * Cet arc turquois (fait à la turque) est l'M, qui, allongée, figure en effet un arc turc, et le mot *mille* dans les chiffres romains : l'M celtibérienne entre autres, qui est figurée ainsi ∽∿∽, ressemble à un arc. Voyez l'alphabet celtibérien, *Mémoires de l'Académie celtique* tom. II, p. 306. On voit par les deux vers suivants, et par plusieurs autres passages rapportés par Sainte-Palaye, que l'expression d'arc turquois étoit connue avant Rabelais :

Et gardoit
Au dieu d'amour deux *arcs turcquoys*.
Roman de la Rose, tom. I, v. 924.

Rabelais se sert encore lui-même de cette expression dans sa Sciomachie. Cet *arc turquois* est, selon Sainte-Palaye, à cet article de son Glossaire, l'arbalète, espèce d'arc dont les Turcs paroissent avoir été les inventeurs. « Les chrétiens, dit-il, qu'on croit n'avoir connu l'usage de cet arc et ne l'avoir emprunté des Turcs qu'au retour de la première croisade, l'auront nommé par cette raison *arc turquois*. » On ajoute qu'avec l'arc turquois, autrement *l'arc de corps*, on lançoit des *quarreaux*, espèce de flèches plus particulières à l'ar-

Onquel le dos d'ung roy trop peu courtoys
Poyvré sera[5] soubz ung habit d'hermite.

balète qu'à toute autre espèce d'arc. On nommoit aussi ce même arc, un *arc anglois*, parceque les Anglois furent les premiers à en renouveler l'usage interdit aux chrétiens par les papes.

3* Ce sont les cinq jambages, IIIII, composant le nombre *cinq*, en chiffres romains également.

4* Ces trois culs de marmite sont trois zéro qui marquent les centaines. Tous ces signes réunis forment donc le nombre M. IIIII centaines ou l'an 1500. C'est ainsi qu'on lit M. V C XIII pour M. D. XIII sur la boête d'or qui renfermoit le cœur d'Anne de Bretagne dans le tombeau de François II, son père, à Nantes. Remarquez 1° que c'est le 8 janvier 1499 que Louis XII épousa Anne de Bretagne, et que c'est à la fin de la même année qu'elle accoucha de Claude qui fut fiancée à François Ier en 1506, et mariée au même prince en 1514; 2° que c'est en l'an 1500 que Rabelais fait naître Gargantua, dans le chap. IV : il ne pouvoit pas être plus précis, et plus obscur en même temps, pour n'être pas deviné. Bernier n'étoit pas bien éloigné de trouver le mot de cette énigme. « Si cet arc turquois ∽∽ fait mille, dit-il, cinq fuseaux cinq cent, il n'y a plus qu'à trouver dans les trois culs de marmite 55. Mais je ne les vois point dans ce chiffre M. D. L. V., temps de cette fameuse retraite (l'abdication de Charles-Quint;) car de le faire tomber sur 1580, où les trois o de 80 font les trois culs de marmite, et le temps des dévotions de Henri III, roi de France, Rabelais n'avoit pu le prévoir ! »

5* Ce fut effectivement dans ce siècle (le 16e) que le roi François Ier *fut poivré*, c'est-à-dire attrapa trois fois la maladie galante, la première en 1512, la seconde en 1515, la troisième en 1538, dont il mourut neuf ans après. Ce qui est d'autant plus digne de remarque, qu'il est né l'année même, peut-être, où cette affreuse maladie fut importée d'Amérique en Europe, en échange de tous les maux que l'avidité et la superstition européenne ont déversés pendant plus de trois siècles sur cette terre vierge. Il doit être question ici de la seconde galanterie, parceque c'est en 1515 qu'il monta sur le trône et qu'il conquit le Milanois, et parceque Rabelais est ici d'accord avec l'histoire et avec la tradition.

O la pitié! Pour une chattemite[6],
Laisserez vous engouffrer tant d'arpens?

Prouvons d'abord qu'il est d'accord avec l'histoire.

« Le roi François Ier, dit Brantôme, après avoir exposé les débauches de quelques rois de France, aima fort aussi, et trop : car, étant jeune et libre, sans différence il embrassoit qui l'une, qui l'autre (comme de son temps tel n'étoit pas galant qui ne fut putassier) indifféremment; dont il en prit la grande vérole, qui lui avança ses jours; et ne mourut guère vieux..... Après s'être vu échaudé et mal mené de ce mal, avisa que, s'il continuoit cet amour vagabond, qu'il seroit encore pris, et comme sage du passé, advisa à faire l'amour bien galamment; dont, pour ce, institua sa belle cour, fréquentée de si belles et honnêtes princesses, grandes, et damoiselles, dont ne fit faute ; que, pour se garantir de vilains maux, et ne souiller son corps plus des ordures passées, s'accommoda et s'appropria d'un amour moins sallaud, mais gentil, net, et pur. » Ce qui suit, remarque M. Dulaure, *Histoire de Paris*, tom. III, pag. 246, ne laisse pas d'incertitude sur cet *amour, gentil, net, et pur*. Brantôme nous apprend que François Ier prit pour sa principale maîtresse mademoiselle d'Helly, qu'il créa depuis duchesse d'Estampes, laquelle, quoiqu'il lui prodiguât les dons et les richesses, ne lui tint, dit-il, pas fidélité, comme c'est le naturel des dames qui font profession d'amour. « Il ne s'y arrêtoit pas tant, dit-il, qu'il en aimât bien d'autres.... Il les aimoit par discrétion et modérément, quand il en avoit à faire.... Bien leur donnoit et élargissoit-il ses libéralités. » C'est donc parceque François Ier avoit eu déja deux maladies galantes, quand Rabelais publia son premier livre, qu'il l'appelle *ung Roy poyvré*, et qu'il dédie ce livre, qui contient ses exploits, et ceux de ses courtisans, à des *verolez tres precieux*. « François Ier, continue M. Dulaure, atteint d'une maladie vénérienne, dut la communiquer à presque toutes les femmes de sa cour, comme il la communiqua à son épouse. Brantôme déclare assez positivement que les dames de cette cour n'en furent pas préservées, lorsqu'il dit qu'elles étoient très nettes et très saines, *au moins quelques unes*, c'est-à-dire que le plus grand nombre ne l'étoit pas. » Le même savant nous apprend qu'on lui fit cette épitaphe :

L'an mil cinq cent quarante-sept,

Cessez, cessez, ce masque nul n'imite,
Retirez vous au frere des serpens 7.

François mourut à Rambouillet
De la vérole qu'il avoit.

Rabelais est également d'accord ici avec la tradition. « Au coin de la place, dit Millin, qui fait face à la cathédrale de Lodi, est une maison qu'on dit être celle dans laquelle François Ier prit la funeste maladie qui l'a conduit au tombeau. Si l'on en croit du Bellay, un mari jaloux l'infecta volontairement du poison dont la fatale communication avoit suivi la découverte de l'Amérique; il alla chercher dans un lieu de débauche le mal immonde qui devoit, dans des embrassemens adultères, surprendre et dévorer le malheureux roi. Ce prince ardent et brave n'étoit pas plus effrayé des dangers de la volupté que de ceux de la guerre. Les Lodésans réclament pour une femme de leur ville, qu'on appeloit *la belle boulangère*, le scandaleux honneur de l'aventure. On fait voir aux étrangers la chambre et le lit où l'impure siphilis atteignit un prince magnanime, ainsi qu'elle auroit frappé un brutal muletier. » *Voyage de Millin dans le Milanois*, I, 47. Si ce prince fut poivré sous un habit d'ermite, c'est qu'il se déguisoit sans doute sous un capuchon de moine pour aller voir la belle boulangère, à la manière des jeunes Romains débauchés qui craignoient d'être reconnus dans leurs courses de nuit; ce qui a fait dire à Juvénal, sat. VIII, v. 145.

Si nocturnus adulter
Tempora santonico velas adoperta cucullo.

Bernier et l'abbé de Marsy ne sont point arrêtés par les dates : ils croient que ce roi est Charles-Quint, devenu moine en 1556. « Quant au *roi poivré sous un habit d'ermite*, dit le premier, quoique notre docteur fût mort dès l'an 1553, ce peut être Charles-Quint, parcequ'en l'état où étoient les affaires de cet empereur et sa santé, on pouvoit prévoir, long-temps avant qu'il abdiquât, qu'il en viendroit là, tant il étoit pressé par son fils et par ses chagrins. » Toute cette stance, dit le second, conviendroit fort bien à Charles-Quint, qui en effet endossa l'habit d'ermite, et qui pour une *chattemite*, c'est-à-dire dans un accès passager de dévotion, *laissa engouffrer tant d'ar-*

pens, abandonna tant de royaumes. Mais il y a une grande difficulté à lever. Charles-Quint abdiqua en 1556, et Rabelais étoit mort en 1553, c'est-à-dire trois ans avant l'abdication de ce prince : comment auroit-il eu en vue cet évènement? On pourroit expliquer ce problème en supposant que Charles-Quint, prince bilieux et dévot, avoit conçu de longue main le dessein de se faire moine, et que Rabelais forgea sa prophétie sur les bruits qui couroient dans le monde. L'abdication de Charles-Quint, continue-t-il, en citant le Mercure de 1751, ne fut point un projet enfanté ni exécuté avec précipitation. Depuis très long-temps ce prince l'avoit conçu, et le nourrissoit dans son sein. Guillaume Godelevœux, dans son histoire de l'abdication de l'empire, rapporte qu'on assuroit qu'il y avoit plus de trente ans qu'il l'avoit formé. Ainsi ils supposent à Rabelais le don de prophétie ! Une pareille supposition ne mérite pas de réfutation. Le temps des miracles est passé. D'ailleurs les mémoires du temps ne disent pas que Charles-Quint fut poivré.

[6]* L'auteur entend ici la belle boulangère de Lodi, ou la duchesse d'Étampes, ou Diane de Poitiers, dont les faveurs coûtèrent bien cher à la France et à François I[er], qui fut assez peu courtois pour la ravir à son mari. L'auteur ne peut pas faire allusion encore à la belle Ferronnière, qui ne l'a *poivré* qu'en 1538.

[7] C'est une malédiction burlesque, pour dire, *allez-vous-en au diable*. Le diable, comme tout le monde sait, est appelé *serpent*, à cause de celui qui séduisit nos premiers parents. Voyez l'*Apocalypse*, chap. 12 et 20. *Frère des serpens* est ici pour *serpent*, comme *fraterculus gigantum*, pour *gigas*, dans Juvénal, sat. IV, v. 98. (L.) Cette expression de *fraterculus gigantum*, dans Juvénal, ne signifie pas un géant mais un *fils de la terre*, selon la force étymologique de *gigas*, mot grec composé de γῆ terre et γας, né, né de la terre, un homme obscur, sans nom, sans naissance.

§ III. RÉGNE DE HENRI II.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

DE LA DOUZIÈME STROPHE.

Ce règne de François Ier passé, le nouveau roi, Henri II, régnera paisiblement et sans trouble. Tout s'exécutera au gré des gens-de bien, et la France recevra enfin les soulagements qui lui ont été promis. Alors les haras, c'est-à-dire la grande jument, Diane de Poitiers, et les dames de la cour de Henri II, comparées à des juments poulinières, qui étoient alarmées, triompheront avec lui, en royal palefroi.

Cest an passé, cil qui est regnera [1]
Paisiblement [2] avec ses bons amys.
Ny bruscq ny smach lors ne dominera [3]:

[1] * C'est-à-dire celui qui est en place pour régner, régnera. Ici commence la prophétie du règne de Henri II, qui n'étoit encore que dauphin et âgé de dix-sept ans. Ces trois dernières strophes sont une imitation de la IVe églogue de Virgile, daus laquelle ce divin poëte prédit que Marcellus, neveu et héritier présomptif d'Auguste, ramèneroit l'âge d'or sur la terre. Comme elles renferment une sorte de prophétie, elles sont encore plus obscures que celles des deux premiers paragraphes, qui sont vraiment l'histoire du temps.

[2] * « Lorsque ce grand roi, dit Brantôme en parlant de Henri II, vint à la couronne, il s'y trouva fort heureux; car son royaume étoit paisible, franc de toute guerre avec l'empereur. » Voyez Brantôme, *Vie de Henri II*, tom. VIII, p. 56. De plus, à l'époque où Rabelais écrivoit, la France étoit déja paisible, depuis le traité conclu à Cambrai, en 1529.

[3] C'est-à-dire ni brutalité ni paroles injurieuses. *Brusq*, comme l'a fort bien jugé Erythræus dans son *Index* sur Virgile, vient de *ruscus*,

Tout bon vouloir aura son compromis[4].
Et le soulas qui jadis feut promis,
Es gens du ciel, viendra en son befroy[5].
Lors les haratz[6] qui estoyent estommis[7],

ou *ruscum*, sorte de myrte sauvage dont les feuilles sont piquantes. Les Italiens l'appellent *brusco*, et les François *brusc*, en y préposant un *b*, comme à *bruit*, que nous avons fait de *rugitus*. *Schmach*, car c'est ainsi que Rabelais auroit dû écrire, est un mot allemand qui répond au mot latin *contumelia*. (L.) — Quelle que soit l'étymologie de *brusq* et de *smach*, qui ne doit pas être discutée ici, nous pensons que cette phrase signifie qu'il n'existera nulle querelle, nulle brouillerie, littéralement *ni brusquerie ni micmacq* : ce dernier mot paroît avoir la même origine que le mot allemand *schmach*. Quant au mot *brusq*, on a déja dû remarquer que Rabelais écrit par un *q* final les adjectifs qu'on écrit aujourd'hui en *c* et même en *que*; *brusq* est donc pour *brusque*; nous en trouvons même la preuve dans le dictionnaire italien-françois de Duez, où *brusco* signifie, 1° un fétu, 2° brusque, âpre, aigre, rude. Le *bruch* et le *smalch* pourroient bien, selon Bernier, marquer la ligue de *Smalcalde* : c'est ainsi qu'il écrit ces trois mots.

4* C'est-à-dire tout le bien qu'on desire aura son exécution, toute demande raisonnable sera accueillie au gré des plaignants, telle que celle de l'abolition de la gabelle, qui eut lieu en 1549 dans les provinces au-delà de la Loire. *Voyez* Garnier, tom. XXVI, pag. 212, et Bouchet, *Annales d'Aquitaine*.

5* C'est-à-dire le soulagement qui fut promis par François Ier aura lieu alors dans tout le royaume. Le beffroi étoit la tour, le clocher où l'on sonnoit la cloche d'alarme et des bannies ou publications.

6* Comme les haras sont des troupeaux de juments poulinières qu'on met avec des étalons pour faire race, et qu'on aura la preuve par la suite que la grande jument de Gargantua est Diane de Poitiers, qui fut la maîtresse de François Ier, et ensuite de son fils Henri II, nous pensons que c'est elle qui est désignée ici comme devant triompher avec son royal amant et toute sa cour, après avoir éprouvé nombre d'humiliations de celle de François Ier sur la fin de son

Triumpheront en royal palefroy.

régne. Le *palefroy*, selon Nicot, est un cheval pour une dame ; ce qui confirme encore qu'il s'agit ici de Diane de Poitiers. C'est la même figure que celle du limonier nouveau de la strophe III, et que celle de la grande jument.

7 * C'est l'état d'étonnement, d'abattement, de crainte, et de stupeur, dans lequel ces *haras* étoient tenus sur la fin du régne de François I[er], devenu dévot. *Estommis* signifie alarmés, troublés ; c'est une altération d'*estormis*, participe d'*estormir*, alarmer, émouvoir, mettre en rumeur, qui est le méme que l'allemand *sturmen*, donner l'alarme ; *sturm*, alarme ; et que l'italien *stormire* et *stormo*, et le bas latin *stormus*, qui ont le même sens : on lit de même, liv. I, ch. XLIII, « et n'y a meilleur remede de salut a gens estommis et recrus, que « de n'esperer salut aulcun. »

COMMENTAIRE HISTORIQUE

DE LA TREIZIÈME STROPHE.

Et ce bon temps durera jusqu'à ce que Mars cesse d'exercer ses fureurs et ses ravages ; après lesquels reviendront des jours de bonheur délicieux et ravissants. Élevez vos cœurs, braves et féaux François, et courez tous à cette fête ; car tel est trépassé qui, s'il pouvoit s'y trouver, ne retourneroit pas pour toutes sortes de biens dans l'autre monde, tant sera grand et vanté le bonheur dont on jouira dans celui-ci.

Et durera ce temps de passe passe
Jusques a tant que Mars ayt les empas [1].
Puis en viendra ung [2] qui tous aultres passe,
Delitieux, plaisant, beau sans compas [3].
Levez vos cueurs, tendez a ce repas,
Tous mes feaulx : car tel est trespassé
Qui pour tout bien ne retourneroit pas,

[1] C'est-à-dire jusqu'à ce que Mars soit enchaîné, soit dans les fers. *Empas* est un vieux mot qui signifie *entraves, chaînes, liens*. On dit en italien *pastoia* dans le même sens, *pastoiare* et *impastoiare*, entraver, mettre des entraves, *impastura di cavallo*, le paturon d'un cheval, l'endroit où l'on attache les entraves : d'où l'on voit qu'*empas*, *pâturon*, et *pâture*, sont trois mots de la même famille.

[2]* Ce temps auquel il est fait ici allusion, c'est, comme nous l'avons dit plus haut, le règne de Henri II. Cette prédiction a été en partie justifiée par la paix avec l'Angleterre, en 1550, et par celle du Cateau-Cambresis, en 1559, entre Henri II, roi de France, et Philippe, roi d'Espagne.

[3] Sans mesure. Dans la *Nef des fols du monde*, en vers françois, feuillet 14, verso, *boire sans compas*, c'est ivrogner. (L.)

Tant sera lors clamé le temps passé[4].

4* C'est-à-dire tant sera vanté alors le temps passé. Cependant, nous écrit M. Eusèbe Salverte, on ne vante pas le temps passé, quand le présent est parfaitement heureux. Ne seroit-ce pas, au contraire une ironie contre ceux qui se promettoient monts et merveilles du successeur de François Ier?

COMMENTAIRE HISTORIQUE

DE LA QUATORZIÈME STROPHE.

Finalement, l'homme d'église sera placé comme un cierge au gond du jaquemart; tous ceux qui tiennent aux cloches et aux bénitiers ne feront plus tant de scandaleuses persécutions au nom du roi. Ah! si on pouvoit s'armer du glaive de sa justice, la France seroit bientôt purgée des maux affreux qui l'affligent, et on verroit tomber le grand magasin d'abus. — Tout ceci annonce l'abolition de l'inquisition, et que tout doit rentrer dans l'ordre sous le règne du dauphin.

Finablement, celluy qui feut de cire [1]
Sera logé au gond du jacquemart [2].
Plus ne sera reclamé cyre, cyre [3],
Le brimballeur [4] qui tient le cocquemart [5].

[1]* Le cierge (pour l'homme d'église), ou le roi précédent : il joue sur les mots *cire* et *sire*.

[2] Le *jaquemart* est une petite figure d'homme en fer et en bronze, vêtue d'une jaque ou cotte de mailles, et tenant un marteau pour frapper les heures sur le timbre des horloges des églises.

[3]* *Cyre* pour *sire :* c'est ainsi, comme le remarque ailleurs Le Duchat, qu'on trouve ce mot écrit en cet endroit, et au chap. XXXIII du liv. I, suivant l'édition de Dolet, et celle de 1553, au lieu de *sire* qu'il y a dans les nouvelles éditions ; ce qui vient de ce que Rabelais dérivoit ce mot du grec *κυριος*, *dominus,* tandis qu'il vient par contraction de *sieur* pour *seigneur,* du latin *senior*. C'est donc du roi qui devoit succéder à François Ier, de Henri II, qu'il s'agit ici. Ce vers rappelle ce mot si connu : *Ah! si le roi le savoit!*

[4]* C'est le clergé, ainsi nommé à cause du brimbalement des cloches qui annonce les offices de l'église, ou le roi qui met tout en branle dans l'état.

[5]* Le bénitier.

Heu[6], qui pourroit saisir son bracquemart!
Toust seroyent netz les tintouins cabus[7]:
Et pourroit on, a fil de poulemart[8],
Tout bassouer[9] le maguazin d'abus.

[6] C'est l'interjection latine *heu!* ah! hélas!

[7] * C'est-à-dire les soucis rongeants, les tourments pommés comme des choux; allusions aux persécutions qui eurent lieu alors contre les réformés, au nom de la religion et du roi, comme cela se pratique toujours. Garnier, tom. XXV, pag. 496.

[8] Quelle que soit l'étymologie du mot *poulemart*, il est certain qu'il ne signifie pas une espèce d'arme, comme le prétendent Oudin et Duez, mais une sorte de gros fil ou de petite ficelle, ainsi appelée en Dauphiné par les marchands, qui s'en servent à lier les petits paquets de marchandises qu'ils vendent en détail. De là *le poulemart des marchands*, liv. II, chap. XVII. Ce mot se dit *pouloumar* en provençal, *pouloumas* en languedocien, dans le même sens. On disoit *polomar* et *polomarium*, en bas latin, pour gros fil. On lit dans le supplément au glossaire de Ducange: *Comput. ann.* 1399. *Item pro polomario ad suendum.* Anno 1412. *Item solverunt pro filo de polomar pro suendo pannos*, etc. Ainsi on auroit tort de croire que de même que *bracquemart* signifie un sabre qui coupe bras et jambes, de même *poulemart* doit signifier le couteau avec lequel on égorge les poules et les poulets, et *a fil de poulemart*, au fil ou tranchant du couteau. Le mot qui suit le prouve.

[9] Car c'est ainsi qu'il faut lire, et non pas *baffouer:* c'est bâtir, faufiler, coudre à grands points; et ce verbe a été fait apparemment de ces deux mots espagnols, *basta*, faufilure, et *soga*, corde, *bassogar*, bassouer. (L.)

CHAPITRE III.

Comment Gargantua feut unze moys porté on ventre de sa mere.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Une tradition ancienne nous apprend, dit l'abbé de Marsy, que notre auteur a peint Louis XII dans la personne de Grandgousier; François Ier, dans celle de Gargantua; la duchesse d'Étampes, dans la fiction burlesque de la grande jument. Il est clair, dit Voltaire, que Gargantua est François Ier; Louis XII est Grandgousier, quoiqu'il ne fût pas le père de François Ier; et Henri II est Pantagruel. C'est aussi notre opinion quant à ces trois personnages. Rabelais peint en effet au naturel le bon Louis XII, qui étoit homme robuste, aimant le vin, la bonne chère, et le plaisir, dans ce qu'il dit, en ce chapitre, de Grandgousier, père de son héros, qu'il étoit *bon raillard, aymant à boire net aultant que homme qui pour lors feust au monde*, et ayant *ordinairement bonne munition de jambons;* et au chapitre suivant, de son grand repas avec *tous les citadins*, où *il prenoit plaisir bien grand et commandoit que tout allast par escuelles;* et enfin dans ce que dit de lui Picrochole, au chap. XXXII : *Le paovre beuveur: ce n'est son art aller en guerre, mais ouy bien vuider les flaccons.* Ce portrait s'accorde très bien avec celui de Louis XII, qui aimoit, comme on sait, à railler. Quant à la grossesse de *Garga-*

melle, qui dura onze mois, ou c'est une fiction, dont le but est de donner une haute idée du héros dont elle accoucha, en le comparant aux dieux et aux héros qui furent portés dix, onze, et douze mois dans le sein de leur mère; ou même ce terme est conforme à l'histoire; car Anne, devenue veuve le 7 avril 1498, épousa Louis XII le 8 janvier 1499, et en eut Claude de France, la même année, onze mois peut-être après la mort de Charles VIII, son premier mari. Aussi la fait-il accoucher par l'oreille gauche. Voyez pag. 105, note 10.

Gargamelle, selon nous, est donc Anne de Bretagne. Nous n'ignorons pas cependant que Réneaume, médecin de Blois, au dix-septième siècle, prétend que Gargamelle étoit Louise de Savoie, mère de François Ier. « Par Gargamelle, dit-il (dans une lettre, imprimée en l'édition in-4°, tome III, p. 215), il entend la mère du roi François Ier, laquelle étoit soupçonnée d'être trop lubrique. Le soufflet que bailla le roi François à Charles de Bourbon le tesmoigne, vu ce qu'il lui en dit, à ce que l'on en a escrit. » Selon l'abbé de Marsy, Gargamelle est Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII, et femme de Louis XII. Ce qui, outre les raisons qu'il en donne, et qu'on verra dans les notes, sembleroit favoriser son opinion, c'est que Rabelais fait régner ses héros dans la Touraine et le Poitou, qui ont appartenu aux rois d'Angleterre. Mais ces raisons sont bien foibles, en comparaison des nôtres. Marie n'a été reine que quelques mois, et n'a point eu d'enfants de Louis XII, tandis que Anne en a eu deux filles, Claude et Renée; tandis que François Ier ayant épousé la première, ce Gargantua étoit par là, sinon le fils, au moins le beau-fils de Grandgousier.

Il est étonnant que Bernier, qui voyoit, comme nous, dans le roman de Rabelais des allusions satiriques à l'histoire de son temps, n'ait pas reconnu Louis XII dans Grandgousier, et François Ier dans Gargantua. « Pour ceux,

dit-il, qui ont cru, sur le chap. III et IV, que Grandgousier et Gargantua étoient les rois Louis XII et François I[er], je n'y vois point de convenance. Tout ce qu'on peut dire, est que notre docteur y raille, avec bien de l'érudition, sur les naissances incertaines; ce qui me fait souvenir de ce que Coquillard chante à ce propos:

Combien qu'il soit sorti d'un trou,
De la cliquette d'un meusnier,
Voire ou de la lignée d'un chou,
Enfant à quelque jardinier.
(*Cap. de præsumpt.*, p. 42.)

Car que ne disoit-on point alors de la naissance de quelques grands parmi le peuple, sans penser que ces sortes de spéculations sont trop creuses, qu'il n'y a que Dieu et les dames qui en sachent le fin et le secret: c'est pourquoi on a toujours laissé les choses comme elles se sont trouvées, quant aux grands comme quant aux petits, sans vouloir profonder en des matières qui sont l'obscurité même. Si Dieu l'avoit voulu, les philosophes auroient régné, et des princes auroient philosophé, ainsi ceux-ci se seroient donné du repos, et en auroient donné à leurs peuples. »

Le Motteux veut qu'on reconnoisse dans *Grandgousier*, Jean d'Albret, roi de Navarre; dans *Pantagruel*, Antoine de Vendôme, successeur de Henri; dans *frère Jean des Entommeures*, Odet de Châtillon, cardinal; dans *Panurge*, le célèbre Jean de Montluc, évêque de Valence, etc. « Mais, dit l'abbé de Marsy, Jean d'Albret, le même qui se laissa dépouiller de la Navarre par Ferdinand d'Aragon, n'est connu dans nos annales que par ses malheurs, dont sa lâcheté fut la principale cause. L'histoire lui reproche d'avoir fui honteusement devant son ennemi (*voyez* Mézeray, année 1512), et d'avoir laissé envahir ses états, au lieu de les défendre. Tout ce qu'on sait de Henri d'Albret, c'est qu'il porta, comme son père, le vain titre de roi de Navarre, et

qu'il épousa une princesse fort spirituelle (Marguerite de Valois, sœur de François Ier), qui fit beaucoup plus de bruit dans le monde que son mari. Or, quelle apparence que Rabelais, qui, comme on le suppose, vouloit égayer ses lecteurs aux dépens de deux souverains, ait choisi, par préférence, dans le fond de la Navarre, deux princes obscurs, dont la vie ne contenoit aucun trait plaisant, et n'offroit au contraire que des aventures tragiques? Quel rapport d'ailleurs entre ces deux princes, détrônés, fugitifs, et les deux héros du Gargantua, que Rabelais représente comme des monarques puissants et formidables, et qu'il fait régner, non dans la Navarre, ni dans le Béarn, mais dans le cœur de la France, je veux dire dans la Touraine et dans le Poitou? Quels traits dans la vie de Jean et de Henri d'Albret qu'on puisse rapprocher des aventures de Grandgousier et de Gargantua? M. Le Motteux auroit dû, ce me semble, fouiller dans les mémoires de ce temps-là, et recueillir quelques anecdotes particulières, capables, sinon d'établir, au moins de colorer son parallèle. Mais non: l'auteur de ce système n'a fait à cet égard presque aucune recherche. Tout ce qu'il rapporte de Jean d'Albret se réduit à un petit nombre de traits fort communs (et quels autres traits eût-il pu trouver dans la vie d'un tel homme?) Pour ce qui est de Henri d'Albret, il ne raconte aucune particularité de sa vie. Que M. Le Motteux nous apprenne donc quel est le fondement de son système à cet égard, et sur quoi porte la ressemblance qu'il prétend trouver entre le prince Henri et Gargantua. Cette ressemblance est-elle si frappante qu'on doive la saisir d'abord sans autre examen? Pour prouver que Rabelais a pensé au jeune roi de Navarre, dans le chapitre de l'adolescence de Gargantua, est-ce assez de dire que Henri IV fut à-peu-près élevé comme le fils de Grandgousier, et qu'il est probable que Henri d'Albret eut la même éducation que Henri IV, son petit-fils? Pour expliquer l'allégorie de la *grande jument* et des

cloches de Notre-Dame, que Gargantua veut lui pendre au cou, est-ce assez de dire : *Henri d'Albret pouvoit fort bien avoir une maîtresse?* Si des suppositions si vagues peuvent passer pour des preuves, ou du moins, ce qui suffit en cette matière, pour des conjectures raisonnables et fondées, il n'est point d'allégories, ni d'énigmes dans Rabelais, dont l'explication ne soit facile; et avec de tels principes, on fera ressembler Gargantua, non seulement à Henri d'Albret, mais à tout autre prince qu'on voudra se figurer. »

Ginguené a mieux deviné que Bernier et Le Motteux. « Absolu ou non, dit-il, un roi est toujours chose fort chère dans un état. Pour faire sentir cette vérité, autant qu'il le pouvoit sous un roi despote, magnifique, et prodigue, Rabelais se sert d'une allégorie ingénieuse, qui ne paroît aux yeux des *non-voyans* qu'une exagération ridicule. Il fait son roi Grandgousier et sa reine Gargamelle de la race des géans. Le nom de *Grandgousier* ou *gosier* porte sa signification avec lui; et celui de *Gargamelle*, soit qu'il signifie aussi *gorge* ou *gosier*, en style burlesque, comme le veulent les commentateurs, ou qu'il ne soit qu'une corruption de *grande gamelle*, a, comme on le voit, le même sens. Le nom de leur fils *Gargantua*, ne veut pas dire autre chose, et vient de l'espagnol *garganta*, la gorge (en françois la *gargate*). Qu'il ait voulu désigner, dans le personnage de Grandgousier, notre bon roi Louis XII, ou qu'on lui aït prêté depuis cette intention, toujours est-il vrai qu'il a représenté dans cette famille royale, une famille de mangeurs, et sous cette allégorie, ce qu'est pour un état monarchique l'entretien de la maison d'un roi. Il ne fait pas plus de grace à l'héritier présomptif. Lorsque le petit Gargantua est né, et baptisé, il s'agit de le nourrir... Les frais de son habillement sont en proportion de ceux de sa nourriture... Il ne faut sans doute à nos fils de rois, ni tant de lait, ni tant d'étoffe; mais, ajoutez à leur dépense réelle les vole-

ries et le gaspillage de ce qui les entoure, vous ne serez pas bien loin de compte. »

C'est en effet pour ces énormes consommations et mangeries, que Rabelais fait de Louis XII, de François I[er], et de Henri II, des géans, sous le nom de Grandgousier, de Gargantua, et de Pantagruel. Au sacre de Louis XII, on servit 16,360 pains salés, qui furent ensuite distribués aux pauvres (*voyez* Le Grand d'Aussi, tome I, page 84 et suivantes). Il nous semble qu'il a voulu aussi, par ces noms de Gargantua et de Grandgousier, faire allusion au titre de duc d'*Angoulême* (Engoulesme), que portoit François I[er], et à celui de duc de *Valois* qu'avoit Louis XII, et jouer sur les mots *engouler* et *avaler*, ou *avaloire*. Il aime par-tout à faire de semblables allusions, et des jeux de mots aussi burlesques. Il avoit aussi sans doute en vue les impositions, exorbitantes pour le temps, qu'il fallut lever pour les expéditions ruineuses de ces deux rois en Italie, et le recouvrement du Milanais, ainsi que l'énorme rançon que la France fut obligée de payer pour la délivrance de François I[er] et de ses deux fils.

Grandgousier estoit bon raillard en son temps [1], aymant a boyre net aultant que homme qui pour lors feust au monde [2], et mangeoit volontiers sallé.

[1]* C'est-à-dire *railleur*, *goguenard*. Louis XII, le vrai Grandgousier, étoit en effet, d'après Mézeray et le père Daniel, d'un caractère gai et plaisant; il se piquoit même de dire des bons mots; mais ses plaisanteries, ses railleries, n'alloient jamais jusqu'à la méchanceté. « Il faisoit, dit le premier, un conte de bonne grace, et se plaisoit à « entendre et à dire de bons mots. » Voy. Mézeray, *Vie de Louis XII*, sur la fin, tom. II, pag. 874.

[2]* C'est une allusion au penchant connu de Louis XII pour le vin. On sait la réponse de Ferdinand V, ou le Catholique, à quelqu'un qui

A ceste fin, avoit ordinairement bonne munition de jambons de Magence et de Bayonne [3], force langues de beuf fumees, abundance d'andouilles en la saison, et beuf sallé a la moustarde. Renfort de boutargues [4], provision de saulcisses, non de Bouloigne (car il craignoit li bouconi de Lombard [5]), mais de Bigorre, de Longaulnay, de la

lui disoit que Louis XII se plaignoit d'avoir *été* par lui trompé deux fois: « Deux fois? reprit Ferdinand; par Dieu, il a bien menti, dit-il, l'*ivrogne;* je l'ai trompé plus de dix. » Voy. *Garnier,* tom. XXI, p. 485.

[3] Les jambons de Mayence et ceux de Bayonne (car c'est *Bayonne* qu'il faut lire, et non *Babylone,* comme on lit dans quelques éditions) ont encore aujourd'hui beaucoup de réputation. On appelle ainsi les premiers, non qu'ils se préparent à Mayence, mais à cause que ces jambons, qui viennent de Wesphalie, se débitoient autrefois à Mayence, à une foire qui a depuis été transférée à Francfort-sur-le-Mein. A l'égard des jambons de Bayonne, les plus beaux prennent le chemin de Paris, où il s'en fait des pâtés pour les meilleures tables. Voy. l'*Heptaméron de la reine de Navarre,* nouv. 28. (L.)

[4] On appelle ainsi en Provence les œufs de muge confits dans l'huile et le vinaigre. Le muge est un poisson qui se pêche vers le mois de décembre. On sale ses œufs pour le carême; et c'est ce qu'on nomme *boutargues,* espèce de *boudins* qui n'ont rien de recommandable que d'exciter la soif. (L.)—C'est, dit l'abbé de Marsy, la *poutargue* des Provençaux, composée d'œufs de poisson, confits dans l'huile et dans le sel, et ensuite desséchés. Cette pâte, qu'on divise en petits bâtons, est fort dure. Je ne sais, ajoute-t-il, où Le Duchat a pris que la poutargue est *une espèce de boudins.*

[5]* Les saucissons de Bologne-la-Grasse, en Italie, sont fort renommés pour leur bonté; et ce qu'insinue ici Rabelais, que, quelque friand que fût ce manger, Grandgousier n'y touchoit point, parcequ'il craignoit *li bouconi de Lombard,* vient peut-être de ce que les Italiens, qu'on accuse de ne pas faire grand scrupule d'empoisonner leurs ennemis, haïssoient extrêmement le roi Louis XII depuis que ce prince avoit porté la guerre chez eux à dessein de faire valoir ses droits au duché de Milan, qui lui appartenoit du chef

Brene[6], et de Rouargue. En son eage virile espousa Gargamelle[7], fille du roi des Parpaillos[8],

de Valentine de Milan, sa grand'mère. *De troys choses Dieu nous garde : de et cetera de notaire, de qui pro quo d'apothicaire, et de bouchon* (boucon) *de Lombart friscaire*, disoit-on en commun proverbe dès le temps d'Olivier Maillard. Et de ces expressions proverbiales, qui ont été rapportées par H. Étienne au chap. VI de l'*Apologie d'Hérodote*, la dernière pourroit bien être venue de ce que la duchesse de Milan, cette même Valentine de laquelle on vient de parler, fut de son temps violemment soupçonnée d'avoir employé les maléfices envers le roi Charles VI, et d'avoir enfin voulu l'empoisonner pour faire régner son mari, frère de ce roi. (L.) — Ainsi Le Duchat reconnoît lui-même Louis XII dans ce qui est dit ici de Grandgousier ; tandis que Le Motteux qui voit, sans aucune sorte de raison, Jean d'Albret, roi de Navarre, dans Grandgousier, se prévaut de ce passage : « On conçoit facilement, dit-il, pourquoi Jean d'Albret devoit craindre *li bouconi de Lombard*, c'est-à-dire les poisons d'Italie, lorsqu'on se rappelle combien le pape étoit son ennemi. On sait qu'il fut excommunié par Jules II ; et que ce fut en conséquence de cette excommunication qu'il perdit la Haute-Navarre, usurpée par Ferdinand, roi d'Espagne. » Mais Louis XII fut également excommunié, et son royaume mis en interdit par ce pape. « Louis XII, dit de Marsy, avoit raison de se défier du boucon, c'est-à-dire du poison de Lombardie, soit qu'ayant porté la guerre dans l'état de Milan, il craignît l'humeur vindicative des Lombards, qui s'étoient essayés sur plus d'un François pendant le séjour que nous fîmes dans leur pays ; soit qu'il se souvînt que Valentine de Milan fut soupçonnée d'avoir employé le poison contre Charles VI, pour mettre sur le trône le duc d'Orléans, son mari, frère de Charles. » Avaler le *boucon*, c'est être empoisonné.

[6] La Brenne est un petit pays marécageux de la Touraine et du Berry, dont les deux lieux principaux sont Châtillon-sur-Indre et Saint-Michel en Brenne. On sait que la Touraine est le pays de l'auteur, et qu'il en fait le champ de bataille de ses héros.

[7] * Ceci est de vérité historique. Louis XII étant né en 1462, avoit trente-sept ans quand il épousa, en 1499, Anne de Bretagne, sa se-

belle gouge et de bonne troigne[9]. Et faisoyent eux deux souvent ensemble la beste a deux dos[10],

conde femme ; tandis qu'il avoit cinquante-deux ans quand il épousa Marie, en 1514. *Gargamelle* est donc Anne de Bretagne. Ce nom annonce une femme de grand appétit ; ce qui est encore conforme à l'histoire. « Dans le Languedoc, dit Le Duchat, *Gargamelle* et *grande gamelle* se disent d'une femme de mauvais air, et proprement d'une femme qui tend un grand cou ; ce qui donne lieu de croire que *gargamelle*, dans la signification de *gorge* ou *gosier*, pourroit bien être une corruption de *grande gamelle*. *Gargouille* même, sur ce pied-là, en seroit une autre de *grande gueule ;* mais, à dire le vrai, *gargamelle*, pour *gorge*, *gosier*, qui est la signification propre, est un mot burlesque. *Gargante*, en espagnol, signifie la même chose, à quoi *Gargantua* et *Gargamelle* font allusion. Les Grecs ont leur γαργαρεῖον (*gurgulio*, *guttur*) ; et tous ces mots, de même que le *gurges* des Latins, le *gorgo* des Italiens, la *gargouille* des François, etc., ont été formés par la ressemblance du bruit que fait le gosier quand on se gargarise, et la gargouille par où coule l'eau. »

[8] Ce roi des Parpaillos, père de Gargamelle, est François II, duc de Bretagne, qui, d'après le portrait que fait l'histoire de ses mœurs dissolues, mena constamment une vie peu orthodoxe, donnant dans l'excès des femmes et du vin, et qui entra d'ailleurs dans tous les partis qui troublèrent la France pendant son règne ; ce qui étoit plus que suffisant pour lui faire donner, par Rabelais, le nom de *Parpaillon*, c'est-à-dire d'hérétique et de *paillard*, qu'on prodiguoit alors à toute espèce d'ennemis ; comme le prouve ce vers d'Antoine Arena, dans son poëme, *de Guerrâ genuensi*, contre les hérétiques :

Tales paillardi deberent esse brulati.

Mais c'est sans doute parceque ce duc de Bretagne avoit été excommunié, que Rabelais l'appelle le *roi des Parpaillos :* en 1475, le pape lui donna l'absolution pour toute excommunication antérieure, et y joignit le privilège de ne pouvoir être excommunié même par les papes ! Quel bon temps ! Le Duchat, chap. VI de la Progn., pense que c'est le roi de France ; de Marsy croit que c'est Henri VIII : mais il n'étoit pas encore excommunié ; mais Marie étoit sa sœur, et non sa

joyeusement se frottans leur lard, tant qu'elle engroissa d'ung beau filz, et le porta jusques a l'unziesme moys.

fille; mais Gargamelle étant Anne de Bretagne, le roi des Parpaillons, ou des *Parpaillos*, ne peut être que François II, duc de Bretagne, son père. *Parpaillon* signifioit, dans le sens propre, un papillon qui se brûle à la chandelle; au figuré, un hérétique, que l'on brûloit alors comme des papillons. « On lit, dit Le Duchat, *parpaillos*, pour *parpaillots*, dans l'édition de François Juste, 1535, et dans celle de Dolet, 1543, toutes deux de Lyon. Il faut lire *parpaillons* avec les autres éditions, d'autant plus que toutes généralement, au chap. XI suivant, ont *parpaillons*. Le *parpaillon*, le *parpaillot* des Gascons, et le *parpaillol* de ceux du Languedoc et de l'Auvergne, c'est le papillon. » Le fait est que ces mots se disoient alors indifféremment pour *papillon* et pour *hérétique*. « Ce mot, dit très bien Ménage, a été fait de l'italien *farfalla*, qui l'a été du grec φάλλα qui signifie cette sorte de papillons qui volent autour des chandelles. » Mais l'origine qu'il donne ensuite de ce sobriquet, ainsi que Borel, n'est qu'une historiette imaginée à plaisir.

9 * L'histoire nous peint en effet Anne de Bretagne, la vraie Gargamelle, comme une des belles et vigoureuses personnes de son temps. « Elle avoit toutes les graces de l'esprit et du corps, » dit Mézeray, *Vie d'Anne de Bretagne*, tom. II. Le Duchat prétend qu'on doit lire *belle gouge et de bonne troigne*, et non pas *belle gorge*. « *Gouge*, dit-il, dans nos anciens auteurs, se dit d'une femme et d'une fille, quoique proprement ce soit la garce d'un soldat, comme *goujat* en est le valet. En Languedoc, tout garçon, valet ou non, s'appelle *goujat*, comme toute fille, servante ou non, s'appelle *gouge*. Mais *gouge*, dans l'usage le plus commun, se dit d'une fille ou d'une femme de mauvaise vie. De *goujat*, autrefois *goujart*, on a fait *gouge*, de *gouge* le diminutif *gouine*, et *goier* l'amant d'une gouge, *gougier*, *gouier*, *goier*. »

10 * Tout le monde entend cette expression rabelaisienne, qui est encore aujourd'hui populaire, et qui est d'ailleurs clairement expliquée dans ce passage du chap. XXXI du liv. V: « J'y veids (dans des tapisseries) des bestes à deux dos, lesquelles me sembloyent joyeuses

Car aultant, voyre dadvantaige, peuvent les femmes ventre porter, mesmement[11] quand c'est quelque chief d'oeuvre, et personnaige qui doibve en son temps faire grandes proesses. Comme dict Homere que l'enfant duquel Neptune engroissa la nymphe[12], nasquit l'an apres revolu, ce feut le douziesme moys. Car (comme dict *Aulus Gellius*, lib. III) ce long temps convenoit a la majesté de Neptune, affin que en icelluy[13] l'enfant feust formé a perfection. A pareille raison Jupiter feit du-

a merveilles et copieuses en culetis, plus que n'est la motacille, avec sempiternel remuement de cropions. » Voici la preuve qu'elle est relative à Louis XII et à Anne de Bretagne. « Louis XII, dit Brantôme, n'estant encore que simple duc d'Orléans, aimoit Anne de Bretagne, et en estoit aimé; on peut croire qu'ils se le prouvèrent fortement dès qu'ils furent unis (peut-être même auparavant, voyez pag. 96). » Voyez *Brantôme*, tom. II, pag. 2 et 8; et *Garnier*, tom. XXI, pag. 40. « L'un et l'autre (Louis XII et Anne de Bretagne) s'aimoient si fort, qu'ils ne pouvoient se séparer », dit Legendre, in-fol., pag. 594.

Il existe encore, dit M. Trébuchet, qui cite les Monuments de la monarchie françoise de Montfaucon, des lettres en vers latins de Louis XII et d'Anne de Bretagne, qui expriment l'amour de ces deux époux. Une des lettres de la reine commence ainsi : « Une épouse tendre et chérie écrit à son époux, encore plus chéri, l'objet à-la-fois de ses regrets et de son estime, conduit par la gloire loin de sa patrie. Amante infortunée, il n'est pour elle aucun instant sans alarmes. Quel malheur affreux d'être privée d'un prince plus amant qu'époux! »

[11] Principalement, *maximè*.

[12] Cet enfant est Cycnus, que la fable dit être fils de Neptune et d'une nymphe marine ou néréide. Voy. le *Dictionnaire de la fable*, au mot Cycnus.

[13] Afin que dans ce terme.

rer quarante huit heures la nuyct qu'il coucha avecques Alcmene. Car en moins de temps n'eust il peu forger Hercules[14], qui nettoya le monde de monstres et de tyrans.

Messieurs les anciens pantagruelistes ont conformé ce que je dy[15], et ont declairé non seullement possible, mais aussi legitime l'enfant nay de femme le unzieme moys apres la mort de son mary.

Hippocrates, *lib. de alimento.*
Pline, lib. VII, cap. V.
Plaute, *in Cistellaria.*
Marcus Varro, en la satyre inscripte *le Testament,* alleguant l'authorité d'Aristoteles a ce propos.
Censorinus[16], *lib. de die natali.*
Aristot., lib. VII, cap. III et IV *de natura animalium.*
Gellius, lib. III, cap. XVI. Servius, *in Ecl.* IV, exposant ce metre de Virgile :

Matri longa decem, etc.

[14] Ceci est pris de Diodore de Sicile, au liv. IV de sa *Bibliothèque,* pag. 151, édit. de Rhodoman. (L.)

[15] Ont parlé *conformément* à ce que je dis, se sont *conformés* à mon dire. Gratian du Pont, sieur de Drusac, dans ses *Controverses des sexes masculin et féminin,* au feuillet 132, verso, du deuxième livre de mon édition, s'exprime de même :

D'autres docteurs un tel dire *conforment,*
Par les exemples que comme verrez forment. (L.)

De Marsy a donc tort d'expliquer *conformé* par *confirmé.*

[16] Aux chap. VII et XI. On peut voir, sur la même matière, L. Joubert, en ses *Erreurs populaires,* part. I, liv. III, chap. II. (L.)

Et mille aultres folz, le nombre desquelz ha esté par les legistes acreu, *ff. de suis. et legit. l. intestato, §. fin.*

Et *in authent. de restit. et ea quæ parit in undecimo mense.*

D'abundant en ont chaffouré leur robidilardicque loy[17]: *Gallus. ff. de lib. et posthum. et l. septimo ff. de stat. homin.*, et quelques aultres que pour le present dire n'ause.

Moyennant lesquelles loys les femmes vefves peuvent franchement jouer du serrecropiere[18] a tous enviz, et toutes restes[19], deux moys apres le

[17] *Chaffourer*, c'est ici barbouiller, griffonner. *Robidilardicque* est un mot forgé à plaisir par allusion à *rober*, c'est-à-dire dérober, et au grand chat, que Rabelais, chapitre dernier du quatrième livre appelle *Rodilardus*, rongelard. Ainsi les gens de robe, décrits, liv. V, chap. XLVI, sous le nom de *chats-fourrés*, semblent prendre ici celui de *Robidilards*, parceque, dégraissant les plaideurs comme ils font, ils dérobent véritablement et rongent le lard avec tant d'avidité, qu'il n'y en a pas un d'entre eux après qui on ne pût crier, comme dans la ballade de Marot: *Prenez-le, il a mangé le lard.* (L.)

[18] Cette façon de parler revient encore, liv. II, chap. v et XVII. Il est naturel aux femmes de serrer le croupion dans l'action vénérienne, pour peu qu'elles y prennent du plaisir. Les femmes de métier sur-tout n'y manquent jamais; d'où l'on a dit *jouer du serre-croupière*, pour exprimer la lubricité de la femme dans l'action. Antoine Oudin a donc employé une expression trop générale, lorsque, dans son dictionnaire françois-italien, il a rendu *jouer du serre-croupière* par *far l'atto venereo.* Et quand il explique une *serre-croupière* par *puttana*, il auroit mieux fait de ne point ajouter *secondo alcuni.* (L.)

[19] Ci-dessous encore, au chap. V, *voici trippes de jeu, goudebillaux d'envy. A tous enviz*, c'est-à-dire à qui mieux mieux. De *renvier*

trespas de leurs marytz. Je vous prie par grace, vous aultres mes bons averlans[20], si d'icelles en trouvez que vaillent le desbraguetter[21], montez dessus et me les amenez. Car, si au troisiesme moys elles engroissent, leur fruict sera heritier des deffuncts. Et, la groisse congneuë[22], poulsent hardiment oultre, et vogue la galee[23], puisque la panse est pleine.

Comme Julie, fille de l'empereur Octavian, ne

ou *envier*, termes de jeu, qui signifient *enchérir, surpasser.* (L.) — Rabelais, ainsi que le remarque le dernier éditeur, emploie ici le pluriel *restes* au féminin, comme le latin *reliquiæ*, dont il est la traduction. Il emploie aussi le singulier au même genre, liv. II, chap. XXIX: *la reste du sel.*

[20] Le terme d'*averlan*, qui ordinairement dénote un débauché, et qui, dans le Poitou, où on le prononce *averlin*, est une injure; ce terme, dis-je, au chap. IX du quatrième liv. de Rabelais, se prend en deux endroits pour *lourdaud;* mais il s'entend proprement de certains paysans wallons, qu'en Lorraine on appelle *averlins*, en retenant l'aspiration et la terminaison allemande; et ce sont des rouliers, habitants du village de *Haver*, dans le duché de Limbourg, gens lourds et grossiers encore plus que les autres de leur sorte. Ils font en France un grand trafic de chevaux, sous prétexte d'y apporter ou voiturer des marchandises de leur pays, et c'est à quoi Rabelais fait ici allusion. (L.) — Duez et Oudin expliquent *averlan* par débauché, bon compagnon; et c'est le sens que ce mot a ici.

[21] Si vous en trouvez qui méritent qu'on abaisse *la braguette;* ce qui ne s'entend que trop.

[22] Et la grossesse une fois connue. *Groisse* est un mot du Languedoc; et Laurent Joubert, qui étoit de ce pays-là, l'a employé dans le troisième livre de ses *Erreurs populaires,* en parlant de la grossesse des femmes. (L.)

[23] Pour *vogue la galère.*

s'abandonnoit a ses taboureurs, sinon quand elle se sentoit grosse, a la forme que[24] la navire ne reçoit son pilot que premierement ne soit callafatee et chargee.

Et si personne les blasme de soy faire rataconniculer[25] ainsi sus leur groisse, veu que les bestes sus leurs ventrees n'endurent jamais le masle masculant, elles respondront que ce sont bestes, mais elles sont femmes, bien entendentes les beaulx et joyeux menuz droictz de superfetation : comme jadis respondit Populie[26], selon le rapport de Macrobe, lib. II, *Saturnal.* Si le diavol ne veult qu'elles engroissent[27], il fauldra tortre le douzil, et bouche clouse[28].

[24] De la même manière que.

[25] De se faire caresser. « On appelle, dit Le Duchat, *tacon*, à Metz, le gras-double; et à Genève, c'est une pièce de vieux cuir, de l'italien *taccone*, qu'Antoine Oudin dit signifier *un bout à un soulier.* Mais ici, dans le verbe *rataconniculer,* qui signifie proprement *rapiécer un soulier,* il y a une allusion ou à *cuniculus,* ou à deux monosyllabes c. et c. »

[26] Voici le passage de Macrobe, auquel Rabelais fait allusion : *Miranti cuidam quid esset, quapropter aliæ bestiæ nunquam marem desiderarent, nisi cum prægnantes vellent fieri, respondit Populia : Bestiæ enim sunt.* Macrob., Saturnal., lib. II, cap. V, in fine.

[27] Si le diable s'oppose à ce qu'elles engrossent.

[28] Il faudra *membrum torquere, vaginâ clausâ;* ce qui ne s'entend encore que trop. Voici au reste la remarque de Le Duchat qui expliquera la phrase plus clairement. On disoit autrefois *tortre* pour *tordre,* comme *benistre* qu'on lit pour *bénir,* liv. IV, chap. XXVII; et le *douzil,* c'est le fausset d'un tonneau. Rabelais veut dire que passé le troisième mois de veuvage d'une femme, il ne faudra plus

avoir de privautés avec elle, si on ne veut bien courir le risque du scandale qui pourra s'ensuivre; et il appelle cela *tortre le douzil*, par une métaphore prise de ce qu'après avoir goûté le vin d'un muid, on y met pour boucher le trou un fausset qu'on rompt en le tordant.

CHAPITRE IV.

Comment Gargamelle, estant grosse de Gargantua, mangea grand planté de trippes [1].

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ce chapitre, ainsi que le précédent et le suivant, est fait pour donner une grande idée de l'appétit de la reine Anne, qui passe en effet, d'après l'histoire, pour avoir été une femme pleine de force et de santé. L'auteur le donne clairement à entendre, par l'énorme quantité de tripes qu'il fait avaler à Gargamelle; et en disant, chap. III, qu'elle étoit *belle gouge et de bonne troigne;* et que son mari et elle *faisoyent eux deux souvent ensemble la beste à deux dos.* Cette princesse, dit la Biographie universelle, étoit belle, d'une taille élevée, mais un peu boiteuse; elle avoit de l'esprit et de la prudence.... Ayant perdu le duc François II, son père, elle se trouva, à l'âge de quatorze ans, unique héritière du duché de Bretagne... Elle épousa Charles VIII, à Langeais (château des du Bellay), le 6 décembre 1491, en se réservant la souveraineté de ses états. Il fut inséré dans le

[1] Force tripes; c'est ainsi qu'il dit, dans la Progn., chap. IV, *planté de touts biens,* et, chap. VI, *planté de bleds,* pour abondance de biens, de bleds. *Planté* vient par contraction du latin *plenitas,* abondance, d'où l'on a fait *plantureux* et *plantureusement,* pour abondant et abondamment.

contrat, « que le roi venant à mourir sans enfants, la reine seroit obligée d'épouser son successeur à la couronne, et que si elle le précédoit, le duché demeureroit au roi de France. »

A la mort du roi, le 7 avril 1498, elle donna les plus grandes marques de douleur, et prit le deuil en noir, quoique les reines jusqu'alors l'eussent porté en blanc (d'où les reines veuves étoient nommées *reines blanches*). Louis XII, qui avoit montré pour elle une passion assez vive avant qu'elle épousât Charles VIII, divorça avec Jeanne, fille de Louis XI, dont il avoit été forcé d'accepter la main, et il l'épousa le 8 janvier 1499. De cette union naquirent plusieurs enfants; deux filles seulement vécurent. L'aînée, Claude de France, épousa le duc d'Angoulême, qui régna sous le nom de François I[er]. Elle captiva sans partage Louis XII, connu par l'inconstance de ses amours. On a dit que François I[er] avoit attiré les femmes à la cour; il trouva cet usage établi par la reine Anne, qui aimoit l'éclat, la représentation, et qui fixa auprès de sa personne un grand nombre de demoiselles, auxquelles on donnoit le titre de *filles d'honneur de la reine*... Ces filles de la reine ont été remplacées, en 1673, par les *dames du palais*... Son caractère la portoit à dominer, et Louis XII, qui l'excusoit, en disant « qu'il faut souffrir quelque chose d'une femme quand elle aime son mari et son honneur, » avoit quelquefois besoin de résolution pour lui résister. On connoît la fable des *biches, qui perdirent leurs cornes pour s'être égalées aux cerfs*, que ce prince lui cita, pour lui faire comprendre qu'il n'appartenoit pas à son sexe d'intervenir dans les affaires de l'état et de l'Église... Elle mourut au château de Blois le 9 janvier 1514, et fut enterrée à Saint-Denis.

C'est la première reine de France qui ait eu des gardes, des gentilshommes à elle, et qui ait donné en son nom au-

dience aux ambassadeurs; mais elle agissoit en cela comme souveraine de Bretagne. Elle étoit née le 26 janvier 1476, ainsi elle avoit trente-huit ans quand elle mourut. Elle avoit eu trois fils de son premier mari. Elle étoit libérale; jouissant de la plus grande partie des revenus de la Bretagne, elle s'en servit pour secourir les misérables, pour donner des équipages aux pauvres officiers, pour soulager leurs enfants et leurs veuves; mais, parmi les objets de sa libéralité, elle choisissoit de préférence les Bretons : aussi le roi, dans ses goguettes, dit Brantôme, l'appeloit quelquefois sa bretonne, parcequ'elle avoit réellement le cœur plus breton que françois. Une de ses manies étoit de vouloir paroître plus instruite qu'elle ne l'etoit. Dans les audiences qu'elle donnoit aux ambassadeurs, elle mêloit toujours quelques mots de leur langue, qu'elle avoit eu soin d'apprendre par cœur. C'est peut-être par une allusion maligne à cette petitesse que Rabelais, dans le chapitre suivant, fait dire deux mots basques à un courtisan de Grandgousier, se réjouissant, au milieu des pots, de la grossesse de Gargamelle.

L'occasion et maniere comment Gargamelle enfanta feut telle. Et, si ne le croyez, le fondement vous escappe! Le fondement luy escappoit une apres disnee le troisiesme jour de febvrier[2],

[2]* En suivant le calcul de l'auteur, qui est que Gargamelle *porta Gargantua jusques a l'unziesme moys*, on trouve un peu plus de onze mois; car, en se reportant à la véritable époque du mariage d'Anne de Bretagne, qui est la vraie Gargamelle, avec Louis XII, ce mariage eut lieu le 8 janvier 1449; ce qui fait, jusqu'au 3 février 1500, près de treize mois au lieu de onze; soit parceque Gargamelle ne devint grosse que deux mois après son mariage, soit parcequ'il étoit dan-

par trop avoir mangé de gaudebillaux[3]. Gaudebillaux sont grasses trippes de coiraux. Coiraux sont beufz engressez a la creche et prez guimaulx. Prez guimaulx[4] sont prez qui portent herbe deux foys l'an. D'iceulx gras beufz avoyent fait tuer troys cents soixante sept mille et quatorze, pour estre a mardy gras sallez: affin qu'en la prime vere[5] ilz eussent beuf de saison a tas, pour au

gereux pour Rabelais d'être plus exact et plus précis sur ce sujet, soit plutôt parcequ'il vouloit confirmer par ce nouvel exemple, ce que *les anciens pantagruelistes ont déclairé non seullement possible, mais aussi légitime l'enfant nay de femme le unziesme moys après la mort de son mary*. Voyez le chapitre précédent.

[3] Quand il dit que le fondement escappoit à Gargamelle pour avoir trop mangé de *gaudebillaux* ou tripes, et quand Grangousier conseille plus bas à Gargamelle d'en manger moins, vu qu'elle approchoit de son terme, on devine bien de quelles tripes il entend parler.

[4] Ce sont, selon Ménage et Bernier, chez les Poitevins, des prés qu'on fauche deux fois l'an, *quasi bimales*. C'est aussi l'explication que donne de ce mot, qu'on ne trouve nulle part ailleurs, le dictionnaire de Trévoux. Du latin *bimus*, qui a deux ans, on a pu faire *bimalis*, en bas latin, et *guimal*, au pluriel *guimaulx*, en françois, par le changement du *b* en *v*, puis en *g*; comme on a fait *gui* de *viscum*, qui vient du grec βισκὸς. Mais, dit ailleurs Le Duchat, la coutume de Touraine, titre XVIII, art. 202, les appelle *prés gaineaux*; et la note qui est à la marge de cet article, dans le grand Coutumier, dit que ce sont *prata restibilia*, appelés *gaineaux* parcequ'ils apportent du *regain*. Ce qui, ajoute-t-il, me fait douter de l'étymologie de Ménage, et croire que dans Rabelais il faut lire en cet endroit *gaineaux* et non *guimaulx*. Ce terme, qu'on lit *gaigneau* et *gaignau* dans la coutume de Poitou, art. 196, y a la même signification. L'article 297 commence par *prez gaignaux* ou *de regaing*.

[5] Au printemps, qui se dit *prima vera* en italien.

commencement des respatz faire commemoration de saleures, et mieulx entrer en vin.

Les trippes feurent copieuses, comme entendez, et tant friandes estoyent que chascun en leschoit ses doigtz. Mais la grand'diablerie a quatre personnaiges[6] estoit bien en ce que possible n'estoit longuement les reserver : car elles feussent pourries, ce que sembloit indecent. Dont feut conclud qu'ilz les bauffreroyent sans rien y per-

[6] Expression poitevine, pour dire, *mais le malheur voulut que la grande diablerie*, etc., *ne permît pas de les garder long-temps.* « Elle vient, dit Le Duchat, de ce que dans l'amphithéâtre de Doué, en Anjou, et à Saint-Maixent, dans le Poitou, on représentoit autrefois, à plus ou moins de personnages, des pièces de dévotion, dans lesquelles on faisoit d'ordinaire paroître des diables qui devoient un jour tourmenter éternellement les pécheurs endurcis. Ces représentations s'appeloient *petite* ou *grande diablerie.* Petite, quand il y avoit moins de quatre diables; grande, quand il y en avoit quatre : d'où est venu le proverbe, *faire le diable à quatre.* » Bouchet, dans ses *Annales d'Aquitaine*, fol. 168, dit qu'en 1486, « on vy jouer et monstrer par mysteres et personnages, à Poistiers, la Nativité, Passion, et Resurrection de notre Seigneur Jésus-Christ, en grand triomphe et somptuosité. » Il dit aussi, fol. 267, qu'en 1534 (l'année où Rabelais écrivoit son livre I[er]) « feurent faites en la même ville joyeuses et triomphantes monstres des mysteres de l'Incarnation, Nativité, Passion, Résurrection, et Ascension de notre Seigneur Jésus-Christ, et de la mission du Saint-Esprit, lesquels mysteres on joua quinze jours apres, au marché vieil de la dicte ville, en ung théâtre fait en rond, fort triomphant : et fut le dict jeu commancé le dimanche dixneuvième jour de juillet, et dura onze jours continués, ou il y eut de très bons joueurs et richement acoutrés.... On joua aussi la Passion et Resurrection, trois sepmaines apres, en la ville de Saumur, ou je vey d'excellantes fainctes. » Dans cet heureux temps d'ignorance et de crédulité, on jouoit, comme dit Boileau, Dieu et les saints par dévotion.

dre. A ce faire conviarent tous les citadins de Sainnais, de Suillé[7], de la Roche Clermaud, de Vaugaudry, sans laisser arriere le Couldray, Montpensier, le Gué de Vede, et aultres voisins, tous bons beuveurs, bons compaignons, et beaulx joueurs de quille da[8]. Le bon homme Grandgou-

[7] Tous ces lieux sont des environs de Chinon, en Touraine, d'où étoit Rabelais. L'auteur, comme enfant du Chinonnois, met toujours son pays des bons écots; il en fait le lieu de la scène où se passent les exploits de la *Gargantuade*. *Sainnais*, *Suillé* (qu'on écrit aujourd'hui *Cinais*, *Seuilly-l'Abbaye*), et la *Roche-Clermault*, sont à cinq ou six kilomètres de Chinon, sur la rive gauche de la Vienne : nous sommes allés visiter ces lieux en 1821. *Suillé* est mal écrit dans quelques éditions, entre autres dans la table de celle de 1820, *Sevillé*, parcequ'on ne distinguoit pas autrefois l'*u* du *v*. Il vient, ainsi que celui de la ville de *Sully*, ville située sur le bord de la Loire, et dans une situation marécageuse, du vieux mot françois *suille*, qui est pris dans Rabelais dans le sens de l'adjectif latin *suillus*, formé de *sus*, porc, ainsi que le mot françois *soue*, toit à porc, et *souillé*, *souillon*, etc. Le Duchat, qui écrit aussi par erreur *Sévillé* pour *Seuillé*, dit que le *Coudrai-Montpensier* et le *Gué-de-Vède* sont en Poitou. C'est pour obvier à cette confusion de l'*u* et du *v*, dans l'ancienne orthographe, que nous avons adopté pour le texte la distinction actuelle de ces deux lettres et de l'*i* et du *j*. Elle offre l'avantage d'en faciliter l'intelligence, sans le rajeunir, comme l'ont fait audacieusement plusieurs éditeurs.

[8] *Da* signifie ici, assurément, de plus, en outre, comme dans ces deux exemples, *il avoit une belle épée da*, *c'est un habile homme da*, cités par Ménage. La dernière édition, publiée en 1820, porte *la* pour *da;* quoique l'éditeur ait remarqué qu'on lisoit *da* dans les deux éditions de Le Duchat. « Un grand nombre d'éditions, dit-il, portent en cet endroit, *et beaulx joueurs de quille da*. Celle de François Juste, de 1542, écrit *quille la*. Nous avons pensé que cette dernière expression, plus bouffonne et présentant un sens équivoque, étoit plus dans le génie de Rabelais. » Il se trompe : la première est la

sier y prenoit plaisir bien grand[9], et commandoit que tout allast par escuelles. Disoit toutesfoys a sa femme qu'elle en mangeast le moins, veu qu'elle approchoit de son terme, et que cette tripaille n'estoit viande moult louable. Celluy (disoit il) ha grand envie de mascher merde qui d'icelle le sac mange[10]. Nonobstant ces remonstrances, elle en mangea seize muiz[11], deux bussars[12], et six tu-

seule bonne, la seule françoise; et ce qui prouve bien que Rabelais joue ici sur le mot *quille*, comme il a joué plus haut sur le mot *tripes*, pris dans le même sens, c'est qu'il écrit le mot *quille* au singulier, quand il faudroit le pluriel si ce mot étoit pris dans le sens propre. Marot le confirme, et explique très bien dans ces deux vers, relatifs au gascon, son valet, ce que Rabelais entend par *beau joueur de quilles*:

Prisé, loué, fort estimé des filles
Par les bordeaux et *beaux joueurs de quilles*.

9* Voici le portrait que Brantôme fait de Louis XII: « Il étoit, dit-il, « très agréable, ainsi que tous ses portraits l'ont représenté, de très « belle et haute taille, de fort bonne grace, et sur-tout un visage « doux et bon, et qui montroit toute candeur. » Voy. Brantôme, *Vie de Louis XII*, tom. VII, pag. 82.

10 En Alsace, où ils sont grands mangeurs de tripailles et de gras-double, il y a un proverbe qui dit que l'ordure qui reste dans les tripes les mieux raclées en fait pour le moins la dixième partie. (L.)

11* Quel appétit! Celui qu'Anne de Bretagne avoit en amour ne cédoit en rien à celui-là. « Quoiqu'elle regrettât beaucoup Charles VIII, son premier mari, » dit encore Brantôme, qu'il faut toujours citer quand il s'agit des choses galantes de ce temps-là, « elle ne désespéra pour- « tant pas d'être encore un jour reine de France, si elle le vouloit: ses « anciennes amours (avec Louis XII, alors duc d'Orléans) lui faisoient « dire ce mot, qu'*elle voudroit les rallumer dans sa poitrine échauf- « fée encore un peu;* ce qui arriva. » Brantôme, *Vie d'Anne de Bre-*

pins[13]. O belle matiere fecale, qui debvoit boursouffler en elle!

Apres disner tous allarent pesle mesle à la Saulsaye[14], et la, sus l'herbe drue[15], dançarent au son

tagne, tom. II, pag. 8. Il nous semble qu'outre l'allusion libre que fait ici Rabelais, il en fait encore une autre au village d'*Andoille*, en Bretagne, où eut lieu, le 23 juillet 1488, le commencement de la journée de Saint-Aubin, dans laquelle fut défait le parti du bien public, qui étoit celui de François II, duc de Bretagne, et de Louis, duc d'Orléans, depuis Louis XII, qui y fut fait prisonnier, et qui aimoit dès-lors Anne de Bretagne, qu'il épousa après la mort de Charles VIII. Les gouvernantes de Gargantua nomment, chap. XI, *ma petite andoille vermeille*, ce qui est ici nommé *tripe*.

[12] Le bussart ou la *busse*, selon le dictionnaire de Trévoux, étoit une barrique de vin contenant une demi - pipe, ou la demi - queue d'Orléans, de deux cent seize pintes de Paris. Le Duchat dit seulement qu'en Anjou c'est un gros et court vaisseau à vin. L'académie dit que c'est un vaisseau de douves et de cerceaux qui tient presque un demi-muid.

[13] Le *tupin* est un pot de terre beaucoup plus petit que le *bussart*. *Tupin* vient de *tofinus*, fait de *tofus*, qui est une espèce de grès dont on fait des pots à trois pieds, qu'on appelle *tupins* en Anjou et dans plusieurs autres provinces de France.

De bonne vie bonne foi,
De bonne terre bon tupin,

dit le proverbe. (L.) — M. Eusèbe Salverte nous apprend qu'à Genève et dans la Suisse françoise on appelle encore un grand pot de terre, *une toupine*. Les Allemands usent aussi du mot *topf* en la même signification de pot : c'est de là que nous avons fait le diminutif *tupin*, et le verbe *toper* ou *tauper* à une chose, l'approuver, y consentir : *taupe à cela*, j'y consens ; *taupe et tinc*, ou *tôpe et tingue*, de tout mon cœur, volontiers, je le tiens, et l'interjection ou impératif *tope* qui se dit quand on accepte un défi de boire, ou une santé qu'on porte.

[14]* Allusion à l'entrée de Louis XII à Gènes, en 1501. « Les Gé-

des joyeulx flageolletz, et douces cornemuses, tant baudement[16] que c'estoit passetemps celeste les veoir ainsi soy rigouller[17].

« nois, dit l'abbé Danthon, menoient au roi (Louis XII) et à ses gens « leurs femmes et filles les plus belles, en les baisant les premiers « pour en faire l'essai; puis les baisoit le roi très volontiers, dansoit « avec elles, et prenoit d'elles tout honorable déduit. » Voy. l'abbé Jean Danthon, *Vie de Louis XII*, deuxième partie, chap. XXI. « Pour « les exercices du corps, soit des armes, *soit de la danse*.... il empor- « toit, dit Mézeray, le prix dans toutes les assemblées. » Voy. *Méze- « ray*, in-fol., tom. II, pag. 1057, an 1547.

[15] Ici *drue* veut dire épaisse et pointue, comme encore au ch. XVII du livre V.

Celui qui siffle et a les dents si *drues*
Mordra quelqu'un qui en courra les rues.

dit Marot, de tels procès, qu'il compare à une dangereuse couleuvre. Quelquefois *dru* signifie proprement *dodu*, bien nourri, comme liv. IV, chap. XVII, où il est parlé de Philippot Placut, lequel étant *sain et dru*, dit Rabelais, mourut subitement en payant une vieille dette. Et c'est dans cette dernière signification que ce mot se prend encore aujourd'hui en Lorraine, où, quand on dit d'une viande qu'elle est *drue*, on entend qu'elle est tendre et succulente. (L.)

[16] C'est-à-dire si joyeusement. S'ébaudir, d'*exbaldire*, c'est se réjouir; et de l'italien *baldo*, d'où a été formé le latin barbare *exbaldire*, vient aussi le vieux mot françois *baude*, qui, dans Nicot, répond au latin *gaudens*, dans la signification de cette espèce de cordeliers qu'on a appelés *pieds-déchaux*, autrement *frères bauldes*, en latin *fratres gaudentes*, parceque, n'ayant pas admis chez eux la réforme de l'ordre, ils avoient des biens en propre dont ils jouissoient jusqu'à en faire *gaudeamus*, comme on parle. *Baudement* signifie donc ici à la lettre *gaiement*. Le *roman de la Rose*, au feuillet 31 de l'édition de 1531 :

Mais ribaulx ont les cueurs si baulds,
Portant sacs de charbons en Grève,
Que la peine point ne les grève.

Si baulds, car c'est *baulds* qu'il faut lire, et non pas *baux*, avec cette édition; si *baulds*, dis-je, c'est-à-dire si portés à la joie qu'ils chantent même sous le faix. Il y avoit autrefois à Metz un couvent des *frères baulds*, que Bèze, tom. III, pag. 437 de son *Histoire ecclésiastique*, appelle *pieds-déchaux*, et qui en furent chassés pour avoir voulu, en 1555, introduire dans la ville une grosse troupe d'Espagnols qui devoient se rendre maîtres de la place. (L.)

[17] Vieux verbe qui signifioit se divertir, se trémousser de joie, se réjouir, selon Duez, qui le traduit en italien par *gongolare*.

CHAPITRE V.

Les propos des beuveurs.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ce chapitre présente une scène que Louis XII et ses courtisans ont probablement réalisée en Bretagne lors de l'accouchement de la reine Anne, car c'étoit un amateur du vin et de la bonne chère : tous ces propos bachiques sont ceux que ce prince et les Bretons, qui ont encore la réputation d'être de bons et joyeux buveurs, ont dû ou pu tenir, dans les réjouissances qui ont eu lieu à cette occasion, en portant des toasts à la mère et à l'enfant.

« Quoiqu'on trouve bien des *éruditions* dans ces chapitres v, vi, et vii, dit Bernier, on y voit bien aussi des sornettes, et même des profanations qu'on est obligé de blâmer; ce qui me fait croire que, comme notre docteur avoue qu'il écrivoit en buvant, il méditoit tout cela peu de temps après être sorti des cordeliers, en sa maison de la Devinière, où le vin ne lui manquoit pas. Que si l'on cherche quelque sens caché à cette naissance de Gargantua, dont il fait un géant, c'est apparemment qu'il veut marquer la grandeur des rois aux temps desquels il a vécu; car c'est ainsi que, sous des tailles de géants, les anciennes histoires nous ont représenté quelques uns de leurs héros..... Que si l'on se récrie sur la masse du corps de Gargantua et sur la

mesure de ses habits, qui ne voit que le contenant et le contenu doivent répondre l'un à l'autre. Au reste, s'il y a en tout cela de la vision, il n'y en a pas moins en tous les contes que nous ont faits tant d'auteurs fameux, hébreux, égyptiens, grecs, latins, et même chinois. Les premiers n'ont-ils pas donné six-vingts coudées au pied seul d'Og, roi de Bazan?... L'ange de l'Alcoran n'a-t-il pas plusieurs têtes, et chacune autant de bouches, chaque bouche autant de langues?»

«Car, quant à ces peuples que nous allons chercher si loin pour les convertir, pendant que de petits villageois aussi ignorants que des Iroquois, des cannibales, et des Topinamboux, tout baptisés qu'ils sont, vivent comme s'ils ne l'étoient pas, ces Indiens et ces Chinois, que nous croyons si spirituels et si polis, croient-ils moins de sottises de leurs lois, de leurs législateurs, et de leurs divinités, que Rabelais en a écrit sur la taille de son Gargantua?... Que ne peut-on pas dire de saint Christophe géant, du purgatoire de saint Patrice? Mais quelle plus grande surprise que de voir dans les visions de Tundalus qu'un chrétien ait donné au prince des ténèbres un corps incomparablement plus grand et plus monstrueux que celui de Gargantua, et qu'un poëte chrétien tel que le Dante l'ait fait encore plus matériel qu'il n'est dans les visions de Tundalus et de Vetain (*Vetini visio Valafrid. Strab.*)! pour ne pas parler de quelques visions plus respectables, quoiqu'elles ne soient pas articles de foi....»

«Quelles folies, quelles visions dans les religions des Égyptiens, des Grecs, des Romains, etc!.... Que ne peut-on point dire des folies des anciens philosophes, des travers et visions de quelques uns des modernes, même de celles de quelques dévots et dévotes de notre temps, quoique gens de bonne foi?... Cependant,

Hos tu Nile colis, et hos tu Tibris adoras!

Il ne faut donc pas s'étonner si Rabelais, n'étant que la copie de Lucien, a suivi ses imaginations, bien moins ridicules après tout que celles de tant d'autres anciens, et même que celles de quelques chrétiens. Car, s'il a voulu nous figurer les grandes qualités de ses princes par Gargantua et Pantagruel, il a été encore plus modéré que ceux qui ont donné à l'un d'eux du *Donec totum impleat orbem* (à Henri II, qui avoit pris le croissant de Diane de Poitiers pour devise avec cette légende). Ce qu'il y a de plus supportable en Rabelais que dans la plupart des anciens, c'est qu'ils ont cru et donné pour vrai ce qu'ils ont écrit, et que Rabelais nous l'a donné pour tel qu'il étoit, jusqu'à l'avouer à ses lecteurs dans ses préfaces. »

Puis entrarent en propos de reciner on propre lieu[1]. Lors flaccons d'aller, jambons de trotter,

[1] Goûter au même lieu, sur le lieu. C'est ainsi qu'il faut lire, et non *ressiner*, comme dans l'édition de Dolet, 1542, ni *resjeûner*, comme dans l'édition de 1553 et dans toutes les suivantes. Ce mot, qui se retrouve encore en deux endroits du quarante-sixième chapitre du livre IV, signifie proprement faire collation après le dîner. Mathurin Cordier, chap. XXIV, n° 90 de son *de corr. Serm. emend.*, édition de 1539, dit *merenda*, le goûter, lequel à Paris on appelle *réciner*, de *recœnare*, fait de *cœna*, qui, selon Festus, signifioit le dîner des anciens. (L.)—*Reciner* est en effet la bonne leçon, puisque ce mot vient de *recœnare*. Un passage de Rabelais, liv. IV, chap. XLVI, met la signification de ce mot hors de doute : « Il n'est desjeuner que d'escholiers : dipner que d'advocats : reciner que de vignerons : souper que de marchands; » ainsi que celui-ci de Montaigne, liv. II, chap. II : « Il semble que tous les jours nous raccourcissons l'usage de cettuy-ci (de boire) : et qu'en nos maisons, comme j'ay veu en mon enfance, les desjeuners, les *ressiners*, et les collations fussent plus fréquentes qu'à présent. » Dans les départements d'Indre-et-

goubeletz de voler, breusses [2] de tinter. Tire baille, tourne, brouille [3]. Boutte a moy, sans eaue; ainsi mon amy; fouette moy ce voyrre gualentement [4]; produitz moy du clairet, voyrre pleurant [5]. Treves

Loire et de Maine-et-Loire, les paysans, comme nous l'apprend une note communiquée par M. Eusèbe Salverte, appellent encore *reicier, faire reicié,* le repas qu'ils font sur les quatre heures de l'après-midi, ce qu'on appelle ailleurs *faire le goûter, la collation : reicier* est une corruption de *reciner.* Quant à *on* il signifie encore aujourd'hui *sur* dans la langue angloise qui a conservé beaucoup de nos vieux mots. Les Allemands disent *um.*

[2] Breusse, *vaso grande o tazzo di stagno*, dit Antoine Oudin dans son dictionnaire françois-italien. Ci-dessous, liv. II, chap. XXVII, il est parlé d'une *breusse*, où Panurge et ses compagnons saussoient; et au chap. Ier du quatrième livre, on lit qu'une *breusse* pendoit pour enseigne à l'un des vaisseaux de la flotte de Pantagruel. (L.) — On a dit aussi *broisse,* et *broiche* en vieux françois, pour *coupe, tasse, vase à mettre du vin.* Mais on ne lit pas dans Rabelais qu'une *breuse* pendoit pour enseigne : il dit seulement que la grande nauf de Pantagruel avoit *en poupe pour enseigne une breusse de odorant agalloche.* Cette breusse étoit donc sculptée et non pendante à la poupe, comme toutes les figures qu'y mettoient les anciens, et qu'on y met encore. C'est une remarque que nous devons aussi à M. Eusèbe Salverte.

[3] Amyot, dans sa version du traité de Plutarque intitulé *de l'avarice et convoitise d'avoir,* dit que l'avare se tourmente et se *tournebrouille* comme une *toupie.* Ainsi lorsque, dans cet endroit de Rabelais, un buveur dit à un laquais, *tire, baille, tourne, brouille*, ne voudroit-il pas lui ordonner qu'en tirant à boire pour les uns, et présentant du vin aux autres, il le fasse si vite, qu'à le voir se tourner cà et là, il ressemble en quelque manière à une toupie dans le fort du mouvement? (L.)

[4] C'est-à-dire fouette-moi ce verre galamment. Fouetter un verre, c'est lui faire montrer le cul comme à un enfant qu'on fouetteroit. (L.)

[5] On peut appeler *verre pleurant* un verre qu'on n'a que plongé

de soif. Ha faulse fiebvre, ne t'en iras tu pas? Par ma fy[6], commere, je ne peuz entrer en bette[7]. Vous estes morfondue m'amye[8]? Voyre. Ventre sainct Quenet, parlons de boyre[9]: je ne boy que

dans l'eau, sans le rincer autrement, parceque l'eau en dégoutte encore quelque temps après. (L.)

[6] En deux éditions de Lyon, l'une de François Juste, 1535, l'autre de Dolet, 1542, il y a *par ma foy, ma commere*. En deux autres de 1542, gothiques, l'une du même François Juste, l'autre sans nom de lieu ni d'imprimeur, il y a *par ma fi*, qu'on a pris pour une allusion à l'italien *fica*, synonyme de *potta*. En effet il n'y a que les femmes qui jurent de la sorte; et d'ailleurs elles disent encore dans la même signification *ma fie, ma figue*, et *ma fiquette*. Mais il est bien plus naturel de croire que, comme on a dit *bieu, bleu, di, dienne*, etc., pour éviter de prononcer le nom de Dieu en jurant, les femmes de même ont juré leur *fi*, leur *figue*, etc., parcequ'elles n'osoient jurer leur foi; ce qui paroît même par cet endroit, où, au lieu de *fi*, il y avoit originairement *foy*. (L.)

[7] C'est-à-dire je ne saurois me mettre en train de boire le petit coup. *Bette* pour *boisson* est une contraction de *buvette*, que la commère, toujours scrupuleuse, vouloit éviter. (L.) — *Bette* est plutôt pour *boite*, qui se dit encore pour *boisson* parmi les paysans des environs de Paris; et en Sologne, on dit *être en boîte*, pour *être ivre*. En termes de marchand de vin, nous écrit M. Eusèbe Salverte, on appelle *la boite des mariniers*, ce que les conducteurs du coche d'Auxerre ne manqueroient pas de prélever sur les tonneaux de vin qu'on y a chargés, et de boire dans la traversée, si on ne prévenoit pas cette avarie par une gratification : *tant pour la boite des mariniers*.

[8] Celle à qui ces paroles s'adressent venoit de se plaindre de la fièvre. Une autre, qui voit que celle-ci raille, prétend, sur le même ton, qu'en tout cas son amie ne sauroit être devenue si subitement malade que de morfondement, c'est-à-dire pour avoir été surprise de froid immédiatement après un travail qui l'auroit fait suer; ce qui en effet peut causer la fièvre. (L.).

[9] Il paroît que, du temps de Rabelais, le *ventre saint Quenet*, par

a mes heures, comme la mule du pape. Je ne boy qu'en mon breviaire[10], comme ung beau pere guardian. Qui feut premier, soif ou beuverye[11]? Soif: car qui eust beu sans soif durant le temps d'innocence? Beuverye : car *privatio presupponit habitum*. Je suys clerc[12] : *Fœcundi calices quem non fecere disertum?* Nous aultres innocens ne beuvons que trop sans soif. Non moy pecheur sans

lequel l'auteur fait jurer ses buveurs, étoit en aussi grande réputation que le *ventre saint Gris* sous Henri IV. Selon Le Duchat (qui cite les contes d'Eutrapel, chap. XII et XXIX), ce jurement est une expression usitée en Bretagne, où ce saint, regardé comme un apôtre du pays, se nomme aussi *Keut*, par contraction. Elle revient encore liv. II, chap. XXVI, et liv. III, chap. VIII. Il est bon d'avertir qu'après ces mots, *ventre sainct Quenet, parlons de boyre*, tout ce qui suit jusqu'à ceux-ci, *cette main vous guaste le nez*, n'est point dans l'édition de Dolet, 1542, ni par conséquent dans celle de Valence, quoiqu'il soit dans l'édition gothique ci-dessus citée.

[10] Les religieux mendiants avoient autrefois inventé pour leur usage de certains flacons faits en forme de *bréviaires;* et ci-dessous, au chap. XLVI du liv. V, il est parlé d'un de ces flacons. *Vin théologal*, *boire théologalement*, et autres semblables expressions, sont apparemment venues de là. (L.) — *Vin théologal et sorbonique* est passé en proverbe, dit Montaigne, liv. III, chap. XIII. Après la publication du troisième livre de Rabelais, des grands de la cour de François I[er] lui firent présent d'un superbe flacon d'argent semblable. Il s'en félicite dans l'ancien prologue du quatrième livre.

[11] *Ovumne prius fuerit an gallina*, demande-t-on dans Macrobe, au liv. VII, chap. XVI des *Saturnales?* Laquelle question est aussi traitée par Plutarque, au liv. II de ses *Propos de table.* (L.)

[12] Sous ombre que celui-ci venoit d'alléguer un brocard pris de la loi *remittit*, etc., au digeste *de jure jurando*, il se croyoit *clerc*, c'est-à-dire un grand homme de lettre. (L.)

soif[13] : et sinon presente, pour le moins future, la prevenent comme entendez. Je boy pour la soif advenir. Je boy eternellement. Ce m'est eternité de beuverye, et beuverye d'eternité. Chantons, beuvons; ung motet: entonnons[14]. Ou est mon entonnouer? Quoy! je ne boy que par procuration[15]. Mouillez vous pour seicher, ou seichez vous pour vous mouiller? Je n'entends point la theoricque[16]. De la praticque, je m'en ayde

[13] Ceux-ci sont des moines, qui appellent *beguin d'innocence* leur capuchon; mais leurs paroles me paroissent une impertinente allusion à ce que peuvent dire des innocents, à qui, pendant la question, on fait boire de l'eau à force, pour tirer d'eux l'aveu d'un crime imaginaire dont ils sont prévenus. (L.)

[14] Ces paroles, qui sont apparemment de quelque ancienne chanson à boire, semblent avoir été faites pour des moines ou pour des chanoines qui font la débauche. Ils appellent le verre du même nom qu'ils donnent à leur breviaire, afin que, comme ils ont accoutumé de prendre en main celui-ci pour entonner un *motet*, il semble qu'ils aillent entonner un *motet* lorsqu'ils se font verser à boire. (L.) — Un *motet* est un air à boire, selon de Marsy. Il est certain au moins que c'est un chant sacré.

[15] On peut dire des vieilles édentées, qui mangent la croûte de leur pain amollie dans du vin, que de cette sorte elles ne boivent que *par procuration*, le pain qu'elles avoient ainsi trempé, ayant bu pour elles le vin de leur tasse; mais, comme ceux qui parlent ici sont toujours ces moines ou ces chanoines que le vin avoit rendus *clercs*, il y a de l'apparence que par cette façon de parler Rabelais a voulu faire dire à quelqu'un de la table, qu'on ne lui donnoit à boire qu'à regret, comme on prétend que font les chanoines et les moines à de certains officiers, à qui, pendant leur visite des églises ou des monastères, ils sont obligés de donner des repas qu'on appelle *repas de procuration*. (L.)

[16] Lisez de la sorte, et non pas *rhétorique*, comme ont les nou-

quelque peu. Baste. Je mouille, je humette[17], je boy; et tout de paour de mourir. Beuvez tousjours, vous ne mourrez jamais. Si je ne boy je suys a sec, me voyla mort. Mon ame s'enfuyra en quelque grenoillyere. En sec jamais l'ame ne habite[18]. Sommeliers, o createurs de nouvelles formes, rendez moy de non beuvant, beuvant.

velles éditions. La *théorique*, pour la *théorie*, est ici l'opposé de la *pratique*, comme dans les vers du *Roman de la Rose*, fol. 80:

> N'onc d'amour ne fuz a l'escolle,
> Où l'on me leust de theoricque.
> Mais je sçay tout par la practicque.

[17] C'est ainsi qu'on lit dans les éditions de 1558, 1559, 1571, 1584, 1596, 1600, 1663, 1666, etc., au lieu de *humecte* qu'on lit dans les autres. J'ai préféré à *humecte* le verbe *humette*, diminutif de *humer*, parcequ'il m'a semblé devoir entrer dans la gradation que font visiblement le précédent et le suivant. (L.)

[18] C'est-à-dire en lieu sec, etc. Sur ces mots de saint Augustin, *Anima certè, quia spiritus est, in sicco habitare non potest*, rapportés dans la deuxième partie du *Décret*, caus. 32, quest. 2, chap. IX. *Et est*, dit la glose, *argumentum pro Normannis, Anglicis, et Polonis, ut possint fortiter bibere, ne anima habitet in sicco.* A quoi un médecin flamand, homme docte, nommé Pierre Chatelain, a fait cette plaisante addition, *verisimile est glossatorem ignorasse naturam Belgarum.* C'est dans son *Convivium saturnale*. La *Nef des fols*, traduite en vers françois, et imprimée l'an 1497, dit aussi, fol. 56, recto, que:

> *Jamais* (nostre ame) *ne se contient,*
> Ainsi que lisons, *en sec lieu.* (L.)

Ce raisonnement de saint Augustin, l'ame ne peut habiter en lieu sec parcequ'elle est esprit, est peu conséquent, dit l'abbé de Marsy, et roule sur une preuve qui le détruit. Au contraire, c'est parceque *l'ame est esprit*, qu'elle peut habiter en lieu sec ou humide. Qu'importe tout cela à une substance spirituelle?

Perannité[19] de arrousement par ces nerveux et secs boyaulx. Pour neant boyt qui ne s'en sent. Cestuy entre dedans les venes, la pissotiere n'y aura rien[20]. Je laveroys voulentiers les trippes de ce veau que j'ay ce matin habillé[21]. J'ai bien saburré mon stomach[22]. Si le papier de mes schedules beuvoit aussi bien que je foys, mes crediteurs auroyent bien leur vin quand on viendroit a la formule de exhiber[23]. Ceste main vous guaste le nez[24]. O quantz aultres[25] y entreront, avant que cestuy cy en sorte! Boyre a si petit gué c'est pour rompre son poictrail[26]. Cecy s'appelle pipee

[19] Éternité de beuverye, du latin *perennitas*.

[20] Il ne se perdra point par la pissottière. Oudin a trop restreint la signification de *pissottière*, en le rendant par *la natura della donna*, puisqu'on lit, chap. XXVI du liv. III : « Si continuellement n'exerces ta « mentule, elle perdra son laict, et ne te servira que de pissottière. »

[21] Autre quolibet d'ivrogne. Ce veau qu'il a habillé, c'est lui-même.

[22] C'est-à-dire lesté. Liv. IV, chap. LXIII, on lit *sabourré*. La *saburre*, c'est cette grosse arène qu'on met au fond du vaisseau pour le tenir ferme, appelée aujourd'hui *lest*, *balast*, et *quintelage*. (L.)

[23] Terme de l'ancienne pratique : cette formule tenoit lieu de ce qu'on appelle aujourd'hui, *produire le titre de sa demande*. (L.) — C'est-à-dire, quand il faudroit *exhiber*, produire le titre de créance. Comme le papier de mes *cédules* ou billets auroient bu, l'écriture se trouveroit effacée, et par conséquent plus de titre. *Schedules*, signifie lettre de change, billets; ce mot, dont nous avons fait *cédules*, vient du latin *schedula*, diminutif de *scheda*, grec σχίδη, tablette pugillaire, feuille volante.

[24] Ce propos paroît s'adresser à quelque buveur qui avoit la main sur la bouche, et qui, par conséquent, ne pouvoit pas boire. (L.)

[25] O combien d'autres.

[26] Allusion à ce que les chevaux sellés qu'on fait boire à une eau

a flaccons. Quelle difference est entre bouteille et flaccon? Grande : car bouteille est fermee a bouchon, et flaccon a viz[27]. De belles. Nos peres beurent bien et vuidarent les potz. C'est bien chié chanté, beuvons. Voulez vous rien mander à la riviere? cestuy cy va laver les trippes. Je ne boy en plus[28] qu'une esponge. Je boy comme ung templier : et je *tanquam sponsus :* et moy *sicut terra sive aqua.* Ung synonyme de jambon[29]? c'est ung compulsoire de beuvettes, c'est ung poulain. Par le poulain on descend le vin en cave; par le jambon, en l'estomach. Or ça a boyre, boyre ça. Il n'y a point charge[30]. *Respice personam*[31], *pone pro duo : bus non est in usu.* Si je montoys aussi bien comme j'avalle[32], je feusse pieça hault en l'aer.

Ainsi se fit Jacques Cueur riche[33];
Ainsi proufictent boys en friche;

trop basse courent risque de rompre leur poitrail à force de se gêner pour boire. Boire *à petit gué*, c'est boire peu de vin dans un grand verre. (L.)

[27] Tabourot a rapporté ceci dans ses *Bigarrures*, au chapitre des équivoques françoises. (L.)

[28] Je ne bois pas plus.

[29] Donnez-moi le synonyme de jambon, définissez-le moi.

[30] Dose suffisante.

[31] C'est-à-dire ayez égard à la personne, versez pour deux. *Bus* ou *bu* n'est pas en usage, ne se dit pas : d'où l'on voit qu'il prend la finale *bus* de l'ablatif *duobus*, pour le participe françois *bu*.

[32] Comme je descends. Avaler un morceau, c'est le faire descendre. On sent en quoi consiste ici l'équivoque.

[33] C'étoit l'argentier ou le trésorier de l'épargne, sous Charles VII,

Ainsi conquesta Bacchus l'Inde[34];
Ainsi Philosophie, Melinde[35].

Petite pluye abat grand vent: longues beuvettes rompent le tonnoire[36]. Mais si ma couille pissoit telle urine, la vouldriez vous bien sugcer? Je re-

l'administrateur de ses finances, et le plus riche négociant du royaume et même de l'univers. Il fut en butte à de grandes persécutions, parcequ'il s'étoit enrichi par le commerce. L'auteur du *Spectacle de la Nature* fait, avec raison, un grand éloge d'un citoyen aussi utile à sa patrie. Rabelais le loue ici parcequ'il savoit boire. Ceux qui voudront connoître l'histoire de Jacques Cœur, pourront consulter le *Recueil des pièces servant à l'histoire*, imprimé in-4°, à Paris, 1623; le premier livre des *Lettres de Pasquier;* les *Observations sur les Épîtres de François Rabelais;* et les *Antiquités gauloises et françoises de Borel*, au mot Jaseron. L'auteur des notes de l'édition de 1752, reproche à Le Duchat de n'avoir pas détaché ces vers de la prose, ainsi que ceux de sept à huit autres endroits du Gargantua : il a raison, et nous avons eu soin de les dégager du texte, en les mettant en lignes.

[34] C'est que toutes les conquêtes de Bacchus, dans les Indes, ne sont autre chose que les chimériques projets que font les buveurs lorsque les fumées du vin leur montent à la tête. En cet état, ils regardent les richesses de l'Orient comme à eux quand ils voudront. (L.)

[35] Mélinde est une ville et un royaume d'Afrique, sur la côte du Zanguebar. Les sages de Portugal, dit Le Duchat, ayant entrepris de convertir ceux de Mélinde, les gagnèrent autant par le vin et l'eau-de-vie que par le raisonnement, ce qui facilita ensuite aux Portugais la conquête de tout le pays. Rabelais appelle cette manière de conquérir *philosophique*. Elle l'est en effet. Aujourd'hui encore, lorsque le roi passe dans cette ville, les plus belles filles jettent des fleurs sur son passage, et les prêtres immolent des victimes et s'arrosent de vin. Voyez le *Voyage de l'Abyssinie, par le père Lobo*, tome Ier, page 281.

[36] Les longues pluies dissipent le tonnerre; et les longues buvettes sont des espèces de longues pluies, puisque boire c'est faire pleuvoir du vin dans son estomac. (L.)

tiens apres. Paige, baille : je t'insinue ma nomination en mon tour[37]. Hume, Guillot, encores y en a il ung pot[38]. Je me porte pour appellant de soif, comme d'abus. Paige, releve mon appel en forme. Ceste roigneure. Je souloys jadis boyre tout[39], maintenant je n'y laisse rien. Ne nous hastons pas et amassons bien tout.

Voicy trippes de jeu, goudebillaux[40] d'envy, de ce faulveau[41] a la raye noire.

O pour Dieu estrillons le[42] a proufict de mes-

[37] Termes de pratique bénéficiale, pour dire je m'inscris à mon tour sur la feuille de ceux qui demandent à boire. Le cinquante-deuxième des *Arrêts d'amours*, porte : « Joinct que de l'heure qu'un « homme est marié, il ne lui est plus loisible de faire l'amoureux, ne « *insinuer ses nominations* sur un autre que sa femme. » La même expression revient encore, liv. II, chap. XII, et liv. IV, chap. X. (L.)

[38] Bois, Guillot, il y en a encore un pot. Ménage lit *au pot*, et remarque qu'en Anjou et au Maine le peuple dit *humer le piot*, pour *boire du vin*; et cite des passages de Rabelais, liv. I. chap. VII, XXVII, XXXIII, XXXIX, et XL, où *humer*, *humerie*, et *humeux*, sont pris dans le sens de *boire*, de *boisson*, et de *buveur*.

[39] J'avois coutume autrefois de boire tout. *Je souloys*, du latin *solebam*.

[40] C'est-à-dire friands. Rabelais, au commencement du quatrième chapitre de ce livre, a expliqué lui-même ce que c'est que *goudebillaux* ou *gaudebillaux*, comme il l'écrit en cet endroit : « *Gaudebillaux*, « y dit-il, sont grasses trippes de coiraux. Coiraux sont beufz engraissez. » Tripes de jeu, ce sont des tripes servies pour entrée de table, comme pour entrer en jeu. Gaudebillaux d'*envy*, ce sont d'autres tripes de renfort, tripes à faire envie, excellentes tripes.

[41] Fauveau, nom qu'on donne aux bœufs d'une couleur fauve.

[42] Ce qu'il s'agit d'étriller à profit de ménage, c'est le fauveau dont on vient de parler. *Étriller*, et le reste, qui est une expression poi-

naige. Beuvez, ou je vous.... Non, non, beuvez, je vous en prye. Les passereaulx ne mangent sinon qu'on leur tappe les queues[43]. Je ne boy sinon qu'on me flatte.

Lagona edatera[44]. Il n'y ha raboulliere[45] en tout

tevine se prend ici pour *décrotter*, qui se dit figurément de la viande qu'on a mangé jusqu'aux os; mais ce que les paysans du Poitou entendent par cette expression prise à la lettre, c'est bien bouchonner un bœuf, afin que d'un côté l'animal étant bien net se porte mieux, et que de l'autre il lui tombe de dessus le corps une plus grande quantité de crottes, qui puissent suppléer au fumier dont on manque souvent en ce pays-là pour engraisser les terres. (L.)

[43] Effectivement ceux qui élèvent des moineaux, comme on dit, à la brochette, leur passent ordinairement la main ou le doigt sur la queue en les empâtant. C'est une manière de caresse que l'auteur explique lui-même, en ajoutant de suite : *Je ne boy sinon qu'on me flatte*. Il dit de même, liv. II, chap. XIV : « Tu n'as pas trouvé tes petits beuveraux de Paris, qui ne beuvent en plus qu'un pinson, *et ne prennent leur bechee sinon qu'on leur tappe la queue, à la mode des passereaulx*. »

[44] Le scoliaste de l'édition de Hollande a cherché inutilement l'explication de ces prétendus mots grecs, qui au fond sont du basque tout pur, et veulent dire, *camarade, à boire;* ou, *camarade, donne-moi à boire*. (L.) — Voici l'explication grecque du scoliaste de Hollande, c'est-à-dire de l'Alphabet de l'auteur, que rejette Le Duchat, sans la faire connoître, et que nous rejetons avec lui : « *Lagona edatera*, dit ce scoliaste, signifie boudins friants à manger; car λαγόνες veut dire les flancs ou parties vuides du ventre inférieur au-dessus des hanches, où sont situés les intestins, desquels on fait boudins; et ἔδω je mange. Mais plustost faut lire *lagana edatera*, en latin *placentæ edules*, bignets de bon goust à manger, etc. »

Cette explication grecque n'est pas admissible ni pour le son des mots ni pour le sens; mais celle de Le Duchat ne l'étoit guère davantage, faute de l'avoir justifiée en citant les mots basques. Nous avons retrouvé ces deux mots, et ils ont en effet en basque le sens

mon corps ou cestuy vin ne furette la soif. Cestuy cy me la fouette bien. Cestuy cy me la bannira

qu'il leur donne. On voit dans le petit dictionnaire de la grammaire basque de Harriet, in-12, 1741, que *laguna* signifie compagnon, et *edatea* boire; et que *era* est la finale du datif, ex. : *etchea*, la maison, *etchera*, à la maison; *enea*, le mien, *enera*, au mien, etc. D'où il suit que *lagona edatera* doit signifier en basque, comme l'a dit Le Duchat, *compagnon*, ou *camarade à boire*. Cette explication est confirmée par plusieurs expressions du même chapitre v : *page, baille...; paige, mon amy, emplis et couronne ce vin;* sur-tout par celle-ci, *lans, tringue*, qui a le même sens, et qui est corrompue de l'allemand *landsmann zu trinken*, camarade, ou pays, donne-moi à boire. Elle l'est aussi par le discours basque que tient Panurge à Pantagruel, liv. II, chap. IX.

Ceci écrit, un Basque, M. Daguerre, est venu nous voir; nous lui avons demandé, sans lui faire part de notre explication, ce que signifioit *lagona edatera:* il nous a répondu, sans hésiter, en présence de trois personnes qui nous l'avoient amené, qu'*edatera* signifioit *à boire;* et en a cité pour preuve ce commencement d'une chanson basque : *Eman edatera maitia Cakialin,* donne *à boire,* ma chère Catherine. Quant au mot *lagona*, il ne l'a pas reconnu, parcequ'on dit aujourd'hui dans son canton *lahouna* pour compagnon. Mais cette différence ne provient que de celle du dialecte, ou d'une altération produite par le changement ordinaire de la gutturale *g*, en l'aspiration *h*, comme dans *dégingandé* et *déhingandé;* car deux Basques d'un canton de l'Espagne, qu'il a consultés ensuite sur ce mot, lui ont assuré qu'on disoit encore, dans leur dialecte, *lagouna* ou *lagona* pour compagnon. On peut donc regarder l'explication basque de ces deux mots comme incontestable, depuis que nous y avons ajouté les preuves qui lui manquoient. Mais ce qui doit achever de lever tous les doutes, c'est que nous venons de remarquer que Le Duchat fournit lui-même une partie de ces preuves dans le dictionnaire de Ménage, à l'article LAGONA EDATERA. « Ces paroles, dit-il, que, dans l'Alphabet de l'auteur françois, nos plus savants étymologistes ont pris pour de bon grec, signifiant, selon les uns, des boudins friands à manger, et, selon les autres, une certaine espèce de beignets que

du tout. Cornons icy, a son de flaccons[46] et bouteilles, que quiconque aura perdu la soif ne ayt à

faisoient les anciens, sont du basque tout pur, et elles signifient, *camarade, à boire;* ou *camarade, donne-moi à boire.* Je sais cela de M. Arnaud, Basque de naissance, et capitaine d'infanterie au régiment de Vermandois, qui me l'assura en France, au printemps de l'année 1700. A ce repas, qui se fit en Béarn pour la naissance de Gargantua, se trouvèrent des conviés de toutes les provinces voisines, et celui qui parloit de la sorte, outre qu'il étoit Basque, s'adressoit à un laquais qui sans doute l'étoit aussi.» Seulement Le Duchat suppose à tort qu'il se fit un repas en Béarn sur la naissance de Gargantua. La scène est dans le pays de l'auteur, et parcequ'un convive y dit deux mots basques, il n'est pas nécessaire de la transporter dans le pays des Basques. Il pouvoit bien se trouver deux Basques parmi les convives. On voit à la fin du chap. XXVIII que Grandgousier avoit pour laquais un Basque.

[45] C'est-à-dire il n'y a coin ni recoin dans tout mon corps. La *rabouillère*, au propre, est un trou de lapin, un creux à l'écart où la lapine fait ses petits, et où le furet la vient déterrer. Selon Nicot et Monet, on appeloit autrefois ce creux *caterolle* ou *houlette.* Nicot dit au mot *caterolle:* «C'est un petit creux que la connine fait à l'escart, dedans lequel elle fait et nourrit ses petits connins, jusques à ce qu'ils soient grandelets. Aucuns l'appellent *rabolliere*, les autres *houlette*, *nidus cunicularius.*» Et Oudin, dans son dictionnaire françois-italien, *raboliere*, *buca della coniglia.* Les Anglois appellent *rabbet* ou *rabbit* un lapin, et *rabbet-nest* ou *rabbits-nest*, c'est-à-dire nid de lapin, une *rabouillère.*

[46] Allusion à l'ancienne coutume de *corner l'eau* à l'heure des grands repas. Perceforest, vol. I, chap. XXVI: «Mais sitost que les deux roys furent descenduz, ils se tirèrent par devers leurs tentes, où les tables estoient mises, et les mangers si hautement et plantureusement qu'il appartenoit, dont l'*eauë fut cornée* à la manière gregeoise.» Et au chap. XXXVII du même vol.: «Adonc veissiez descendre chevaliers de tous costez, et embrasser dames et demoiselles, et mettre jus de leurs palfroyz, puis s'allerent revestir de leurs nobles vestures, car temps estoit de manger: les trompettes *cornoient l'eauë*

la chercher ceans. Longs clysteres de beuverye l'ont faict vuyder hors le logis. Le grand dieu feit les planetes, et nous faisons les platz netz. J'ay la parolle de dieu en bouche: *Sitio*[47]. La pierre dicte *asbestos*[48] n'est plus inextinguible que la soif de ma paternité. L'appetit vient en mangeant, disoyt Angeston[49], mais la soif s'en va en beuvant. Remede

en plusieurs lieux.» La même coutume s'observe encore dans les cours d'Allemagne, et l'on voit dans Froissart, vol. II, aux feuillets 27 et 111, de l'édition de Verard, que, sous le règne du roi Charles V, elle avoit aussi lieu en France et en Flandre. (L.) — L'éditeur de 1752 assure qu'en Hollande et en Flandre on corne encore l'eau dans quelques endroits; et que tous les samedis au soir, dans toutes les villes, on corne les petits pains. Nous avons entendu corner les fournées des fours banaux, en Sologne, avant la révolution.

[47] C'est en effet d'après l'Évangile, le mot que proféra Jésus-Christ sur la croix : *Posteà sciens Jesus quia omnia consummata sunt, ut consummaretur scriptura, dixit:* SITIO. C'est ainsi que dans une tragédie de la Passion, jouée aux anciens jeux de Gevré, village près de Dijon, célèbre par ses bons vins, le curé, auteur de la pièce, y faisoit dire au paysan qui faisoit le rôle du crucifix : *Je clauce de soi* (je glosse de soif), pour exprimer, dit La Monnoie, le *sitio* de l'Évangile. Voy. *Glossaire bourguignon*, au mot CLAUCÉ.

[48] Pierre minérale, susceptible, dit-on, d'être filée, et avec laquelle on fait une toile incombustible, comme avec l'amiante, qui est confondue souvent avec elle. Elle est ainsi nommée parcequ'elle ne se consume pas au feu : ἄσβεστος signifie inextinguible, en grec. Les anciens ensevelissoient avec une toile d'amiante les corps qu'on mettoit sur le bûcher.

[49]* Ce trait regarde apparemment Jerôme le Hangest, docteur de Sorbonne, grand scolastique, écrivain barbare de ce temps-là, et sert à faire voir que ce n'est pas, comme on l'a cru, Amyot, évêque d'Auxerre, qui le premier avoit mis ce mot en crédit. (L.)—Jérôme le ou de Hangest étoit de Compiègne; il se signala contre les luthé-

contre la soif? Il est contraire à celluy qui est contre morsure de chien : courez tousjours apres le chien, jamais ne vous mordera; beuvez tousjours avant la soif, et jamais ne vous adviendra. Je vous y prends. Je vous resveille. Sommelier eternel, guarde nous de somme. Argus avoyt cent yeulx pour veoir : cent mains fault a ung sommelier, comme avoyt Briareus, pour infatigablement verser. Mouillons, hay, il faict beau seicher[50]. Du blanc, verse tout, verse de part le diable; verse deça, tout plein : la langue me pelle. Lans tringue[51] : a toy, compaing[52], de hayt, de

riens par divers ouvrages, dont le plus connu est son *Traité des académies*, contre Luther. Il mourut en 1538. On attribue aussi ce proverbe à Amyot, à qui Charles IX reprochoit de demander trop d'abbayes; mais il paroît qu'il n'en a fait qu'une heureuse application.

[50] Ci-dessus déja, dans le même chapitre, on lit : *mouillez vous pour seicher,* ou *seichez vous pour mouiller?* Ce qui revient à la chanson :

Remplis ton verre vide,
Vide ton verre plein.
Je ne puis souffrir dans ta main
Un verre ni vide ni plein.

[51] Mots corrompus de l'allemand *landsmann, zu trinken,* c'est-à-dire *pays*, ou *camarade, donne-moi à boire.* C'est à peu près ainsi qu'un François, qui ne sait que quelques mots d'allemand, demande à boire à un valet allemand. (L.) — *Lans, tringue* vient plutôt de l'allemand *landsmann, trink,* bois, camarade; bois, mon pays. C'est ainsi qu'on lit au prologue du liv. III : *Je ne suis pas de ces liffreloffres, qui contraignent les lans et compagnons trinquer.*

[52] Ici c'est un François qui demande à boire à un valet aussi François, et c'est comme s'il disoit à ce valet : *Pays, donne-moi du vin. Com-*

hayt[53]. La, la, la, c'est morfiaillé cela[54]. *O lacryma*

paing est un vieux mot auquel a succédé celui de *compagnon*, quoique *compaing* se dise encore en Languedoc et en Picardie. Perceforest, vol. I. chap. LIII. : *Ma foy*, dit le bergié, *vous êtes bon* compains, *et je l'iray querir*. Et Froissard, vol. I. chap. CXXVI, folio 114, recto, de l'édition de Jean Petit : *Certes*, compoingz, *dit le chevalier, j'ay nom Thomas*. (L.) — Le buveur, comme le remarque M. Eusèbe Salverte dans une note qu'il nous a communiquée, ne demande pás ici à boire à un valet qu'il traite de compagnon, de camarade; car il diroit *à moi*... Il porte la santé de son ami : Je bois *à toi, camarade;* ou plutôt comme le précédent a dit, en allemand *: Bois, mon pays;* celui-ci ayant bu, dit à son voisin : *A toi, camarade;* à ton tour de boire. *Compaing*, *compagnon* est celui qui mange du même *pain*, comme *camarade*, celui qui est de la même chambrée.

[53] Le Duchat, qui a fait une longue note sur *compaing*, compagnon, n'en a pas fait sur ce mot, qui est bien autrement difficile à entendre. D'après Nicot, Monet, et les autres glossaires, *deshait* ou *dehait* signifie chagrin, déplaisir, tristesse; *dehaiter* quelqu'un, lui causer du chagrin, de la tristesse; *se dehaiter*, se fâcher; *dehaité* ou *dehaitié*, triste, chagrin; *tu m'as dehaité*, tu as changé ma joie en tristesse. Ces mots sont composés de la préposition privative *de*, et *hait*, qui s'est dit pour joie, allégresse, plaisir; dans *de bon hait*, avec plaisir; *mal hait*, déplaisir; d'où *haiter*, *haitier*, faire plaisir, rendre gai; *haitié*, gai, joyeux, alerte; d'où aussi *souhait* et *souhaiter*. D'où il suivroit que, *a toy*, *compaing*, *de hayt*, *de hayt*, signifie, à toi, compagnon, sans gaieté ou triste, qui n'as pas ce que tu souhaites; et qu'on ne doit pas répéter *de hayt* dans le texte, comme dans quelques éditions, mais ne l'écrire qu'une fois, comme dans l'édition in-4° de Hollande, parceque, pour répéter *de hayt*, il faudroit qu'il signifiât *alerte!* ou *gai!* comme son simple *haitié*. Mais nous trouvons, dans Borel, que *dehet* a signifié gaillard; dans Marot, que *se dehaitte* s'est dit pour prend plaisir :

> Chacun la veut, l'entretient, la souhaitte,
> A la servir tout homme se dehaitte.

Dans Rabelais lui-même, *dehait* est pris pour gai, gaillard, alerte, liv. I. chap. XXVII : « Frère Jean des Entommeures, jeune, galant,

Christi[55]*!* C'est de la Deviniere[56]: c'est vin pineau[57].

« frisque, *de hayt*, bien à dextre. » *A toy, compaing, de hayt, de hayt*, signifie donc, à toi, compagnon, gai, gai, ou alerte, alerte. M. Eusèbe Salverte croit que *de hayt*, signifie ici, gaiement. *Dehait* est encore usité aujourd'hui dans le pays de Rabelais : c'est le nom d'un témoin dans la conspiration de Saumur.

54 Baufré, goulument *fiché* ou fourré dans la bouche, que l'argot appelle *morfe. Morfier, morfiaille* et *morfiailler*, sont des termes du même langage, et ils viennent tous de celui de *morfe*. (L.) — *C'est morfiaillé cela*, signifie c'est avalé goulument cela. On trouve, dans Oudin, *morfiailler* et *morfier*, expliqués en espagnol par *comer*, manger; *la morfe*, par *el comer*, le manger; dans Duez, *la morfaille*, par *golosità*, gourmandise; dans le *Dictionnaire comique et satirique* de Le Roux, *morfer*, par manger avec avidité : *Il ne faut pas s'enquérir comment il fut* MORFÉ; *morfiailler*, par manger goulument et en crevé; dans Ducange, *morphea*, frustum, gallicè, *morceau*. Tabul. piperacense : *morphea panis et pintaphus vini*. Quo in tractu, *morfier* dicunt pro comedere, gallicè, *manger*. Nous pensons que ce mot et sa famille viennent de *baufrer* ou *bâfrer*, par la métathèse de l'*r*, et le changement du *b* en *m*.

55 C'est à huit milles de Viterbe, et à deux journées de Rome, sur un coteau enclavé dans le territoire de la petite ville de *Montefiascone*, que croît l'excellent *moscatello*, autrement appelé *lachryma Christi*, d'une abbaye voisine, qui se vante de conserver dans son trésor une larme toute semblable à celle de Vendôme. Ce vin est fort rare, même sur les lieux, le grand duc le faisant ordinairement enlever pour sa bouche et pour des présents. On lit, dans les *Epistolæ obscurorum virorum*, qu'un maître ès-arts de Cologne allant à Rome, apparemment solliciter contre Reuchlin, but au même endroit carousse de ce *lachryma*, et le trouva si bon, que de l'abondance du cœur il s'écria : *Utinam Christus vellet etiam flere in patriâ nostrâ!* (L.)—Ce vin muscat est l'origine de la sainte larme de l'abbaye de *Montefiascone* (mont du Flacon) et du nom de cette abbaye : Bacchus changeoit tous les ans, le 6 janvier, l'eau d'une fontaine en vin. *Ces lettres de quelques hommes obscurs*, que cite ici Le Duchat, et que nous-mêmes citons souvent, divertirent tant Érasme, qu'à force

O le gentil vin blanc! et par mon ame ce n'est que vin de taffetas [58]. Hen, hen, il est a une aureille, bien drappé, et de bonne laine [59]. Mon compai-

de le faire rire, elles déterminèrent la rupture d'un abcès au foie dont il étoit atteint; ce qui lui sauva la vie, mais le fit accuser de n'être au fond qu'un partisan de la réforme.

[56]* C'est-à-dire c'est du vin de la Devinière. La Devinière est une closerie (et non pas une métairie) qui appartenoit à Rabelais; elle est dans la commune de Suillé, à une lieue et demie de Chinon, vis-à-vis la Roche-Clermault, sur la rive gauche de la Vienne; elle produit le meilleur vin du pays : c'est un vin blanc qui mousse comme le Champagne. Nous sommes allés la visiter au mois de septembre 1821, et nous avons bu du vin de la *Devinière!* Nous avons vu la chapelle souterraine de ce fief seigneurial, qui sert aujourd'hui de cave au vigneron, tandis que le cabinet d'étude de Rabelais, que nous sommes allés visiter également dans sa maison de la rue de la Lamproie, à Chinon, sert aujourd'hui d'écurie : l'âne broute, le bœuf rumine où le génie méditoit : *Sic transit gloria mundi!*

[57] S'agissant ici du *vin pineau*, et non du raisin qui lui a donné le nom, c'est *vin pineau* qu'il faut lire, suivant les plus anciennes éditions; savoir, celle de 1535 et les trois de 1542; et non pas *un pineau*, comme dans l'édition de 1553 et les suivantes. Le raisin *pineau* est ainsi appelé à cause que, par sa forme et par l'entassement de ses grains les uns sur les autres, il ne ressemble pas mal à une *pomme de pin*. En Touraine et en Anjou c'est un excellent raisin blanc, qu'à la gasconne Rabelais appelle *foirart*, liv. I, chap. XXV. Mais à Metz, où le pineau est noir, ce raisin n'est recommandable que par sa grosseur. (L.) — On pourroit très bien lire *c'est un pineau*, et même *c'est du pineau*, et l'entendre du vin et non pas du raisin de ce nom; mais c'est ainsi qu'on lit chap. XXXVIII : « Puis beut on horrible trait « de *vin pineau*. »

[58] Vin aussi doux à boire que le taffetas est doux à manier. (L.) — C'est un vin fin et moelleux.

[59] Vin *à une oreille*, c'est de bon vin, qui fait pencher la tête en signe d'approbation. *Vin bien drapé et de bonne laine*, se dit d'un vin qui a tout ensemble du corps et de la délicatesse. Cette métaphore

gnon, couraige. Pour ce jeu nous ne volerons pas, car j'ay faict ung levé[60]. *Ex hoc in hoc.* Il n'y ha point d'enchantement: chascun de vous l'ha veu. J'y suis maistre passé. A brum, a brum[61], je suis presbtre Macé[62]. O les beuveurs! O les alterez!

fait allusion à un endroit de la farce de Patelin, où ce matois, faisant mine de vouloir acheter certain drap qu'il manioit, dit qu'il est *tainct en laine, et bien drappé.* (L.) — Vin *à une oreille* est de bon vin, parceque, dit le dernier éditeur de Rabelais, lorsque l'on goûte du vin et qu'on le trouve bon, on l'exprime en penchant *une oreille.* Au contraire, le vin *à deux oreilles* ne vaut rien, parceque l'on secoue les *deux oreilles* en signe de mécontentement.

[60] Il faut supposer que, de deux hommes qui boivent ici contre deux autres, l'un venant de boire dit à son associé, à cette espèce de jeu : *Mon compagnon, courage, nous ne volerons pas;* c'est-à-dire *nous ne perdrons pas la vole, car j'ai fait un levé,* du coude s'entend, *en vidant mon verre.* (L.) — Cette expression est prise du jeu de cartes.

[61] C'est un son confus d'un ivrogne qui, comme si la langue lui avoit fourché, se reprend mal-à-propos d'avoir dit *maistre passé,* au lieu de *presbtre Macé,* qui ne fait pas un sens si juste. (L.) — L'auteur des notes alphabétiques du Rabelais de 1752 dit aussi que c'est un son inarticulé d'un ivrogne qui demande à boire. *A brum, a brum,* ne seroit-il pas ici pour *a bun, a bun,* que disent les enfants quand ils demandent à boire? et n'auroit-il pas dit *brum* par une corruption faite à dessein, en faisant allusion au mot françois *brume,* brouillard, et au latin *bruma,* qui a le même sens, ou à *Bromius,* surnom de Bacchus, à *Brome* ou *Bromie,* nom de la nourrice de ce dieu, et à *Brumalia,* nom de ses fêtes qui se célébroient chez les Romains, selon les uns, le 24 novembre, vers l'époque de la Saint-Martin, selon d'autres, le 14 décembre, à l'époque des bacchanales et des saturnales?

[62] * C'est un jeu de mots où l'auteur joue évidemment sur *maistre passé* et *presbtre Macé.* Ce prêtre Macé est René Macé, natif de Vendome, savant bénédictin, dit le *Petit-Moine.* Il se fit donner, en 1525, le titre de chroniqueur de François I[er] et de son poëte : il étoit aussi

Paige mon amy, emplis icy et couronne le vin[63],

membre de l'Inquisition. C'est à ce dernier titre que Rabelais fait évidemment allusion, liv. I, chap. XXVII : « Feu de bonne memoire frere « Macé Pelosse, vray zelateur de nostre religion. » *Voyez* Moréri, au mot MACÉ. Macé est auteur de trois ouvrages manuscrits, en vers, dont le premier en commun avec Guillaume Cretin, que Rabelais ridiculise, liv. III, chap. XXI, sous le nom de *Raminagrobis*. En voici les titres : 1° *Les Chroniques de France*, en vers héroïques, depuis Pharamond jusqu'au roi François Ier ; par Guillaume Cretin, poëte françois et historien, secrétaire et chroniqueur de Louis XII, chantre et chanoine de la Sainte-Chapelle ; et par René Macé, Vendomois, surnommé le *Petit-Moine*, chroniqueur du roi François Ier et son poëte : in-fol., 5 vol. Ces Chroniques commencent à la prise de Troie ! 2° *Suite de l'Histoire françoise* de frère René Macé, religieux de la Trinité de Vendôme. Cette histoire est aussi en vers : ces deux ouvrages sont manuscrits, et font partie de la bibliothèque du roi. 3° *Voyage de Charles V, empereur, par la France, en* 1539, décrit en vers par René Macé, religieux de la Trinité de Vendôme, in-4°. C'est également un ouvrage manuscrit ; mais sans doute que Rabelais avoit connoissance des deux premiers, quand il se moquoit du *presbtre Macé* et du *frère Macé*, dans son Gargantua. Le surnom de *Pelosse* qu'il lui donne, vient du grec πελὸς, noir, et fait une autre allusion à sa robe noire et à sa qualité d'enfant de Saint-Maur. Nous n'ignorons pas cependant qu'on nommoit autrefois *pelosse* une espèce de petites prunes sauvages, et *pelossier* l'arbre qui les porte ; mais cette prune étant noire, cette signification confirme notre étymologie. Par le *prêtre Macé*, ne feroit-il pas allusion au proverbe, c'est le *prêtre Martin* qui chante et qui répond, qui interroge et qui satisfait à l'interrogation ? Ce dernier proverbe se trouve dans Montaigne, qui dit, liv. III, chap. IV : « Les femmes font le prestre Martin, car comme « elles aggrandissent le regret du mari perdu,.... elles publient aussi « tout d'un train ses imperfections. » Sur quoi l'on remarque que c'est une expression proverbiale fondée sur un conte qui court depuis long-temps, d'un prêtre nommé *Martin*, qui faisoit la fonction de prêtre et de clerc en disant la messe.

[63] Verse si plein, que le vin semble couronner mon verre. Cette

je te pry. A la cardinale[64]. *Natura abhorret vacuum:* Diriez vous qu'une mousche y eust beu[65]? A la mode de Bretaigne[66]. Net, net, a ce pyot. Avallez, ce sont herbes[67].

expression est d'Homère, *Iliade*, liv. I, vers 470; et Virgile l'a aussi employée liv. I, III et VII de l'*Énéide, coronant vina;* et *Géorgiques,* liv. II, vers 528, *coronant cratera.*

[64] A rouges bords, jusqu'aux bords du pot; verse un rouge bord.

[65] C'est-à-dire le verre est si plein qu'on ne diroit pas qu'une mouche même y eût bu.

[66]* Ci-dessous encore, liv. II, chap. XXVII, *buvons ici a la bretesque.* C'est-à-dire comme les Bretons, qui ne laissent rien dans le verre, au lieu qu'en d'autres provinces la coutume étoit de ne le point vider jusqu'à la dernière goutte. (L.) — *A la mode de Bretaigne, net, net.* Ce trait est précieux : l'auteur met ce propos dans la bouche de *Grandgousier* et de ses compagnons, par allusion au vin bu par eux chez les Bretons, dont Louis XII, notre Grandgousier, connoissoit les penchants et la réputation en ce genre.

[67] En Languedoc et en Dauphiné, quand un malade répugne à prendre une potion trouble, *avalez,* lui dit-on proverbialement, *ce sont herbes,* c'est-à-dire *herbes médicinales* qui vous feront du bien. Il se peut que Rabelais ait ici en vue ce proverbe, et qu'il l'emploie envers quelqu'un de ses *buveurs,* qui ne pouvoit se résoudre à se gorger du fond d'un tonneau qu'on avoit vidé jusqu'à la lie. Peut-être aussi que, faisant allusion à la coutume qu'on a dans les repas du printemps, de mettre de la pimprenelle et autres herbes dans le verre, il suppose qu'un des ivrognes de ce chapitre présentant à son voisin un verre où il avoit mêlé avec ces herbes du bouillon ou de la sauce, du beurre, du lait et de la crème, lui dit pour l'encourager à boire, *avalez, ce sont herbes.* (L.)

CHAPITRE VI.

Comment Gargantua nasquit en façon bien estrange.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

L'auteur fait voir, dans ce chapitre, qu'il étoit médecin et qu'il entendoit très bien les termes d'accouchement, par la manière savante dont il en parle.

L'accouchement monstrueux de *Gargamelle*, par l'*aureille senestre* ou gauche, fait allusion aux préjugés du temps, qui traitoient de mariage irrégulier ou du *côté gauche* celui de Louis XII avec Anne de Bretagne, comme fait au préjudice de son mariage antérieur et légitime avec Jeanne de France, fille de Louis XI, avec laquelle il divorça pour épouser Anne, et par conséquent de bâtards les enfants qui provenoient d'un semblable mariage. Cet étrange accouchement signifie aussi que François I[er] n'étoit pas fils d'Anne de Bretagne et de Louis XII, mais gendre seulement. Le cri *à boyre, à boyre, à boyre*, du nouveau-né, comme invitant tout le monde à boyre, si bien qu'il feut ouy de tout le pays de *Beusse* et de *Bibaroys*, annonce un amateur précoce du vin et des plaisirs.

« Loys onziesme, dit Bouchet, ami et contemporain de Rabelais, avoyt une autre fille, nommee Jehanne, laquelle il avoyt faict espousser par force et menasse à Loys duc d'Orleans. Lequel Loys, le jour des espousailles, avoyt de-



...rin del. F Pelée sculp.

...mment Gargantua nasquit en façon
bien estrange.

Liv I. Chap VI.

clairé en presence de notaires et de plusieurs gens de bien, au desceu du dict roy Loys, que quelque promesse qu'il allast faire en face de saincte eglise, a la dicte Jehanne, qu'il n'entendoit l'espouser, ne contraicter mariage, et que jamais ne feroit d'elle approche charnel: parceque combien qu'elle eust beau visaige et fust plaine de vertus, estoyt contrefaicte ou demourant du corps, en sorte qu'on jugeoit que jamais ne pourroit avoir lignée, et depuis la repudia... Nous avons, dit-il ailleurs, veu cy dessus, comme le dict roy Loys (Louis XII), lorsqu'il estoit simple duc d'Orleans, fut contraint par le roy Loys onziesme d'espouser Jehanne de France, et comme le jour des espousailles, declaira que ce qu'il faisoit estoit pour complaire au dict roy Loys qui estoit cruel à ceulx de son sang: et quelques espousailles qui eussent esté, jamais n'avoyt voulu cognoistre madame Jehanne charnellement, et si et quant il couchoit avec elle, par le commandement du dict roy Loys onziesme, ou du roy Charles VIII son frere, avoyt des tesmoings secrets toute la nuit, pour deposer de son abstinence: et pour ces causes.... fut trouvé que le roy devoit faire declarer le premier mariage nul, et se maria avec la duchesse de Bretaigne (pour ne pas desunir le dict duché de la couronne). Sur quoy le roy obtint un brief du pape Alexandre Ier.» Voy. *Annales d'Aquitaine*, fol. 163 et 182.

Louis XII fit en effet déclarer, par le pape Alexandre VI, son mariage nul, malgré les obligations qu'il avoit à la reine, *le consentement des parties ayant été forcé;* et César Borgia, fils de ce pontife, ayant apporté en France la bulle qui en prononçoit la dissolution, il épousa Anne de Bretagne, qu'il aimoit.

« A l'appui de sa demande, dit M. Trébuchet, dans sa Vie d'Anne de Bretagne, le roi (Louis XII) produisit une lettre de son beau-père (Louis XI) au comte de Dampmartin, conçue en ces termes: « Je me suis délibéré de faire

le mariage de ma fille Jeanne et du petit duc d'Orléans, parcequ'il me semble que les enfants qu'ils auront ne leur coûteront guère à nourrir; vous avertissant que j'espère faire ledit mariage, autrement ceux qui iront au contraire ne seront jamais assurés de leur tranquillité en mon royaume.... » La reine Jeanne soutint dans ses interrogatoires (devant les commissaires du pape) que sa constitution ne pouvoit être un motif de divorce. « Je sais, disoit-elle, que je ne suis ni belle, ni si bien faite que la plupart des femmes, mais je ne m'en crois pas moins propre pour un mari. »

Le Motteux, qui voit dans *Grandgousier*, Jean d'Albret, roi de Navarre; dans *Gargantua*, Henri d'Albret; et dans *Gargamelle*, Catherine de Foix, femme de Jean d'Albret, mère de Henri, remarque sur ce chapitre, « que les cris que Gargantua fait entendre *de tout le pays.... de Bibaroys*, en venant au monde, indique quelque pays voisin de celui de sa naissance. Or, il se pourroit fort bien, dit-il, qu'il y eût dans le nom de *Bibaroys* quelque chose de plus qu'une allusion badine au mot de *bibere* ou de *boire*. Le Bibaroys seroit, selon mon idée, ou le pays de *Bigorre*, qui étoit un des domaines du roi de Navarre; ou le *Vivarais*, qu'il seroit permis de considérer ici comme voisin du comté de Foix, autre pays que la Navarre pouvoit compter au nombre de ses dépendances, sous un roi héritier de Catherine de Foix, qui étoit sa mère; je veux dire, sous *Henri d'Albret*, prédécesseur et beau-père d'Antoine de Bourbon. Le pays de *Beusse* est nommé avec celui de Bibaroys, et est nommé le premier, comme celui des deux où Gargantua étoit né. Or, dans le nom de *Beusse*, aussi bien que dans celui de *Bibaroys*, je trouve quelque chose de plus qu'un simple badinage sur le mot de boire. On sait que le langage de ces contrées, entre plusieurs autres, est remarquable par la substitution du V au B, et du B au V. Sup-

posons-la dans le nom dont il s'agit; et au lieu de *Beusse* nous aurons *Veusse*, que nous pouvons faire venir de *Vasates*, l'ancien nom du pays d'*Albret.*» De là, dit le traducteur de Le Motteux, le nom de *Bazadois* et de la ville de *Bazas*, dont le diocèse embrasse le pays d'*Albret*, et qui est situé sur la petite rivière de *Beuve.* — Tout cela est si absurde, et fondé sur des étymologies si pitoyables, que c'est le réfuter que de l'exposer.

L'abbé de Marsy, qui, comme nous l'avons remarqué plus haut, croit que Gargamelle est Marie d'Angleterre, troisième femme de Louis XII, explique autrement cet accouchement, et d'une manière assez ingénieuse pour mériter d'être rapportée avec toutes ses preuves. «Rabelais, dit-il, a raison de dire que Gargantua *nasquit en façon bien estrange.* Rien de plus extraordinaire en effet que l'accouchement prétendu de Gargamelle. Après avoir porté son enfant onze mois, elle sent enfin les grandes douleurs. Les sages-femmes accourent, elles la tâtent; elles croient que l'enfant va venir: mais non; c'est le fondement qui lui échappe. La plus vieille et la plus experte de ces sages-femmes, contre tous les principes de son art, lui fait un restrinctif horrible; et, bien loin de préparer les voies, lui opile et resserre tellement les conduits de la génération, que l'enfant, au lieu de descendre, est obligé de remonter, prend son chemin *à gauche*, c'est-à-dire tout de travers, et sort enfin par l'oreille. Rabelais s'attend lui-même qu'on formera des doutes sur cette étrange nativité; et, au lieu de les dissiper, il les augmente encore, soit en alléguant cette preuve frivole, qu'*ung homme de bien, ung homme de bon sens croit tousjours ce qu'on luy dict, et qu'il trouve par escript*, soit en comparant la la nativité Gargamelle à celle de Roquetaillade et de Croquemouche.

«Aussi n'est-ce point un véritable accouchement que Rabelais a voulu nous représenter ici: il a voulu faire al-

lusion aux efforts que fit la veuve de Louis XII pour devenir mère, aux arrangements qu'elle prit pour accoucher l'*unziesme moys apres le trespas de son mary*, et sur-tout aux obstacles qu'elle eut à essuyer de la part de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François Ier. On sait, dit-il ailleurs, l'humeur galante de cette jeune reine, ses intrigues avec le duc de Suffolk, et les rendez-vous qu'elle accorda au comte d'Angoulême (depuis François Ier), qui alloit s'y trouver, et peut-être se donner un maître, si Gouffier ne l'eût arrêté. On sait la conduite qu'elle tint après la mort de son mari. N'ayant point trouvé assez de ressource dans Louis XII pour lui procurer un héritier, et se trouvant veuve sans être mère, elle prit son parti en femme d'esprit; elle imita ces veuves dont parle Rabelais, elle chercha à jouir du bénéfice de la loi, et fit tous ses efforts pour accoucher le dixième ou l'*onzième mois*. Un passage de Brantôme (*Dames galantes*, discours 4) répandra un grand jour sur toute cette allégorie. « Ce dit-on pourtant que la dite reyne fit bien ce qu'elle put pour vivre et regner reyne mere peu avant et après la mort du roy son mary. Mais il luy mourut trop tost; car elle n'eut pas grand temps pour faire cette besogne. Ce nonobstant faisoit courir le bruit après la mort du roy, tous les jours, qu'elle estoit grosse: si bien que ne l'estant point dans le corps, on dit qu'elle s'enfloit par le dehors avec des linges peu-à-peu, et que venant le terme elle avoit un enfant supposé que devoit avoir une autre femme grosse, et le produire dans le temps de l'accouchement. Mais madame la régente, qui estoit un savoyenne qui sçavoit que c'est de faire des enfants...., la fit si bien esclairer et visiter par médecins et sages-femmes, et par la vue et descouvertes de ses linges et drapeaux, qu'elle fut descouverte et faillie en son dessein, et point reyne mere, mais renvoyée en son pays. »

« En faut-il davantage pour expliquer l'allégorie de Ra-

belais? Cette Gargamelle, qui *se porte mal du bas*, qui crie, qui pleure, qui se lamente, est précisément notre jeune veuve, qui fait mille simagrées pour persuader sa grossesse. Les sages-femmes, qui accourent par milliers, sont les mêmes dont parle Brantôme, lesquelles furent chargées du soin de l'*esclairer et visiter*. Les matrones de Brantôme ne découvrent que des *linges et drapeaux;* celles de Rabelais ne trouvent que *quelques pellauderies*, *assez de maulvais goust*, et les vestiges effroyables de l'indigestion la plus horrible qui fut jamais. Notez que c'étoit une indigestion d'andouilles. Notre belle Angloise les aimoit à la folie; et quoique son vieux mari, pour de bonnes raisons, lui eût recommandé (chap. IV) d'en manger sobrement, *veu que ceste tripaille n'estoit viande moult louable*, elle en avoit mangé *seze muiz*. C'étoit sans doute, comme le dit fort bien maître François, de quoi lui faire *boursouffler* le ventre. Enfin cette *horde vieille*, de Rabelais, *laquelle avoit réputation d'estre grande medicine*, et qui fait à la pauvre Gargamelle un *restrinctif horrible*, n'est-elle pas visiblement la vieille d'Angoulême, dont parle Brantôme, *cette savoyenne habile qui sçavoit que c'est de faire des enfants*, laquelle mit tant de surveillantes autour de la reine, qu'elle l'empêcha bien de devenir mère. Je m'étonne que des allusions si frappantes aient échappé, je ne dis pas à M. Le Duchat, homme peu curieux de ces sortes de recherches, mais à M. Le Motteux, homme d'esprit et de goût, et qui étoit versé dans notre histoire.»

Eulx tenants ces menuz propos de beuverye, Gargamelle commença a se porter mal du bas; dont Grandgousier se leva de sus l'herbe, et la reconfortoit honnestement, pensant que ce feust

mal d'enfant, et luy disant qu'elle s'estoit la herbee soubz la saulsaye[1], et qu'en brief elle feroit piedz neufz: par ce, luy convenoit prendre couraige nouveau, au nouvel advenement de son poupon, et encores que la douleur lui feust quelque peu en fascherye, toutesfoys que ycelle seroit briefve; et la joye, qui toust succederoit, luy tolliroit tout cest ennuy: en sorte que seullement ne luy en resteroit la soubvenance. Je le prouve, disoit il: Notre saulveur dist, en l'evangile *Joannis*, xvi: La femme qui est a l'heure de son enfantement ha tristesse; mais, lorsqu'elle ha enfanté, elle n'ha soubvenir aulcun de son angoisse. Ha, dist elle, vous dictes bien, et ayme beaucoup mieulz ouyr telz propos de l'evangile, et beaucoup mieulz m'en trouve que de ouyr la vie saincte Marguerite[2], ou quelque aultre capharderie.

[1] C'est-à-dire qu'elle s'étoit incommodée par la fraîcheur de l'herbe, en s'y asseyant sous la saussaie.

[2] Ce passage qu'à l'exemple du dernier éditeur, nous avons rétabli dans le texte, fait allusion à l'usage où l'on étoit autrefois de lire la vie de sainte Marguerite aux femmes qui accouchoient: cette sainte est encore invoquée aujourd'hui par elles pour obtenir un heureux accouchement, parcequ'elles croient que sa ceinture a la vertu de le procurer. Cette ceinture, qui avoit cette vertu miraculeuse, étoit une des reliques et un des objets curieux, conservés dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, et en vingt autres églises ou chapelles. Le prêtre en ceignoit les femmes grosses, pendant qu'il leur disoit des évangiles. L'abbé Thiers, curé de Vibraye, qui étoit presque un philosophe, malgré sa robe, en a parlé en vrai incrédule dans son *Traité des superstitions*. Le culte de cette ceinture et du dragon de sainte

Couraige de brebis[3] (disoyt il), despeschez nous de cestuy cy, et bien toust en faisons ung aultre. Ha, dist elle, tant vous parlez a vostre aise, vous aultres hommes: bien de par dieu je me parforceray, puis qu'il vous plaist. Mais pleust a Dieu que vous l'eussiez coupé. Quoy! dist Grandgousier. Ha, dist elle, que vous estes bon homme, vous l'entendez bien. Mon membre! dist il. Sang de les cabres[4], si bon vous semble, faictes appor-

Marguerite, sont l'origine des noms de Sainte-Marguerite et du Dragon, donnés à deux rues de l'enclos de l'Abbaye.

[3] Ayez du moins autant de courage qu'en a une brebis prête d'agneler. Au lieu de ces mots, *couraige de brebis*, jusqu'à ceux-ci inclusivement, *puisqu'il vous plaist*, on lit dans l'édition de Dolet, conformément à celles de François Juste, 1534 et 1535, ce qui suit: *Je le prouve, disoit-il*, etc., jusqu'à *caphardise*. (L.)—La note de Le Duchat n'explique pas du tout ce que l'auteur entend par *couraige de brebis*. C'est une maligne allusion à ce vieux proverbe, qui se trouve dans les *Curiosités françoises* d'Oudin: *Courage de brebis, toujours le nez en terre*, pour poltronnerie, lâcheté.

[4] Par le sang des chèvres! Cette expression gasconne est une des raisons qui font croire à l'auteur de la traduction angloise de Rabelais que c'est Jean d'Albret, roi de Navarre, qui est désigné sous le nom de Grandgousier. (L.)—Il faut avouer que c'est appuyer son opinion sur un bien frêle fondement. Mais le traducteur de Le Motteux assure, en relevant ici l'inexactitude de Le Duchat, que Le Motteux ne dit rien nulle part sur ce juron gascon de Grandgousier. Par cette sorte d'imprécation burlesque, Grandgousier répond à celles de Gargamelle, qui n'étoit pas maîtresse d'elle-même dans ce moment de douleur. « Les femmes, dit Brantôme, en leur mal d'enfant, jurent, protestent de n'y retourner jamais, et que jamais homme ne leur fera rien. Mais elles ne sont pas plustost purifiées, les voilà encore au premier branle: ainsi qu'une dame espagnolle, laquelle étant en mal d'enfant, se fit allumer une chandelle de Nostre Dame de Mont-

ter ung coulteau. Ha, dist elle, ja a dieu ne plaise: dieu me le pardoint, je ne le dy de bon cueur, et, pour ma parolle, n'en faictes ne plus ne moins. Mais j'auray prou d'affaires aujourd'huy, si dieu ne me aide, et tout par vostre membre, que vous feussiez bien ayse.

Couraige, couraige, dist-il, ne vous souciez au reste, et laissez faire aux quatre beufz de devant[5]. Je m'en voys boyre encores quelque veguade[6]. Si

ferrat, qui aide fort à enfanter, par la vertu de laditte Nostre Dame. Toutesfois ne laissa d'avoir de grandes douleurs, et à jurer que plus jamais elle n'y retourneroit. Elle ne fut pas plustost accouchée qu'elle dit à la femme qui la lui donnoit allumée : *Serrez ce bout de chandelle pour une autre fois.* » *Dames galantes*, discours quatrième.

[5] Reposez-vous de tout sur la vigueur et sur la souplesse de la partie souffrante; on voit si peu de femmes, pour délicates qu'elles soient, ne se pas tirer heureusement de l'état où vous êtes. Cette expression proverbiale est du Poitou, où, comme il n'y a pas assez de chevaux pour en atteler aux chariots, on y met d'ordinaire trois couples de bœufs lorsque la traite est longue et le fonds mauvais. Les quatre de devant, qui sont toujours les plus adroits, se suivent de fort près; mais ils sont considérablement éloignés des deux qui sont au timon, afin que, quand le chariot se trouve engagé dans un mauvais pas, ces quatre qui sont faits à cela, puissent tirer du bourbier les deux autres avec le chariot. (L.) — Nous croyons avec Le Duchat que cette expression proverbiale tient en effet à l'usage du Poitou, pays voisin de celui où Rabelais est né; mais il nous semble que c'est aussi une allusion aux efforts que font les pieds et les mains de la mère, et peut-être de l'enfant, dans l'accouchement. Au reste c'est par une façon de parler semblable que Panurge dit, liv. IV, chap. XXIV: « Je suis affamé de bien faire et travailler comme *quatre bœufs.* »

[6] Mot gascon qui vient du latin *vices*, aussi-bien que *voye*, qu'on disoit anciennement au lieu de *fois* ou de *coup*, et qui, dans cette signification, est encore en usage dans le patois messin. (L.) — *Quel-*

cependent vous survenoit quelque mal, je me tiendray pres: huschant en paulme[7], je me rendray a vous.

Peu de temps apres elle commença a souspirer, lamenter et crier. Soubdain vindrent a tas saiges femmes de tous coustez. Et, la tastant par le bas, trouvarent quelques pellauderies[8] assez de maulvais goust, et pensoyent que ce feust l'enfant, mais c'estoit le fondement qui lui escappoit, a la mollification du droict intestin, lequel vous appelez le boyau cullier, par trop avoir mangé de trippes, comme avons declairé ci-dessus.

Dont une horde vieille[9] de la compaignie, la

que vegade signifie en effet quelques coups, quelques verres ou rasades de vin. *Vegado*, *vegados*, ou *fegados*, en languedocien, *vegada*, en vieux languedocien, signifie *fois*, et vient du latin *vices*, ainsi que *fois*, et *voye* pour *fois*; de là *a vegados* où *a begados*, parfois, *a la vegada*, à-la-fois, etc. On dit aussi en espagnol *una vegada*, une fois, *a vegadas*, parfois.

[7] Sifflant avec la main, dont on forme un sifflet en disposant les doigts d'une certaine manière. *Hucher*, d'où on a fait *huchet*, petit cor de chasse, est un mot picard. (L.) — *Hucher en paume*, c'est en effet siffler avec les doigts dans la bouche, ou plutôt disposer la paume de la main de façon qu'elle rende le son d'un sifflet. Un éditeur de 1752 l'explique par *frapper de la main*: mais il se trompe.

[8] Rognures et raclures de *peaux*. En Normandie on appelle *pellautier* un ouvrier en peaux. (L.) — *Pelauder*, qui est de la même famille de mots et vient également de *peau*, s'est dit pour tenir au poil et à la peau.

[9]* C'est *horde*, et non pas *orde*, qu'on lit dans l'édition de Dolet, 1542; ce qui donne lieu de croire que Rabelais dérivoit *ord* de *horridus*. (L.) — C'en est en effet la véritable étymologie et orthographe. On sait que *ord* signifie sale; que nous en avons fait *ordure*, *ordurier*,

quelle avoit reputation d'estre grande medicine, et la estoit venue de Brisepaille, d'aupres Sainct Genoul[10], d'avant soixante ans, luy feit ung res-

et en vieux français *hordous*. *Une horde vieille* est donc une vieille dégoûtante, sale, horrible.

[10] Villon dans son grand testament :

> Filles sont tres belles et gentes
> Demourantes a Sainct Genou,
> Pres Sainct Julian des Voventes,
> Marches de Bretagne, ou Poictou.

En Languedoc et en Dauphiné, dire d'une femme qu'elle est *venue de Brisepaille d'auprès de Saint-Genou*, *d'avant* ou *dès devant tant d'années*, c'est désigner une vieille débauchée; et cela signifie qu'il y a long-temps qu'on a brisé avec les genoux la paille de son grabat. (L.) — *Brisepaille* est sans doute un nom de lieu imaginaire qui désigne une femme qui vit en concubinage, en rompant les liens du mariage. Ce pourroit bien être une allusion maligne au mariage de Louis XII avec Jeanne, qui avoit été rompu par ce prince pour en contracter un autre avec Anne de Bretagne, d'où s'ensuivit l'accouchement monstrueux de Gargamelle par l'oreille senestre. La preuve de cette conjecture est 1° qu'on dit *briser la paille* pour faire dissension, dissoudre l'amitié, rompre la bonne intelligence; 2° que cette expression proverbiale vient de ce que la prise de possession d'un bien se faisoit en donnant un fétu (*festuca*) ou brin de paille, ce qu'on appeloit *infestucation*; et de ce qu'au contraire le déguerpissement, ou délaissement, se faisoit en rompant un brin de paille, ce qu'on nommoit *exfestucation*; 3° que les mariages qui suivoient le concubinage avoient lieu à Paris dans l'église de Sainte-Marine par le moyen d'un anneau de paille ou de jonc; et que c'est de là que vient l'origine jusqu'ici inconnue de notre mot *paillard*. « Quant à la cour de l'official, dit Du Breul, dans ses *Antiquités de Paris*, page 90, il se présente quelques personnes qui ont forfaict à leur honneur, la chose étant avérée, si l'on n'y peult remédier autrement pour sauver l'honneur des maisons, l'on a accoustumé d'amener en ladite église l'homme et la femme qui ont forfaict en leur honneur; et là estans

trinctif[11] si horrible que tous ses larrys[12] tant feurent oppilez et reserrez que a grand poine avecques les dentz vous les eussiez eslargis, qui est

conduicts par deux sergents (au cas qu'ils n'y veulent venir de leur bonne volonté) ils sont espousez ensemble par le curé dudict lieu avec un *anneau de paille.* » Le *Sainct Genou*, dont il est ici question, est Saint-Genou, près de Saint-Julien-de-Vouvantes et de Châteaubriant, dans le département de la Loire-Inférieure, et non pas Saint-Genou en Berri, departement de Loir-et-Cher, comme le prouvent les vers de Villon.

Un savant de nos amis, M.***, qui a lu ces deux notes nous écrit: « j'adopte l'explication de Le Duchat. *Genibus innixæ mulieres et præsertim meretrices sæpiùs quàm supinæ concumbebant: ita quidem mammarum mollitiem oculis manibusque amasii celantes;* de cette manière elles *brisoient* avec leurs *genoux* la *paille* de leurs lits. Cette posture n'est pas nouvelle: elle étoit fort du goût des Grecs, et on la trouve dans Aristophane. » M. Boissonnade, à qui nous avons communiqué cette opinion de notre ami, a bien voulu nous faire part de la sienne sur cet endroit de Rabelais, trop obscur pour n'être pas controversé. « M.***, nous écrit-il, pense que la paille a été brisée par *les genoux de la vieille* dont le libertinage choisissoit apparemment la posture que les Grecs appeloient σκύλαξ, posture que Lucrèce a fort recommandée, et à laquelle Aristophane fait allusion dans la *Lysistrate*, vers 231. » Je serois d'un autre avis; et je crois pourtant l'interprétation de Le Duchat plus naturelle et plus simple que celle de M.***. Il ne s'agit point des genoux de *la vieille*, ni des genoux *de ses amants*. C'est des amants ou du mari de sa mère qu'il est question. Que veut exprimer Rabelais? L'âge de la vieille. Elle a soixante ans. Il pouvoit dire qu'elle étoit née, qu'elle étoit venue au monde d'avant soixante ans. C'étoit trop simple, et il n'y avoit pas le mot pour rire. Il pouvoit dire qu'elle avoit été engendrée, qu'elle avoit été conçue d'avant soixante ans. Mais si l'idée étoit assez libre pour lui convenir, l'expression étoit trop naturelle, trop sage, et par conséquent trop peu plaisante. Il a donc eu recours à cette périphrase populaire et proverbiale, qu'elle « étoit venue de Brisepaille, près de Saint-Genou, d'avant soixante ans; » c'est-à-dire

chose bien horrible a penser. Mesmement que le diable a la messe de sainct Martin, escripvant le

qu'il y avoit soixante ans et plus que les genoux de son père avoient dans l'acte conjugal, dont elle étoit le fruit, brisé la paille du lit de sa mère. Il faut ensuite remarquer que *Brisepaille* et *Saint-Genou*, sont des noms de villages. *Saint-Genou* est géographiquement connu par les vers de Villon, cités dans la note de Le Duchat. Il doit y avoir aux environs un lieu nommé *Brisepaille*. »

D'où l'on voit que M. Boissonnade ne contredit pas autant qu'il semble l'annoncer au commencement de sa remarque, l'opinion de M. ***, et que celle de Le Duchat ne la contredit pas non plus. Ainsi que ce soit la vieille ou son père qui ait brisé avec les genoux la paille de son grabat, dans l'acte conjugal, toujours est-il que Le Duchat, M. ***, et M. Boissonnade pensent que c'est à cet acte, quelle que soit la posture, que le nom de Brisepaille fait allusion. Nous nous rangeons donc très volontiers à cette opinion, qui a pour elle l'autorité, et nous ne présentons la nôtre que comme une conjecture qui n'est pas aussi bien appuyée. Quant à la posture qui a donné lieu selon M. ***, au nom de *Brisepaille*, voici les deux passages d'Aristophane où il en est question, et ce que nous écrit à ce sujet M. Pector, jeune médecin très lettré. « On lit, dit-il, dans la *Lysistrate* d'Aristophane, vers 231 : οὐ στήσομαι λέαινα ἐπὶ τυροκνήστιδος, non stabo tanquàm leæna in gladio efficta. Bergler ajoute : Synecdoche speciei est pro οὐ στήσομαι τετραποδηδὸν, quâ phrasi comicus de eâdem re utitur in Pace, vers. 897. Est figura quædam coïtûs. Dicit autem λέαινα ἐπὶ τυροκνήστιδος, quia manubria machærarum, quarum usus erat in culinâ ad comminuendum caseum, ornabantur sculpturâ leænæ, ut est apud Suidam et scholiastem. Sensus itaque est : non imitabor statum et figuram ejusmodi leænæ. Cæterùm fuerunt etiam meretrices leænæ duæ diversâ ætate. Invenitur locus apud Lucretium in quo extollitur supra modum hicce futuendi modus, cùm multùm proferat ad perficiendam fœcundationem. Locus *Pacis* est : ἐπὶ γῆς παλαίειν, τετραποδηδὸν ἑστάναι (subaudi ἐξεῖναι) quod latinè sic ferè sonat : humi pugnare, quadrupedum more stare (licebit). Selon le Scholiaste, l'on voyoit sur le manche des couteaux des lions en ivoire représentés les pattes fléchies, afin qu'ils fussent moins exposés à se briser. Il explique ce vers par, οὐκ

quaquet de deux gualoises [13], a belles dentz alongea bien son parchemin [14].

ἐπὶ ἀνδρὶ στήσομαι πορνεύουσα, ὡς λέαινα ἐπὶ τυροκνήστιδος, c'est-à-dire, non coram homine stabo meretrix sicut leæna in cultello quo caseus raditur. »

[11] Un bandage, selon l'abbé de Marsy. On trouve dans Nicot *un restrainctif*, sans explication. Dans le glossaire de la langue romane, *restrainctif* est expliqué par qui resserre, astringent, bandage pour les descentes. Duez rend restrainctif par *restrettivo, restringente*. Un médecin de nos amis nous écrit : « Je croirois plutôt que c'est un liniment, une potion, un remède *astringent*, tel que ceux que l'on administre à une femme que l'accouchement a trop dilatée, ou à une fille dont l'on veut renouveler la virginité. Ce qui suit le prouve, puisqu'on n'auroit pu *élargir*, même avec les dents, les parties soumises à ce remède. Remarquez qu'on l'administre à Gargamelle, parceque *le fondement lui escape*, c'est-à-dire qu'elle a une *descente de fondement*, accident qu'un tonique astringent peut faire disparoître, tandis qu'un bandage n'y fera à peu près rien. Mais grace au voisinage, le remède astringent opère sur deux organes, quand il ne devroit opérer que sur un. Suivant mes foibles connoissances, un *bandage* hâteroit l'accouchement, en poussant la matrice vers le bas : un fort astringent le rendroit plus tardif et plus pénible, en resserrant toutes les parties qui doivent céder, se détendre, et s'élargir. Observez encore que le périnée se distend beaucoup dans l'accouchement, et que pour la *descente de fondement*, il est difficile d'appliquer un *astringent* qui ne porte pas sur le périnée; en sorte qu'une pareille application dans le moment d'un accouchement auroit un effet très funeste pour la femme. » M. le docteur Pector pense que ce *restrinctif* est une boisson ou injection astringente qui resserra fortement les voies par lesquelles devoit passer le fœtus, c'est-à-dire le col de la matrice et le vagin.

[12] Les membranes du vagin, comme l'explique très bien l'abbé de Marsy. *Oppilez* pour *bouchés*, *fermés*, du latin *oppilare*. On lit dans Grégoire de Tours, qu'Eulalius, comte d'Auvergne, sous Gontran, ayant enlevé une jeune religieuse, ses concubines, par jalousie, la bouclèrent, *oppilaverunt*.

Par cest inconvenient feurent au dessus relaschez les cotyledons[15] de la matrice, par lesquelz

[13] C'est-à-dire le caquet de deux *galloises*, de deux femmes *galantes*, *gaillardes*, et *libertines :*

Et puis s'en vont pour faire les galloises,
Lorsque devroient vaquer en oraison.

[14] Pierre Grosnet, dans son Recueil des mots dorés de Caton et autres dictons moraux, rapporte ce conte en ces termes :

Notez, en l'ecclise de Dieu
Femmes ensemble caquetoyent.
Le diable y estoit en ung lieu,
Escripvant ce qu'elles disoyent.
Son rollet plein de poinct en poinct,
Tire aux dents pour le faire croistre :
Sa prinse eschappe et ne tient poinct;
Au pilier s'est heurté la teste.

A quoi l'on ajoute que saint Martin, dans le temps qu'il se tournoit vers le peuple pour dire *Dominus vobiscum*, ayant vu cela, se mit à rire; ce qui ayant surpris, donna lieu, après la messe, de lui en demander la raison; qu'alors le saint révéla sa vision, et que c'est de là qu'on a su l'histoire. *Les Contes d'Eutrapel* la touchent en passant, chapitre *de la goutte*, et même on l'a vue, au moins jusqu'en 1678, représentée à Brest, dans l'église de la Recouvrance, en un tableau qui en contenoit aussi le récit en françois et en bas-breton. (L.) — Le Recueil de P. Grosnet est intitulé : *Mots et sentences dorees du maistre de sagesse Cathon*, par Pierre Grosnet, Lyon et Paris, 1553, in-8°, 2 vol. C'est d'après ce recueil que nous avons rétabli, avec le dernier éditeur de Rabelais, l'ancienne orthographe du huitain cité par Le Duchat. Selon cette historiette, le diable ne s'étoit donné un coup contre le pilier que pour faire rire saint Martin lorsqu'il se tourneroit vers le peuple, et lui faire perdre le mérite du sacrifice. Mais, dit un des éditeurs de 1752, si le saint eût eu les yeux baissés ainsi qu'il le devoit, le diable eût été encore vaincu par le saint.

[15] Les cotylédons de la matrice sont ce qu'on appelle aujourd'hui le *placenta*, organe spongieux et vasculaire qui met en rapport la

sursaulta l'enfant, et entra en la vene creuse [16], et, gravant par le diaphragme [17] jusques au dessus des espaules, ou la dicte vene se part en deux, print son chemin a gausche, et sortit par l'aureille senestre [18]. Soubdain qu'il feut nay, ne cria, comme

circulation de la mère avec celle du fœtus. En y comprenant les membranes fœtales, il s'appelle vulgairement *le délivre* ou *l'arrière-faix*. Note de M. Pector.

[16] C'est la veine cave inférieure, qui porte au cœur le sang des parties inférieures du corps. Rabelais suppose que Gargantua saute par dessus le placenta, pénètre par la veine cave inférieure, le cœur, la veine cave supérieure, la sous-clavière, la jugulaire externe et enfin l'auriculaire postérieure, pour sortir par l'oreille gauche. *Note du même.*

[17] C'est *gravant* qu'il faut lire, suivant les meilleures éditions, au lieu de *grimpant*, qu'on lit dans les plus nouvelles. *Gravir*, c'est proprement, comme au chap. XXIII suivant, grimper avec des poignards ou des poinçons qu'on nommoit *greffes*, de γραφεῖον. Au chap. IV du cinquième vol. de Perceforest, il est dit que Jules César fut tué à coups de *greffes*, c'est-à-dire qu'on le poignarda. (L.) — *Gravant* est la bonne leçon, et doit être dit pour *gravissant*, dont il est le primitif.

[18]* C'est encore une autre allusion maligne au second mariage de Louis XII avec Anne de Bretagne, regardé comme illégitime, à cause du premier qu'il avoit contracté avec Jeanne de France. L'auteur s'amuse aussi aux dépens de ceux qui prétendoient que Marie avoit conçu par l'oreille. Les propagateurs de cette plaisante doctrine étoient encore nombreux du temps de Rabelais; et si la crédulité avoit pu continuer dans les siècles de lumière qui se sont écoulés depuis, ne doutons point que les prêtres ne vinssent nous entretenir encore de la même sottise. L'erreur religieuse acquiert du poids par le temps et l'antiquité des témoignages. Par exemple, on nous citeroit ce qu'a dit *Jeschu*, au sujet de la conception de Marie : *Je suis entré en elle par le sommet de la tête.* On nous citeroit le bréviaire des Maronites, qui porte que *le Verbe du Père est entré par l'oreille*

les aultres enfans, *mies, mies, mies:* mais a haulte voix s'escrioit: a boyre, a boyre, a boyre, comme invitant tout le monde a boyre; si bien qu'il feut ouy de tout le pays de Beusse et de Bibaroys [19]. Je

de la femme bénie. On nous citeroit *saint Augustin*, qui n'est pas mal fécond dans ce genre d'inventions, et le pape *Félix*, qui attestent que *la Vierge devint enceinte par l'oreille.* On nous citeroit *saint Ephrem*, qui l'a chanté dans une hymne: *Virgo, quæ per aurem concepisti*; et *Voisin*, traducteur de ce dernier, qui attribue cette pensée premièrement à *saint Grégoire de Néocésarée* ou *le thaumaturge.* On nous répéteroit les anciennes prières de l'Église que l'on chantoit du temps d'Agobart: *Le Verbe est entré par l'oreille de la Vierge, et il en est sorti par la porte dorée.* Mais on ne fait plus ces contes qu'aux enfants, qui eux-mêmes n'y croient plus. Voyez Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, au mot GÉNÉALOGIE. Sur un des vitraux de la salle du quinzième siècle de l'ancien musée des Petits-Augustins, figurant l'Annonciation, on voit d'un côté la Vierge à genoux qui lit ses heures, de l'autre le beau Gabriel, et dans un coin de la chambre le Saint-Esprit, du bec duquel part un rayon qui va droit à l'oreille de la mère de Dieu pour y déposer un embryon fort bien dessiné. Le peintre, dans ce tableau, n'a fait que représenter ce que l'Église chantoit alors dans la prose que nous venons de citer:

Gaude, Virgo, mater Christi,
Quæ per aurem concepisti.

[19] Beusse est un gros bourg qui donne son nom à une petite rivière que forment diverses fontaines voisines de Loudun. Le *Bibaroys* n'est autre chose que le *Vivarets*, comme les Gascons prononcent ce nom. Rabelais rapproche ici le pays de *Beusse* et le *Vivarets*, parcequ'il entend parler des pays de buverie et des buveurs qui l'habitent. (L.) — L'auteur joue en effet sur le nom du bourg du Chinonnois, nommé *la Beusse*, et peut-être aussi sur celui du *Vivarais*, prononcé à la gasconne; mais il n'entend parler ici, sous ces noms du *pays de Beusse et du Bibaroys*, que du pays où l'on *boit. La beusse* ou *la busse* signifie en vieux françois, comme on l'a vu plus haut (voyez chap. IV, note 12), une barrique de vin qui contient une demi-pipe;

me doubte que ne croyez asseurement ceste estrange nativité. Si ne le croyez, je ne m'en soucie; mais ung homme de bien, ung homme de bon sens croit tousjours ce qu'on luy dict, et qu'il trouve par escript[20]. Ne dict Salomon[21], *Proverbiorum* XIV: *Innocens credit omni verbo,* etc.? Et sainct Paul, *primæ Corinthior.* XIII: *Charitas omnia credit.* Pourquoy ne le croiriez vous? Pour ce, dictes vous, qu'il n'y ha nulle apparence. Je vous dy que, pour ceste seule cause, vous le debvez croire en foy parfaicte. Car les sorbonnistes disent que foy est argument des choses de nulle apparence.

Est ce contre nostre loy, nostre foy, contre rai-

et le *Bibaroys* est le pays où l'on *boit,* comme le *Pinsaroys* le pays où l'on *pense,* tout en jouant peut-être sur le rapport du nom de ce pays imaginaire avec celui du pays réel du *Pinserais* (le pays de Poissy): tout cela sort donc du cerveau de l'auteur. C'est de *beusse* ou *busse* qu'on a fait *bussart.* Liv. I, chap. XIII: « Voulez-vous payer un *bussart* de vin breton? » Quant à l'étymologie du nom du bourg de *Beusse,* Le Duchat croit que c'est le bourg qui a donné son nom à la rivière, nous pensons nous le contraire: ce qui le prouve c'est que ce nom signifiant *tonneau* convient mieux à une source de rivière qu'à un bourg, et que la source existoit avant le bourg.

[20] Après ces mots on lit dans l'édition de François Juste, 1535, et dans celle de Dolet, 1542, ce qui suit: « Ne dict Salomon, etc., » jusqu'à la fin de l'alinéa. (L.)

Il paroît que c'est la crainte de la Sorbonne et même du parlement qui lui a fait supprimer ce passage et celui de la pag. 150 (voy. note 2 de ce chapitre); il manque dans toutes les éditions modernes, excepté dans celle de 1820, qui l'a rétabli dans le texte.

[21] Salomon ne dit-il pas?

son, contre la saincte escripture? De ma part je ne trouve rien escript es bibles sainctes qui soit contre cela. Mais, si le vouloir de dieu tel eust esté, diriez vous qu'il ne l'eust pu faire? Ha, pour grace, n'emburelucocquez[22] jamais vos esperitz de ces vaines pensees. Car je vous dy que a dieu rien n'est impossible. Et, s'il vouloit, les femmes auroyent doresnavant ainsi leurs enfans par l'aureille. Bacchus ne feut il pas engendré par la cuisse de Jupiter? Rocquetaillade nasquit il pas du talon de sa mere[23]? Crocquemouche de la pantoufle[24]

[22] Le verbe *emburelucocquer* revient encore liv. II, chap. XIII, et liv. III, chap. XXII, et il signifie proprement s'emplir la tête de chimères semblables à celles que les moines ont accoutumé de loger sous leurs *capuchons de bure*. (L.) — Nous pensons que ce mot pourroit bien venir plutôt de *berlue* pour un radical, et pour l'autre tenir à cette expression, *avoir des* vers coquins *dans la tête, des vertiges, des chimères*. On appelle *vers coquins* les vers luisants qui jettent le soir une fausse lueur qui peut égarer comme celle des follets, dont ils étoient peut-être aussi un symbole dans notre ancienne *mythologie*. Mais, quelle que soit l'étymologie de ce mot, en voici la signification usuelle et certaine : *Emburelucoquer, embrelucoquer*, et *emberlucoquer*, sont traduits dans Oudin, par troubler, brouiller l'entendement; dans Duez, par brouiller la cervelle; *s'emburelucoquer*, dans *les Curiosités* d'Oudin, est expliqué par s'embrouiller, s'enivrer. Dans le roman du Fauvel, cité dans le glossaire de Roquefort, le Fauvel, demandant fortune en mariage, dit :

Je cuyde par nuit a la lune,
Emburelicoquer fortune.

Enfin on lit dans la comédie de *Crispin médecin*, par Hauteroche : « A quoi bon s'aller *embrelicoquer* l'esprit de ces bâtards de noms !

[23]* C'est peut-être le fameux cardinal de la Rochetaillé, ou Roc-

de sa nourrice? Minerve nasquit elle pas du cerveau par l'aureille de Jupiter? Adonis, par l'escorce d'une arbre de mirrhe? Castor et Pollux, de la cocque d'ung œuf, pont et esclous[25] par Leda? Mais vous seriez bien dadvantaige esbahys et estonnez, si je vous expousoys presentement tout le chapitre de Pline auquel parle des enfantemens estranges et contre nature. Et toutesfoys je ne suis point menteur tant asseuré comme il ha esté. Lisez le septiesme de sa *naturelle histoire*, chap. III, et n'en tabustez[26] plus l'entendement.

quetaillade, homme de grand mérite, mais sans naissance, que l'auteur fait sortir ici du talon de sa mère, pour désigner la bassesse de son extraction; ou Jean de La *Roquetaillade,* alchimiste de Bordeaux, qui a publié au seizième siècle des écrits recherchés par les adeptes, entre autres un intitulé : *Cœlum philosophorum, seu sècreta naturæ,* 1543, in-8°. Voyez *Mélanges de littérature,* lettres ZZ, page 138. Mais il se pourroit que ce fût le *Johannes de Rupescissâ* du *Mirabilis liber* (folio 123, verso), moine de l'ordre des frères mineurs, qui a prédit l'antechrist, la fin du monde, etc., dont l'auteur se moque ici à son ordinaire. Il s'appeloit *Jean de Rochetaillée :* c'étoit un cordelier qui obtint de la réputation par ses prédications en 1373. Il attaqua particulièrement les mœurs du clergé, et comparoit l'Église à un oiseau qui, après avoir été embelli des plumes des autres, se pavanoit, les méprisoit, et cherchoit à les dépouiller encore.

24 Bruscambille, page 457 de ses œuvres, édition de 1626, donne *Pantoufle* pour père aux quatre fils Aymon. (L.)

25 Pondu et éclos.

26 Ci-dessous encore, dans le prologue du liv. III, *boutoit,* tabustoit, *cullebutoit;* et au chap. IX du même livre, *de ces* tabus *je me passerois bien.* C'est une contraction du verbe *tarabuster;* et je crois que l'un et l'autre ont été formés par onomatopée du bruit incommode que font avec leurs maillets, ou avec leurs marteaux, deux ou trois

tonneliers ou forgerons qui frappent ensemble. (L.) — *Ne m'en tabustez plus l'entendement*, signifie ne m'en fatiguez plus la tête. On dit aujourd'hui *tarabuster* dans le même sens : il est dérivé de *tarabat*, nom d'un instrument qui servoit à réveiller les religieux la nuit, pour aller prier Dieu ; et ce nom de *tarabat* paroît composé de *tard rabat* : on appeloit et on appelle encore *rabat* un esprit, un lutin, qui revient la nuit, et qui fait du bruit dans la maison. De *rabat* on a fait *rabater*, faire du bruit comme un *rabat*. Quant à *tabuter*, il vient de *tabut*, qu'on a dit pour noise, querelle, débat.

CHAPITRE VII.

Comment le nom feut imposé à Gargantua, et comment il humoit le piot.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ce chapitre n'est qu'une continuation du précédent, et présente la même moralité. L'enfant de Gargamelle fut nommé *Gargantua*, et naquit en criant, *A boire!* On voit aisément que les noms de *Grandgousier*, de *Gargamelle*, et de *Gargantua*, ont tous une signification commune. On dit encore *gargamelle* pour *grande avaloire*, et *gargate* pour *gosier*.

Le bonhomme Grandgousier, beuvant et se rigoullant[1] avecques les aultres, entendit le cry horrible que son filz avoit faict entrant en la lumiere de ce monde, quand il brasmoit[2] deman-

[1] Se divertissant, tenant de joyeux propos.

[2] C'est-à-dire quand il crioit ou brailloit. « *Bramer*, dit Nicot, c'est crier énormément. Il vient de βρέμω, id est *resono, fremo, in vocem erumpo*. Le Languedoc et nations adjacentes en usent ordinairement, disans *bramar*, qu'ils attribuent proprement au braire des asnes, et par métaphore à tout cry hautain. L'espagnol en use aussi pour crier,

dant a boyre, a boyre, a boyre: dont il dit: QUE GRAND TU AS, (*supple*) le gousier! Ce que ouyans les assistans, dirent que vrayement il debvoit avoir par ce le nom de *Gargantua*[3], puisque telle avoit

disant *bramar;* mais l'italien en use pour desirer (avec passion). » En français on dit encore, le cerf *brame*, comme on dit, le loup *hurle*, le chien *aboie*.

[3] * Pour cela le nom de Gargantua. On sent bien que l'étymologie que Rabelais donne ici de *Gargantua* n'est qu'une plaisanterie, ainsi que celle qu'il donne, chap. XVI, du nom de la *Beauce*. *Gargantua* est pour notre mythologie ce qu'étoit l'Hercule *pantophage*, *pamphage*, *polyphage*, *buphage*, *adéphage* des Grecs, dont aucun aliment ne pouvoit remplir ni rassasier le vaste estomac; ce qu'étoit le dieu *Manducus* des Romains. Son nom est ainsi que celui des deux monts *Gargan*, dont un est en Italie, et l'autre près de Rouen, où l'on montre l'empreinte de ses fesses, un dérivé augmentatif de mépris de l'espagnol *garganta*, du vieux français *gargante*, qui s'est dit pour *gargate*, gorge, gosier, d'où on a fait aussi en français, dans le même sens, *gargamelle*, composé de *gorge* et de *gamelle*, *gargote*, *gargoter*, *gargotier*, *gargouille*, *gargouiller*, *gargouillement*, *gargouillis*, *gargariser*, *gorgoyer*, faire des gorges chaudes, *gargonner* et *jargonner*, parler *jargon*, *gourgosser*, parler de la gorge, *carcan*, collier qui serre la gorge, etc., etc.; en espagnol, *gargantez*, gourmandise; *garganton*, gourmand, goulu, glouton; *gargantoneria*, gourmandise, etc.; en italien, *gargatto*, *gargattone*, gosier; *gargandilla*, collier de femme, etc. *Garganta* ou *gargante*, gargate, primitif de *Gargantua*, est dérivé lui-même du latin *gurges*, d'où les Italiens ont fait *gorgo*, gouffre, et *gorgia*, gorge; les Espagnols, *gorja*, gosier, *gorgueta*, gorgerette, *gorgoritas*, gargouillements; les Français, *gourgue*, qui s'est dit pour *gouffre*, et *gorge*, qui n'en est qu'une variante. Nous avons dit, dans le sommaire du chap. IV, que par ces noms de *Gargantua* et de *Grandgousier* il nous sembloit que Rabelais avoit voulu faire allusion au titre de duc d'*Angoulême* et de *Valois* que portoit François Ier, et à celui de duc de *Valois* qu'avoit Louis XII, en jouant sur les mots *engouler* et *avaler*, ou *avaloir*. Nous ajouterons, pour confirmer

esté la premiere parolle de son pere a sa naissance, a l'imitation et exemple des anciens Hebrieux. A quoy feut condescendu par icelluy, et

cette conjecture, que c'est ainsi que Clément Marot, contemporain de Rabelais, joue, dans ces vers d'une complainte de madame Louise de Savoye, mère du roy (François Ier), sur les noms d'*Angoulême*, d'*Amboise*, de *Remorantin*, et de *Congnac*, villes où François Ier et sa mère ont fait de longs et fréquents séjours :

> CONGNAC s'en *coigne* en sa poitrine blesme :
> REMORANTIN la perte *rememore :*
> ANJOU fait *jou :* ANGOULESME est de mesme :
> AMBOISE *en boit* une amertume extresme :
> Le MAINE en *meine* un lamentable bruit :
> La pauvre TOUVRE, arrosant Angoulesme,
> A son pavé de *truites tout destruit*, etc.

Remorantin, ou plutôt *Romorantin*, venant par contraction de *Ruau Morantin*, nom du ruisseau sur lequel cette ville est située, *Cognac* de *Condate*, *Amboise* d'*Ambacia*, et *Engoulesme* d'*Inculisma*, anciens noms latins de ces trois villes, il est évident que Marot n'a pas pu prétendre donner sérieusement la véritable origine du nom de chacune d'elles; qu'il n'a saisi, à la manière de Rabelais, que le rapport du nom avec la perte qu'il déplore. Rabelais, qui n'ignoroit pas sans doute ces vers, à l'époque où il écrivoit, puisque Louise de Savoie est morte en 1532, et qui aimoit ces jeux de mots, a donc bien pu songer au titre de duc d'*Angoulême* et de *Valois*, ainsi qu'à la taille et aux prodigalités de François Ier, quand il lui a donné le nom de *Gargantua;* et au titre de duc de *Valois*, quand il a donné à Louis XII le nom de *Grandgousier*, ou grande *avaloire*, et par suite le nom de *Gargamelle* à Anne de Bretagne, qui étoit sa seconde femme, et la mère de Claude, femme de François Ier. Le nom de *Grandgousier* n'a pas été non plus inventé par Rabelais, c'étoit celui qu'on donnoit autrefois et qu'on donne encore aujourd'hui au pélican, à cause de sa grande poche ou avaloire; c'est ainsi qu'on appeloit le dragon de Poitiers, la *Grande geule*, et le prince de la sottise, *Engouleuent*. Voyez Dulaure, tom. II, pag. 21, et III, pag. 466.

pleut tresbien a sa mere. Et, pour l'appaiser, luy donnarent a boyre a tirelarigot, et feut porté sus les fonts, et la baptisé, comme est la coustume des bons christians.

Et luy feurent ordonnees dix et sept mille neuf cens treze vaches de Pautillé et de Brehemond[4] pour l'alaicter ordinairement; car de trouver nourrice suffisante n'estoit possible en tout le pays, consideré la grande quantité de laict requis pour icelluy alimenter. Combien qu'aulcuns docteurs scotistes[5] aient affermé que sa mere l'alaicta et qu'elle pouvoit traire de ses mamelles quatorze cens deux pipes neuf potees de laict pour chascune foys. Ce que n'est vraysemblable. Et ha esté la proposition declairee mammallement scandaleuse[6], des pitoyables aureilles[7] offensive, et sentent de loing heresie.

[4] La carte du Chinonois, dans le Rabelais réformé de Bernier, met *Potille* sur la Vienne, à une lieue de Chinon, et Brehemont sur la Loire, à trois lieues de Chinon, dont dépend ce village. Là se font des fromages que Didier Christol, traducteur français du *Traité de Platine* de Obsoniis, a si fort estimés, que, dans sa traduction imprimée en 1505, quoique Platine ne parle point de ces fromages, il n'a pas laissé d'en faire une mention expresse et fort honorable; en quoi il a été suivi par *Bruyerin* ou de la Bruyère-Champier, lib. XIV *de Re cibaria*, cap. VIII. (L.) — *Pautillé* et *Brehemont* sont en effet deux villages du Chinonois, renommés par leurs bons pâturages, auxquels Rabelais fait l'honneur d'avoir allaité le prince.

[5] Trait de satire contre la doctrine extravagante de Scot.

[6]* Rabelais se moque de quelques assemblées modernes, et de certains docteurs de son temps qui avoient condamné, en termes très

En cest estat passa jusques a ung an et dix moys, onquel temps, par le conseil des medicins, on commença le porter, et feut faicte une belle charrette a beufz par l'invention de Jehan Denyau [8]. Dedans ycelle on le pourmenoit par cy par

forts et pareils à ceux qu'il emploie ici, des propositions de peu d'importance, pour ne pas dire ridicules. Il pourroit bien même avoir particulièrement en vue l'anathème prononcé par les universités de Louvain et de Cologne, et ensuite par le pape Léon X, en 1520, contre les propositions de Luther, lesquelles, de l'aveu même de ses adversaires, n'étoient pas toutes également hérétiques ni capitales. On peut voir là-dessus le deuxième livre de Sleidan, et le premier de l'histoire que Fra Paolo a faite du concile de Trente. (L.) — *Proposition mammallement scandaleuse*, c'est-à-dire selon M. D. L., qui offense la pudeur des *mamelles;* mais *mammallement* pourroit bien signifier prodigieusement, d'une manière outrée. Le même éditeur croit que cet adverbe a été forgé burlesquement par Rabelais; cela pourroit être, mais il n'est point impossible qu'il ait été employé dans le langage de la théologie scolastique : on trouve l'adjectif *mammal*, d'où il est formé, pour *mammillaire*, dans Oudin et dans Duez.

[7]* Pieuses oreilles. Ci-dessous encore, au prologue du livre V, *comme vous pouvez*... pitoyablement *croire*, c'est-à-dire pieusement. Le Songe du verger, chap. LXVIII : *Il appert que nous devons* piteablement *croire et de bonne foy :* ce que la version latine de ce livre, chap. LXIX, a rendu par *piè credendum*. Ainsi le grammairien *Joannes Baptista Pius* est appelé par Geoffroi Tory, dans son Champ fleuri, *Jean-Baptiste le Pitoyable.* (L.) — C'est-à-dire *offensant les oreilles pieuses :* termes dont se sert la cour de Rome dans les anathèmes. C'est un sarcasme, dit Ginguené dans son Autorité de Rabelais, contre les décrets de la Sorbonne, qui, sur le moindre prétexte, déclaroit alors hérétiques, et livroit pieusement un homme aux fagots de la justice.

[8] Ceux de cette famille sont depuis parvenus aux emplois de la robe : cinq ont été conseillers au parlement de Bretagne. Jacques *Denieau*, ou *Deniau*, conseiller au présidial de la Flèche, étoit en

la joyeusement; et le faisoit bon veoir, car il portoit bonne troigne et avoit presque dix et huict mentons, et ne crioyt que bien peu; mais il se conchioyt a toutes heures: car il estoit merveilleusement phlegmaticque des fesses[9], tant de sa complexion naturelle, que de la disposition accidentale qui luy estoit advenue par trop humer de puree septembrale[10]. Et n'en humoyt goutte sans

1634 procureur général du roi dans l'odieuse commission chargée de faire le procès au malheureux Grandier, curé de Loudun; et un autre de la même famille étoit juge de Poitiers dès environ l'année 1580. On lit dans la *Gente poitevin'rie*, réimprimée en 1610 à Poitiers :

E Tallebot d'in appelly,
E mé le va faire ally
A Poeters, devant *Douynea*.

Il y avoit encore, de nos jours, une famille de ce nom dans le département de la Sarthe. Peut-être, nous écrit M. Eusèbe Salverte, le Denyeau de Rabelais étoit-il un médecin de la cour, qui conseilloit la gestation, en forme d'exercice aux malades un peu riches, et dont notre philosophe se moque. Boileau, satire X, vers 412, nomme Denieau, médecin de la faculté de Paris :

Courtois et Denieau, mandés à son secours,
Lui sauront bien ôter cette santé d'athlète.

9* Nous n'avons pu découvrir si François Ier, notre Gargantua, fut sujet dans son enfance *a se conchier;* mais ce fut cette incommodité qui termina sa vie (en 1547). « Le roi (François Ier), étant au château de Rambouillet, fut aggravé de longue maladie, laquelle se « termina en flux de ventre. » Voyez la *Chronique* de Belleforêt, pag. 482, verso.

10 Le vin, qui, dans les pays chauds, se fait ordinairement en septembre. (L.) — Cependant, dit un des éditeurs de 1752, en Provence, qui est une province très méridionale, on ne le recueille qu'en oc-

cause. Car, s'il advenoit qu'il feust despit, courroussé, fasché, ou marry; s'il trepignoit, s'il plouroit, s'il cryoit, luy apportant a boyre lon le remettoit en nature[11], et soubdain demouroit coy et joyeulx. Une de ses gouvernantes m'ha dict, jurant sa fy[12], que de ce faire il estoit tant coustumier qu'au seul son des pinthes et flaccons il entroit en ecstase, comme s'il goustoit les joyes de paradis. En sorte que elles, considerans ceste complexion divine, pour le resjouir au matin, faisoyent devant luy sonner des voyrres avecques ung coulteau, ou des flaccons avecques leurs tou-

tobre; et en Bourgogne, au contraire, où il fait moins chaud qu'en Provence, on le recueille en septembre. C'est qu'en Provence on peut laisser le raisin jusqu'en octobre sans craindre la gelée, et non pas en Bourgogne.

[11] On lui rendoit sa gaieté naturelle. *Rire est le propre de l'homme*, dit Rabelais dans le dizain qui précède le prologue du premier livre. (L.)

[12] On pourroit croire, au premier aperçu, que cette expression signifie *jurant sa foi;* mais Ménage, qui cite ce passage, prouve très bien, au mot *fiquette*, que *fy* est ici pour *fique*, pris dans un sens obscène, dans celui de *fica* en italien; que les Italiens jurent de même *cazzo* et *potta*, et que les Grecs se sont servis du mot de *figue* en la même signification. Le Molza, dit-il, dans son *Capitolo delle fiche*, remarque que les femmes de la Provence ont coutume de jurer de la sorte :

> Però in provenza, in quei paesi lieti,
> Il giurar *per ma figa* è un sagramento
> Che usan le donne, ond' ogni buon s'acqueti.

Mais, il n'est pas sûr, nous écrit M. Eusèbe Salverte, que le *capitolo* soit de Molza : dans un recueil assez rare, imprimé à Bénévent en 1727, il est placé parmi les ouvrages d'*autori incerti*.

pons[13], ou des pinthés avecques leurs couvercles. Auquel son il s'esguayoit, il tressailloit, et luy mesme se bressoit[14] en dodelinant[15] de la teste, monochordisant[16] des doigtz et barytonnant[17] du cul.

[13] Couvercles. Cette harmonie de pintes étoit un joli commencement d'éducation pour un jeune prince.

[14] Par métathèse, pour *se berçoit*. On disoit autrefois *bres* et *bresseau* pour *bers* et *berceau*.

[15] *Dodeliner* signifie *remuer*, et vient ou de l'italien *dodolare*, ou du mot français enfantin *dodo*, parcequ'on remue le berceau des enfants afin qu'ils fassent *dodo*. Ce verbe *dodeliner*, qui est de l'Anjou revient encore liv. I, chap. XXII, et au chap. XXXVI du liv. III. (L.)

[16] Remuant les doigts, comme pour jouer de l'instrument appelé par les anciens *monochorde*, parcequ'il n'avoit qu'une corde. Le *monochorde* des modernes a conservé le même nom, quoiqu'il ait plusieurs cordes, parcequ'elles sont à l'unisson. (L.)

[17] L'Art de rhétorique, cité par Borel, a dit *barytoniser*. Jean le Maire de Belges, en sa Description du temple de Vénus, a écrit *barritoner*.

> Là maint gosier *barritonant* bondit,
> Qui lay prononce, ou ballade accentuë,
> Vire lay vire, ou rondel arondit.

Il faut écrire *barytoner*, c'est-à-dire donner un ton, un accent grave βαρυτονεῖν. Gargantua formoit l'accent aigu avec ses doigts, et le grave avec son cul. (L.) — C'est-à-dire qu'il accompagnoit cette belle musique des accents graves de son derrière. *Barytoner* signifie, selon le glossaire de M. Roquefort, se remuer beaucoup, se déhancher en dansant; et *barytoniser*, chanter, jouer des instruments :

> Pan oncques mieux ne barytonisa
> Diapason au son de ses musettes.

C'est le sens qu'en effet *barytoner* a dans cet endroit; mais sa signification primitive est celle du mot grec βαρυτονεῖν, *gravi sono efferre*,

d'où il a été formé; et c'est aussi celle qu'il a dans cet autre passage de Jean le Maire, en sa seconde épître de l'amant vert :

L'une partie en bas barytona,
Et l'autre après en haut contre entonna.

CHAPITRE VIII.

Comment on vestit Gargantua.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

La prodigieuse quantité d'étoffes employées à habiller le jeune *Gargantua*, ainsi que les diamants et autres parures qui ornent son habillement, ne sont mis ici que pour donner une idée du faste, de la profusion, et de la dépense énorme qu'occasione la toilette et l'entretien des princes.

« Les chapitres VIII, IX, et X, dit Le Motteux, traitent au long de tout ce que Grandgousier ordonna touchant les habillements de Gargantua, touchant sa livrée, touchant ses couleurs, et des raisons qu'il eut d'ordonner qu'elles fussent *blanc* et *bleu*. L'attention du bon-homme Grandgousier à ces sortes de choses assortit (*est d'accord*) avec ce que j'ai insinué au sujet du goût de *Jean d'Albret* pour l'art héraldique, et pour toutes les dépendances de cet art. »

Tout est en effet *blanc* ou *bleu*, dans la livrée de Gargantua : manteau, panache, damas, velours, *estamet*, etc. Mais ces deux couleurs sont celles de Louis XII, et de tous les rois de France, et non pas celles de Jean d'Albret, roi de Navarre : nouvelle preuve que Gargantua est François Ier. On en verra bien d'autres dans ce chapitre.

Luy estant en cest eage, son pere ordonna qu'on luy feist habillemens a sa livree, laquelle estoit blanc et bleu. De faict on y besoigna, et feurent faictz, taillez et cousus a la mode qui pour lors couroit[1]. Par les anciennes pantarches[2] qui sont a la chambre des comptes a Montsoreau[3], je trouve qu'il feut vestu en la façon que s'ensuyt.

[1] C'est-à-dire comme le remarque M. La Mesangère, à la mode espagnole, laquelle consistoit principalement en taillades, ou ouvertures ovales, faites aux habillements, pour donner passage à des bouffettes d'une étoffe différente.

[2] Le même se retrouve encore dans le prologue de la prognostication pantagruéline. Liv. II, chap. x, et liv. III, chap. XLIX, Rabelais a préféré *pancartes*. *Pantarche* et *pancharte* signifient la même chose, quoique l'origine de ces deux mots soit différente, *pantarche* ou *pantarque* venant de πᾶν et d'ἀρχὴ, et *pancharte* du bas latin *pancharta*, tiré du grec παγχάρτης. (L.) — « *Panchartes*. Il faut ainsi lire, dit l'auteur des Scolies alphabétiques, et non *pantarches:* ce sont donc *panchartes*, les titres anciens, généraux, et authentiques des droits, héritages, et seigneuries d'une grande maison. » *Pantarche* est une corruption de *pantarque*, et *pantarque* en est une de *pancarte*, par métathèse : il vient donc, ainsi que *pancarte*, du grec παγχάρτης, et non pas de πᾶν et d'ἀρχὴ, comme le dit Le Duchat. Cette étymologie est absurde, et le fait est impossible. *Pancharta* se trouve, comme le remarque Ménage, dans Anastase le bibliothécaire.

[3]* Rabelais, plaçant la scène de son roman dans la Touraine et dans une partie des provinces circonvoisines, s'est avisé de mettre une chambre des comptes à Montsoreau, petite ville et comté dans l'Anjou, sur la rivière de Loire, par allusion apparemment à la qualité de comtes qu'avoient les seigneurs de Montsoreau, maison si considérable vers le douzième siècle que Gautier de Montsoreau est qualifié prince très chrétien dans un titre de ce temps-là, comme le remarque M. Ménage, page 153 de son *Histoire de Sablé*, après M. Pavillon, dans son *Histoire de Robert d'Arbrissel*. (L.) — Montsoreau est un

Pour sa chemise feurent levees neuf cens aulnes de toille de Chastelleraud [4], et deux cens pour les

bourg près de Chinon, au confluent de la Loire et de la Vienne; son château est baigné par cette dernière rivière. « Il est assez plaisant, dit l'abbé de Marsy, que Rabelais se soit avisé d'établir une chambre des comptes à Montsoreau, pauvre petite ville d'Anjou. Le Duchat prétend que c'est par allusion au titre de comté que porte cette ville. En ce cas l'allusion seroit bien froide. Pour moi, je crois que Rabelais n'a eu d'autre vue que de tourner en ridicule les petits bourgeois de cette petite ville, ou peut-être la chambre des comptes de Paris. »

[4] C'est Châtellerault, près de Chinon, ville sur la Vienne, située dans un pays fertile en lin, et par conséquent abondant en toiles. Rabelais habille son héros de toile de Châtelleraut, sans doute parceque cette ville est voisine de Chinon et de Lerné, où il place ses premiers exploits. Nous saisissons cette occasion pour faire remarquer que deux raisons ont pu le porter à faire de la Touraine, et en particulier du Chinonnois, le théâtre des personnages de son Gargantua. La première, la préférence qu'il a dû accorder à sa patrie, par l'amour qu'il lui portoit, et parcequ'il en connoissoit mieux les localités; la deuxième, parcequ'en effet plusieurs de nos rois y ont résidé. Charles VII a souvent habité, avec Agnès Sorel, les châteaux de Chinon et de Loches; Louis XI, ceux d'Amboise et de Plessis-les-Tours; et François Ier, celui de Châtelleraut, sans parler de ceux de Blois et de Ramorantin, où il a également fixé sa résidence, ainsi que Louis XII, ni de celui d'Azay le Rideau, où nous avons vu la salamandre, qui étoit la devise de François Ier, sculptée au-dessus de la porte. Louis XI, comme héritier de Charles, roi de Sicile, comte de Provence, avoit uni la vicomté de Châtelleraut à la couronne en 1482; elle vint ensuite à la maison de Bourbon, et François Ier l'érigea en faveur de François de Bourbon, en duché-pairie, en 1514. Les biens de Charles de Bourbon, connétable de France, ayant été confisqués, ce duché fut de nouveau réuni à la couronne, en 1538, par ce même roi. C'est à Châtelleraut qu'il célébra, en 1541, les noces de Jeanne d'Albret, sa nièce, avec le duc de Clèves, avec un faste si extravagant, avec une si grande prodigalité, que pour combler le déficit qui en résulta dans ses finances,

coussons[5] en sorte de carreaulx, lesquelz on meit soubz les esselles. Et n'estoit point fronsee; car la fronsure des chemises[6] n'ha esté inventee sinon

il établit la gabelle sur le sel. Cet impôt odieux occasiona des révoltes, et de sanglants moyens de répressions, qui firent donner à ces noces le nom de *noces salées*, d'où est venu sans doute à Rabelais l'idée de celui de *Pantagruel*, le tout altéré, et de ceux de *Dypsodes* et d'*Almyrodes*, les altérés et les salés.

[5] C'est-à-dire pour les *goussets* des chemises. Bernier explique *coussons* par *goussons*: c'est le même mot que *goussets;* il n'y a de différence qu'en ce que *gousson* est un augmentatif, et *gousset* un diminutif « En Anjou, nous écrit M. La Mesangère, les ouvrières de campagne donnent encore à ce mot le sens dans lequel Rabelais l'a employé. »

[6] C'est ce que dit Rabelais, liv. I, chap. LII, qu'une femme qui n'est plus ni jeune ni belle est du moins encore bonne à faire des chemises, *froncées* s'entend, ou à la mode nouvelle. Ce qui est fondé sur ce que, du temps de Rabelais, on commença à froncer les chemises. *Nam rugæ hæ, quid aliud sunt hoc tempore, quam nidi aut receptacula pediculorum et pulicum*, dit quelqu'un dans Vivès, pour raison de ce qu'il ne vouloit pas suivre la nouvelle mode des chemises froncées. Or, comme pour froncer des chemises on se sert du cul de l'aiguille, Rabelais borne à cette *besogne* les vieilles qui commencent à se rider ou à *fronzir*, comme on parle en Languedoc.

Perqué noun té marides, Jane,
Hai! Quoure té maridaras?
Caouque jour té répentiras
Kan noun sies maridade.
As acabat de cordura.
Frounzinsses are,

dit une vieille chanson de ce pays-là, dont il est bien sûr que Rabelais savoit quelque chose du patois avant que d'y avoir jamais mis le pied. (L.) — Rabelais, qui, pour l'ordinaire, parle des modes avec tant d'exactitude, altère ici la vérité: à la cour de Louis XII, on portoit des chemises froncées; mais le cynique écrivain avoit en tête une plaisanterie sur les lingères. Note de M. La Mesangère.

depuis que les lingieres, lors que la poincte de leur aigueille estoit rompue, ont commencé besoigner du cul. Pour son pourpoinct feurent levees huict cens treze aulnes de satin blanc; et, pour les aguillettes[7] quinze cens neuf peaulx et demye de chiens. Lors commença le monde attacher les chausses au pourpoinct[8], et non le pourpoinct aux chausses : car c'est chose contre nature[9], comme amplement ha declairé Ockam[10]

[7] Ce sont les pièces ovales qui ressortent des taillades. M. La Mesangère.

[8] Cet usage d'*attacher les chausses en pourpoinct* se pratiquoit il n'y a pas encore très long-temps, c'est-à-dire avant que l'on fit usage de bretelles. Les personnes dont les hanches ne formoient pas de saillie, faisoient coudre quatre boutons à leur veste et quatre anneaux à leur culotte, pour maintenir la culotte à une hauteur convenable; ainsi, la culotte étoit attachée à la veste, et non la veste à la culotte. Quant à la forme du *pourpoinct*, nos vestes, lorsqu'elles ont des manches, correspondent à ce vêtement. Les premiers pourpoints tinrent lieu de cottes de mailles, et, pour qu'ils en fissent bien l'office, on les composa d'étoffe en plusieurs doubles, *piquée;* de là son nom de *pourpoinct,* formé de *pourpoindre*. M. La Mesangère.

[9] En effet, il n'est ni naturel ni possible d'attacher ou d'appendre une chose à une autre qui seroit plus basse qu'elle. (L.)

[10] La copie de la main de Rabelais portoit *Olzam* en vieux caractères, suivant lesquels, dans les manuscrits et dans plusieurs imprimés de ce temps-là, le k est fait comme lz; ce qui est cause que pas une des éditions que j'ai vues ne porte *Okam*, ou *Ockam*, qui est le vrai nom de ce docteur anglais, mais toutes *Olkam, Olcam,* ou *Olzam*. Ci-dessous, au chap. XXXIII, les imprimeurs ont fait la même faute dans le mot *Lubec,* que dans l'édition de Nierg, 1573, on lit *Lubelz,* au lieu de *Lubek,* comme on lit dans celle de Dolet, 1542. Au chap. XL du liv. III, dans l'édition de 1553, il y a *Stolzom* pour *Stockholm*, et au prologue du liv. IV, *Ollzegen* pour *Ockeghem*, tou-

sur les exponibles de M. Haulte chaussade [11].

Pour ses chausses feurent levees unze cens cinq aulnes et ung tiers d'estamet blanc [12], et feurent deschicquetees en forme de colonnes striees et

jours par la même bévue; et il n'y a pas jusqu'à ceux qui ont travaillé pour Henri Étienne à la meilleure édition de son *Apologie d'Hérodote*, qui est celle de 1566, en 572 pages, qui, page 229 et page 528, n'aient bronché contre les mots *kyrielle* et *lansqueneks*, au lieu desquels ils ont mis *lzirielle* et *lansquenelz*. (L.) — *Ockam* ou *Occam*, général des cordeliers, est un théologien scolastique anglois, disciple de Scot, qui fut le chef des nominaux, et qui s'acquit une si grande réputation qu'on le surnomma le *Docteur invincible*, parcequ'il imagina de nouvelles subtilités pour mettre aux prises les champions de l'école. Il est mort en 1347, et a laissé différents ouvrages, imprimés à Paris en 1476, en 2 vol. in-fol., et à Lyon en 1495, également en 2 vol. in-fol. : le premier sous ce titre : *Super quatros* (sic) *libros sententiarum annotationes;* le deuxième sous celui-ci : *Opuscula, dialogi, summaria seu epitomata,* CXXIIII *capit. operis* XC *dierum*. Quel dommage que les premières presses aient gémi pour de tels ouvrages! Rabelais se moque ici de ce docteur en citant de lui un ridicule commentaire sur les *exponibles*, à peu près comme Molière cite Aristote au chapitre des chapeaux.

[11] Il y a bien de l'apparence que c'est d'ici qu'est pris le *chapitre des chapeaux*, que le Médecin malgré lui de Molière attribue à Aristote. A l'égard d'*exponibles*, terme du *Parva logicalia* de *Petrus Hispanus*, ce terme, autrefois si mystérieux pendant la barbarie des écoles, renfermoit la science d'*exposer* un même mot en mille manières, selon qu'on se voyoit plus ou moins pressé dans la dispute; et c'est par rapport au ridicule de cette prétendue science, qui s'enseignoit sérieusement dans le temps de la barbarie des écoles, que Rabelais lui attribue un maître d'un nom extravagant. (L.) — En effet, par ce nom, il entend évidemment un faiseur de *haut-de-chausses*, un tailleur de croupières.

[12] D'étamine blanche. Ginguené explique *estamet* par tricot, de Marsy par *étoffe de laine*. M. La Mesangère, que nous avons prié de

crenelees par le derriere, affin de n'eschauffer les reins. Et flocquoit par dedans la deschicqueture de damas bleu, tant que besoing estoit. Et notez qu'il avoit tresbelles grefves [13] et bien proportionnees au reste de sa stature.

Pour la braguette feurent levees seize aulnes ung quartier d'icelluy mesme drap, et feut la forme d'ycelle comme d'ung arc boutant, bien estachee [14] joyeusement a deux belles boucles d'or, que prenoyent deux crochetz d'esmail, en ung chascun desquelz estoit enchassee une grosse esmeraugde de la grosseur d'une pomme d'orange. Car (ainsi que dict Orpheus, *libro de lapidibus*, et Pline, *libro ultimo*) elle ha vertu erective et confortative du membre naturel. L'exiture [15] de la

faire des notes sur le costume de Gargantua, nous écrit que c'étoit avec des lés d'une étoffe tissée, ou avec de la peau, et non avec du tricot, que l'on faisoit les chausses du temps de Rabelais.

[13] C'est-à-dire de très belles jambes. Nicot rend *greve de jambe* par *tibia*, et traduit *qui a belle greve* par *eucnemus*, en citant Budée. Ce mot grec signifie qui a de belles cnémides ou guêtres, *benè Ocreatus*. Mais le mot *greve* a deux sens, celui de *gras de jambe*, c'est celui qu'il a ici, et celui de guêtres ou bottines. Les Espagnols disent *greva* dans le premier sens, et *grevas* pour *jambières*. Brantôme, dans la vie de Catherine de Médicis, distingue *la greve* d'avec la jambe. Il dit que cette reine avoit *la jambe et la greve* très belle.

[14] C'est-à-dire bien attachée.

[15] C'est-à-dire *sortie, saillie, avance;* ce qui fait un meilleur sens qu'*extiture*, que quelques uns croient qu'on y devroit lire. (L.) — *L'exiture de la braguette*, c'est la fente ou l'ouverture de la culotte : *exiture* est traduit dans Duez par *uscita*, en italien; dans Oudin, par *salida*, en espagnol, la sortie, l'issue; il vient donc du latin *exitus*.

braguette estoit a la longueur d'une canne [16], des-chicquetee [17] comme les chausses, avec le damas bleu flottant comme davant. Mais, voyans la belle brodure de canetille [18], et les plaisans entrelaz d'orfebvrerie [19] garniz de fins diamans, fins rubiz, fines tourquoyses, fines esmeraugdes, et unions persicques [20], vous l'eussiez comparee a une belle corne d'abundance, telle que voyez es anticquailles, et telle que donna Rhea es deux nymphes Adrastea et Ida, nourrices de Jupiter. Tousjours gualante, succulente, resudante, tousjours verdoyante, tousjours fleurissante, tousjours fructifiante, plene d'humeurs, plene de fleurs, plene de fruictz, plene de toutes delices. Je advoue dieu s'il ne la faisoit bon veoir. Mais je vous en exposeray bien dadvantaige au livre que j'ay faict *de la dignité des braguettes* [21]. D'ung cas vous advertis,

[16] Selon Du Cange, la *canne*, en fait d'aunage, est de huit empans, ou d'une aune et demie.

[17] Tailladée.

[18] Nos merciers vendent encore de la *canetille*, sorte d'agrément, qui a du rapport avec une plante aquatique dite *canetille*, parceque les jeunes *Canards* en sont friands. M. La Mesangère.

[19]* Quand on a, comme nous, sous les yeux les portraits du temps, on admire la justesse des descriptions de modes que fait Rabelais. M. La Mesangère.

[20] Perles qu'on pêche dans le golfe Persique : *unions*, du latin *uniones*, perles.

[21] Ci-dessus, dans le prologue, l'auteur avoit déja parlé de ce prétendu livre; et, au chap. VIII du liv. III, il veut que l'empereur

que, si elle estoit bien longue et bien ample, si estoit elle bien guarnie au dedans et bien avitaillee, en rien ne ressemblant les hypocriticques braguettes[22] d'ung tas de muguetz, qui ne sont plenes que de vent, au grand interest[23] du sexe feminin.

Pour ses souliers feurent levees quatre cens six aulnes de velours bleu cramoysi, et feurent deschicquetez[24] mignonnement par lignes paralleles, joinctes en cylindres uniformes. Pour la quarrelure d'iceulx feurent employees unze cens peaulx de vache brune, taillees a queues de merluz.

Pour son saye[25] feurent levees dix et huict cens aulnes de velours bleu tainct en grene, brodé a l'entour de belles vignettes[26], et, par le milieu,

Justinien, dans un traité *de Cagotis tollendis* qu'il lui attribue, ait mis, dans le quatrième livre de ce traité, *summum bonum in braguibus et braguetis!!* (L.)

[22] Les femmes, comme le remarque encore M. La Mesangère, ont imaginé à leur tour (en 1780) un vêtement hypocrite, qu'elles ont nommé *le fichu menteur*.

[23] C'est-à-dire au grand préjudice, comme portent quelques éditions peu scrupuleuses de rajeunir et d'altérer le style d'un auteur : *interest* est pris dans le même sens de dommage et préjudice en plusieurs endroits, entre autres dans la Chresme philosophale, « au grand dommaige et *interest* des paovres maistres es arts, » comme l'a remarqué M. D. L.

[24]* Tailladés. Nous écrivons, ayant un portrait de François Ier sous les yeux. M. La Mesangère.

[25] Casaque militaire, surtout, manteau court; c'étoit le *sagum* des Gaulois, et le mot *saye* en vient.

[26] On voit ici qu'autrefois les *vignettes* représentoient effective-

de pinthes d'argent de canetille[27], enchevestrees de verges d'or[28], avecques force perles; par ce denotant qu'il seroit ung bon fessepinthe[29] en son temps.

Sa ceinture feut de troys cens aulnes et demie de sarge de soye, moitié blanche, et moitié bleue, ou je me suis bien abusé.

ment et proprement des *vignes*, mais que ce mot se disoit d'autres bordures que de celles des livres. (L.)

[27] Les ornements faits avec des métaux tissés prennent quelquefois le nom de canetille : ordinairement la canetille est de soie. Il s'agit ici de galons sur lesquels, comme sur des galons de livrée, étoient figurées des *pinthes* (pintes), armes parlantes. M. La Mesangère.

[28] Le mot *verges* est ici équivoque, et l'auteur disant tout d'une suite que ces pintes d'argent, enchevestrées de verges d'or, du saye du jeune Gargantua dénotoient qu'il seroit un bon *fesse-pinte* en son temps, on pourroit croire qu'il l'emploie dans la signification de *verges à fesser;* mais on se méprendroit, et par ces *verges*, autrement *bagues nues*, Rabelais entend différents cercles d'or en relief, qui partageoient extérieurement ces *pintes* en chopines et en demi-setiers; ce qui se pratique encore sur les mesures d'étain et de plomb. (L.) — Par ce *saye* à *verges d'or*, c'est-à-dire à raies ou rayures d'or, l'auteur semble faire allusion aux *virgata sagula* des Gaulois, dont parle Virgile. Dans le préambule d'une ordonnance que Henri II rendit en 1549, on lit, selon M. Dulaure qui le cite, que les gentilshommes faisoient des dépenses excessives, pour leurs habits, « en draps, en étoffes d'or et d'argent, pour filures, passements, bordures, orfèvreries, cordons, canetilles, velours, satins, ou taffetas *barrés* d'or ou d'argent. »

[29] C'est-à-dire un bon buveur. Duez rend ce mot par *imbriacone, bevitore*, en italien; Oudin, par *bevedor, borracho*, en espagnol. On dit, dans le même sens, *fesser ses poules*, pour s'enivrer; et, dans un sens analogue, un *fesse-mathieu*, pour un usurier, un *fesse-miche* ou *fesse-pain*, pour un mange-pain, *un mangiapane* en italien.

Son espee ne feut valentianne, ni son poignard sarragossoys[30] : car son pere hayssoit tous ces indalgos bourrachous, marranisez[31] comme dia-

[30] L'une et l'autre auroient été peu convenables à un enfant : les épées de Valence en Espagne et les poignards de Saragosse ayant la trempe excellente, et semblant ne pouvoir se manier que par les braves de ces deux villes, qui passent pour les plus adroits et les plus déterminés de toute l'Espagne. (L.)

[31] On appelle en Espagne *hidalgos* les Espagnols originaires ou citadins, qui, par leur naissance de parents vieux chrétiens, comme ils parlent, ont, entre autres privilèges, celui de porter l'épée et le poignard. Rabelais, qui ne savoit les langues que superficiellement, avoit écrit *indalgos bourrachons* au lieu de *hidalgos borrachos*. L'édition de 1559 a seule *bourrachons*, mot francisé de *borrachos*: les autres, en changeant *n* en *u*, *bourrachous*. Or, comme les Espagnols, ennemis de l'ivrognerie, ont coutume d'appeler *borrachos*, c'est-à-dire *bouteillons*, ceux qu'ils veulent injurier, et particulièrement les François, appelés de même *crapauds franchos* par les Flamands, à cause que les *bots* ou *crapauds* étoient, selon quelques auteurs, anciennement les armes de la monarchie, Rabelais, à cause de ce mot si fréquent dans la bouche des Espagnols, les appelle *borrachons*, de même qu'au prologue du liv. III il appelle *liffreloffres* les Allemands et les Suisses, parcequ'il semble, quand ils parlent, qu'ils ne disent autre chose que *liffre loffre*. Et comme enfin il y a peu de bonnes maisons en Espagne qui puissent se vanter de ne s'être point mêlées par alliance avec les *Mores* anciens du pays, ou avec leurs descendants qui s'y tiennent encore cachés, de là vient que Rabelais ne fait pas de scrupule d'accuser aussi de *marranisme* la meilleure noblesse espagnole. (L.)—*Indalgos* est une corruption de *hidalgos*, pluriel de *hidalgo*, mot espagnol qui signifie noble, gentilhomme, et qui est contracté de *hijo dalgo*, qui se dit, dans le même sens, pour *hijo d'algo*, fils de quelqu'un, c'est-à-dire légitime, par opposition à *bâtard*, enfant qui n'est avoué d'aucun père, qui n'a pas de père connu ou légal : ainsi, dans l'origine, *noble*, chez les Goths et chez les Germains, étoit synonyme de légitime; et vilain, roturier, serf, synonyme de bâtard. C'est de là qu'est venu le nom latin *Germani*, dont

bles; mais il eut la belle espee de boys, et le poignard de cuir bouilly, painctz et dorez comme ung chascun soubhaiteroyt.

Sa bourse feut faicte de la couille d'ung oriflant[32]

celui des *Francs* n'est qu'une traduction dans la langue de ces peuples : ce nom tient à l'usage où ils étoient de ne reconnoître comme nobles que les enfants légitimes, et comme légitimes que ceux dont la légitimité avoit été éprouvée, en les exposant sur le Rhin. C'est de là aussi que par opposition est venu le nom des *Esclavons* et des *Serviens*. *Borracho*, en espagnol, signifie ivrogne. *Marrano*, dans la même langue, est un porc châtré, par allusion sans doute aux Mores et aux Juifs qui sont circoncis; en Italien, c'est un infidèle qui n'est pas chrétien. C'est en outre, en espagnol, une injure qui se dit à ceux qu'on accuse d'irréligion, comme les Mores et les Juifs; car, pour les fanatiques, n'être pas chrétien, c'est n'avoir pas de religion, ni même de probité; c'est être aussi immonde qu'un porc. On lit *les marans espagnols*, dans *les Mémoires de la Ligue*. En Espagne, dit l'abbé de Marsy, on appelle *hidalgos* les nobles d'ancienne race et issus de parents vieux chrétiens, sans mélange de juiverie. Rabelais, qui n'admet point des nobles de cette espèce, dit que ces prétendus *hidalgos* sont *marranisez* (de race marrane ou morisque), *comme diables*. *Borracho*, ivrogne, est un terme fort injurieux chez les Espagnols, peuple sobre s'il en fut jamais. Ainsi ces mots, *indalgos*, *bourrachous*, *marranisez*, forment une cacophonie des plus plaisantes.

[32] Ci-dessous encore, liv. III, chap. XVII, *une* couille de belier *plene de carolus nouvellement forgez*. Ce qu'ici et plus bas, au chap. XVI, Rabelais nomme *oriflant*, par une corruption autorisée par nos vieux livres, c'est l'*éléphant*. Des bourses de ce prodigieusement gros animal, Rabelais fait une bourse à mettre l'argent que le jeune Gargantua portoit ordinairement sur soi; et ce qui le porte à cela, c'est que, comme anciennement les particuliers faisoient leurs bourses de la peau qui enveloppe les testicules du belier, il falloit qu'un géant et un grand prince comme Gargantua, eût une bourse incomparablement plus grosse, puisqu'elle devoit être proportionnée aux riches-

que lui donna her Pracontal, proconsul de Libye[33].

Pour sa robbe feurent levees neuf mille six cens aulnes moins deux tiers de velours bleu[34] comme dessus, tout pourfilé d'or[35] en figure diagonale, dont, par juste perspective, yssoit une couleur innomee[36], telle que voyez es coulz des tourterelles, qui resjouyssoit merveilleusement les yeulx des spectateurs.

Pour son bonnet feurent levees troys cens deux aulnes un quart de velours blanc, et feut la forme d'icelluy large et ronde à la capacité du chief. Car son pere disoit que ces bonnetz à la marrabaise[37], faictz comme une crouste de pasté, porte-

ses et à la taille de cet homme extraordinaire. (L.) — Cet usage des anciens, rapporté par Festus et par Pedianus, de faire leurs bourses à argent de la peau qui enveloppe les testicules du belier, tient sans doute à la fable du belier de la toison d'or, et à la croyance, encore aujourd'hui répandue parmi le peuple des campagnes, que là où il y a un trésor caché en terre, il y a un belier dessus.

[33]* L'ancienne maison de Pracontal est originaire de Montelimar en Dauphiné. Le sire Pracontal étoit probablement lieutenant de roi en ce pays ou dans la Provence. (L.) — *Her* signifie maître ou seigneur, du latin *herus*, ou de l'allemand *herr*. La Libye doit être ici pour le Milanois. Voyez page 59 et 68.

[34]* C'est bien là évidemment le manteau royal de France, qui est de velours bleu, parsemé de fleurs de lis d'or, qui semblent placées diagonalement quand il flotte sur les épaules.

[35] Profilé d'or.

[36] Sortoit une couleur qui n'a point de nom, ou plutôt qu'on ne sauroit nommer, parceque, dit M. La Mesangère, elle change suivant ses aspects. *Yssir*, sortir, en italien *uscire*, vient du latin *exire*.

[37]* Ci-dessous encore, liv. III, chap. XXII, *je gaige qu'il est marra-*

royent quelque jour mal encontre a leurs tonduz[38]. Pour son plumart pourtoit une belle grande

bais. Un bonnet *à la marrabaise*, c'est-à-dire à la juive, et comme en portent les Espagnols, dont plusieurs passent pour une espèce de juifs et de mahométans cachés. *Le Tocsain des massacres*, pag. 90 : « Environ le mesme temps il s'esmeut une sédition à Paris contre les Italiens, que le peuple accusoit d'avoir tué plusieurs petits enfants, et prins de leur sang : les uns disans que c'estoit pour baigner le duc d'Anjou, pour quelque maladie secrette, et les autres pour la roine mère. En somme, sous cette couleur, plusieurs Italiens furent pillez et outragez par la populasse, accusez d'estre *marrabets*, c'est-à-dire *juifs cachez*, » car on sait qu'encore aujourd'hui les juifs sont soupçonnés, assez communément, d'égorger d'année à autre quelque enfant chrétien, à l'imitation de ces Italiens qu'un semblable soupçon fit passer pour *marrabais*, vers le milieu du seizième siècle. A considérer le mot en soi, *marrabais*, dans les dictionnaires françois-espagnol et françois-italien d'Oudin, est interprété *marrano*, qui signifie proprement un chrétien de race juive ou mahométane. *Marrabais* paroît un mot composé de *Maurus* et d'*Arabs*, parceque les Mores et les Arabes ont long-temps commandé dans une partie de l'Espagne ; et comme il y avoit beaucoup de juifs mêlés parmi eux, de là est venu que *marrabais* se prend pour mahométan et pour juif. Et parceque les Espagnols sont nommés injurieusement *marranes* et *marrabais*, comme s'ils tenoient du judaïsme, de là vient que, lorsqu'au chap. XXII du liv. III on lit du poëte Raminagrobis, « il est par dieu sophiste argut, ergoté, et naïf, je gaige qu'il est *marrabais*, » il est indubitable que là Rabelais nous donne ce poëte pour aussi fin et madré que les Espagnols, qui étant, comme on sait, fort attachés à la scolastique, sont par conséquent grands et subtils logiciens. (L.) — *Marrabais* est en effet la même injure que *marrano*, puisque Duez et Oudin l'expliquent par ce mot. Nous ajouterons que c'est le même mot que *marabais*, qu'on trouve dans ces deux lexicographes pour nom d'une espèce de petite monnoie, et qu'ils viennent l'un et l'autre par contraction de *Maure* et *Arabe*, d'où on a fait aussi *mosarabe* par le changement de l'*r* en *s*. Les *Marrabais*, *Marabais*, ou *Marrabets*, sont donc les juifs espagnols, ou plutôt les

plume bleue prinse d'ung onocrotal [39] du pays de Hircanie la saulvaige, bien mignonnement pendente sus l'aureille droicte. Pour son imaige avoit, en une plataine [40] d'or pesant soixante et huict marcs, une figure d'esmail competent: en laquelle

Espagnols qui descendent des Maures et des Arabes; de là ceux qui passoient pour tels à Paris étoient jadis outragés par la populace. Au reste, comme le remarque de Marsy, Rabelais en veut moins ici aux juifs qu'à nos prêtres et à nos docteurs, qui portent des bonnets courts, carrés, et étroits, fort différents du bonnet *large et rond* que portoit le bon Gargantua.

[38] Rabelais semble faire allusion ici à l'accident qui arriva à François I[er] à Romorantin, en 1521. On sait que ce prince, un jour de carnaval, ayant assiégé et attaqué l'hôtel d'un de ses courtisans à coups de pelottes de neige, fut blessé au visage, d'un tison qui lui fut lancé d'une fenêtre; et que ce fut pour cacher la cicatrice de cette blessure qu'il laissa croître sa barbe.

[39] Nom que les anciens donnoient au pélican, qui est appelé aussi *grandgousier*, comme le père de Gargantua. Cet oiseau aquatique a de très belles et grandes plumes, et a le braire de l'âne quand il veut respirer; de là son nom grec, composé d'ὄνος, âne, et κρόταλον, bruit, *crepitaculum*. Il ressemble au cygne; il est surtout remarquable par la vaste poche qu'il porte sous le bec. Voyez l'*Encyclopédie*, au mot PÉLIÇAN. Peut-être, dit un des éditeurs de 1752, que, par *une plume d'onocrotal*, il veut désigner quelque docteur de son siècle; cela est assez dans son goût. C'est ainsi qu'au liv. V, chap. VIII, il dit: « aperçeumes ung vieil evesgaut a teste verde, accompagné d'un soufflegan et troys onocrotales. » On voit évidemment qu'il veut dire un évêque, un suffragant et trois docteurs. Alors ces docteurs seroient pour lui des ânes ou des butors; car, comme le remarque l'auteur de l'Alphabet, quelques uns disent que l'onocrotale est le butor, et son nom signifie qui a le braire de l'âne.

[40] Pour *patène* ou bassin, du latin *patena* ou *patina*, du grec πατάνη. On trouve *plateinne* dans nos glossaires, pour *plaque de métal*; *platine de calice* pour *patène*, dans Oudin et dans Duez.

estoit pourtraict ung corps humain ayant deux testes, l'une viree vers l'aultre, quatre bras, quatre piedz, et deux culz; tel que dict Platon, *in Symposio,* avoir esté l'humaine nature a son commencement mysticq, et autour estoit escript en lettres ionicques, Η ΑΓΑΠΗ ΟΥ ΖΗΤΕΙ ΤΑ ΕΑΥΤΗΣ[41].

[41] Il est bien étonnant, dit un éditeur de 1752, que parmi tous les interprètes de Rabelais il n'y en ait pas un qui ait expliqué ce texte, et qu'ils aient tous supposé que tous ceux qui lisoient Rabelais savoient le grec. Mais il est encore plus étonnant de trouver un passage de saint Paul dans cet endroit de Gargantua. Tout étoit égal à Rabelais, sacré, profane, *Bacchus, saint Jean, etc.* C'est bien de lui que le docteur séraphique pouvoit dire : « Presque point d'auteurs qu'il ne dévorât, et dont il ne portât l'extrait dans sa tête; Moïse, Isaïe, Platon, Virgile, saint Paul, César, Origène, Barthole! » Cette peinture sur émail, enchâssée d'or, représentant deux corps humains, en regard, avec cette devise qui est un passage de l'épître première, chap. XIII, de saint Paul aux Corinthiens : Ἡ ἀγάπη οὐ ζητεῖ τὰ ἑαυτῆς, c'est-à-dire *Charitas non quærit* (*quæ sunt*) *sua*, ou *sua ipsius:* La charité ne cherche point ses propres intérêts ou son profit; signifie que l'homme et la femme ne sont que deux moitiés d'un même tout. Platon, dans le traité que cite Rabelais, prétend en effet que l'homme, dans son origine, étoit androgyne, c'est-à-dire homme et femme; qu'il fut ensuite partagé en deux moitiés, l'une mâle, et l'autre femelle; et que c'est pour cela que ces deux moitiés cherchent encore à se réunir dans une conjonction charnelle pour ne plus faire qu'un. La Genèse nous offre aussi la même fiction. Adam, dont le nom signifie l'*homme* en hébreu, avoit été créé d'abord mâle et femelle : *Ad imaginem Dei creavit illum, masculum et feminam creavit eos.* Dieu dit ensuite : Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui un aide semblable à lui; et, lui ayant envoyé un sommeil, il en tira une côte ou une moitié dont il fit la femme, qu'il amena à Adam; ce qui lui fit dire en la voyant : Voilà l'os de mes os, la chair de ma chair; l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et

Pour porter au col eut une chaisne d'or pesante vingt et cinq mille soixante et troys marcz d'or, faicte en forme de grosses bacces[42], entre lesquelles estoyent en œuvre gros jaspes verds engravez et taillez en dracons, tous environnez de rayes et estincelles, comme les portoit jadis le roy Necepsos[43]. Et descendoit jusques a la boucque du hault

ils seront deux dans une seule chair, *et erunt duo in carne unâ*. Peut-on trouver un rapprochement plus frappant? Est-ce la Bible qui a copié Platon, ou Platon qui a copié la Bible?

[42]* Du latin *bacca*, qui signifie 1° baie, graine d'arbre, ou arbrisseau; 2° perle, parceque la perle ressemble à une olive : c'est dans ce dernier sens qu'il est pris ici; 3° anneau de chaîne. Au lieu de *bacces*, il écrit *bagues:* liv. I, chap. LVI, *garny de force bagues et boutons d'or;* et liv. V, chap. XXXIV, *bien verdoyans et tout chargez de bagues*. Mais ce n'est qu'une variation de prononciation et d'orthographe. *Bague* vient également de *bacca*, ainsi que *baguenaude*, *baguenaudier*, et *baguenauder*. La chaîne d'or pesant vingt-cinq mille soixante-trois marcs que l'auteur destine au cou du jeune Gargantua, rappelle ces colliers d'or, lourds et massifs, que nous offrent en effet les portraits et médailles de Louis XII, de François Ier, et autres princes de ce temps-là. Les grosses *bacces* de ces colliers étoient les gros grains ou pommettes qui les garnissoient.

[43] C'étoit un roi d'Égypte, grand astrologue, qui croyoit, selon Galien, liv. IX des Simples, que le jaspe vert qu'il portoit continuellement sur lui, le feroit vivre longues années. Ausone dit de lui : *Quique magos docuit mysteria vana Necepsos;* et Julius Firmicus, liv. VIII, *Mathes.* : *Necepso Ægypti potentissimus imperator, optimus quoque astronomus, per ipsos decanos omnia vitia valetudinesque collegit; ostendens, quam valetudinem quis decanus efficeret: quia una natura ab aliâ vincitur, unusque deus ab altero..... divinus ille Necepso, ut remedia valetudinem inveniret..... manifestis tractatibus explicavit.*

ventre[44]. Dont toute sa vie en eut l'emolument[45] tel que sçavent les medicins gregeoys[46].

Pour ses guandz feurent mises en œuvre seize peaulx de lutins, et troys de loups guarous pour la brodure[47] d'iceulx. Et de telle maniere luy feurent faictz par l'ordonnance des cabalistes de Sainlouand[48]. Pour les anneaulx (lesquelz voulut

[44] C'est-à-dire jusqu'au nombril. *Boucque* est ici sans doute pour *boucle*, et non pas pour *bouche*. On trouve *bouque*, dans ce sens, dans le nouveau glossaire. En effet le nombril est comme la boucle du ventre, et c'est par une expression analogue qu'on dit *boucler* une cavale.

[45]* Cet émolument est probablement l'embonpoint. En effet, Pline, liv. XXXVII de son *Histoire naturelle*, dit que la polissure de l'agate, ou jaspe, engraisse; *Achates politura pinguescit*: Or, l'auteur vient de parler de la bedaine du jeune Gargantua. L'agate et le jaspe sont à peu près de même nature, puisqu'il y a des *jaspes agatés*, et des *agates jaspées*. (Voyez l'*Encyclopédie*, au mot AGATE.) L'histoire nous dit que François Ier étoit beau de figure, grand, et gros à proportion. « Il (Louis XII) disoit, en soupirant, du jeune François d'Angoulême (le vrai Gargantua) : Hélas! nous travaillons en vain, ce gros garçon gâtera tout. » Voyez Garnier, *Histoire de France*, tome 12, page 544.

[46] Tout ceci est pris de Galien, liv. IX *de Simplic.*, au chapitre intitulé *Jaspis viridis*. (L.) — C'est-à-dire les médecins grecs. *Grégeois* pour *grec* existe encore dans *feu grégeois*.

[47] Pour *bordure*, par métathèse. Ménage en fait la remarque au mot *broder*.

[48] Sainlouand est un prieuré situé sur la Vienne, à une petite lieue plus bas que Chinon. Ce nom vient de *Linentius*, moine de Saint-Mémin d'Orléans, qui mourut là; et Rabelais traite de *cabalistes* les religieux de Saint-Louens, par la même raison que ci-dessous, au chap. XV du liv. III, il appelle *cabale monastique* toute institution qui n'a pour fondement qu'un perpétuel et constant usage

son pere qu'il portast pour renouveller le signe anticque de noblesse) il eut au doigt indice de sa main gauche une escarboucle [49] grosse comme

des moines. (L.) — *Saint-Louand* (c'est ainsi qu'il faut lire, et non *Saint-Louaud*) est un bourg d'Indre-et-Loire, à deux kilomètres de Chinon, et un prieuré, dont les habitants et les moines passèrent pour cabalistes. Il tire son nom d'un prieuré et d'une église consacrés à saint Louens, en latin *Liventius*, moine qui vivoit au septième siècle, selon l'abbé Chastelain dans son *Martyrologe universel*, où il avoit écrit *Linentius* (ce qui est sans doute cause de l'erreur de Le Duchat qui l'écrit de même), nom qu'il a ensuite corrigé, dans son errata, en *Liventius*, qui doit être une corruption de *lupentius*, dérivé de *lupus*, loup. C'est peut-être le nom de ce saint Loup qui aura donné à ce saint et à ses moines la réputation de *cabalistes*, c'est-à-dire de sorciers. Il n'en falloit pas davantage dans les temps d'ignorance.

49 * Cette belle escarboucle, que l'auteur donne ici au jeune Gargantua, est évidemment encore une allusion à cette rose d'escarboucle, que portoit en effet François I[er] au combat de Marignan. « Il portoit, dit Legendre, en parlant de François I[er], sur son casque ou armet une rose d'escarboucle, qui jetait un feu merveilleux. » Voy. Legendre, in-fol., tome 1, pag. 614; voy. aussi Mézeray, tome 2, page 902, qui dit la même chose. Voy. note 44.

50 Léunclaw, pag. 223 des Pandectes de l'histoire des Turcs, dit que *séraph* étoit une monnoie d'or égyptienne, ainsi nommée du soudan *Melech Seraph*, qui la fit frapper le premier. Ici, *or de séraph*, c'est comme qui diroit *or de ducat*, puisque le *séraph*, dont il est encore parlé liv. II, chap. XIV, et liv. III, chap. II, est proprement cette monnoie turque qui répond au ducat d'Europe. (L.) — *Or de seraph*, c'est-à-dire or poli et brillant, de l'hébreu *zaraph*, flamboyant, d'où vient *séraphin*; ou plutôt de l'italien *seraffo*, saphir, par métathèse de *saphirus*; ce qui nous feroit croire 1° que l'*or de séraph* est le même que l'*or d'Ophir*, *Ophir* ayant pu s'écrire par une *h* initiale qui se sera changée en *s*, selon l'usage, dans *saphirus* et dans *séraph*; 2° que la monnoie d'or de ce nom, égyptienne ou turque, car Duez et Oudin disent que *séraph* est le nom d'une monnoie d'or tur-

ung œuf d'austruche, enchassee en or de sera phe[50] bien mignonnement. Au doigt medical[51] d'ycelle eut ung anneau faict des quatre metaulx ensemble, en la plus merveilleuse façon que jamais feut veue, sans que l'assier froissast l'or, sans que l'argent foullast le cuyvre[52]. Le tout feut faict par le capitaine Chappuys[53] et Alcofribas son bon fac-

que, pourroit bien être une monnoie d'or imaginaire, dont l'existence aura été supposée d'après une fausse étymologie de ce nom, et reçue ensuite par les compilateurs de dictionnaires comme réelle.

[51] C'est le doigt le plus proche du petit doigt, le doigt annulaire, qui est nommé aussi *digitus medicus*, parceque les anciens avoient coutume de délayer les médicaments avec ce doigt. Galien dit dans son introduction à l'étude de la médecine : *Medium sequitur παράμεσος, medicis dicatus, atque ab iis nomen sortitus.* Au reste c'étoit encore à ce *doigt*, comme le remarque M. Pector, que la jeune épouse mettoit l'anneau conjugal, parceque l'on croyoit qu'il en partoit une veine qui alloit directement au cœur.

[52] Ingénieuse manière d'exprimer qu'un métal faisoit valoir l'autre, dit M. La Mesangère.

[53] Claude Chappuys, valet-de-chambre du roi François Ier, et garde de sa bibliothèque, puis doyen de l'église de Rouen, après qu'il se fut fait ecclésiastique, ce qui a fait croire à La Croix du Maine que Claude Chappuys étoit de Rouen. Mais Gabriel Chappuys, qui en tête de toutes ses traductions se qualifioit Tourangeau, assure que ce Claude et lui étoient parents; et d'ailleurs Du Verdier-Vauprivas, qui prétend que Claude Chappuys étoit de Touraine, est plus croyable que La Croix du Maine, puisque Rabelais, qui en étoit aussi, parle du même Claude Chappuys comme d'un homme de sa connoissance particulière. La Croix du Maine et Du Verdier-Vauprivas ont publié les catalogues de ses ouvrages. Marot le nomme dans son *Épître de Fripe-Lippe à Sagon;* et Salman Macrin, qui étoit, comme Claude Chappuys, valet-de-chambre du roi François Ier, page 124 de ses hymnes, liv. III, adresse quelques vers phaleuques *ad Clau-*

teur[54]. Au doigt medical de la dextre eut ung anneau faict en forme spirale, auquel estoyent enchassez ung balay en perfection[55], ung diamant

dium Cappusium, decanum rothomagensem, où il le traite de son ancien compagnon et ami. (L.) — Nous avons de Claude Chappuys, Tourangeau, entre autres ouvrages, un panégyrique de François Ier, et le discours de la court (en vers); Paris, André Rosset, 1543, in-8°. Dans le titre de ce discours, il se qualifie de libraire, c'est-à-dire de bibliothécaire du roi.

54 * *Alcofribas-Nasier*, c'est l'anagramme de *François Rabelais*, qui se nomme encore lui-même *Alcofribas* sur la fin du trente-deuxième chap. du second livre de son roman. Il se qualifie ici le *bon facteur* de Gargantua, c'est-à-dire le fidèle historien des *faits* de ce prince. Aussi voit-on que, dans les vieilles éditions de ce roman, il l'intitule *les Faictz et Dictz*, etc.; et André Du Chêne explique ainsi, dans sa préface sur Alain Chartier, le mot *facteur*, que nos vieux livres emploient ordinairement dans la signification d'*historien*. (L.) — C'est de lui-même que Rabelais parle ici, et liv. I, chap XXI, ainsi que liv. II, chap. XXXIV, sous le nom d'*Alcofribas*, auteur de ce livre, n'ayant pas osé mettre son nom aux deux premiers livres de son roman, « apparemment, dit ailleurs Le Duchat, parceque, lorsqu'il les composa, il étoit moine de Saint-Maur; ce ne fut que dans les suivants qu'il prit la liberté de se nommer après s'être sécularisé. » La qualité de *bon facteur* de Gargantua qu'il prend signifie littéralement historien, ou narrateur des *faicts*.

55 De figure ronde, comme Rabelais s'en explique ci-dessous, liv. IV, chap. XXXII, où il dit que cette figure est la seule qui soit parfaite. (L.) — Le *balai*, au plutôt *balais*, est une sorte de rubis de couleur de vin fort *paillet;* et c'est sans doute de sa couleur de paille, *palea* en latin, qu'il tire son nom, car ce nom est un adjectif qui ne s'emploie, selon l'académie, qu'avec le mot *rubis*, comme le prouvent en effet ces phrases qu'elle cite : Acheter ou vendre un *rubis-balais;* Un *rubis-balais* bien monté, ou bien mis en œuvre. On appelle figurément, selon le dictionnaire de Trévoux, *balais*, des boutons rou-

en poincte, et une esmeraugde de Physon [56] de pris inestimable. Car Hans Carvel, grand lapidaire du roy de Melinde [57], les estimoit a la valeur de soixante-neuf millions huict cens nonante et qua-

ges qui viennent sur le visage des ivrognes; et c'est peut-être pour cette raison que Rabelais en met un au doigt de Gargantua.

[56] * C'est-à-dire du fleuve Physon. Moïse dit que tout le pays qu'arrose le Physon est abondant en pierreries, perles, émeraudes, etc., et le place dans le paradis terrestre. Ce n'est point encore sans motif que Rabelais donne pour anneau au jeune Gargantua *une esmeraugde de pris inestimable.* Voici ce que nous trouvons dans l'histoire: « Du 15 avril 1517, après Pâques, paiement d'une grande émeraude enchâssée en or, en un châton..., achetée par François Ier 2000 livres tournois, aux héritiers de feu Louis de Graville, en son vivant amiral de France.... » Article extrait du 166e titre, concernant l'histoire de France, au cabinet des manuscrits de la bibliothèque royale. Voyez note 49.

[57] * C'est *Caruel*, et non *Carvel*, qu'on lit dans l'édition de Dolet, 1542, dans celle de 1547, et dans celle de 1553. Il est vrai que de ce temps-là la figure de l'*u* consonne étoit la même que celle de l'*u* voyelle; mais *Caruel* se trouve écrit *Carüel* avec deux points sur l'*u* en trois endroits de l'édition de 1559, et même en cinq du Rabelais de 1626, liv. III, chap. XXVIII. Ainsi *Caruel* pourroit bien être la bonne leçon, et non *Carvel*, qui est celle que La Fontaine a suivie. L'état maritime de Mélinde, que les Portugais découvrirent sous la conduite de Vasque de Gama au commencement de l'année 1498, est situé en Afrique, à trois degrés de latitude méridionale, et il est riche particulièrement en *escarboucles* et en *rubis*. C'est la raison pourquoi Rabelais donne au roi de Mélinde un grand lapidaire, qu'on prend pour estimer les pierreries de Gargantua. Mais, comme il n'y a pas d'apparence qu'on soit allé chercher si loin un lapidaire pour évaluer les bijoux de notre héros, je croirois bien plutôt que, par le roi de Mélinde, Rabelais a entendu le roi de France. A l'égard de *Hans Carvel*, par le conte que l'auteur fait de lui, liv. III, chap. XXVIII, je ne doute point que ce ne fût quelque Picard, gros financier, qui

tre mille dix et huict moutons a la grand' laine [58]: aultant l'estimarent les Fourques d'Augsbourg [59].

devint fort jaloux d'une jeune personne qu'il avoit épousée, sans faire réflexion qu'il étoit trop vieux pour elle. (L.)

[58] Ces moutons, qui reviennent encore au chap. LIII suivant, et liv. III, chap. II, étoient une monnoie d'or fin, du poids de trois deniers cinq grains trébuchants; elle valoit douze sols six deniers d'argent fin; et elle fut appelée de la sorte parcequ'à un de ses côtés étoit représenté Jésus-Christ, sous la figure de l'*agneau*, avec ces mots autour : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.* Elle commença sous le règne de saint Louis, et dura jusqu'à celui de Charles VIII. (L.)

[59] Marchands riches et très renommés dès la fin du quinzième siècle. Ils étoient d'Augsbourg, et ils y avoient exercé leur trafic; mais, dès l'an 1510, ils possédoient des terres considérables dans le diocèse de Constance; et ce fut aussi vers ce temps-là que l'empereur Maximilien I[er] les honora du titre de barons. Rabelais parle d'eux dans la première de ses épîtres françoises; et c'est à cette occasion que MM. de Sainte-Marthe expliquent l'origine de cette famille, dans leurs observations sur ces épîtres. Leur vrai nom est *Foucker*, et ils sont aujourd'hui comtes de l'Empire. (L.) — Les *Fourques d'Augsbourg* étoient de riches joailliers ou lapidaires qui commerçoient à Augsbourg, en Allemagne, où ce genre de commerce étoit établi dès le temps de Charlemagne. Voyez les *Mémoires de l'Académie celtique*, n° 13, pag. 129. C'est par métathèse qu'on a dit en françois *Fourque* pour *Foucre*, comme on a dû dire d'abord *Foucre* pour *Foucker* ou *Fugger* : c'est ainsi que de nos jours nous avons fait *Klèbre* de *Kléber*; c'est ainsi que plus anciennement on a fait *ministre* de *minister*, et nombre d'autres mots semblables. Ces riches négociants prêtèrent des millions à Charles-Quint, et brûlèrent un jour ses reconnoissances devant lui, dans des aromates, après lui avoir donné un grand festin.

CHAPITRE IX.

Des couleurs et livree de Gargantua.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ces couleurs et leurs significations mènent loin l'auteur, qui finit par s'élever contre les rébus et les calembourgs en vogue de son temps, comme du nôtre : « qui sont, dit-« il, homonymies (*équivoques*) tant ineptes.... après la resti-« tution des bonnes lettres. »

Le blanc et le bleu, qui étoient les couleurs de Gargantua, sont les couleurs de l'écu ancien de France, puisque le rouge, qu'on y a ajouté depuis, ne figure que la couleur du revers de l'écu doublé de *gueule* ou de rouge, à moins qu'on ne suppose que cette doublure forme une espèce de retroussis qui borde le tour du parement de l'écu. « Les couleurs blanc et bleu, dit Voltaire sur ce chapitre, désignent évidemment la livrée des rois de France. »

Les lis en champ d'azur qui composent l'écu, sont encore le blanc et le bleu, ou plutôt, en langage héraldique, l'argent et l'azur, qui signifient: le premier, la candeur, la sincérité, la franchise, caractère distinctif des Francs; le second, la majesté royale. De là le nom de bleu de roi donné à cette couleur.

« Il ne se peut rien voir de plus docte, dit Bernier, que ce qui se lit au sujet des couleurs de Gargantua; mais avec

tout ce que Rabelais dit là de ces couleurs, pourquoi n'y a-t-il fait aucune mention du blanc et du clairet (*vin blanc et vin rouge en Touraine et Blesois*), qui sont de si bonnes couleurs pour un homme de cabaret? car pour la couleur d'amitié, il a eu raison de ne la pas mettre avec celles d'un *aussi bon et aussi franc gaulois que son Gargantua*, tant elle est trompeuse, et tant le monde est plein de Joabs et de Judas. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas oublier ici au sujet de Gargantua, pour égayer un peu la matière, que Gui Patin, grand copiste de Rabelais, mais aussi déclaré contre *l'antimoine minéral* qu'il étoit grand *antimoine-claustral*, ayant appris qu'un partisan (de l'antimoine) nommé *Gargan*, étoit mort après avoir pris le vin antimonial, il nomma le médecin qui le lui avoit ordonné *Gargan-tua*, allusion et étymologie laquelle vaut bien celle que Rabelais nous donne de *Gargantua.*» On voit que le jeu de mot sur l'*antimoine* n'est pas nouveau.

Les couleurs de Gargantua feurent blanc et bleu, comme cy dessus avez peu lire. Et, par icelles, vouloit son pere qu'on entendist que ce luy estoit une joye celeste. Car le blanc luy signifioit joye, plaisir, delices et resjouyssance; et le bleu, choses celestes. J'entends bien que, lisans ces motz, vous vous mocquez du vieil beuveur, et reputez l'exposition des couleurs par trop indague[1] et abhorrente: et dictes que blanc signifie

[1] Indague, *dishonesto, torpe, brutto*, dit le dictionnaire françois-italien d'Oudin. Le mot *indague*, dans la signification la plus vraisemblable, se dit proprement d'un homme qui, dans un pays comme

foy; et bleu, fermeté. Mais, sans vous mouvoir, courroucer, eschaufer, ni alterer (car le temps est dangereux), respondez moy, si bon vous semble. D'aultre contraincte ne useray envers vous, ni aultres quelz qu'ilz soyent. Seullement vous diray ung mot de la bouteille.

Qui vous meut? qui vous poinct? qui vous dict que blanc signifie foy; et bleu, fermeté? Ung (dictes vous) livre trepelu [2], qui se vend par les

l'Espagne, où les gentilshommes portent la *dague*, paroîtroit en public *sans dague au côté;* et c'est de là qu'en France on le dit d'un homme décontenancé et de mauvaise grace. Mais ici Rabelais l'emploie pour exprimer une chose qui fait de la peine au sens commun. (L.) — *Indague* est un adjectif qui a signifié en effet, au sens propre, *qui est sans dague*, et qui ensuite s'est dit, au sens figuré, d'un homme du commun mal mis et mal vêtu, ou décontenancé, parceque c'étoit alors la mode de porter la dague au côté; de sorte que, dit le grand dictionnaire de Trévoux, celui qui sortoit *sans dague*, étoit appelé *indague*, c'est-à-dire sans ajustement, sans grace et sans contenance : ainsi *indague* signifie ici *sans grace*. Borel, qui explique *indague* par déshonnête, honteux, dit qu'il se prend aussi pour un homme décontenancé. Le dernier éditeur de Rabelais se trompe donc, en expliquant cet adjectif par maniéré, recherché, trop subtil; il le confond avec le substantif *indague*, qui signifie recherche subtile, et qui, ainsi qu'*indaguer*, rechercher, vient du latin *indagare;* ce qui est bien différent. De Marsy explique *indague* par *inepte*, l'éditeur de 1752 par *impropre :* il falloit au moins dire *inconvenant*.

[2] Ci-dessous encore, liv. III, chap. XX, ce *vieux et* trepelu *Terpsion;* et au chap. XXVIII du même livre, *c. goguelu, c. farfelu, c. trepelu*. Un livre *trepelu*, c'est un livre mal bâti. Dans ce temps-là un *trepelu*, c'étoit un homme mal coiffé, comme qui diroit *entrepelu*, ainsi qu'on a dit *treluire*, et qu'en Bourgogne on dit *trevoir* pour *entrevoir*. On a dit aussi *trepelu* dans la même signification, et ce mot s'est pareillement dit des choses et des personnes : mais toujours

bisouarts[3] et porteballes, au tiltre *le Blason des couleurs.* Qui l'ha faict? Quiconques il soit, en ce

en mauvaise part, soit d'un homme de peu, ou d'une chose du néant, ou de *trupet*, ou *tripet*, comme on parle en Lorraine. (L.) — *Trepelu* est traduit dans Duez par *un meschino, un mendico;* dans Oudin, par *brivion*, qui signifie un gueux, un coquin, un bélître, qui mendie des *bribes* de pain. Le Roux, dans son dictionnaire comique, l'explique par sot, mauvais, ignorant; M. Roquefort, par moisi, gâté, parceque, dit-il, ce qui est moisi, est plein de poils; et tous les deux citent ce passage de Rabelais, pour justifier leur explication. Nous pensons nous que *trepelu* est pour *très pelu*, ou *très poilu*, comme *très tous* pour *tous tous*: *Vous estes très tout forcené*, lit-on dans Patelin; comme *tartuffe* pour *tretruphe*, de *trés* et *trupher*, variante de *tromper; tré* ou *très* vient du grec τρὶς *ter*: c'est ainsi qu'on dit en grec τρισμάκαρ *ter beatus*, et que Rabelais dit lui-même *triscaciste* pour trois fois mauvais, de τρὶς et de κάκιστος, superlatif de κακὸς mauvais. *Trepelu* est donc un adjectif qui signifioit, dans le sens propre, qui est trois fois poilu, et dans le sens figuré, mesquin, de peu de valeur, de peu de prix; c'est dans ce dernier sens que Rabelais le prend, puisqu'il parle d'un livre de la bibliothèque bleue, que vendent les porte-balles, les colporteurs. Ce qui semble encore le confirmer, c'est qu'on trouve dans les Curiosités d'Oudin qu'on dit, *il est bas de poil*, pour il a fort peu d'argent; *il a laissé du poil*, pour il a fait de grandes dépenses; *le poil lui reluit*, pour il est gras, il est bien nourri. Selon l'éditeur de 1752, il y a apparence qu'ici Rabelais a voulu faire un jeu de mots, et qu'il a voulu dire *très peu lu.*

[3] Ci-dessous encore, au chap. v de la prognostication pantagruéine, *bisouarts..., laquays, nacquets, voyrriers, estradiots.* Ceux qu'on nomme *bisouarts* sont proprement les habitants des montagnes du Haut-Dauphiné, et particulièrement ceux de la vallée du Bourg-d'Oisans. Comme le pays ne leur fournit pas de quoi subsister, et qu'au contraire ils courroient risque d'y mourir de faim, pendant dix mois de l'année qu'ils y sont assiégés par les neiges, ils sortent de leurs montagnes avant l'hiver, et se répandent en différentes provinces, où, entre autres marchandises, ils vendent de petits livres, à feuilles brochées, tels que des almanachs, des Jeans de Paris, des

ha esté prudent qu'il n'y a poinct mis son nom. Mais, au reste, je ne sçay quoy premier en luy je doibve admirer, ou son oultrecuydance, ou sa besterie[4]. Son oultrecuydance, qui, sans raison, sans cause, et sans apparence, ha ausé prescripre, de son authorité privee, quelles choses seroyent denotees par les couleurs: ce qu'est l'usance des tyrans, qui veulent leur arbitre tenir lieu de raison, non des saiges et sçavans, qui, par raisons manifestes, contentent les lecteurs.

Sa besterie, qui ha existimé que, sans aultres demonstrations et argumens valables, le monde reigleroit ses divises par ses impositions badaudes[5]. De faict (comme dit le proverbe, a cul de foyrard tousjours abunde merde), il ha trouvé quelque reste de niays du temps des haultz bonnetz[6], lesquelz ont eu foy a ses escriptz. Et selon

Pierres de Provence, le *Blason des couleurs*, et autres semblables. *I Valdesi*, dit Ménage dans ses Origines italiennes, au mot BIZOCO, *ritirati nelle valli del Delfinato, chiamansi oggi* Bizi *e* Bizordi. Voilà tout juste nos *bisouarts*, et on leur a donné ce nom, à cause qu'ils sont communément vêtus d'une grosse bure de couleur *bise*. Au jugement de Rabelais le *Blason des couleurs*, livre qui par parenthèse a pour auteur un *quidam* qui se faisoit nommer Sicile, hérault d'armes du roi d'Aragon, ne devoit se débiter que par les *bisouarts*. (L.) — *Au tiltre* pour *intitulé*.

[4] Sa présomption ou sa bêtise.

[5] Rabelais se trompoit s'il croyoit que l'auteur du *Blason des couleurs* fût Parisien. Il se disoit de Mons en Hainaut. (L.)

[6] Par ces hauts bonnets, l'auteur entend ces grands et ridicules bonnets qui ont précédé les grands chaperons, qui étoient encore

iceulx ont taillé leurs apophthegmes et dictiez, en ont enchevestré muletz [7], vestu leurs pages, escartelé leurs chausses, brodé leurs guandz, frangé leurs lictz, painct leurs enseignes, composé chansons; et (que pis est) faict impostures et lasches tours clandestinement entre les pudicques matrones. En pareilles tenebres sont comprins ces glorieux de court, et transporteurs de noms, lesquelz, voulens en leurs divises signifier espoir, font pourtraire une sphere; des pennes d'oiseaulx pour poines [8] : de l'ancholie, pour mélancholie; la lune bicorne, pour vivre en croissant; ung banc rompu, pour bancqueroutte; *non,* et ung halcret [9], pour non dur habit; ung lict sans ciel, pour un licentié. Qui sont homonymies [10] tant ineptes, tant fades, tant rusticques et barbares

en usage en 1565. Voyez l'*Apologie d'Hérodote,* chap. XXVIII. Dans le siècle de Rabelais, la mode des hauts bonnets fut fort décriée : celle des chaperons, qui lui succéda, devint avec le temps tout aussi ridicule.

[7] Alors on faisoit entrer jusque dans les harnois les livrées de sa maîtresse, comme le prouve le cinquième des arrêts d'amours de Martial d'Auvergne, qui mourut vers la fin du quinzième siècle : *En possession et saisine, qu'il ne doit point aux harnois de ses chevaulx porter la livrée d'elle.* (L.)

[8] Ce rébus, et celui d'une *sphère* pour exprimer l'espoir d'un amant, étoient encore en vogue entre quelques courtisans, du vivant de Des-Accords. (L.)—*Pennes* est pour ailes, et *poines* pour peines.

[9] Sorte de cuirasse ou cotte de maille de fer.

[10] Qui sont des équivoques, des choses du même nom, des jeux de mots : du grec *ὁμωνυμία,* équivoque.

que l'on debvroit attacher une queue de regnard[11] au collet, et faire ung masque d'une bouze de vache a ung chascun d'iceulx qui en vouldroyent doresnavant user en France, apres la restitution des bonnes lettres.

Par mesmes raisons (si raisons les doibz nommer, et non resveries) feroys je paindre ung penier, denotant qu'on me fait peiner. Et ung pot a moustarde, que c'est mon cœur a qui moult tarde[12]. Et ung pot a pisser, c'est ung official[13]. Et

[11] Façon de parler prise de l'usage des anciens, qui traitoient de la sorte ceux qu'ils vouloient faire passer pour ridicules. *Veteres*, dit le Scaligerana, au mot CORNARD, *iis quos irridere volebant, cornua dormientibus capiti imponebant, vel* caudam vulpis, *vel quid simile.* (L.) — C'est ainsi qu'on lit, liv. II, chap. XVI : « Leur attachant de petites queues de regnard, ou des aureilles de lievres par derrière. »

[12] Cette allusion, qui pourroit bien être venue de Rabelais, a depuis été attribuée à certain prédicateur, duquel on dit qu'ayant un jour fait une gageure, qu'il oseroit bien, tout en chaire, crier par trois fois *moutarde*, il commença son sermon par ces mots : *moutarde, moutarde*, à chacun desquels ayant fait une pose, il dit tout d'une suite : *moult tardent les pécheurs à se repentir.* (L.) — « C'est en effet, dit M. D. L. s'il faut en croire Tabourot, aux deux mots *moult tarde*, que celui de *moutarde* doit son origine. Il rapporte que, en 1382, Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, par reconnoissance des secours qu'il avoit reçus des Dijonnois, leur permit de faire sculpter au-dessus de la porte de leur ville ses armes et sa devise. Or, cette devise étoit *moult ne tarde :* le mot du milieu se trouvoit dans le pli du ruban qui portoit la devise, de sorte qu'on ne lisoit bien que *moult tarde;* comme les Dijonnois faisoient dès-lors un grand commerce de sénevé préparé pour la cuisine, on donna plaisamment à cette branche d'industrie le nom de *moult-tarde*, d'où *moutarde.* »

le fond de mes chausses, c'est ung vaisseau de petz. Et ma braguette, c'est le greffe des arrestz [14].

Pour prouver que cette origine est un conte inventé à plaisir, faute de connoître la véritable, c'est que le nom de la *moutarde* vient très certainement du latin *mustum ardens*, moût ardent; et que c'est ainsi que les Bretons appellent l'eau-de-vie, dans leur langue, *gwin ardant*, vin ardent.

[13] Ci-dessous encore, au chap. XXI suivant, *pissant donc plein official;* car c'est *official* qu'on lit dans l'édition de Dolet, 1542, et dans celle de 1547, au lieu d'*urinal* qu'il y a dans les autres. *Official*, pour pot de chambre, vient de ce que ce vaisseau est *officieux* et rend service à quiconque en a besoin, comme ces *officiales* ou appariteurs ainsi nommés, dit Isidore, *ideo quod præsto sint ad obsequium.* (L.) — Voyez une seconde note sur ce mot, chap. XXI.

[14] On lit dans l'ancien dictionnaire latin-françois, intitulé *Vocabularius familiaris ex summa Januensis, Huguicione et Papia excerptus*, imprimé en petit in-folio, lettre gothique, sans date et sans nom de lieu: « Graphius, phii, *greffe*. I. Stilus in quo scribitur in cera, et dicitur à graphia, phiæ. Et graphium, phii, idem, greffe. *Item au mot stilus.* Stilus, li. I. Grafium, *greffe*, et dicitur à sto, stas, quia stat in cera, et quidquid longum est et erectum dicitur stilus à stando. » Greffe ou style est donc proprement tout ce qui est long, droit, et élevé en haut. Or, comme d'autre côté on appeloit *arrest* cette pièce du harnois, où l'homme d'armes affermissoit sa lance, convenons que Rabelais ne pouvoit guère finir sa tirade plus gaillardement que par ces deux équivoques. (L.) — « *Arrest*, dit M. D. L., est cette petite cavité du harnois, dans laquelle l'homme d'armes *arrêtoit* sa lance. Ainsi ces deux mots réunis, et formant équivoque, rendent bien la définition que Rabelais vouloit donner de sa braguette, ou plutôt de ce qu'elle contenoit. » Le *greffe des arrestz*, équivoque grossière, dit de Marsy, sur laquelle Le Duchat s'est appesanti, suivant sa coutume..... Voilà, ajoute-t-il, des ordures toutes crues, pour servir de commentaire à une équivoque qui avoit au moins une sorte d'enveloppe. De Marsy auroit raison, si cette équivoque s'entendoit sans explication. On appeloit autrefois, dit l'auteur des notes alphabétiques de 1752, le *style* qui marque les heu-

Et ung estronc de chien, c'est un tronc de ceans, ou gist l'amour de m'amye.

Bien aultrement faisoyent on temps jadis les saiges de Egypte, quand ilz escripvoyent par lettres qu'ils appelloyent hieroglyphicques: lesquelles nul n'entendoit[15] qui n'entendist, et ung chascun entendoit qui entendist la vertu, propriété, et nature des choses par icelles figurees. Desquelles Orus Apollon[16] ha en grec composé

res dans un cadran, *greffe*, de *graphius:* seroit-ce de là que M. de La Motte auroit appelé un cadran, un *greffier solaire*, expression néologique et si critiquée par l'abbé Desfontaines?

[15] Il faut lire, comme dans l'édition de Dolet, 1542 : « Lesquelles nul n'entendoit qui n'entendist, et ung chascun entendoit qui entendist. » C'est l'édition de Pierre Estiart, Lyon, 1571, qui a fait cette omission; et de toutes les suivantes, je ne sache que celle de 1626 où elle ait été réparée, à cela près qu'au lieu d'*un chacun* on y lit *en chacun*. Mais, et dans l'édition de Dolet, 1542, et dans celle de 1626, la ponctuation est vicieuse. Pour la rectifier il faut une virgule après *entendoit*, et une autre après *entendist*. (L.) — Le texte de Le Duchat porte : *lesquelles nul n'entendoit, qui n'entendoit la vertu :* il a tort, ce nous semble, de préférer la leçon de sa note à celle qu'il a adoptée dans le texte, et qui paroît une variante de l'autre; ce seroit un monstrueux galimatias que de les admettre toutes les deux à-la-fois dans la même phrase. Il faut que Dolet, Le Duchat, et les autres éditeurs, ne l'aient pas plus entendue que si elle étoit en effet en langage hiéroglyphique. Nous nous sommes cependant soumis avec l'éditeur de 1820 à leur autorité.

[16] Horus Apollo, Horapollon, ou Horapolle, est un grammairien qui professa les belles-lettres à Alexandrie et à Constantinople, sous Théodose-le-Grand, et auquel on attribue un ouvrage intitulé *Explication des hiéroglyphes*, qui est donné pour avoir été écrit d'abord en égyptien, et traduit ensuite en grec, mais qui est évidemment

deux livres, et Polyphile[17], au *songe d'amours*, en ha dadvantaige exposé. En France, vous en avez

d'un savant du quinzième siècle. Bien fou seroit celui qui y chercheroit l'explication des hiéroglyphes. Alde Manuce est le premier qui ait publié cette version grecque; Mercerus ou Mercier en a donné deux autres éditions, l'une en 1548, l'autre en 1551. Trebatius de Vicence en a donné une version latine à Bâle, en 1518. Ainsi cet ouvrage étoit très connu du temps de Rabelais, et devoit alors avoir une grande importance à cause de son titre ambitieux. Moreri prétend que c'est le Pharaon dont Joseph expliqua les songes, et qui reçut, dit-il, avec tant de bonté le patriarche Jacob. M. A. M., dans un article du *Journal des débats*, écrit ce nom *Hora-Pollo;* mais c'est sans doute une faute typographique, car il est composé de *Horus Apollo*, par contraction.

[17] Voici le titre de ce livre : *Hypnerotomachia Poliphili, ubi omnia non nisi somnium esse docet, atque obiter plurima scitu sanè quam digna commemorat.* Il fut imprimé pour la première fois à Venise chez Alde Manuce, l'an 1499, in-fol. Vossius le Père, qui, dans ses historiens latins, lib. 3, a dit sur la foi de Balthasar Boniface que c'a été à Trévise, l'an 1499, s'est trompé et pour la date et pour le lieu. Il est vrai qu'au bas du dernier chapitre on lit ces mots qui sont la clôture de l'ouvrage : « Tarvisii cum decorissimis Poliæ amore, lorulis distineretur misellus Poliphilus. MCCCCLXVII, cal. maii. » Mais, outre que cette date n'est point conforme à celle que rapporte Vossius, il est visible qu'il ne s'agit là que du temps de la composition, celui de l'impression étant marqué dans le feuillet suivant : « Venetiis, mense decembri MID, in ædibus Aldi Manutii, » au bas de l'errata. Plusieurs connoissent ce livre par les traductions françoises qu'en ont faites, à plusieurs années l'un de l'autre, Jean Martin et Béroalde de Verville; mais l'original italien est assez rare. Leonardo Crasso de Vérone l'a fait imprimer, et c'est un chef-d'œuvre de l'imprimerie pour la beauté du papier, des caractères, et des figures. L'auteur s'étoit caché, et il avoit eu ses raisons, quoiqu'il paroisse, par les épigrammes et les vers qui sont au commencement du livre, que son nom n'étoit pas inconnu à ses amis. Il est même nommé dans une octave italienne, que Mathieu Visconti de Bresse a ajoutée à

quelque transon en la divise de monsieur l'ad-

une préface latine à la louange de cet ouvrage. En voici les deux derniers vers, que Rabelais n'avoit très certainement pas vus, puisque dans ses notes sur son liv. IV il appelle cet auteur *Piétre* Colonne.

Mirando poi Francisco alta Colomna,
Per cui phama immortal de voi rissona.

Cet ouvrage est purement érotique, et les épisodes dont l'auteur a voulu l'embellir regardent uniquement l'ancienne architecture, et une philosophie platonicienne assez mal entendue. Il y a aussi inséré quelques inscriptions hiéroglyphiques, hébraïques, grecques, arabes, et latines; mais si peu heureusement imitées de l'antique, que Rabelais a eu tort de s'exprimer d'une manière à faire prendre pour une exposition des hiéroglyphiques plus ample que celle d'Horus, le *Songe de Poliphile*, qui n'en est tout au plus qu'un supplément destitué d'autorité. En général, on ne peut rien voir de plus pédantesque que ce livre. Tout l'ouvrage ne contient qu'un songe d'une longueur prodigieuse, où l'auteur, sous l'emblème de sa vie, a voulu tracer un modèle des accidents auxquels souvent les hommes sont exposés par leur choix, ou par leur mauvaise conduite. Son nom est désigné par les lettres initiales des chapitres du livre, qui étant rassemblées font ces mots, *Poliam Frater Franciscus Columna peramavit*. Il paroît par là que l'auteur étoit moine; et l'on connoît par plusieurs endroits de l'ouvrage que sa maîtresse étoit une religieuse appelée *Lucretia Maura*, et qu'elle descendoit d'un *Calo Mauro* nommé originairement *Lelio Mauro*, de l'ancienne famille *Lelia* de Trévise. *Polia* est un nom romanesque, d'où François Colonne, amant de cette belle, a pris le nom de *Poliphile;* et Rabelais, qui a écrit *Polyphile*, pourroit faire douter qu'il eût vu le livre, si d'ailleurs il ne paroissoit pas clairement qu'il l'a imité dans sa description du jeu des échecs. La maîtresse de Poliphile lui avoit été cruelle au commencement; mais elle se radoucit dans la suite. Ils étoient l'un et l'autre de Trévise; et quelques épigrammes, qui sont à la fin et au commencement de l'ouvrage, font conjecturer que la prétendue *Polia* étoit morte quand le livre fut imprimé. Outre la beauté des planches, et peut-être, pour le temps, une connoissance assez rare de l'archi-

miral[18], laquelle premier porta Octavian Auguste. Mais plus oultre ne fera voile mon esquif entre ces

tecture, il n'y a rien qui doive fort porter les curieux à rechercher cet ouvrage, qui, jusqu'à présent, n'a été recommandable que par les chimères de Jacques Gohori, le premier qui y chercha la pierre philosophale. (L.) — François Colonne, dominicain, né à Venise, mort en 1510 à l'âge de plus de quatre-vingts ans, est l'auteur de ce roman singulier, sous le nom de *Poliphile,* qui signifie *amant de Polia,* autre nom romanesque de sa maîtresse, qui étoit une religieuse appelée *Lucretia Maura. Hypnerotomachia,* qui est le titre de ce livre, est un mot grec composé d'ὕπνος, sommeil, ἔρος, amour, et μάχη, combat, et signifie par conséquent le combat de l'amour et du sommeil. Il a été traduit en françois, 1° par Jehan Martin, Paris, 1561, in-folio; 2° par Béroalde de Verville; 3° tout de nouveau par J. G. Legrand, architecte, et imprimé à Paris en 1804, en 2 vol. in-18. Les alchimistes, dit le dernier éditeur de Rabelais, le croient rempli d'allégories relatives au grand œuvre. On trouve une semblable allusion dans le roman d'Athénagoras, *du vrai et parfait amour,* par Marin Fumée de Genillé; et en général, cette interprétation, toute ridicule qu'elle est, est en même temps si facile, que nous avons entendu un vieil adepte soutenir que le roman de Rabelais renfermoit tout le secret de la pierre. Cet enfant, disoit-il, qui coûte la vie à sa mère, est l'emblème de notre soleil, qui ne peut s'élever sur l'horizon que par la destruction des premiers principes. Le nom de *Pantagruel* rappelle cet adage, *sine sole et sale nihil.* Enfin, le mot de la dive bouteille désigne à-la-fois et le sujet et les admirables qualités de la bénite pierre, unique et véritable panacée!

18* Au chap. XXXIII suivant, où Rabelais parle encore de la devise de l'empereur Auguste, il dit positivement que cette devise étoit *festina lentè;* et dans ses remarques sur son quatrième livre, on voit que M. l'amiral avoit pris la même devise, dont le corps étoit, comme de celle d'Auguste, *une ancre, instrument tres poisant, et un dauphin, poisson legier sur tous animaux du monde.* Cependant il est bien sûr que l'ancre entortillée d'un dauphin, avec les paroles *festina lentè,* fut proprement la devise de l'empereur Tite, celle d'Auguste ayant été, comme le remarque H. Étienne, *terminus fulmini con-*

gouffres et guez mal plaisans. Je retourne faire

junctus, avec les mêmes paroles *festina lentè.* Mais, sans nous arrêter à cette faute, qui avec plusieurs autres fait pourtant voir que très souvent Rabelais écrivoit de mémoire, la question est de savoir qui est proprement l'amiral à qui il donne cette devise. Ménage, dans les notes marginales de son Rabelais, veut que ce soit M. d'Annebaut; mais comment cela se peut-il, puisque ce seigneur ne fut fait amiral de France qu'environ quatorze ans après le temps auquel Rabelais composa le premier livre de son roman? Et n'y a-t-il pas toute sorte d'apparence que l'amiral dont il veut parler, c'est M. de Brion Philippe Chabot, fait amiral en 1526, et mort seulement en 1543. Du reste, M. de Brion avoit choisi la devise de l'ancre et du dauphin, apparemment pour marquer son emploi sur la mer, et son attachement particulier à la personne de monseigneur le dauphin, à qui il étoit redevable de cette dignité. (L.)

Le Duchat a tort de reprendre Rabelais d'avoir dit que la devise d'Auguste étoit *festina lentè;* Suétone, dans la vie de cet empereur (n° 25), l'assure positivement: *Crebrò illa jactabat*, dit-il, Σπεῦδε βραδέως. Or, *festina lentè* n'est que la traduction de cette devise grecque. De plus il dit (n° 50): « In diplomatibus, libellisque et epistolis signandis, initio sphinge usus est; mox imagine magni Alexandri; novissimè suâ, Dioscoridis manu sculptâ, quâ signare insecuti quoque principes perseveraverunt. » Ainsi Rabelais ne citoit point ici de mémoire, ou au moins avoit très présent alors le premier passage. Quant à l'amiral dont il veut parler, que non seulement Ménage, mais Bernier prétendent être d'Annebaut, que Le Duchat et M. D. L. prétendent être Chabot, pourquoi ne seroit-ce point plutôt l'amiral *Bonnivet*, qui est bien plus célèbre sous ce nom de l'*amiral* que Chabot et d'Annebaut; qui en outre étoit un favori de François Ier, et d'une ancienne famille du Poitou, province qui touche au Chinonois; qui enfin avoit fait bâtir un château magnifique à la vue de Châtellerault, près Chinon, château dont Rabelais fait mention sous le nom de *Bonivet*, liv. I, chap. LIII, mais qui ne fut point achevé, parceque l'amiral fut tué à la bataille de Pavie en 1525? D'ailleurs Paradin dit que Chabot avoit *la basle de vent à jouer pour devise;* et l'ancre et le dauphin ne devoient pas être la devise particulière de cet amiral.

scale[19] au port dont suis yssu. Bien ay je espoir d'en escripre quelque jour plus amplement; et monstrer tant par raisons philosophicques, que par authoritez receues et approuvees de toute ancienneté, quelles et quantes couleurs sont en nature, et quoy par une chascune peult estre designé, si Dieu me saulve le moulle du bonnet[20]; c'est le pot au vin, comme disoit ma mere grand.

Nous n'ignorons pas cependant que M. de Marsy a adopté l'opinion de Le Duchat, et l'a corroborée : « Le Duchat, dit-il, prétend avec plus de fondement qu'il s'agit ici de Brion, fait amiral en 1526, et qui en faisoit les fonctions dans le temps que Rabelais écrivoit. Ce terme du texte, *monsieur l'admiral*, sans autre désignation, semble supposer qu'on parle d'un homme actuellement en place. » Le lecteur jugera entre nous.

[19] Mouiller au port dont je suis sorti. L'escale, en terme de marine, est une arrivée ou mouillage dans un port pour éviter la tempête ou les ennemis. (L.)—*Faire scale*, c'est poser l'*échelle* à terre, pour aborder; c'est prendre terre : du latin *scala*, échelle.

[20] Le vin monte à la tête, et *tête* vient de *testa*, qui veut dire un pot. Au chapitre VIII du livre III on lit : « Sauve, Tévot, le pot au vin, c'est le crüon. » C'est-à-dire la *tête*, que les Poitevins appellent *crujon*, c'est-à-dire *petite courge*, ou *petite cruche*, quands ils veulent exprimer une tête mal faite. (L.) — Cette plaisanterie fait allusion au mot latin *testa*, qui signifie cruche, pot de terre, et au mot françois *teste*, qui est le véritable moule du bonnet.

CHAPITRE X.

De ce qu'est signifié par les couleurs blanc et bleu.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Le blanc signifie, dit l'auteur, *joie et plaisir*. Cette couleur convenait parfaitement à François I[er], qui fut l'ami de la joie, et même l'ami de son peuple, selon un courtisan du temps. (Voy. la note 1.)

Le blanc doncques signifie joye, soulas, et liesse[1]; et non à tort le signifie, mais a bon droict et juste tiltre. Ce que pourrez verifier, si, arriere mises vos affections, voulez entendre ce que presentement vous exposeray.

Aristoteles dict que, supposant deux choses

[1] Rabelais donne cette couleur à Gargantua, parceque le blanc étoit la couleur des rois de France et des *Galli*, comme il le dit plus bas, et peut-être aussi pour indiquer la joie que l'avénement de François I[er] au trône causa à son peuple. « Il a été, dit Brantôme parlant de ce prince, bon à son peuple, ne le tyrannisant jamais, ni n'exigeant pas trop... Il fut doux et miséricordieux... » Voyez Brantôme, *Vie de François I[er]*, tome VII, pag. 258 et 259.

contraires en leur espece, comme bien et mal, vertu et vice, froid et chauld, blanc et noir, volupté et doleur, joye et dueil; et ainsi de aultres, si vous les coublez[2] en telle façon qu'ung contraire d'une espece convienne raisonnablement a l'ung contraire d'une aultre, il est consequent que l'aultre contraire compete avecques l'aultre residu. Exemple: vertu et vice sont contraires en une espece; aussy sont bien et mal. Si l'ung des contraires de la premiere espece convient a l'ung de la seconde, comme vertu et bien (car il est seur que vertu est bonne), ainsi feront les deux residus, qui sont mal et vice; car vice est maulvais.

Cette reigle logicale[3] entendue, prenez ces deux contraires, joye et tristesse, puis ces deux blanc et noir; car ilz sont contraires physicalement. Si ainsi doncques est que noir signifie dueil, a bon droict blanc signifiera joye.

Et n'est cette signifiance[4] par imposition hu-

[2] Il y a apparence que c'est ici une faute d'imprimeur, et qu'il faut lire *coplez*, du latin *copulare*, joindre. (L.) — *Si vous les coublez*, c'est-à-dire si vous les accouplez, si vous les joignez. Le Duchat a tort de supposer qu'il y a ici faute, et qu'il faut lire ici *coplez*. On trouve dans le glossaire de la langue romane *cobler* et *coubler*, pour *accoupler*, joindre, unir ensemble; et le peuple, en Sologne, dit encore *une couble* pour *une couple*, par le changement très ordinaire du *p* en *b*. Les Anglois ont retenu ce mot, et appellent un savetier *cobler*. Il vient du latin *copulare*.

[3] C'est-à-dire cette régle de logique.

[4] Et n'est cette signification instituée par imposition humaine.

maine instituee, mais receue par consentement de tout le monde, que les philosophes nomment *jus gentium*, droict universel, valable par toutes contrees. Comme assez savez que tous peuples, toutes nations (j'excepte les anticques Syracusans [5] et

[5] Plutarque, décrivant la magnificence des funérailles que firent les Syracusains à Timoléon, dit qu'ils y parurent dans leurs habits les plus propres, Πάντων καθαρὰς ἐσθῆτας φορούντων. D'où Alexander ab Alexandro, chapitre VII du troisième livre de ses Jours géniaux, a pris occasion d'écrire que la coutume des Syracusains étoit d'assister aux funérailles en robe blanche. En quoi il a fait deux fautes copiées ici fidèlement par Rabelais : l'une d'avoir parlé de robe blanche, Plutarque n'ayant point marqué la couleur, mais seulement la propreté des habits ; l'autre d'avoir pris la pompe funèbre extraordinaire que firent les Syracusains à Timoléon, pour une coutume établie parmi eux d'en user ainsi dans toutes les funérailles. (L.)

Le passage de Plutarque ne dit point que les Syracusains parurent aux funérailles de Timoléon dans leurs habits les plus propres, mais portant tous des habits purs, et par conséquent blancs : ainsi Alexander ab Alexandro et Rabelais sont encore accusés à tort par Le Duchat de s'être mépris sur ce point ; c'est lui évidemment qui se trompe, en traduisant καθαρὰς ἐσθῆτας habits purs, par *les habits les plus propres*. Le blanc, chez les anciens, étoit censé une couleur pure et de bon augure ; le noir, une couleur impure et de mauvais augure. L'autre passage de Plutarque cité dans la note 6 le confirme. Nous ne parlons point de la faute d'ἐθῆτας qu'on lit dans son édition de 1711 pour ἐσθῆτας, parcequ'elle doit être rejetée sur l'imprimeur, quoiqu'il s'y distingue généralement par une rare correction. « Il y a des auteurs, dit un des éditeurs de 1752, qui ont écrit que les Syracusains et les habitants d'Argos portoient le deuil avec des robes blanches. Le Duchat prétend que ces auteurs se sont trompés, sans faire voir comment ils se sont trompés. Mais, puisqu'il convient que les Argives portoient le deuil en blanc, pourquoi quelques peuples de la Sicile n'auroient-ils pas pu avoir la même coutume. » Rabelais, comme le remarque de Marsy, pouvoit encore excepter les Chinois,

quelcques Argives qui avoyent l'ame de travers)[6], toutes langues voulens exteriorement demonstrer leur tristesse, portent habit de noir: et tout düeil est faict par noir[7]. Lequel consentement universel n'est faict que nature n'en donne quelque argument et raison: laquelle ung chascun peult soubdain par soy comprendre sans aultrement estre instruict de personne, laquelle nous appellons[8] droict naturel. Par le blanc, a mesmes inductions[9] de nature, tout le monde ha entendu joye, lyesse, soulas, plaisir et delectation.

Au temps passé, les Thraces et Cretes[10] signoyent les jours bien fortunez et joyeulx de pierres blanches; les tristes et defortunez[11], de noires. La nuict n'est elle funeste, triste, et melancholieuse? Elle est noire et obscure par privation. La clairté n'esjouyt elle toute nature? Elle

chez qui, dans tous les temps, le blanc a été la couleur du deuil. Selon l'éditeur de 1820, le deuil des Grecs étoit le vert foncé (sans doute à cause de l'ache, consacrée aux funérailles, aux jeux néméens et aux jeux isthmiques), et non le noir, comme le dit Rabelais.

[6] Un certain Socrate dit dans Plutarque que quand ceux d'Argos portoient le deuil, c'étoit avec des robes blanches, lavées de frais dans de l'eau bien nette. (L.) — *Argives* pour habitants d'*Argos*.

[7] Se porte en noir. — [8] C'est cette raison que nous appelons.

[9] Par les mêmes inductions.

[10] Les Thraces et les habitants de l'île de Crète marquoient les jours heureux de pierres blanches. C'est ce que rapporte en effet Perse, sat. I, Pline, liv. VII, chap. XL, et Alexander ab Alexandro, au chapitre XX du quatrième livre de ses *Jours géniaux:* de là l'expression, *albo dies notanda lapillo.* — [11] Infortunés, malheureux.

est blanche plus que chose que soit. A quoy prouver [12], je vous pourroy renvoyer au livre de Laurens Valle contre Bartole [13] : mais le tesmoignage evangelicque vous contentera. *Matth.* 17, est dict [14] que, a la transfiguration de nostre Seigneur, *vestimenta ejus facta sunt alba sicut lux.* Ses vestemens feurent faictz blancs comme la lumiere. Par laquelle blancheur lumineuse donnoit entendre a ses troys apostres, l'idee et figure des joyes eternelles. Car, par la clairté, sont tous humains esjouys. Comme vous avez le dict d'une vieille qui n'avoit dentz en gueulle, encores disoit elle : *Bona lux* [14]. Et *Tobie,* chap. v, quand il eut perdu la veue, lors que Raphael le salua, respondit : Quelle joye pourray je avoir, qui poinct ne voy la lumiere du

[12] En preuve de quoi.

[13] C'est Laurent Valla, savant professeur italien de belles-lettres et de rhétorique, dans le quinzième siècle, qui a effectivement écrit contre le grand jurisconsulte Barthole. On a aussi de lui, outre ses *Élégances de la langue latine,* qui sont son ouvrage le plus connu, un traité contre la fausse donation de Constantin, et un autre du faux et du vrai.

[14] Il est dit, *Matth.* 17.

[15] φῶς ἀγαθόν. Id est : *Lumen bonum. Vita lumen est. Id autem dictum est ab anu quapiam moriente, quam etiamnum juvabat vivere,* dit Érasme lui-même, sous le nom de Listrius, sur le φῶς ἀγαθόν de l'*Encomium Moriæ,* pag. 64 de l'édition de Bâle, 1676. (L.) — C'est aussi à peu près ce que dit Mécène dans quelques vers latins que nous a conservés Senèque, et que La Fontaine a imités, fable 15, liv. I ; et Antigone, en mourant, dans la tragédie de Sophocle. L'Éloge de la Folie avoit paru quand Rabelais écrivoit son premier livre.

ciel? En telle couleur[16] tesmoignarent les anges la joye de tout l'univers a la resurrection du saulveur, *Jean*, 20, et a son ascension, *Act.* 1. De semblable parure veid sainct Jean evangeliste, *Apoc.* 4 et 7, les fideles vestuz en la celeste et beatifiee Hierusalem.

Lisez les histoires anticques, tant grecques que romaines, vous trouverez que la ville d'Albe (premier patron de Rome) feut et construicte et appelee a l'invention d'une truie blanche. Vous trouverez que, si a aulcun, apres avoir eu des ennemys victoire, estoit descreté qu'il entrast a Rome en estat triumphant, il y entroit sus ung char tiré par chevaulx blancs. Autant celluy qui y entroit en ovation[17]: car, par signe ny couleur, ne pouvoyent plus certainement exprimer la joye de leur venue que par la blancheur. Vous trouverez que Pericles, duc des Athéniens, voulut celle part de ses gens d'armes, esquelz par sort estoyent advenues les febves blanches[18], passer toute la journee

[16] Par telle couleur les anges, etc.

[17] Petit triomphe permis aux capitaines, lesquels avoient eu quelque bon succès en guerre, et non pas un fait d'armes insigne, ainsi qu'estoit une notable bataille. Celuy à qui on octroyoit l'ovation entroit à pied, ou sur un cheval blanc avec liesse, couronné de myrte, suivy du sénat jusques au Capitole, où il sacrifioit à Jupiter une brebis dite *ovis, unde ovatio ex Servio in 4 Æn.* Mais ceux à qui on donnoit le vray triomphe et parfaict, ils immoloient un taureau. (*Alphabet de l'auteur.*)

[18] Le sort, chez les Athéniens, se tiroit avec des fèves, dont les

en joye, solas et repos, cependent que ceulx de l'aultre part bataillleroyent. Mille aultres exemples et lieux a ce propos vous pourroy je exposer, mais ce n'est icy le lieu.

Moyennant laquelle intelligence pouvez resouldre ung probleme, lequel Alexandre Aphrodisé[19] ha reputé insoluble: pourquoy le leon, qui de son seul cry et rugissement espouvente tous animaulx, seullement craint et revere le cocq blanc[20]? Car (ainsi que dict Proclus[21], *libro de sa-*

unes étoient blanches et les autres noires. Les blanches signifioient gain, et les noires perte ou condamnation. Périclès, assiégeant la ville de Samos, et ayant dessein de tirer le siége en longueur, ne voulut pas employer toutes ses forces contre cette place. « Il divisa, dit Plutarque, toute son armée en huit troupes, lesquelles il fit tirer au sort; et celle à qui écheoit une febve blanche demeuroit en repos à faire bonne chère, pendant que les sept autres combattoient; et, dit-on, que de là vient qu'on appellé encore aujourd'hui un jour blanc celui auquel on a fait bonne chère, et reçu du plaisir, à cause de la febve blanche. » Plutarque, dans la Vie de Périclès, traduction d'Amiot.

19 C'est *Alexander Aphrodisæus*, c'est-à-dire Alexandre, natif d'Aphrodisias en Carie, philosophe péripatéticien du deuxième siècle, le plus célèbre et le plus ancien commentateur des œuvres d'Aristote.

20 Dans la préface de ses Problèmes, où il est cependant à remarquer qu'il ne dit pas précisément que ce soit d'un coq blanc que le lion ait peur, mais simplement d'un coq. (L.)

21 Rabelais le cite encore livre II, chapitre XVIII. Proclus, au reste, non plus qu'Alexandre Aphrodisé, ne détermine point la couleur du coq. (L.)—Ce Proclus, natif de Lycie, mort en 485 de l'ère chrétienne, étoit un philosophe platonicien qui a écrit contre la religion chrétienne, et dont il nous reste des commentaires sur quel-

crificio et magia) c'est par ce que la presence de la vertus du soleil, qui est l'organe et promptuaire[22] de toute lumiere terrestre et siderale, plus est symbolisante et competente au cocq blanc: tant pour icelle couleur, que pour sa proprieté et ordre specificque, qu'au leon. Plus dict qu'en forme leonine ont esté diables souvent veuz, lesquelz, a la presence d'un cocq blanc, soubdainement sont disparuz.

C'est la cause pourquoy *Galli* (ce sont les Françoys, ainsi appellez parce que blancz sont naturellement comme laict, que les Grecz nomment *Gala*,) voulentiers portent plumes blanches sus leurs bonnetz. Car, par nature, ilz sont joyeulx, candides, gratieux et bien esmez[23]; et, pour leur

ques livres de Platon, et plusieurs ouvrages grecs qui ont été imprimés plusieurs fois.

[22] C'est-à-dire le réservoir, la source, du latin *promptuarium*, dérivé de *promo*, je produis, je fais voir, je mets au jour.

[23] *Bien aimez*, dans la signification de *gens qu'on aime bien*, ne faisoit pas un bon sens. *Bien amez*, qu'on lit dans l'édition de 1553, dans celle de 1596, et dans les dernières, n'en faisoit pas un meilleur, puisqu'en termes de chancellerie *amé* est l'équivalent d'*aimé*. De croire que *bien amez* revient au latin *bene animati*, du verbe *amer* qu'on auroit dit pour *animer*, on auroit de la peine à en trouver un exemple; et quand on en trouveroit, une expression si peu usitée ne seroit pas intelligible. De prendre aussi *bien aimez* dans le même sens de *bien animez*, sous ombre que dans nos vieux livres il se trouve quelques exemples qu'on a dit anciennement *aime* pour *ame*, c'est une erreur. Rabelais, par *bien aimez*, a entendu *bien esmez*, c'est-à-dire bien disposés, bien intentionnés, de bonne volonté, de bon

symbole et enseigne, ont la fleur plus que nulle aultre blanche, c'est le lys.

Si demandez comment, par couleur blanche, nature nous induict entendre joye et lyesse : je vous respondz que l'analogie et conformité est telle. Car, comme le blanc exteriorement disgrege et espart la veue [24], se dissolvent manifestement les

esme : mot qui par abréviation vient d'*estime*, dans la signification de jugement, de sentiment. Ce mot est fréquent dans nos vieux Gaulois; qui écrivent toujours *esme*. Écrire *aime* en ce sens est une faute, et c'en est une à Rabelais d'avoir écrit *bien aimez* au lieu de *bien esmez*. Les paysannes de Bourgogne disent d'un homme qui ne leur témoigne nulle bonne volonté, qui ne leur fait nulle signe d'amitié, *qu'il n'a point d'esme*. Jean Bouchet finit ainsi sa trente-quatrième épître :

Escript soubdain en brief et lourd propos.
Après souper qu'on perd souvent son esme.

Où *esme* signifie netteté de sens, génie, présence d'esprit. Le même, épître LXXXIV, a dit, dans la même signification, *si je n'ay perdu l'esme*. Mais dans ces vers de l'épître XIII :

Et si l'espouse au roy Loys unzième
Fille d'Escosse eut telle extime et esme
De Charretier, qu'en dormant elle touche
D'un doulx baiser son éloquente bouche
Pour les bons mots qui en estoient yssus ;

esme n'est qu'un synonyme d'*estime*. L'ancienne orthographe *d'esmer* étoit *aesmer* d'*adæstimare*. L'histoire de Geoffroy de Villehardouyn, liv. VIII, pag. 158 de l'édition de Vigenère, 1585 : « Et aesmérent que ils avoient bien quatre cens chevaliers, et que ils n'en avoient mie plus. » (L.) — Cette critique de Le Duchat est très juste, et la correction est heureuse : elle méritoit de passer dans le texte, et nous l'y avons insérée, avec d'autant plus de confiance que l'édition de 1820 porte *esmez*. Celle de Le Duchat écrit *aymez* dans le texte, *aimez* dans la note ! — [24] Dissipe et disperse la vue.

esperitz visifz[25], selon l'opinion d'Aristoteles en ses problemes, et des perspectifz: et le voyez par experience, quand vous passez les montz couvertz de neige; en sorte que vous plaignez[26] de ne pouvoir bien regarder, ainsi que Xenophon escript estre advenu a ses gens, et comme Galen expose amplement *libro* X *de usu partium*. Tout ainsi le cueur, par joye excellente, est interiorement espars, et patit manifeste resolution des esperitz vitaulx: laquelle tant peult estre acrue, que le cœur demoureroit spolié de son entretien, et par consequent seroit la vie estaincte par cette pericharie[27], comme dict Galen, *lib.* XII, *Method.*, *libro* V *de locis affectis.*, *et libro* II *de symptomaton causis*. Et comme estre au temps passé advenu tesmoignent Marc Tulle[28], *libro* I, *quæstion. Tuscul.*, Verrius[29], Aristoteles[30], Tite Live[31], apres la bataille de Cannes, Pline, *lib.* VII, chap. XXXII et LIII, A. Gellius, *lib.* III, XV, et aultres, a Diagoras

[25] Les esprits visuels.

[26] Vous vous plaignez.

[27] C'est-à-dire par cette joie excessive, du grec *περιχάρεια*, *summa et immodica lætitia; περιχαρὴς, supra modum lætus.*

[28] Marcus Tullius Cicero.

[29] C'est Verrius Flaccus, qui est cité à ce sujet par Pline, liv. VII, chap. LIII. (L.)

[30] Cité par Aulugelle, liv. III, chap. XV.

[31] Les exemples rapportés par Tite-Live regardent la bataille de Trasimène et non pas celle de Cannes, en quoi Pline et Aulugelle ne sont pas d'accord avec lui. (L.)

Rhodien[32], Chilon, Sophocles, Dionysius, tyran de Sicile, Philippides, Philemon, Polycrate[33], Philiston[34], M. Juventi[35], et aultres qui moururent de joye. Et comme dict Avicenne, *in 2 canone, et libro de viribus cordis*, du zaphran[36], lequel tant

[32] Voici le texte d'Aulugelle : « Cognito repentè insperato gaudio expirasse animam refert Aristoteles, Polycritam (et non pas Polycratem) nobilem fœminam... Philippides quoque comœdiarum poeta haud ignobilis... Cum in certamine poetarum præter spem vicisset, inter illud gaudium mortuus est. Diagoras tres filios habuit eosque omnes vidit vincere eodem die Olympiæ... In osculis et manibus filiorum animam efflavit... » *Chilon*, mourut aussi en recevant son fils, qui venoit d'être couronné aux jeux olympiques; *Sophocle*, pour avoir remporté un prix, aux mêmes jeux, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; *Denys*, l'ancien, en apprenant qu'il avoit été proclamé vainqueur à Athènes aux jeux lénéens; *Philistion*, poëte comique, pour avoir ri excessivement; *Juventius*, en recevant des lettres du sénat qui lui demandoit une grace. Pour *Philémon*, voyez le chapitre xx.

[33] C'est Polycrite qu'il falloit nommer cette femme avec Parthénius et Plutarque, et non pas Polycrate avec la vieille édition d'Aulugelle, qui avoit déja trompé *Textor in Officina*. (L.) — Voyez la note précédente.

[34] Suidas parle de lui. C'étoit un poëte comique, qui mourut pour avoir ri excessivement. (L.)

[35] M. Juventius Talva. Pline, lib. VII, cap. LIII. Valère-Maxime, lib. IX, cap. XII, où Phigius observe, sur la foi des fastes capitolins et des manuscrits qu'il faut écrire *Thalna*. (L.)—C'est donc *M. Juventius* qu'il faut lire dans Rabelais, qui tronque souvent la fin des noms qu'il cite : c'est ainsi que dans le prologue du livre I[er] il écrit Aristotel, comme si c'étoit ainsi qu'il le nommoit, tandis qu'il met ici *Aristoteles* en entier.

[36] Du saffran. Ce mot se dit *zafferano* ou *zaffaran* en italien, et s'est dit *zafframen* ou *zaffranum* en bas latin. Voyez Ducange.

esjouyt le cueur qu'il le despouille de vie, si on en prend en dose excessifve, par resolution et dilatation superflue. Icy voyez Alex. Aphrodisé, *libro primo problematum, cap.* XIX, et pour cause. Mais quoy? j'entre plus avant en ceste matiere que n'establissoys[37] au commencement. Ici doncques calleray mes voiles, remettant le reste au livre en ce consommé du tout[38]. Et diray, en ung mot, que le bleu signifie certainement le ciel et les choses celestes, par mesmes symboles que le blanc signifie joye et plaisir.

[37] Que je ne me proposois.
[38] Au livre où je traiterai à fond cette matière.

CHAPITRE XI.

De l'adolescence de Gargantua.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ce que Rabelais dit ici de l'enfance de Gargantua, et surtout de l'ordre que donna son père de lui faire passer son temps à boire, manger, et dormir, est une satire de la manière dont on élève la plupart des enfants des princes. Tous les commentateurs sont d'accord sur ce point. « L'onzième chapitre, dit Bernier, est une satyre contre les mauvaises habitudes des princes qui n'ont pas été bien élevez, contre les sottises et badineries qu'on apprend à tous les enfans dès le berceau. » C'est aussi l'opinion de Voltaire : l'éducation de Gargantua, dit-il, et le chapitre des torche-culs, sont une satire de l'éducation qu'on donnoit aux princes. « Si vous voulez, dit Guinguené, avoir une idée de ce que Rabelais trouvait de ridicule dans l'éducation de son temps, et de celle qu'il auroit voulu mettre à la place, lisez ce chapitre et le suivant.... Après ce trait plaisant (celui où il est dit que Gargantua passoit son temps à boire, manger, et dormir; à manger, dormir, et boire; à dormir, boire et manger,) vient une longue énumération des passe-temps du bambin. Ce sont quatre pages d'absurdités et de niaiseries. Si je disais, par exemple, *il avait passé sa minorité à battre le tambour, à sonner du cor, à faire de petits jets d'eau*

avec des tuyaux de plume, à prendre des moineaux avec des pies-pièches, j'aurois l'air de copier Rabelais parlant du petit Gargantua. Point du tout : c'est une note sur Louis XIII, datée de 1617, trouvée à la Bastille le jour des révélations, c'est-à-dire le jour de sa prise. (V. *Mémoires sur la Bastille*, tome I.) »

« De savants commentateurs, dit un membre distingué de l'Université, dans une analyse manuscrite du roman de Gargantua et de Pantagruel, qu'il nous a communiquée, ont cru reconnoître dans le tableau de l'adolescence de Gargantua tous les défauts que montra François Ier avant de monter sur le trône, et leurs conjectures paroissent assez bien fondées. Rabelais le peint en effet comme un jeune homme insouciant, étourdi, libertin, dépensier; enfin comme le peignoit Louis XII, lorqu'il disoit : *Nous avons beau faire, ce gros garçon gâtera tout.* »

« Rabelais, dit de Marsy, qui a ci-dessus ébauché le portrait de Louis XII dans la personne du vieux Grangousier, commence à peindre ici François Ier, sous les traits de Gargantua, enfant folâtre, évaporé, et déja même vieux. Notre auteur les a peints l'un après l'autre tels qu'ils étoient, et tels que l'histoire les représente. Louis XII était un prince modéré, prudent, appliqué aux affaires, pacifique, modeste, économe, plein de tendresse pour ses peuples, dont il fut appelé le père, exempt des vices et même des foiblesses de la royauté.

« L'histoire nous donne une idée beaucoup moins avantageuse de François Ier. Ce prince eut à la vérité des vertus; il fut magnifique, généreux, plein de franchise. Il aima les arts : il eut une intrépidité héroïque, mais toutes ces belles qualités furent ternies par de grands défauts. Louis XII le connoissoit bien : prévoyant les maux que son humeur inconsidérée devoit causer à la France : *Ce gros garçon*, disoit-il, *gâtera tout.* En effet ce prince ne connut

jamais, ou ne connut que fort tard, l'art de régner. Il n'eut dans sa jeunesse ni dignité ni maintien. Soldat à l'armée plutôt que général, folâtre et badin dans sa cour jusqu'à l'enfantillage, d'une familiarité excessive avec ses favoris, mauvais politique, ennemi du travail, en proie à ses favoris ou à ses maîtresses. Ces défauts éclatèrent principalement dans sa jeunesse; et je trouve que l'enfance de Gargantua les retrace, au moins en partie, d'une manière assez sensible. En reprenant (dans les notes) le texte de ce chapitre, on y découvrira plusieurs rapports avec le caractère que je viens de tracer: dans la suite nous trouverons d'autres convenances plus sensibles... L'ingénieuse satire, enveloppée sous ces allégories, en apparence n'a rien que de trivial et de bas, si on en excepte quelques portraits naïfs, qui, toute allusion à part, ont sans contredit leur prix et leur agrément; mais c'est mal entendre notre auteur que de se borner ici au sens de la lettre: et c'est par là qu'ont péché tous les commentateurs de Rabelais, qui n'ont pas même soupçonné que ce chapitre renfermât une allégorie.

Gargantua, depuis les troys jusques a cinq ans, feut nourry et institué en toute discipline convenente, par le commandement de son pere; et celluy temps passa comme les petitz enfans du pays, c'est assavoir, a boyre, manger et dormir; a manger, dormir et boyre; a dormir, boyre et manger.

Tousjours se vaultroit par les fanges, se mascaroyt[1] le nez, se chauffouroyt[2] le visage, acculoyt

[1] Au sens propre, se masquoit le nez, se le couvroit d'un masque, de l'italien *mascarare* ou *mascherare*, masquer, *mascara* ou *maschera*,

ses soliers, baisloyt souvent aux mousches[3], et couroyt voulontiers apres les parpaillons[4], desquelz

masque, *mascarata* ou *mascherata*, mascarade; *mascarone*, un gros vilain masque, un mascaron en architecture; d'où les rois mores ou mages ont été nommés en vieux françois les rois *machurez*. Duez traduit *mascarer* par *mascherare;* et Oudin par *disfrazar*, pour *disfraçar*, masquer, déguiser. Mais *mascaroyt* est pris ici dans le sens figuré, et signifie, comme le remarque très bien M. Guizot, se noircissoit le nez avec du charbon : on dit encore, dans les patois méridionaux, *mascarat* pour noirci.

[2] C'est-à-dire se noircissoit le visage. On ne trouve pas *chauffourrer* dans aucun de nos glossaires; mais *chauffour*, d'où il vient, est composé de *chaux* et de *four*, et s'est dit pour *four à chaux*, comme nous l'apprend Nicot; et on en a fait *chauffourrée*, que Duez traduit, dans le sens figuré, par *imbroglio*, et Oudin par *ambrollo*, embrouillement. Il n'y a donc pas de doute que *chauffourrer* a le sens que nous venons de lui donner; il est confirmé quelques lignes plus bas, où on lit que Gargantua, qui ne se plaisoit que dans le mal, ratissoit le papier, *chauffourroit* le parchemin.

[3] Bâilloit souvent aux mouches.

[4]* C'est-à-dire couroit après les papillons légers auxquels on a souvent comparé les François, dont son beau-père, Louis XII, étoit roi. On recherchoit les hérétiques pour les brûler; car Rabelais entend ici par le mot de *parpaillons*, au sens propre, les *papillons*, au sens figuré, les nouveaux hérétiques qu'on brûloit sous François I[er], comme des papillons à la chandelle. Il dit que le père de Gargantua en tenoit l'empire pour la même raison qu'il fait, chap. III, le père de Gargamelle *roy des Parpaillos*, c'est-à-dire parceque Louis XII avoit été excommunié par le pape Jules II, et son royaume mis en interdit. On ne trouve pas *parpaillon*, dans nos glossaires, dans le sens de *papillon;* mais Duez traduit ce mot par *parpaglione*, et Oudin par *mariposa*, qui signifient tous les deux papillon, l'un en italien, l'autre en espagnol. Quoique *parpaillot* ait la même origine que *parpaillon*, et qu'il n'y ait de différence entre eux que du sens figuré au sens propre, il ne faut pas les confondre; car ces deux lexicographes traduisent *parpaillot* par huguenot, hérétique; et c'est dans

son pere tenoyt l'empire. Il pissoyt sur ses soliers, il chioyt en sa chemise, il se mouschoit a ses manches, il mourvoit dedans sa souppe: et patrouilloyt par tout[5], et beuvoit en sa pantoufle, et se frottoyt ordinairement le ventre d'ung panier. Ses dentz aguisoit d'ung sabot, ses mains lavoyt de potaige, se pignoit d'ung goubelet, s'asseyoit entre deux selles le cul a terre, se couvroyt d'ung sac mouillé, beuvoyt en mangeant sa souppe, mangeoyt sa fouace sans pain, mordoyt en riant, rioyt en mordant, souvent crachoyt au bassin, petoyt de gresse, pissoyt contre le soleil, se cachoyt en l'eaue pour la pluye, battoyt a froid, songeoyt creux, faisoyt le succré, escorchoyt le regnart, disoyt la patenostre du cinge[6], retournoyt a ses moutons, tournoyt les truyes au foin, battoyt le chien devant le leon, mettoyt la charrette devant les beufz, se gratoyt ou ne lui demangeoyt point, tiroyt les vers du nez, trop embrassoyt et peu es-

ce sens que Rabelais l'emploie chapitre III, où il faut écrire par conséquent *parpaillots* et non *parpaillons*, comme le veut Le Duchat.

[5] Patouilloit partout. Nicot remarque qu'on a dit *patrouiller* pour *patouiller*: *patouiller*, dit-il, est touiller avec la pate; car il est composé de ces deux-là: aucuns y entremeslent une *r*, *patrouiller*.

[6] C'est-à-dire murmurer entre ses dents, comme fait le singe en grondant et remuant les babines: c'est ainsi que ce proverbe est expliqué dans les *Curiosités d'Oudin*, dans le dictionnaire de Le Roux et dans celui de Trévoux. *Dire les patenostres du singe*, c'est, dit Oudin, claquer des dents, de colère ou autrement, gronder, grommeler.

traignoyt, mangeoyt son pain blanc le premier[7], ferroyt les cigalles, se chatouilloyt pour se faire rire, se ruoit tresbien en cuisine, faisoyt gerbe de feurre[8] aux dieux, faisoyt chanter *magnificat* a matines[9] et le trouvoyt bien a propous, mangeoyt choulx et chioyt pourrée[10], congnoissoyt mousches en laict[11], faisoyt perdre les pieds aux mousches, ratissoyt le papier, chauffourroyt le parchemin, guaignoyt au pied, tiroyt au chevrotin, comptoyt sans son hoste[12], battoyt les buissons sans prendre les oizillons[13], croyoit que nues feussent paelles d'arin, et que vessies feussent lanter-

[7]* C'est ce que François Ier fit en Italie, où il débuta par la bataille de Marignan, et finit par celle de Pavie.

[8] C'est-à-dire leur offroit une gerbe de paille, au lieu d'une gerbe de blé.

[9] Faisoit tout à contre-temps, n'avoit aucun ordre.

[10] La *poirée* autrement *pourrée*, est une herbe potagère notoirement différente du *chou*. Ainsi c'est pour marquer que le jeune Gargantua faisoit tout de travers, qu'il est dit qu'il chioit poirée quand il avoit mangé des choux. (L.)

[11] Ci-dessous encore, liv. III, chap. XXII, « apprenez moi a congnoistre mousches en laict. » Connoître mousches en lait, comme on parle, c'est savoir discerner le blanc d'avec le noir. Cette expression proverbiale est du poëte Villon, dans la dernière de ses balades. (L.)

[12]* Tout cela, dit de Marsy, nous peint au naturel l'inconsidération de François Ier.

[13]* C'est le personnage, dit de Marsy, que firent faire à François Ier le pape, les Vénitiens, les princes d'Allemagne, et Henri VIII, qui l'engagèrent dans plusieurs expéditions dont il fit tous les frais et dont ils retirèrent tout le profit. « Il mettoit la nappe, dit Brantôme, et il n'étoit pas de l'escot. »

nes[14], tiroyt d'ung sac deux moultures[15], faisoyt de l'asne pour avoir du bren[16], de son poing faisoyt ung maillet, prenoyt les grues du premier sault, vouloyt que maille a maille on feist les haubergeons[17], de cheval donné tousjours reguardoyt en la gueulle[18], saultoyt du cocq a l'asne, mettoyt entre deux verdes une meurre[19], faisoyt de la terre le foussé, guardoyt la lune des loups. Si les

[14] C'est-à-dire croyoit que les nues fussent des poêles d'airain. Ces deux proverbes sont du même poëte Villon :

> Tousjours trompeur autruy engeaultre,
> Et rend vescies pour lanternes.
> Du ciel une paesle d'arain.
> Des nües une peau de veau.

[15]* C'est François I[er], qui foula, dit de Marsy, extraordinairement le peuple, rendit les charges vénales, et épuisa la France.

[16] C'est-à-dire pour avoir du son.

[17] Ce vers est de Joinville :

> Plusieurs raisins procedent de bourgeons,
> Et maille a maille feit on les haubergeons.

Haubergeon est le diminutif de *haubert*, cotte de maille à manches et gorgerin, selon Nicot.

[18] On voit que du temps de Rabelais on ne disoit pas comme aujourd'hui *la bouche d'un cheval*. Ce chapitre au reste se trouve enflé de quantité de proverbes que je n'ai vus que dans l'édition de 1553, celle de Dolet, 1542, n'en contenant que très peu, mais qui représentent parfaitement bien l'enfance de Gargantua, au lieu que la plupart des autres sont ici hors d'œuvre. (L.)

[19] C'est-à-dire mettoit tout confusément une chose bonne parmi de mauvaises, dépareilloit et bigaroit tout. Ce proverbe est très ancien : on le trouve dans les fabliaux des douxième et treizième siècles, notamment dans celui intitulé de l'*Herberie*. Il est aussi dans Oudin, dans Le Roux, etc.

nues tomboyent, esperoyt prendre les alouettes, faisoyt de necessité vertus, faisoyt de tel pain souppe, se soucioyt aussi peu des raiz comme des tonduz. Tous les matins escorchoyt le regnard[20], les petitz chiens de son pere mangeoyent en son escuelle, luy de mesmes mangeoyt avecques eulx. Il leur mordoyt les aureilles, ilz lui graphinoyent[21] le nez, il leur souffloyt au cul, ilz luy leschoyent les badigoinces[22]. Et sabez quey hil-

[20] C'est-à-dire rendoit gorge, et vomissoit ce qu'il avoit mangé. Ce proverbe se dit encore d'un ivrogne, dans ce sens.

[21] Ils lui égratignoient le nez. On trouve *graphigner,* dans Nicot, traduit par *lacerare ; graffigner,* dans Duez, par *sgraffinare, sgraffiare ;* dans Oudin, par *grafinar, aranar, rascunar;* et *graffineure,* dans Duez, par *sgraffiata* et *sgraffiatura.* Outre que ceci, dit de Marsy peut passer pour une critique de l'extrême familiarité de François Ier avec ses favoris; c'est, à mon gré, une allusion manifeste à une aventure assez tragique qui lui arriva. Un jour qu'il folâtroit avec de jeunes courtisans fort bien désignés ici par le nom de *parpaillons,* c'est-à-dire papillons, et qu'on se lançoit fort familièrement de part et d'autre des pelotes de neige et toutes les choses qu'on trouvoit sous sa main, Montgomery lui jeta à la tête un tison, et lui fit une blessure si profonde, que les chirurgiens furent obligés de lui couper les cheveux pour le panser. « Depuis, dit Étienne Pasquier, il ne porta plus longs cheveux, estant le premier de nos roys qui, par un sinistre augure, dégénéra de cette vénérable ancienneté.

[22] C'est-à-dire les babines, les bajoues, les joues basses et pendantes, de l'italien *batti*, qui signifie qui bat, en composition et *guancia,* les joues : on trouve, dans Duez, *battersi la guancia*, se battre la joue, pour se repentir de quelque chose, expression tirée de ce que le repentir rend la joue pendante. On a dit aussi *badigoines* et *badingoinces :* il lui jeta toute la croûte aux *badingoinces.* (Hist. comique de France, liv. III.)

lots[23]? Que mau de pippe vous byre[24], ce petit paillard[25] tousjours tastonnoyt ses gouvernantes cen[26] dessus dessous, cen devant darriere, harry[27] bourriquet: et deja commençoyt exercer sa

[23] C'est-à-dire, et savez-vous quels fillots c'étoient? Hillot doit être une variante de notre mot *fillot*, diminutif de *fils*, par le changement de l'*f* en *h*, ordinaire aux Gascons et aux Espagnols; il est expliqué par valet, serviteur, domestique, dans le glossaire de M. Roquefort, qui le fait venir mal à propos d'*ilotes*, nom que les Lacédémoniens donnoient à leurs esclaves. Voyez les notes du chap. XL du liv. III.

[24] Puissiez-vous tomber ivres morts. Imprécation usitée en Languedoc et en Gascogne, où l'on appelle *mau-de-pipe* l'ivresse, parceque c'est le vin de la *pipe* ou du tonneau qui la produit. (L.) — Littéralement, que le mal de pipe ou de tonneau vous vire, vous jette à l'envers. Puisque vous aimez le vin, que le vin ne peut-il vous corriger!

[25] * A ce trait, dit de Marsy, il est encore aisé de reconnoître François Ier, tres digne de l'épithète que Rabelais donne à son petit Gargantua :

Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat.

[26] C'est comme on lit dans l'édition de Dolet, 1542, et dans celle de 1553, et non pas *sens*..... Ce qui fait voir que ceux-là pourroient bien avoir raison, qui par ces termes entendent *ce que dessus dessous, ce que devant derrière*. Autrefois on disoit *cen* pour *ce;* et à Metz, où l'on conserve quantité de nos vieux mots, le peuple dit *voilà* cen *que c'est*, pour *voilà* ce *que c'est*. (L.) — Le Duchat se trompe très certainement pour l'orthographe et la signification de *cen :* c'est notre mot *sens*, pris pour côté, comme on l'écrit aujourd'hui : c'est ainsi que Rabelais l'écrit chap. XII, où il eût dû cependant écrire *cen* pour l'équivoque, plutôt qu'ici. Voyez chap. XII, note 31.

[27] Termes dont on se sert en Languedoc, dit Le Duchat, pour exciter les ânes à marcher. Merlin Cocaie, dit, dans la huitième de ses macaronées :

Non tibi substigans asinum pronunciat *ari*.

Harry, ou *ari*, est en effet un cri qu'on fait, en Languedoc, aux

braguette. Laquelle ung chascun jour ses gouvernantes ornoyent de beaulx boucquetz, de beaulx rubans, de belles fleurs, de beaulx flocquars: et passoyent leurs temps a la faire revenir entre leurs mains, comme ung magdaleon[28] d'entract.

ânes pour les faire avancer; il répond à celui de *aie!* de nos charretiers: les Italiens disent aussi *arri*, que Duez rend par *hare*, *harry*, hay, hay-avant, et ajoute que c'est le cri du muletier pour chasser ses mulets et sommiers (bêtes de somme, ou qui portent la charge sur le dos); les Espagnols disent *harre* dans le même sens, d'où ils ont fait *harrear* ou *harriar*, harasser, chasser, tourmenter; *harrear asno*, menacer les ânes, et les hâter de paroles ou les piquer; *harria*, une troupe d'ânes; *harriero*, un ânier qui la conduit, un muletier qui la touche et la chasse. C'est aussi de ce mot que nous avons fait *harier*, qu'on trouve dans Nicot, traduit par *urgere*, *molestare*; *harer* les chiens après le loup, qu'il rend par *concitare*, *instigare canes in lupum*; *harasser* et *haro*, et même le nom de la ville de *Castelnaudary* (château neuf d'Ary), où se fait encore la procession de l'âne.

[28] Rouleau d'*entrait* ou d'*entract*, sorte d'onguent. Les auteurs latins barbares ont dit *magdaleones*; d'autres, plus corrects, *magdalia* au neutre; les Grecs, μαγδαλίαι, et μαγδαλίδες au féminin. Le tout dérivé de μάσσειν pétrir, parcequ'on pétrit cet onguent pour lui donner la forme de cylindre. Entract ou entrait est fait d'*intractum*, parcequ'on le tire pour l'étendre et pour l'arrondir en long. (L.) — Un *magdaléon* est un rouleau d'emplâtre, ou un onguent cylindrique; c'est ainsi que ce mot est expliqué par Nicot, par Duez, par Oudin, par le dictionnaire de Trévoux, et par Ducange, qui cite des passages des médecins grecs et romains, où cet onguent est nommé *magadalium*, *magdaliolum*, *magdaleo*, *magdalia*; entre autres celui-ci de Sextus Empiricus, c. 20: *Cætera vino optimo madefacta simul in mortario colliges, ex quibus* trochisci *vel* magdaliæ *fient*. D'où il résulte que ce mot est synonyme de τροχίσκος, mot plus connu aujourd'hui, diminutif de τροχὸς, roue, et signifiant *pastillus in orbiculum confectus*. On trouve dans Nicot faire un *magdaléon*, cylindrum fingere. On trouve aussi *entract*, dans Oudin, pour espèce

Puis s'esclaffoyent[29] de rire quand elle levoit les aureilles, comme si le jeu leur eust pleu. L'une la nommoit ma petite dille[30], l'aultre ma pinne[31]

d'onguent, et *entrait* dans Oudin et dans Duez, qui l'expliquent par enchâssé, emboîté, enclavé, enchâtoné. Mais ce qui précède ces deux mots dans notre auteur, fait voir qu'il leur donne un sens libertin, que tout lecteur entend aisément.

[29] Encore au chap. xx suivant, *Ponocrates et Eudémon* s'esclaffèrent *de rire. S'esclaffer de rire*, pour *éclater de rire*, est un mot du Languedoc et du Dauphiné. (L.) — On ne le trouve dans aucun lexicographe, excepté dans M. Rocquefort, qui l'a sans doute pris ici. Il vient de l'allemand *schlapp*, italien *schiaffo*, soufflet.

[30] *Dille*, au sens propre, n'est qu'une variante de *douille*, tube de fer qui reçoit la hampe d'une arme ou d'un instrument : ils viennent donc l'un et l'autre du latin *tubulus*. On ne trouve *dille* que dans le dictionnaire de Trévoux, qui l'explique par douzil ou fausset par lequel on tire du vin. Quant au sens figuré où il est pris ici il s'entend de reste.

[31] Le Roman de la Rose, au feuillet 43, verso, de l'édition de 1531, emploie ce mot dans la signification de *testicules* :

> Je voy souvent que ces nourrices,
> Dont maintes sont baudes et nices,
> Quand leur enfant tiennent et baignent,
> Et les manient et applainent,
> Les couilles nomment autrement.

Et au feuillet suivant :

> Femmes ne les nomment en France,
> Mais ce vient par accoustumance...
> Chascune qui les va nommant,
> Les appelle ne say comment,
> Bourses, harnois, piches, et *pines*,
> Comme si ce fussent espines,
> Mais quand ilz les sentent joignants,
> Pas ne les tiennent pour poignans.

Pinne, au titre 59 de la loi des Allemands, semble être pris pour une

l'aultre ma branche de coural [32], l'aultre mon bondon, mon bouchon, mon vibrequin, mon poussouer, ma teriere, ma pendilloche [33] mon rude esbat roide et bas, mon dressouer, ma petite andoille vermeille, ma petite couille bredouille [34].

sonde. *Pinna, instrumentum chirurgicum quo vulnera tentantur,* dit Du Cange, en son glossaire latin, au mot PINNA. (L.) — *Pinne* doit venir du latin *penis*, qui a le même sens, et qui doit venir luimême du latin *penna*, penne de plume. *Penil* doit en être le diminutif ou venir de *penicillum*, petit pinceau, qui est au reste un diminutif de *penis* ou de *penna*.

[32] C'est ainsi que Dindenault dit à Panurge, liv. IV, chap. V : « Je luy (à sa femme) porte de mon voyaige une belle et d'unze poulcées longue branche de coural rouge, pour ses estreines. » Cette *branche de coural rouge, d'unze poulcées longue* rappelle le *Sesquipedalis mentula* de Martial.

[33] Ceci est de l'édition de 1553. — *Mon rude esbat roide et bas,* est une paronomasie ou jeu de mots.

[34] Autrefois le mot *couille* n'étoit pas obscène. On le lit au feuillet 43 b. du Roman de la Rose, et l'ancien traducteur de l'Examen des esprits l'a toujours employé sans scrupule. Les ennemis d'Érasme trouvoient mauvais que, dans son colloque *Adolescentis et scorti,* il eût introduit une fille de joie traitant de *mea mentula* son amant; mais Érasme s'en justifie dans son *De colloquiorum utilitate.* « Unica vox, *dit-il,* commovit quosdam, quod impudica puella blandiens adolescenti vocat illum suam mentulam, cum hoc apud nos vulgatissimum sit etiam honesti Maronis. » A plus forte raison donc des nourrices, parlant entre elles, pouvoient-elles dire sans façon, *ma petite couille bredouille,* en apostrophant cette partie de leur nourrisson. *Bredouille* peut être de *bis-rotula,* ou de *rotundula.* (L.) — Cette étymologie de *bredouille* est ridicule; et ce n'est pas d'ailleurs ici le lieu de donner des étymologies, à moins qu'elles ne soient très certaines, qu'elles n'éclaircissent le sens, et qu'elles n'exigent pas de discussion. L'important est de déterminer ce que *bredouille* signifie quand il est accolé avec le mot qui le précède. Or,

Elle est a moy, disoit l'une. C'est la mienne, disoit l'autre. Moy, disoit l'aultre, n'y aurai je rien? par ma foy je la coupperay doncques. Ha coupper, disoyt l'aultre, vous luy feriez mal: madame, couppez vous la chose aux enfans? Il seroit, monsieur sans queue[35]. Et, pour s'esbattre comme les petitz enfans du pays, luy feirent ung beau virolet[36] des aeles d'ung moulin a vent de Mirebalays[37].

bredouiller signifiant balbutier de la langue, articuler mal les mots, parceque la langue n'est pas libre, cela suffit, ce nous semble, pour faire entendre dans quel sens Rabelais l'entend ici. Ajoutons qu'on dit, selon Trévoux, qu'un homme est sorti *bredouille* d'une dispute, d'un bal, pour dire qu'il en est sorti sans avoir pu y disputer ou y danser, et par suite confus, honteux.

[35] Manque dans l'édition de 1555 de F. Juste, et dans celle de Dolet, 1542, quoiqu'il se trouve dans celle de la même année 1542 de F. Juste. (L.)

[36] A l'imitation et sur le modèle de ceux que les autres enfants font de deux morceaux de carton larges d'un doigt, et longs comme une carte à jouer. Ils les attachent l'un sur l'autre à angles droits au bout d'un bâton avec une épingle, et courent en cet état contre le vent qui fait tourner ou *virer* cette petite machine comme un moulin à vent. (L.) — Le *virolet* est un petit moulin de cartes pour les enfants; mais l'auteur donne ailleurs à ce mot une toute autre signification. Voyez liv. III, chap II.

[37] Le *Mirebalais* est un pays très montueux du Poitou, qui doit par conséquent être bien pourvu de moulins à vent.

CHAPITRE XII.

Des chevaulx faictices [1] de Gargantua.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

L'auteur, par les propos plaisants et grivois qu'il met dans la bouche de *Gargantua* enfant, annonce déja dans le jeune prince qu'il veut peindre un amateur précoce de propos joyeux et d'aventures galantes. Il fait voir aussi au commencement de ce chapitre que tous les termes de manége et d'équitation lui sont familiers.

Brantôme qui a vécu sous François Ier et sous Henri II paroît avoir calqué ce qu'il écrit du goût de ce dernier, pour les chevaux, sur ce chapitre des chevaux factices de Gargantua :

Dès son jeune âge, dit-il, il avoit toujours fort aimé cet exercice des chevaux; aussi l'a-t-il continué... J'ai ouï conter à MM. Carnavalet et Sipierre, grands-écuyers, qu'un jour l'empereur ayant envoyé son grand-écuyer vers le roi, lui-même fit voir tous ses grands chevaux, etc. Ce grand écuyer ayant vu et entendu tout cela s'en ébahit et admira, etc. » Voyez ses Hommes illustres, pag. 96.

Les éloges que les seigneurs de Francrepas et de Mouillevent donnent au jeune Gargantua, pour les platitudes

[1] Faits à fantaisie. (L.)

dont il les a régalés, sont une allusion bien fine aux flagorneries que les courtisans prodiguent aux enfants des rois comme aux rois, quelques absurdités qu'ils puissent dire.

Le chapitre XII, dit Bernier, nous dépeint un petit sagouin mal élevé, qui ne pense qu'à ses plaisirs et à la débauche, et en qui la malice a déja suppléé à l'âge, ce qui arrive encore plus fréquemment parmi les grands que parmi le peuple, quand le gouverneur est de ceux dont le satirique a dit: *Quis custodiet ipsos custodes?* Certain prince souverain, mais encore sous la régence d'une mère et sous la vue d'un gouverneur, s'étant échappé une nuit, et ce père gardien s'étant réveillé par le retour du prince, qui revenoit doucement au gîte, il lui demanda d'où il venoit de coucher: avec une belle fille, dit le pupille. Une belle fille, dit le gouverneur: oh! puisque vous êtes de cette humeur, je vous en livre demain une encore plus belle. *Quis custodiet ipsos custodes?*

Puis, affin que toute sa vie feust bon chevaulcheur, lon luy feit ung beau grand cheval de boys, lequel il faisoyt penader[2], saulter, voltiger, ruer et dancer tout ensemble; aller le pas, le trot, l'entrepas, le gualop, les ambles, le hobin[3], le

[2] Dans le langage du Languedoc, dit Le Duchat, c'est donner du pied. Dans le dictionnaire françois-italien d'Antoine Oudin, c'est se mirer dans ses plumes comme le paon. Ici *penader* doit se prononcer *panader*, et se dit d'un cheval qui marche fièrement comme fait le paon lorsqu'il regarde sa queue et se contemple dans ses plumes. On dit aujourd'hui *se pavaner*, qui vient aussi de *paon*, par le latin *pavo*.

[3] C'est-à-dire l'allure du cheval écossois, nommé *hobin*. Je ne sais, dit Le Duchat, si ces *hobins*, qu'on veut originairement avoir été con-

traquenard[4], le camelin[5] et l'onagrier[6]. Et luy faisoit changer de poil comme font les moynes de courtibaulx[7], selon les festes; de bailbrun, d'ale-

duits des Asturies en Irlande, seroient les mêmes chevaux dont la race se seroit depuis répandue de là dans l'Écosse; mais il est sûr qu'autrefois on a appelé *hobins, haubins,* et *aulbins,* certains chevaux d'Écosse, dont l'allure est plus douce encore que l'amble des chevaux anglois. M. de La Noue dit que le *haubin* est proprement un cheval d'Écosse; et au premier chapitre du roman de Perceforest, où il est dit déja que le *haulbin* vient d'Écosse, ce royaume est appelé *Albanie.* De sorte qu'il y a beaucoup d'apparence que nos vieux Gaulois n'ont appelé ce cheval *haubin, haulbin,* ou *hobin,* que parceque nous le tirions d'Écosse. (L.) — *Hobin,* qui est rendu par *asturco, equus tolutarius* (cheval d'Asturie qui va l'amble, l'entre-pas), dans Nicot, pourroit bien venir plutôt de *hober,* que Nicot rend par bouger, *moveri,* et tenir à *hobereau,* nom d'un oiseau de proie.

[4] Entrepas qui est un train ou amble rompu, qui ne tient ni du pas ni du trot, mais approche de l'amble. On nomme aussi *traquenard* le cheval qui a cette allure, commé on le verra plus bas.

[5] Le pas du chameau, du latin *camelus.*

[6] Un pas vite et menu comme celui de l'âne sauvage, dont le nom latin, fait du grec ὀναγρος, est *onager.* (L.)

[7] Courtibaut, fait de *curtum tibiale,* est une sorte de tunique ou dalmatique ancienne, qui s'apelle encore de ce nom en Berri, dans la Saintonge et dans la Touraine. Les moines en changent selon les fêtes, et on nomme ainsi cet habit, parcequ'il ne passe le genou que de quelques doigts. (L.) — *Et luy faisoit changer de poil, comme font les moynes de courtibaulx, selon les festes,* ne signifie donc pas, ainsi qu'un interprète l'a cru, *comme font les moines de l'abbaye de Courtivaulx* en Mâconnois. Il ne s'agit pas ici d'une abbaye, mais d'un vêtement, et puis *courtivaulx* a une autre origine que *courtibaulx:* il vient de *courtils vaulx.* L'auteur veut dire seulement que Gargantua faisoit changer de poil à son cheval de bois, comme les moines changent de *courtibaulx,* c'est-à-dire de tuniques ou dalmatiques, selon les fêtes.

zan, de gris pommelé, de poil de rat, de cerf, de rouen, de vache, de zencle[8], de pecile[9], de pye, de leuce[10].

Luy mesme, d'une grosse traine[11], feit ung cheval pour la chasse; ung aultre d'ung fust de pressouer, a tous les jours : et, d'un grand chesne, une mule avecques la housse, pour la chambre. Encores en eut il dix ou douze a relays, et sept pour la poste : et tous mettoit coucher aupres de soy. Ung jour, le seigneur de Painensac[12] visita

[8] De *ζάγκλη* ou *ζάγκλον* *falx*, à cause des taches en manière de faulx qu'avoit ce cheval. (L.)

[9] Du grec *ποικίλος*, *varius*. C'étoit un cheval de plusieurs couleurs, et dont les poils étoient tellement mêlés, qu'il étoit difficile de distinguer les blancs d'avec les noirs et le roux d'avec le bai. De *varius* on a dit cheval *vair* dans la même signification. (L.)

[10] Blanc. Du grec λευκὸς. (L.)

[11] *Traine*, selon Monnet, est le synonyme de *traîneau*, qui est un assemblage de quelques pièces de bois en carré sans roues, qui sert à *traîner* et à transporter des ballots. (L.) — Monet dit seulement : *traine*, c'est un train à trayner; Budée le rend par *traha :* ainsi *traine* n'est point ici le synonyme de *traîneau*, dans le sens d'un assemblage de bois en carré pour *traîner;* il signifie en cet endroit un gros bâton, un soliveau, et c'est le sens que Rabelais lui donne plus bas, où *livier* remplace *traine :* « Les chargeant d'ung gros livier, je vous donne, dist il, ce phryzon, il est bon petit chevallet. »

[12] De ce nom, qui d'abord paroît forgé à plaisir de *pain-en-sac*, étoit le sire de Pennensac, sénéchal de Toulouse en 1452. Voyez l'*Histoire de Charles VII*, mal attribuée à Alain Chartier. (L.) — Il est évident que par ces noms de pure fiction, *le seigneur de Painensac, le duc de Francrepas*, et *le comte de Mouillevent*, l'auteur a voulu s'amuser des airs vains et fanfarons des seigneurs de son temps, à la cour de France. Il appelle le premier *Painensac*, soit à cause de sa

son pere en gros train et apparat, auquel jour l'estoyent semblablement venuz veoir le duc de Francrepas, et le comte de Mouillevent. Par ma foy, le logis feut un peu estroict pour tant de gens, et singulierement les estables : dont les maistre d'hostel et fourrier dudict seigneur de Painensac, pour sçavoir si ailleurs en la maison estoyent estables vacques [13], s'adressarent a Gargantua, jeune guarsonnet, luy demandans secrettement ou estoyent les estables des grands chevaulx [14], pensans que voulentiers les enfans decellent tout. Lors il les mena par les grands degrez du chasteau, passant par la seconde salle en une

richesse, soit parceque le jeune Gargantua lui a mis son *pain en son sac*, par ses gentillesses d'esprit; le second *Francrepas*, c'est-à-dire qui a ses *repues franches;* et le troisième *Mouillevent*, ou homme plein de vent et de gloriole. Ces noms sont évidemmment calqués sur ceux de *Taillevent*, de *Baillevent*, et de *Pennensac*, du grand Testament de Villon, strophe 30, et pages 2 et 22 de ses *Repues franches.*

[13] C'est-à-dire vides, vacantes, du latin *vacuus.* (L.)

[14] J'ai dit ailleurs qu'apparemment cette *étable des grands chevaux* étoit ce qu'on nomme aujourd'hui chez le roi la *grande écurie.* C'est ce que confirme Brantôme dans ses Hommes illustres françois, tome 2, page 387, où, parlant d'un grand prince qui étoit de la maison de Guise, il dit que ce seigneur avoit d'ordinaire sa *grande écurie* de dix ou douze pièces de *grands chevaux.* C'est apparemment aussi de la distinction qu'on faisoit autrefois en France entre les *grands chevaux* et les moindres ou moins forts que vient la distinction qui s'y fait entre gendarme et chevau-léger, entre grosse et petite gendarmerie, entre les gardes-du-corps et la cavalerie légère. (L.)

grande galerie, par laquelle entrarent en une grosse tour, et, eulx montans par d'aultres degrez, dist le fourrier au maistre d'hostel: cet enfant nous abuse, car les estables ne sont jamais au hault de la maison. C'est, dist le maistre d'hostel, mal entendu a vous: car je sçay des lieux a Lyon, a la Basmette[15], a Chaisnon[16] et ailleurs, ou les estables sont au plus hault du logis: ainsi peult

[15] C'est un couvent à demi-quart de lieue au-dessous d'Angers, dans le creux d'une montagne. René d'Anjou, roi de Sicile, duc d'Anjou et comte de Provence, le fit bâtir en 1451 pour les Cordeliers, sur le modèle de la *Sainte-Baume* de Provence, appelée de la sorte du latin barbare *balma;* et il le nomma *Baumette*, comme n'étant qu'un diminutif de la *Sainte-Baume*, que les Provençaux croient bonnement avoir servi de retraite à la Magdelaine. Anciennement on nommoit *basme* cette précieuse liqueur qu'aujourd'hui on appelle *baume* de *balsamum*. Ce qui a donné lieu au changement qui s'est fait de la *Baumette* de l'Anjou en *Basmette*. (L.) — C'est à la Basmette que Rabelais fit ses études avec le jeune du Bellay, depuis cardinal, et on y montre encore la chambre de Rabelais.

[16] Rabelais nomme ainsi *Chinon*, de *Caino*, qui est le nom de cette ville dans Grégoire de Tours. Voyez *Hadrien de Valois*, page 114 de sa Notice des Gaules, au mot *Caino*. (L.) — C'est ce qui a lieu en effet à Chinon, patrie de l'auteur : cette ville étant en grande partie bâtie sur le côteau de la Vienne, au haut duquel est le château ; c'est ce qui a lieu en particulier pour la *cave paincte ou la maison de Innocent le patissier*, qui appartenoit à Rabelais, et dont il parle dans le chapitre xxxv du cinquième livre. « Pour aller de cette maison (d'Innocent le patissier) dans la *cave paincte*, dit l'auteur de l'ancien Alphabet de Rabelais, au lieu que l'on descend ordinairement ès caves, il faut remonter en celle-là par autant de degrés qu'il y a de jours en l'an, puisqu'elle est beaucoup plus haute que la maison, et dans le plus haut du chasteau de Chinon qui couvre toute la ville. »

estre que derriere y ha yssue au montouer[17]. Mais je le demanderay plus asseurement. Lors demanda a Gargantua : Mon petit mignon, ou nous menez vous? A l'estable, dist il, de mes grands chevaulx. Nous y sommes tantoust, montons seullement ces eschallons. Puis, les passant par une aultre grand' salle, les mena en sa chambre, et, retirant la porte, voici, dist il, les estables que demandez: voila mon genet[18], voila mon guildin[19], mon lavedan[20], mon traquenard[21], et, les chargeant d'ung gros livier, je vous donne, dist il, ce phryzon[22]; je l'ay eu de Francfort, mais il sera vostre,

[17] Comme dans toutes les maisons situées sur la croupe ou tout au pied d'une montagne. Là, au-delà des écuries, il y a un chemin aisé qui mène à un endroit où l'on peut monter à cheval, et poursuivre de plain-pied son chemin. (L.)

[18] Le *genet*, de l'espagnol *ginete*, est un cheval d'Espagne. (L.)— « Le *genet* est un cheval léger ou de légère taille, dit Oudin dans son Dictionnaire espagnol; c'est aussi le cavalier même qui chevauche à la genette, et qui combat avec la lance et l'écu : c'est une sorte de cavalerie arabesque, maintenant commune en Espagne. »

[19] Un *guilledin* est un cheval hongre anglois qui va l'amble, et qui est très vite à la course. Guilledin vient du mot anglois *geldin*, qui a le même sens, et qui est le participe présent de *to geld*, châtrer. (L.)

[20] On appeloit *lavedans* une espèce d'excellents chevaux qu'on tiroit autrefois du pays de *Lavedan* en Gascogne. (L.)—*Lavedan*, dit Valois, *equis generosis nomen olim suum dedit, in gyrum verti solitis, etiam inter currendum.* Monstrelet nous apprend, vol. I, chap. LXI, que « ces chevaux sont terribles et accoustumez de virer en courant. »

[21] Cheval qui va l'amble. Voyez la note 4.

[22] Le *frison*, car c'est ainsi que Rabelais auroit dû écrire, est un

il est bon petit chevallet, et de grand poine [23]: avecques ung tiercelet d'autour, demie douzaine d'hespaignolz [24], et deux levriers, vous voila roys des perdris et lievres pour tout cest hiver. Par saint Jean, dirent ilz, nous en sommes bien; a ceste heure avons nous le moyne [25]. Je le vous nye, dist

gros et pesant cheval du pays de *Frise*. Cette sorte de chevaux vient en France ordinairement par Francfort, où l'on en voit beaucoup pendant les foires. (L.)

[23] Fait à la fatigue, comme nous disons un homme de peine.

[24] Épagneuls. On nomma ces chiens d'abord *espagnols*, parceque la race nous en est venue d'Espagne. C'est ce que nous apprend Mathurin Cordier, dans son livre *De cor. serm. emendatione*, chap. xv, note 23, édition de 1539. Il est encore à remarquer que pour exprimer la nation même, le nom d'*espaigneul* est plus ancien chez nous que celui d'*espagnol*. L'Histoire du duc de Bretagne, Jean IV, p. 737 du tome 2 de l'Histoire de Bretagne de Dom Lobineau.

Le roi grand chevauchée envoie
Aux *Espaigneux*, qu'il leur donna.

Et plus bas :

Les *Espaigneux* n'osèrent pas
Descendre à Saillé ne à Baaz. (L.)

Monnet écrit *epagnol*. « C'est, dit-il, une certaine *manière* de chiens de poil blanc taché et court, ayants la teste grosse, le corps moyen et la queue espiée (en épi), que aucuns appellent *epagneuls*. Ils sont ainsi appelés parceque la race en vient d'*Espaigne*.»

[25] A cette heure en tenons-nous, ou nous sommes présentement bien attrapés. C'est ce que vouloient dire le fourrier et le maître-d'hôtel par cette façon de parler qui, entre les pages et les écoliers, s'entend ordinairement d'une malice qui se fait à un dormeur, en lui attachant à l'orteil une ficelle, que celui qui couche avec lui, feignant de dormir aussi, tire par-dessus la quenouille du lit, ce qui l'oblige à se lever bientôt. Le jeune Gargantua qui ignoroit ce proverbe, et qui croyoit qu'on vouloit dire que le moine frère Jean des Entom-

il. Il ne feût troys jours ha ceans[26]. Devinez icy duquel des deux ilz avoyent plus matiere, ou de soy cacher pour leur honte, ou de rire pour le passe temps. Eulx en ce pas descendens tous confus, il demanda: Voulez vous une aubeliere[27]? Qu'est ce? dirent ilz. Ce sont, respondist il, cinq estroncz pour vous faire une museliere. Pour ce jourd'huy, dist le maistre d'hostel, si nous sommes roustiz, ja au feu ne bruslerons, car nous sommes lardez a poinct, a mon advis. O petit mignon, tu nous as baillé fein en corne[28]: je te voirray quel-

meures étoit actuellement au logis de Grandgousier, nie qu'il y soit, et soutient qu'il y a trois jours qu'on ne l'y a vu. (L.) — On appelle *moine* un fer chaud renfermé dans un étui, qu'on met dans le lit des personnes qui couchent *seules* pour les réchauffer: c'est de cet usage sans doute que vient le proverbe *avoir le moine*, ou *bailler le moine*, et le nom de *moine* donné à ce chauffe-lit. Le jurement par saint Jean doit s'entendre de Jean des Entommeures.

[26] C'est-à-dire il n'a pas été trois jours ici: il faudroit donc lire *a ceans*.

[27] Ne seroit-ce pas proprement une espèce de licou ou de muselière composée de *cinq* pièces d'un *cuir blanc* comme le cuir de cheval? (L.) — *Aubelière*, qu'on trouve écrit aussi *aubilière*, *aubiliaire*, doit venir de *hober*, mouvoir, ou plutôt de *hobellier*, cavalier qui monte le cheval nommé *hobin*; et ce dernier mot du grec ἵππος cheval, d'où le breton *ebeul*, poulain, petit cheval.

[28] *Fœnum habet in cornu, longe fuge* (Hor. sat. 4, liv. 1), crioit-on dans Rome contre les railleurs et les médisants; et cette façon de parler venoit de ce que lorsqu'un bœuf étoit vicieux, le maître de cet animal devoit lui attacher aux cornes une poignée de foin pour signal d'éviter sa rencontre. Le maître-d'hôtel se fait une pareille idée de Gargantua, et le voyant si corrompu, tout enfant qu'il est, lui dit qu'il en sait assez pour devenir un jour pape. L'opinion com-

que jour pape. Je l'entendz, dist il, ainsi: mais lors vous serez papillon [29], et ce gentil papeguay sera un papelard tout faict. Voyre, voyre, dist le fourrier. Mais, dist Gargantua, devinez combien y ha de poinctz d'agueille en la chemise de ma mere? Seize, dist le fourrier. Vous, dist Gargantua, ne dictes l'evangile [30]: car il y en ha sens devant et sens

mune des bonnes gens étoit que le pape savoit tout, d'où ils concluoient que la science étoit le grand chemin de la papauté. La fable de la papesse Jeanne, et les exemples de quelques prêtres, tant séculiers que réguliers, aidoient à cette croyance. *Vraiement vous estes docte*, dit Verville, chap. XXVII de son Moyen de parvenir; *vous estes en danger d'estre un jour pape.* Thomas Naogeorgus n'y a pas entendu raillerie lorsqu'il a dit dans une satire contre Jean de la Case: « Quippe hoc sanctorum merita effecêre paparum ut vulgo insigni jam de nebulone feratur:

Tam malus est, nequam, Christique inimicus, et osor,
Ut fieri possit papa. » (L.)

Tu nous as baillé fein en corne, c'est-à-dire tu t'es moqué de nous; tu es un futé compère: il faudra se défier de toi.

[29] C'est-à-dire quand je serai pape, vous serez un petit pape; et ce bel oiseau sera un *papelard*, un hypocrite: ce sont, comme l'on voit, des jeux de mots sur le nom de *pape* et sur le pape.

[30] C'est-à-dire vous ne dites pas un mot d'évangile; vous mentez. Patelin dit au drapier qui se défendoit de lui *accroire* son drap, sur ce que, pour en aller recevoir le prix chez Patelin, il faudroit qu'il se détournât de ses affaires:

Hé! votre bouche ne parla
Depuis, par monseigneur saint Gille.
Que *ne disoit pas évangile?*
C'est très bien dit, vous vous tordriez. (L.)

Accroire, dont se sert ici Le Duchat, est un vieux mot qui signifie confier. *Accroire*, dit Monnet, c'est fier, mettre sous la foy d'au-

darriere[31], et les comptastes trop mal. Quand? dist le fourrier. Alors, dist Gargantua, qu'on feit de vostre nez une dille pour tirer ung muys de merde; et de vostre gorge ung entonnouer, pour la mettre en aultre vaisseau, car les fonds estoyent esventez[32]. Cor Dieu[33], dist le maistre d'hostel, nous avons trouvé ung causeur. Monsieur le jaseur, Dieu vous guard de mal, tant vous avez la bouche fraische[34].

truy, comme accroire quelqu'argent, *credere pecuniam*. D'où l'on voit que Le Duchat écrit non seulement très mal en françois, mais qu'il se sert d'un françois plus ancien que l'époque à laquelle il écrivoit : ce qui vient de ce qu'il étoit un des François réfugiés à Berlin, par suite de la révocation de l'édit de Nantes; et de ce que les descendants de cette colonie, qu'on appelle à Berlin la *Colonie françoise*, parlent encore presque le même françois que leurs pères. C'est ce qui nous a porté à corriger souvent son style, à le rajeunir, pour n'être pas obligé de faire des notes sur ses notes. Si nous en avons fait une ici, c'étoit pour profiter de cette occasion d'en prévenir le lecteur. Ainsi quand Le Duchat dit : A tel feuillet *tourné*, nous substituons *verso* au mot *tourné*.

[31] Équivoque de *cent*, que Gargantua sembloit dire, à *sens*, impératif du verbe *sentir*. (L.) — *Il y en a sens devant et sens derrière*. Jeu de mots fort ancien sur le mot *sens* côté, et le mot *cent*, centum, qui veut dire qu'il y avoit à cette chemise des points d'aiguille par devant et par derrière. Le mot *sens* est ainsi écrit ici, et prouve qu'il faut l'écrire de même plus haut. Voy. chap. XI, note 26.

[32] Par cette métaphore Gargantua reproche au fourrier sa fatuité, et c'est dans la même signification que ci-dessous, liv. II, chap. I, Rabelais dit de lui-même que la réponse qu'il prépare à ses lecteurs les contentera, ou qu'il a le sens *mal gallefreté*, c'est-à-dire le cerveau éventé ou mal soudé. (L.)

[33] C'est notre jurement *corbieu* ou *corbleu*, qui vient de *corps dieu*, qu'on a dit au lieu de *par le corps dieu*, dans la farce de Patelin.

Ainsi descendens a grand haste, soubz l'arceau des degrez laissarent tomber le gros livier qu'il leur avoit chargé. Dont dist Gargantua : Que diantre vous estes maulvais chevaulcheurs! Votre courtault[35] vous fault au besoing. S'il vous falloit aller d'icy a Cahusac[36], qu'aymeriez vous mieux, ou chevaulcher ung oyson, ou mener une truye

[34] On dit d'un cheval qui écume, ou qui jette de la bave, qu'il a la bouche *fraîche*. Auquel sens, c'est comme si l'on disoit ici au jeune Gargantua : *Quel* bavard *vous êtes!* ou, *Que vous dites de sornettes!* Guillemette au drapier dans la Farce de Patelin,

> Hé Dieu, *que vous avez de bave!*
> Au fort, c'est toujours vostre guise.

Souvent *frais* signifie reposé, prêt à travailler, en état de bien faire. *Bouche fraîche* en ce sens est une bouche prête à en dégoiser. *Gueule fraîche*, dans un autre sens, se dit d'un gourmand qui a toujours l'appétit ouvert. (L.)

[35] *Courtault*, dit Nicot, est un cheval qui a crin et oreilles coupées. Il paroît qu'on donnoit aussi ce nom à un chien à qui l'on avoit coupé les oreilles et la queue, et que c'est de là qu'on nomme encore *courtaut* de boutique, un commis marchand, un garde-boutique. Rabelais parle ailleurs du *chien courtault* qui ébranle la roue d'Ixion et garde les enfers.

[36]* Terre dans l'Agénois, appartenante pour lors à Louis baron d'Estissac. Il est encore parlé de Cahusac, liv. IV, chap. LII. (L.) — Il y a trois autres terres de ce nom en Languedoc, mais ce doit être celle de l'Agénois, pour deux raisons : la première, parcequ'elle est la moins éloignée de Cognac, où François Ier, le vrai Gargantua, est né, et d'Angoulême, où il a pris ses premiers ébats; la seconde, parcequ'elle appartenoit à la famille de Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais, patron de Rabelais, qui lui a écrit les seules lettres que nous ayons de lui, et qu'il désigne ailleurs, à ce qu'il paroît, par le nom de *la lanterne de la Rochelle*.

en laysse? J'aimeroys mieulx boyre[37], dist le fourrier. Et ce disans entrarent en la salle basse, ou estoit toute la briguade, et racontans ceste nouvelle histoire, les feirent rire comme ung tas de mousches[38].

[37] Le pauvre homme n'osoit plus répondre directement depuis qu'il avoit été si souvent attrapé par le jeune Gargantua. (L.) — Il y a dans Rabelais, dit un des éditeurs de 1752, à l'occasion de ce passage, des endroits excellents pour les arlequins : combien de chapitres qui sont vraiment le *cacata charta* de Catulle!

[38] Rire d'un bruit confus, comme les mouches bourdonnent quand elles sont dans leur force, au temps de la canicule.

CHAPITRE XIII.

Comment Grandgousier congneut l'esperit merveilleux de Gargantua, à l'invention d'ung torchecul.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Dans ce très plaisant chapitre des torche-culs de *Gargantua,* l'auteur fait faire au vrai Gargantua (François I[er]) l'aveu du grand nombre de ses maîtresses, et de la première maladie galante que lui communiqua une belle vasconnoise, lorsqu'il n'avoit encore que dix-huit ans. Gargantua nous semble en faire clairement l'aveu, en disant : « Une autre fois me torchai des aureillettes de satin cramoisi d'une dame, mais la dorure m'écorcha tout le derrière. Que le feu saint Antoine arde le boyau culier de l'orfèvre qui les fit et de la dame qui les porta. »

Ce chat de Mars, dont les griffes lui exulcérèrent aussi tout le périnée, signifie la même chose; sa guérison, en se torchant des gants parfumés de sa mère, exprime bien les soins recherchés que la mère de François I[er] a pris de lui dans cette maladie. On lit, dans le *journal* de Louise de Savoie, qu'à dix-huit ans (en 1512) « François I[er], allant en Guyenne, eut un mal en la partie de secréte nature. » Ce trait satirique pourroit encore s'expliquer par l'aventure de la belle boulangère de Lodi en 1515. Voyez chapitre II, strophe IV, note 5.

Ce chapitre en général exprime fortement l'attrait que le jeune prince avoit pour les plaisirs et les voluptés. Villon, dans sa deuxième *repue-franche*, pag. 26, a aussi un grand article de torche-culs, qui peut avoir donné à Rabelais l'idée du sien.

Les fréquentes ablutions, dont les Turcs ont besoin, font dire à Tournefort, *Voyage du Levant*, tom. II, liv. XIV, pag. 337 : « Le chapitre que Rabelais a fait, et qui porte un si plaisant titre, leur seroit d'un grand secours, si on le traduisoit dans leur langue.

Un de nos amis, M. Eusèbe Salverte, littérateur distingué, et qui a écrit sur Rabelais, nous objecte que si ce chapitre est, comme nous le croyons, une allusion à la maladie galante de François Ier, il faut qu'il ait été ajouté aux éditions postérieures à 1538 : le passage du journal de Louise de Savoie, que nous venons de citer, répond à cette objection, puisqu'il prouve que François Ier a eu une première aventure dès 1512, à l'âge de dix-huit ans. Ce n'est donc point à celle qu'il eut en 1538 avec la belle Feronnière, et dont il mourut neuf ans après, que ce chapitre fait allusion. Ainsi il est inutile de supposer qu'il a été ajouté aux éditions postérieures à 1538.

Ce passage répond aussi à de Marsy, qui ne suppose pas même qu'il ait été intercalé, et qui l'explique par la maladie galante de 1538, comme si Rabelais pouvoit prévoir en 1535, et même en 1528, époque de la publication de son premier livre, ce qui devoit arriver en 1538. « Toutes mes conjectures, dit-il, au sujet de l'allégorie renfermée dans ce chapitre, roulent sur ces paroles : *Je me torchay une autre fois des aureillettes* (d'un chaperon), *mais la dorure d'un tas de sphères de merde m'escorchèrent tout le derrière :* et plus bas, en parlant du chat de Mars : *Ses griphes m'exulcérèrent tout le périnée.* Il est certain que François Ier eut à cette partie un ulcère dangereux que tou

l'art des chirurgiens ne put guérir, et qui à la fin le conduisit au tombeau. « Sur la fin de 1538, dit Mezeray, le roi fut grièvement malade d'un ulcère qui lui vint *à la partie que les médecins nomment le périnée*. Le mal, disoit-on, étoit l'effet d'une mauvaise aventure qu'il avoit eue avec la belle Feronnière, l'une de ses maîtresses. Le mari de cette femme, désespéré d'un outrage que les gens de cour n'appellent que *galanterie*, s'avisa d'aller en un mauvais lieu s'infecter lui-même pour la gâter, et faire passer son mal jusqu'à son rival. La malheureuse en mourut; le mari s'en guérit par de prompts remèdes; le roi en eut tous les fâcheux symptômes... et il lui en resta toute sa vie quelques uns dont la malignité altéra fort la douceur de son tempérament. » Il est assez probable, continue de Marsy, que Rabelais fait allusion à cette aventure, lorsqu'il représente son jeune Gargantua *s'écorchant et s'exulcérant* le périnée avec le chaperon d'une demoiselle, et maudissant avec raison et l'ouvrier qui le broda, et la demoiselle qui le portoit. Peut-être que tout ce chapitre est une satire indirecte de l'incontinence de François Ier, et sur-tout de l'inconstance de ses amours. Tout cela pourroit être peint allégoriquement dans cette fable burlesque, et dans cette prodigieuse quantité de *torche-culs*, que Gargantua essaie tour-à-tour, dont les uns *lui causent une volupté bien grande*, dont d'autres *lui écorchent le derrière, lui donnent la caquesangue, lui exulcèrent le périnée.* »

Bernier ne voit dans l'invention des torche-culs par Gargantua que celle qu'imagina François Ier de se torcher, pour ainsi dire, le derrière avec les privilèges des villes. « Ce chapitre XIII, dit-il, si on s'en rapporte aux apparences, ne contient que des ordures, mais il ne laisse pas d'avoir un sens caché et de marquer, dit on, la manière indigne avec laquelle le roi François Ier traita les privilèges des villes, s'en moquant, les cassant, et s'en servant,

pour ainsi dire, d'aniterges (*anitergia*), tant ce prince faisoit peu de scrupule de donner dans tout ce qui l'accommodoit, et tant il lui falloit d'argent pour faire du bruit, pour satisfaire à ses vanités, son luxe, et contenter ses harpies, entre lesquelles sa mère étoit la plus importune; au point que, pour exténuer tous les excez du fils, un des auteurs même qui l'ont tiré au parti huguenot, quoique, pour ainsi dire, par les cheveux, n'a pas trouvé de meilleur moyen que de le comparer avec ceux de ses successeurs: « Cujus etiam vitia subsecutorum temporum mores fecerunt ut penè virtutes videri possent. » (*Hist. martyr. lutheran.*)

« Cependant si l'on se récrie sur la saleté et l'ordure de cette invention (*anitergium*) de Gargantua, je n'ai qu'à renvoyer aux problèmes de Goclénius, *de crepitu ventris*, comme à autant de jeux d'esprit, où des hommes d'esprit et d'érudition ont donné... Quant à la solution (de ces problèmes), je renvoie le lecteur à la page 304, *Amphitheatri socraticæ sapientiæ joco-seriæ*. S'il faut rejeter tous les contes que l'on fait sur semblables matières, Cicéron auroit eu grand tort d'écrire ainsi à Pœtus : « Anum appellas alio nomine, cur non suo potiùs? Si turpe est, ne alieno nomine, si non est, suo potiùs? » C'est ainsi que notre docteur n'a pas oublié dans sa librairie chimérique de saint Victor, *Ars honestè petandi in societate, per magistrum Ortuinum*, celui auquel les lettres intitulées *Obscurorum virorum* sont adressées. »

« Villon, mettant sa vie en compromis au *lazanon* d'Édouard VI, roi d'Angleterre (voyez Rabelais, livre IV, chap. LXVII), pour l'honneur de son prince et de sa patrie, quoique exilé, ne seroit donc qu'un ordurier, quoiqu'il n'ait jamais plus dit d'or qu'en cette rencontre, et qu'il ait été en cette occasion un bon homme d'affaires [1] pour la France... Après tout, cet aniterge de Gargantua sera-t-il

[1] Officiers qui accompagnent le prince à la chaise percée.

pire que le *cacata charta*, le *catharma*, et tant d'autres malhonnêtes emportements de nos savants. Mais que ne se dit-il point sous des enveloppes? que ne se fait-il point, même à présent, de plus sale que ce que Rabelais fait dire et faire à son petit Gargantua? que d'ordures et d'orduriers que la nuit et le secret cachent, si on s'en rapporte au baron de Fæneste?»

Quoi qu'il en soit du trait historique auquel ce chapitre fait une maligne allusion, nous profiterons de celle qu'y trouve de Marsy pour apprendre au public qu'on vient de vendre à l'enchère au château d'Onzain, près Blois, un portrait qu'on attribue à Léonard de Vincy, et qu'on nomme la *belle Feronnière*, ou la *bergère de Bury*, du nom d'un château voisin, aujourd'hui en ruines, d'ou il avoit été transporté à celui d'Onzain. On nous a assuré que ce portrait, qui avoit été adjugé à un fripier de Blois pour une modique somme, dans un moment où il n'y avoit pas de connoisseurs, avoit été revendu sur le lieu même, quand les riches amateurs furent arrivés, d'abord 600 f., puis 3000 f., puis 24,000 f., et enfin 36,000 f.

Sus la fin de la quinte année, Grandgousier, retournant de la defaicte des Canarriens[2], visita son

[2] Ou *Ganarriens*, par le changement du *c* en *g*, comme au chapitre L suivant, où dans l'édition de Dolet, 1542, au lieu de *Saint-Aubin-du-Cormier*, on lit *Saint-Aubin-du-Gormier*. (L.) — Il est parlé en outre au chapitre L d'*Alpharbal*, *roy de Canarre*, sur quoi Le Duchat fait cette autre remarque: « Comme dans plusieurs éditions on lit *Ganarriens*, et que dans le prologue du livre IV l'auteur parle des *Génois* comme de trompeurs (*gannatori*), et de gens qui en toutes choses n'ont d'autre vue que le *gain*, je ne sais si sous le nom de *Canarre* on ne doit pas entendre la ville de *Gènes*, y ayant

filz Gargantua. La feut resjouy, comme ung tel pere povoit estre, voyant ung sien tel enfant. Et, le baisant et accollant, l'interroguoit de petitz propous pueriles en diverses sortes. Et beut d'aultant avecques luy et ses gouvernantes, esquelles par ung grand soin demandoit, entre aultres cas, si elles l'auoyent tenu blanc et net? A ce Gargantua feit response que il y avoit donné tel ordre qu'en

d'ailleurs un merveilleux rapport entre la douceur dont il est dit ici que Grandgousier usa envers les *Ganarriens* qu'il avoit subjugués, et la clémence que le bon roi Louis XII fit paroître envers les Génois en 1507, lorsqu'il força ce peuple à rentrer dans son obéissance. » Nous pouvons confirmer ce que Le Duchat ne fait que soupçonner : ce qui prouve qu'il s'agit vraiment ici des *Génois*, c'est 1° le rapport du nom de *Ganarriens* avec celui de *Gènes*, qui se dit *Genova* en italien, d'où Rabelais a pu faire ce dérivé au lieu de celui de *Genuariens;* en le confondant à dessein avec celui de *Canariens*, dérivé du nom des îles *Canaries:* on disoit autrefois en françois les *Genevois*, et on dit encore en italien *Genovesi* pour les *Génois*, tandis qu'on dit dans cette langue *Ginevra* pour *Genève*, et *Ginevrino* pour *Génevois*. C'est 2° qu'en prenant *la fin de la quinte année, où Grandgousier retourna de la defaicte des Canarriens*, pour la fin de la 1505e année (comme il prend ailleurs 22 pour 1522, et 524 pour 1524, voy. liv I, chap. II, strophe X, note 1), Rabelais marque même l'époque où Louis XII revint triomphant à Paris après avoir soumis et défait les Génois révoltés, puisque c'est réellement en 1506. Ainsi, puisque les éditions varient, et qu'on y lit tantôt *Canarriens*, tantôt *Ganarriens*, c'est la seconde leçon qu'il faut préférer; et ce nom n'a pas le moindre rapport avec *gannatori* ni avec *gain*, comme le croit Le Duchat, puisqu'il dérive de *Gènes*, et qu'il est impossible qu'on fasse *Ganarriens* de *gannatori*. Cette heureuse conjecture a été rejetée cependant par les éditeurs de 1752 : « On prétend, disent-ils, que Rabelais veut désigner les Génois, et qu'il fait allusion à leur révolte sous Louis XII, qui les défit, entra dans leur ville en vainqueur, et leur pardonna. Il avoit

tout le pays n'estoit guarson plus net que luy. Comment cela? dist Grandgousier. J'ay, respondit Gargantua, par longue et curieuse expérience, inventé ung moyen de me torcher le cul, le plus seigneurial, le plus excellent, le plus expedient que jamais feut veu. Quel? dist Grandgousier. Comme vous le raconteray, dist Gargantua, presentement. Je me torchay une foys d'ung cache-

mis sur sa cotte d'armes, *non utitur aculeo rex cui paremus.* Quel roi, et quel exemple de paternité qui arrachoit des larmes à tout le monde! Comment peut-on croire que Rabelais ait voulu peindre un si grand prince sous les traits de Grandgousier, qui, excepté dans deux ou trois chapitres, ne parle jamais que d'un ton poissard et grenadier? On est révolté quand on lit toutes les horreurs que Rabelais met dans la bouche de ce Grandgousier, et qu'on pense en même temps à Louis XII. » Mais ces reproches sont faux, et Grandgousier y est au contraire peint comme un bon roi et un bon père. — Il faut lire *Canariens*, selon l'Alphabet de l'auteur. « Les *Canariens* sont, dit-il, les habitants de l'île de *Canarie*, une des six îles fortunées, nommée ainsi à cause du nombre des grands chiens de cette île, et parceque les Canariens mangent goulument et tout cru comme des chiens: Carbon, canarien, dévoroit vingt conils en un repas, ou un grand bouc. Or, tels peuples, ainsi qualifiés, doivent être rangés sous la seigneurie et puissance de Grandgousier. » Nous ne réfuterons pas cette conjecture qui n'est fondée que sur un rapport de noms, qui est bien foible, et qui l'est bien davantage encore en lisant *Ganarriens*, comme le portent quelques éditions. D'autres voient dans le royaume de *Canarre* l'université, et dans les *Canarriens* ses suppôts, sans doute parceque quelques uns sont nommés *chiens de basse-cour* par les écoliers, et pareeque Louis XII, notre Grandgousier, fut obligé, en 1499, d'aller en personne réprimer leur audace, qui alloit jusqu'à déclamer ou aboyer contre le gouvernement. Voyez Garnier, tom. XXI, pag. 91. Mais c'est encore une rêverie: Louis XII n'a pas fait la guerre à l'université.

let[3] de velours d'une damoiselle, et le trouvay bon; car la mollice de sa soye me causoit au fondement une volupté bien grande.

Une aultre foys, d'ung chaperon d'ycelle, et feut de mesme.

Une aultre foys, d'ung cachecoul; une aultre foys des aureillettes[4] de satin cramoisy: mais la dorure d'ung tas de spheres de merde qui y estoyent m'escorcharent tout le derriere. Que le feu sainct Antoine arde[5] le boyau culier de l'orfebvre qui les feit, et de la damoiselle qui les portoit.

[3] Un masque. C'est comme qui diroit *cachelaid*; et ce masque a été nommé de la sorte, parceque les *laides* s'en servent volontiers et commodément. (L.)

[4] Pierre Grosnet, dans son recueil des mots dorés de Caton, et autres dictons moraux:

Mais que vallent ces grands estats?
Robes, cottes de taffetas,
Chaines d'or, rubis, et aneaulx,
Dyamans et autres joyaulx?
Vos *orèillettes de velours*,
Vos grands manches, aultres atours,
Et grands queuës trainant par terre,
En enfer vous feront grant guerre.

Ces *aureillettes* étoient une dépendance du chaperon que les femmes portoient en France dans le seizième siècle. Nicot: « On appelle aussi chaperon l'atour et habillement de teste des femmes de France, que les damoiselles portent de velours, à queuë pendant, touret levé, et *aureillettes attournées de dorures* et sans dorures, autrement appelé *coquille*, et les bourgeoises, de drap, toute la cornette quarrée, hormis les nourrices des enfants du roy, lesquelles le portent de velours à la dite façon bourgeoise. » C'étoit l'or de ces oreillettes qui avoit écorché le derrière du jeune Gargantua. (L.)

Ce mal passa, me torchant d'ung bonnet de paige[6], bien emplumé a la souice.

Puis, fiantant derriere ung buisson, trouvay ung chat de mars[7]; d'icelluy me torchay, mais ses gryphes m'exulcerarent tout le perinee. De ce me gueryz au lendemain, me torchant de guandz de ma mere, bien parfumez de maujoin[8]. Puis me torchay de saulge, de fenoil, de aneth, de marjo-

[5] Brûle, du latin *ardeo*. Ce feu Saint-Antoine s'appeloit aussi feu sacré, feu d'enfer, les ardents; on prétend que c'est l'érésipèle. Il paroît que cette maladie faisoit de grands ravages aux onzième et douzième siècles; et ce fut pour soulager les malades qui en étoient attaqués que l'ordre de Saint-Antoine de Viennois fut institué en 1093. Tout ce que le feu infernal attaquoit devenoit sec et noir comme s'il eût été brûlé.

[6] Un bonnet emplumé, c'est un bonnet orné de plumes par-dessus, comme en portent chez les princes leurs gardes suisses dans les jours de cérémonie. (L.)

[7]* Une *martre*. Ci-dessous encore, liv. IV, chap. XXXII, *s'il grondoit, c'estoient* chats de mars. (L.) — Nous ne pensons pas qu'un *chat de mars* soit une *martre*. Comme les chats entrent en chaleur en mars, il appelle ainsi, au sens propre, les matous qui miaulent, qui font *miaou:* chaque chat a son janvier, dit le proverbe italien. Au sens figuré, il fait sans doute allusion au Mercure, ou à Mars qui fit c... Vulcain, comme François Ier fit c... le mari de la belle boulangère.

[8]* Le *benjoin* appelé en quelques lieux *maujoin* par antiphrase, et par corruption *maujoint* et *maujoinet;* c'est le *benjoin,* appelé par les Espagnols *benjuy* et *menjuy*. (L.) — Ce maujoin est le benjoin, résine d'une odeur suave, dont les gants des dames de la cour pouvoient bien être parfumés; mais on l'employoit sur-tout pour corriger la mauvaise odeur des fumigations mercurielles dans le traitement des maux vénériens; ce qui n'est point mis ici sans dessein, comme nous l'avons déja donné à penser. L'auteur attribue cette cure merveilleuse à la vertu des gants de la mère de Gargantua, parceque effectivement

Ouy dea, respondit Gargantua, mon roy, je rhythme tant et plus,

Et en rhythmant souvent m'enrime [19].

On voit la preuve de cela aux chapitres XLVI et XLVII du livre V, où ceux qui avoient consulté l'oracle de la bouteille, sans en excepter Pantagruel, le plus sage de la compagnie, riment tous à l'envi l'un de l'autre. L'édition de Dolet, 1542, établit elle-même ces deux significations du verbe *rimer*, en ce qu'à la première on lit *rimer*, et à la seconde *rithmer*. Dans le dictionnaire de la langue tolosane, *ruma*, c'est rôtir, brouir, cuire excessivement. (L.) — *Rimer, rimeure*, dit encore Le Duchat, dans Ménage, se dit du bouilli ou d'autre chose qui a pris au pot, et qui sent la fumée. Le traducteur de Platine, liv. VII, *de Obsoniis*, fol. 73, s'est servi plusieurs fois de ces deux mots en cette signification. C'est donc, dit M. D. L., un mauvais calembourg, une froide équivoque sur les verbes *rimer* (brûler), et *rimer* ou *rhythmer*. Rabelais a malheureusement beaucoup de mauvais jeux de mots comme celui-ci : *As tu prins au pot?* As-tu bu au pot? As-tu consulté la *bouteille*, le dieu des buveurs, qui inspire l'enthousiasme poétique, puisque tu rimes déja? « François Ier (notre Gargantua) n'étoit pas, dit Gaillard (Vie de François Ier, tom. VII, pag. 35), un des moindres poëtes de son temps : peut-être ne le cédoit-il qu'à Marot; il a fait des vers à la gloire d'Agnès Sorel, de la belle Laure et autres. » D'autres lisent *au piot: piot* est pris, disent-ils ici, pour vin; *pier*, boire :

Tandis que j'ay la main au pot,
Veux-tu, Lyot,
Du doux piot?

19* Et en rimant, souvent je m'enrhume. Ceci est de Marot, qui commence ainsi sa petite épître au roi :

En m'esbatant, je fais rondaulx en rithme,
Et en rithmant bien souvent je m'enrime.
Bref c'est pitié, entre nous rimailleurs;
Car vous trouvez assez de rime ailleurs,
Et quand vous plaist, mieulx que moi rimassez,
Des biens avez et de la rime assez.

Comme du *ruma* des Toulousains les Dauphinois ont fait *rimer*, ici

Escoutez que dict nostre retraict aux fianteurs:

Chyart,
Foyrart,
Petart,
Brenous,
Ton lard,
Chappart[20],
S'espart[21],
Sus nous,
Hordous[22],
Merdous,
Esgous[23],
Le feu de sainct Antoine t'ard,
Si tous

Marot *adolescent* a dit s'enrimer pour s'*enrhumer*, en quoi il est suivi par le jeune Gargantua. (L.)—Notez que Gargantua appelle Grandgousier *mon roy*, en citant un vers que Marot avoit adressé au roi François Ier.

[20] Ou *chapart*, comme qui diroit *échapart*, qui échappe. Ces vers sont de même mesure que ceux de Marot à la lingère Linote. (L.)

[21] Se repand : d'*espartir*, composé de la préposition *ex* et de *partir* dans le sens de *départir*, de partager. Il vient donc de *partiri*, et non pas d'*exspatiare*, comme le dit le nouveau glossaire.

[22] Sale, ord., *succido*, *sporco*, disent les Italiens. Froissart, vol. 2, chap. LXXVI, au feuillet 99, verso, de l'édition de Verard: « Et comment, garçon *ordoux*, as-tu esté si hardy, que sur la deffense que je leur avoys faicte, tu leur as consenty a chevaucher, et as esté en leur compaignye? Par monseigneur saint Jacob, je te ferai pendre. » Et la reine de Navarre, dans son Heptameron, nouvelle 37, où elle parle d'une chambrière laide et crasseuse, qui avoit été prise sur le fait par sa maîtresse avec le maître de la maison : « Si le mary honteux et marry, étant trouvé par une honnête femme avec une telle *ordouse*, ce n'estoit pas sans grande occasion. » De *horridosus*, comme ci-dessus, chap. VI, *horde* ou *orde* vieille de *horrida*. (L.)

[23] D'*ex* et de *gutta*, parceque les eaux s'y égouttent. (L.)

Tes trous,
Esclous[24],
Tu ne torches avant ton départ.

En voulez vous dadvantaige? Ouy dea, dist Grandgousier. Adoncq, dist Gargantua.

RONDEAU.

En chiant l'aultre hyer[25] senty
La guabelle qu'a mon cul doibz,
L'odeur feut aultre que cuydoys:
J'en feus du tout empuanty.

O! si quelqu'ung eust consenty
M'amener une qu'attendoys,
En chiant.

Car je luy eusse assimenty[26]
Son trou d'urine à mon lourdoys[27],
Cependent eust avecq ses doigtz
Mon trou de merde guaranty,
En chiant.

[24] *Esclous* est dit ici pour *clous*, c'est-à-dire clos, fermés. Ainsi *ecluse* au lieu de *cluse*, qui auroit dû être le vrai mot, témoin l'italien *chiusa*. (L.)

[25] *L'autre jour*, en style de vieux romans, comme aux chap. XLV et XLVII de Galien restauré. Marot, dans sa dernière épître:

L'autr' hier le vy aussi sec, aussi palle,
Comme sont ceux qu'au sépulcre on dévalle. (L.)

[26] Selon Cotgrave, *assimentir* signifie clore, resserrer, fermer, boucher. On le prend aussi pour *cimenter*, consolider.

[27] Cette expression, qui revient encore, liv. III, chap. X et LXIV, signifie *tout* lourdement, *et sans y chercher de finesse*. Lourdois, *parlar ò proceder goffo*, dit le Dictionnaire françois-italien d'Ant. Oudin, Ant. du Pinet, au liv. VIII, chap. XXXVI de sa traduction de

Or dictes maintenant que je n'y sçay rien. Par la merdé[28] je ne les ay faict mie: mais, les oyant reciter a dame grand que voyez cy, les ay retenuz en la gibbessiere de ma memoire.

Retournons, dist Grandgousier, a nostre propous.

Quel? dist Gargantua, chier? Non, dist Grandgousier, mais torcher le cul. Mais, dist Gargantua, voulez vous payer un bussart[29] de vin breton, si je vous foys quinault[30] en ce propous? Ouy vrayment, dist Grandgousier.

Pline, dit, en parlant de l'ours, qu'il n'y a point d'animal plus fin et plus malicieux *en son lourdoys* que celui-là, pour exprimer ces paroles du texte latin: *Nec alteri animalium in maleficio* stultitia *solertior.* Lesquelles il auroit rendues autrement s'il avoit su que c'est *astutia*, et non pas *stultitia* qu'il falloit lire. Pasquier, chap. VIII du liv. VI de ses Recherches, rapporte la plaisanterie que le moine de Marcoussi proféra, dit-il, *en son lourdoys.* Expression méprisante dont il a été blâmé par le P. Garasse dans son Anti-recherche. (L.)

[28] Ci-dessous encore, au chap. XXV et XXXV suivants. C'est l'équivalent de *marmes* et de *merdigues* qu'a expliqué le Scholiaste des éditions de Hollande; à cela près qu'ici *merdé* fait allusion à la matière du chapitre. (L.)

[29]* On appelle *bussart* en Anjou une demi-pipe de vin, et *vin breton*, tout le meilleur vin qui croît dans la presqu'île que forment aux environs de Chinon, la Loire et la Vienne. On lui donne ce nom vraisemblablement à cause que les Bretons l'enlèvent ordinairement pour leur boire. (L.) — Le canton qui produit cet excellent vin s'appelle *Verron.*—Il est très remarquable que l'auteur en revienne toujours au vin breton, quand Grandgousier (Louis XII) est en scène: c'est sans doute une allusion à Gargamelle, ou Anne de Bretagne; c'est là le vin breton qui le met en train.

[30] On lit de même, liv. II, chap. XIX, *comment Panurge fit qui-*

Il n'est, dist Gargantua, point besoing torcher le cul, sinon qu'il y ait ordure. Ordure n'y peult estre, si on n'ha chié: chier doncques nous fault davant que le cul torcher. O! dist Grandgousier, que tu as bon sens, petit guarsonnet! Ces premiers jours je te feray passer docteur en gaye science[31], par dieu, car tu as raison plus que d'eage.

Or poursuy ce propous torcheculatif, je t'en prie. Et, par ma barbe, pour ung bussart tu au-

nault l'Anglois, et nous disons *il demeura quinaut, il fut bien quinaut*, pour dire *il demeura camus, il fut bien camus. Quinault* est un vieux mot qui doit signifier un singe, car il dérive de *quin*, qui est le mâle de la guenon. Dans Jean le Maire, *être quinault* doit donc signifier faire la moue comme un singe.

[31] Le *guay saber*, autrement le métier qu'exerçoient les anciens *conteurs* et *troubadours* de Provence. Le jeune Gargantua venoit de faire paroître devant son père, dans tout ce chapitre, un esprit si fertile en nobles imaginations, et une si belle disposition à la poésie, que le bon homme Grandgousier mettant dans une espèce de parallèle ces gaillardes productions de l'esprit de son fils avec la plupart de nos anciens romans et fabliaux, se résout à faire agréer ce jeune homme parmi ceux qui à un besoin auroient pu faire revivre la *guaye science* des anciens Provençaux. (L.) — *En science guaie* ou *joyeuse*. La science des anciens troubadours, ou poëtes provençaux, ne consistant qu'en chansons ou romances qui inspiroient la joie et les plaisirs, s'appeloit *guay saber*, gai savoir, ou gaie science. C'est à quoi Rabelais fait ici allusion, parceque Gargantua avoit retenu par cœur d'assez plaisants vers, et qu'il avoit trouvé l'invention de plusieurs aniterges. La même science, sous le nom de *gay saber*, s'est maintenue jusqu'à nos jours dans Toulouse, où les jeux floraux, qu'on y célèbre depuis 1525, en sont une espèce d'académie. Dans l'édition de Dolet, comme le remarque M. D. L., au lieu de ces mots, *je te ferai passer docteur en gaye science*, on lit, *docteur en Sorbonne, par Dieu*. C'est plus hardi; mais Dolet a été brûlé.

ras soixante pipes, j'entends de ce bon vin breton lequel point ne croist en Bretagne, mais en ce bon pays de Verron[32].

[32] On appelle *païs de Verron* toute la presqu'île depuis le confluent de la Loire et de la Vienne jusqu'au territoire de Chinon inclusivement. C'est là en effet que croît le bon vin breton, et nullement en Bretagne, où si un conte, qu'on attribue au roi François Ier, n'est pas fait à plaisir, l'on peut dire que le meilleur raisin ne vaut rien, même aux environs de la ville de Rennes, qui est encore moins mal située que les autres de la Bretagne. Ce prince racontoit un jour que le chien de M. Ruzé, conseiller de Rennes, pour avoir mangé une seule grappe de raisin breton, près de Rennes, aboïa dans le moment le cep de la vigne, « comme protestant de se venger de telle aigreur, qui jà commençoit lui brouiller le ventre. » Voy. le dernier chapitre des *Contes d'Eutrapel.* (L.)—Ainsi ce que l'on appelle du *vin breton,* continue Le Duchat (dans Ménage), n'est pas du vin crû en Bretagne, où il n'en vient point de bon; mais c'est d'excellent vin de Chinonnois, canton de Verron. De dire à présent pourquoi on le nomme *vin breton,* c'est peut-être parceque les Bretons ont accoutumé de l'enlever pour eux, comme très bon, et croissant dans le voisinage de la Loire, d'où il leur est aisé de le transporter dans leur province. Au chap. XLVII du liv. I, il est parlé de Verron comme étant un village de la Touraine, entre les coldreaux et coulaines (il se trompe: il n'est encore question là que du pays de Verron; il n'y a pas entre les *coldreaux* et *coulaines* de village de Verron). Ce canton de Verron, ajoute Le Duchat, est une langue de terre au confluent de la Loire et de la Vienne, du territoire de Chinon, où, suivant la remarque de Guyet, dans son Rabelais, en marge de ce passage, ch. XIII, *voulez-vous payer un bussart de vin breton?* croît le vin de Verron. Et la paroisse de Quinquenois est enclavée dans le même canton, témoin Rabelais, qui ayant fait dire à Chicanneux, par le seigneur de Bache, liv. IV, chap. XIV, qu'avant que de recevoir sa citation il vouloit lui faire boire de son bon vin de Quinquenois, raconte, au chapitre suivant, que la noise commença après que Chicanneux eut dégouzillé une grande tasse de *vin breton.*

Je me torchay apres, dist Gargantua d'ung couvrechief, d'ung aureiller, d'une pantophle, d'une gibessiere, d'ung penier, mais, o le mal plaisant torchecul! Puis d'ung chappeau. Et notez que, des chappaulx, les ung sont raz, les aultres a poil, les aultres veloutez, les aultres taffetassez[33], les aultres satinizez. Le meilleur de tous est celuy de poil; car il fait tresbonne abstersion de la matiere fecale.

Puis me torchay d'une poulle, d'ung cocq, d'ung poullet, de la peau d'ung veau, d'ung lievre, d'ung pigeon, d'ung cormoran, d'ung sac d'advocat, d'une barbute[34], d'une coyphe, d'une leurre.

Mais, concluant, je dy et maintien qu'il n'y ha tel torchecul que d'ung oyzon bien dumeté[35],

[33] La vingt-quatrième Nouvelle de l'Heptameron : « Son chapeau estoit de soie noire, sur lequel estoit une riche enseigne, où il y avoit pour devise un Amour couvert par la Force, tout enrichi de pierreries. » A propos de ces chapeaux de taffetas, qui sont encore aujourd'hui fort communs en Espagne, on ne sera peut-être pas fâché de savoir que nos anciens écrivoient et prononçoient *taffetaf*. Ce qui confirme l'opinion de Bochart, qui, conformément à Covarruvias, prenoit ce mot pour onomatopée. La grant Nef des fous, imprimée en 1499, au feuillet 7 *verso : les bources comme panetieres, les sainctures de* taffetaf. (L.)

[34] Mentonnière.

[35] La note sur le vers 44 du chant 4 du Lutrin de Boileau veut que la *ouate* soit proprement ce mol duvet dont parle ici Rabelais, et qu'il exalte si fort dans les oisons; et que ce mot vienne d'*oue*, comme nos anciens disoient pour *oie*, ainsi qu'*ouette* pour *oison*. Cette étymologie est juste, et Le Duchat a tort de la rejeter, dans

pourveu qu'on luy tienne la teste entre les jambes. Et m'en croyez sus mon honneur. Car vous sentez au trou de cul une volupté mirificque, tant par la douceur d'icelluy dumet, que par la chaleur temperee de l'oyzon : laquelle facilement est communicquee au boyau culier, et aultres intestins : jusques a venir a la region du cueur, et du cerveau.

Et ne pensez que la beatitude des heroes et semidieux, qui sont par les champs elysiens, soit en leur asphodele [36] ou ambroisie, ou nectar, comme disent ces vieilles icy. Elle est selon mon opinion, en ce qu'ilz se torchent le cul d'un oyzon. Et telle est l'opinion de maistre Jehan d'Escosse [37].

le Dictionnaire de Ménage, à ce mot, sous prétexte que la *ouate* n'est pas de la plume, mais de la bourre de soie.

[36] Herbe dont la racine est nourrissante, qui a une odeur forte quand elle fleurit. Lucien suppose qu'il y a un pré planté d'asphodèles dans les enfers, près du fleuve d'Oubli; et les poëtes feignent que les héros en vivent dans les Champs-Élysées. On la nomme *hastula regia* en latin.

[37] Plaisanterie que Rabelais jette en passant sur Jean Scot. Son nom latin étoit *Joannes Scotus*, d'où plusieurs ont inféré mal à propos, selon Le Duchat et de Marsy, qu'il étoit Écossois. Rabelais a tombé dans cette erreur comme les autres. « On a cru, dit Le Duchat, que Jean, surnommé *le docteur subtil*, étoit d'Écosse, et que *Duns* étoit son nom de famille. Lélandus, fondé sur de bons titres, et après lui Pitséus, disent que c'est une erreur. Jean, selon eux, étoit né à *Dynstam*, vulgairement *Dyns*, village à trois milles d'Angleterre d'Alnwich dans le Northumberland. Son nom de famille étoit *Scot*, mais sa patrie étoit l'Angleterre. » L — Nous avons de lui des *quodlibeta*, et des *questions* sur le livre des Sentences. Rabelais lui attribue, liv. II, chap. VII, *Barbouillamenta Scoti*, ouvrage imagi-

naire, pour indiquer que ses œuvres sont dignes de servir d'*aniterges*. On trouve dans l'histoire littéraire de M. Bérington, que vient de traduire de l'anglois le respectable M. Boulard, qui aime et cultive les lettres pour elles-mêmes, comme il fait le bien par amour du bien, des notions plus précises sur ce *maistre Jehan d'Ecosse*, que l'historien nomme *Duns Scot*. « Il vivoit, dit-il, au commencement du quatorzième siècle. Il étoit moine, et doué de talents surprenants; il enseigna à Oxford et à Paris, où il acquit une grande célébrité, et où son habileté polémique lui fit donner le nom de *Docteur subtil*. Il mourut à Cologne, dans sa trente-quatrième année... Ayant osé combattre quelques assertions de saint Thomas-d'Aquin, qui étoit regardé comme l'oracle des écoles, il devint le fondateur d'une nouvelle secte dans la philosophie, et fit revivre avec une ardeur inextinguible les anciennes disputes entre les réalistes et les nominaux. On a observé que les Grecs et les Perses ne combattirent jamais les uns contre les autres avec autant d'animosité et de fureur, que ces deux sectes divisées d'opinions. Oxford fut le grand théâtre de leurs querelles. Scot étoit le principal ornement de cette université, ses leçons étoient suivies par plus de trente mille auditeurs; mais ses confrères des ordres mendiants, ainsi que Paris l'avoit également éprouvé, s'étoient montrés turbulents, s'opposant aux statuts publics, et profitant du crédit qu'ils avoient sur le peuple, et encore plus de celui qu'ils possédoient à la cour de Rome..... La science professée par la plupart d'entre eux n'étoit composée que d'erreurs et de folies. C'est aux frères mendiants qu'on doit principalement attribuer la corruption de la science. »

CHAPITRE XIV.

Comment Gargantua feut institue par un sophiste es lettres latines.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

L'auteur ridiculise, dans ce chapitre, la futilité des études de son temps, en introduisant sur la scène *maistre Thubal-Holoferne, maistre Jobelin-Bridé*, et autres pédagogues de Gargantua; et en passant en revue les titres extravagants des livres qu'on mettoit entre les mains de la jeunesse. La différence de la mauvaise et de la bonne éducation que reçoit successivement Gargantua, dit M. Eusèbe Salverte, est un tableau tracé de main de maître. Tous les bons esprits sont d'accord sur ce point. Grandgousier cherche un savant pour endoctriner son fils: on lui enseigne un grand docteur sophiste nommé Thubal-Holoferne, qui apprend à Gargantua son alphabet, si bien qu'il le disoit par cœur à rebours; il lui fait ensuite lire trois ou quatre bouquins inutiles et pédantesques, inconnus aujourd'hui, et dès ce temps-là fort dignes de l'être, dit Ginguené; vient ensuite une bordée d'autres auteurs encore plus obscurs, dont les œuvres ridicules sont en partie de l'invention de Rabelais, et n'annoncent que sottise et inutilité. Au milieu de cette belle instruction, le pédant meurt: un autre lui succède, vieux tousseux, dit Rabelais, nommé maître

Jobelin-Bridé, lequel suit les mêmes errements, et ne farcit la tête de son élève que de telles et semblables lectures.

Tout ce chapitre, dit de Marsy, renferme une critique sensée de la mauvaise méthode qu'on suivoit alors dans les écoles publiques. Dès le siècle de Rabelais, on faisoit perdre beaucoup de temps aux enfants, qu'on occupoit des années entières à des minuties grammaticales. C'est dans la vue de critiquer cet abus, que Rabelais fait faire à son jeune Gargantua un cours de grammaire, qui seul dure cinquante ans. Nous verrons dans le chapitre suivant quel fut le fruit de ces belles études.

Je ne crois pas, écrit Clément à Voltaire (lettre II), en parlant de Rabelais, qu'on ait rien dit de plus sensé sur l'éducation, que ce qu'on lit dans les XIVe, XVe, XXIIIe et XXIVe chapitres de son Gargantua, où il fait sentir si finement tout le vice et le ridicule des études de ce temps-là, et donne ensuite un plan si raisonnable d'une éducation saine et salutaire à l'esprit comme au corps.

Mais personne n'a mieux su apprécier ce plan d'éducation, en développer, et en faire ressortir tous les avantages, que M. Guizot.

« On ne m'entendra pas sans étonnement, dit-il, nommer d'abord Rabelais comme un de ceux qui ont le mieux pensé et le mieux parlé en fait d'éducation, avant Locke et Rousseau... Ce n'étoit pas une chose facile que de parler raisonnablement d'éducation au moment où écrivoit Rabelais... Rabelais avoit commencé par se soustraire au danger de choquer directement les idées reçues; en se transportant lui et ses leçons dans un monde extravagant et imaginaire, il s'étoit donné la liberté de les élever et de les diriger tout autrement qu'on ne faisoit de son temps. Les régents de collège ne pouvoient prétendre à ce que Gargantua, qui, à peine né, *humoyt a chascun de ses repas le laict de quatre mille six cents vaches* (liv. II, chap. IV), et pour la

première chemise duquel on avoit *levé neuf cents aulnes de toille de Chastelleravlt* (liv. I, chap. VIII), fût traité comme un des petits garçons qui trembloient devant leur férule: l'éducation d'un tel enfant ne pouvoit ressembler à celie des petits enfants ordinaires. Voilà donc Rabelais, graces à ses suppositions folles, libre d'élever à son gré Gargantua... La première éducation de Gargantua fut toute physique... aussi devint-il grand et fort de bonne heure : son père continua à lui faire exercer son corps pour le rendre adroit et agile... Vint cependant le temps où il falloit commencer à l'instruire; la promptitude et la facilité de son esprit, qui s'étoit développé naturellement et sans contrainte, firent concevoir à Grandgousier de grandes espérances...

Par malheur, le bon Grandgousier n'avoit pas encore l'expérience de l'absurdité des méthodes d'enseignement généralement usitées : il remit donc Gargantua « à un grand docteur sophiste nommé Thubal-Holoferne (li. I, ch. XIV), » qui commença par l'élever comme on élevoit alors... Grandgousier n'étoit pas entêté; il ne fermoit pas les yeux pour ne pas voir, et croyoit ce qu'il voyoit : Gargantua fut ôté des mains de ses anciens maîtres, et remis à Ponocrates, précepteur d'un genre tout différent, qui fut chargé de le conduire à Paris pour y refaire et achever son éducation. Ponocrates se garda bien de le placer dans un collège... il voulut d'abord le laisser se livrer à ses premières habitudes, « afin d'entendre par quel moyen ses précepteurs l'avoient rendu tant fat, niays et ignorant (liv. I, chap. XXI)... » Il s'appliqua alors à le réformer, non par la crainte, mais en lui faisant prendre peu à peu un autre genre de vie : jamais il ne chercha à asservir la raison de son éléve sous le joug de l'autorité; il vouloit la rendre capable de commander, non la restreindre à obéir; car il pensoit que « c'est l'usage des tyrans qui veulent leur arbitre tenir lieu de

raison.» Aussi Gargantua prit-il bientôt goût au travail... Les connoissances qu'on cherchoit à lui faire acquérir étoient intéressantes et variées.»

«On ne peut se défendre d'une surprise mêlée d'admiration, quand on songe aux progrès immenses qu'a faits l'esprit humain depuis Rabelais... Au seizième siècle, les mathématiques, les sciences naturelles étoient dans l'enfance, ou plutôt, ce qui est pis encore, elles étoient changées en astrologie, magie, alchimie, ou autres vaines sciences sans utilité comme sans vérité... les bonnes méthodes d'enseignements ignorées. N'est-ce pas un phénomène très remarquable, que, dans un tel état de choses, un homme ait eu assez de sagacité, assez de justesse d'esprit, non seulement pour regarder les sciences naturelles comme un des principaux objets d'étude qui doivent entrer dans l'éducation, mais encore pour faire de l'observation de la nature la base de cette étude, pour arrêter son élève à l'examen des faits, pour lui indiquer la nécessité d'appliquer la science, et l'engager à étudier les arts et les métiers, qui profitent de ces applications? N'est-il pas étrange que cet homme se soit placé ainsi, non seulement dans la route où l'on pût acquérir quelques connoissances exactes et utiles dans des sciences qui n'existoient pas, mais encore dans la route par laquelle les savants arrivent aujourd'hui à des résultats grands et certains, à des découvertes fructueuses et solides? c'est cependant ce qu'a fait Rabelais... Suivons-le dans ce qu'il veut qu'apprenne son élève, et dans les méthodes dont il se sert. Gargantua étudie l'*astronomie*, mais non pour y chercher l'astrologie et deviner l'influence des astres. «Laisse-moi, lui écrit son père, l'astrologie divinatrice et l'art de Tullius, comme abus et vanités.»

«Les mathématiques sont la base de l'astronomie: Ponocrates fait servir les amusements de Gargantua à l'en instruire. «On leur apportoit des chartes non pour jouer,

mais pour y apprendre mille petites gentillesses et inventions nouvelles, lesquelles issoient de arithmétique. En ce moyen entra une affection d'icelle science numérale » (liv. I, chap. XXIII). Ce n'étoit pas à cela seulement qu'ils *s'esbaudissoient;* Ponocrates savoit que le meilleur moyen de rendre l'étude intéressante et profitable, c'est de la rendre active, et d'en chercher l'occasion dans les circonstances ordinaires de la vie... Ponocrates et son élève alloient-ils se promener? la botanique les occupoit alors. Si le temps pluvieux ne leur permettoit pas d'aller herboriser, « ils visitoient les boutiques des drogueurs, herbiers et apothicaires » (liv. I, chap. XXIV). Ces visites s'étendoient souvent à toute la science que nous appelons *technologie;* car « partout, donnant le vin, apprenoient et considéroient l'industrie et invention des métiers (*ib.*). »

« Et qu'on ne croie pas qu'en dirigeant ainsi l'attention de son élève vers l'étude de la nature, ou des avantages que les hommes en peuvent tirer, Ponocrates lui laissât négliger les sciences morales; il lui enseignoit au contraire à chercher dans tout ce qu'il voyoit ou apprenoit quelque bon précepte de conduite... n'étoient-ce pas là des journées vraiment bien employées, et une éducation bien conçue? Il n'est pas jusqu'à l'éducation physique, la gymnastique proprement dite, que Rabelais n'ait pris soin d'y faire entrer. Il décrit avec le plus grand détail les exercices de toute espèce auxquels se livroit l'élève de Ponocrates, et ces exercices ne sont pas de vains jeux, leur utilité est toujours clairement indiquée, ils tendent en général à faire de Gargantua ce que devoient être tous les jeunes gentilshommes d'alors, un homme d'armes fort et adroit. »

« Telle étoit la marche que suivoit Ponocrates avec son élève; tel est le plan d'éducation que propose Rabelais: plan vaste, bien entendu, bien ordonné, où tout est bien disposé pour faire de Gargantua un homme et un homme

éclairé. Ce n'est pas tout encore; on a déja remarqué peut-être que je n'avois pas parlé jusqu'ici des études littéraires proprement dites, en particulier de l'étude des langues, de l'histoire et de tout ce qui s'y rattache. Rabelais ne les a cependant pas négligées : il a développé ses idées sur ce sujet et sur plusieurs points dans une lettre de Grandgousier à son fils: lettre non moins sage que touchante, où les intentions du père de Gargantua se montrent parfaitement d'accord avec les méthodes de son précepteur, et où il donne à son fils, avec tout le désintéressement de l'amour paternel, les meilleurs conseils que puisse donner un père. Je parlerai dans un second article de cette lettre [1], des voyages de Pantagruel, et des résultats de son éducation, tels qu'ils se manifestent par son caractère. Ces résultats sont la pierre de touche des préceptes. » *Annales d'éducation*, tom. II, pag. 323.

Ces propos entenduz, le bon homme Grandgousier feut ravy en admiration, considerant le hault sens et merveilleux entendement de son filz Gargantua [2]. Et dist a ses gouvernantes: Philippe,

[1] Voy. liv. I, chap. XXIX, Lettre de Grandgousier à Gargantua; liv. II, chap. VIII, et liv. IV, chap. III, Lettres de Gargantua à Pantagruel, et liv. III, chap. XLVI, ses Remontrances sur le mariage.

[2] * Ce que Rabelais dit ici de l'enfance de Gargantua, l'histoire le rapporte de François Ier :

« François Ier fut élevé au collège de Navarre, où il apprit peu de latin; il prouva néanmoins que l'amour des lettres avoit chez lui devancé l'âge. A peine âgé de quatorze ans, il fit des réflexions si fines et si justes au fameux Baltazar de Castiglione, italien, sur la première partie de son Courtisan, appelé par les Italiens *le livre d'or*, que cet auteur en fut étonné, qu'il en profita, et présagea dès-lors

roy de Macedone[3], congneut le bon sens de son filz Alexandre, a manier dextrement ung cheval. Car ledict cheval estoit si terrible et effrené que nul n'ausoit monter dessus, pource que a tous ses chevaulcheurs il bailloit la saccade, a l'ung rompant le col, a l'aultre les jambes, a l'aultre la cervelle, a l'aultre les mandibules. Ce que considerant Alexandre en l'hippodrome (qui estoit le lieu ou l'on pourmenoit et voltigeoit les chevaulx), advisa que la fureur du cheval ne venoit que de frayeur qu'il prenoit a son umbre. Dont, montant dessus le feit courir en contre le soleil, si que[4] l'umbre tumboyt par derriere, et par ce moyen rendit le cheval doulx a son vouloir. A quoi congneut son pere le divin entendement qui en lui estoit, et le feit tresbien endoctriner par Aristoteles, qui pour lors estoit estimé sus tous les philosophes de Grece. Mais je vous dy qu'en ce seul propous que j'ai presentement devant vous tenu a mon filz Gargantua, je congnoy que son entendement participe de quelque divinité; tant je le voy agu, subtil, pro-

tout ce que seroit un jour François Ier. » Voyez Gaillard, tome 6, page 242, *Histoire de François Ier.*

« Il fut, dit Brantôme du même prince, fort grand amateur des lettres et gens savants, et y étoit reçu qui venoit; mais il ne falloit qu'il fût âne, ni qu'il bronchât, car il étoit bientôt relevé de lui-même. Voyez *Brantôme*, tome 7, page 267.

[3] Macédoine.

[4] De sorte que.

fond et serain[5]. Et parviendra a degre souverain de sapience, s'il est bien institué. Pourtant je veulx le bailler a quelque homme sçavant, pour l'endoctriner selon sa capacité. Et n'y veulx rien espargner. De faict, lon lui enseigna ung grand docteur sophiste, nomme maistre Thubal Holoferne[6], qui

[5] Calme, posé, tranquille, exempt de trouble : *serenus.*

[6] * Antoine Du Verdier, page 1185 de sa Bibliothèque, parle d'une *Prognostication nouvelle et joïeuse pour trois jours après jamais, composée par Thubal Holoferne, et imprimée à Paris l'an* 1478. Mais si le nom de l'auteur est faux, la date de l'impression n'est pas moins fausse. On peut juger par les deux quatrains que rapporte Du Verdier, tirés de cette *Prognostication,* que le style n'en est pas de 1478. Pour le nom de Thubal Holoferne, je le crois inventé par Rabelais, et ensuite emprunté par l'auteur de la *Prognostication,* quel qu'il soit; mais qui n'est assurément ni Geoffroi Vallée, brûlé à Paris l'an 1574, ni Bonaventure Des Périers, cru peut-être auteur de cette pièce à cause d'une *Prognostication pour tout tems à jamais,* mentionnée dans le catalogue de ses œuvres, rapporté par Du Verdier. Je l'ai vue; rien n'est plus différent de celle de Thubal Holoferne. (L.) — Cette pronostication est, selon Bernier, une raillerie sur la *contention* des Cordeliers et des Jacobins sur des questions de ce temps-là.

Nous avions cru d'abord que le nom de *Thubal Holoferne* pourroit être le nom défiguré de Grégoire *Tiphernes* ou *Tiphernas,* savant professeur, natif de *Tiferno* en Italie, qui a traduit les sept derniers livres de Strabon, et qui professoit, en 1473, le grec à Paris; mais étant mort dans cette ville, vers 1479, il n'a pu être le pédagogue de François I[er], qui étoit né en 1494. Nous pensons que ce doit être plutôt Balthazar de Castillon qui, d'après la note précédente, a été comme le précepteur de ce prince par son livre *Del cortegiano.* Le nom hébreu de *Thubal* que Rabelais lui donne nous semble faire allusion à-la-fois à son prénom de *Balthazar* et à sa qualité d'Italien, vu que la Vulgate traduit *Thubal* par *Italia,* chapitre LXVI, verset 19, d'Isaïe. Celui d'*Holopherne,* qui étant composé

luy apprint sa charte[7] si bien qu'il la disoit par cueur au rebours[8]; et y feut cinq ans et troys mois:

du grec ὅλος tout, et φερνὴ dot, signifie doué de tous les dons ou de tous les talents, et qui est le nom d'un général de Nabuchodonosor, paroît lui convenir également, tant parcequ'il étoit aussi brave guerrier qu'habile négociateur, poëte et écrivain distingué, que parceque son livre du Courtisan est appelé par les Italiens *un livre d'or*. Il est né en 1478, date vraie ou fausse de la pronostication qui lui est attribuée. Il est mort en 1529, et Rabelais, dans le même chapitre, le fait mourir en 1420, sans doute pour 1520 et tant d'années : « Je ne doute pas, dit Le Motteux, que *maistre Thubal Holoferne* et son successeur *maistre Jobelin Bridé*, ne fussent des gens bien connus lorsque Rabelais écrivoit. » Il se pourroit bien cependant que *Thubal Holoferne*, au lieu d'être Balthazar de Castiglione, auteur du Courtisan, fut Jacques Colin d'Auxerre, secrétaire de François Ier, à qui l'on doit une traduction de cet ouvrage, revue et corrigée par Mellin de Saint-Gelais, son ami. « On croit avec assez de vraisemblance, dit la Monnoye, sur la quarante-neuvième Nouvelle de Des Périers, que *Colinet*, dans le Prologue du liv. V attribué à Rabelais, n'est autre que Jacques Colin, désigné de même par le nom de *Jacquet* dans une églogue de Marot à François Ier... » L'honneur qu'il eut d'être secrétaire de ce prince lui donna beaucoup de crédit auprès de lui, et le mit en état, comme il affectionnoit les lettres, de favoriser ceux qui en faisoient profession. Il ne contribua pas moins que Jean Du Bellai et Guillaume Budée à l'établissement du collége de France... La plupart des poëtes, ses contemporains, ont fait des vers à sa louange. On voit, parmi les poésies latines du cardinal Du Bellai, de très beaux hendecasyllabes, par lesquels il l'invite à sa maison de Saint-Maur. On peut dire que c'est lui qui commença la fortune de Jacques Amyot. Ce fut aussi lui qui, à son très grand préjudice, produisit Pierre Du Châtel à la table de François Ier. Il eut tout sujet de s'en repentir. Du Châtel, outre la capacité qu'il s'étoit acquise par l'étude, avoit encore beaucoup voyagé; de sorte qu'il parloit sûrement d'une infinité de choses que Jacques Colin ne connoissoit que par la lecture. Celui-ci, par cette raison, fut moins goûté; certains discours, d'ailleurs un peu trop in-

puis luy leut Donat[9], le Facet, Theodolet, et *Alanus in parabolis*[10], et y feut treize ans six mois et deux sepmaines.

considérés qu'il avoit tenus, avoient fait à la cour diverses querelles qui l'avoient rendu odieux. Il fut donc disgracié et obligé de se retirer vers l'an 1537. » C'est sans doute parcequ'il étoit encore en faveur quand Rabelais écrivoit son premier livre, qu'il ne le nomme pas par son nom, tandis qu'il ne garde pas la même réserve dans le Prologue du livre cinquième.

[7] On appelle *charte* de *charta*, ou, conformément à l'édition de Dolet, *chartre*, de *chartula*, l'A B C, parceque toutes les lettres en caractères majuscules, et autres de différentes sortes et grandeurs, y étoient tracées sur une feuille qui se colloit sur un carton ; ce qui se pratique encore aujourd'hui en France et ailleurs. Les Espagnols disent dans le même sens *cartilla*. (L.) — Ils disent aussi, d'après la même origine, *carta*, lettre missive, épître, *cartas*, cartes à jouer, cartel, un cartel, etc. Le traducteur de Rabelais en anglois a rendu *charte* par A B C, et Simon de Valhébert l'a expliqué de même à la marge de cet endroit de son Rabelais.

[8] C'est-à-dire qu'il récitoit son A B C par cœur, en remontant de la fin au commencement.

[9] *Ælii Donati de octo partibus orationis libellus.* C'est de ce livre qu'au chap. 1 du liv. V de Rabelais, Frère Jean dit qu'il n'y trouve que trois temps, le prétérit, le présent, et le futur. Les enfants, dit Furetière au mot *Rudiment*, l'appellent leur *Donet*, par corruption de *Donat*, qui a écrit les premiers principes de la grammaire. Villon, au grand Testament, *le* Donnait, *est pour eulx trop rude*, s'entend pour des enfants qui, n'étant pas destinés aux belles-lettres, n'ont que faire de ce *Rudiment*. (L.)—La plus ancienne édition du Donat est de Venise, par J. de Ceroto, 1497, in-4°. Le *Donat est Ælius Donatus*, célèbre grammairien qui vivoit au cinquième siècle, et qui fut le précepteur de saint Jérôme. Il a fait aussi des Commentaires sur Virgile; mais la Vie de Virgile est de Tibère Donat, ainsi que l'a fait voir Vossius.

[10] Ces trois Traités font partie des *Auctores octo morales* en vers latins, imprimés avec leur glose aussi latine à Lyon chez Jean Fa-

Mais notez que, cependent, il luy apprenoit a escripre gothicquement, et escripvoit tous ses livres. Car l'art d'impression n'estoit encore en usaige.

bri, l'an 1490. Voici comment débute le commentateur du premier : « Ex prohemio Faceti, titulus istius libri est. Incipit Ethica morosi Faceti. Et supponitur philosophiæ morali. Solet enim sic communiter describi. *Facetus est* quidam liber metricus a magistro *Faceto* editus, loquens de præceptis et moribus a Cathone in sua Ethica obmissis. Et dicitur *Facetus* per etymologiam quasi *favens cætui*, id est placens tam in dictis quam in factis populo. » L'auteur du *Facet* étoit un certain *Reinerus Alemanni*, qui a été cité par le Vocabuliste Hugutio, mort vers l'an 1212. Il est surprenant que tant d'habiles gens aient cru que ce *Theodulus*, qui vivoit sur la fin du cinquième siècle, et duquel parle Gennade dans son Catalogue des écrivains ecclésiastiques, ait composé l'impertinent poëme intitulé *Theodolus*. C'est une éfglogue non pas de deux mille vers, comme l'a rêvé Naudé; mais seulement de trois cent quarante-cinq. Elle est à trois personnages, *le Mensonge*, *la Vérité*, *et la Sagesse*. Le Mensonge y soutient les fables du paganisme; la Vérité y oppose les histoires de l'Ancien Testament, et les mystères du Nouveau; la Sagesse, témoin et juge de la dispute, décide en faveur de la Vérité : le tout en vers léonins. Cette manière d'écrire, absolument inconnue dans le cinquième siècle, n'a été introduite tout au plus que vers le dixième. Les paraboles d'Alain sont un peu plus dignes d'être lues que le Théodolet et le Facet. Elles ont été traduites en françois, Paris, 1492, et en allemand. Outre même les anciens Commentaires, André Senftleb de Breslaw y en a fait de nouveaux, imprimés in-8°, à Breslaw, et à Leipsick, en 1663. A la tête est la vie d'Alain, où sont rapportées les différentes opinions touchant cet auteur, et le temps auquel il a vécu : les uns le plaçant à la fin du douzième siècle, les autres le reculant jusqu'à 1320. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'Alain de Lisle, religieux de Cîteaux, auteur des Paraboles, et aussi des sept livres d'explications de la prophétie de Merlin, marque nettement au livre III de ces explications, qu'il les écrivoit sous Henri II, roi

Et portoit ordinairement ung gros escriptoire, pesant plus de sept mille quintaulx, duquel le gualimart[11] estoit aussi gros et grand que les gros pilliers de Enay[12]: et le cornet y pendoit a grosses

d'Angleterre, qu'on sait avoir commencé à régner l'an 1154, et qui mourut l'an 1189. (L.) — On appeloit Alain le *Docteur universel.* Le vraî nom de l'auteur du *Facet* n'est pas *Reinerus*, mais Jean de Garlande.

La première édition séparée du Facet est intitulée: *Liber Faceti morosi docens mores hominum.* Daventriæ, Jac. de Breda, 1494, in-4°. Voici le titre de l'ouvrage de Theodolet auquel Rabelais fait ici allusion: *Ecloga Theoduli cum notabili commento;* Coloniæ, 1494, in-4°. Ces trois auteurs, dont Rabelais n'a pas l'air de faire grand cas, ont été rassemblés dans un même recueil, commentés par un anonyme, ont été imprimés à Lyon en 1490, en 1536, et 1540, in-8°, sous ce titre: *Autores pœtæ morales octo.* Ils étoient fort connus dans les anciennes notes; ils sont oubliés aujourd'hui, et ils ne valent pas la peine qu'on les tire de leur obscurité.

[11] Ce mot est de l'Anjou. C'est une corruption de *calemar* fait de *calamarium*, d'où, par une autre corruption, on a fait aussi *calmar*, qui est comme Ant. Oudin a écrit ce mot. (L.) — Ménage prétend que *galimart*, qu'il écrit *galemar*, vient de *calamarium*, et cite les gloses anciennes qui ont *καλαμάριον*, *atramentarium;* mais il vient immédiatement de l'adjectif latin *calamarius*, propre à mettre des plumes à écrire, d'où *calamaria theca*, dans Suétone, calemar, casse d'écriture, étui à mettre des plumes; *theca calami*, qu'indoctes nomment *calemart*, dit Sarrasin:

Pour Janotus, mon vieil ami
Sera mon gentil braquemart:
Puis encor *theca calami*,
Qu'indoctes nomment *calemart*.

[12] L'abbaïe d'Énay à Lyon, ou, comme on doit écrire, l'abbaïe d'*Ainai*, bâtie sur les ruines de l'ancien *Atheneum*, ou temple d'Auguste, à la pointe et embouchure du Rhône et de la Saône, est fameuse par plusieurs antiquités qu'on y voit encore; mais on n'y

chaînes de fer, a la capacité d'ung tonneau de marchandise.

Puis luy leut *De modis significandi*[13], avecques les commentz[14] de Hurtebise, de Fasquin[15], de Trop-

trouve rien de plus remarquable que ces piliers, qui, parcequ'ils sont tachetés de rouge et de blanc, passent, chez les Lyonnois, pour de la pierre fondue. Il y en a quatre, tous également gros. Ainsi, c'est fort mal à propos que dans les dernières éditions de Rabelais on s'est éloigné de celle de Dolet, Lyon, 1542, qui met ici *les gros pilliers d'Énay*, et non pas *le gros pillier*. (L.) — On ne connoît pas le nom ancien de l'abbaye d'Ainai, qui étoit située où étoit l'*ara lugdunensis*, ce fameux autel, consacré à Auguste par soixante-quatre peuples de la Gaule : tout ce qu'on sait, c'est qu'elle étoit nommée *Ataneum*, au moyen âge. C'est donc sans autorité que Le Duchat traduit ce nom par *Atheneum*.

[13] Un Jean *de Garlandia* (quelques-uns écrivent *Garlandria*), Anglois du onzième siècle, est auteur de ce livre barbare, dont Érasme parle avec mépris dans son discours *De utilitate Colloquiorum*, imprimé à la suite de ses Colloques. Il faut voir aussi les opuscules de Babelius. (L.) — Jean de Garlande est né en France, suivant les auteurs de l'Histoire littéraire.

[14] Les commentaires. « Rabelais, dit De Marsy, joue ici sur le mot, se servant de l'expression équivoque *comments, commenta*, mensonges. Au reste tous les noms comiques de ces prétendus commentateurs sont de l'invention de maître François, qui s'égaye ici aux dépens du méprisable auteur *de modis significandi*. *Hurtebise*, qui heurte la bise, *qui verberat aera; tropditeux*, qui en dit trop. »

[15] *Heurtebise* est le nom d'un petit château sur le bord de la rivière qui sépare la France d'avec l'Espagne, et c'est là que se virent le roi Louis XI et le roi Henri de Castille. Un certain François de Billon fit imprimer en 1555 un livre ridicule, qu'il intitula *le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*. Je ne sais s'il n'étoit pas peut-être descendu de ce fat *de Billonio* dont parle Rabelais, ou si sous un tel nom ne seroit pas désigné quelqu'un dont le savoir impertinent ne valoit désormais plus rien que pour *du billon*, ou si

diteux, de Gualehault, de Jehan le Veau, de Billonio, Brelingandus, et ung tas d'aultres: et y feut plus de dixhuict ans et unze mois. Et le sçeut si

enfin ce ne seroit pas ici *Jean de Builhon*, astrologue et mathématicien du roi Louis XI. A l'égard des autres noms qu'on lit ici, il y a bien de l'apparence que l'auteur les a forgés exprès, ou employés pour représenter l'ignorance, le verbiage, et la bêtise de ceux qui se mêloient d'enseigner avant le rétablissement des belles-lettres. Tel étoit déja plus haut celui de *Hurtebise*, pour représenter un homme qui perd son temps à étudier, comme il le perdroit s'il *heurtoit la bise*, s'il battoit le vent ou l'air. Coquillart, dans ses *Droitz nouveaulx :*

> Et dire franc à son mary,
> Que maistre Enguerrant Hurtebise
> Son ayeul, qui mourut transi
> L'autre jour au pays de Frise,
> Si luy laissa par bonne guise,
> Tous ses biens à son testament.

Fasquin et trop-diteux, comme on lit dans les éditions de 1542 et de 1626, et plus bas, au chap. XXV de ce livre, ce sont ces *jaseurs* ou *disans trop*, qui ne disent ni n'écrivent que de pures *fadaises*. *Joann. Kalb*, ou Jean le Veau, nom d'un maître-ès-arts allemand, dans les épîtres *Obscurorum Virorum*, est l'un des sobriquets que les Parisiens donnent à ceux qui *font le veau*, aux écoliers nouvellement débarqués, qui s'amusent à regarder les enseignes des boutiques et des cabarets.

> O Deus omnipotens *Vituli* miserere *Joannis*,
> Quem mors præveniens non sinit esse bovem.

lit-on pour épitaphe de maître *Jean le Veau*, dans les Bigarrures de Tabourot, laquelle épitaphe, dont le huitain de Marot n'est qu'une paraphrase, a été un peu changée par l'historien Méteren, qui l'a appliquée au comte *Vitelli*, tué dans les guerres civiles des Pays-Bas. *Gualehault* est le nom barbare du roi d'Outre-les-Marches, au vol. I, chap. LXV, du roman de *Lancelot du Lac*. Et *Brelingandus*, ou *Prélingant*, est chez les Poitevins un terme d'injure

bien que, au coupelaud[16], il le rendoit par cueur a revers. Et prouvoit sus ses doigts a sa mere, que *de modis significandi non erat scientia.*

Puis luy leut le Compost[17], ou il feut bien seize

et de mépris, qui dans la *Gente Poitevin'rie* est appliqué à un président de grands jours, peut-être parcequ'un président *prend langue* des juges avant que de former l'arrêt qu'il doit prononcer. (L.) — *Fasquin* doit venir de *fasque*, qui s'est dit pour étui et pour pochette; et *brelingandus*, doit être le vrai mot françois latinisé, *berlingue*, *berleng*, *berlang*, *brelanc*, ou *berlinc*, jeu de brelan, et non d'une mesure de deux pintes environ. Le Duchat dit, dans le dictionnaire de Ménage, que le nom de *hurtebise* désigne un gueux qui s'est laissé mourir de froid pour s'être, faute d'habits, heurté contre le vent de bise; et liv. I, chap. XXV, que *trop-diteux*, signifie *disant trop*, *jaseur;* qu'un vieux Dictionnaire latin-picard, imprimé en gothique, sans nom de lieu et sans date, porte : *dictator*, qui *dite bien*, *diteur*.

[16] Au lieu de *copulaud*, comme on lit dans les éditions de Hollande, après celle de 1553, il faut lire, conformément à l'édition de Dolet 1542, *au coupelaud*, c'est-à-dire à l'essai, à l'examen, *à la coupelle*. S'il y a quelqu'un de ces examens d'écoliers qu'on appelle *copulaud*, ce doit être quand on les accouple l'un avec l'autre pour voir qui des deux saura mieux sa leçon. (L.)

[17] C'est la traduction françoise du traité intitulé : *Liber Aniani, qui* Computus *nuncupatur, cum commento*. On y apprenoit, tant bien que mal, la connoissance du cours de la lune, celle du cycle solaire, du lunaire, autrement appelé le nombre d'or, de l'épacte, de l'indiction, etc. Ce qui le fit nommer aussi *compost ecclésiastique*, et même *compost des bergers*, par rapport à l'usage que pouvoient faire d'un tel livre les personnes des champs. Et ce livre, qui depuis long-temps est au rang des *livres bleus*, étoit particulièrement réservé pour les curieux, qui vouloient apprendre l'astronomie, n'y ayant en ce temps-là que le seul *compost*, où ils pussent prendre quelque teinture de cette science. (L.) — C'est-à-dire le *comput*, (et non pas la *composition*, ainsi que le disent deux de nos glossaires), ou l'art de computer les époques, en matière de chronologie; du

ans et deux mois, lorsque son dict precepteur mourut :

Et feut l'an mil quatre cent vingt,
De la verole qui luy vint [18].

latin *computare*. Ce livre a été imprimé à Paris, Alain Lotrian, s. d. in-4°, et à Lyon, Cl. Nourrit, 1504, in-4°. Il en existe un autre à peu près pareil intitulé : *Le compost et le Calendrier des Bergers*, Paris, 1493, in fol. Mais ce n'est pas de ces deux *composts* qu'il s'agit ici, ajoute Le Duchat, dans le Dictionnaire de Ménage. Celui dont Rabelais parle, étoit une espéce de grammaire et de syntaxe, intitulée *Composita verborum*, que M. Pet. Halenmusius, pag. 27 des *Epist. obsc. vir.*, attribue au fameux *Johannes de Garlandia*, auteur de quelques livres de semblable farine. *Hildbrandus Mommacus*, auteur de la dix-septième lettre des *lamentationes obsc. vir.*, y prend le titre de *doctor in compositis verborum, et plus si vellet!*

[18] * Ces deux vers sont de l'épitaphe que Marot fit à frère Jean l'Évêque, cordelier, natif d'Orléans. (L.) — « Il est bien étonnant, en vérité, dit, au mot *feust*, l'auteur des notes alphabétiques de 1752, sur ce passage, que Le Duchat ait laissé dans Rabelais tant de vers sans les dégager de la prose. Voilà sept à huit endroits où les vers devroient être détachés, ou du moins mis en lettres italiques, surtout lorsque Rabelais les emprunte des différents poëtes. Ceux-ci sont de Marot, qui les fit pour le frère Jean. Cette épitaphe est singulièrement caustique :

Cy gist, repose et dort léans
Le feu evesque d'Orléans,
J'entends l'evesque en son surnom,
Et frere Jean en propre nom.
Qui feust l'an mil cinq cent et vingt
De la verole qui lui vint.
Or afin que saincts et anges
Ne prennent ces boutons estranges
Prions Dieu qu'au frere frappart
Il donne quelque chambre à part.

Langlet Du Frenoi change ainsi le cinquième vers : *Qui mourut l'an cinq cents et vingt*. Il ne comprenoit pas le mot de *feust*, qui, suivant

Apres en eut ung aultre vieux tousseux, nomme maistre Jobelin Bride[19], qui luy leut Hugutio[20],

qu'il est placé, signifie dans les anciens auteurs *defunctus fuit*, parce-qu'on sous-entend *mort*. Afin d'y substituer *mourut*, qui rend le vers prosaïque, il a été obligé de supprimer *mil;* il est vrai qu'il est sous-entendu. Quant à Le Duchat, il a bien laissé *feust*, mais il a mis *quatre cents;* il n'a reculé que de cent ans, la mort de frère Jean, et il a fait son vers de neuf syllabes, tandis qu'ils sont tous de huit. » *Feust*, dans cette épigramme, signifie en effet *defunctus fuit;* mais il est inutile de sous-entendre *mort*, il vient, ainsi que *feu* pour *funct* de *functus*, comme *défunt* vient de *defunctus*. Ce précepteur, que l'auteur fait mourir de la vérole, est celui qu'il nomme au commencement de ce chapitre, *Thubal Holoferne.*

[19] *Jobelin* est un diminutif de *Job*, nom qui laisse l'idée d'une patience extrême, et telle que doit être celle d'un maître d'école qui a quantité d'enfants à instruire et à discipliner. Rabelais donne à celui-ci le surnom de *bridé*, pour marquer la contrainte dans laquelle vit un pédagogue qu[illegible] propose de ne négliger aucun de ses disciples : et il l'appelle *Jobelin*, dans la même signification qu'au chap. IX, du liv. III, il parle de *tiercelet de Job*. J'oubliois de remarquer qu'*oison bridé* se prend rarement au propre, mais très souvent au figuré. Au premier sens, s'il s'agissoit, comme entre frère Jean et Panurge, de mener une truie en lesse, ou de prendre pour monture un oison bridé, je veux dire un de ces oisons dont la figure grotesque n'a pour but que d'amuser ceux qui se plaisent à considérer les boîtes d'apothicaires, il faudroit être plus fou que *Bridoies*, pour ne pas prendre le même parti que Panurge, qui aima mieux boire. Au second, se reposer de quoi que ce soit sur un *oison bridé*, comme on parle, c'est s'en fier à une personne simple comme un oison, et pécore comme un cheval de carrosse. (L.)

[20] Ou *Ugutio*, dont j'ai ci-dessus marqué le temps, étoit de Pise, et fut évêque de Ferrare. Il a fait un Traité de grammaire, suivi d'un Dictionnaire tiré de celui de Papias, mais augmenté de plusieurs mots et étymologies, la plupart impertinentes, quoique depuis fidèlement copiées par le jacobin Balbi dans son Catholicon, et par Reuchlin dans son *Breviloquus*. (L.)

Hebrard Grecisme[21], le Doctrinal[22], les Parts[23],

[21] *Hébrard*, ou plutôt *Ébrard* de Béthune, composa, l'an 1112, en vers, le livre intitulé *Græcismus*, ainsi nommé parcequ'il y explique une grande quantité de dictions, ou grecques, ou d'étymologie grecque. On lisoit encore le *Grécisme* dans l'école de Deventer, en 1476. Et Érasme, comme les autres écoliers de Deventer, avoit fait une partie de ses classes dans ce livre, qui fut réimprimé avec un commentaire de Vincent *Quillet* ou *Quillot*, peut-être (Metulin) de Guienne, à Lyon, chez Jean du Pré, 1493, et à Angoulême encore en la même année. (L.)

[22] Rudimens de la langue latine, composés environ l'an 1242, en vers léonins, par Alexandre de Ville-Dieu, cordelier de Dol en Bretagne. Ceux qui ont cru qu'avant que ce *Doctrinal* fût reçu dans les écoles, on y lisoit une manière de grammaire du nommé *Maximien* se sont trompez. Lorsque le bon Alexandre au commencement de son ouvrage, a dit qu'il l'avoit entrepris pour l'instruction des enfants, et pour leur ôter des mains les badineries de Maximien, il n'a entendu autre chose, sinon que la jeunesse, au lieu de continuer à se remplir la mémoire des sottes élégies de ce poëte, auroit de quoi se la remplir plus utilement des préceptes du Doctrinal. Il est divisé en quatre parties, dont il n'y eut que les deux premières, imprimées l'an 1493. Il a été depuis imprimé entier chez les héritiers de Henri Quentel, à Cologne, en 1506. C'est dans la première partie, chap. IV, *de generibus nominum*, qu'on trouve le *Barbara Græca genus retinent quod habere solebant*, appliqué si spirituellement par le roi Louis XI, au cardinal Bessarion, né en Grèce, et qui avoit rendu visite au duc de Bourgogne, avant que de la rendre au roi. (L.) — Ainsi Bernier se trompe, quand il dit que le *Doctrinal* est un livre de théologie, composé par un archevêque de Reims. Il s'agit ici d'un livre de grammaire, et non de théologie, il est intitulé : *Doctrinale puerorum*.

[23] On appelle *pars* en Bourgogne et dans quelques autres provinces de France, les rudimens des petits enfans, et on les appelle de la sorte, parcequ'il y est traité des huit *parties* de l'oraison. Le *Quid est?* doit être pareillement quelque livre d'école, digéré par forme de demandes et de réponses. (L.) — C'est peut-être dans ce

le *Quid est, le Supplementum*[24], Marmotret[25], *de*

sens (des parties du discours), dit Ménage, qu'il faut entendre le *doctor in partibus*, de cet (*sic*), épitaphe, que Naudé a produit dans son dialogue de Mascurat et de Saint-Ange :

Hîc jacet Jodocus,
Qui fuit Romæ coquus,
Magister in artibus
Et doctor in partibus;
Et de gratiâ speciali
Mortuus in hospitali.

[24] Le *supplementum* n'est pas, comme le prétend le traducteur allemand du premier livre de Rabelais, ce Supplément, que firent au Traité des formalités de Jean Scot, le nommé Langschneider et le docteur Étienne Brulefer, mais la chronique de l'Augustin, Jacques Philippe de Bergame, intitulée *Supplementum Chronicorum*, augmentée à son tour d'un Supplément, mentionné au commencement du chap. XXXVII suivant. (L.)—De Marsy est de l'avis du traducteur allemand : Un supplément, dit-il, aux formalités barbares de Scot, étoit pour maître Jobelin bridé, un morceau bien plus friand qu'un livre d'histoire.

[25] Rabelais écrit encore *Marmotretus*, chap. VII du livre II; et peut-être a-t-il affecté d'écrire ce nom de la sorte pour le rendre plus ridicule. Les éditions que j'ai vues du livre dont il s'agit ici, ont toutes *Mammotrectus*, non point par corruption de *Mammothreptus* du grec μαμμόθρεπτος, comme la vraisemblance le voudroit, mais par rapport à une autre raison, dont l'auteur, qui étoit un cordelier de Reggio, dans le Modénois, s'explique en ces termes de sa préface : et *quia morem geret talis decursus pædagogi qui gressus dirigit parvulorum*, mammotrectus *poterit appellari*. Ce mot se trouve diversement écrit, *Mammotrectus, Mamotrectus, Mamotretus, Mammetretus, Mammetractus*, et ici *Marmotretus*. L'orthographe la plus conforme à l'étymologie rapportée, devoit être *Mammotractus*, de l'ancien mot Lombard *mammo*, poupon, enfant, dont reste le diminutif *mammolo*, et de *tratto tractus*, comme qui diroit *puer tractus, manuductus*, parcequ'à la faveur de ce livre, les jeunes frères sont introduits à l'intelligence des termes de la Bible, et du bréviaire, comme des enfants conduits par la main. Luc Wadingue,

moribus in mensa servandis[26] *: Seneca de quatuor vir-*

nomme Marchesino le cordelier, auteur du Mammotrect, et le met en l'an 1300. Sixte de Sienne, peu exact en chronologie, à son ordinaire, recule cet écrivain jusqu'à l'an 1450; en quoi il se trompe manifestement, puisque Barthélemi de Pise, qui publia, en 1385, ses Conformités de saint François avec Jésus-Christ, y parle de l'auteur du Mammotrect, comme d'un homme mort il y avoit déja du temps. *Locum de Regio*, dit-il, pag. 109 de l'édition de Milan, 1513, *de quo fuit frater qui fecit Librum qui dicitur Mamotretus.* (L.)—Voici le titre de cet ouvrage, d'après M. D. L. : *Mammetractus sive expositio in singulis libris Bibliæ, authore Marchesino;* Mayence, Schoiffer, 1470, in-fol., et Metis, 1511, in-4°. Quoi qu'en dise Le Duchat, il nous paroît certain que ce nom de *marmotret*, qu'il a trouvé écrit *mammotrectus* dans toutes les éditions de ce livre, est une corruption du mot grec *μαμμόθρεπτος, a nutrice vel ab aviâ educatus,* et qu'il ne vient pas de l'italien *mammolo tratto*. Rabelais, qui cite encore, dans le chap. VII du liv. II, *Marmotretus de babouinis et cingis* aura aussi attaché à ce nom l'idée de pédagogue des *marmots*, des *babouins*, ou des petits enfants. Ainsi *Marmotret* est le titre du livre, et non pas le nom déguisé de l'auteur : il revient à celui d'*alumnus* en latin, à celui de *nourrisson* en françois. Bernier dit que cet ouvrage est une espèce de dictionnaire, fait par un Augustin. Nous avons lu ailleurs que c'est *Johannes Sulpicius* à qui on le doit, ainsi que celui de *Moribus puerorum*.

[26] Bernier dans son Jugement, *sans jugement,* sur Rabelais, fait ici, comme partout, un nombre innombrable de fautes. Il lit tout de suite *marmotret de moribus*, etc., comme si ce n'étoit qu'un seul et même traité. Il le place entre les huit auteurs moraux, qui, à ce compte, seroient neuf, et rapporte enfin des vers qu'il a tirés du chap. VI des Prolégomènes de René Moreau, sur l'école de Salerne, et qu'il a l'impudence d'attribuer au prétendu Marmotret. Le traité *de moribus in mensa servandis,* entendu par Rabelais, n'est autre chose que le petit poëme élégiaque de Jean Sulpice de Véroli, commenté par Badius. (L.) — Le Duchat, selon M. D. L., reprend à tort Bernier d'avoir dit que ce traité se trouvoit avec le Facet et le Théodolet parmi les *auctores octo morales:* on le trouve en effet dans l'édition de 1540; cette édition est augmentée de trois traités,

tutibus cardinalibus[27], *Passavantus cum commento*[28], *Et Dormi secure*[29], pour les festes. Et quelques

dont un poëme élégiaque, intitulé : *Sulpitii verulani de moribus in mensâ servandâ.* Ce Jean Sulpice de Véroli, en latin *Sulpitius* ou *Sulpitianus*, florissoit à la fin du quinzième siècle. Nous avons de lui un commentaire sur Lucain, et quelques ouvrages de grammaire ; ce mauvais petit poëme, à l'usage des basses classes, intitulé : *De moribus servandis*, est nommé *quos decet*, dans la nouvelle soixante-sept de Des Périers, parcequ'il commence par ces deux vers :

Quos decet in mensâ mores servare docemus,
Virtuti ut studeas litterulisque simul.

[27] Le faux Sénèque *de Virtutibus cardinalibus*, est un traité en prose de Martin, mort évêque de Brague, l'an 583, abbé, premièrement, et depuis, évêque de Mondonedo, après l'érection de cette abbaïe en évêché. (L.)

[28] Jacques Passavant, célèbre jacobin de Florence, vivoit sur la fin du quatorzième siècle. C'est de lui que nous avons le *Specchio della vera penitenza*, si estimé parmi les Toscans pour la pureté du style. Il n'avoit pas le même talent pour le latin, témoin les petites notes qu'il ajouta aux commentaires de deux autres jacobins, Thomas Valois, et Nicolas Trivet, sur saint Augustin, de la Cité de Dieu. On sait comment Vivès les a tous trois turlupinés, et en particulier le bon Jacques Passavant. « At Thomæ Valois, *dit-il*, et Nicolao Trivet prodiit velut succenturiatus Jacobus Passavantius, quem nomen ipsum indicat fuisse scurram aliquem festivum qui sodalitium totum oblectabat, cui, ut credo, per jocum, lusumque nomen *Passavant* est à reliquis fratribus inditum. » Vivès qui savoit fort bien le françois, trouvoit je ne sais quoi de comique dans le nom de *Passavant*, qui effectivement ressemble à ceux de *Trutavant* et de *Tiravant*. Rabelais, par un autre jeu de mots, en disant *Passavantus*, au lieu de *Passavantius*, a fait une allusion à *pas-savant*, et y a burlesquement ajouté *cum commento*, façon de parler dont on avoit coutume de se servir, quand on vouloit marquer qu'une chose étoit si bien conditionnée, que rien n'y manquoit. (L.)

[29] Les sermons intitulés *Dormi securè, vel Sermones de sanctis par annum satis notabiles et utiles omnibus sacerdotibus, pastoribus*

aultres de semblable farine, a la lecture desquelz il devint aussi saige qu'oncques puis ne fourneasmes nous[30].

et capellanis, qui dormi securè, *vel* dormi sine curâ *sunt nuncupati, eò quod absque magno studio faciliter possint incorporari in mente et populo prædicari*, furent imprimés l'an 1486, à Nuremberg, chez Ant. Kobergers, à Paris, en 1503, chez Jean Petit, depuis à Lyon, chez Jean de Vincle, et enfin à Cologne, en 1612, et en 1615, chez Jean Crithius, avec des Notes d'un Rodolphe Clutius, jacobin. Luc Wadingue *de Scriptorib. Ordinis Minor.*, nous apprend que Matthieu Hus, cordelier allemand, est l'auteur du *Dormi securè*. (L.) — La plus ancienne édition est sous ce titre : *Richardi Maidstoni sermones Dormi securè*, in-fol., sans date, mais on la croit de 1480.

[30] Ci-dessous, liv. III, chap. XXII, la même façon de parler revient encore dans les éditions de 1559, 1573, et 1626. Au lieu de *n'enfournasmes nous*, qu'on lit dans celles de 1553, de 1596, etc., il faut lire *fourneasmes*, dans l'un et dans l'autre endroit, conformément à l'édition de Dolet, 1542, et à celle de 1547, où on lit déjà de la sorte. *Fourner*, suivant les termes de la coutume d'Anjou et de celle du Poitou, au fait de la bannalité des fours de certains fiefs, c'est la même chose qu'*enfourner*. Or, comme *enfourner* se dit figurément pour *commencer*, il y a grande apparence qu'en certaines provinces, lorsqu'on disoit *nous voilà aussi avancez qu'oncques puis ne fourneasmes nous*, cela signifioit *nous voilà aussi avancez qu'au commencement*. C'étoit une expression proverbiale : et comme ces sortes d'expressions ne doivent point être altérées, Rabelais a conservé soigneusement les termes de celle-ci; de sorte que quand il a dit que Gargantua devint aussi sage (c'est-à-dire savant), après soixante et tant d'années de lecture (de tels livres), *qu'oncques puis ne fourneasmes nous*, il donne à entendre que Gargantua perdit son temps, et que son pain, pour se servir de la métaphore, ne se trouva pas plus cuit que l'étoit le nôtre quand nous enfournâmes. (L.) — Cela veut dire que Gargantua fut aussi avancé, après toutes ses études, qu'il l'étoit le premier jour.

CHAPITRE XV.

Comment Gargantua feut mis soubz aultres pedagogues.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

« Au milieu de cette belle instruction, dit Ginguené, le pédant meurt: un autre lui succède, vieux tousseux, nommé maître Jobelin-Bridé, lequel suit les mêmes errements, et ne farcit la tête de son élève que de telles et semblables lectures. Son père consulte un homme sage, qui lui dit qu'il vaudroit mieux ne rien apprendre que tels livres sous tels précepteurs. Cet homme fait voir au roi un jeune page élevé par de meilleurs maîtres. Le page adresse à Gargantua un discours plein de grace, de politesse et de bon sens. Mais toute la contenance de Gargantua fut qu'il se prit à pleurer comme une vache, et se cachoit le visage de son bonnet, et ne fut possible de tirer de lui une parole, non plus qu'un pet d'un âne mort. »

« Lecteurs, ne vous scandalisez pas de cette polisonnerie, continue Ginguené; attachez-vous au sens de cette petite scène allégorique: rappelez-vous combien de princes, nés peut-être avec de l'esprit naturel, sont devenus incapables de la moindre réponse, par l'éducation niaise et insignifiante qu'ils ont reçue: rappelez-vous ce trait du duc de Berri, à la séance du parlement, pour sa renonciation

à la couronne d'Espagne. Le premier président lui adressa un compliment: le prince avoit appris une réponse de six lignes; il dit et répéta plusieurs fois *monsieur*... sans pouvoir aller plus loin! Le premier président attendit le peu de temps qu'auroient pu durer deux phrases, et s'inclina profondément, comme si la réponse eût été finie. Ce prince, affligé du déconcertement où il s'étoit trouvé, ne levoit pas les yeux, et garda un silence morne jusqu'à Versailles. Pour l'achever, une princesse de Montauban vint au-devant de lui à son arrivée, et le félicita impudemment sur son éloquence. Le prince, n'y pouvant plus tenir, s'échappe brusquement, et lorsqu'il est en liberté, s'abandonne aux larmes et aux cris; il s'emporte contre son gouverneur qu'il accuse de sa mauvaise éducation. « On n'a cherché qu'à m'abrutir, s'écrie-t-il en sanglottant, on y a réussi; on m'a rendu incapable de tout. Cet état violent dura deux heures. » (*Mém. de Duclos*, tom. I.) N'est-ce pas précisément la scène du fils de Grandgousier? »

Grandgousier, las de voir son fils Gargantua étudier beaucoup et ne rien apprendre, se détermine à expulser maître *Jobelin-Bridé*, et autres pédants sophistes, et lui donne pour précepteur *Ponocrates*, avec lequel Gargantua va à Paris pour étudier plus fructueusement. L'histoire est encore ici d'accord avec le roman, et rapporte de Louis XII ce que Rabelais dit de Grandgousier.

« Louis XII, dit Garnier, tom. XXII, pag. 544, se voyant sans enfants mâles, donna toute sa tendresse à François Ier. Il méditoit les excellents ouvrages philosophiques de Cicéron, en recueilloit les plus belles maximes, s'en nourrissoit, et tâchoit de les inculquer à François d'Angoulême, son gendre et successeur; il chérissoit ce jeune prince, comme s'il eût été son fils... »

Il n'est pas étonnant d'après cela que Louis XII ait congédié tous les Jobelins-Bridés, qui faisoient perdre le temps

au jeune comte d'Angoulême, qui étoit en effet d'âge à recevoir ses leçons, quand il devint à-la-fois son gendre et son héritier présomptif. Ce prince, étant né en 1494, et ayant été fiancé en 1506 à Claude de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, qui n'avoit que sept ans; il n'avoit lui-même que douze ans, quand il devint, pour ainsi dire, le fils adoptif de Louis XII par ce mariage. C'est alors que Louis XII dit à la reine, qui s'y opposoit: « Je vois bien que ce gros garçon gâtera tout; mais le moyen de ne pas se rendre aux desirs de mes sujets. »

A tant [1] son pere apperceut que vrayment il estudioit tresbien, et y mettoit tout son temps, toutesfoys que en rien ne prouffitoit. Et, qui pis est, en devenoit fou, niays, tout resveux et rassoté [2]. De quoy se complaignant a don Philippes des Marays, viceroy de Papeligosse [3], entendit que

[1] Cependant.

[2] Sot, hébété, doublement sot.

[3]* Ce des Marais, vice-roi de Papeligosse, auquel Grandgousier se plaint de l'ineptie de maître Jobelin, est évidemment le cardinal George d'Amboise, premier ministre de Louis XII, homme plein de talents et de vertus. L'auteur lui donne le titre de *vice-roy de Papeligosse*, parcequ'il étoit légat du pape en France, et que même, sans les intrigues du cardinal de La Rovère (depuis Jules II), il eût succédé à Alexandre VI. Rabelais, qui avoit le plus grand intérêt de masquer ses personnages, lui donne le prénom de *Philippe*, qui signifie en grec qui aime les chevaux, par allusion à son prénom de George, saint qu'on représente toujours à cheval, et au proverbe monté comme un saint George, parcequ'en effet il montoit très bien à cheval. Quant au nom de des Marais qu'il lui donne aussi, c'est

mieulx luy vauldroit rien n'apprendre que telz livres, soubz telz precepteurs, apprendre. Car

comme habitant vraisemblablement, à Paris, le Marais, quartier de la cour de Louis XII, qui occupoit le palais des Tournelles, sur la place Royale.

Bernier et Le Motteux sont bien éloignés d'avoir rencontré juste ici. « Les chapitres xv et xvi, dit le premier, regardent entre autres choses un *don Philippe des Marais, vice-roi de Papeligosse,* qu'on croit marquer M. de La Trémouille, un des favoris et lieutenants généraux ès armées du roi Louis XII, lequel commit au gouvernement de François de Valois certain Ponocrates (*homme laborieux*), pour lui inspirer des maximes différentes de celles qu'il avoit apprises de Louise de Savoie sa mère; de sorte que lui confrontant Eudémon, jeune homme bien appris et instruit, l'auteur fait voir par cette opposition la différence qu'il y a d'un enfant bien élevé à un qui n'a rien appris de bon. »

« Le chapitre xv, dit Le Motteux, nous apprend *comment Gargantua feut mis soubz aultres pedagogues,* par le conseil de *don Philippe des Marais.* Je conçois que ce don Philippe des Marais pourroit être PHILIPPE, *fils du* MARESCHAL *de* NAVARRE. Le DON est un titre navarrois aussi bien qu'espagnol, et *marais* approche assez de *maréchal.* » Quelle pitié! quand on sait que *maréchal* vient de l'allemand *marschall,* qui signifie étymologiquement valet de cheval, et n'a par conséquent aucun rapport de sens avec *marais.* Quant à Le Duchat, il n'a pas même songé à percer ce mystère; mais il a très bien vu que *Papeligosse* est un pays imaginaire nommé ainsi, parcequ'on suppose qu'on y vit dans une entière liberté, jusqu'à pouvoir impunément s'y *gausser du pape.* « *Papeligosse,* ajoute-il, dans Ménage, est proprement un pays où l'on se *gausse du pape,* tel que l'île des *Papefigues* du livre IV, chap. XLV, XLVI et XLVII; et je me trompe fort si le traducteur de Rabelais, en anglois, n'a fort bien rencontré de prétendre que le pays de *Papeligosse* étoit la Navarre, mise à l'interdit avec son roi Jean d'Albret, par le pape Jules II. Ce prince s'étoit gaussé de Jules, en ne voulant pas déférer à la bulle papale qui lui ordonnoit de renoncer à l'alliance qu'il avoit avec le roi de France Louis XII. Jules à son tour lui fit la figue en le faisant dé-

leur sçavoir n'estoit que besterie : et leur sapience n'estoit que moufles[4], abastardissant les bons et

pouiller de la meilleure partie de son royaume : de sorte qu'après une révolution si funeste au roi de Navarre, il ne faut pas s'étonner si, dans si peu qu'il lui restoit de pays, le pape et ses suppôts, comme les sorbonnistes, y étoient haïs et méprisés, comme ils l'étoient par don Philippe des Marais, vice-roi de Béarn. » Mais Le Duchat ne fait pas attention que Jules II, après avoir supplanté le cardinal d'Amboise son concurrent pour la papauté, avoit aussi excommunié Louis XII, et mis le royaume de France en interdit, que l'on s'y *gaussoit* de lui, et que Louis XII même le fit condamner au concile de Pise.

[4] C'est-à-dire n'étoit que pédantisme, billevésées et bouffissures, par allusion à un visage enflé et bouffi, anciennement appelé *mofflue*. (Voyez le *Dictionnaire de Trévoux*.) D'où on a dit *mouflu*, qu'on trouve dans Duez rendu par *paffuto*, joufflu, qui a les joues potelées, qui font *paf* quand on les soufflette. D'où l'on dit encore, en languedocien, selon M. Guizot, *ès mouflé*, il est gras, bouffi. Ce mot est donc composé de *moue* pour premier radical, et de *flare*, *flo*, pour le second, comme *joufflu* l'est de *joue* et du même mot. Ainsi l'étymologie suivante de Le Duchat, qui fait venir *moufle* de *molliculus*, est inadmissible. « *Moufle*, dit-il, vient peut-être de *molliculus*. » On appelle *moufle*, à Toulouse, dit Caseneuve, une chose qui, pour estre remplie ou fourrée de plume ou de laine, est tellement *molle*, que les doigts s'y enfoncent si on la presse tant soit peu. » En ce sens quand Rabelais dit que la science des maîtres dont il parle n'est que *moufles*, il entend qu'elle n'est rien moins que solide. Rabelais, ajoute Le Duchat dans le dictionnaire de Ménage, compare à des *moufles* la sapience des sophistes, mot qu'il savoit bien venir de *sapere*, qui signifie proprement *goûter*, *savourer*; parceque comme une main garnie de *moufles*, qui sont toujours ou de laine ou de drap, ou de peau avec le poil ou la laine, ne peut rien discerner de ce qu'elle touche; de même la teinture qu'un jeune homme avoit prise dans l'école des sophistes faisoit que, loin d'y avoir appris quelque chose, il ne lui restoit même plus de disposition à apprendre ce qu'on auroit pu lui enseigner de meilleur. Livre IV,

nobles esperitz, et corrompant toute fleur de jeunesse. Qu'ainsi soit[5], prenez, dist il, quelqu'ung de ces jeunes gens du temps present, qui ait seullement estudié deux ans: en cas qu'il n'ait meilleur jugement, meilleures parolles, meilleur propous que vostre filz, meilleur entretien et honnesteté entre le monde, reputez moi a jamais ung taille bacon[6] de la brene. Ce qu'a Grandgousier pleut tresbien, et commanda qu'ainsi feust faict.

Au soir en souppant, ledict des Marays in-

chap. XXX de l'édition de 1553, il compare le palais de Quaréme-Prenant à une *moufle;* et à la fin du même chapitre, sa discrétion aussi à une *moufle. Item,* toujours suivant la même idée, liv. V, cha. XXIII, parlant de la dame Quinte-Essence, reine des chimistes et autres cerveaux déréglés, il dit qu'encore qu'elle eût de bonnes dents, et que ses viandes requissent mastication, elle ne mangeoit ni ne goûtoit rien de ce qu'elle mâchoit, parcequ'elle avoit le gosier doublé de satin cramoisi.

[5] Si vous en doutez.

[6] Taille-bacon, comme taille-boudin, veut dire un homme de néant, quoique proprement ces mots désignent un fanfaron, un batteur de vache liée, un briseur de portes ouvertes, tel que le *trinc' amellos* (voy. le *Dictionnaire de la langue toulousaine,* aux mots AMELLO et TRINCA), trinquamelle ou tranche-amende des Toulousains. *Bacon,* dans le Lyonnois, dans le Dauphiné, dans le Poitou, et dans la Lorraine, signifie du lard; en Angleterre de même. En Provence c'est un porc salé, ce qui me rappelle *châ d' poché çâ don bâcon,* paroles d'une vieille chanson messine qui disent que chair de pourceau c'est du bacon. La Brêne est un petit pays de la Touraine, où est Mézières, autrement appelé Saint-Michel-en-Brêne. (L.)—Un *taille-bacon* doit signifier un tranche-lard ou un châtreur de porcs, puisqu'il est certain que *bacon* signifie lard. De Marsy le traduit par un bailleur de balivernes.

troduict ung sien jeune paige de Ville Gongis nomme Eudemon [7], tant testonné, tant bien tiré [8], tant bien espoussseté, tant honneste en son maintien que trop mieulx ressembloit quelque petit angelot qu'ung homme. Puis dist a Grandgousier:

Voyez vous ce jeune enfant? il n'ha encore douze ans [9], voyons, si bon vous semble, qu'elle difference y ha entre le sçavoir de vos resveurs mateologiens [10] du temps jadis, et les jeunes gens de maintenant. L'essay pleut a Grandgousier, et commanda que le paige proposast. Alors Eudemon, demandant côngé de ce faire [11] audict viceroy son maistre, le bonnet au poing, la face ouverte, la

[7] * Ce charmant Eudemon, dont le nom grec ἐυδαιμων signifie heureux génie, étoit le jeune Cossé-Brissac, appelé par les dames de la cour le *beau Brissac*, prince accompli, dit l'histoire, tant au physique qu'au moral. L'auteur le fait venir de Ville-Gongis, bourg du Berri, entre Buzançais et Châteauroux, par allusion sans doute au bourg de *Villa-Gonza*, dans le royaume de Naples, dont les *Cossé* étoient en effet originaires. Voyez Brantôme, tom. VIII, pag. 334.

[8] Tiré à quatre épingles, comme on parle. (L.)—Si bien coiffé. *Testonné* vient de *tête:* on disoit *testonneur* pour coiffeur.

[9] * Le beau Brissac, né en 1506, avoit douze ans de moins que François Ier. Mais Rabelais ajuste tout cela à son roman: son Gargantua n'ayant commencé à étudier qu'à onze à douze ans, et y ayant employé près de cinquante-quatre années, sous Thubal Holoferne, sans compter le temps qu'il reçut des leçons de maistre Jobelin, d'après le chapitre précédent, il devoit avoir environ soixante-six ans, quand Eudémon n'en avoit encore que douze.

[10] C'est-à-dire de vos réves-creux, de vos pédants et vains discoureurs, du grec ματαιολόγος, *vaniloquus,* composé de μάταιος, vain, vide, et λόγος discours. — [11] Demandant permission de faire cela.

bouche vermeille, les yeulx asseurez, et le regard assis sur Gargantua, avecques modestie juvenile[12], se tint sus ses pieds et commença le louer et magnifier, premierement de sa vertu et bonnes meurs, secondement de son sçavoir, tiercement de sa noblesse, quartement de sa beaulté corporelle. Et, pour le quint, doulcement l'exhortoit a reverer son pere en toute observance, lequel tant s'estudioit a bien le faire instruire; enfin le prioit qu'il le voulsist[13] retenir pour le moindre de ses serviteurs. Car aultre don pour le present ne requeroit des cieulx sinon qu'il lui feust faict grace[14] de luy complaire en quelque service agreable.

Le tout feut par iceluy proferé avecques gestes tant propres, prononciation tant distincte, voix tant eloquente, et languaige tant aorné[15] et bien latin, que mieulx ressembloit ung Gracchus, ung Ciceron ou ung Emilius du temps passé qu'ung jouvenceau de ce siecle. Mais toute la contenance de Gargantua feut qu'il se print a plorer comme une vache, et se cachoit le visaige de son bonnet, et ne feut possible de tirer de luy une parolle, non plus qu'ung pet d'ung ane mort.

Dont son pere feut tant courroussé qu'il voulut occire[16] maistre Jobelin. Mais le dict Des Marays l'en garda par belle remonstrance qu'il luy feit; en

[12] Digne d'un jeune homme. — [13] Qu'il le voulût. — [14] Qu'il eût le bonheur. — [15] Orné. — [16] Tuer; du latin *occidere*.

maniere que feust son ire moderee. Puis commanda qu'il feust payé de ses guaiges, et qu'on le feist bien choppiner theologalement[17]; ce faict qu'il allast a tous les diables. Au moins, disoit il, pour le jourd'hui ne coustera il gueres a son houste, si d'adventure il mouroit ainsi saoul comme ung Angloys[18]. Maistre Jobelin parti de la maison, consulta Grandgousier[19] avecques le viceroy quel precepteur l'on luy pourroit bailler, et feut advisé entre eulx qu'a cest office seroit mis Pono-

[17] C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de Dolet. La crapule des anciens régents de collége et des sorbonistes des siécles passés avoit donné lieu à cette expression proverbiale, que H. Étienne explique par boire beaucoup et du meilleur vin. (L.)—C'est-à-dire à la mode des *théologiens* du temps, qui étoient pour la plupart de grands ivrognes.

[18] Le soldat et le petit peuple anglois trouvent le vin d'autant meilleur, qu'il n'en croît point en Angleterre. La nation est d'ailleurs fort carnassière, et elle avoit long-temps ravagé la France. En ce temps-là où le bourgeois françois ne pouvoit voir sans un extrême crève-cœur les Anglois se gorger de ses biens, vint déja la coutume d'appeler *Anglois* tantôt, comme dans l'épître du poëte Crétin au roi François Ier, un rude créancier, tantôt, comme dans Marot, un recors impitoyable, vivant à discrétion chez un débiteur. Et c'est à ce même temps-là qu'il faut encore rapporter cette expression proverbiale dont Érasme avoit déja fait mention dans ses Adages, et qui se trouve aussi dans les œuvres de médecine de Rondelet, au chapitre XVIII, *de sudoris Excretione*. (L.)—Lorsque sous Charles VII, dit un des éditeurs de 1752, les Anglois possédoient la plus grande partie de la France, ils vivoient à discrétion chez le bourgeois; et quand les vins de France étoient communs, la raison angloise étoit fort rare.

[19] Grandgousier consulta.

crates[20], pedagogue de Eudemon, et que tous ensemble iroyent a Paris[21], pour congnoistre quel estoit l'estude des jouvenceaulx de France pour icelluy temps.

[20]* Ce Ponocrates doit être Jean-Jacques Trivulce, Milanois, maréchal de France, qui servit sous Charles VIII, Louis XII et François I[er]: il dirigea les premiers faits d'armes de ce dernier prince, entre autres à la bataille de Marignan, et vraisemblablement aussi ceux du jeune Brissac. Ponocrates vient du grec πόνος travail, et κρατέω je commande, qui commande le travail, le maître des travaux, par allusion à l'autorité qu'il prenoit sur son élève, ou plutôt à ses exploits militaires. Ce guerrier, qui fut long-temps en faveur sous François I[er], et qui mourut à Châtres, sous Montlhéri, en 1518, ordonna qu'on gravât sur son tombeau cette courte épitaphe, qui exprime bien le caractère que ce nom indique : HIC QUIESCIT, QUI NUNQUAM QUIEVIT (ici repose Jean-Jacques Trivulce, qui, auparavant, n'avoit jamais eu de repos); et il y a de l'apparence, dit Le Duchat, que ce fut pour ne la point faire mentir, qu'étant prêt d'expirer, il s'escrimoit encore de son épée à droite et à gauche.

[21]* François I[er], notre Gargantua, étudia effectivement à Paris, au collége de Navarre. Voyez Gaillard, *Vie de François I[er]*, tom. I. — Cette résolution d'envoyer Gargantua à Paris, *pour congnoistre quel estoit l'estude des jouvenceaux de France pour icelluy temps*, est une preuve, selon Le Motteux, que Grandgousier n'étoit pas roi de France, comme on se l'imagine; et que Gargantua ne doit être censé paroître dans ce royaume qu'en qualité d'étranger. Mais il se trompe: elle prouve seulement que François I[er] n'étoit pas né roi, et qu'il est venu étudier à Paris de la ville où il étoit né et où il avoit été élevé.

CHAPITRE XVI.

Comment Gargantua feut envoyé à Paris, et de l'enorme jument qui le porta : et comment elle deffeit les mousches bovines de la Beauce.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Rabelais monte son héros sur une énorme jument, présent fait à *Grandgousier* par le prince *Fayoles*, quatrième roi de Numidie. Cette jument piquée et harcelée par les mouches et les taons de la forêt d'Orléans en abbat tous les arbres à grands coups de queue. *Gargantua*, en ayant admiré l'effet, dit : Je trouve *beau ce*; de là le nom du pays de *Beauce*.

Ce conte fait allusion à la passion de François Ier pour Diane de Poitiers, qui étoit la femme de Louis de Brézé, seigneur de Fayoles, quatrième grand-sénéchal de Normandie, et qui obtint, entre autres dons du roi (d'après la tradition), l'abbatis à son profit de tout ou partie des forêts de la Beauce. Ce pays, que Gargantua traverse pour venir à Paris, est en effet celui par lequel François Ier a dû passer pour venir de Cognac, où il est né, et où il a été élevé dans sa première enfance.

C'étoit l'opinion commune avant nous que la grande jument étoit la duchesse d'Étampes. L'auteur de l'*Alphabet*, Bernier, Le Duchat, l'abbé de Marsy, et même Le Mot-

teux, l'ont adoptée, faute d'avoir fait attention que cette grande jument avoit été envoyée par Fayoles, *quart roy de Numidie*, qui est évidemment Louis de Brézé, mari de Diane de Poitiers, et seigneur de Fayoles.

« Le chapitre XVII, où il est parlé de la jument qui porta Gargantua à Paris, est fort injurieux, dit Bernier, au moins suivant l'opinion commune, à la mémoire d'une madame d'Estampes[1], si les femmes tiennent à injure ce qu'on en a pensé, car enfin ce nom ne se trouve point parmi ceux des *puta di chronica* de ce temps-là, non plus que le don de quelques arpents de bois en la forest d'Orléans à cette maîtresse. Quant au chapitre suivant, où il est fait mention des cloches de Notre-Dame que le roi fit racheter aux chanoines pour acheter de leur prix des pandeloques à cette dame, en vérité si cela est vrai, il ne faut plus douter de bien d'autres choses qu'on a dites de ce prince dissipateur? mais pour le nom de *jument*, on le donnoit alors aux femmes qui faisoient l'amour tambour battant. »

« Cette jument énorme, monstrueuse, grande comme six éléphants, destinée à servir de monture au géant Gargantua, dit l'abbé de Marsy, est *Anne de Pisseleu*, duchesse d'Étampes, maîtresse de François Ier. Rabelais la fait venir d'Afrique, pays fertile en monstres, pour nous donner à connoître quel étoit le caractère de cette femme. On pourroit croire que par ce *Fayoles, quart roy*, c'est-à-dire tétrarque de Numidie, qui envoie à Grandgousier cette belle jument, Rabelais a eu en vue quelque seigneur décoré d'un grand gouvernement, qui avoit produit madame d'Étampes à la cour : on pourroit, dis-je, soupçonner cela, si Brantôme, Mézeray, et d'autres écrivains, ne nous appre-

[1] Marie Huraut, fille de Jacques Huraut, sieur de la Grange, et de Chiverni, épouse de Louis d'Estampes, seigneur de Vallencey, gouverneur et bailli de Blois en 1520.

noient que ce fut Louise de Savoie, mère de François Ier, qui la produisit elle-même à son fils en Guyenne, au retour de sa prison d'Espagne. Au reste la Savoie n'est pas mal désignée ici par la Numidie (sans doute parceque *la Maurienne* en fait partie); et le nom de *quart roy* convenoit fort bien alors aux ducs de ce petit état, qui ne jouoient pas un grand rôle dans le monde. Il est remarquable que Rabelais fait aborder sa jument au port d'*Olonne en Talmondois:* c'est là en effet, ou du moins c'est fort près de là que se fit l'entrevue de François Ier et de mademoiselle de Pisseleu. Enfin c'est le bon homme Grangousier qui destine lui-même cette monture à son fils, et qui approuve qu'il s'en serve: « Voici, dit-il, bien le cas pour porter mon « fils à Paris. » Tout cela se rapporte aux démarches que fit en cette occasion Louise de Savoie, qui, connoissant l'humeur voluptueuse de son fils, ne fut pas fâchée de lui donner une maîtresse de sa main. Mademoiselle de Pisseleu étoit une des filles attachées à cette princesse. »

« Je soupçonne, continue-t-il, quelque malice dans le portrait que Rabelais fait ici de cette fameuse jument. Cette taille demesurée qui égale en grandeur *six oriflans*, *ces aureilles pendantes*, ce poil *tostade*, c'est-à-dire brûlé, *cette petite corne au cul*, etc., tout cela, dis-je, pourroit renfermer plusieurs allusions malignes. Peut-être que la duchesse étoit d'une grandeur ou d'une grosseur demesurée: peut-être qu'elle étoit excessivement brune; peut-être qu'elle avoit quelques défauts secrets: l'éloignement des temps, et le silence des historiens, ne permet à cet égard que des conjectures. Pour ce qui est de l'horrible ravage que fait la jument avec sa queue, abattant bois *à tords, à travers*, cela fait allusion (selon l'auteur anonyme de l'*Alphabet françois*, qui n'étoit pas fort éloigné du siècle de Rabelais,) à une grande coupe que la duchesse fit faire dans une forêt de la Beausse, qu'elle abattit entièrement. Ce que Rabelais ajoute

que Gargantua « y print plaisir bien grand, sans toutefois « sans vanter, » est, à mon gré, un trait inimitable. »

L'auteur de l'*Alphabet*, au mot *Gargantua*, parle de l'allusion à la duchesse d'Étampes, comme d'une chose qui étoit publique dans le temps où il écrivoit. « Tout le monde sçait, dit-il, que cette jument est madame d'Estampes, maistresse du roi, qui est la mesme qui fit abattre les forests de Beausse; à laquelle le roi voulut donner un collier de perles, et faire quelques levées sur les Parisiens, lesquels ne vouloient point payer : en sorte que le roi, et madame d'Estampes aussi, les menaça de vendre les cloches de Nostre-Dame pour acheter son collier. »

M. Eusèbe Salverte trouve cette allusion si forte, qu'il est surpris que Rabelais se la soit permise. Ce qui pourroit favoriser principalement l'opinion que la grande jument est *Anne de Pisseleu*, c'est qu'après avoir porté Gargantua à Paris, ce géant *compisse* les Parisiens. Mais cette observation que nous faisons nous-mêmes à l'appui d'une opinion que nous rejetons est bien foible en comparaison des preuves dont nous appuyons la nôtre.

Le Motteux qui voit Henri d'Albret dans Gargantua est ici bien embarrassé, et auroit bien dû reconnoître qu'il se trompoit, plutôt que de chercher à s'excuser sur le manque de livres et de temps. « Quoique Gargantua, selon moi, dit-il, ne soit pas François Ier, j'avoue que Rabelais auroit bien pu vouloir nous divertir en nous faisant reconnoître occasionellement une pareille aventure, si elle étoit véritable. Mais ce qui me fait beaucoup douter qu'il ait eu réellement ce dessein, c'est que François Ier s'étant fait lire l'ouvrage de Rabelais pour juger des clameurs que ce livre avoit excitées, il l'approuva : ce qui ne seroit apparemment pas arrivé, si lui-méme eût été mis en jeu d'une manière si visible. L'histoire du collier et des cloches m'a tout l'air d'une fable, et je ne la trouve attestée nulle autre part.

Que la jument qui *s'escarmouche* avec sa queue soit une maîtresse de Gargantua, à la bonne heure; mais *Henri d'Albret*, qui est toujours mon Gargantua, n'avoit-il pas quelque maîtresse aussi bien que François Ier? Je n'ai au reste ni tous les livres, ni tout le temps qu'il me faudroit pour déchiffrer cette énigme. Mon libraire, qui me presse, m'accorde à peine quinze jours pour faire mes recherches. » Belle excuse! Le temps ne fait rien à l'affaire.

En ceste mesme saison, Fayoles [1], quart roy de Numidie, envoya du pays de Africque a Grandgou-

[1]* Ce Fayoles, quatrième roi de Numidie, est Louis de Brézé, quatrième grand-sénéchal de Normandie, de son nom, et grand-veneur de France, qui, depuis l'époque de son mariage avec Diane de Poitiers jusqu'à sa mort, la céda toujours complaisamment au roi François Ier. Ce nom de Fayoles que lui donne l'auteur vient de ce que la seigneurie de Fayoles en Auvergne, comme celle de Varennes, petite ville près de Moulins, faisoit partie des domaines des seigneurs de Brézé. Il fait venir la jument de la Numidie, 1° parceque les chevaux numides ont toujours été des montures très renommées; 2° parceque la Numidie est en Afrique, pays qui, comme le dit l'auteur, apporte toujours quelque chose de nouveau, d'après ce proverbe ancien, *quid novi*, ou *quid monstri fert Africa?* 3° sans doute aussi à cause de la conformité qu'offrent entre eux les noms de la *Numidie* et de la *Normandie*, province également renommée par ses haras. Voyez. le *Dictionnaire des Gaules* de d'Expilly, au mot FAYOLES.

Louis de Brézé n'étoit que le troisième sénéchal de Normandie, de son nom; comme Louis XI, le voyant sans enfants mâles, avoit, par l'acte de donation qu'il lui en avoit faite, substitué à son frère Jean de Brézé les biens et les dignités de sa maison, l'auteur en profite pour donner ce Louis de Brézé comme le quatrième sénéchal de Normandie, et pour mettre en défaut la sagacité du lecteur. Le premier grand-sénéchal d'Anjou, de Poitou, et de Normandie, de cette fa-

sier une jument[2] la plus énorme et la plus grande que feut oncques veue, et la plus monstrueuse

mille, étoit Pierre de Brézé, le deuxième, Jacques de Brézé, le troisième Pierre, fils aîné de Jacques de Brézé, le quatrième, Louis de Brézé. V. Moreri. C'est Pierre de Brézé qui disoit à Louis XI, monté sur une petite haquenée, « que, quelque foible que parût cette monture, elle étoit pourtant la plus forte qu'on pût trouver, puisqu'elle portoit seule sa majesté et tout son conseil. » Jacques de Brézé son fils, grand-sénéchal de Normandie, épousa en 1462 Charlotte, fille naturelle de Charles VII et de la belle Agnès Sorel, et aussi galante que sa mère. Il la surprit couchée avec son veneur, et les poignarda tous deux, en 1470. Il fut condamné à cent mille écus d'amende, pour le paiement desquels il abandonna toutes ses terres. Peut-être aussi que Louis de Brézé étoit un des quatre barons de sa province, ou un des quatre vassaux de l'évêque.

Quart roy, signifie le quatrième roi ou gouverneur de province, comme le *quart livre*, le quatrième livre. Selon Le Duchat, et l'éditeur de 1752, *quart roy*, répond à *tétrarque*, mot grec qui signifie, celui qui commande à la quatrième partie d'un royaume; il est pris ici pour un gouverneur de province; et Fayoles est peut-être celui à qui Jean Bouchet adressoit ces vers :

> Va, lettre, va pour moi porter parolle
> A monseigneur monsieur de la Fayolle.

Le Duchat dit qu'il ne connoît point ce Fayoles, à moins qu'il ne fût de la maison de Melet, dont il y avoit, en 1587, un Bertrand de Melet de Fayoles, sieur de Neufvy. Les interprètes de Rabelais, dit l'éditeur de 1752, prétendent qu'il veut désigner ici un certain courtisan, ami de la duchesse d'Angoulême, mère de François I[er], qui produisit à la cour Anne de Pisseleu, depuis duchesse d'Étampes; que ce fut la duchesse d'Angoulême qui la présenta elle-même à son fils, en Guyenne, à son retour d'Espagne; que la duchesse d'Étampes est la grande jument; que l'histoire des bois coupés et des cloches enlevées, est vraie, et très vraie.

[2*] Par cette grande jument, Rabelais doit entendre la monture du roi, de même que par *les estables des grands chevaulx*, il entend la

(comme assez sçavez que Africque apporte tousjours quelque chose de nouveau) : car elle estoit

grande écurie du roi. Cette fameuse jument, d'un fardeau vraiment énorme pour la France, et qui *avoit les pieds fenduz en doigtz*, est, comme nous l'avons déja dit, Diane de Poitiers, que l'histoire, et les monuments du temps, prouvent avoir été une des maîtresses de François Ier.

« François Ier n'accorda la grace de Jean de Poitiers, père de « Diane, qu'après avoir pris d'elle ce qu'elle avoit de plus précieux... » MÉZERAI, *Abrégé chronologique*, tom. IV, pag. 520.

« Le plus grand scandale vint de ce qu'on ne doutoit pas qu'elle « (Diane de Poitiers) ne se fût abandonnée aux desirs de Fran- « çois Ier, pour sauver la vie à son père, et ainsi l'on ne voyoit pas « sans indignation, qu'une femme, qui avoit servi successivement « de concubine au père et au fils, eût la principale autorité dans le « royaume. » BAYLE, au mot POITIERS (Diane de).

« Elle (Diane) le demanda (Henri II) au roi (François Ier) pour « son chevalier..... Ceux qui ne jugeoient pas le nouveau commerce « qu'elle lia avec Henri, aussi pur et aussi respectueux qu'on se le « figuroit..... s'indignoient de la monstrueuse complaisance du père, « et du peu de délicatesse du fils. On jeta sur le lit de Henri un écrit « qui contenoit la malédiction de Jacob, contre son fils Ruben. » GARNIER, *Vie de Henri II*, tom. XXVI, pag. 3.

« La syndérèse (la conscience) eut beau lui reprocher (à Henri II) « que c'étoit un double crime d'avoir eu commerce avec la maîtresse « de son père; la honte même d'aimer, toute surannée qu'elle étoit, « cette Diane impudique, qu'on appeloit pour cela : *Diana regum* « *venatrix*, (par allusion sans doute à son nom de Diane et au titre « de grand-veneur de son mari), ne servit de rien, et on ne recon- « nut que trop, aux dépens de ce prince infatué, que

Quisquis amat ranam, ranam putat esse Dianam.

BERNIER, *Rabelais réformé*, pag. 409.

Voici cependant encore, à l'appui de notre opinion, trois vers latins, que le cardinal du Bellay, ami intime de ce prince, avoit inscrits sur la façade de son beau château de Saint-Maur-des-Fossés.

grande comme six oriflans [3], et avoit les pieds fenduz en doigtz, comme le cheval de Jules Cesar,

Le nom de Diane y est inséré adroitement, en tête des divinités chéries de François I[er]:

> Hunc tibi, Francisce, assertas ob Palladis artes,
> Secessum, vitas si fortè palatia, gratæ
> Diana et Charites et sacravêre Camœnæ.

Voyez la traduction de ces vers dans les notes du chap. LII.

Diane étoit née sur la fin de 1499, de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier; elle fut placée fort jeune auprès de la comtesse d'Angoulême, mère de François I[er]. Elle épousa, le 29 mars 1514, Louis de Brézé, comte de Maulevrier. Elle devint la maîtresse du roi en 1523, et perdit son mari en 1531. Cinq ans après, Henri II, fils de François I[er], se sentit épris des charmes de Diane, qui étoit dans sa trente-septième année. En 1548, Henri fit don à Diane de l'usufruit du duché de Valentinois. Après la mort tragique du roi, arrivée le 10 juillet 1559, elle se retira dans sa terre d'Anet, où elle mourut le 26 avril 1566, laissant de son mariage avec Louis de Brézé, deux filles, dont l'aînée, Françoise, épousa Robert de La Marck, duc de Bouillon, et l'autre, nommée Louise, fut mariée à Claude de Lorraine, duc d'Aumale.

Tous nos monuments sont pleins de la passion de Henri II pour elle; mais un des plus curieux, est une lettre inédite, publiée par M. Gail, dans laquelle Henri et Diane réunissent leurs écritures et l'expression de leurs sentiments pour le connétable Anne de Montmorency, alors prisonnier: Diane a commencé la lettre, le roi l'a continuée, Diane l'a terminée; tous les deux l'ont signée ainsi: *Vos ansyens et mylleurs amys, Henry, Dianne*. Voyez le *fac-simile*. Cependant il existe une médaille symbolique, sur laquelle la nouvelle Diane est représentée parée des attributs de l'ancienne, foulant aux pieds l'Amour, avec cette légende : *J'ai vaincu le vainqueur du monde entier*.

[3*] L'*Oriflan* est l'éléphant, c'est ainsi qu'on le nommoit dans ce temps-là; c'est une corruption d'*éléphant*. *Éléphant, olifant, orifant, oriflant*. Cette monstrueuse jument grande comme six éléphants qui sont la monture des rois dans l'Inde, est la monture de Gargantua,

les aureilles ainsi pendantes[4] comme les chievres de Languegoth, et une petite corne au cul[5]. Au reste, avoit poil d'alezan toustade[6], entreillizé de grises[7] pommelettes. Mais sus tout avoit la queue horrible[8]. Car elle estoit poy[9] plus, poy moins,

et figure, dans ce roman, nous le répétons, la maîtresse de François I[er]. Les pieds fendus en doigts achèvent d'expliquer l'énigme.

4* Ces oreilles pendantes, comme les chèvres de Languedoc, indiquent la coiffure du temps, en oreilles de chien, qui, d'après les monuments du seizième siècle, faisoit tomber les cheveux le long des joues.

5* Cette corne figure les coups qu'elle pouvoit donner de ce côté-là, ou une petite corne proéminente, semblable à celle qu'on figure au front des jeunes faunes. Nous en demandons pardon au lecteur: c'est du style Rabelaisien.

6* Le poil d'un roux brûlé, ou d'un blond ardent. *Alezan toustade*, sont des termes de maquignon, qui viennent de l'espagnol *alazan* ou *alezan tostado: alezan* est un cheval d'une couleur roussâtre, *tostado* signifie *brûlé, rôti, grillé, hâlé*, c'est le participe de *tostar*, rôtir, d'où *tostada de pan*, rôtie de pain, du latin *tostus*, participe de *torreo*, d'où on a dit même en françois, comme on le voit dans Nicot, une *tostée, panis tostus. Alezan*, signifie aussi un cheval ardent. Or, Diane de Poitiers étoit, d'après l'histoire, non seulement très ardente, mais elle avoit les cheveux très bruns, et même noirs. « Elle avoit, dit Saint-Foix, les cheveux extrêmement noirs et bou- « clés, la peau très blanche, etc..... » Voy. *Essais de Saint-Foix*, tom. I, pag. 201.

7 Rabelais nous semble faire ici allusion aux cheveux grisons de Diane de Poitiers, qui avoit trente-six ans, et étoit déja veuve quand le Gargantua parut. Elle en avoit près de quarante quand elle devint la maîtresse de Henri II. « C'étoit grand'pitié de voir un jeune « prince (Henri II) adorer un visage décoloré, une tête qui grison- « noit. » BAYLE, au mot POITIERS (Diane de).

8* Cette queue horrible sont les suites et les conséquences funestes

grosse comme la pile sainct Mars[10] aupres de Langès, et ainsi quarree, avecques les brancars[11] n'y plus n'y moins ennicrochez que sont les espicz au bled.

qu'entraînoit une pareille monture, son luxe, sa dépense. Voyez la note 12.

[9] Peu plus, peu moins. De *paucum*, dont on a fait aussi *poay* en la même signification, et quelquefois en celle de *petit*. On disoit *poy* pour *peu*, dès l'an 1293. Voyez du Cange à GODENDAC, et Ménage à PEU. On lit dans l'histoire du duc de Bretagne, Jean IV, écrite sur la fin du quatorzième siècle :

Car quand il ot ung *poy* musé.

et plus bas :

Mais souventes fois il advient
Qui trop empoigne *poay* retient. (L.)

[10] C'est comme il faut lire, conformément à l'édition de 1553. Dans celle de 1559, au lieu de *Langès* il y a *Langres*, et *Saint-Mars* au lieu de *Saint-Mas*, qu'on lit dans celle de Dolet. Mais quoiqu'il y ait près de Langres un village nommé *Saint-Mars*, il est pourtant sûr que suivant toutes les autres éditions il faut lire ici *Langès*. Auprès de cette petite ville de Touraine, est *la pile Saint-Mars*, village qu'on a peut-être ainsi appelé *la pile*, à cause du clocher de l'église fait en pilier carré et fort élevé. Ce n'est donc pas *Saint-Mas* qu'on doit lire avec l'édition de Dolet, c'est *Saint-Mars*, en latin *Martius*, et quelquefois *Medardus*. Celles de François Juste, 1535, et 1542, ont déja *Saint-Mars*, comme celle de 1553. (L.) — Ce n'est point, comme le dit Le Duchat, et comme l'ont répété sans doute d'après lui, le dernier éditeur de Rabelais, et celui de 1752, à cause du clocher de l'église, que ce village s'appelle ainsi, mais à cause d'une pile ou tour carrée, massive, un peu pyramidale, qui doit être un tombeau de l'époque romaine. Quant au nom de *Saint-Mars*, qu'on écrit aussi, mais mal à propos *cinq mars*, et en latin *quinque martes*, il ne vient point de *Mars* ni de *Martius*, mais de *Medardus*, puisque *saint Médard* est le patron du lieu. Ce monument est entre le bourg de Saint-Mars et Langeais, au pied du coteau qui borde

Si de ce vous esmerveillez, esmerveillez vous dadvantaige de la queue des beliers de Scythie, que pesoit plus de trente livres; et des moutons de Surie[12], esquelz fault (si tenaud dict vray[13]) affuster

la Loire et la route de Tours à Saumur. La Sauvagère, dans ses *Antiquités de la Gaule*, in-4°, l'a gravé et décrit; mais pour justifier le nom de *cinq mars*, comme il l'écrit, il prétend à tort qu'il étoit surmonté de cinq petites pyramides : il n'y en a jamais eu que quatre; nous l'avons vu et examiné plusieurs fois. « Il est quadrangulaire, « de cent pieds d'élévation sur treize et demi de largeur, pour cha« que face, surmonté de quatre petits piliers. On ne connoît ni l'o« rigine ni la destination de cet antique monument. » Voyez *Mémoires de l'Académie celtique*, tome IV, pag. 302.

[11] Avec les bras crochus ou recourbés en anse de panier. Le Duchat, dans une remarque sur ce passage, à l'article *Anicroche* du Dictionnaire de Ménage, avoue qu'il ne sait pas bien ce que veut dire là ni *brancars*, ni *ennicrochez*.

[12] C'est-à-dire de Syrie. « Les bergers arabes (et syriens), dit Hé« rodote, font comme des petits chariots, où ils mettent la queue « de leurs moutons, et les moutons les traînent après eux en mar« chant..... » Hérodote, liv. III.

[13] On dit que l'abbé Guyet, par *Tenaud*, entendoit le géographe Stephanus, en quoi il se seroit trompé. Stephanus n'a rien rapporté de tel. C'est Hérodote, livre III, n° 113, parlant des brebis d'Arabie, et après lui, Élien, chap. iv, liv. X des Animaux. Aristote, chap. viii, *Animal.*, liv. XXVIII, parle de la queue des moutons de Syrie, qu'ils ont large d'une coudée; mais c'est tout ce qu'il en dit. Ainsi ce *Tenaud* pourroit bien être quelque moderne nommé *Étienne*, soit en son nom de baptême, soit par surnom; peut-être *Étienne Dolet*, bon ami de Rabelais, comme on sait. Mais en ce cas, ce seroit dans quelqu'un des premiers ouvrages de Dolet, qui n'avoit que vingt ans lorsque Rabelais écrivoit ceci. La *Surie*, comme parle Rabelais, suivant l'usage de son temps, peut-être de l'italien *Soria*, est l'ancienne Syrie. (L.) — « Hérodote, Aristote, et Élien, dit un éditeur de 1752, parlent bien de la grosseur des moutons de Syrie, mais ils

une charette au cul, pour la porter, tant elle est longue et pesante. Vous ne l'avez pas telle, vous aultres paillards de plat pays [14]. Et fut amenee par mer en trois quarraques [15] et ung briguantin, jusques au port de Olone en Thalmondoys [16]. Lors

ne disent rien de semblable à ce que Rabelais rapporte. Par le nom de *Tenaut* ou *Toinnot*, ou il a voulu rendre leur relation burlesque, ou il a voulu désigner quelque mauvais géographe de son temps, qui se nommoit *Étienne*, et qui, trompé par quelques histoires des croisades, avoit mis cette fable dans sa géographie. » Ce *Tenaud*, dont le nom est un diminutif d'*Étienne*, pourroit être un des fameux imprimeurs du nom d'*Étienne;* trois ont été les contemporains de Rabelais, et ont publié des ouvrages avant le sien, tels que Charles Étienne qui auroit pu, dans son *Prædium rusticum*, ou dans son *Dictionarium historicum*, rapporter le fait auquel il fait allusion. Bernier se contente de mettre : *Tenaud, Stephanus.*

[14] *Paillard* s'est dit proprement dans le sens d'impudique, d'homme adonné au plaisir de la chair, ensuite de tout méchant homme en général, de coquin, de fripon, quelquefois de gaillard, de drôle, de bon compagnon. Mais ici, *paillards de plat pays*, est l'équivalent de *rustres*, comme on appeloit en France les fantassins françois. Au chap. XXIX, du liv. II, le géant Loupgarou appelle aussi *paillards de plat pays*, les géants ses soldats, par la même raison que les Allemands ont nommé leur infanterie *Lands knechts*, c'est-à-dire gens *rustiques*, ou levés à la campagne, où ils couchoient ordinairement sur la *paille*. (L.) — Par ces deux passages, continue Le Duchat, dans Ménage, il est évident que Rabelais dérivoit *paillard* de *palea*. *Paillard de plat pays*, est l'opposé de gentilhomme; on lit dans le roman du nouveau Tristan de Laonnois, 1544, chap. XLVIII : *Voudriez-vous que moy, honoré de l'ordre de chevalerie, allasse me présenter à l'ennemy nu comme un paillard*, ou *vilain?*

[15] Pour *carraques*, gros vaisseaux du port de deux mille tonneaux.

[16]* Ce port d'Olonne, en Thalmondois, où l'auteur fait aborder fort adroitement la fameuse jument de Gargantua, est en effet dans

que Grandgousier la veit, voici, dist il, bien le cas pour porter mon filz à Paris. Or ça, de par dieu, tout ira bien. Il sera grand clerc on temps advenir. Si n'estoyent messieurs les bestes, nous vivrions comme clercz [17]. Au lendemain, apres boire (comme entendez), prindrent chemin Gargantua, son precepteur Ponocrates, et ses gens:

la principauté de Talmont, en Poitou: c'est un nouveau trait de lumière qui devroit dissiper tous les nuages, si on doutoit encore que la grande jument fut Diane de Poitiers, femme du grand sénéchal du Poitou. Il est évident qu'il fait venir de Numidie, par ce port du Poitou, la grande jument de Gargantua, parcequ'il entend sous ce nom la femme du grand sénéchal de cette province, qu'on appeloit pour cela la *grande sénéchale.* Elle avoit d'abord été fille d'honneur de la reine Claude; elle avoit épousé Louis de Brézé, grand sénéchal, en 1514, et étoit devenue la maîtresse de François Ier, en 1523, lorsqu'elle se jeta à ses genoux, pour obtenir, au prix de son honneur, la grace de son père, le comte de Saint-Vallier, qui avoit été condamné à avoir la tête tranchée. Elle devint veuve en 1531.

[17] Froissart, au chap. CLXXIII, du tom. II, au *folio* 238, *verso,* de l'édition de Verard, dit bonnement que les seigneurs temporels *ne sauroient vivre, et seroient comme* bestes, *se le* clergié *n'estoit.* Mais ici, Rabelais pour faire voir quelle étoit là-dessus son opinion par rapport à la capacité du clergé de son temps, affecte de se méprendre aux paroles de Froissart, comme pour faire dire à Grandgousier, qui prenoit la résolution de faire étudier son fils, qu'après tout on se passeroit bien d'un tel clergé, dont l'exemple étoit cause que personne ne songeoit à s'instruire. (L.) — Un proverbe du temps disoit: *Si n'estoient messieurs les clercz, nous vivrions comme bestes.* Rabelais, sous couleur de citer ce proverbe, y fait une transposition ingénieuse, qui change l'éloge en une satire très fine; c'est une méprise Rabelaisienne. C'est ainsi qu'il dit, strophe 10 des Fanfreluches: *Sept moys apres, oustez-en vingt et deux,* pour, vingt-deux mois après, ôtez-en sept.

ensemble eulx [18] Eudemon, le jeune paige. Et parce que c'estoit en temps serain et bien attrempé, son pere lui feit faire des bottes faulves, Babin les nomme brodequins [19]. Ainsi joyeusement passarent leur grand chemin, et tousjours grand

[18] Avec eux.

[19] * Je ne connois point ce *Babin*, dont le nom, italien peut-être, pourroit bien être aussi quelque diminutif, comme déja plus haut celui de *Tenaud*. Le *brodequin*, ou la *botte fauve*, comme on parloit plus communément, étoit une ancienne chaussure, qui, pour être particulière aux amoureux du temps jadis, n'en étoit ni plus belle, ni plus galante, quoique Marot, sur ce vers d'une ballade de Villon,

Chaussans (sans meshaing) fauves bottes,

dise dans une note marginale : *Fauves bottes* : *La belle chaussure d'alors*. On appeloit aussi *houseaux sans avant-pied*, une espèce particulière de ces brodequins, qui en général, selon le même Marot, étoient une sorte de chausses semellées, dont la tige étoit d'une peau qui se retournoit aussi facilement que le cuir d'un gand. (L.) — Les *brodequins*, ajoute Le Duchat, dans Ménage, ont été appelés autrefois *brosequins*, et c'étoit une chaussure découpée, qui apparemment venoit d'Italie, à en juger par la terminaison de son nom. Le grand Nef des fous, imprimé en 1499, nous apprend qu'autrefois on disoit *brosequins*, et qu'ils étoient découpés sans doute comme les chausses à la suisse, pour en faire sortir, comme hors des fentes de ces chausses enflées comme des bourses, quelque étoffe qui lui servoit de doublure. Cette mode ridicule avoit presque repris la vogue sous le règne de Louis XIII, et même dès celui de Henri IV. — Ce Babin est probablement Philibert *Babou*, seigneur de Givrai et *du Solier*, sous François Ier. L'auteur pour ridiculiser ce seigneur *du Solier*, fait de lui un connoisseur en chaussures, en jouant sans doute à-la-fois sur ce nom du *Solier*, et sur celui de *Babou*, qui a quelque analogie avec *babouche*, nom d'une sorte de pantouffle ou de mule, qui a un quartier de derrière, et qui est faite en cuir du Levant, d'où cette

chiere, jusques au dessus de Orleans[20]. Auquel lieu estoit une ample forest, de la longueur de trente et cinq lieues, et de largeur dix et sept, ou environ. Icelle estoit horriblement fertile et copieuse en mousches bovines, et freslons[21], de sorte

mode nous est venue; et en le comparant avec ce cordonnier qui critiqua la chaussure d'un tableau d'Apelles.

[20] C'est que le pays est très bon et très abondant.

[21] Deux sortes d'insectes qui tourmentent les bêtes à cornes et celles de somme dans les forêts. La première, qui est le taon, est appelée mouche *bovine*, parcequ'elle incommode les *bœufs* et les vaches; l'autre naît des chevaux morts, et désole ceux qui sont en vie. (L.) — Malgré cette destruction de la forêt d'Orléans, par la grande jument, cette forêt, qui étoit très considérable autrefois, est encore très vaste : elle contient soixante mille hectares, d'après une note communiquée par M. E. S. Ce qui en reste est encore infecté de ces sortes de mouches et frelons, qui rendent les voyages dans le bois très désagréables pendant l'été; et c'est sans doute de là qu'on a donné le sobriquet de *guépins*, c'est-à-dire de *guépes*, aux Orléanois, plutôt que pour leur caractère piquant et caustique. Ce sobriquet est fort ancien. La Nouvelle cinquante-six de des Périers commence ainsi : « Une dame d'Orléans, gentille et honneste, encore qu'elle fust guespine. » Il marque selon La Monnoye, qu'une personne est fine, et qu'elle est de la ville d'Orléans; Bèze, qui étoit contemporain de des Périers et de Rabelais, a dit aussi des Orléanois (*Epigr. in phil.*) :

> *Aurelias* vocare *muscas* suevimus,
> Ut dicere olim mos erat *nasum atticum*.

Ce qui vient de ce que les mouches, et surtout les guêpes, ont une grande finesse d'odorat pour sentir de loin la nourriture qui leur est propre; d'où cet autre proverbe, *c'est une fine mouche*. Les Orléanois ont encore un autre sobriquet très ancien, on dit *les chiens d'Orléans*. On le trouve dans Mathieu Paris, à l'année 1251; voici l'origine qu'il en donne : *Pastores armati, qui civibus benè acceptan-*

que c'estoit une vraye briguanderie pour les paovres jumens, asnes et chevaulx. Mais la jument de Gargantua vengea honnestement tous les oultraiges en icelle perpetrez[22] sus les bestes de son espece, par ung tour, duquel ne se doubtoyent mie. Car, soubdain qu'ilz feurent entrez en la dicte forest, et que les freslons luy eurent livré l'assault, elle desguaina sa queue, et, si bien s'escarmouchant, les esmoucha[23], qu'elle en abbatit tout le bois, a tords, a travers, de ça, de la, par cy, par la, de long, de large, dessus, dessoubz abbatoit bois comme ung fauscheur faict d'herbes. En sorte que depuis n'y eut ne bois ne freslons[24]; mais feut tout le pays reduict en campaigne. Quoy voyant Gargantua, y print plaisir bien grand, sans aul-

tibus, civitatem Aurelianam intraverant, conniventibus oculis, dissimulante populo civitatis, sed verius consentiente, unde caninus *meruit appellari, multos clericos trucidârunt, multosque in Ligerim demerserunt.* Ce sobriquet injurieux a la même origine que le nom des *Carnutes;* il tient au culte de Cerbère et de *Charon*, comme nous le prouverons dans notre *Géographie archéologique des Gaules.*

[22] Commis.

[23] Ces deux expressions font ici un très bon effet, pour représenter le combat de la jument contre les mouches. *Esmoucher*, c'est proprement *chasser les mouches;* et c'est dans cette signification que Rabelais emploie si souvent ce mot au chap. xv du liv. II. (L.)

[24] La forêt d'Orléans subsiste pourtant toujours; mais c'est que comme elle avoit été coupée tout nouvellement au temps dont Rabelais parle, on ne manque pas encore de fois à autre d'y faire de grands abatis, lorsqu'elle devient trop épaisse. (L.)

trement s'en vanter, et dist a ses gens: Je trouve *beau ce*. Dont feut depuis appelé ce pays la *Beauce;* mais tout leur desjeuner feut par baisler. En memoire dequoy, encores de present, les gentilz hommes de Beauce desjeunent de baisler[25], et s'en trouvent fort bien, et n'en crachent que mieulx. Finablement arrivarent a Paris; onquel lieu se refraischit deux ou troys jours, faisant chiere lye[26] avecques ses gens, et s'enquestant quelz gens sçavans estoyent pour lors en la ville, et quel vin on y beuvoit.

[25] Coquillart, au monologue des perruques, parlant de certaines gens qui se font propres, quoiqu'ils manquent du nécessaire :

Et desjeuner tous les matins
Comme les escuïers de Beaulce.

C'est-à-dire, *bâiller et cracher,* comme c'est l'ordinaire le matin, quand on demeure à jeun. Ces paroles au reste, *et n'y crachent que mieulx,* ne se trouvent point dans l'édition de Dolet, mais bien dans celle de 1553. (L.) — C'est-à-dire, depuis ce temps-là, les gentilshommes de Beauce, privés de ces forêts, où ils prenoient les plaisirs de la chasse, *bâillent,* comme font les personnes à jeun, ou qui n'ont plus de gibier pour se régaler, déjeunent tristement chez eux, et s'ennuient. La pauvreté des gentilshommes de Beauce est passée en proverbe; on dit encore proverbialement d'un pauvre gentilhomme :

C'est un gentilhomme de Beauce,
Qui est au lit, quand on refait ses chausses;

Ou,

Qui vend ses chiens pour avoir du pain.

[26] Chère joyeuse, *grand chiere,* comme il dit plus haut : *Lie,* de *Læta.*

CHAPITRE XVII.

Comment Gargantua paya sa bien-venuë ès Parisiens, et comment il print les grosses cloches de l'ecclise Nostre Dame.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

François Ier fit deux entrées solennelles à Paris, avant la publication du Gargantua : la première, après son couronnement en 1514, *où il fut reçu triomphamment*, dit Bouchet (en ses *Annales d'Aquitaine*), *et y eut joustes et tournois en la rue Saint-Anthoine, ou il se porta hardi et vaillant ;* la seconde en 1526, après sa captivité en Espagne. Il est évident qu'il s'agit ici de la première.

Les flots d'urine dont Gargantua noya les Parisiens, à son passage dans la capitale, et *pour sa bien venue*, sont les nouvelles contributions dont François Ier fut obligé, lors de son avénement au trône, de surcharger son peuple, et notamment les Parisiens, pour la guerre d'Italie : « François Ier, dit Mézerai, déterminé à reconquérir le Milanez, doubla les contributions en tout genre, établit la vénalité des offices, etc. » Voyez Mézerai, *Vie de François Ier*. Tous les commentateurs sont d'accord à ce sujet. Le Duchat même, comme on le verra dans une note de ce chapitre, n'a pu s'empêcher de reconnoître ici François Ier. Voici ce qu'en dit l'abbé de Marsy. « L'arrivée de Gargantua à Paris, l'empressement des Parisiens, et ensuite la mutinerie

de ce même peuple, qui voudroit le voir bien loin, renferme une allusion remarquable que Le Duchat a entrevue (voyez la note). François Ier montra d'abord des qualités si aimables, qu'il fut adoré des François, et en particulier des Parisiens. » « Venant à la couronne, dit Brantôme, il donna grande espérance de lui, car il estoit beau prince, jeune, gaillard, affable, de bonne grace et majesté, tant que chacun se mit à l'aimer: si bien qu'on dit qu'*il fit son entrée à Paris la plus triomphante que jamais roy fit*; il s'y assembla un *fort grand nombre* de seigneurs, et mesme de peuple et de noblesse, *qui jettoient fort l'œil sur luy.* » Mais peu après son avénement au trône, ce prince, à qui l'argent manquoit pour la guerre d'Italie, créa quantité d'impôts inconnus jusqu'alors, et foula extraordinairement le peuple de Paris. C'est ce qui fait dire à Rabelais que Gargantua, peu de jours après son arrivée dans cette ville, compissa aigrement les Parisiens.

« J'ajouterai une anecdote plaisante rapportée par Brantôme, que Rabelais peut encore avoir eue en vue, et qui explique à la lettre non seulement cet endroit, mais une autre plaisanterie du chapitre xxxviii, où il est dit que Gargantua *pissa si copieusement,* que son urine coupoit le chemin aux passants. « J'ay ouy conter, dit Brantôme, que le roy François, ayant en main une fort belle dame (*la duchesse d'Étampes*), qui luy a long-temps duré, allant un jour inopiné à la dite dame, et en heure inopinée coucher avec elle, vint à frapper rudement à la porte, ainsi qu'il debvoit et avoit le pouvoir; car il estoit maistre. Elle, qui estoit alors accompagnée du sieur de Bonnivet, n'osa pas dire le mot des courtisannes de Rome: *Non si parla, la signora è accompagnata.* Ce fut à s'adviser là où son galant se cacheroit pour plus grande sûreté. Par cas c'estoit en esté, où l'on avoit mis des branches et feuilles en la cheminée, ainsi qu'est la coutume de France. Par quoy elle lui conseilla de

se cacher dans ces feuillages tout en chemise... Après que le roy eut fait sa besogne avec la dame, il voulut faire de l'eau, et se levant, la vint faire en la cheminée, par faute d'autre commodité, dont il eut si grande envie, qu'il en arrousa le pauvre amoureux, plus que si on lui eût jetté un seau d'eau. Car il l'en arrousa de tous côtés, voire, et sur le visage, par les yeux, par le nez, la bouche et partout. Je vous laisse à penser en quelle peine estoit ce gentilhomme; car il n'osoit se remuer. Le roy, ayant fait, s'en alla, et sortit de la chambre. La dame fit fermer par derrière, et appella son serviteur dans son lit, l'eschauffa de son feu, et lui fit prendre chemise blanche. » *Dames galantes*, tome II.

« L'enlèvement des cloches de Notre-Dame par Gargantua, qui prétend les mettre au cou de sa jument, est, continue de Marsy, le trait allégorique le plus frappant. Presque tout le monde le saisit dans le temps, et le commentateur, anonyme de Rabelais (l'*Alphabet de l'auteur françois*), qui n'est guère postérieur à cet écrivain, que d'une cinquantaine d'années, en parle comme d'une chose que personne n'ignoroit. « Tout le monde sait, dit-il, que cette jument est madame d'Estampes, maistresse du roy, qui est la mesme qui *fist abattre les forests de Beausse*, à laquelle le roy voulut donner un collier de perles, et faire quelques levées sur les Parisiens, lesquels ne vouloient point payer: en sorte que le roy, et madame d'Estampes aussy, les menaça de vendre les cloches de Notre-Dame pour achepter son collier. »

« Au reste rien de plus ingénieux, ni de plus plaisant, ajoute encore de Marsy, que toutes les allégories renfermées dans ces deux chapitres. Il n'étoit pas possible de couvrir d'un voile plus agréable et plus léger *ces hauts sacremens et ces mystères horrificques*. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que François Ier et la duchesse d'Étampes, qui

eurent la curiosité de se faire lire le Gargantua par Rabelais lui-même, ne se reconnurent point dans tous ces portraits. »

Quelcques jours apres qu'ilz se feurent refraischiz[1], il visita la ville, et feut veu de tout le monde en grande admiration. Car le peuple de Paris est tant sot, tant badault[2], et tant inepte de nature, qu'ung basteleur, ung porteur de rogatons, ung mulet avecques ses cymbales[3], ung vielleuz au myllieu d'ung carrefour, assemblera plus de gens que

[1] « Afin que les Parisiens prennent part à la joie de son avènement à la couronne, il les honora de sa présence; » dit Mézerai, in-fol., *Vie de François Ier*, pag. 897.

[2] On a prétendu jusqu'ici que le sobriquet de *Badauds*, donné aux Parisiens, venoit du nom d'une très ancienne porte, à l'est de Paris, près l'église Saint-Gervais, appelée, dit-on, autrefois, *Porta Bagauda*, aujourd'hui la *porte Baudoyer*. (Voyez le deuxième plan de Paris, *Traité de la police de La Mare*, tom. I, et les notes.) « *Non desunt*, dit Du Cange, *qui Parisienses, vulgò* BADAUTS, *per ludibrium appellant, tanquam à primis bagaudis ortum duxerint*..... » (Voyez Glossar. Du Cang. Verbo *Bagaudæ*), mais cette étymologie est absurde, on n'a pas pu faire *badauds*, de *bagauda;* le *g* ne se change jamais en *d*. Ce sobriquet vient, selon nous, du mot *bader*, qui est encore usité dans la Beauce et dans tout l'Orléanois, non seulement pour *béer*, qui en est une variante, et dont il est le radical, dans *béer* aux corneilles, mais pour babiller comme une pie; et il tient à la fable de la pie voleuse, qui est très certainement une fable mythologique du druidisme. C'est ce que l'un de nous se propose de prouver dans un autre ouvrage, intitulé: *Paris mythologique et hagiologique, ou Paris ancien et moderne.*

[3] Sonnettes.

ne feroit ung bon prescheur evangelicque. Et tant molestement le poursuyuirent qu'il feut contrainct soy reposer sus les tours de l'ecclise nostre Dame[4]. Onquel lieu estant, et voyant tant de gens a l'entour de soy, dist clerement:

Je croy que ces marrouffles[5] veulent que je leur paye ici ma bien venue et mon *proficiat*[6]. C'est raison. Ie leur voys[7] donner le vin; mais ce ne sera que par rys[8]. Lors en soubriant destacha sa belle braguette, et, tirant sa mentule en l'aer, les compissa si aigrement[9] qu'il en noya deux cents

[4]* Les rois de France vont tous solennellement à cette église, lors de leur avénement au trône: on voit que l'auteur n'oublie rien.

[5] *Marrouffle* ou *maroufle*, est la même chose que *maraud*, terme injurieux qui pourroit bien venir de *marra*, pour donner à entendre, quand on traite quelqu'un de *maraud* ou de *marrouffle*, qu'on veut dire par là que c'est un rustre qui n'est propre qu'à manier la *marre*, sorte de houe. (L.)—Ces deux mots viennent plutôt de *Maure*.

[6] C'étoit un droit que les évêques levoient autrefois sur les ecclésiastiques, et qui faisoit partie de ce qu'on appeloit les louables coutumes.

[7] Je leur vais donner le vin.

[8] Pour rire. On verra plus bas que Rabelais joue ici sur le mot.

[9]* Le roi François I[er], si tant est que Rabelais ait prétendu le désigner sous le nom de Gargantua, avoit tant d'aimables qualités naturelles, que les François furent ravis de l'avoir pour roi. Les Parisiens surtout l'admiroient. Mais peu après son avénement à la couronne, ce prince, à qui les fonds manquoient pour la guerre qu'il étoit sur le point de porter en Italie, ayant créé plusieurs impôts, et établi la vénalité de beaucoup d'offices, tout cela ensemble affoiblit considérablement les espérances que les Parisiens avoient conçues de la douceur de son règne : et c'est apparemment ce que Rabelais entend, quand il dit que Gargantua les *compissa fort aigre-*

soixante mille quatre cents dix et huict[10], sans les femmes et petitz enfans.

Quelcque nombre d'iceulx evada ce pissefort[11] a legiereté des pieds. Et quand feurent on plus hault de l'Université, suans, toussans, crachans, et hors d'haleine, commençarent a renier et jurer, les ungs en cholere, les aultres par rys. Carymary, Carymara [12]. Par saincte m'amye, nous sommes baignez *par rys*. Dont feut depuis la ville nommee

ment peu après son arrivée dans la ville; c'est-à-dire qu'il leur fit des torts et des affronts, qu'ils eurent bien de la peine à digérer (L.) — *Compisser*, dit Nicot, c'est plus que *pisser*, et comme si on disoit pisser partout, et tout souiller de pissat. Ce déluge urinaire est une allusion évidente aux nouvelles taxes qui furent établies pour la guerre du Milanois: « Or, pour la levée de ces troupes, dit Mézerai, « et pour un si grand attirail, il falloit aussi faire de grandes levées « de deniers... » Voyez Mézerai, in-fol., *Vie de François Ier*, pag. 898.

10 Il paroît que c'est à ce nombre d'habitants qu'on portoit la population de Paris, du temps de Rabelais.

11 *Pissefort* est proprement un endroit où, par le moyen du *pissat* qui l'environne, on est en sûreté comme dans une forteresse. (L.)— *Pissefort* n'est-il pas plutôt une épithète qu'il donne à Gargantua?

12 Si quelque chose peut contribuer à l'intelligence de ces deux mots, c'est, à mon avis, de consulter le passage entier, comme il se lit dans les éditions de François Juste, 1534, et 1535, à Lyon, in-12, et celle de Dolet, in-16, 1542, aussi à Lyon, dans lesquelles ces termes de *carymary, carymara*, avec plusieurs sortes de plaisants jurons qui les accompagnent, représentent fort naïvement les cris confus et les murmures d'une nombreuse canaille, rassemblée de divers pays et de différentes provinces. Ainsi je m'imagine que le *carymary, carymara*, qu'ils croient, comme déja Patelin dans ses rêveries, et qui se prend encore aujourd'hui pour un amas confus de livres ou d'autres marchandises, signifie proprement ici la confusion qui régnoit dans cette tumultueuse assemblée du petit peuple de

Paris; laquelle auparavant on appeloit Leucece [13], comme dict Strabo, lib. IV, c'est a dire, en grec,

Paris. (L.) — Voici le passage de Patelin, auquel Le Duchat fait allusion.

Ostez ces gens noirs marmara,
Carimari, carimara :
Amenez-les moi, amenez.

Dans l'édition tant vantée de Dolet, et dans deux autres (que Le Duchat vient de citer), après ces mots *et hors d'haleine,* on lit, comme le remarque l'éditeur de 1820 : « Commencèrent a renier et jurer les plagues (plaies) Dieu, je renie bieu; fraudienne voy tu ben la mer; de po cap de bious; das dich gots leyden scend; la martre scend; ventre sainct Quenet, ventre guoy, par sainct Fiacre de Brye, sainct Treignan; je fays vœu a sainct Thibault; pasques Dieu; le bon jour Dieu, le diable m'emporte; carymary, carymara; par sainct Andouille, par sainct Guodepin, qui fut martyrisé de pommes cuytes; par sainct Foutin l'apostre; ne dia madia; par saincte m'amye, etc. »

Ducange, au mot *Caria,* prétend que *carymary* étoit un cri propre aux habitants de Boulogne, et qui annonçoit la sédition. Ménage nous apprend que les libraires de Paris appellent *un carimara de livres,* un amas de livres qu'on vend en gros, sans les examiner; et que dans la Picardie, on nomme les Bohémiens des *carimara,* sans doute parcequ'ils avoient coutume de pousser ces sortes de cris. On dit encore proverbialement en Picardie : Je le ferai, malgré tous les carimara, c'est-à-dire malgré tous les propos, tous les efforts contraires. Ces deux mots, étranges et burlesques, nous paroissent être deux variantes de notre mot *charivari, caribari,* en vieux françois, *carivari* et *calibari* en languedocien, qui signifie en général, tintamarre, tapage, en particulier, le tintamarre qu'on fait à ceux qui se marient en secondes noces; et nous croyons le mot *charivari* composé du grec καρύ, noix, et μαῤῥὸν, marre, parceque c'étoit l'usage de jeter des noix dans les mariages, que ce l'est encore en quelques provinces d'y danser la *poche aux cacas,* et dans les mariages mal assortis, de faire un bruit de chaudrons, de poëlons, et de marres, d'où vient aussi le mot *tintamarre,* dans le même sens.

blanchette, pour les blanches cuisses des dames dudict lieu : et par aultant que a ceste nouvelle imposition du nom tous les assistans jurarent chascun les saincts de sa paroece. Les Parisiens, qui sont faictz de toutes gens et toutes pieces, sont par nature et bons jureurs et bons juristes, et quelque peu oultrecuidez [14]. Dont estime Joaninus de Barrauco [15], *libro de copiositate reverentiarum*, que ilz sont dictz Parrhesiens en grecisme, c'est a dire fiers en parler [16].

Ce faict, considera les grosses cloches qui estoyent es dictes tours, et les feit sonner bien har-

[13] Cette étymologie de Rabelais n'est qu'une plaisanterie. Ce n'est pas Strabon, mais Julien, dans son *Misopogon*, qui nomme Paris Λευκετία, comme si ce nom venoit de Λευκὸς, blanc, tandis que c'est une corruption de Λουτεκία. Strabon appelle cette ville Λουκοτοκία, Ptolémée, Λουκοτεκία, César, *Lutetia*, pour *Lutecia*, contraction de *Lucotecia*, ou *Lucotocia*, qui sont les deux vrais noms primitifs. Nous en donnerons l'origine dans notre *Géographie des Gaules*.

[14] Arrogants, présomptueux.

[15]* Ce *Joaninus de Barrauco*, nous paroît être le même personnage que le *Janotus de Bragmardo* de la fin de ce même chapitre, et des chapitres XVIII, XIX, et XX, c'est-à-dire *Jean Bricot*.

[16]* Cette opinion, qui est réfutée par Hadrien de Valois, pag. 399 de sa Notice des Gaules, est l'une de celles que propose André Du Chêne au chap. I de ses Antiquités de Paris, où l'on voit que celui que Rabelais désigne sous le nom de *Joaninus de Barrauco*, ou *Barranco*, comme on lit dans l'édition de Dolet, est entre autres Guillaume le Breton, qui, au liv. I de sa Philippide, parle ainsi des Parisiens :

Finibus egressi patriis, per Gallica rura
Sedem quærebant ponendis mœnibus aptam,

monieusement. Ce que faisant, luy vint en pensee qu'elles serviroyent bien de campanes au col de sa jument[17] laquelle il vouloit renvoyer a son pere, toute chargée de fromaiges de Brye, et de

Et se *Parrhisios* dixerunt nomine Græco,
Quod sonat expositum nostris *audacia* verbis.
Erroris causâ vitandi, nomine solo
A quibus exierant Francis distare volentes.

(L.) — Comme il y a bien d'autres auteurs que Guillaume Le Breton, qui ont fait venir *Parisii* du grec παῤῥησία, liberté de parler; il ne s'ensuit nullement que ce poëte soit *Joaninus de Barrauco*, qui fait ici allusion à cette origine. Quant à ce que Le Duchat ajoute que rien n'est plus faux que cette origine, et qu'elle a été vivement réfutée par Adrien de Valois, l'éditeur de 1752, remarque que tous ceux qui connoissent les Parisiens, sont très convaincus du contraire, et que Rabelais n'a voulu faire qu'un jeu de mots.

[17]* L'alphabet de l'auteur françois prétend que ce trait rappelle les menaces faites aux Parisiens par François Ier, et la duchesse d'Étampes, sa maîtresse, de vendre les cloches de Notre-Dame, sur leur refus de payer un collier de perles que le roi vouloit lui donner. Cette allusion en ce cas seroit si forte, qu'il seroit étonnant que Rabelais se la fût permise. Mais nous n'avons trouvé nulle trace de ce fait dans les mémoires du temps, ni rien qui puisse servir de fondement à cette opinion. Quoi qu'il en soit, il nous paroît certain que les campanes, ou cloches de Notre-Dame, que Gargantua destine au col de sa jument, figurent quelque collier d'un grand prix, qui aura été le produit de quelque impôt ou octroi levé sur la ville de Paris, et dont le roi aura fait présent à Diane de Poitiers ou à la demoiselle de *Pisseleu*, au nom de laquelle cette plaisante expression de *compisser* les Parisiens, semble faire allusion. On lit dans l'histoire de Paris, de M. Dulaure (tom. III, pag. 149 et 257), que François Ier emprunta à la ville de Paris des granges de l'arsenal; qu'il donna sa parole qu'il les restitueroit au plus tôt, et qu'il viola sa promesse. Peut-être est-ce à ce trait particulier que Rabelais fait allusion.

harans frays[18]. De faict, les emporta en son logis. Cependant vint ung commandeur jambonnier de sainct Antoine[19], pour faire sa queste suille[20]: lequel, pour se faire entendre de loing, et faire trembler le lard au charnier[21], les voulut emporter furtivement; mais par honnesteté les laissa, non parcequ'elles estoyent trop chauldes, mais parcequ'elles estoyent quelque peu trop pe-

[18*] C'est sans doute sur les fromages de Brie et les harengs frais, qui, d'après ce passage, formoient déja dans Paris, deux grands objets de consommation, qu'aura été levé un impôt pour mettre des campanes au cou de cette grande jument.

[19] Religieux Antonien qui, étant pourvu d'une commanderie de l'ordre, avoit sous lui des moines *jambonniers,* c'est-à-dire quêteurs de jambons. Noël du Fail, un des singes de Rabelais, a dit chap. XXIII de ses *Contes d'Eutrapel,* « qu'il n'y a andouille à la cheminée, ne jambon au charnier, qui ne tremble à la simple prononciation et voix d'un petit et harmonieux *ave maria.* » (L.) — C'est un trait lancé contre les moines quêteurs. L'ordre de Saint-Antoine, dar suite de l'espèce de culte qu'on rendoit au porc en l'honneur de ce saint, avoit le privilège d'avoir des pourceaux qui vaguoient dans les rues, et d'aller quêter des jambons. Cette idée de Rabelais est fort plaisante, dit l'abbé de Marsy: il suppose qu'un religieux de saint Antoine, commandeur de l'ordre *jambonnier,* est tenté d'enlever ces cloches pour se faire entendre de plus loin, et faire trembler le lard au charnier par leur terrible bourdonnement.

[20] Du latin *suillus,* de chair de porc, adjectif dérivé de *sus* porc, par allusion au cochon de saint Antoine, ou au sobriquet des religieux de cet ordre.

[21] Le charnier, où l'auteur fait plaisamment trembler le lard, à l'approche du frère quêteur de saint Antoine, étoit le lieu dans une maison destiné à garder les chairs salées, et le saloir ou vaisseau dans lequel on les conservoit, d'après Oudin, Duez, le dictionnaire de Trévoux, et celui de la langue romane.

santes a la portee. Cil ne feut pas celluy de Bourg[22], car il est trop de mes amys. Toute la ville feut esmeue en sedition, comme vous sçavez que a ce ilz sont tant faciles[23] que les nations estranges

[22]* Antoine du Saix, ou *Saxanus*, Savoyard, commandeur de Saint-Antoine de Bourg en Bresse, précepteur de Charles, duc de Savoie, et son aumônier en 1532. Voyez la liste de ses œuvres dans du Verdier, pag. 78 et 79 de sa Bibliothèque, et dans Guichenon, pag. 35 de la première partie de son Histoire de Bresse. (L) — Que ce soit ce du Saix ou un autre, dit de Marsy, cela est assez indifférent aujourd'hui. Mais il importe de remarquer avec quelle adresse Rabelais, après s'être égayé assez librement aux dépens des religieux de l'ordre de Saint-Antoine, termine cette satire par un trait obligeant pour le commandeur de Bourg, personnage sans doute accrédité dans son ordre, et en état de soustraire Rabelais au ressentiment de ses confrères. Ce du Saix étoit un poëte françois qui avoit alors la commanderie de Bourg en Bresse, que le duc de Savoie lui avoit donnée. Ce duc pouvoit l'avoir demandée au général de l'ordre pour du Saix, parceque c'étoit le général ou l'abbé du Bourg Viennois qui nommoit seul à toutes les commanderies de l'ordre.

[23] Jean Bouchet rapporte dans la quatrième partie de ses annales d'Aquitaine, jusqu'à six différentes mutineries ou séditions du petit peuple de Paris, en moins de soixante ans, depuis la prison du roi Jean, jusqu'en 1418, ce qu'il attribue à ce que cette populace étant un amas de gens de tous pays et de toutes les provinces qui viennent de temps en temps s'établir dans cette capitale, il n'est pas possible qu'elle ne soit composée d'autant d'humeurs diverses et presque incompatibles. (L.)—Le peuple de Londres, dit l'abbé de Marsy, n'est pas plus inquiet que celui de Paris l'étoit alors. Aujourd'hui c'est le plus soumis de tous les peuples. On voit, par ce portrait des Parisiens, nous écrit un membre distingué de l'université, qu'ils ont toujours été à peu près les mêmes, et que depuis les pantins et les bilboquets, jusqu'aux convulsionnaires, aux baquets mesmériques, et aux illuminés, le premier charlatan qui s'est présenté a presque toujours été sûr d'avoir la vogue. Si l'on consulte l'histoire de France, on

s'esbahyssent de la patience des roys de France, lesquelz aultrement par bonne justice ne les refrenent, veuz les inconveniens qui en sortent de jour en jour. Pleust a Dieu que je sceusse l'officine en laquelle sont forgez ces schismes et monopoles, pour les mettre en evidence es confrairies de ma paroece. Croyez que le lieu auquel convient le peuple [24] tout folfré [25] et habeliné feut

trouvera que Paris est la ville du royaume où il y a eu le plus d'insurrections : les ministres qui ont poussé à bout sa longue patience, et ont enfin amené la mémorable révolution de 1789, n'avoient probablement pas fait cette réflexion. On voit aussi que l'auteur ne se cache pas qu'il s'agit ici du roi de France.

[24] Depuis le règne de Charles VI, on l'appelle : le parloir aux bourgeois. (L.)

[25] *Guelfé* et *Gibeliné*, peut-être, c'est-à-dire, divisé en factions, comme autrefois en plusieurs villes d'Italie les *Guelfes* et les *Gibelins*. Rabelais peut avoir eu ses raisons pour déguiser ainsi ces deux noms, particulièrement le premier, qui vient de l'adjectif allemand *wolffer* et qui y répond. (L.) — « Cette interprétation de Le Duchat, dit le dernier éditeur, n'est ni heureuse, ni vraisemblable : rien n'indique ici le partage d'opinions ; tous, au contraire, sont furieux de l'enlèvement des cloches. Mieux eût valu dire : *je ne sais.* » Il a raison, mais il se trompe lui-même en expliquant *folfré* par *affolé*, rendu fou ; et *habeliné*, par fâché, impatienté, importuné, conchié. L'éditeur de 1752 voit d'abord de l'arabe ou de l'hébreu dans ces deux mots ! puis remarquant que Rabelais, sur la fin du prologue du liv. IV, dit *corbinés* et *belinés*, pour niais comme des corbeaux et sots comme des beliers, il ajoute : « peut-être que *habelinés* signifie ici furieux comme des beliers. » Mais *folfré* doit être la contraction de *fol effaré*, et *habeliné* un dérivé de *hober*, bouger, mouvoir, qui signifie par conséquent ému, en émoi, en mouvement. Nous n'avons trouvé ni l'un ni l'autre dans les nombreux glossaires que nous avons consultés. Le Duchat lit et explique autrement le mot *folfré*,

Nesle[26], ou lors estoit, maintenant n'est plus l'oracle de Leucece[27]. La feut proposé le cas, et remonstré l'inconvenient des cloches transportees.

dans Ménage, au mot SOLFIÉ, en citant ce passage et celui du liv. IV, chap. III : *et restions tous pensifs, matagrabolisez, sesolfiez, et faschez, sans dire mot.* Dans le premier, dit-il, l'édition de 1572, qui d'ailleurs est fort correcte, porte *folfré:* et je ne sache que celle de 1573, et les éditions qui l'auront copiée, où on lise *solfié.* Cependant comme l'*r* de *folfré* ou *solfré* est évidemment une faute, et que pour trouver du sens à ce mot, il faut lire *folfié* ou *solfié;* je ne sais si, à en juger par le deuxième passage, ce n'est pas *solfié* qu'on doit lire le premier. Ce mot, qui est françois, et qu'Antoine Oudin explique par *chanter la sol fa* en musique, dénote assez bien l'embarras des Parisiens dans la conjoncture de l'enlèvement de leurs cloches, par rapport à celui d'un musicien, qui sur-tout balance long-temps si la note qu'il veut mettre sera un *sol* ou un *fa.* Mais d'ailleurs il me semble que Rabelais, qui forge des mots quand il lui plaît, a pu vouloir ici faire celui de *folfié,* pour dire que les Parisiens devenus fous à cause que Gargantua avoit emporté leurs cloches, cabalèrent pour les ravoir; c'est là, à mon avis, ce qu'emporte le mot *habalinez* (*sic*), dans le même premier passage. Dans le second, *sesolfiez* est un composé des notes *si sol fa,* qui marquent l'ennui des gens qui rêvent à ne rien faire. »

[26] Nesle, où l'auteur feint que le peuple de Paris s'étoit réfugié dans son effroi, étoit un hôtel, avec une porte, une place, et une tour du même nom, situé sur l'emplacement du collège Mazarin et de l'hôtel de la Monnoie. On a, jusque vers le milieu de dix-septième siècle, battu dans cet hôtel de Nesle, de la monnoie de billon. Voyez l'*Encyclopédie,* au mot NESLE.

[27] La déesse Isis passe pour avoir été la divinité tutélaire des Parisiens, lorsqu'ils étoient encore engagés dans le paganisme. L'idole qu'ils lui avoient consacrée subsistoit encore en son entier dans l'édifice abbatial de Saint-Germain-des-Prés, au commencement du seizième siècle; mais en 1514, elle fut abattue par les soins de Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux et abbé de Saint-Germain, qui fit mettre à la place une croix rouge. A l'égard de cette idole, sa

Apres avoir bien ergoté *pro et contra*, feut conclud en *Baralipton* que l'on envoyeroit le plus vieulx et suffisant de la faculté vers Gargantua, pour luy remonstrer l'horrible inconvenient de la perte d'ycelles cloches. Et, nonobstant la remonstrance d'aulcuns de l'Université, qui alleguoyent que ceste charge mieulx competoit a ung orateur qu'a ung sophiste, feut a ceste affaire esleu nostre maistre Janotus de Bragmardo [28].

statue, qui étoit haute et droite, décharnée et toute enfumée de vieillesse, étoit placée contre la muraille, du côté septentrional, à l'endroit où est le crucifix de l'église; et elle étoit nue, à la réserve de quelques draperies à peu d'endroits. (L.) — C'est sans doute ce que Rabelais entend ici par *l'oracle de Leucece*. L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où étoit encore en 1514 cette idole, n'étoit pas éloignée de l'hôtel appelé alors *le séjour de Nesle*.

[28] Vallambert d'Avalon, médecin et poëte, a fait des épigrammes latines, parmi lesquelles il y en a quelques unes contre un *Janotus*, orateur très fatigant. Le surnom de *Bragmardo* fait souvenir de ce maître *Jehan le Cornu*, à qui Villon dans son petit testament lègue son *branc d'acier*, mot que Marot, à la marge de son édition, explique par celui de *braquemart*. Sarrasin, qui savoit bien son Rabelais, a visé à cet endroit dans son testament de Goulu, c'est-à-dire du fameux parasite Pierre de Montmaur :

Pour *Janotus* mon vieil ami
Sera mon gentil *braquemart:*
Puis encor *theca calami*
Qu'indoctes nomment calemart. (L.)

Le Motteux veut que le personnage bouffon et pédantesque de *Janotus de Bragmardo* soit Robert Cenalis, évêque d'Avranches; de Marsy, que ce soit l'université; nous pensons, nous, que c'est Jean Bricot, docteur de Paris. Afin de le rendre plus ridicule, Rabelais

semble avoir forgé le nom de *Bragmardo*, qui signifie *braquemart*, à l'imitation des mots qui désignoient dans les logiques barbares de son temps, la qualité des propositions des syllogismes. Voyez la note 1 du chap. XIX.

CHAPITRE XVIII.

Comment Janotus de Bragmardo feut envoyé pour recouvrer de Gargantua les grosses cloches.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE PROLOGUE.

Le nom de *Janotus de Bragmardo*, son costume, son cortége, et l'objet de sa demande, offrent une scène comique des plus ridicules. Sous ce nom bouffon l'auteur mystifie Jean Bricot, docteur de l'université, et l'université elle-même, qui étoit alors composée de sophistes et de pédants, qu'il détestoit.

« Quand on compare, dit Le Motteux, les chapitres XVIII, XIX et XX avec celui qui les précède, où l'on voit que maître *Janotus* étoit député de l'université de Paris, il est naturel de penser que sa ridicule harangue a été imaginée pour se moquer des universités de France, qui dans ce temps-là méritoient bien d'être un peu turlupinées. Aussi veux-je bien croire que cette raillerie entroit pour quelque chose dans le dessein de Rabelais; mais je m'imagine en même temps qu'il en vouloit plus particulièrement à un docteur de Sorbonne qui fut depuis évêque d'Avranches, et qui est connu sous le nom de *Cenalis.* Cet homme écrivit un livre fort plaisant sur les signes ou caractères distinctifs de la vraie église et de la fausse. Un caractère décisif, selon lui, c'est d'avoir des cloches, ou de n'en avoir pas, et d'être ré-

duit, comme l'étoient alors les protestants de France, à tirer un coup de mousquet pour signal de leurs assemblées. Les cloches sonnent, les mousquets tonnent : les cloches font une agréable musique, les mousquets un bruit horrible : les cloches ouvrent le ciel, les mousquets l'enfer : les cloches dissipent le tonnerre et les nuages, les mousquets élèvent des nuages et imitent le tonnerre. Telle étoit la logique de Cenalis. Il argumentoit sur les cloches de l'église catholique avec autant de bon sens que *Janotus de Bragmardo* argumente ici sur les grandes cloches de l'église de Notre-Dame. »

Mais ce que Le Motteux dit ici du livre de cet évêque d'Avranches, comme le remarque de Missy, est tiré de l'*Histoire ecclésiastique* attribuée à Béze, liv. II, pag. 124, édit. d'Anvers, 1580; et le livre de Cenalis ne parut qu'en 1557, selon Béze et selon de Thou (liv. XIX, pag. 590, édit. de Genève, 1626) : comment donc Rabelais pourroit-il faire allusion à ce livre, qui ne fut publié qu'après sa mort?

« Autre conjoncture, continue Le Motteux. Comme une ville qui capitule est obligée de racheter ses cloches, il ne seroit pas impossible que l'enlèvement des grosses cloches de Paris représentât ici par analogie la suppression de certains priviléges de l'université de cette ville ou de quelque autre, qui pourroit n'avoir été désigné sous le nom de Paris que pour dépayser les lecteurs. La députation et la harangue de Janotus de Bragmardo pour recouvrer les cloches, représentoient alors les démarches de l'université pour obtenir le rétablissement de ses privilèges : et le *commandeur Jambonnier de sainct Antoine*, qui étoit venu auparavant (dans le chapitre XVII) pour *emporter furtivement* les cloches, pourroit fort bien y avoir été introduit non seulement pour nous faire rire en passant du cochon de saint Antoine, à qui il faut toujours une cloche au cou, mais pour représenter quelque commandeur ou quelque

prieur réel, qui auroit agi sous main pour faire tourner à son avantage, ou à celui de ses moines jambonniers, la disgrace de l'université. Notez qu'il y a des religieux de Saint-Antoine à Paris, et que Rabelais met à Paris la scène de cette aventure. Je ne sais pourtant si Paris ne seroit pas nommé ici pour quelque autre lieu. Le prologue du quatrième livre parle, ce me semble, de la même aventure, et le fait arriva dans la Gascogne, dont une partie étoit sous la domination de *Henri d'Albret*, qu'il convient toujours de regarder comme l'original de Gargantua. *Icy sont les Guascons*, dit ce prologue, *icy sont les Guascons renians et demandans retablissement de leurs cloches*. Je ne saurois m'assurer non plus de la véritable cause de la disgrace soit des Parisiens, ou des Gascons : je vois seulement qu'il y eut des mutins qui *commençarent à renier et jurer, les ungs en colere*, *les aultres par rys*, et que *par rys* aussi ils furent *baignez;* ce qui est le commencement de leur disgrace. Mais en quelque endroit que la chose soit arrivée, et quelles que soient les circonstances du fait, il faut qu'il s'agisse de quelque évènement assez considérable; car d'un côté, dans le chapitre où les coupables paroissent être de Paris, l'auteur les accuse vivement sur leur facilité à se mutiner : et de l'autre, dans le prologue où ils paroissent être de Gascogne, ils demandent un *rétablissement :* expression que je trouverois trop forte, s'il ne s'agissoit que de ravoir des cloches. »

De Missy fait encore ici une remarque très juste sur cet endroit de Le Motteux : Le Motteux, dit-il, revient à l'histoire des cloches dans ses remarques sur le prologue du livre IV. On les trouvera à leur place, et on jugera s'il avoit raison de confondre les cloches des Parisiens avec celles des Gascons.

Maistre Janotus, tondu a la cesarine[1], vestu de son liripipion[2] a l'anticque, et bien antidoté

[1] C'est-à-dire à la manière dont se faisoit tondre Jules César, qui les faisoit revenir par devant afin de cacher son front chauve : « *Urbani, servate uxores, mœchum Calvum* (*Julium Cæsarem*) *adducimus.* » (Suétone, *Vitâ Julii Cæsaris,* page 65). — « Tonsure fenestrée, ainsi que nos premiers roys, et entre-autres Clodion le chevelu, qui non seulement portoit ainsi sa chevelure, mais aussi fit la loy que les enfants des roys et ceux de leur race porteroient longue chevelure, les autres la porteroient rognée. Or elle s'appelle Césarine, à cause de Jules César, qui, pour couvrir sa chauveté, faisoit que les cheveux de derrière la tête, qui estoient longs, rebroussoient sur le devant, et les coupoit sur le front, afin qu'ils n'outrepassassent plus avant; car ainsi qu'on lit en Suétone, ch. XLV du liv. I, il mettoit grand soin à se faire tondre proprement, ce qui lui fut reproché par Cicéron mesme, disant qu'il n'eust jamais crû que celui qui laissoit couler et espandre ses cheveux si mollement et si mignardement, eust voulu aspirer à la tyrannie. L'auteur représente ici *magister Janotus,* ainsi bien peigné, rasé, et testonné. » Alphabet de l'auteur.

[2] Rabelais joue sur ce mot. Le *Liripipion* étoit, selon Ménage (à ce mot), le chaperon des docteurs; selon Le Duchat, l'ancien chaperon doctoral sorbonnique; selon de Marsy, un capuchon de docteur. Ducange définit ainsi ce mot : « *Liripipium*, epomis seu potiùs longa fascia vel cauda caputii, et il explique *epomis* par *superhumerale,* » en citant cette définition qu'en donne Sussannœus : « in Vocabulario : *epomis* apud Erasmum significat capitium magisterii, notat etiam cervicem. » Chompré traduit *epomis* par *mantelet.* Les passages latins du moyen âge, que citent Ducange, dans son glossaire à ce mot et au mot *tympa,* et Le Duchat, dans le dictionnaire étymologique de Ménage, vont faire juger si ces différentes définitions du *liripipion* sont justes. Le premier porte : « In tunicis partitis... cum capuciis brevibus, et liripipiis ad modum cordarum circa caput advolutis. » Le deuxième : « Liripipium sive tympam retrò latam duplicem et oblongam habens per dorsum descendentem. » Le troisième : « Patrem quemdam in longâ nigrâ togâ usque ad ta-

l'estomach de coudignac de four[3], et eaue beniste de cave[4], se transporta au logis de Gargan-

los protensâ incedentem, caputio nigro magno cum lirrippio seu tympâ caput tegentem, habuimus adversarium contradicentem; et il explique *tympa* par *cauda caputii accuminata.* » Le quatrième : « Longâ tunicâ vestitus, nigro caputio, cum grandi liripipio collo indutus. » Le cinquième : « Duo viri satis honesti habuerunt nigras tunicas et magna caputia cum liripipiis suis. » Le sixième : « est habitus magistrorum (in jure), sicut scitis, caputium magnum cum liripipio. » Le septième enfin tiré d'une charte de l'an 1215 : « Sotalares (pour *subtalares,* souliers) non habeat sub cappâ rotundâ laqueatos, nunquam liripipiatos. » Chompré, sans doute d'après Ducange, rend *liripipium* par petit manteau pour couvrir les épaules. Voilà pour la signification de *liripipion* ou *liripipium.* Reste l'étymologie de ce mot. Ménage, qui cite les deux passages de Rabelais où il est employé, dit que c'est un mot latin barbare, qui a été fait du flamand *liere-pijpe,* et renvoie à Vossius de *Vitiis sermonis,* pag. 238, et dans l'appendix pag. 807. Ducange et Le Duchat, dans la note 113 du chap. VII du liv. II, admettent cette étymologie que le dernier éditeur de Rabelais, trouve avec raison ridicule, mais sans en donner une autre. « Le *liripipion,* dit Le Duchat, est appelé de la sorte du flamand *liere pype* (c'est *pijpe* qu'il falloit écrire), comme qui diroit une sorte de musette qui descend de la tête sur les épaules. » *Liere* ou *lier,* en flamand, *leier,* en allemand, signifie une lyre ou vielle, *pijpe* ou *pijp* dans la première langue, *pfeife* dans la deuxième, une flûte, un *fifre* ou *pipeau* : ce nom signifieroit donc une *lyre flûte,* ce qui est absurde. Comment n'a-t-il pas adopté plutôt celle de Becman, qu'il rapporte lui-même ainsi dans Ménage, à cet article : Becman n'est pas du sentiment de Ménage sur l'origine de ce mot. *Cleropeplum,* dit-il, pag. 537 de ses origines latines, *id est singulare ornamentum ordinis clerici, quod nunc corruptissimè liropipium peplum et peplus, ex græco πέπλος: at κλῆρος... id est sors, clerus.* Cette signification de *peplum* ou manteau du clergé convient, et cette étymologie ne suppose que le changement du *c* en *h* et de la perte de l'*h,* ce qui est arrivé souvent, comme dans *Ludovicus,* pour *Cludovicus,* dans *Lotharius,* pour *Clotharius,* etc., car

tua, touchant devant soy troys vedeaulx[5] a rouge museau, et trainant apres cinq ou six maistres inertes[6], bien crottez a proufict de mesnaige. A

Louis est le même nom que *Clovis*, et *Lothaire* que *Clothaire*. Nous ne regardons cependant pas cette étymologie comme certaine, quant au premier radical. Nous donnons à ce mot une origine toute latine; et c'est ainsi que nous admettons *peplum* pour le second. Quant au premier, nous pensons que ce doit être le mot *leria*, que Festus explique par *ornamenta aurea tunicarum;* ces deux mots conviennent bien ensemble, puisqu'une des deux sortes de *peplum* étoit une tunique. *Liripipium* signifie donc l'ornement d'or, l'espèce de gland qui terminoit ce capuce ou chaperon. Ce qui confirme notre étymologie, c'est qu'on trouve dans Carpentier que *leria* est rendu par *il pallio* dans un ancien glossaire latin-italien, manuscrit : c'est le tout pour la partie.

[3] C'est-à-dire *cotignac*, compote ou confiture cuite au four. De Marsy explique *coudignac de four* par *pain*.

[4] C'est le vin, par opposition à *l'eau bénite de cour*.

[5]* C'est-à-dire, faisant marcher devant lui trois bedauts à face enluminée, comme un *toucheur* de bœufs, comme les meûniers *touchent* leurs ânes. « Tout cela, dit de Marsy, est peint d'après nature. Ces bedeaux sont les huissiers ou massiers de l'université. Ce qui est rapporté ici, dit Le Duchat, dans Ménage, au mot Vedeau, que maître Janotus, vêtu de son liripipion, qui est un ornement doctoral, touchoit devant soi trois vedeaux à rouge museau, fait voir que Rabelais fait ici allusion de vedeau qui est un jeune veau (*vitellus*), à *bedeau*, (*pedellus* ou *bidellus*), pour insinuer que les trois bedeaux dont ce docteur se faisoit précéder, étoient de vrais veaux à rouge museau, c'est-à-dire si jeunes, que si on leur eût tordu le nez, le lait en seroit sorti; plus le veau est jeune, plus il a le museau rouge; du reste ces bedeaux pouvoient s'être enluminés la trogne comme leur maître Janotus, à force de boire : et je crois que c'est là proprement ce qu'a voulu dire Rabelais.

[6]* Ceux que Rabelais appelle ici maîtres *inertes* ou ignorants, étoient des maîtres-ès-arts de l'ancienne université de Paris. Il les

l'entree les rencontra Ponocrates 7, et eut frayeur en soy, les voyant ainsi desguisez, et pensoit que

appelle de la sorte par allusion au mot françois *iners* fait du latin *in artibus*, parcequ'ils étoient si ignorants de la bonne latinité, qu'eux-mêmes se qualifioient en latin *magistri in artibus* au lieu d'*artium; agnoscis, mi lector, atticam eloquentiam*, dit Érasme, à propos de ce qu'entre plusieurs pauvres raisons que certains entêtés alléguoient pour faire défendre aux jeunes gens la lecture de ses colloques, ils disoient que dans cet ouvrage, *arduæ difficilesque theologiæ quæstiones proponebantur, contra statuta per magistros* in artibus *jurata*. Les trois *vedeaux* à rouge museau, que Janotus de Bragmardo touchoit devant soi, étoient autant de bedeaux, *pedelli*, que Rabelais traite de *vedeaux*, à la gasconne, par allusion de *bedeau* à *vedeau* fait de *vitellus* : et de *vedeaux à rouge museau*, parceque tous jeunes qu'étoient ces *vedeaux* que Janotus touchoit devant soi, ils avoient déja le visage enluminé par le vin, comme ces *veaux* que les bouchers amènent de la campagne ont tous le museau rouge. Cinq ou six *maîtres inertes* suivent Janotus, c'est-à-dire, vraisemblablement, autant de régents de logique, et ce nombre ne doit pas surprendre, puisque dans le seul collège de Navarre il y avoit pour lors jusqu'à dix-huit régents pour la seule grammaire. (L.) — Nous ne savons ce que veut dire Le Duchat par le mot françois *iners*, c'est sans doute le mot latin *iners*, ou le mot françois *inerte* dont il veut parler. Au surplus, il est évident que l'auteur joue ici sur les mots, qu'au lieu de *magister in artibus*, maître-ès-arts, il dit *maistres inertes*, *magistri inertes*. Avant la restitution des bonnes lettres en France, dit Le Duchat sur ce passage dans Ménage, au mot INERTE, les maitres-ès-arts se qualifioient eux-mêmes *magistri in artibus*, au lieu d'*artium* qu'on a dit depuis. Mathurin Cordier, dans son livre *De corrupti sermonis emendatione*, au chapitre intitulé : *Puniendi summa*, note 8, dans l'édition de Lyon, en 1539, *est regens in artibus, est regens artium*. Il est régent en arts, il régente en arts, et plus haut, note 5 : *est magister in artibus*, il est maître-ès-arts, *est artium magister*. Or, comme ces maitres *in artibus* étoient de véritables ignorants, Rabelais les traite ici d'ignorants, par allusion d'*in artibus* avec *inertes*, pluriel d'*iners*, qui signifie un homme qui n'a ni art ni science. Du

feussent quelcques masques hors du sens. Puis s'enquesta a quelqu'ung desdictz maistres inertes de la bande, que queroit ceste mommerie? Il luy feut respondu qu'ilz demandoyent les cloches leur estre rendues. Soubdain ce propous entendu, Ponocrates courut dire les nouvelles a Gargantua, affin qu'il feust prest de la response, et deliberast sus le champ ce que estoit de faire. Gargantua, admonesté du cas, appella a part Ponocrates son precepteur, Philotime[8] son maistre d'hostel, Gym-

reste, quand Rabelais dit que ces *maistres inertes* étoient *bien crottez à profit de ménage*, il entend qu'il ne leur manquoit rien pour être crottés en vrais pédants, desquels, plus bas, au chap. xx, il dit qu'ils firent, environ en ce temps-là, un vœu de ne se décrotter jamais, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par arrêt définitif, et ce qu'il appelle cela, *être crotté à profit de ménage*, c'est par allusion à ce qu'on dit encore communément aujourd'hui, qu'en famille un membre de mouton a été décrotté à profit de ménage, c'est-à-dire mangé jusqu'aux os; en sorte que ce que d'autres, qui auroient eu moins d'appetit y auroient laissé, a tourné entièrement au profit du ménage. Et cette façon de parler, vient de ce que les bœufs et les vaches, à la campagne, où ces animaux sont sans litière, se couchent et se vautrent ordinairement dans leur ordure: il y a double profit à les étriller et bien et souvent, l'un, en ce qu'ils s'en portent beaucoup mieux, et l'autre en ce que la crotte qui leur tombe de dessus le corps par le moyen de l'étrille ou du torchon, sert à fumer les terres. C'est pour cela que Rabelais dit, chap. v, *estrillons le a proufict de mesnaige*. Voyez *ibid*, note 42.

[7] Voyez la note du chapitre xv et du chapitre xxxiv.

[8]* Ce nom est le mot grec φιλότιμος, homme d'honneur, ou zélé pour l'honneur, de φίλος ami et de τιμὴ honneur. Malgré ce beau nom, ce Philotime ne joue aucun rôle dans ce roman. Ne seroit-ce pas Bayard, ce preux chevalier, sans peur et sans reproche, qui com-

naste[9] son escuyer, et Eudemon; et sommairement confera avecques eulx sus ce qu'estoit tant a faire que a respondre. Tous feurent d'advis que on les mesna au retraict du goubelet [10], et la on les feist boyre rustrement, et affin que ce tousseux n'entrast en vaine gloire, pour a sa requeste avoir rendu les cloches, l'on mandast (cependent qu'il choppineroit) querir le prevost de la ville, le recteur de la faculté, le vicaire de l'ecclise, esquelz davant que le sophiste eust proposé sa commission, l'on delivreroit les cloches. Apres ce, iceulx presens, l'on oyroit sa belle harangue; ce que feut faict: et, les susdictz arrivez, le sophiste feut en pleine salle introduict, et commença ainsi que s'ensuit, en toussant.

battit à la bataille de Marignan en héros, à côté de François Ier? Ce prince voulut, à cette occasion, être armé chevalier par lui, et, chap. XXXIX, le frère Jean, favori de Gargantua, jure par *feste dieu Bayard*. Bayard mourut en 1524: c'est sans doute pour cela qu'il n'est plus question de Philotime dans le roman de Gargantua.

9* Le maître de gymnastique ou grand-écuyer: c'est Louis de La Trémouille.

10* A l'office.

CHAPITRE XIX.

La harangue de maistre Janotus de Bragmardo, faicte à Gargantua pour recouvrer les cloches.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

La harangue que prononce devant Gargantua Janotus de Bragmardo répond parfaitement au ridicule de sa personne et de ses acolytes. C'est une très plaisante critique des orateurs de ce temps-là : elle peint au naturel l'ignorance, la barbarie, le pédantisme des écoles d'alors, et les mœurs des professeurs de ces écoles; ainsi que la ridicule manie que les orateurs avoient de parler tantôt françois, tantôt latin, et un latin corrompu, dans un même discours. Toute la harangue de maître Janotus est farcie de cette bigarrure; aussi excite-t-elle le rire universel. Encore Janotus étoit-il, dit Rabelais, *le plus vieux et suffisant de la faculté.* On peut juger par lui des autres docteurs de l'université : *Ex uno disce omnes.*

Cette harangue que fait maître Janotus de Bragmardo à Gargantua est très certainement la parodie de celle que *Jean Bricot*, théologien de la faculté de Paris, fit, à la tête de l'université, à François Ier, lors de son avènement au trône. L'auteur s'est plu à ridiculiser ici *Jean Bricot* sous le nom burlesque de *Janotus de Bragmardo*, parceque ce pédant, voy. p. 301, *Epistolæ obscurorum virorum*, s'étoit déclaré son

ennemi, et l'avoit voulu faire passer pour hérétique. Si on joint aux conformités de style, de ton, de manière, de *janotisme*, si je puis m'exprimer ainsi, celles du nom et du prénom de *Janotus de Bragmardo*, qui ne sont évidemment que ceux de Jean Bricot défigurés, on y reconnoîtra sans peine et la harangue et le harangueur. On va en juger par l'extrait suivant de cette harangue :

« Très excellent et très chrétien roi, notre souverain et naturel seigneur, votre très humble et première fille, l'université de Paris, notre mère, nous a transmis et envoyés pardevant vous, très haute majesté, pour la saluer et congratuler de votre joyeux avénement à ce noble sceptre et couronne de France, et quand sçut votre dit joyeux avénement, elle fut remplie de grande jubilation, et certes elle a eu bien cause de se réjouir par plusieurs raisons :

« La première, parcequ'êtes parvenu à la couronne de France par droite ligne et vraie succession.

« La seconde, parcequ'êtes parvenu à ladite couronne jeune de l'age de vingt et un ans, beau prince et premier de ce nom.

« La tierce, parceque y êtes parvenu vaillant, très prudent, et exercité au fait de la guerre.

« La quarte, etc. (14 grands rôles in-4° manuscrits et tout du même style.)

« *Péroraison :* Je prie le benoît Créateur et Rédempteur du monde qu'il vous doint longuement, en grand'paix et triomphe, prospérer en ce très noble royaume de France, et après vous couronner en paradis. Amen. » Extrait de l'Histoire des deux premières années de François Ier, par Jean Barillon, secrétaire du chancelier Duprat, tiré des manuscrits de la bibliothéque royale de Paris.

Ehen, hen, hen[1], *mnadies*, monsieur, *mnadies*[2]. Et *vobis*, messieurs. Ce ne seroyt que bon que nous rendissiez nos cloches. Car elles nous font bien besoing. Hen, hen, hasch. Nous en avons bien aultrefoys refusé de bon argent de ceulx de Londres[3] en Cahors, sy avions nous de ceulx de Bour-

[1] Ce qui faisoit ainsi tousser *Janotus* avant que de commencer sa harangue, ce n'étoit ni le grand âge de ce docteur, ni la quantité de pain qu'il avoit mangé tant chez lui qu'à l'hôtel de Gargantua; c'étoit de sa part une affectation préméditée d'imiter le fameux prédicateur Olivier Maillard, qui de son temps en avoit usé de la sorte aux principaux endroits de quelques sermons. Le ministre le Faucheur, pag. 81 du Traité de l'action de l'orateur, attribué mal à propos par bien des gens à Conrart: « Pour ce qui est de la toux, il s'est trouvé autrefois des prédicateurs assez extravagants pour l'affecter comme une chose qui donnoit de la grace ou de la gravité à leurs discours; témoin cet Olivier Maillard, qui, en un sien sermon fait à Bruges l'an 1500, marquoit les endroits de son discours où il avoit dessein de tousser, y mettant, comme cela se voit en l'imprimé, hem, hem, hem. » Ce qui a fait dire au prétendu Vigneul-Marville (dom Bonaventure d'Argonne), copiste peu exact de cet endroit, que, sans cet exemple, on ne se seroit peut-être jamais avisé d'une éloquence tousseuse. (L.)

[2] Il ne se peut rien de mieux imaginé que le *mna dies*... par où débute le vieux *Janotus*, puisque cette impertinente prononciation de *bona dies* marque également le bredouillement d'un ivrogne, et l'élocution vicieuse et corrompue qui régnoit dans les écoles avant le rétablissement des belles lettres. D'ailleurs ce pédant pouvoit-il dire rien de plus grossier, que de commencer par un *bona dies* une harangue qu'il faisoit à son prince? Et enfin n'y avoit-il pas bien peu de sagesse à cet homme de vouloir faire revivre cette ridicule manière qu'avoient eu les Menots et les Maillards de parler tantôt françois et tantôt latin dans un même discours? (L.)—Cette prononciation nasillarde et doctorale de *mandies* pour *bona dies*, dit de Marsy, est digne d'un orateur tel que *Janotus*.

deaulx en Brye[4], qui les vouloyent achapter, pour la substantificque qualité de la complexion elementaire qui est intronificquee en la terresterité de leur nature quidditatifve, pour extraneizer les halotz et les turbines[5] sus nos vignes, vrayement non pas nostres, mais d'icy aupres. Car, si nous perdons le piot, nous perdons tout, et sens, et loy. Si vous nous les rendez a ma requeste, je y gaigneray six pans de saulcices[6], et une bonne paire

[3] Londres est un petit bourg du Quercy, près Cahors, capitale de la même province; ce bourg avoit été privé de ses cloches, comme le reste de la Guyenne, et pour même cause, c'est-à-dire pour la révolte contre la gabelle.

[4]* Trait de raillerie contre ceux qui osent parler de ce qui les passe. Ils font autant de fautes qu'ils disent de mots. (L.)—Allusion à l'affreuse punition des Bordelois pour la même rebellion. Rabelais fait placer Bordeaux en Brie à Janotus soit pour peindre son ignorance, soit pour donner à croire qu'il n'a pas l'intention de faire une allusion. *Sy avions nous de ceux*, pour *et nous avions de ceux*.

[5] Rabelais devoit écrire *halos*, car les Grecs, parlant de ce météore, ne déclinent pas ἅλως ἅλωτος, mais ἅλως ἅλω. Ils appellent ainsi l'aire d'une grange où l'on bat le blé: et parceque ces aires ordinairement étoient rondes, ils en donnèrent le nom à ce cercle lumineux qui paroît autour du soleil ou de la lune, et qui présage la pluie. (L). — Janot veut dire, par tout ce verbiage scolastique, que ces cloches ont une grande vertu pour détourner les orages. C'étoit la croyance du temps, et c'est encore celle du peuple des campagnes. *Turbines* est le mot latin *turbines*, pluriel de *turbo, inis*, tourbillon de vent.

[6] Au lieu de *six*, comme on lit ici et dans toutes les éditions, il faut lire *dix*, comme au chapitre suivant. Ci-dessous, liv. II, chap. v, *une grosse roche, ayant environ de douze toises en quarré, et d'épaisseur quatorze pans*. *Pan* est ici la même chose qu'*empan*, et ce mot, qui vient de l'allemand *spann*, est du Languedoc, où, en fait d'au-

de chausses, qui me feront grand bien a mes jambes; ou ilz ne me tiendront pas promesse. Ho, par dieu, *Domine*, une paire de chausses est bonne, *et vir sapiens non abhorrebit eam*. Ha, ha, il n'ha pas paire de chausses qui veult. Je le sçay bien, quant est de moy. Advisez, *Domine*, il y ha dixhuict jours que je suis a matagraboliser[7] cette

nage, il signifie la distance qu'il y a du pouce au petit doigt, lorsque la main est étendue en largeur. Ce n'est pas au reste de saucisses communes que parle ici Janotus; *six* ou *dix* pans de telles saucisses auroient été peu de chose pour la provision d'un grand mangeur comme lui; il entend de gros saucissons ou cervelas, qu'en Languedoc on appelle aussi saucisses, et qui se gardent tout un hyver. (L.)—*Pan* ne vient pas de l'allemand *spann:* il vient, ainsi que *spann*, du latin *palma*, paume de la main.

[7] Brusquambille écrit *metagrabouliser*. Oudin l'écrit de même. C'est pourtant non pas *meta*, mais *matagraboliser* qu'ils devoient écrire, conformément à Rabelais qui en forgeant ce mot a eu en vue ces trois-ci : *μάταιος ineptus*, *γράφω scribo*, et *βάλλω jacio*, d'où faisant à sa mode *ματαιογραφοβολίζειν*, *ineptas scriptiones emittere*, il a formé ensuite son françois *matagraboliser*. (L.)—« Mot forgé à plaisir, dit l'Alphabet, pour signifier une estude de choses vaines. » Mais ce mot ne seroit-il pas composé plutôt de *mat* qu'on a dit pour *motte*, grumeau, et de *grabeler*, éplucher, discuter; *grabeleur*, qui épluche, discute, examine; *grabeau*, discussion, examen, choix? Tous ces mots se trouvent dans le glossaire de la langue romane. Rabelais emploie lui-même *grabeau* pour discussion, examen, liv. III, chap. XVI: « Remettons à vostre retour le *grabeau* et belutement de ces matières »; *grabeler* pour éplucher, discuter, examiner, liv. IV, chap. XVIII : « Lesquels (moynes) alloient au concile de Chesil pour *grabeler* les « articles de la foy contre les nouveaux hereticques »; *grabeleurs*, au prologue du livre III, pour critiques qui épluchent syllabe à syllabe toutes les paroles d'un auteur; et il en a forgé le mot latin *grabellatio*, dans sa bibliothèque de Saint-Victor. De plus Le Duchat

belle harangue. *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari*, *et quæ sunt Dei*, *Deo*. *Ibi jacet lepus*. Par ma foy, *Domine*, si voulez soupper avecques moy *in camera*[8], par le corps dieu, *charitatis*, *non faciemus bonum cherubin*[9]. *Ego occidi unum porcum*, *et ego habet bonum vino*[10]. Mais de bon vin on ne peult faire

nous apprend, dans Ménage, que *matons*, en Messin, sont des grumeaux, des *mottes* de lait caillé. Ainsi notre étymologie est parfaitement d'accord avec le sens qu'il donne ici à *matagraboliser*. Celle de Le Duchat, quoique adoptée par M. D. L. et par les éditeurs de 1752, doit donc être rejetée comme n'offrant pas un sens convenable, comme supposant des altérations absurdes, et contraires à toutes les règles étymologiques. Il paroît au reste qu'il l'a rejetée plus tard lui-même; car il en propose une autre, dans Ménage, à l'article *Matagraboliser*: « C'est un mot, dit-il, forgé à plaisir, qui signifie être profondément appliqué à quelque chose; et il vient du grec μεταγράφω, *corrigo*, *muto scribendo id quod scriptum erat*. De *meta*, préposition grecque, Rabelais a fait *mata*; et de *metagraphein*, il a fait *mata-graboliser*, qui signifie proprement courir en fou, après beaucoup de recherches; car *graboliser* est un diminutif de *grabeler*; et *grabeler* est fait de *graphein*. Rabelais, liv. II, chap. x, a dit *grabeler* un procès, pour l'examiner scrupuleusement. » Mais cette seconde étymologie ne vaut pas mieux que la première.

8 La chambre où les moines mendiants font bonne *chère* des bribes qu'on leur donne par *charité*. *Charitatis* est un mot qui se répète en débauche dans la chanson du père La Butte. (L.)

9 Nous ferons bonne *chère*, et à force de boire nous nous rendrons la face *chérubique*. C'est ce que ces mots signifioient autrefois dans l'école de Paris; et pour preuve que ce beau latin étoit encore en vogue entre les écoliers au commencement du règne de François Ier, c'est que Maturin Cordier relève et corrige cette locution barbare jusqu'à trois fois pour le moins dans ses dialogues *De corrupti sermonis emendatione* imprimés pour la première fois, l'an 1551. (L.)

10 On pourroit croire que Rabelais auroit ici voulu outrer la rail-

maulvais latin [11]. Or sus, *de parte Dei* [12], *date nobis*

lerie, ou qu'elle ne regarderoit tout au plus que les théologiens, par rapport à la maxime *non debent verba cœlestis oraculi subesse regulis Donati;* mais point du tout, et il n'est rien de plus vrai qu'un grand nombre de docteurs de toutes les facultés soutenoient qu'on pouvoit congrûment joindre les pronoms de la première personne avec la troisième d'un verbe. « Incredibile propè dictu est, dit Freigius dans la Vie de Ramus, sed tamen verum, et editis libris proditum, in parisiensi academia doctores extitisse, qui mordicus tuerentur ac defenderent, *ego amat,* tam commodam orationem esse, quam *ego amo*, ad eamque pertinaciam comprimendam consilio publico opus fuisse.» On auroit au reste bien de la peine à deviner sur quoi ces docteurs fondoient une telle opinion, qui effectivement fut condamnée solennellement par la Sorbonne et par la faculté de théologie d'Oxfort, si Agrippa ne donnoit à entendre que c'étoit sur le texte hébreu de deux passages de l'ancien Testament. Érasme, qu'Agrippa n'a fait que paraphraser, avoit déja touché ce plaisant démêlé dans son *Encomium moriæ*, pag. 153, de l'édition de Bâle, 1676, où il faut voir le commentaire. (L.) — « Toutes ces phrases barbares, dit l'éditeur de 1752, ne sont rapportées par Rabelais que pour désigner l'état où étoient les écoles de théologie, qui se piquoient de parler latin encore plus mal que les autres, en donnant pour raison : *Non debent verba cœlesti oraculi subesse regulis Donati.* » C'est fort commode pour l'ignorance.

[11] C'est qu'à l'incongruité près, par *bonum vino*, ou *bonus vina*, comme on lit dans l'édition de Dolet, on comprend aussi aisément que par *bonum vinum* qu'il est question de *bon vin*. Or, suivant les canonistes, il suffit de se faire entendre. On demande chez eux si ce seroit baptiser que de dire *omine atris et ilii*, etc., au lieu de *nomine patris et filii*, etc. On répond « que non, et que telle diminution empêche le baptesme : car, dit-on, le sens et l'entente des paroles est mué, car *atris* ne signifie pas le père : ne *ilii* le fils; pour ce, baptesme ainsi fait est nul. Mais si celle diminution est en la fin de la diction, comme qui ôteroit *s* de celle diction *patris*, en disant *patri*, et des autres semblables, telle diminution n'empesche pas le baptesme, car ung même sens demeure ez paroles; mais que l'intention

clochas[13] *nostras*. Tenez, je vous donne, de par la faculté, ung *sermones de Utino*[14], que *utinam* vous

de bien dire y soit. Et en decret est rapporté ung exemple, *de consecr. dist.* 4 *cap. retulerunt*, d'ung prêtre ignorant de la langue latine baptisant ung enfant en disant *in nomina patria et filia et spiritum sancta amen*. Auquel decret le pape dit que l'enfant fut baptisé. Considéré que le prêtre étoit bien dévot homme, et avoit intention de bien dire, et ne failloit que par ignorance et inscience. » (L.)

[12] *De parte Dei*, c'est ici le jurement de *par Dieu;* mais l'auteur a bien l'air d'avoir voulu se moquer en passant du style du *mirabilis liber* de Jean Lychtemberger, qui s'exprime de même, folio 144, verso, et ailleurs.

[13] * Il étoit défendu aux protestants d'avoir des cloches, mais, pour y suppléer, ils tiroient des coups de mousquets. De là on concluoit que les cloches étoient le caractère distinctif de la vraie église, et Notre-Dame eût passé pour une église protestante, si Gargantua ne lui eût pas rendu ses cloches.

[14] Allusion du mot *utinam*, plût à Dieu, au nom d'*Utinum* ou Udine, ville capitale du Frioul, et patrie d'un religieux dominicain, duquel on a un gros volume de sermons, sous le titre de *Sermones aurei de sanctis Fr. Leonardi de Utino*, imprimés pour la première fois l'an 1473 à Venise, réimprimés en 1496, encore en 1503 à Lyon par maître Jean Cleinmann, puis encore l'an 1517 aussi à Lyon. Pour entendre cet endroit du discours de Janotus, il ne faut que supposer que, comme ces sermons étoient fort en vogue, la faculté, qui croyoit flatter le goût du prince, s'étant persuadée que Gargantua pourroit se laisser fléchir à rendre les cloches, si, dans le même temps qu'on l'en prieroit de sa part, elle lui faisoit présenter un exemplaire des *sermones de Utino*, le pédant Janotus crut ne pouvoir faire plus à propos son présent, qu'en accompagnant d'un affectueux *utinam* la très humble supplication qu'il faisoit à Gargantua de rendre les cloches de l'église Notre-Dame. (L).—Le Duchat, selon M. D. L., a commis bien des erreurs et des omissions dans sa note sur cet article. On a de Léonard Matthei, dominicain d'Udine, deux recueils de sermons, 1° *Quadragesimale aureum de sanctis,* dont la première édition est de 1471, in-4°; celle de 1473, in-fol., est la

nous baillez nos cloches. *Vultis etiam pardonos*[15]? *Per diem*[16], *vos habebitis, et nihil poyabitis.*

O, monsieur *Domine, clochidonnaminor*[17] *nobis.* Dea! *est bonum urbis.* Tout le monde s'en sert. Si vostre jument s'en treuve bien, aussi faict nostre faculté, *quæ comparata est jumentis insipientibus, et similis facta est eis, psalmo nescio quo*[18], si l'avoys je

quatrième et de Cologne; 2° *Quadragesimales sermones*, dont la première est de 1473, in-fol., Venise, et la quatrième de 1494, in-4°, Lyon. Ce dominicain d'Udine, qui vivoit dans le quinzième siècle, fut un des plus célèbres prédicateurs et théologiens de son temps. Au reste Rabelais, par son jeu de mots *de Utino* et *utinam*, se moque du titre impertinent des *Sermones aurei Fr. Leonardi de Utino.*

[15] *Voulez-vous aussi des pardons? par Dieu vous en aurez, et vous ne les paierez pas.* C'étoit, dit l'abbé de Marsy, un grand article pour ces temps-là, où les pardons étoient fort chers, pour quiconque n'avoit pas le secret de Panurge. Voyez liv. II, chap. XVII, *comment Panurge gagnoit les pardons.*

[16] Il jure *per diem* n'osant jurer *per Deum;* et Bèze est encore plus facétieux lorsque, jurant *per diem* dans son *Passavant*, il ajoute *sicut dicit David*, comme pour mieux sauver encore son jurement à la faveur du sixième verset du psaume 120 ou 121. *Et nihil poyabitis.* Les pardons ne se payant communément que dans les églises aux jours qu'il y a indulgence. (L.) — Il vient de jurer *de parte Dei; per diem* est une autre manière de jurer par Dieu, et non pas *par le jour*, comme le croit Le Duchat, dans Ménage, au mot *pardi*, dont *per diem* est la traduction. Cette traduction est fondée sur une fausse étymologie, car *pardi* vient certainement de *par Dieu.*

[17] Donnez-nous nos cloches. Espèce d'impératif forgé par l'auteur, qui fait ici le plus plaisant effet, sur-tout dans la bouche d'un Janotus de Bragmardo.

[18] L'étourdi, que ce maître Janotus! Ces paroles sont prises du psaume 48 ou 49: « Et homo, cum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis. » Au

bien quotté en mon paperat [19], *et est unum bonum* Achilles [20], hen, hen, ehen, hasch. C'a je vous prouve que me les doibvez bailler. *Ego sic argumentor. Omnis clocha clochabilis in clocherio clochando, clochans clochativo, clochare facit clocha-*

reste ce qui fait qu'il applique ce passage à l'université de Paris, c'est qu'ayant abusé de sa trop grande autorité pour exciter diverses mutineries sous les règnes précédents, elle se trouvoit alors un peu bridée en comparaison de ce temps-là. (L.) — L'éditeur de 1752 se moque avec raison de ce que Le Duchat se montre si cordialement étonné de l'étourderie de Janotus.

[19] « Antoine Oudin, dans son *Diction. franç. ital.*, dit Le Duchat, dans Ménage sur ce passage, explique ce mot par *libro di conti*. Je crois qu'en effet *paperat* est un livre de compte; mais que c'est proprement le livre que les marchands appellent *brouillart*, parcequ'ils y brouillent et raturent; et je m'imagine qu'on a appelé ce livre *paperat*, comme qui diroit *papier à ratures*. Ici c'est proprement le brouillon de la harangue de Janotus. » Il se trompe sur l'étymologie: *paperat* est le même mot que l'augmentatif de mépris, *paperasse;* il n'y a que la différence du genre.

[20] Il veut dire que son argument pris du psaume étoit invincible comme un second Achille. Vivès, en son dialogue intitulé: *Schola*. « Argumentum hoc est planè *Achilles* invincibilis: jugulum petit, non poterit propugnator se tueri, statim dabit manus. » Le cinquante-deuxième des *Arrêts d'amour*, ajouté aux précédents de Martial d'Auvergne par Gilles d'Aurigni dit Pamphile: « Quelque chose que lesditz marys veulent dire et faire leur *Achilles* de l'arrest des ribaultz mariez. » (L.)—C'est-à-dire mon argument est démonstratif; il est invincible comme Achille. En termes d'école on appelle *achille* un argument auquel il n'y a point de réponse. Zénon d'Élée avoit un argument contre l'existence du mouvement qu'il appeloit *achille*, dans lequel il démontre qu'une tortue qui précéderoit de quelques degrés *Achille*, qu'Homère appelle toujours *Achille aux pieds légers*, ne pourroit jamais en être précédée. C'est de là qu'on a appelé depuis un argument invincible un *Achille*.

biliter clochantes. Parisius habet clochas. Ergo gluc[21]. Ha, ha, ha, c'est parlé, cela. Il est *in tertio primæ* en *Darii*[22] ou ailleurs. Par mon ame, j'ay veu le

[21] Cette expression, qui nous est venue de l'université, pourroit bien être une contraction d'ergo *goguelu*. Rabelais, liv. V, chap. XIII: *Et toy*, Goguelu, *n'y veulx-tu rien dire? Goguelu* est un terme de mépris, et selon Ménage, ce mot vient de *cucullutus*, c'est-à-dire *encoqueluché*, comme les moines qui autrefois prêtoient le collet à tous venants dans les disputes, et qui le plus souvent concluoient fort mal. Les capettes de Montaigu, espèce de pauvres écoliers, portoient aussi la *cuculle;* de sorte que comme souvent aussi il leur arrivoit de disputer, et que rarement ces pauvres jeunes gens raisonnoient juste, que sait-on si ce n'aura pas été principalement par rapport à eux qu'on aura dit *ergo gluc*, ou *glu*, comme on parle aujourd'hui, pour *ergo goguelu?* Et cela après leurs propres régents qui, les oyant d'ordinaire mal conclure, avoient coutume de les apostropher d'un *ergo glu* ou *ergo goguelu;* c'est-à-dire eh! bien, sot ou âne encoqueluché que tu es, quelle conséquence veux-tu tirer de tes prémisses ou de ton argument? *Gluc* est aussi un mot dont usent les Allemands pour souhaiter à quelqu'un que Dieu l'aide, que Dieu l'assiste; et en ce sens il se peut qu'après eux nous l'aurions appliqué à un logicien timide, et que, le voyant dans les convulsions de son *ergo*, nous lui aurions dit *gluck*, c'est-à-dire courage, bon, pour l'exciter à pousser ferme son argument. (L.)—Nous nous servons de cette expression, dit Ménage, à l'article *ergo glu*, quand nous voulons dire qu'un raisonnement ne conclut rien : elle nous est venue de l'université. On disoit anciennement *ergo gluc*. Dans le *Catholicon :* « Or est-il que tous les jeunes curez, prestres et moines de nostre université, et nous aultres docteurs, pour la pluspart, avons esté promoteurs de cette tragédie. *Ergo gluc.* » Nous pensons que cette expression pourroit bien venir plutôt de *here goguelu*, pour *maître Goguelu*, pauvre *here* qui avale des *gogues*.

[22] *Darii* est, comme on sait, un de ces mots barbares de la logique de l'école qui indiquoit une forme de syllogisme. Nouvelle V de des Periers, un raisonneur dit : « Toute bonne volonté est réputée

temps que je faisoys diables de arguer. Mais de present je ne fays plus que resver. Et ne me fault plus doresnavant que bon vin, bon lict, le dos au feu, le ventre a table, et escuelle bien profunde. Hay, *Domine*[23], je vous prie, *in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti*, *amen*, que nous rendez nos cloches : et Dieu vous guard de mal et nostre Dame de santé[24], *qui vivit et regnat per omnia secula seculorum, amen*. Hen, hasch, chasch, granhenhasch[25].

Verum enim vero, quando quidem, dubio procul. Edepol quoniam ita certe meus deus fidius, une ville sans cloches est comme ung aveugle sans baston, ung asne sans croupiere, et une vache sans cymbales. Jusques a ce que nous les ayez rendues, nous ne cesserons de crier apres vous, comme ung

pour le fait, *Ergo in tantum consequentia est barbara;* ou ailleurs : ce qui est imité de Rabelais.

[23] C'est le *deh* et l'*ahi* des Italiens. Nous écrivons aujourd'hui plus communément *hé* ou *eh*. (L.)

[24] L'intention de ce vieux rêveur étoit de dire : Dieu et Notre-Dame de santé vous gardent de mal : mais Rabelais lui a prêté cette expression qui est dauphinoise, pour, en la personne d'un ignorant et d'un pédant, tourner en ridicule la vicieuse façon de parler de nos anciens et du petit peuple d'aujourd'hui, qui souvent donne lieu à des équivoques essentielles ; car, de la manière dont s'exprime Janotus, on diroit qu'il prie que Notre-Dame préserve de santé ceux que Dieu aura gardés de mal. (L.)

[25] Mots imitant les efforts que faisoit Janotus pour tousser et cracher. *Granhenhasch* doit faire les trois mots *grand hen hasch*.

aveugle qui ha perdu son baston; de braisler[26] comme un asne sans croupiere, et de bramer [27] comme une vache sans cymbales. Ung quidam latinisateur, demourant pres l'hostel Dieu, dist une fois, alleguant l'authorité d'ung Taponus (je faulx, c'estoit Pontanus[28]), poete seculier, qu'il desiroyt[29]

[26] Brailler, braire. — [27] Beugler comme une vache en chaleur.

[28] C'est le célèbre Jean Jovien Pontan. Janotus le traite de *poëte séculier* par un sobriquet, sous l'idée duquel les sorbonnistes comprenoient généralement tous les bons auteurs grecs et latins, tant anciens que modernes, mais particulièrement les amis de Reuchlin, et les autres personnes qui de ce temps-là avoient renoncé aux vains titres de l'école et à sa barbarie pour s'adonner à l'étude des langues, de la philosophie et des belles lettres. Jean de Sarisberi, liv. I, *Metalog.*, chap. III, où il parle de la barbarie qu'introduisit dans les lettres la vaine science des scholastiques : « Sufficiebat ad victoriam verbosus clamor, et qui undecumque aliquid inferebat, ad propositi perveniebat metam : poetæ, historiographi habebantur infames, et si quis incumbebat laboribus antiquorum, notabatur, et non modo asello Arcadiæ tardior, sed obtusior plumbo omnibus erat in risum. » La haine de ces gens-là pour ce qu'ils appeloient par mépris *secularia scripta* n'est pas moins sérieusement décrite par Budé, part. Ire, de ses Annot. sur les Pandectes, pag. 469 et suiv. de l'édition in-8°, Lyon 1562 ; mais où elle l'est dans les termes les plus facétieux, c'est en plusieurs endroits de la satire que quelques amis de Reuchlin publièrent sous le titre d'*Epist. obscur. viror.* contre ses adversaires. Sous ombre que Cicéron, Virgile et semblables auteurs n'avoient pas pris le bonnet de docteur à Paris ou à Cologne, c'étoient, selon ces théologiens barbares, tout autant de chetifs *poëtes séculiers*, dans les ouvrages desquels certain Allemand de Nuremberg, désigné plaisamment sous le nom de docteur *hafen muss*, ou potage de marmite, croyoit qu'il étoit dangereux que les écoliers puisassent les principes de la langue latine. *Et scribatis mihi*, le fait-on écrire à Ortvinus son ami et son oracle, *an est necessarium ad æter-*

qu'elles feussent de plume, et le batail feust d'une queue de regnard[30], pour ce que elles luy engen-

nam salutem quod scholares discunt grammaticam ex poetis secularibus, *sicut est Virgilius, Tullius, Plinius et alii?* (L.) — Pontan, quoique bon philosophe, bon orateur, et bon historien, étoit mauvais poëte. Il fit un jour cette énigme sur un trou :

Dic mihi quid majus fiat quò pluria demas?

Scriverius lui répondit plaisamment :

Pontano demas carmina, major erit.

De plus il donnoit dans l'astrologie judiciaire : c'étoit assez pour que Rabelais mystifiât ce *poëte séculier*, et le latinisateur, qui est sans doute l'écolier limousin, pour ses *vers carminiformes*. Ce mot, qui est attribué ici par ce malin à un certain latinisateur alléguant à faux *Pontanus*, est attribué à Pontan lui-même, liv. V, chap. XXVII; ce qui a fait douter que Rabelais fût l'auteur de ce livre V : il s'ensuit, dit-on, ou que Rabelais erre en fait, tout exprès, comme pour se contredire, ou qu'il n'est point auteur de ce livre. Mais on sait, dit Le Duchat, dans sa préface, qu'il écrivoit de mémoire, et tout en prenant ses repas. Nous ajouterons qu'il aimoit à se jouer de son lecteur.

[29] Cet *il* est équivoque, et on doit le rapporter non à Pontan, mais au *quidam latinisateur*. En effet Pontan a bien fait quelque raillerie des cloches dans son dialogue intitulé *Charon;* mais nullement celle dont il est ici question. Il est sûr de plus qu'il n'a jamais été déclaré hérétique ni pour avoir plaisanté sur les cloches, ni pour d'autres raisons, quoique son dialogue *Charon* ait été défendu à cause de la liberté avec laquelle il est parlé des gens d'église. J'avoue que, nonobstant tout ce que je viens de dire, Rabelais semble uniquement avoir eu en vue Pontan, ayant lui-même, chap. XXVII du liv. V, repété cette plaisanterie touchant les cloches, et douté si peu qu'elle fût de Pontan, qu'il la qualifie *divise pontiale*. Cela est embarrassant, et pourroit confirmer le soupçon qu'on a que ce cinquième livre est supposé; outre que difficilement Rabelais auroit fait de *Pontanus* un adjectif aussi irrégulier que l'est *pontial*. (L.)

[30] Cette pensée, qui revient encore au chapitre XXVII du livre V,

droyent la chronicque aux trippes du cerveau [31], quand il composoyt ses vers carminiformes. Mais, nac petetin petetac, ticque [32], torche lorgne [33], il feut declaré hereticque : nous les faisons comme

se trouve dans le livre intitulé *la Nef des fous*, au chapitre qui a pour titre : *De n'avoir cure des détractions et vaines parolles d'un chacun*. Toutes les calomnies qu'on sauroit semer contre la réputation d'un honnête homme, dit ce vieux livre, ne doivent l'émouvoir non plus que si on ébranloit à ses oreilles une cloche dont le batail seroit d'une queue de renard. (L.) — C'est au latiniseur en effet que Rabelais prête cette plaisanterie, et non à Pontan, quoiqu'il soit vrai que celui-ci, dans son *Charon*, ait cherché à jeter du ridicule sur les cloches. « Omnes homines, dit burlesquement Mercure à Caron, quanquam ventris multùm, capitis certè minimum habent; atque hoc, quantulumcumque est, habere nollent. Quò circà diù quæritantes quânam ratione facilius illud perderent, campanas adinvenerunt. » Regnier et Boileau ont aussi exhalé leur mauvaise humeur contre les cloches. Le premier dit malignement, mais grossièrement à sa manière :

Persécuteurs du genre humain,
Qui sonnez sans miséricorde,
Que n'avez-vous au cou la corde
Que vous tenez dans votre main.

Le second a dit plus poliment, mais non moins énergiquement :

Tandis que dans les airs mille cloches émues,
D'un funèbre concert font retentir les nues ;
Et se mêlant au bruit de la grêle et des vents,
Pour honorer les morts font mourir les vivants.

[31] Il entend la migraine, maladie chronique du cerveau. Les médecins distinguent entre maladie aiguë Πάθος ὀξὺ qui ne dure pas, soit parcequ'on en meurt, soit parcequ'on en guérit en peu de temps, et maladie chronique Πάθος χρόνιον, ainsi dite de χρόνος *tempus*, parcequ'elle revient de temps à autre, et dure. (L.)—Lui causoient une grande douleur (la colique) aux fibres du cerveau.

[32] Mots qui imitent le bruit que font plusieurs forgerons qui frap-

de cire[34]. Et plus n'en dist le deposant. *Valete et plaudite*[35] *Calepinus recensui*[36].

pent ensemble. Belleau dans son *Dictamen metrificum*,

> .... Patatic patatacque sonantes
> Encluınas.

Janotus se rappelle le moment que toute la Sorbonne en corps daubant sur le *latinisateur* le déclara hérétique pour avoir parlé irrévéremment des cloches de Notre-Dame: et à ces mots de sa harangue il se démène des bras comme s'il gourmoit encore actuellement ce pauvre homme. Regnier, satire X:

> ..... Ainsi ces gens, à se piquer ardents,
> S'en vinrent du parler à tictac, torche lorgne,
> Qui casse le museau, qui son rival éborgne.

[33] Encore au chapitre xxix du livre II, *en frappant* torche lorgne *dessus le géant*, c'est-à-dire *à tors et à travers*. *Torche* ici, et dans la signification de flambeau *tors*, vient de *torquere*, et *lorgne*, d'où *lorgner*, de λορδὸς, d'où *lordus* qui, en bas latin, est celui qui a le dos et la tête courbés en devant; *lordicare* dans du Cange, c'est marcher la tête ainsi baissée. *Lordus*, *lordicus*, *lordicinus*, *lordicare*, *lordicinare*, lorgner, parcequ'on ne peut dans cette situation regarder que de côté. (L.)—Le Duchat ajoute dans Ménage à ce mot, en citant les deux mêmes passages: « *Torcher*, c'est frotter d'un linge *tors*, ou avec de la paille *torse*; et *lorgner*, c'est *regarder de travers*. »

[34] Nous faisons les hérétiques comme il nous plaît, en perfection, et comme si nous les jetions en moule. Le *Roman de la Rose*, au feuillet 6 verso de l'édition retouchée par Marot.

> De son nez ne vous sçay que dire,
> Fors que mieulx fait ne fust de cire. (L.)

C'est de lui-même que Rabelais entend parler ici, puisque Jean Bricot l'a présenté comme hérétique.

[35] Janotus venant de donner la comédie, il étoit bien juste qu'il finît de la même manière que Plaute et Térence finissent la plupart de leurs pièces. (L.)

[36] Le pédant finit sa harangue à la manière des anciens grammai-

riens, qui mettoient leurs noms au bas des manuscrits qu'ils avoient revus et corrigés, après quoi on les copioit. On voit en cette manière, *Calliopius recensui*, *Eutropius recensui;* parceque Calliopius avoit corrigé le manuscrit de Térence, Eutropius celui de Végèce. De même *Julius Celsus recensui*, *Symmachus recensui;* parceque le premier de ces deux auteurs critiques avoit corrigé le manuscrit des Commentaires de César, et l'autre Aurélius Victor. A cet ancien usage a aussi visé Verville, lorsqu'au bas du titre de son *Moyen de parvenir* il a mis *recensuit sapiens ab A. ad Z.* Rabelais au reste donne ici à entendre que le vocabuliste Calepin, qui mourut environ l'an 1510, avoit revu la Harangue de Janotus, que cet ignorant avoit fait encore moins latine que nous ne la voyons. (L.) — Revu par Calepin. Calepin est un minime italien qui a fait un dictionnaire en plusieurs langues, qu'on peut regarder comme l'encyclopédie de son temps. Ce dictionnaire avoit une si grande vogue, que le nom de l'auteur est devenu appellatif, et qu'on dit encore un *calepin* pour un recueil de mots, de notes, d'extraits qu'une personne a composé à son usage. Verville dit plaisamment que c'est un dictionnaire qui apprend à dormir en plusieurs langues. Le député de l'ordre séraphique dit à Mercure :

La bibliothèque est belle ;
Deux heures chaque matin,
Là je pique l'escabelle,
Pour lire mon *calepin*.

CHAPITRE XX.

Comment le sophiste emporta son drap, et comment il eust procez contre les aultres maistres.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Le drap noir, le bois, le vin, les saucisses et les chausses, dont Gargantua gratifie *Janotus de Bragmardo*, pour sa belle harangue; la manière pateline dont il emporte son drap, et finalement le refus que fait l'université de lui remettre ses chausses, les saucisses et les autres présents qu'il a reçus, complètent la scène comique que joue au naturel ce pédant de collége.

Le sophiste n'eut si tost achevé que Ponocrates et Eudemon s'esclafferent[1] de rire tant profundement qu'ilz en cuidarent rendre l'ame a Dieu, ne plus ne moins que Crassus[2], voyant ung asne

[1] Ci-dessus au chapitre XI, *puis s'esclaffoient de rire*. On parle de la sorte en Languedoc et en Dauphiné, et même en Bretagne. C'est une onomatopée qui se remarque dans l'allemand *schlapp*, et dans l'italien *schiaffo*, souflet. (L.) — Éclatèrent de rire.

[2] C'est sans doute la seule fois qu'il a ri, car, au rapport de Ma-

couillart qui mangeoit des chardons; et comme Philemon [3], voyant ung asne qui mangeoit des figues qu'on avoit apprestees pour le disner, mourut de force de rire. Ensemble eulx commença rire maistre Janotus, a qui mieulx mieulx, tant que les larmes leur venoyent ez yeulx [4], par la vehemente concussion de la substance du cerveau, a laquelle feurent exprimees ces humiditez lacrymales, et transcoullees jouxtes les nerfs opticques. En quoy par eulx estoyt Democrite heraclitisant, et Heraclite democritisant representé [5].

Ces rys de tout sedez [6], consulta Gargantua avecques ses gens sus ce que estoyt de faire. La feut Ponocrates d'advis qu'on feist reboire ce bel orateur. Et, veu qu'il leur avoit donné du passe-

crobe, Cicéron disoit qu'il ne l'avoit vu rire qu'une fois : ce qui prouve que les plus riches ne sont pas les plus heureux.

[3] C'est le même qu'au livre IV, chap. XVII, Rabelais appelle *Philomenes* pour montrer qu'il avoit vu aussi le Valère Maxime, *in-fol.*, Paris, 1517, où il est nommé de la sorte, liv. IX, chap. XII. Cette histoire au reste se trouve encore dans Lucien, liv. II, au chapitre de la longue vie de quelques personnes. (L.)

[4] Marot, dans l'épitaphe de Jean de Serre, excellent joueur de farces :

Que dis-je? on ne le pleure point?
Si fait-on ; et voici le poinct.
On en rit si fort en maints lieux,
Que les larmes viennent aux yeulx. (L.)

[5] Ceci n'est pas dans l'édition de Dolet, 1542, non plus que dans celle de Fr. Juste, 1535. (L.)

[6] Entièrement apaisés. *Sedez* du latin *sedati*.

temps, et plus faict rire que n'eust faict Songecreux[7], qu'on lui baillast les dix pans de saulcices[8] mentionnez en la joyeuse harangue, avecques une paire de chausses, trois cens de gros boys de moulle[9], vingt et cinq muitz de vin, ung lict a triple couche de plume anserine[10], et une escuelle bien capable et profunde: lesquelles disoyt estre a sa vieillesse necessaires. Le tout feut faict ainsi qu'avoit esté deliberé: excepté que Gargantua, doubtant qu'on ne trouvast a l'heure chausses commodes pour ses jambes, douptant aussi de

[7] Pierre Gringore, dit Vaudemont, hérault d'armes du duc de Lorraine, a fait un livre intitulé *les Contredits de Songecreux*, partie en prose, partie en vers, espèce de satire générale, imprimée in-8°, à Paris, chez Galiot du Pré, 1530. Ce n'est pas très assurément de ce Songecreux, froid et insipide, que Rabelais a voulu parler, c'est du magister noster Songecrusius, auteur de l'almanach facétieux, rapporté dans le catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor. L'ouvrage, d'impression gothique en quatre feuilles in-4°, est en rimes françoises par petits quatrains. Il est intitulé *la Pronostication de maître Albert Songecreux Biscain*, et au bas de l'exemplaire que j'ai vu, sont ces mots écrits à la main, d'une écriture fort ancienne, *Proclamatum mense decembri*, 1527. C'est de cet almanach que fait mention H. Étienne, chap. XXXIX de son Apologie d'Hérodote, pag. 525 de l'édition de 1566 en 572 pages. (L.) — C'étoit apparemment un almanach facétieux et rempli de bouffonneries; sa date prouve que le *Gargantua* a été écrit postérieurement à 1527. Voy. liv. II, chap. VII.

[8] Dans la Harangue de Janotus toutes les éditions précédentes ne parloient que de *six pans;* mais on voit ici qu'au lieu de *six* il faut lire *dix* dans cette harangue. (L.)

[9] De compte. — [10] D'oie.

quelle façon mieulx duyroyent audict orateur, ou a la martingale [11], (qui est ung pont levis de cul,) pour plus aisement fianter; ou a la mariniere [12], pour mieulx soulager les rongnons; ou a la souice, pour tenir chaulde la bedondaine [13]; ou a queue

[11] Ce qui est entre ces marques ( ) a été ajouté sur l'édition de 1553. Bèze, dans sa lettre sous le nom de *Benedictus Passavantius* au président Liset, nouvel abbé de Saint-Victor, témoigne que le président Liset portoit de cette sorte de chausses. « Quamvis, lui « dit-il, non plus faciat ad propositum, quam si canendo Missam tu « faceres totum (tu bene me intelligis) in caligis tuis ad martinga- « lam. » Du reste, cette manière de culottes, ainsi nommées à cause que les Martégaux, peuples de Provence, en portoient de telles, étoit encore à la mode environ l'an 1579, entre les mignons de la cour, qui les faisoient servir à un tout autre usage que celui pour lequel on les avoit inventées. (L). — Ces culottes à la martingale tirent leur nom de ce qu'elles étoient faites à la façon des *Martégaux*, c'est-à-dire des pêcheurs de *Martigues* en Provence. Les Italiens disent dans la même signification *alla Martingala;* et les Espagnols *a las Martingalas.* Elles avoient cela de particulier, dit l'abbé de Marsy, qu'elles s'ouvroient par derrière. C'est pour cette raison que Rabelais les appelle *pont-levis de cul.* Henri Etienne, *Dial. I, du nouv. Lang. fr. it.*, pag. 210, dit malignement que ces espèces de culottes étoient encore à la mode sous le règne de Henri III, *entre les mignons de cour,* qui les faisoient servir à plus d'un usage. On les a appellées aussi *des chausses à la suisse.*

[12] Ces culottes, différentes de celles que depuis on nomma chausses *à la matelotte,* étoient froncées par haut et par bas, et ne passoient point le dessus du genou. Voyez le *Nomenclator* de Junius, et Nicot au mot *bragues.* D'autres prétendent que ce qu'on appelle chausses à la marinière sont celles qui descendent sur les talons. Voyez *les Gymnopodes* de Séb. Roulliard, Paris, 1624, pag. 20. (L.)

[13] Et liv. II, chap. VII, la bedondaine des présidents. *Bedon* est la racine des mots *bedaine* et *bedondaine.* On a dit *bedon* par ono-

de merluz [14], de paour d'eschauffer les reins, luy feit livrer sept aulnes de drap (noir [15], et troys de) blanchet pour la doubleure. Le boys feut porté par

matopée pour *tambour,* de bedon *bedaine;* et par réduplication *bedondaine.* Rabelais donne aux Suisses pour ventre des bedondaines, parceque cette nation, qui pour l'ordinaire a le ventre fort gros, porte ses culottes d'une manière qui le fait paroître encore plus gros. (L.)

[14] Culottes non à la manière d'un cotillon fort court, mais divisées par le bas en deux parties propres à y passer les jambes et les cuisses. On les appeloient chausses *à queue de Merlus,* parceque le merlus, espèce de brochet de mer, a la queue ainsi partagée en deux parties pointues. (L)

[15] C'est ainsi qu'il faut lire, conformément aux éditions de 1535 et de 1542. C'est de celle de 1553 que l'omission de ce qui est entre ces marques () a coulé jusque dans les plus nouvelles. Si on demande pourquoi ceux qui députèrent Janotus lui promirent de l'étoffe pour salaire de sa harangue, j'oserois bien assurer que c'est parcequ'on le regardoit sur le pied d'un ancien régent, à qui de son temps les leçons étoient payées partie en drap, partie en argent. C'est Richard de Bury, chancelier d'Angleterre, qui nous apprend cet usage, chap. 1 de son *Philobiblium*, imprimé in-8°, à la fin de la *Centurie* des épîtres philologiques, publiées par Goldast, l'an 1610, à Francfort. « Hi sunt veri magistri, dit-il parlant des livres, qui nos « instruunt sine virgis et ferula, sine verbis et cholera, sine pannis « et pecunia. » Ce que Rabelais appelle *blanchet* étoit proprement une étoffe de laine blanche, qui le plus souvent servoit à faire des chemisettes, et que, pour cette raison, on nomma blanchets, quoiqu'il se vît de ces chemisettes dont l'étoffe étoit brune. Patelin, dans la farce qui porte son nom,

Et pour un *blanchet*, Guillemette,
Me faut trois quartiers de *brunette.*

Or la même étoffe ne servoit pas seulement aussi à des doublures, comme ici dans Rabelais : on en faisoit encore des culottes galantes, témoin cette vieille chanson Messine, qui dépeint la parure d'un

les gaingnedeniers, les maistres ez arts portarent les saulcices et escuelle. Maistre Janot voulut porter le drap. Ung desdictz maistres, nommé maistre Jousse Bandouille[16], luy remonstroit que ce n'estoit honneste ny decent a son estat, et qu'il le baillast a quelqu'ung d'entre eulx. Ha, dist Janotus, baudet, baudet, tu ne concludz point *in modo*

jeune amoureux,

Il è les châsses de *blancha*
E lo porpoin de taffeta
E lo manté de camela.

Vraisemblablement il s'en faisoit aussi des cotillons pour femmes, et alors le *blanchet* prenoit le nom de *bureau* ou de *brunette*, suivant que l'étoffe étoit ou teinte ou non teinte, ou fine ou grosse. Et de là vient le proverbè du *Roman de la Rose*, rapporté dans la vingt-neuvième nouvelle de l'Heptaméron; qu'

Aussi bien sont amourettes
Sous *burreau* que sous *brunettes*.

Enfin on voit au chapitre xi du livre II de Rabelais, qu'il y avoit aussi des blanchets rayés comme le sont une partie des flanelles qui nous viennent d'Angleterre. Du reste, puisque dans les chausses de Janotus, il ne devoit entrer que trois aunes de drap, il faut, ce me semble, de deux choses l'une : ou que le blanchet fût plus large de plus du double que le drap noir qu'on employoit à des culottes, ou que ces extravagantes culottes fussent de beaucoup plus amples que leur doublure; ce qui suppose qu'elles étoient bouffantes et enflées par le dehors, à la manière de celles que les portraits de ce temps-là donnent aux personnes du beau monde et aux gens de cour. (L.)

16* C'est vraisemblablement Matthieu *Bandelle*, dominicain lombard, dans le seizième siècle, auteur de plusieurs ouvrages sans réputation, et que Rabelais ridiculise ici à sa manière. Voir la *Vie de Léon X*, par William Roscoé, anglois, tome IV, page 128.

et figura. Voila dequoi servent les suppositions, et *parva logicalia* [17]. *Pannus pro quo supponit? Confuse*, dist Bandouille, *et distributive*. Je ne te demande

[17] Agrippa, dans l'énumération qu'il fait des ridicules et dangereuses subtilités de la science des sophistes ou scholastiques de son temps, parle ainsi du livre intitulé : *Parva logicalia*, où cette pernicieuse doctrine étoit enseignée et traitée à fond : « Longe plura prodigia majoraque portenta iis addidit recentior sophistarum schola, de terminorum passionibus, de infinito, de comparativis, de superlativis, de differt aliud ab alio, de incipit et definit, de formalitatibus, hæcceitatibus, instantibus, ampliationibus, restrictionibus, distributionibus, intentionibus, *suppositionibus*, appellationibus, obligationibus, consequentibus, indissolubilibus, exponibilibus, reduplicativis, exclusivis, instantiis, casibus, particularisationibus, suppositis, mediatis et immediatis, completis et incompletis, complexis et incomplexis, et cæteris intolerandis vanisque vocabulis quæ traduntur in *Parvis logicalibus*, quibus omnia quæcunque reipsa falsa sunt et impossibilia, vera esse facile convincent : et contra quæcunque vera sunt, velut ex equo trojano erumpentes, iis machinis subito verborum incendio ac ruina vastabunt. » Cette fausse dialectique, qui ne s'étoit établie dans le douzième siècle, que sur le décri de la solide dialectique enseignée par Aristote, fut quelque temps après réduite en art par *Petrus Hispanus* de Lisbonne, qui fut depuis pape, sous le nom de Jean XXII. Cet homme est l'auteur du *Parva logicalia*, composé de huit traités particuliers, qu'on augmenta de deux autres dans la réimpression qui se fit de ce volume en gros in-8°, avec un ample commentaire, à Cologne, chez Henri Quentel, l'an 1500. Et c'étoit dans ce bel ouvrage, dont les vieux pédants faisoient un cas merveilleux, que le sophiste *Janotus* avoit puisé la science dont il prétendoit se faire honneur auprès de Gargantua, et des personnes de la suite de ce prince. (L.)—Rabelais se moque ici des impertinentes subtilités de la dialectique de son temps, et en particulier d'une logique barbare, intitulée : *Parva logicalia*, dans laquelle la belle doctrine de *suppositionibus*, de *suppositis*, de *adpositis*, tient un rang distingué. Un pédant du caractère de *Janotus*,

pas, dist Janotus, baudet, *quomodo supponit*, mais *pro quo*: c'est, baudet, *pro tibiis meis*. Et, pource, le porterai je *egomet, sicut suppositum portat appositum*. Ainsi l'emporta en tapinois, comme feit Patelin son drap [18]. Le bon feut quand le tousseux, glorieusement en plein acte tenu chez les Mathu-

devoit être consommé dans cette haute science, dont il va donner un bel échantillon. Voici le titre entier de cette logique : *Petri Hispani ulyssiponensis Parva logicalia*, Cologne, H. Quentel, 1500, in-8°.

[18] Le drapier, dans la farce qui porte le nom de Patelin, dit de ce dernier:

Dea, il s'en vint *en tapinois*
A tout mon drap soubz son esselle.

Cette farce fut imprimée pour la première fois in-8°, à Paris, par Simon Vostre, sans date; elle parut en latin peu de temps après, traduite par Reuchlin, qui prit le faux nom d'*Alexander Connibertus*. Comme cette édition étoit pleine de fautes, le neveu du traducteur en procura une seconde gothique, en petit in-12, sur vélin, chez Guillaume Eustace, avec privilège de Louis XII, en date du 6 septembre 1512. Le titre de cette traduction, laquelle, soit dit en passant, ne vaut rien, est tel : *Comœdia nova quæ Veterator inscribitur, alias Pathelinus, ex peculiari lingua in romanum traducta eloquium*. Simon de Colines la réimprima in-8°, en 1543. *Latinis auribus gratior*, dit le titre de celle-ci, ce qui donne lieu de croire que Gesner pourroit bien s'être trompé d'avoir attribué à Reuchlin la traduction latine de la farce de Patelin. (L.) — Le Duchat avoit raison de soupçonner que Gesner l'induisoit en erreur. Cette traduction est réellement d'Alexandre Connibert, *per Alexandrum Connibertum*, comme l'indique la fin du titre de l'édition de 1512, qu'il vient de rapporter : La Monnoye, dans ses notes sur la bibliothèque de Duverdier (tom. III, pag. 379), prouve que Rabelais n'en est point l'auteur, et qu'il avoit seulement donné une assez mauvaise traduction de cette pièce, qu'on ne doit pas confondre avec la traduction d'Alexandre Connibert; il dit de plus que cette traduction est esti-

rins [19], requist ses chausses et saulcices. Car peremptoirement luy feurent deniez, par autant qu'il les avoit eues de Gargantua, selon les informations sus ce faictes. Il leur remonstra que ce avoit esté de *gratis* [20], et de sa liberalité; par laquelle ilz n'estoyent mye absoudz de leurs promesses. Ce nonobstant luy feut respondu qu'il se contentast de raison, et que aultre bribe n'en auroit. Raison, dist Janotus, nous n'en usons point ceans [21]. Traistres malheureux, vous ne valez rien. La terre ne porte gens plus meschans que vous estes. Je le sçay bien : ne clochez pas devant les boiteulx [22]. J'ay exercé la meschanceté avecques vous. Par

mée. Le dernier éditeur de Rabelais cite six éditions sans date de cette farce, dont la plus ancienne, in-4°, passe pour être de 1474, et une avec date, de 1490, in-4°, Paris. L'auteur est Pierre Blanchet. Brueys l'a mise en prose et l'a donnée en 1706, sous le nom de l'*Avocat Patelin*. Telle qu'elle est, dit un éditeur de 1752, elle vaut encore mieux que la prose de Brueys : ce qui fait bien voir qu'un ouvrage en vers est de tout autre prix qu'un ouvrage en prose.

[19] Bèze, sur l'an 1533, au liv. I de son *Histoire ecclésiastique*, nous apprend qu'en ce temps-là l'université de Paris, avoit coutume de s'assembler dans le temple des Mathurins, pour y ouïr haranguer le recteur. (L.) — Elle y a tenue ses assemblées jusqu'à l'époque de la révolution.

[20] Mat. Cordier, *De corrupti sermonis emendatione*, chap. XXXI, n. 30. Avons-nous quelque *gratis?* Nous a-t-on fait quelque grace? (L.)

[21] Ce qui donne une grande idée de la très ornée faculté des lettres de ce temps-là, et de ses représentants.

[22] Expression proverbiale empruntée des Grecs. Voy. H. Étienne, pag. 178 et 179, de son Traité de la précellence etc. (L.)

la ratte dieu, j'advertiray le roy des enormes abus qui sont forgez œans, et par vos mains et menees[23]. Et que je soye ladre s'il ne vous faict tous vifs brusler comme boulgres[24], traistres, he-

[23] C'est ainsi, comme je crois, qu'il faut lire conformément à l'édition de Dolet de 1542. (L.)

[24] Anciennement ces deux mots étoient synonymes, lorsqu'ils étoient joints immédiatement; et ordinairement le second expliquoit le premier... Dans ces deux passages de Froissart (cités p. 72), *hérétique* et *bougre* ne sont qu'un; mais ici dans Rabelais ce n'est point tout-à-fait cela; et je trouve plus de vraisemblance à croire que *Janotus* accuse ses confrères de sodomie, de trahison, et d'hérésie. On sait le proverbe rapporté dans la confession de Sanci, liv. I, chap. II. *In Francia los grandes y los pedantes.* Tous les docteurs de l'université de ce temps-là étoient généralement soupçonnés de cette infamie, comme il y en eut depuis qui en furent fortement accusés. Nicolas Maillard fut de ce nombre, sur quoi l'on peut voir H. Étienne chap. XIII de son *Apologie d'Hérodote*, et la comédie du *Pape malade*, où après ce vers :

C'est magister noster Maillard,

On lit ces deux-ci :

Qui donc ? nostre maistre paillard,
Ce vénérable sodomite?

La pièce fut imprimée à Rouen, ou plutôt à Genève, in-8°, l'an 1561 ; mais en 1591, il s'en fit une autre édition in-16, sans nom de lieu, par François Forest. Et au revers du titre de cette dernière édition se trouve un sonnet où, parlant du même N. Maillard, le poëte s'exprime ainsi :

Pourquoy dedans Poïssy n'est-il à la dispute?
Il dit qu'à son regret il en est eslongné;
Car Beze il eust vaincu, tant il est habile homme.
Pourquoy dont n'y est-il ? il est embesongné
Après les fondemens, pour rebastir Sodome.

reticques et seducteurs, ennemys de Dieu et de vertus.

A ces motz, prindrent articles[25] contre luy: luy, de l'aultre costé, les feit adjourner. Somme, le procez feut retenu par la court, et y est encores. Les

J'ai dit que géneralement tous les sorbonistes de ce temps-là étoient soupçonnés du vice de pédérastie; mais aucun d'eux n'en fut si hautement accusé que ce Maillard. Une anatomie de la messe, réimprimée en 1562, lui reproche pag. 542 de cette édition, d'avoir voulu violer un jeune clerc de palais, sur quoi on lui fit l'épitaphe suivante, où il est mal nommé *Jean*.

Ici gist maistre Jean Maillard,
Beaucoup plus bougre que paillard:
Soutenant, si la chair irrite
Un de nos maistre de Sorbonne,
Qu'il ne pesche estant sodomite:
Trouvant ceste voye fort bonne:
De peur qu'une femme fragile,
Son secret ne pouvant celer,
Ne scandalizast l'Evangile,
Nostre maistre allant deceler,
Qui par simple et bonne équité
Se seroit à elle presté.

Et c'est ce même fait, et plusieurs autres tout semblables, dont le nommé Taurin Gravelle avoit connoissance, qu'il osa reprocher en face à Maillard en 1557, à la veille qu'étoit Gravelle d'être brûlé pour la religion. Voyez Bèze, *Histoire ecclésiastique*, tom. I, pag. 127. (L.)

[25] *Articuli dicuntur capitula in judicio probando*, disent nos dictionnaires de droit. *Janotus* venoit de s'emporter contre eux; ils prennent de là occasion de recueillir contre lui quelques chefs d'accusation, sur lesquels ils prétendent lui faire faire son procès. De temps immémorial on ne voyoit qu'articles de la Sorbonne contre de savants hommes, que ce corps accusoit d'hérésie. Et c'est à quoi il est fait allusion dans les épitres *Obsc. Vir.*, lorsque, vol. II, épitre XVI, M. Jean Pilentoris écrivant à notre maître Ortvinus: *Salutes*

magistres [26], sus ce poinct, feirent veu de ne soy descroter; maistre Janot avecques ses adherens feit veu de ne se mouscher, jusques a ce qu'il en feust dist par arrest difinitif.

Par ces veuz sont jusques a present demourez et croteux et morveux [27] : car la court n'ha encores bien grabelé toutes les pieces. L'arrest sera donné es prochaines calendes grecques [28], c'est a dire jamais. Car vous sçavez qu'ilz font plus que nature, et contre leurs articles propres. Les articles de Paris chantent que Dieu seul peult faire

vobis opto plures, lui dit-il, *Quam sunt... in Ungaria pediculi, in Parrhisia articuli.* (L.) — C'est d'*articles*, pris dans le sens de chefs d'accusation, que nous avons dit *articuler* des chefs d'accusation.

[26] Les maîtres.

[27] La crasse, l'ordure, les crottes, et la vermine, étoient comme inhérentes à la personne de messieurs nos maîtres, particulièrement du temps de Vivès qui, parlant des robes des sorbonistes de Paris, témoigne qu'ils les portoient, *crassas, detritas, laceras, lutulentas, immundas, pediculosas.* C'est dans son Dialogue des censeurs, où, par rapport au portrait qu'il venoit de faire de ces gens-là, il les compare aux anciens cyniques et à de vrais pouilleux. Du reste l'anonyme, qui fit imprimer pour la première fois à Lyon, in-8°, 1560, une traduction des Dialogues de Vivès, a rendu le mot *lutulentas* par *croteuses;* mais dans une autre traduction des mêmes dialogues l'auteur, qui est Benjamin Jamin, frère du poëte Amadis Jamin, au lieu de *croteuses* a mis *crotées.* D'où j'infère que *croteux*, qui étoit bon encore en 1560, pouvoit avoir vieilli en 1578, lorsque cette traduction fut imprimée pour la première fois à Paris, in-16. (L.)

[28] C'est un proverbe, dit l'alphabet de l'auteur, pour signifier une impossibilité, d'autant que les Grecs ne comptoient point les jours par *kalendes, nones, ides*, comme les Latins, mais par la nouvelle lune.

choses infinies. Nature, rien ne faict immortel: car elle met fin et periode a toutes choses par elles produictes: car *omnia orta cadunt*, etc[29].

Mais ces avalleurs de frimars font[30] les procez devant eulx pendens, et infinis, et immortelz. Ce que faisans ont donné lieu, et verifié le dict de Chilon[31] lacedemonian, consacré en Delphes, disant: misere estre compaigne de procez, et gens plaidoyens miserables. Car plutost ont fin de leur vie que de leur droict pretendu.

[29] *Omniaque orta occidunt*, dit Salluste au commencement de son *Bellum Jugurthinum*. (L.)

[30] * Rabelais appelle ainsi les gens de robe encore au chapitre LIV suivant, et dans le prologue du livre III, parcequ'allant de bonne heure au palais ils sont sujets à gober le brouillard froid et épais, qui tombe en abondance dans les matinées du mois de mars. (L.) — « *Avaleurs de frimars*, parceque, dit aussi l'éditeur de 1752, les présidents, conseillers, et autres gens de robe, n'ayant point de carrosse en ce temps-là, s'en alloient à pied, ou montés sur une mule, au palais, dès les six heures du matin, pendant les froids les plus vifs. » Mais c'est plutôt parceque les suppôts de la justice ne vivent que de brouilleries, des brouillards de la chicane et des procès.

[31] Pline, liv. VII, chap. XXXII. (L.)

CHAPITRE XXI.

L'estude de Gargantua, selon la discipline de ses precepteurs sophistes [1].

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Les cloches remises en leur place, et *les citoyens de Paris* s'étant chargés par reconnoissance de nourrir la jument de Gargantua, tant qu'il lui plairoit, notre héros ne songe qu'à se livrer à l'étude; mais il faut auparavant, par le conseil de Ponocrates, qu'il oublie tout ce qu'il a appris sous ses anciens précepteurs. La manière dont son gou-

[1]* Bernier remarque que le chapitre XXI, qui a pour titre, *De l'éducation et diette de Gargantua, selon les préceptes de ses précepteurs sophistes*, a, dans l'édition gothique de 1535 (qui est la première), au lieu de *sophistes*, *sorbonnastres*. « Sur quoi, dit-il, on peut encore observer que Rabelais a malicieusement joué sur le *lacus Serbonis* ou *Sirbonis*, l'appelant *le puant lac de Sorbonne*, en certains chapitres de quelques éditions, sur ce qu'il en a lu dans Strabo, cap. VI, *Geograph.* Mais, tout habile homme qu'il étoit, il n'a pas découvert, comme a fait Salmasius sur ce chapitre, que Strabon a confondu le *lacus Serbonis in Ægypto* avec le lac Asphaltite de la Galilée, à cause de la ressemblance de leurs eaux bitumineuses et de semblables qualitez, pernicieuses à bêtes et gens. » De là il suit que, par *sophistes*, Rabelais entendait les *sorbonnastres*, les docteurs de Sorbonne; et, par *lacus Serbonis*, la *Sorbonne*.

verneur l'instruit est une critique des études, et Rabelais, ainsi qu'Érasme et les autres savants qui eurent part à la renaissance des lettres, indique l'étude des anciens comme le seul moyen de sortir de la barbarie.

Le genre d'études que Rabelais fait suivre à son géant, est celui qu'a suivi François Ier. Il se levoit tard, s'habilloit négligemment, déjeûnoit copieusement, *puis étudioit quelque méchante demi-heure, son ame étoit à la cuisine.*

Ce chapitre, dit Bernier, est d'un orateur qui sait peindre de la manière qu'il lui plaît, car il nous fait voir là Gargantua tel qu'il avoit été sous de méchants maîtres, en peu de temps tout autre par les soins de Ponocrate; en un mot, un grand prince, tout jeune qu'il est. A la vérité ce n'est qu'une idée, mais tout en est si bon, si bien traité, que

Grand dommage est que cela soit sornette.

« Les chapitres XXI à XXIV, dit Le Motteux, nous offrent deux objets à comparer: l'*estude de Gargantua selon la discipline de ses précepteurs sophistes*, et l'estude du même Gargantua selon la discipline de *Ponocrates*. La comparaison de l'une avec l'autre fait voir en général combien les leçons d'un bon précepteur sont préférables à l'ennuyeuse méthode des écoles; et combien l'éducation de la jeunesse protestante, dans ces premiers jours de la réformation, étoit plus belle que l'éducation ordinaire de la jeunesse catholique. Mais cette même comparaison nous fait voir combien peu *Henri d'Albret* eût été un prince éclairé s'il s'en fût tenu aux lumières que son éducation catholique pouvoit lui avoir données. Il est vrai qu'il n'osa jamais se déclarer protestant: c'eût été pour lui un obstacle de plus au recouvrement de la Navarre, dont tout le peuple étoit papiste; mais il n'en haïssoit pas moins les principes du papisme. C'étoient ces principes-là qui avoient

dicté l'excommunication de son père, et qui avoient encouragé à l'usurpation de son royaume Ferdinand, le catholique. Aussi voyons-nous que dès que ces principes furent ouvertement attaqués par les réformateurs, son épouse au moins, *Marguerite de Valois*, se déclara assez hautement en faveur de leurs idées, et protégea leur parti le mieux qu'elle put. Il y a dans ces chapitres divers traits qui ne permettent pas de douter que Rabelais n'eût en vue un prince catholique qui participoit à la réformation de l'église.... Si l'*Ellébore de Anticyre* a guéri Gargantua de tout cela (de sa première éducation), il n'y aura nulle difficulté à dire qu'il s'agit d'un reméde métaphorique. Les arguments des réformateurs contre les superstitions régnantes étoient un vrai remède dans le sens moral... et il faudra à ce compte, que le médecin qui guérit les esprits avec un tel reméde soit quelqu'un de ceux qu'on appelle les médecins de l'ame. Le nom de Théodore que Rabelais lui donne, et qui veut dire *don de Dieu*, est très bien choisi pour désigner un habile théologien. Peut-être vouloit-il désigner Berthaud, prédicateur de la reine Marguerite. »

Mais, comme le remarque le traducteur de Le Motteux, il n'y a point ici de parallèle à faire entre la jeunesse catholique et la jeunesse réformée, puisque dans les premières années de Henri d'Albret, il n'étoit point encore parlé ni de réformation, ni de réformés en Europe. Luther ne se mit sur les rangs qu'en 1517; et il ne fut question de ses sentiments en France qu'en 1521. Henri d'Albret avoit alors 19 ans, et il n'y avoit certainement pas alors des familles protestantes où l'on pût remarquer si la jeunesse étoit mieux élevée que dans les familles catholiques. Ainsi tout concourt à prouver qu'il ne s'agit point dans ce chapitre de l'éducation de Henri d'Albret.

Les premiers jours ainsi passez, et les cloches remises en leur lieu, les citoyens de Paris, par recongnoissance de cette honnesteté, s'offrirent d'entretenir et nourrir sa jument tant qu'il lui plairoyt. Ce que Gargantua print bien à gré. Et l'envoyarent vivre en la forest de Biere [2]. Je croy qu'elle n'y soit plus maintenant.

[2]* On lit *Bière* dans les vieilles éditions, et c'est comme on parloit autrefois. L'histoire de Charles VII, attribuée à Alain Chartier, mais qui est de Jacques le Bouvier, héraut d'armes, surnommé Berri : « et de là s'en vindrent lesdits Anglois et Bourgoingnons devant Meleun, du costé de la forest de Biere. » Elle est proche du village de *Bièvre* (chap. VII, *sur l'an* 1420), où prend sa source la petite rivière de *Bièvre*, appelée plus communément le ruisseau des Gobelins. (L.)

Il est important de savoir s'il faut lire ici *la forest de Bière*, ou *la forest de Bièvre*. « Suivant Le Duchat, dit le dernier éditeur, c'étoit la forêt de *Bièvre*. D'autres prétendent, avec plus de vraisemblance, qu'on doit entendre la forêt de Fontainebleau. » Comment Le Duchat, dit l'editeur de 1752, a-t-il pu croire que c'étoit la forêt de *Bièvre*, village, dit-il, à deux lieues de Paris; et, afin qu'on ne s'y trompe pas, c'est qu'il a grand soin d'ajouter que c'est de là que part le ruisseau des Gobelins. Cela est d'autant plus surprenant qu'il allègue un passage de l'histoire de Charles VII, qui auroit dû lui faire apercevoir son erreur, et lui prouver que cette forêt étoit près de Melun. » Cet éditeur a raison, Le Duchat s'est mépris sur la forêt dont il est question dans ce passage de l'histoire de Charles VII; mais il a très bien vu que celle dont il s'agit ici est la forêt de *Bièvre;* au reste, lui-même en paroît persuadé dans sa préface (Voy. pag. 38). « On lit, dit-il, au chap. XXI du liv. I, *la forêt de Bière*, nom que portoit autrefois la forêt de Fontainebleau, et au chap. XV du liv. II, on trouve *la forêt de Bièvre*. Cependant on ne peut pas douter en lisant le texte, que Rabelais n'ait en vue la même forêt dont il a parlé plus haut : et cela n'est point une faute d'impression, puisqu'on le trouve dans toutes les éditions, et qu'on ne manque pas d'expliquer

Ce faict, voulut de tout son sens estudier à la discretion de Ponocrates. Mais icelluy, pour le

dans une note, que c'est le *Bièvre*, d'où sort le ruisseau des Gobelins. » Examinons donc la question. D'abord il est certain que la forêt de Fontainebleau étoit nommée autrefois la forêt de *Bière* ou *Bierre;* que ce nom est une contraction de celui de *Bièvre*, et vient également de *Biber*, Castor, Biévre, en vieux françois; que le nom de la rivière des Gobelins a pu, par conséquent, éprouver la même altération, et se dire autrefois indifféremment *la Bièvre* ou la *Bière*. Cette dernière orthographe, que suit ici Rabelais, ne peut donc pas suffire pour trancher la difficulté; mais trois observations, outre la découverte dont nous allons parler, doivent la résoudre : la première, c'est qu'il n'est pas vraisemblable que les Parisiens eussent envoyé dans la forêt de Bière ou de Fontainebleau, si loin de Paris et hors de leur territoire, la jument de Gargantua, pour lui témoigner leur reconnoissance; la seconde, c'est qu'après avoir dit, liv. II, chap. XV, que « Pantagruel, pour se recréer de son estude se pourmenoit vers les faulxbourgs Sainct-Marceau, voulant veoir la folie Gobelin, » Rabelais nomme cette forêt *la forest de Bievre;* la troisième, c'est que dans le chap. XXII du même livre, il attribue le ruisseau de *Bièvre* à une pissade que firent des chiens à la porte d'une haute dame de Paris, de laquelle Panurge étoit amoureux. De plus Panurge étant le cardinal de Lorraine, comme nous le prouverons par la suite, cette haute dame, que Pantagruel et Panurge alloient voir sur les bords de la Biévre, ne peut être que Diane de Poitiers, dont ils étoient amoureux tous les deux, et l'une et l'autre doivent être la même par conséquent que la grande jument de Gargantua, que les Parisiens avoient envoyé *vivre en la forest de Biere.*

Nous n'avons pu trouver à la vérité dans les mémoires du temps, que Diane de Poitiers ait eu quelque habitation le long de la Biévre. Cependant tout nous portoit à le croire; d'abord ces mots de Rabelais : « Les citoyens de Paris, par reconnoissance de cette honnesteté (*de leur avoir rendu leurs cloches*), s'offrirent d'entretenir et nourrir sa jument tant qu'il lui plairoit, et l'envoyarent vivre en la forest de Biere. » Ensuite les fréquentes promenades que Gargantua et Pantagruel faisoient sur les bords de cette rivière (Voy. liv. I, ch. XXIV,

commencement, ordonna qu'il feroyt à sa maniere accoustumée, affin d'entendre par quel moyen,

et liv. II, chap. xv et xxii). C'est d'après cette conviction que nous sommes allés les parcourir en 1812. Nous ne recueillîmes alors d'autre fruit de notre recherche que d'apprendre d'un paysan de Gentilly, que c'étoit une tradition dans ce village, qu'il y avoit existé un château sur les bords de la Bièvre, qui avoit appartenu à une maîtresse de nos rois; mais l'année d'après, nous fûmes plus heureux. Le mardi 3 août, M. Esmangart, conduit par son bon génie, alla se promener de nouveau à l'endroit indiqué par ce paysan; arrivé dans la prairie située entre Gentilly, la maison dite la manufacture et le moulin des Prés, sur la rive gauche, et à deux ou trois pas de la Bièvre, il heurta du pied contre un morceau de métal enfoncé en terre. Il essaya de l'arracher, mais il ne lui resta dans la main qu'un fragment déja éclaté. Un faucheur (Gilles Trouillard, jardinier et blanchisseur à Gentilly), qui fauchoit près de là, ayant été appelé par lui, fit une tranchée, et tira un rouleau de cuivre de dix-huit pouces de long sur huit de large, couvert de boue et de vert-de-gris. M. Esmangart y apercevant des lettres, le prit, après avoir récompensé cet homme de sa peine, et s'en retourna bien vite à Paris pour me le montrer. Il ne connoissoit pas encore tout le prix de la découverte qu'il venoit de faire, lorsqu'ayant remarqué des chaudronniers à la porte de la boutique d'un serrurier du faubourg Saint-Jacques, il y entra, y fit dérouler et fourbir ce rouleau. Qu'y vit-il? une inscription en quatre vers françois, qui prouve que Diane de Poitiers avoit en effet une maison de plaisance sur les bords de la Bièvre, en 1527, et que François Ier y alloit souvent la voir. Voici la copie exacte et figurée de cette inscription :

DAns Ce pourPris le grAnd FraNçois preMier
TreVue tousJours jouiSsance noÛele
QVil eSt hevRevx Ce liEu soVef reCele
FlEvr De beaUlte DiAne de PoicTier.
1527.

Souef est un vieux mot qui vient du latin *suavis*, agréable; *pourpris* signifie, selon le dictionnaire de Trévoux, enclos, enceinte, clôture de quelque lieu seigneurial, château, maison noble.

en si long temps, ses anticques precepteurs l'avoyent rendu tant fat, tant niays, et ignorant. Il

Comme cette découverte est vraiment extraordinaire, et qu'elle a excité un grand enthousiasme, je crois devoir ajouter, afin qu'on ne doute pas de son authenticité, que le lendemain du jour où elle a été faite, je suis retourné sur les lieux, avec mon ami, pour la vérifier; que j'ai vu les traces encore fraîches de la fouille; que j'ai parlé au faucheur qui a aidé à déterrer la plaque de cuivre, et qui demeuroit alors dans la maison dite la *Manufacture*, située près et en face de l'endroit de la prairie où elle a été trouvée; que j'ai parlé également au serrurier qui a déroulé et fourbi le rouleau; que ce monument précieux est dans mon cabinet, où l'on peut le voir encore; que d'après l'annonce que j'en ai faite dans le Journal de l'Empire, il est venu plusieurs curieux le voir au musée des Petits-Augustins, où je demeurois alors; que le concierge l'a fait mouler, et en a vendu un grand nombre de plâtres; enfin que M. Le Bas de Courmont, amateur et littérateur distingué, a mis l'inscription en musique.

La découverte de cette inscription est d'autant plus singulière qu'elle est moins due à un hasard aveugle qu'à la recherche opiniâtre de celui qui l'a faite. Elle est d'autant plus importante qu'aucune histoire, aucun mémoire, aucune géographie, aucune description de Paris et de ses environs, aucune carte topographique ne fait mention de cette habitation de Diane de Poitiers; que l'abbé Lebeuf, qui a donné la description du diocèse de Paris, et Sauval, celle des maisons de plaisance des maîtresses de nos rois, n'en parlent pas, quoique ce dernier fasse mention des trois hôtels que cette maîtresse de François Ier avoit eus à Paris; quoique Garnier (tome XXVI. pag. 44 et 45) nous apprenne, dans la vie de Henri II, que ce prince la gratifia d'hôtels, de châteaux, et de nombre de terrains vagues, dans et hors l'enceinte de la ville de Paris. Je soupçonnai aussitôt que la maison de plaisance de Gentilly, dont l'inscription nous révéloit l'existence, pourroit bien être celle qui avoit appartenu aux jésuites, et dont Sauval cite la description suivante, qui a été faite en 1639, par l'auteur du Supplément à Dubreul : « Elle est, dit ce dernier, le séjour le plus agréable qui soit dans les environs de Paris, et qui contient en son *pourpris* les deux tiers du village, en-

dispensoyt doncques son temps en telle façon, que ordinairement il s'esveilloyt entre huict et neuf

fermée dans un long tour de murailles garnies de plusieurs *pavillons*... Le jardin a de grandes allées couvertes, d'autres nues; quantités de cabinets, fontaines, statues, carreaux, bordures, arbres fruitiers, glacières, canaux, couches de fleurs, et un agréable bocage de *haute futaye*. Ce *beau lieu* est à présent aux pères jésuites du collége, qui l'ont acheté pour envoyer leurs écoliers se divertir en temps d'été. »

Il étoit facile de se tromper dans le choix de tant de maisons de plaisance de Gentilly, dont André Duchesne, Malingre, Sauval, Lebeuf, etc., nous offrent des descriptions, et il sembloit que j'aurois dû préférer le château seigneurial. Mais je l'avois rejeté, parcequ'il étoit séparé des bords de la Bièvre, par la rue principale et par un rang de maisons, et j'avois deviné juste. Car étant allé à Gentilly une troisième fois avec M. Esmangart, cinq jours après sa découverte, pour rechercher la maison de plaisance qu'elle indiquoit, du plus loin que j'aperçus, en arrivant par les prés, au coin de la première rue à gauche, dite la rue du Pont, un pavillon bâti en pierres et en briques, dans le style du seizième siècle, à une portée de fusil de l'endroit où l'inscription avoit été trouvée, je m'écriai: Voilà la maison de plaisance de Diane de Poitiers. Et en effet y étant entrés nous vîmes un grand parc traversé par deux bras de la Bièvre, qui y forment un beau et grand bassin; des arbres de *haute futaye*, et à l'autre encoignure, du côté de Bicêtre, au nord-est, un second *pavillon* semblable au premier; j'y suis retourné seul plusieurs autres fois depuis, et j'achevai de me confirmer dans cette opinion; mais je n'avois encore vu que la moitié du *pourpris*, parceque cette propriété avoit été divisée, il y a cent ans, par un mur, entre deux propriétaires. Je trouvai dans l'autre moitié qui est au sud, non seulement la chapelle que les jésuites y avoient fait construire au milieu, mais à l'extrémité sud-est, une belle terrasse en grandes dalles, d'une magnificence royale, et l'ancienne habitation à porte cochère bâtie en pierres de taille, qui est aujourd'hui celle du fermier; tandis que les deux propriétaires en occupent de plus nouvelles sur la rue.

On ne peut donc plus douter que Diane de Poitiers n'ait eu une

heures[3], feust jour ou non : ainsi l'avoyent ordonné

maison de plaisance à Gentilly; que la plaque de cuivre qui nous l'apprend, ou plutôt qui nous le confirme en provient; qu'elle y a été attachée probablement au-dessus de la porte d'entrée de cette maison qui existe encore, puisque cette plaque a huit petites entailles pour recevoir les crampons. Lorsque cette inscription fut posée, Diane de Poitiers devoit avoir vingt-sept ans, puisqu'elle étoit née en 1500, et François Ier trente-trois ans d'âge et douze ans de règne, puisqu'il étoit né en 1494, et qu'il étoit monté sur le trône en 1515. Il est donc de plus en plus certain que la *grande* jument de Gargantua est Diane de Poitiers, qui, à l'âge de vingt-trois ans, étoit connue à la cour, sous le nom de *grande sénéchale;* que Gargantua est François Ier, et que Pantagruel, qui avoit son logis et faisoit de fréquentes promenades sur les bords de la Bièvre, est Henri II, qui devint amoureux de Diane en 1536; enfin que *la forêt de Biere,* où les Parisiens envoyèrent vivre la jument de Gargantua, est bien *la forêt de Bièvre,* et non celle de Fontainebleau. La forêt de Bièvre n'existoit peut-être déja plus du temps de Rabelais, puisqu'il dit : « Je croy qu'elle n'y soit plus maintenant. » Mais le passage suivant de l'*Histoire de Paris,* par D. D. Félibien et Lobineau (tom. II, pag. 907), prouve qu'elle a existé au moins jusqu'au milieu du quatorzième siècle : « Tous les dons et octrois précédents furent confisqués par Philippe de Valois, l'an 1331. Il y ajouta le droit de paisson, dans la forêt de Bièvre, sans payer aucun péage. » De plus l'on trouve dans le premier volume des pièces justificatives de cette histoire, à l'année 1328, des lettres du même roi, qui confirment la concession de trois cents charretées de bois par an, à prendre dans la *forest de Bievre :* c'est ainsi que ces deux savants historiens ont traduit, *in forestâ nostrâ Bierriæ.* Et après tout Rabelais auroit pu nommer *la forêt de Biere*, au lieu de *la forêt de Bièvre,* pour dépayser le lecteur.

Cette découverte est encore confirmée par le témoignage d'André Duchesne et de l'abbé Lebeuf, qui assurent que la plupart de nos rois de la première et de la deuxième race faisoient leur séjour à Gentilly, et par la lettre suivante, que M. Gault de Saint-Germain a écrite le 14 août 1813, au Journal de l'Empire : « La découverte d'une inscription sur les bords de la Bièvre, relative aux

ses regens anticques[4], alleguans ce que dict David:

amours de François I[er] et de Diane de Poitiers, publiée par M. Éloi Johanneau, dans votre feuille, vient à l'appui des autorités qui prouvent que sous les trois races, nos rois ont eu des palais à Gentilly. Une des plus respectables est celle du savant D. Mabillon, bénédictin, et de son collaborateur D. Michel Germain, dans la Diplomatique liv. IV, pag. 283. Ce dernier n'hésite point à placer Gentilly (*Gentiliacum*), au rang des palais royaux et terres domaniales. »

Le fait est que Pépin y vint passer l'hiver en 762, y célébra la fête de Noël et celle de Pâque qui suivit; qu'en 766, il y vint célébrer encore cette dernière fête, et y fit tenir un concile national. Or, « cette résidence du roi et de sa cour à Gentilly, dit Lebeuf, suppose nécessairement qu'il y avoit un palais, et même que c'étoit une des terres royales, *villa dominica*. » Le fait est que Charles V donna en 1371, à l'évêque de Paris, son *hôtel de Valois* sis à Gentilly, et les dépendances de cet hôtel. C'est sans doute pour cela que Henri IV écrivant au roi d'Espagne, signa ainsi : *Henry, par la grace de Dieu, roi de Gentilly.*

En vain on objecteroit qu'il est singulier qu'il y ait une capitale au milieu de chaque mot de notre inscription, qu'on ne trouve d'exemples de capitales mêlées avec les petites lettres, que dans les chronogrammes. Je répondrois que cette fantaisie du graveur, quoique de mauvais goût, n'est point sans exemple; que j'ai vu des inscriptions semblables et du même temps, au château de Chenonceaux, sur le Cher, qui a appartenu aussi à Diane de Poitiers, et que M. Esmangart en a vu une autre en vieux vers françois dans la chapelle de Saint-Hippolyte de l'église de Saint-Jean à Saint-Quentin. D'ailleurs la plaque, quoiqu'elle ait été fourbie mal adroitement par le serrurier, offre encore une patine de vert-de-gris qui est un cachet d'antiquité, et tous les lamineurs qui ont vu le cuivre, l'ont bien reconnu pour être ancien. Il n'y a donc qu'un homme de mauvaise foi, et jaloux des découvertes des autres, qui puisse nier celle-là, quelle qu'étonnante qu'elle soit.

[3] C'étoit, dit de Marsy, se lever fort tard, dans le siècle de Rabelais : c'est comme qui se lèveroit aujourd'hui entre midi et une heure.

[4] Dans l'édition de Dolet, au lieu d'*anticques*, on lit *théologiens;*

Vanum est vobis ante lucem surgere. Puis se gambayoyt, penadoyt et paillardoyt parmy le lict quelque temps[5], pour mieux esbaudir ses esperitz animaulx, et s'habilloyt selon la saison ; mais voulentiers portoyt il une grande et longue robbe de grosse frise[6], fourree de regnards : apres se pi-

mais quoiqu'ici ces deux mots soient synonymes, les régents de colléges étant autrefois tous gradués en théologie, *théologiens* convient mieux ici avec le passage *Vanum est* etc., que Rabelais met en la bouche de ces régents, et qui est pris du psaume 126 ou 127. (L.)

[5] Se gambayoit, c'est-a-dire gambilloit. Se penader, c'est étendre ses bras comme un oiseau déploie ses ailes pour prendre l'essor. Se paillarder, c'est proprement se rouler sur la paille ou sur une paillasse; mais ici tout se dit figurément d'un paresseux qui prend ses aises en plusieurs manières avant qu'il puisse se résoudre à quitter le lit. (L.) — « *Penader*, ajoute Le Duchat, dans Ménage, a deux significations. Tantôt il signifie se mirer dans ses plumes comme le paon; et alors c'est le *paveneggiare* des Italiens; par lequel mot Ant. Oudin a rendu se *pennader*, dans son dictionnaire françois-italien, tantôt aussi il signifie étendre ses bras pour prendre ses aises et pour se délasser, et alors il vient de *pennatare*, fait de *penna*, et s'est dit premièrement des oiseaux, qui avant que de prendre leur vol et de s'élever dans les airs, sont quelque temps à battre des ailes, comme pour se dégourdir. Cette explication me paroît suivre naturellement des paroles de Rabelais : car quand il dit que le jeune Gargantua, avant que de se lever, commençoit par se *gambayer*, se *penader*, et se *paillarder* quelque temps dans son lit, il est clair que par ces trois choses, il entend que cet enfant mal élevé, s'étendoit les jambes, puis les bras, et enfin qu'il se rouloit tout le corps sur la paillasse, avant que de pouvoir se résoudre à quitter le lit. » De Marsy, dans son Rabelais moderne, a rendu *penadoit* par *vautroit*. Ce qui prouve qu'il n'a pas entendu le mot *penader*, qui se disoit autrefois pour *pavaner*, et qui vient également de *paon*, et non pas, comme le croit Le Duchat, de *pennatare*, mot imaginaire, fait de *penna* aile.

gnoyt du pygne de Almaing[7], c'estoyt des quatre doigts et le poulce. Car ses precepteurs disoyent que soy aultrement pygner, laver et nettoyer, estoyt perdre temps en ce monde.

[6] C'étoit cette robe de bachelier ou de maître-ès-arts qui par sa longueur faisoit que les uns et les autres étoient toujours crottés. Elle étoit d'une étoffe grossière, comme Vivès nous apprend qu'étoient tous les autres habits des suppôts de l'université; et ce pourroit bien être le quartier de ces gens-là que, par rapport à leurs longues et amples robes de grosse frise, les rieurs appellent *le pays de Frise* dans ces vers des droits nouveaux de Coquillart :

Que maistre Enguerrant Hurtebise,
Son ayeul, qui mourut transi
L'autre jour au pays de Frise. (L.)

[7]* C'est comme on lit dans l'édition gothique de 1542, au lieu d'*Alman*, que Dolet a mis dans la sienne de la même année, en un temps où l'on disoit *Almaigne* pour *Allemagne*. Si, conformément à l'édition de 1553, on lisoit ici avec les plus nouvelles *Almain*, on pourroit croire que la malpropreté de Jacques *Almain*, ancien docteur de Paris, auroit donné lieu à cette façon de parler proverbiale, qui d'ailleurs paroît une inversion de *la main*, dans la signification de *dentata manus*. Mais ce proverbe regarde proprement les Allemands, non comme maussades, rien n'est plus propre que cette nation, soit à peigner à fond sa chevelure, soit à se laver souvent les mains, et même le visage tous les matins ; mais c'est que comme de tous les peuples civilisés de l'Europe, ils ont peut-être été les derniers à prendre la perruque, le François qu'on voit si souvent le peigne à la main, se moquoit de voir un Allemand se servir de fois à autre des deux siennes pendant la journée, pour rendre aux cheveux de son front la séparation qu'il y avoit faite le matin avec le peigne. Dans les dictionnaires françois-espagnol et françois-italien d'Oudin, le peigne d'allemand est expliqué par *los dedos et le dita*, sans doute par cette raison-là. (L.) — « Ce *peigne d'almain*, ajoute Le Duchat, dans Ménage, c'est *dentata manus;* et c'est ainsi que l'explique Simon de Val-Hébert, à la marge de cet endroit de son Rabelais, où on

Puis fiantoyt, pissoyt, rendoyt sa gorge, rottoyt, petoyt, baisloyt, crachoyt, toussoyt[8], sangloutoyt, et esternuoyt, et se morvoyt en archidiacre[9], et desjeunoyt pour abattre la rousee et maulvais aer : belles tripes frites, belles carbonnades, beaulx jambons, belles cabirotades, et force souppes de prime[10]. Ponocrates lui remonstroyt que tant

lit d'*Almain*. Mais une chose m'embarrasse, savoir si l'on doit lire *alman*, de l'italien *alman*, c'est-à-dire *à la main*, ou *almain*, du françois *à la main*. Car d'un côté en disant *peigne d'Alman*, Rabelais peut avoir eu en vue de railler les Allemands sur leur malpropreté; et de l'autre, en disant *peigne d'Almain*, qui sait s'il n'aura pas prétendu se moquer d'un moine de ce temps-là, nommé Jacques *Almain*, docteur de Paris, qui, quoiqu'il ait beaucoup écrit, ne se peignoit peut-être jamais autrement qu'avec les quatre doigts et le pouce? On voit par le passage même, qu'en effet ses semblables avoient mis le jeune Gargantua sur le pied de ne se peigner que de la sorte. » De Marsy a mis, se *peignoit du peigne d'Adam*, et ajoute en note : Dans l'incertitude du véritable sens de cette expression, j'en ai substitué une plus claire et plus usitée. Plus usitée, soit, mais elle n'est pas plus claire, car il est évident que *pygne de Almaing* ou de *Alman*, signifie *peigne d'Allemagne* ou *de Allemand*, et fait peut-être en même temps allusion au docteur *Almain* dont parle Le Duchat.

[8] Rien de ceci n'est dans l'édition de Dolet. *Sanglouter*, c'est roter. (L.)

[9] Comme un archidiacre, à qui sa prébende, plus considérable que les simples bénéfices de son chapitre, fournit les moyens de faire meilleure chère, et par conséquent d'amasser plus d'humeurs que ne font les simples chanoines. (L.)

[10] Cette expression, qui revient souvent, s'entend à mon avis de certaines soupes, telles que les religieux en mangent à l'heure de *primes*, c'est-à-dire, à six heures du matin. (L.) — « Panurge, liv. III, chap. xv, les traite de soupes grasses, et il les y oppose,

soubdain ne debvoyt repaistre au partir du lict, sans avoir premierement faict quelcque exercice. Gargantua respondit: Quoy! n'ay-je faict suffisant exercice? Je me suis veautré six ou sept tours parmy le lict[11] devant que me lever. N'est-ce assez? Le pape Alexandre ainsi faisoyt[12] par le conseil de son medicin juif, et vesquit jusques a la mort en despit des envieux. Mes premiers maistres m'y ont accoustumé, disants que le desjeuner faisoyt bonne memoire, pourtant y beuvoyent les premiers. Je m'en trouve fort bien, et n'en disne que mieulx. Et me disoyt [illegible] Tubal (qui feut premier de sa licence a [illegible]ue ce n'est tout l'advantaige de courir bien tost, mais bien de partir de bonne heure: aussi n'est-ce la santé totale de nostre humanité, boyre a tas, a tas[13], comme

ajoute Le Duchat dans Ménage, aux soupes de levriers, qui étoient des soupes maigres, et telles qu'on en donne aux chiens. »

[11] C'est *tours* qu'on doit lire, comme dans l'édition de Dolet; et non pas *jours*, comme on lit mal-à-propos dans presque toutes les autres. (L.)

[12]* Ceci doit regarder le pape Alexandre V, homme de grande chère, grand buveur, et de grands vins, dit son historien, Théodoric de Niem. Je ne sais plus où, mais j'ai une idée bien claire d'avoir lu que sur ses vieux jours ce pontife ne pouvant plus se tenir debout, tant il étoit devenu gros et pesant, Marsile de Parme, son médecin, lui ordonna de faire du moins quelques gambades de temps à autre dans le lit, par forme d'exercice, et qu'un jour le saint père fut surpris dans cette posture. (L.)

[13] A grands coups.

canes, mais ouy bien de boyre matin; *unde versus*:

Lever matin n'est point bon heur[14],
Boyre matin est le meilleur.

Apres avoir bien a poinct desjeuné, alloyt a l'ecclise, et luy portoyt on dedans un grand penier un gros breviere empantouphlé[15], pesant tant en gresse qu'en fermoirs et parchemin, poy plus poy moins, unze quintaulx six livres. La oyoit vingt et six ou trente messes[16]: cependant venoyt son diseur d'heures[17] en place, empaletocqué comme une d[illegible][18], et tres bien antidoté

[14] Lever matin n'est [illegible]heur,
Mais venir à point [illegible]leur.

C'est comme on lit ce proverbe dans le recueil de Pierre Grosnet; mais ici Rabelais l'a accommodé à son but. (L.)

[15] Un gros bréviaire romain, autorisé par le pape, et pour ainsi dire scellé de sa *pantoufle*. Au chap. VII du liv. II, *pantofla decretorum*, ce sont les décrétales, en tant que ces ordonnances papales enseignent à respecter le pape jusqu'à lui baiser la *pantoufle*. (L.)— C'est-à-dire enveloppé dans son sac.

[16] C'est ce que dit l'histoire : « Le roi, François Ier, a été très bon catholique, sans jamais s'être dévoyé de la sainte foi et religion... Il aima, et embrassa fort l'église catholique apostolique et romaine, la servant fort révéremment. » (*Brantôme*, tom. VII, pag. 257.)

[17] Celui qui fait cette fonction auprès du roi, est son aumônier, appelé à cet égard *orator regis*, comme l'étoit ce M. de Rapin, qui, dans le seizième siècle, se qualifioit *aumônier de Catherine de Médicis et orateur du roi.* Voyez la vie de M. de Rapin, tom. X, pag. 2, de son *Histoire d'Angleterre*. (L.)

[18] Par le noir, le blanc, et le cendré, qui sont les couleurs du plumage de la huppe, il semble que Rabelais veuille ici dépeindre cet aumônier de Gargantua comme un chanoine d'autrefois, vêtu

son halaine a force syrop vignolat[19]. Avecques icelluy marmonnoyt toutes ses kirielles; et tant curieusement les espluschoyt, qu'il n'en tomboyt ung seul grain en terre. Au partir de l'ecclise, on lui amenoyt sus une traine a bœufs[20], un faratz de patenostres de sainct Claude[21], aussi grosses

de son aumusse. Mais d'autre côté, *empaletocqué* veut dire affublé d'une façon de petit manteau, au derrière duquel pendoit un capuchon; car tel étoit l'ancien *paletot*, fait exprès de la sorte pour parer du froid et de la pluie ceux qui le portoient. La *duppe*, communément appellée *huppe*, est cet oiseau niais, presque sans langue, et dont la voix mal articulée, ressemble à celle des diseurs d'heures, qui marmonnent plutôt qu'ils ne parlent. (L.)— « Ce diseur d'heures (*canoniales*), ajoute Le Duchat, dans Ménage, étoit vraisemblablement quelque chanoine, aumônier de Gargantua (il devoit dire plutôt de François Ier). On sait que les chanoines étant à l'église en hiver, s'enveloppent pendant le chant des psaumes avec une aumusse de petit gris. Cette aumusse a l'air d'un petit manteau ou *palletoc* qui ne ressemble pas mal au plumage de la *huppe*, oiseau qu'on appelle aussi *duppe*, et c'est en ce sens que Rabelais dit que le diseur d'heures de Gargantua, étoit *empaletocqué* comme une duppe. De *palletoc*, on a fait *empalletoqué*, et aussi *palletoquet*, mot messin qui répond au françois *pallot*, et qui se dit d'un jeune villageois grossier et niais. » C'est-à-dire encapuchonné comme une huppe. Le *palletot* ou *paletoc*, étoit un habillement à capuchon, comme le manteau de quelque religieux. Quand le capuchon couvroit la tête, la pointe étoit élevée et ressembloit au bouquet de plume que la *huppe* ou *duppe* porte sur sa tête. *Paletoc* vient de *palle* (*pallium*), et *toque*, manteau court, qui sert de *toque*, qui couvre la tête comme la *toge* des Romains.

19 Du vin, par allusion à *sirop violat*. Siroter, c'est boire à petits coups. (L.)— De sirop de vigne.

20 Une charrette *traînée* par des bœufs.

21* Ci-dessous encore, liv. IV, chap. L, *ung gros faratz de clefs*. Ici

chascune qu'est le moulle d'ung bonnet, et, se pourmenant par les cloistres, galeries, ou jardin, en disoyt plus que seze hermites.

Puis estudioyt quelque meschante demie heure, les yeulx assis dessus son livre : mais (comme dict le comicque[22]) son ame estoyt en la cuisine.

Pissant doncques plein official[23], s'asseoyt a table. Et, parce qu'il estoyt naturellement phlec-

faratz signifie sans doute un amas soit de patenostres, soit de clefs, de toutes sortes et de toutes grandeurs ; mais je ne sai de quelle province est ce mot. En Languedoc, ils disent *fardes* pour *hardes*, peut-être de *fero*, d'où aussi nous pourrions bien avoir fait *fardeau*. Or, comme nous disons *transférer* pour *transporter*, il y a de l'apparence qu'on aura dit aussi *ferare* pour *ferre*, et que *farat*, fait de *ferratum* dit pour *feritum* par métaplasme, aura signifié proprement toute sorte de *fardeau*. (L.) — C'est-à-dire que ces grains de chapelets étoient gros comme la tête. Par ces patenôtres de saint Claude, ville où l'on en vend encore ; l'auteur veut peut-être rappeler ici le pélérinage que fit à Saint-Claude, en Franche-Comté, Anne de Bretagne, pour avoir des enfants de Louis XII ; de là sans doute aussi le nom de *Claude*, donné à sa fille aînée (Badebec), épouse du vrai Gargantua. *Mézerai*, in-fol. *Vie d'Anne de Bretagne*. Un *faratz* doit s'être dit pour *un fatras*, un amas, une charreté : c'est ainsi qu'on dit du *feure* pour du *feutre*.

[22] Apparemment Térence ou Plaute, mais plutôt Térence : Érasme dit *apud Comicum*, pour *apud Terentium*.

[23] C'est comme on lit dans l'édition de 1535, et dans celle de Dolet, au lieu d'*urinal* qu'il y a dans les autres : ce qui me fait croire qu'*official*, en la signification d'*urinal* est un mot de Lyon, où ces deux éditions ont été faites. Ci-dessus, au chap. IX, Rabelais se moque de ceux qui appellent *official* un pot-de-chambre. C'est qu'il y avoit de son temps des gens qui croyoient parler fort poliment, en appelant ainsi ce vaisseau, sous ombre qu'il fait l'*office* de garde-robe. (L.)

maticque, commençoyt son repast par quelques douzeines de jambons, de langues de beuf fumees, de boutargues, d'andouilles, et telz aultres avant coureurs de vin. Cependent quatre de ses gens luy jectoyent en la bouche [24], l'ung apres l'aultre continuement, moustarde a plenes palerees; puis beuvoyt ung horrificque traict de vin blanc, pour luy soulaiger les rongnons. Apres mangeoyt, selon la saison, viandes a son appetit, et lors cessoyt de manger quand le ventre luy tiroyt. A boyre n'avoit point fin ni canon [25]. Car il disoyt que les metes [26] et bornes de boyre estoyent quand, la personne beuvant, le liege de ses pantouphles enfloyt en hault d'ung demy pied [27].

[24] « François Ier aima la bonne chère..... Quant à sa maison, jamais les ordinaires, ni salles, ni tables, n'en approchèrent..... Ses tables étoient très bien servies, que rien n'y manquoit, et ce qui étoit très rare, c'est que dans un village, dans des forêts, en l'assemblée, l'on y étoit traité comme si l'on eût été dans Paris..... » Brantôme, tome VII, pag. 300.

[25] Ni borne, ni règle. (L.) — De *canon*, règle.

[26] De *meta* borne.

[27] C'est-à-dire qu'il falloit que le vin qui sortoit par les pores du buveur, fît enfler le liège dont étoit en ce temps-là composée la semelle des pantoufles. (L.)

CHAPITRE XXII.

Les jeux de Gargantua.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Dans ce chapitre, l'auteur fait une très curieuse et longue énumération des jeux de son temps. Ces jeux sont au nombre de deux cent quinze, ou plutôt de deux cent quatorze, car celui *à la chevesche* y est répété deux fois dans plusieurs éditions; mais les doubles emplois diminuent beaucoup le nombre de ces jeux. On verra dans les notes que le même jeu est répété autant de fois qu'il avoit de noms différents dans les jargons des provinces. Il y donne à Gargantua, pour serviteurs et compagnons, des seigneurs qui composoient réellement la cour de François I[er], tels que les seigneurs de Fou, de Gourville, de Marigny, et autres; trait remarquable, et qui prouve bien que Gargantua et François I[er] étoient le même personnage. Gargantua, ajoute-t-il, passoit sa jeunesse à se divertir et à dormir. L'histoire le dit aussi de celle de François I[er].

Voici les divers jugements que l'abbé de Marsy, Bernier, et Dufreny, ont porté de ce chapitre:

« Rabelais, qui avoit, dit l'abbé de Marsy, une prodigieuse mémoire, et qui quelquefois écrivoit indistinctement tout ce qu'elle lui dictoit, fait, dans ce chapitre, l'énumération ennuyeuse de plus de deux cent cinquante

jeux. Je n'aurois pu les supprimer tous, sans défigurer entièrement mon auteur. J'ai conservé les plus connus, dont on voit que l'origine est ancienne... Avant François Ier, les femmes de qualité vivoient tristement dans leurs duchés et dans leurs baronies, où elles se promenoient un faucon ou un épervier au poing. François les attira à la cour, et il fallut bien les amuser. Ce fut alors que l'amour du luxe, du plaisir et des amusements frivoles, s'introduisit en France. Le roi s'y sentoit lui-même porté par son humeur vive et enjouée, et naturellement enfantine. C'est à quoi Rabelais fait certainement allusion dans tout ce chapitre: c'est pour cela qu'il fait jouer à son Gargantua tant de jeux divers, et sur-tout tant de jeux d'écolier, comme la Savate, le Cheval fondu, Pet en gueule. Telle étoit l'humeur de François Ier. Ce que j'en ai dit dans la clef du chapitre VII se rapporte parfaitement à l'idée qu'on en donne ici, et prépare les lecteurs à toutes les espiègleries que Rabelais lui fait faire dans ce chapitre. »

« On voit ensuite, dit Bernier, un grand dénombrement de jeux dont nous ne connoissons plus qu'une partie, pour nous faire voir que le jeu étoit alors toute l'occupation des jeunes princes. »

« J'ai connu, dit Dufreny dans son Parallèle d'Homère et de Rabelais, un Rabelaisien outré, qui, dans une tirade de deux cents noms de jeux qu'on apprend à Pantagruel (*à Gargantua*), croyoit voir sur chaque mot une explication historique, allégorique et morale. Il est pourtant visible que Rabelais n'a eu aucun dessein, en nommant tous ces jeux, que de faire voir qu'il les savoit tous; car, dans ces temps où les savants étoient rares, ils se faisoient honneur de détailler, de dénombrer, de citer à tout propos, et d'étendre, pour ainsi dire, leur érudition jusque dans les moindres arts. Il faut croire, pour la justification d'Homère, qu'il vivoit dans un temps à-peu-près pareil, car

« il est grand enumerateur et grand detailliste, disoit Ra-« belais; Homere et moi pouvons etre a bon droit paralle-« lisez, en ce que sommes par nature tant soit peu beau-« coup digressionneurs et babillards. »

Le dernier éditeur de Rabelais a donné, dans la table des matières de son troisième volume, au mot *Jeux*, une longue liste des *danses* qu'un imitateur de Rabelais a dénombrées au chapitre XVI des *Navigations de Panurge*. Nous y renvoyons le lecteur qui seroit curieux de connoître ces danses anciennes. Ce sont, pour la plus grande partie, des espèces de *rondes*, dont les noms sont formés des premiers mots de la chanson que l'on chantoit en les dansant. Voici les noms des plus bizarres : les Six visaiges, le Trehory de Bretaigne, les Crapaulx et les Grues, Picardie la jolie, la Mousque de Biscaye, la Perronelle, Chasteau bryant, N'y boutez pas tout, N'y boutez que le bout, le Bal d'Hespaigne, Mon con est devenu sergent, la Marguerite (danse historique qui existe encore parmi les enfants), etc., etc.

Puis, tout lourdement grignotant d'ung transon de graces[1], se lavoyt les mains de vin frais, s'escuroyt les dents avec ung pied de porc, et de-

[1] Encore, liv. II, chap. VI, *je grignote d'ung transon de quelcque missificque precation*. *Grignoter* c'est ronger, et *trançon* ou *transon* c'est une petite tranche. Ainsi, il y a ici une double métaphore; et c'est comme si Rabelais disoit que Gargantua, assoupi qu'il étoit de sa débauche du dîner, faisoit entre ses dents un petit bout de prière, à-peu-près comme l'*Et beata viscera*, etc., du baron de Féneste. (L.) — Grignottant quelques mots de graces, c'est-à-dire murmurant entre ses dents et machinalement ses graces, après le repas.

visoyt joyeusement avecques ses gens. Puis, le verd estendu [2], lon desployoyt force chartes, force dez, et renfort de tabliers [3]. La jouoyt,

Au flux [4], A la prime [5],

[2] C'est le tapis vert, pour jouer. — [3] Damiers ou échiquiers.

[4] Sorte de jeu de cartes. Rabelais le met à la tête de tous les autres, comme étant en vogue, même à la cour, dès le règne de Louis XII. Hubert Thomas, Vie de l'électeur palatin Frédéric II. Francf., in-4°, 1624, pag. 24, sous l'année 1501 : « Rex vero Ludo-« vicus et plerique alii, spectantibus militibus, coronatorum chartis « ludebant, ludo ea tempestate frequentissimo, quem etiamnum « hodie FLUERE appellant. » (L.) — Louis XII, comme on voit, jouoit *au flux*, dans son camp, à la vue des soldats. Ce jeu devint encore plus à la mode sous François Ier, qui établit des cercles réglés à sa cour. C'est donc parcequ'il plaisoit fort à ces deux rois, que Rabelais le met à la tête de tous les jeux auxquels joue Gargantua. Ce jeu a donné naissance à la prime, au berlan, et aux autres jeux où le nom de *flux* est employé. *Flux* se dit encore en plusieurs jeux de carte, quand il y en a plusieurs de suite de même couleur. Au jeu d'hombre être *à flux*, c'est n'avoir que des triomphes, et ne pouvoir lâcher. On joue le flux à quatre, et on y donne quatre cartes à chacun. Celui des quatre qui a le plus de cartes d'une même couleur, a le flux, et gagne l'enjeu. Ce jeu est encore en usage parmi les paysans et dans les cabarets des environs de Cognac et de Fontenay-le-Comte, ainsi que plusieurs autres jeux de Gargantua, à ce que nous a assuré M. Beauséjour, député de la Charente-inférieure, qui nous a donné des renseignements précieux sur quelques uns.

[5] Il y a la grande et la petite prime, et l'une et l'autre est un jeu de cartes à quatre personnes. A la grande, on joue avec les figures, mais à la petite, où on donne à chaque joueur quatre cartes, une à une, la plus haute des cartes est le sept, qui vaut vingt et un points; celle qui suit est le six, qui en vaut dix-huit, et la suivante est le cinq, qui en vaut quinze. L'as vaut seize points; mais les autres cartes, c'est-à-dire le deux, le trois et le quatre, ne valent qu'autant de points qu'ils en marquent. A toutes ces cartes on ajoute, si l'on veut,

A la vole[6], A la triumphe[8],
A la pille[7], A la picardie[9],

un *quinola*, qui est ordinairement le valet de carreau, qu'on fait valoir pour telle carte et en telle couleur qu'on veut. Après quoi chacun des joueurs ayant étalé ses quatre cartes, celui dont les cartes sont des quatre couleurs gagne la prime; et si elles sont de même couleur, il gagne le flux. (L.) — Ce jeu étoit autrefois fort en vogue: c'est pour cela, et à cause de son ancienneté, que Rabelais le met un des premiers. Il se jouoit encore en France sous Louis XIV. Avoir *prime*, c'étoit avoir ses quatre cartes de différentes couleurs. La *prime* l'emportoit sur le point. On disoit jouer à la *prime*, perdre son argent à la *prime*. Il y avoit la grande et la petite *prime*. La grande étoit celle qui étoit composée de plus de trente points.

[6] La vole est encore un terme de jeu de cartes, qui se dit quand quelqu'un fait toutes les *mains* ou levées des cartes, à l'hombre, à la bête, à la triomphe, etc.; et alors chacun des joueurs lui doit une marque. *Vole* vient du latin *vola*, paume de la main. C'est parceque ce mot avoit le même sens, et parceque, dans le jeu de cartes, on dit *la vole*, lorsqu'une personne fait toutes les *mains*, enlève tout, qu'on en a fait *vol*, *voler* et *voleur*. En effet, le *voleur* enlève et ravit avec la *vole* ou la main: c'est ainsi qu'on a fait de *paume*, *empaumer* pour *voler*, et *empoigner* de *poigne*. Nous ferons remarquer à cette occasion que les journaux qui ont expliqué par *empoigner* le vieux mot *empugner*, en citant un marquis de Foucault qui a *empugné* la place forte de Brouage, se sont trompés: *empugner* signifie ici *impugnare*, attaquer, prendre d'assaut, qui vient de *pugna*, combat, et non de *pugnus*, poing.

[7] *Piller* se dit encore en certains jeux de cartes, comme à la triomphe, quand celui qui a fait découvre un as, il a droit de prendre l'as et les autres cartes de même couleur qui suivent après, et d'en remettre d'autres en leur place. On a dit aussi *pille* pour butin pris sur l'ennemi.

[8] La triomphe est un jeu de cartes qu'on joue un contre un, ou deux contre deux. *Triomphe* se dit aussi de la couleur de la carte qu'on retourne, après qu'on a donné aux joueurs le nombre de cartes qu'il leur faut, ou de celle que celui qui fait jouer a nommée, et qui emporte toutes les autres: c'est la même chose qu'à-tout. C'est

Au cent [10],	A la malheureuse [12],
A l'espinay [11],	Au fourby [13],

de là que vient le nom du jeu de la triomphe, et qu'on dit le roi, la dame de *triomphe;* j'ai trois *triomphes* en main; la *triomphe* est cœur. Ce jeu est encore fort en usage dans ce qu'on appelle, par un abus honteux, *les académies de jeux.*

[9] Le traducteur anglois du Rabelais a rendu le nom de ce jeu par *At the prick and spare not*, c'est-à-dire, pique et n'épargne point, ou *pique hardiment.* Ce qui me fait croire qu'à ce jeu les enfants, ou piquent dans un livre avec une épingle, ou montent les uns sur les autres comme sur des chevaux. (L.)—*Picardie* vient donc de *pique hardie:* c'est ainsi qu'on appeloit *cotte-hardie* une espèce de cotte, et qu'on disoit, d'après les Curiosités françoises d'Oudin, des *picards* pour des *poux*, parcequ'ils *piquent.* Si ce jeu consistoit, comme le croit Le Duchat, à *piquer* dans un livre avec une épingle, ce seroit, dit Adry, dans les jeux de l'enfance, ce qu'on appelle *tirer à la belle lettre* ou *à la blanque.* Mais comment s'en rapporter à un traducteur qui doit entendre Rabelais encore moins que nous!

[10] Aujourd'hui jouer un *cent* de piquet, c'est jouer une partie de *cent* points au piquet. C'est un jeu de cartes dans lequel on fait des mariages, toutes les fois qu'on a en main le roi et la dame de la même couleur. Le premier qui fait *cent*, gagne : de là le nom de ce jeu, et celui de *mariage*, qu'on lui donne aussi. Ce jeu est également resté sous ces deux noms et sous celui de *grande brisque*, dans la Charente-inférieure.

[11] Ce jeu seroit-il celui de l'instrument de musique appelé aujourd'hui *épinette*, ou un jeu analogue?

[12] Ce jeu est le même que le malheureux, le hère, et le maucontent qu'on voit ci-dessous. Aussi n'en est-il point fait mention dans l'édition de Dolet. (L.)—Ainsi ces quatre jeux, qui n'en font qu'un, sont des doubles emplois qui proviennent de l'ignorance des premiers éditeurs, qui ont cru enrichir par là une nouvelle édition, et non du fait de l'auteur. On trouvera encore d'autres exemples de ces répétitions du même jeu sous des noms différents et sous le même nom.

[13] C'est-à-dire, *au fourbe*, selon Le Duchat. Voilà, dit l'éditeur de 1752, un jeu fort singulier, et qui doit sans doute son origine aux Normands et aux Gascons.

A passe dix [14],
A trente et ung [15],
A pair et sequence [16],
A troys cens,
Au malheureux [17],
A la condemnade [18],

[14] C'est un jeu à trois dés, où l'on parie que les trois ensemble passeront dix points. Il faut pour cela qu'il y ait deux dés qui marquent autant l'un que l'autre. Quand ils marquent tous trois également, cela s'appelle *rafle*.

[15] C'est apparemment, dit de Marsy, le jeu que nous appelons *trente et quarante*, où celui qui a *trente et un*, ou qui en approche le plus, a gagné.

[16] Voyez *à la sequence*, note 27.

[17] C'est, dit Bernier dans ses Additions, le hère, appelé en Languedoc le malouroux ou malencontreux, et en Auvergne l'asne. Voyez *à la malheureuse*, note 12.

[18] Jeu de cartes à trois personnes. Celle à qui il n'appartient ni de donner ni de couper, nomme une carte, et celui-là gagne, à qui cette carte arrive, et l'on donne des cartes jusqu'à ce qu'elle soit tirée. On voit dans les œuvres de Marot une *Épitre qu'il perdit à la condemnade contre les couleurs d'une demoiselle*; et des auteurs italiens, plus anciens que Marot et Rabelais, font mention du même jeu, qu'ils nomment *condennata*. Jean Marot, pag. 41 de la nouvelle édition de ses œuvres :

> C'est mal joué le jeu de condemnade,
> A qui roy vient quant ung vallet demande.

Autre jeu de la *condemnade* qui se joue en Languedoc, et qui n'est pas un jeu de cartes. Il s'agit de savoir qui paiera des oublies pour toute la compagnie. L'oublieur qui les débite s'adressant, l'un après l'autre, à quelqu'un de la troupe, lui commande ceci ou cela, puis venant à celui à qui il lui plaît d'endosser l'écot, *vous paierez*, lui dit-il, par une manière d'arrêt, que ceux du pays nomment *condemnade*, comme qui diroit condamnation. (L.) — « Je me souviens, dit Ménage, d'avoir lu *condemnata*, en la même signification, dans des auteurs italiens plus anciens que Marot et Rabelais : ce qui me fait conjecturer que ce jeu nous étoit venu d'Italie. Jean de La Case en fait mention dans son *Capitolo della stizza.* » Coquillart, dans ses

A la charte virade [19], A qui ha, si parle [23],
Au maucontent [20], A pille, nade, jocque, fore [24],
Au lansquenet [21], Au mariage [25],
Au cocu [22], Au gay [26],

Droits nouveaux, en parle aussi :

> Puis quant la bourgeoise est en galles,
> Une caterve, une brigade,
> Vient jouer au son des cymbales,
> Au glic, ou *à la condampnade.*

On lit dans la Nouvelle XXIII de des Périers : « Ilz s'adviserent de jouer leurs bottes *à belle condemnade.* »

[19] A la carte tournée.

[20] C'est le hère, appelé *malheureux* en Languedoc, et ici *maucontent,* parcequ'à ce jeu celui qui est mécontent de sa carte, la change s'il peut; faute de quoi il est malheureux et devient le hère. (L.)

[21] Jeu de hasard qui se joue avec cinquante-deux cartes ou un jeu entier. On y donne à chacun une carte sur laquelle on met ce qu'on veut; celui qui a la main se donne la sienne; il tire ensuite les cartes, et, s'il amène la sienne, il perd : s'il amène quelqu'une des autres, il gagne. Ce jeu est défendu.

[22] C'est encore le hère, selon Bernier et Le Duchat. Voy. notes 12 et 20.

[23] Encore le hère, en tant que celui qui le donne à son voisin doit dire en changeant de carte, *Hère court.* (L.)

[24] Encore liv. II, chap. XI, *à tant, pille, nade, jocque, fore.* C'est le jeu du *toton. Pille*, de l'italien *pigliar,* c'est *accipe: nada* en espagnol veut dire *nihil. Jocque*, de l'italien *giuoco,* c'est *pone,* ou mettez au jeu : et *fore,* de l'italien *fuora,* signifie *totum,* c'est-à-dire que tout est gagné, et qu'ainsi on est dehors, et le jeu fini. (L.) — Il y a, dit Adry, sur les faces du toton, P, qui signifie en italien *pigliar,* prendre; N, *nade,* en espagnol, tien; J, *jocque,* en italien *giuoco,* au jeu, mettez au jeu; F, *fore,* qui vient de *fuora,* dehors. C'est donc de ces quatre mots inscrits sur le toton que vient le nom de ce jeu.

[25] C'est un jeu de cartes fort connu.

A l'opinion, A la sequence [27],
A qui fait l'ung fait l'aultre, Aux luettes [28],

[26] Au j'é, ou à *yé flus et séquence*, comme on lit à la gasconne, liv. IV, chap. XIV des Aventures de Féneste. On appelle *j'ay*, en Normandie, le jeu de brelan, parceque le joueur dit *j'ai*, lorsqu'il a deux cartes semblables. Dans le Rabelais de Hollande on lit *j'é;* mais dans l'édition de Dolet, suivant l'ancienne orthographe, au lieu de *j'ay*, ou de *j'é*, on lit *gay* avec un *g*. Le poëte Guiot de Provins, dans l'un de ses Fragments cité par Fauchet, chap. VI du deuxième livre de son Recueil d'anciens poëtes françois :

. . . . Puis les vi
Dedans le terme tos morir
De vil mort, car *g'ez* vi meurdrir.

G'ez, c'est-à-dire, je les : et le patois messin parle encore de la sorte. (L.) — Bernier dit aussi que *au j'é* est un jeu de basse Normandie : ainsi il faudroit écrire dans le texte *au j'ay*.

[27] *Sequence* est un terme du jeu de hoc, de l'impériale, et autres jeux de cartes : c'est une suite (*sequentia*) de plusieurs cartes de même couleur. C'est ce qu'on appelle au piquet, *quinte*, *quarte tierce;* et à d'autres jeux de cartes, *flux*. Voyez note 4. De là on dit une *sequence* de dames, de valets, de cinq cartes, de six cartes, etc. De là un autre jeu de Gargantua, nommé *à pair et sequence*.

[28] Encore livre II, chap. V, *les gabarriers de Bourdeaux jouans aux* luettes *sus la grave*. Et liv. V, chap. XXIII, *force dez, cartes, tarots,* luettes, *eschets, et tabliers*. On appelle *luettes*, en Bretagne, le jeu de la fossette, et ce jeu est commun à Nantes comme à Bordeaux; parceque les enfants y jouent volontiers sur le gravier, avec des coquilles que le rivage leur fournit en abondance. Je ne sais si *luette*, à ce jeu, ne seroit pas une corruption de *louvette*, nom qui, aux luettes, désigneroit certaine coquille qui domineroit sur les autres plus petites. A Metz, les enfants jouent, sur une espèce d'échiquier, à certain jeu qu'ils appellent *loup*, où les deux loups sont deux cailloux assez gros en comparaison de bon nombre d'autres qu'ils nomment *brebis*, et qui à peine peuvent éviter d'être toutes forcées ou prises par ces deux *loups*. (L.) — « Le commentateur de Rabelais, dit Adry, prétend que le jeu que celui-ci appelle *luette* doit peut-être

Au tarau [29],	Au beliné [31],
A coquimbert, qui gaigne perd [30];	Au torment [32],
	A la ronfle [33],

s'appeler *louvette*, et qu'alors ce seroit le jeu des *deux loups*. Il ne fait pas attention que Rabelais parle aussi du jeu *de renard*. » Cette objection seroit bonne, si le même jeu n'étoit pas, comme on l'a déja vu, répété sous différents noms. Ainsi, elle ne doit pas empêcher de croire que *luette* ne vienne de *louvette* par contraction. La *luette*, comme on l'appelle en Saintonge, est un jeu de cartes encore usité parmi le peuple et sur-tout parmi les matelots de cette contrée. Rabelais dit aillcurs que Pantagruel trouva les matelots à Bordeaux, occupés à y jouer sur la grave.

[29] Les Paradoxes de Charles Étienne, déclamation v : « L'inventeur des chartes italianes, desquelles ou s'esbat au jeu appelé *Tarault*, feit, à mon avis, fort ingénieusement, quand il meist les deniers et les bastons en combat à l'encontre de force et justice; mais encore mérita il plus de louange d'avoir en ce dict jeu donné le plus honnorable lieu au sot, ainsi que nous à l'az, que nous debvons appeler *nars*, qui signifie sot en allemand. » Selon Ménage, nous appelons *tarots* ces cartes, parceque afin qu'on ne puisse les reconnoître, comme on fait les blanches, pour peu qu'on en ait joué, elles sont tarotées, c'est-à-dire, sursemées sans nombre d'une façon de ces *tarières* dont les charpentiers se servent à percer le gros bois. (L.) — Les *tarots* sont un jeu fort curieux et fort savant usité en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Suisse, et même en France. On le joue avec une fois autant de cartes qu'il en entre dans nos jeux ordinaires. Ces cartes sont plus grandes, et marquées d'autres figures que les nôtres, comme *copas*, *dineros*, *espadillos*, *bastos*, etc., au lieu de cœurs, carreaux, piques et trèfles. Ces noms espagnols, qui signifient coupes, deniers, épées, bâtons, prouvent que ce jeu est d'origine espagnole. Ces cartes sont *tarotées* à l'envers, c'est-à-dire, marquées et imprimées sur le dos, de grisailles en compartiments. La *luette*, comme on l'appelle en Saintonge, est un jeu de cartes usité parmi le peuple, et sur-tout parmi les matelots de cette contrée. Rabelais dit ailleurs que Pantagruel trouva les matelots, à Bordeaux, occupés à y jouer sur la grave.

Au glic[34],	A la mourre[36],
Aux honneurs[35],	Aux eschetz,

[30] Jeu de damier où celui qui trouve le secret de perdre toutes ses dames, gagne la partie. (L.) — « A Metz, ajoute Le Duchat dans Ménage, les enfants jouent un jeu qu'ils appellent, *C'est aujourd'hui la saint Humbert, qui quitte sa place la perd:* ce qu'ils disent en prenant sans façon le place de celui d'entre eux qui s'est levé. Ce que je remarque, continue-t-il, parceque comme à ce jeu le nom de *Humbert* rime avec perd; de même au jeu de *coquimbert, imbert* est le nom propre *Humbert:* de sorte que le jeu de *coquimbert,* qui *gagne perd,* suppose que quelqu'un qui avoit pris ou trouvé le *coq* d'un nommé *Imbert,* croyant profiter de son larcin ou de son bonheur prétendu, trouve qu'il avoit plus perdu que gagné, en ce que ce coq lui coûtoit plus à nourrir pendant l'hiver qu'il ne lui valut auprès de ses poules, ayant peut-être été repris par son maître à l'entrée du printemps. Le *coquimbert* est aussi un jeu de quilles de *la Touraine.* » Cette supposition gratuite est aussi ridicule qu'inutile: le nom du jeu de *coquimbert* ne vient pas de *coq imbert.* Il est la contraction de *giuoco di chi vince, perde,* qui est le nom qu'on lui donne en italien, ou même une corruption de *qui gagne, perd,* son nom françois. Ainsi il n'est pas besoin de supposer une historiette pour en donner l'origine. « Ce jeu, dit Adry, est moins un jeu particulier qu'une certaine manière de jouer différents jeux, comme les dames, le billard, les cartes. Celui qui force son adversaire de le vaincre, a gagné. Les Espagnols appellent ce jeu *la gana pierde;* mais ils n'y jouent qu'au jeu de carte appelé *le reversis.*

[31] Encore liv. II, chap. VII, *le beliné de Court.* Et au prologue du liv. IV, *beliné, corbiné, trompé, et affiné.* Je crois que c'est une espèce de boutehors, où l'on traite les gens en *béliers,* qu'on tire par les cornes pour les faire sortir de la bergerie. (L.) — Sans adopter ni nier l'origine que Le Duchat donne à ce jeu, nous ferons remarquer qu'on a dit en vieux françois *belin* pour mouton, pour sot et pour sorcier, parceque le mouton est le symbole de la stupidité, et que les bergers passent encore pour des sorciers parmi le peuple, sans doute parceque Apollon, dieu des devins, a été berger. De *belin* on a fait *beliner,* qui s'est dit pour tromper, attraper, et pour s'accoupler à la

Au regnard [37],	Aux vasches [39],
Aux marelles [38],	A la blanche [40],

manière des *beliers* avec les brebis. *Belin* et *belier* doivent venir du latin *bulla*, ornement en forme de cœur qu'on pendoit au cou des enfants comme une amulette, pour les préserver des sortiléges, et qui ressembloit au grelot qu'on pend au cou du belier: ce qui le prouve, c'est que le mot anglois *bell*, cloche, en vient évidemment, et que les cloches passent encore pour avoir la vertu de conjurer les orages et les sorciers qui sont dans les nuages.

[32] Sorte de jeu de cartes. (L.)

[33] « La *ronfle*, en Italie et en France, dit La Monnoye sur la vingt-neuvième Nouvelle de des Périers, étoit une sorte de jeu aux cartes. Comme le principal avantage étoit d'y avoir le point, de là est venu qu'on a dit *avoir la ronfle* quand on avoit le point: et peut-être avoit-on donné le nom de *ronfle* à ce jeu, parceque le joueur qui avoit le plus haut point l'entonnoit avec une espèce de ronflement pompeux. Aussi dit-on burlesquement qu'un homme fait *ronfler* ses qualités, quand il les annonce avec pompe. Ici *jouer à la ronfle* n'est autre chose, par allusion à cet ancien jeu, que dormir en ronflant. » En effet on lit dans le grand Dict. de Trévoux: « *Ronfle*, c'étoit autrefois une espèce de jeu. On appeloit aussi *ronfle*, au jeu de piquet, ce qu'on appelle aujourd'hui *point*. Ainsi on disoit *compter sa ronfle*, pour dire, compter son point. Ce mot n'est demeuré en usage qu'en cette phrase proverbiale: *jouer à la ronfle*, pour dire, dormir profondément et en ronflant. » Ce jeu est encore usité dans les Vosges.

[34] C'est la chance. De l'allemand *glück*, hasard, chance. H. Étienne, chap. VII de son Apol. d'Hérodote, rapporte un passage des Sermons d'Olivier Maillard, où ce prêcheur reprochoit à de certains prélats de son temps, qu'ils ne faisoient que paillarder et jouer au glic; *Ad taxillos et aleas*, dit-il ailleurs. Et Villon avoit déja fait mention de ce jeu, comme aussi maître Éloi d'Amenrnal, auteur du livre de la *Diablerie*. *Au berlan*, au glic, *aux quilles*, dit Villon. *Aux dez, au glic, aux belles tables*, dit cet autre vieux poëte. A Metz, où le patois conserve beaucoup de mots allemands, on appelle *glic*, au jeu de dixcroix, le hasard qui arrive lorsqu'un des joueurs a trois ou quatre rois, dames ou valets: et on l'appelle de la sorte, comme une

A la chance [41],	Aux tables [43],
A trois dez [42],	A la nicque nocque [44],

bonne fortune, parceque *la glique*, comme on parle, vaut plusieurs points, lorsqu'un des joueurs n'a pas une *glique* plus forte, auquel cas trois rois empêchent trois dames, et trois dames trois valets; comme aussi quatre valets, qui rompent trois rois, sont infirmés par quatre dames ou par quatre rois. (L.) — « Ce mot est pur alleman (*sic*), ajoute Le Duchat, dans Ménage, et signifie *chance* ou plutôt *hasard heureux*. A Metz, où ce mot s'est conservé, et où on le prononce *glit* par corruption, il ne désigne aucun jeu particulier; mais c'est un des plus fréquents incidents d'un certain jeu de cartes appelé *le dix-croix*. » — Coquillart le nomme *au glir*. Voy. note 18. Ces changements du *c* ou *k* final en *t* et en *r* sont assez ordinaires dans notre langue. *Glück*, en Allemand, signifiant en effet bonheur, fortune, le jeu du *glic* devoit être le même que celui de *la chance*, qui est plus bas.

35 *Les honneurs*, au jeu de cartes, ce sont les figures, le roi, la dame, le valet, les matadors à l'hombre.

36 Ce jeu est fort commun en Italie, où on l'appelle *morra* : deux personnes le jouent ensemble, en se montrant les doigts en partie élevés et en partie fermés, et en devinant en même temps le nombre de ceux qui sont élevés. Ce jeu, qui étoit aussi connu des Romains, s'appeloit en latin *micatio digitis*. Son nom italien doit venir d'*amor*, l'amour, par la perte de l'*a* initial, qui s'est contracté avec l'*a* final de l'article *la*. C'est en effet un jeu muet des amants. Polydore, Virgile, et Ange de Rocca, appellent ce jeu un jeu de fous, et dérivent son nom du grec μωρὸς, fou ou μωρία, folie. Mais ce qui confirme notre étymologie, c'est que Nonnus, dans son poëme des Dionysiaques, fait jouer l'amour et l'hyménée à un jeu semblable à celui de la mourre.

37 Autrement le jeu de la poule et du renard, quand une dame qu'on appelle le *renard* attaque et prend douze pions qu'on nomme poules. Voy. du Cange au mot *Vulpes*, et Furetière aux mots POULE et RENARD. Agrippa, grand plagiaire, a parlé de ce jeu, chap. XIV de son *de Vanitate Scientiarum;* mais ce qu'il en dit là est tiré fort fidèlement de Jean de Salisberi, chap. V du liv. I, *De nugis Curial.* (L.) — Le Duchat

Au lourche [45],
A la renette [46],
Au barignin [47],
Au trictrac,

se trompe, selon Adry, lorsqu'il cite Jean de Salisberi comme parlant du jeu de *renard :* par le mot de *vulpes*, dont celui-ci se sert, il est certain qu'il faut entendre un certain coup de dé. On joue à ce jeu sur un damier, avec douze dames qui peuvent avancer et aller de côté, mais jamais reculer. Celui qui les conduit cherche à les mener à l'autre extrémité du damier ou du poulailler. Un renard qui a une forme particulière, mais qui peut être représenté par une dame damée, cherche à croquer quelque poule; ce qu'il fait, lorsqu'il peut sauter sur quelqu'une qui a derrière elle une case découverte. Ce renard peut aller en tout sens. On cherche à l'empêcher de prendre les poules, à le faire reculer, ou même à l'enfermer, en serrant tellement les poules autour de lui, qu'il ne puisse plus ni avancer ni reculer. Alors il est, comme dit La Fontaine,

Honteux comme un renard qu'une poule auroit pris.

On appelle aussi ce jeu *le jeu de la poule et du renard.*

[38] Le jeu des marelles ou merelles est un jeu de petits garçons, qui consiste en une manière d'échelle faite avec de la craie sur la terre, et où les enfants marchent à cloche-pied, en poussant avec le pied un petit palet. C'est aussi un jeu d'écoliers qu'on joue à deux sur un tablier distingué par plusieurs lignes, et dans lequel un des joueurs emploie des dames, ou marques rouges, et l'autre des blanches. Pour gagner, il faut qu'il s'en trouve trois en ligne droite. Ce jeu est fort ancien : Ovide en a parlé; et Guyet explique par le jeu des merelles le passage de Lucain que d'autres entendent du jeu des échecs. Les anciens rois de Navarre avoient pour armes des *merelles;* et l'on doit s'étonner que Le Motteux n'ait pas songé à s'en prévaloir, pour prouver que Gargantua étoit un roi de Navarre. L'auteur du glossaire de la langue romane se trompe, quand il dit qu'on appeloit *marellier* ou *merellier* le jeu des merelles : ce devoit être le tablier sur lequel on le joue qu'on appeloit ainsi. Adry distingue deux manières différentes de jouer aux marelles, qu'il décrit très au long dans son *Dictionnaire des jeux de l'enfance :* nous y renvoyons le lecteur.

A toutes tables[48],
Aux tables rabatues[49],
A reniguebieu[50],
Au forcé[51],

[39] C'est un jeu d'enfant, où l'on dit, selon Furetière, porter à *la vache morte*, quand on porte quelqu'un sur son dos, avec la tête pendante en bas. Seroit-ce le même jeu que celui qui est nommé plus bas *a la beste morte?*

[40] Espèce de *blanque*, que les enfants du Languedoc jouent à tirer dans un livre avec une épingle. (L.) — Si ce jeu est le même que celui qui est nommé plus bas *à la blanque*, c'est encore un double emploi : ne s'agiroit-il pas ici de tirer à *la carte blanche*, c'est-à-dire à la carte où il n'y a pas de figure, ou de jouer à la reine *blanche*, à la veuve habillée de blanc? Nous n'osons pas le croire : il est plus simple de supposer que ce n'est qu'une variation de noms, celle de *blanque* à *blanche*.

[41] C'est un jeu de dés qui se joue avec certaines règles, et qui ne tombe que sur certaine *chance* de points. On appelle aussi *chance* un premier coup de dés qu'on jette pour en faire jouer un autre, ou pour jouer soi-même. Ainsi on dit *livrer chance* à quelqu'un, pour lui donner lieu de jouer un coup ensuite, et *amener chance*, quand on l'amène pour soi-même. De là *chance* se prend pour un coup heureux, qui dépend du hasard. Voyez *au glic*, note 34.

[42] On dit encore *jouer à trois dez :* c'est un jeu où l'on joue avec trois dés, et où l'on met son argent au hasard du sort de ces trois dés.

[43] On appeloit autrefois le jeu de dames, *les tables*, et le damier, *tablier* :

Ils ne hobent * de leurs maisons :
Là, jouant en toutes saisons,
Aux quilles, au franc de carreau,
Au trinc, au plus près du couteau,
Aux dés, au glic, aux belles *tables*.
Livre de la Diablerie.

Au trictrac, dit l'Académie, on appelle *tables* les pièces plates et rondes avec lesquelles on joue à ce jeu. On les nomme plus ordinairement *dames*.

[44] Encore liv. II, chap. VII, *la nicquenocque des questeurs*, etc. A

* Bougent.

Aux dames,
A la babou [52],
A *primus secundus* [53],
Au pied du cousteau [54],

Loudun, on appelle niquenoques des chiquenaudes. (L.)—Ce jeu doit faire un double emploi avec ceux *aux croquinolles, à la nazarde, aux chinquenaudes*. La chiquenaude consiste à appuyer ferme le bout du doigt du milieu sur le bout du pouce, et à desserrer, avec effort, le doigt du milieu contre le nez ou le front de quelqu'un. Comme Rabelais dit *chinquenaudes*, il paroît, dit Adry, que, dans l'origine, c'étoit un coup de l'arrête du poignet sur les cinq nœuds (*quinque nodi*) de la main. Le Duchat se trompe, selon lui, en disant que le jeu de *croquignolles* est différent de celui des *chiquenaudes*. Selon Le Duchat, liv. II, chap. VII, note 101 de son édition, la *nicquenocque* est aussi une sorte de jeu où l'on se joue de quelqu'un, en le balotant; mais le passage de Baïf qu'il cite, ne prouve pas que ce soit un autre jeu que celui des chiquenaudes ou des nazardes.

[45] Encore liv. III, chap. XII, *je pensois au jeu du* lourche *et triquetrac*. M. de La Nouë, pag. 48 du *Dictionnaire de rimes françoises* qui lui est attribué, appelle *ourche* le même jeu; et il dit que c'est un jeu de tablier, c'est-à-dire, une sorte de jeu de trictrac. Nicot dit la même chose, et le Dictionnaire anglois et françois de Miège rend par *bredouille*, ou *partie double*, le mot anglois *lurch*, que cette nation a pris de nous, et qui a passé jusque chez les Allemands dans la même signification. Ne viendroit-il pas d'*orca*, mot qui, dans les Satires de Perse, signifie une espèce de cornet dont les Romains se servoient à remuer et à jeter leurs *tales* (dés)? Quoi qu'il en soit, le jeu du lourche a produit *lourché*, mot qui s'est dit d'un homme qui, par la mauvaise conduite de sa femme, étoit devenu *Jan* ou *double Jan*, comme on parle, et il se lit dans dans cette signification dans le 52 des *Arrêts d'amours*, ajouté aux 51 de Martial d'Auvergne, par Gilles d'Aurigni, dit le Pamphile, avocat au parlement de Paris. Pâquier, lettre XIII du dix-neuvième livre, a dit *demeurer lourche*, pour être frustré de son attente, être dupe, être le sot. (L.) — *Lourche* étant le même mot que *ourche* contracté avec l'article *le*, doit en effet venir du latin *orca*. On trouve ce jeu nommé *lourche* dans Nicot, au mot TRICTRAC, dans Duez et dans Oudin, qui l'écrit aussi *ourche*, et place ce mot à la lettre O, après l'avoir mis à la lettre L;

Aux clefz[55], A pair ou non[57],
Au franc du quarreau[56], A croix ou pile[58],

ce qui a été fait aussi dans le Dictionnaire de Ménage; et ce qui est une preuve qu'on nommoit autrefois ce jeu indifféremment *lourche* et *ourche*: cette seconde orthographe confirme donc notre étymologie de *lourche*. Ce qui la confirme encore, c'est que Le Duchat ajoute dans Ménage, au mot OURCHE, qu'on lit dans Calepin, au mot *Orca*: « Quidam etiam *orcam* accipiunt pro vasculo lusorio, quo conjecti « tali, agitatique emittuntur in tabulam aleatoriam; quod à Mar- « tiale dicitur turricula. » Persius, sat. III:

..... Angustæ collo non fallier orcæ.

« In hoc tamen loco Persii scribit Cornutus, orcam, vasis genus « esse, collo angusto, in quo nuces jaciebantur distanti ex loco; et « qui certo jactu mittebat, victor habebatur. »

[46] Autre jeu de trictrac, duquel et du lourche Nicot fait mention au mot TRICTRAC. Coquillart, dans ses Droits nouveaux,

Quand nos mignons chaulx et testus
Joüent au glic ou *à la roynette*,
Ilz emprunteront dix escus
Dessus la clef de leur bougette.

Le traducteur anglois du Rabelais a expliqué la *renette* du trictrac par *à dames doubles*, ou *à doubler les dames*, ce qui me persuade que *renette* en ce sens pourroit bien être une corruption de *raïenette*, pour dire à *nettoïer les raïes*, à vuider les cases. Je ne sais au reste si ce jeu a conservé son nom de *renette* encore long-temps depuis Rabelais; mais si, autant qu'on en peut juger par *Gaule-bon-temps*, mot de Dijon, Desaccords, lui-même Dijonnois, et mort à Dijon l'an 1590, a fait cette épitaphe, qui se lit dans ses œuvres:

Cy gist un vray Gaule-bon-temps,
Qui a pris tous les passetemps
De la gueule et de la brayette,
Des jeux de carte et de *renette*.

On peut conclure que le jeu de la *renette* s'est joué sous ce nom-là, au moins en Bourgogne, jusqu'en l'année 1590. (L.) — La *renette*

Aux martres[59],	A la bille,
Aux pingres[60],	Au savatier[61],

est, selon Saumaise, sur Vopicus, dans Proculus, c. XXXIII, une espèce de jeu de dames ou de trictrac. On gagnoit à la *reinette*, quand on prenoit toutes les pièces de son adversaire : ainsi c'est une espèce de jeu de dames ou d'échecs plutôt que de trictrac. Ce jeu prenoit son nom d'une des pièces qui s'appeloit *reinette*, c'est-à-dire, petite *reine*. L'étymologie qu'en donne Le Duchat est ridicule et absurde.

[47] Les Italiens appellent *sbaraglino* une sorte de jeu de trictrac, que l'abbé Guyet, dans les notes marginales de son Rabelais, prend pour le *barignin*. (L.)

[48] Sorte de jeu qu'on joue dans un trictrac. On dit, selon l'Académie, il joue bien le *toute-table*. Voyez note 43, *aux tables*.

[49] Voyez ibid. C'est le même qu'on appelle aujourd'hui *dames rabattues*, qui est une sorte de jeu qu'on joue sur le tablier d'un trictrac. On empile ses dames sur les flèches d'un des côtés du trictrac, qui est le côté gauche du joueur, et à chaque coup de dés, on en abat, et on les relève sur les flèches du côté à droite.

[50] A cause que ce jeu est piquant, dit Ménage à la marge de cet endroit de son Rabelais. (L.) — Bernier dit la même chose dans ses additions. *Reniguebieu*, ainsi que *jarnigoi*, *jarniguieu*, etc., est pour *je renie Dieu*.

[51] Au jeu d'hombre, jouer spadille *forcé*, se dit lorsqu'on est obligé de faire jouer toutes les fois qu'on a spadille; et l'on dit codille *forcé*, lorsqu'on est obligé de gagner codille, sans quoi l'hombre gagneroit; et *forcer*, c'est obliger de jouer sans prendre. A l'impériale, on dit qu'on est obligé de *forcer*, c'est-à-dire de mettre les cartes supérieures, quand on en a. On y est aussi obligé à la bête, quand on joue au *forçat*.

[52] Ci-dessous, liv. IV, chap. LVI, *Panurge lui fit* la babou *en signe de derision*. Ce passage me fait juger que le jeu de *la babou* pourroit bien être un jeu où les enfants s'entrefont la moue. (L.) — Bouchet dit, sérée XXIV : « Et trouvons en Théocrite qu'une femme nourrice menace son enfant de la *baboue* et du *marmot*. » Ce fantôme est nommé aussi, en provençal et en languedocien, *babolo*, *babaou*, *papoou* ; en breton, *barbaou* ; en italien, *baou*. « *Babau* (pro-

Au hybou[62], A la tirelitantaine[64],
Au dorelot du lievre[63], A cochonnet va devant[65],

noncez *babaou*), dit le Dict. de Trévoux, est je ne sais quel fantôme imaginaire dont les nourrices de Languedoc et pays voisins se servent pour faire peur aux petits enfants. On appelle *babau* généralement tout ce dont on fait peur, sans jamais pourtant faire de mal. C'est ainsi que l'explique de La Peyre dans son *Anti-Babau*, qui, selon lui, ne veut dire autre chose que chasse frayeur. »

« Sur plusieurs pierres gravées antiques, dit Adry, on trouve, entre autres jeux d'enfants, celui où un petit enfant se couvre la tête avec un masque hideux qui fait fuir ses camarades. La moue est comme une imitation de ce petit masque. Quelquefois les enfants barbouilloient l'un d'entre eux pour imiter ce masque, et ils s'enfuyoient ensuite de peur, à la vue de leur propre ouvrage. Quelquefois les enfants se moquoient de l'un d'entre eux par des signes de dérision, dont le plus en usage chez les anciens étoit de former avec l'index et le pouce une espèce de bec de cicogne derrière la personne dont ils se moquoient; ce qu'on appeloit *pinsare, pinsitare;* ce qui fait dire à Perse, en parlant de Janus, qui avoit deux visages :

Felix à tergo quem nulla ciconia pinsit.

[53] Encore liv. II, chap. XVIII, *Ainsi passa la nuit Panurge a chopiner avec les paiges, et jouer toutes les aiguillettes de ses chausses a* primus *et* secundus, *et a la vergette*. C'est un jeu que deux écoliers jouent tête à tête, en tournant les feuillets d'un livre dans lequel ils auront caché quelque chose qu'ils veulent jouer. (L.) — Sans doute, dit Adry, qu'ils les tournent l'un après l'autre, et que l'un dit toujours *primus*, et l'autre *secundus*, jusqu'à ce que l'un des deux ait ouvert la page où est l'enjeu.

[54] Ce jeu paroît être, dit Adry, celui où l'on pique un couteau, et quelquefois un clou, au bord d'une table, au milieu d'un des côtés : les joueurs jettent leur palet ou écu, et celui qui est le plus proche du pied du couteau, gagne, pourvu que son écu ne tombe point à terre. — Ce jeu est encore usité en Saintonge. Dans nos anciens poëtes, il est appelé *au plus près du cousteau*. Voyez note 43 et note 45.

Aux pies,	Au beuf violé[66],
A la corne,	A la chevesche[67],

[55] Jeu qu'on joue sur une table, à qui poussera une clé plus près du bord. Matthieu Cordier, chap. XXXVIII, n. 43, de son *De corr. serm. emend.*, édition de 1539, fait mention de ce jeu; et Alex. Morus, pag. 41 et 42 de son Panég. de Calvin, remarque que Calvin jouoit quelquefois à ce jeu-là pour se délasser. (L.) — On y joue, dit Adry, encore de la même manière en Bourgogne et ailleurs, et la table est un peu en pente. On la mouille quelquefois, pour que la clé glisse plus aisément. Il y a encore deux autres sortes de jeux de clé, dont l'une consiste à cacher une clé, l'autre à siffler dedans.

[56] Jeu où l'on jette une pièce de monnoie en guise de palet sur un quarré qu'on a tracé en terre, et divisé par ses diamètres et diagonales. Celui qui met sur les lignes gagne quelque avantage. Le livre de la *Diablerie*, cité par Ménage, au mot TABLES:

Là joüant en toutes saisons
Aux quilles, *au franc du quarreau.* (L.)

— D'autres disent *au franc de quarreau*, *au franc carreau*. Suivant Le Duchat, c'est une espèce de marelle. Il se trompe encore, dit Adry, et le Dict. de Trévoux explique mieux ce jeu : c'est un carré marqué sur la terre ou sur un plancher, dans lequel on tâche de jeter un palet ou une pièce de monnoie. Il faut éviter de jeter le palet sur les lignes, et on doit tomber au milieu du *carreau*, comme cela se pratique aussi à la marelle, qui d'ailleurs est un jeu différent : à la marelle, on trace différents carrés ou triangles ordinairement sur la terre; au lieu qu'au jeu du franc carreau, on joue sur les pavés égaux et réguliers d'une rue ou d'un appartement. Celui-là gagne dont la pièce est franchement sur le milieu d'un pavé, ou *le franc du carreau*, sur l'endroit le plus éloigné des raies ou bords du carreau.

[57] Platon, Aristote, Aristophane, Horace, Ovide, parlent de ce jeu. Horace dit *ludere par impar*, jouer à pair ou non. On disoit autrefois *pair ou sol*. On y jouoit avec des osselets, des pièces de monnoie, des noix, des fèves, des amandes, etc. Auguste, selon Suétone, écrit qu'il envoie à chacun des convives deux cent cinquante deniers, pour jouer aux osselets, aux dés, ou bien à pair ou non; mais on n'est pas d'accord, dit Adry, sur la manière de lire et d'expliquer ce

A je te pince sans rire[68], A deferrer l'asne[69],
A picoter, A la jautru,

passage. Il consiste aujourd'hui à deviner si le nombre de billes, par exemple, que quelqu'un a mis dans sa main ou caché sous son chapeau est en nombre pair ou impair. Le Dictionnaire des jeux de l'Encycl. méth. décrit un jeu nommé *pair et impair,* qui se joue avec trois dés et un tableau divisé en deux parties, dont l'une représente imprimé le mot *pair,* et l'autre le mot *impair.* On verse les dés avec un cornet dans un double entonnoir, d'où ils tombent sur le tapis. La ponte se met sur *pair* ou *impair.*

[58] Le côté de la monnoie sur lequel est l'effigie du prince, s'appeloit *croix*, parceque anciennement il y avoit une croix en place de cette effigie. On appeloit *pile* le côté opposé, qui étoit celui de l'écusson où étoient les armes du prince. De là vient le nom de ce jeu, qui se joue en jetant en l'air une pièce de monnoie, et en devinant avant qu'elle soit retombée, sur lequel des deux côtés elle doit tomber. Celui qui devine le côté qui paroît quand elle est à terre, a gagné le pari. Sur les anciennes monnoies, dit Adry, il y avoit, d'un côté, une croix, et de l'autre, un vaisseau. Les Romains jouoient à ce jeu, qu'ils nommoient, *caput aut navia,* ou *navis,* tête ou navire, parceque d'un côté de leurs anciennes monnoies étoit la tête de Janus, et de l'autre un vaisseau. C'est ce que nous apprend Macrobe, liv. I. Saint Augustin parle aussi de ce jeu. En Italie, on dit *fleur* ou *saint*, parceque d'un côté des monnoies de *Florence* et de quelques autres villes est une *fleur* de lis, et de l'autre la tête d'un *saint.* En Espagne, ce jeu s'appelle *Castillo y Leon,* parceque, sur les monnoies d'Espagne, on trouve d'un côté un *château,* qui sont les armes du royaume de *Castille,* et de l'autre un *lion*, armes du royaume de *Léon.* Comme croix et pile désignent les deux côtés de la monnoie, on dit qu'un homme n'a ni croix ni pile, pour dire qu'il n'a point du tout d'argent. On dit aussi par allusion au jeu de croix et pile, jeter à croix et à pile, pour dire mettre une chose au hasard. Les Anglois appellent le côté de la tête *king side,* le côté du roi; et le revers *cross side,* le côté de la croix, comme nous. Cet usage vient de ce que, sur leurs anciennes monnoies, aussi bien que sur les nôtres, il y avoit une croix au revers.

Au bourry bourry zou[70],	A la barbe d'oribus[71],
A je m'assis,	A la bousquine[72],

[59] Jeu qui ne se trouve point dans l'édition de Dolet. On joue aux *martres* avec de petites pierres rondes qu'on jette en l'air comme les osselets. (L.) — On voit, par *le Roman de la Rose*, qu'on disoit aussi *aux marteaux* :

> Et cinq pierres y mèt petites
> Du rivage de mer eslites,
> Dont les enfants *aux marteaux* jouent
> Quand rondes et belles les trouent *.

César Oudin, dans son Dict. franç. esp., explique *martres* par osselets; et à Caen, le jeu des osselets s'appelle *mâtres*, *martes*, ou *martres;* en Anjou, on dit jouer *aux pingres* : d'où il suit que le jeu des martres et celui des *pingres* sont le même jeu que celui des osselets; et que ces deux noms font encore un double emploi dans Rabelais. *Martres* doit donc s'être dit par métathèse pour *madres*, des cailloux *madrés*, marbrés, ou veinés de différentes couleurs, comme le *marron*, dont le nom vient du même radical, par la perte du *d*.

[60] Ci-dessous encore, liv. IV, chap. XIV, *les damoiselles jouoient aux pingres*, c'est-à-dire, selon moi, jouoient aux osselets, aux martres avec leurs *épingliers*, qui leur tenoient lieu de ces petites boules rondes avec quoi on y joue, et qu'à Metz on nomme *pinglers*, sans doute d'*épinglier*, parceque autrefois, comme encore aujourd'hui, plusieurs de ces *épingliers* sont de forme ronde, comme des étuis à savonnettes. On appelle *pingres*, en Anjou, ce qu'on appelle à Paris le jeu des osselets. A Bourges on le nomme *cobles*, de *cubulus*, diminutif de *cubus*. A Caen, ce jeu s'appelle *mâtres*, *martres*, et *martes*. (L.) — « Dans le Rabelais anglois, liv. IV, chap. XIV, ajoute Le Duchat dans Ménage, le mot *pingres* est traduit par celui de de *push-pin*, c'est-à-dire, *jeu d'épingles*. Et je ne doute point que *pingres* ne vienne effectivement de *spina*, d'où notre mot *épingle :* soit que par le jeu de *pingres* on entende un jeu *d'épingles*, ou le jeu des osselets; auquel jeu des osselets on peut avoir joué avec des os de *l'épine* de certains animaux : *spina* signifiant tantôt une *épine*, et tantôt l'échine ou *épine* du dos. » Voyez la note précédente.

* Les trouvent.

A tire la broche,
A la boutte foyre 73,
A compere prestez moy vostre sac,

[61] A la savate. Matt. Cordier, chap. xxxviii, n. 25 de son *De cor. serm. emend.* Jouons à la savate. *Ludamus solea detrita.* (L.) — Plusieurs enfants sont assis en rond, les genoux levés; l'un d'eux est debout au milieu, et cherche une savate que les autres se passent sous leurs jarrets, couverts de leurs habits, et dont ils le frappent quand il a le dos tourné. Celui entre les mains duquel il prend la savate, se met à sa place, et la cherche à son tour.

[62] Seroit-ce le même jeu qu'*à la chevesche?* Voyez note 67.

[63] Au charme du lièvre, dit le Rabelais anglois, c'est-à-dire à imiter la chasse du lièvre charmé. On peut voir la description de cette chasse dans les Essais des merveilles de la nature. (L.) — *Dorelot* a dû signifier au propre un petit sommeil léger: il signifioit au figuré un mignard, un mignon, un enfant gâté, un homme qui se délicate, qui a trop soin de lui, d'où *dorloter* et *se dorloter,* dans le même sens: cette mère dorlote ses enfants, ce vieillard se dorlote fort; et l'on dit *dormir de lièvre,* pour dormir les yeux ouverts. *Dorelot* et *dorloter* sont donc des diminutifs de *dormir.*

[64] Ce doit être un jeu à se tirailler l'un l'autre. Le traducteur du Rabelais en anglois a rendu le nom de ce jeu par *à tire-le un tantinet.* C'étoit aussi le refrain d'un vaudeville dont parle Charles Fontaine en son Quintil censeur, pag. 195 de l'édition de 1556. (L.)

[65] Jeu de boule, ou de palet, auquel l'endroit où s'arrête la boule ou le palet de celui qui joue le premier sert de but pour lui-même et pour les autres. (L.) — On appelle cochonnet une petite boule d'os ou d'ivoire, taillée à douze faces pentagones, marquées de points depuis un jusqu'à douze. On la roule sur une table pour jouer, comme si c'étoit un dé; mais *à cochonnet va devant,* on la roule devant soi en se promenant, et on change à chaque coup de but: c'est sans doute parcequ'elle se souille comme un goret, un petit *cochon,* en roulant, qu'on la nomme *cochonnet.* Est-ce le même jeu que celui que Montaigne appelle, liv. III, chap. xiii, *à cornichon va devant?*

[66] Ou *viellé,* comme l'abbé Guyet a remarqué qu'on parle aujourd'hui, et comme Bouchet, Sérée xxix, appelle déja ce jeu. On appelle à Angers *bœuf violé* ou *viellé,* un bœuf que les bouchers y

A la couille de belier[74], A figues de Marseille,
A boute hors, A la mousque[75],

promènent pendant les jours gras. Ce bœuf, qu'ils ont pris soin de parer de rubans et de bouquets, est par eux accompagné pendant ces jours-là au son des *violons* ou des *vielles*, après quoi ils le tuent, et en envoient des morceaux à leurs principaux chalands, qui, par reconnoissance, leur font des présents qui servent à les indemniser de ce que valoit le bœuf, et des frais de la fête. Les enfants s'étant avisés de parer de même et de promener un de leurs camarades, qu'ensuite ils faisoient semblant d'égorger, on a appelé cette farce, jouer *au bœuf violé* ou *viellé*. (L.) — Le Duchat, dans Ménage, donne avec raison comme une conjecture ce qu'il avance ici comme un fait. « Il y a de l'apparence, dit-il, qu'au jeu de *bœuf violé* les enfants imitant cette coutume (d'orner de fleurs la tête du bœuf gras, et de le conduire par la ville au son de la *viole* ou de la *vielle*), ornoient de fleurs la tête d'un de leurs camarades, et le conduisoient en cet état par les principales rues du lieu de leur demeure au son de quelques instruments, et faisoient ensuite semblant de le tuer, comme à un autre de leurs jeux, appelé par Rabelais, *au pourceau mory*. »

[67] La cheveche est le même oiseau que la chouette. On appelle au jeu de piquet, *faire la chouette*, jouer seul contre plusieurs qui jouent alternativement. Cette locution vient sans doute de ce que les pipeurs imitent le cri de la chouette pour prendre les petits oiseaux. Ce jeu est-il le même que celui qui est nommé plus haut *au hybou?*

[68] Chacun pince le nez ou le menton de son voisin à droite; et s'il rit, il donne un gage. L'attrape de ce jeu consiste en ce que deux personnes de la société se sont entendues pour avoir un bouchon brûlé dont elles se noircissent les doigts. Ceux dont elles pincent le visage sont barbouillés de noir, et prêtent à rire d'autant plus que chacun croit que l'on rit de l'autre.

[69] Nous ne savons en quoi consiste ce jeu. Seroit-ce de feindre, en jouant, d'ôter le soulier, en levant le pied à un enfant, comme on le lève au cheval pour lui ôter son fer ou lui en mettre un? On dit figurément qu'on a *déferré* un homme des quatre pieds, pour dire qu'on l'a rendu muet, déconcerté, interdit; qu'il s'est *déferré*,

A l'archer tru [76],
A escorcher le regnard [77],
A la ramasse [78],
A croc madame [79],

quand il est interdit et confus en parlant à quelqu'un; enfin on dit de ceux qui se fourrent dans quelque chose où on ne les appelle pas, qu'ils se mêlent toujours des fers à l'âne. Or, tout le monde sait qu'on ne ferre pas les ânes.

[70] Jeu où l'un des joueurs, qui se cache, est cherché par les autres, qui souvent le laissent là, et s'en vont. Les mots de ce jeu me paroissent corrompus d'autres qui, en allemand, signifient *le caché soit*, ou *reste caché*. (L.) — *Bourrir* est un terme de chasse qui se dit en parlant du bruit que font les ailes des perdrix, et sur-tout des rouges, quand elles partent. Le nom de ce jeu pourroit bien en venir plutôt que de mots allemands que Le Duchat n'a pas même cru devoir citer; et le jeu pourroit bien être aussi une imitation du bruit que font les perdrix en s'envolant.

[71] Jeu où l'on bande les yeux à quelqu'un de la compagnie, puis, sous ombre de vouloir lui faire une barbe *dorée*, on le barbouille avec de l'ordure. On appelle dans le même sens *poudre d'oribus*, la poudre que, liv. II, chap. XXX, Rabelais nomme *diamerdis*: et au chap. XXII du même livre, l'auteur voulant nous donner une idée désavantageuse de certain sorboniste de son temps, a cru ne pouvoir lui donner un sobriquet plus convenable, par rapport soit au mérite, soit même au nom du personnage, que celui de *notre maître Doribus*. (L.) — On traite de *barbe d'oribus*, dit encore Le Duchat dans Ménage, un jeune homme à qui la barbe commence à poindre, parceque les jeunes barbes sont blondes et dorées. On a de là appelé *barbe d'oribus*, un jeu où les enfants, sous le semblant de faire une barbe à l'un d'entre eux qui a les yeux bandés, lui en font une avec de la merde. Le traducteur anglois a rendu *à la barbe d'oribus* par *à la barbe qui commence à pousser*.

[72] A l'ancienne mode, dit le Rabelais anglois. (L.)

[73] Si, comme il y a de l'apparence, *foire* ici vient de *foras*, ce jeu doit être une espèce de *boutehors*. (L.) — Le Duchat a raison: *la boutc-foyre* et *le boute-hors* doivent être un même jeu sous deux noms différents. « Le *boute-hors* ou *boute-dehors*, dit le Dictionnaire de Trévoux, est une espèce de jeu qui n'est plus en usage: au fi-

A vendre l'avoine,	Aux responsailles[80],
A souffler le charbon,	Au juge vif et juge mort,

guré on dit de deux hommes qui tâchent de se débusquer l'un l'autre de quelque emploi, de quelque charge (du ministère par exemple), qu'ils jouent au *boute-hors*. » Mais M. Beauséjour, député de la Charente-inférieure, nous apprend que ce jeu est encore en usage dans son département, où on l'appelle *boute-dehors*, qu'il consiste en ce que les enfants se mettent plusieurs sur un banc, et tâchent, en se pressant, d'en faire sortir un. Il est aussi usité dans l'Orléanois et la Touraine, et nous y avons joué nous-même au collège.

[74] Jeu de ballon, auquel on joue avec la bourse des testicules d'un bélier. Les pages du roi Henri II y jouoient entre eux, témoin ce que raconte Brantôme d'une des filles de la reine, à qui, en se levant de terre, où elle étoit assise dans la chambre et en présence de cette princesse, il arriva de faire bondir de dessous ses jupes, une de ces balles belinières, bien pelue et bien velue, qu'un gentilhomme y avoit fait couler pour lui faire pièce. (L.)

[75] L'abbé Guyet croyoit que ce jeu pouvoit être celui de la mouche, duquel Rabelais parle, liv. III, chap. xxxviii, où il en fait dériver le nom par Bridoie *à Musco inventore*. En ce cas-là, ce seroit le même jeu qu'Érasme en ses Adages, au mot *proteo mutabilior*, et Mat. Cordier, chap. xxxviii, note 12, de son *De corr. serm. emend.* ont appelé *Empusæ ludus*, parcequ'on y joue à cloche-pied. (L.)— « *Mouche*, dit le dictionnaire de Trévoux, est un jeu d'écoliers, où l'un d'eux, choisi au sort, fait la *mouche*, sur qui tous les autres frappent, comme s'ils la vouloient chasser. Rabelais (liv. III, chap. xxxviii), dit de quelques officiers, qu'ils jouoient *à la Mousche* avec leurs bourelets, et que c'est un exercice salubre, *à Mosco inventore*. Ce jeu vient ordinairement des Grecs, qui avoient entre leurs jeux, ceux qu'ils appeloient μυάδη, μυῖνδα, etc. » Pollux, dit Adry, appelle ce jeu *chalce muya*, mouche d'airain, et Hesychius, *muynda*, la mouche. On bandoit les yeux à un enfant qui crioit: « J'irai à la chasse d'une mouche d'airain. » On lui répondoit: « Vous irez à la chasse de cette mouche, mais vous ne prendrez rien. » Alors on le frappoit avec des cordelettes jusqu'à ce qu'il eût pris quelqu'un. Si on découvroit ses yeux avant de deviner, on recom-

A tirer les fers du four,
Au faulx villain,
Aux cailletaux[81],
Au bossu aulican[82],

mençoit. Ce jeu s'appelle aujourd'hui *l'aveugle*. On bande les yeux à un enfant qui cherche à attraper les autres, qui le lutinent pendant ce temps-là. Celui qu'il attrape se met à sa place. On donne aussi quelquefois le nom de *mouche* au jeu de *colin-maillard*; les Italiens disent *alla moscola, o mosca cieca*, la mouche aveugle. C'est peut-être le *mousco-dabit* (*musca-vadit*) des Languedociens qui appellent aussi le colin-maillard, *garlambasti*. Parmi les jeux de Stella, on trouve *la mouche*. Un enfant tient en main un vase plat ou assiette; un de ses camarades tourne autour du pot, bourdonne, et contrefait la mouche : ce seroit la *mouche d'airain*, si l'enfant avoit les yeux bandés.

[76] Nous n'avons pu découvrir quel étoit ce jeu. Nous avons seulement appris de M. Beauséjour que le *trut* est un jeu encore usité en Saintonge; qu'on le joue avec trois cartes; que lorsqu'on a un certain point on frappe sur la table, et on dit *trut*. En effet en languedocien, *truc*, signifie un coup donné ou reçu, *truca*, frapper, donner des coups, heurter contre; *se truca*, se donner un coup, se cogner, se heurter; *paga truquet*, payer comptant; *trucal*, une butte; *truco-taoulié*, un batteur de pavé, un vagabond, un ivrogne qui se heurte à droite et à gauche, et à qui les enfants crient : A moi muraille! Cependant nous devons faire remarquer, 1° qu'on a dit en vieux françois *tru*, par contraction, pour tribut, impôt, et pour *trou*, prison, d'où *estre en truage*, pour être en prison, et *trouge*, trou, caverne, par contraction aussi de *truage;* 2° que cette signification de *tru*, prison, paroît en rapport avec celle d'archer.

[77] Pour retourner un renard comme on en retourne la peau, il faudroit que la queue lui passât par la geule. Or, comme les fusées que fait un ivrogne qui vomit, ont quelque rapport avec la grosse et longue queue du renard, de là est venu, à mon avis, qu'on a appelé *renarder* et *écorcher le renard* le vomir des ivrognes. Je ne sais au reste, quel peut être ce jeu, qui, pour le dire en passant, se trouve bien dans l'édition gothique, in-12, 1542, et dans celle de 1553, mais non dans l'édition de 1535, ni dans celle de Dolet. Peut-être consiste-t-il à contrefaire les grimaces et le hoquet d'un ivrogne

À sainct trouvé,	Au poirier[84],
A pinse morille[83],	A pinpompet[85],

qui rend gorge (L.)—Écorcher le renard, est une locution proverbiale qui signifie vomir après avoir bu (en parlant d'un ivrogne), par allusion sans doute au renard qui passe pour aimer le raisin; mais nous ne savons pas non plus en quoi consistoit le jeu du même nom.

[78] Jeu qui imite la manœuvre qu'on pratique dans les Alpes, envers ceux qui les traversent dans le fort des neiges. Nicot, qui nous apprend une nouvelle manière de *ramasser*, inventée de son temps, dit qu'on y employoit une espèce de civière appelée *ramasse*, parce-qu'avant cette invention on *ramassoit* les passagers sur de grosses branches d'arbres, tirées avec une corde par celui qui *ramassoit*. Or le jeu de la *ramasse* est en vogue entre les enfants, particulièrement pendant l'octave de la Fête-Dieu, comme on parle, auquel temps ils emploient à se *ramasser* l'un l'autre dans leur rue, les *rameaux* ou branches d'arbres dont on avoit orné le devant des maisons au jour de cette fête. (L.) — Jouer à la ramasse, c'est se traîner les uns les autres sur une espéce de civière, avec des rameaux ou branches d'arbres. Ce jeu et son nom nous viennent des Alpes, où il est encore en usage en temps de neige. La *ramasse* est un traîneau sur lequel les voyageurs se font *ramasser*, c'est-à-dire descendre sur la neige le long des montagnes. Ce traîneau est une espèce de chaise, derrière laquelle est celui qui la conduit, et qui la fait descendre et rouler avec une prodigieuse rapidité par des chemins escarpés. Pontis raconte d'une manière agréable, dans ses Mémoires, tom. I, pag. 509, comment Louis XIII étant arrivé à Briançon, se fit ramasser par le consul du lieu, et lui-même par la fille de ce consul, que le roi récompensa d'un *privilége* et de quelques pistoles.

[79] *Au fredon* ou *accrochez-moi, madame*, dit le Rabelais anglois; mais je ne vois pas quel rapport peuvent avoir ensemble ces deux explications d'un même jeu. (L.) — Ne seroit-ce pas le même jeu que le *trou-madame?*

[80] A se remarier ensemble, à se *répouser*, dit le Rabelais anglois. De *sponsalia* on aura donc d'abord fait *sponsailles*, comme de *con-*

Au triori[86],
Au cercle[87],
A la truye[88],
A ventre contre ventre,

ventus et de *monasterium*, *convent* et *monstier*, ainsi qu'on écrivoit et prononçoit anciennement ces deux mots. (L.)

[81] *Aux petits cailloux*, ou *à mettre neuf pierres dans un sac*, dit le traducteur anglois ce qui suppose qu'ici *cailleteau* vient de *calculettellus* diminutif du diminutif *calculettus*. (L.)—*Cailleteaux* signifie aussi jeunes cailles; mais il est plus probable qu'il s'agit ici de petits *cailloux*.

[82] Si, conformément à la traduction angloise, ce jeu consiste à contrefaire le bossu et le boiteux, il semble que ce soit ici une corruption d'*au bossu mal ingambe*. Dans l'édition gothique de 1542, sans nom de lieu ni d'imprimeur, il y a *au bossu d'alican*. (L.)—La conjecture de Le Duchat sur la corruption d'*aulican* ne nous paroît pas heureuse; *aulican*, peut venir du latin *aulicus*, de cour, courtisan; ce seroit alors un bossu ou un fou de cour, *aulican* peut s'être dit aussi pour *au lit camp*, au lit de camp; quant à *bossu*, c'est ainsi, selon le dictionnaire de Trévoux, qu'on appelle en Touraine la monnoie de billon qu'on nomme à Paris *sou-marqué*: mais il est plus naturel de croire qu'il s'agit ici d'un jeu où l'on contrefait le bossu.

[83] Ce jeu se joue encore dans la Saintonge : on pince le bras, en disant *pince morille*, nous apprend M. Beauséjour.

[84] Rabelais, dans la nombreuse liste des jeux auxquels il fait jouer Gargantua, dit également : *à l'arbre fourchu*, *au chêne fourchu*, *au poirier fourchu;* et c'est en effet, selon Adry, le même jeu, qui consiste à se tenir sur la tête et les mains, tandis que les pieds sont en l'air et écartés. Dans le Languedoc, on l'appelle *fa las candelétos*.

[85] Al. *Pimpompimpet*, dit l'abbé Guyet, à la marge de son Rabelais. (L.)—Bernier met en note dans ses additions : Alias *pinpontpinpet;* mais la leçon ou l'orthographe de Guyet nous paroît préférable. Le nom de ce jeu doit tenir à *pimpant*, *pompon*, *pompe*. On a dit *pimpousaie*, *pimpousée*, *pimpesouée*, femme qui fait la *pimpante*, comme une *épousée* de village : ce mot doit être par conséquent composé de *pompe* et *épousée*, et faire allusion à la locution que nous

Aux combes [89],
A la vergette,
Au palet [90],
Au j'en suis [91],

venons de citer, et à l'*épo*[illegible]*u mois de mai*, espèce de jeu où les petites filles parent une d'elles comme une mariée.

[86] Sorte de pas et de sauts, qui imitent les trioris de Bretagne, ainsi nommés de τριχόριον, parceque les airs en sont à trois temps fort vites. Voyez la tablature de ces branles, fol. 81 verso, de l'Orchésographie de Thoinot Arbeau, anagramme de Jehan Tabourot. (L.) — Le *triori* ou *trehori* de Bretagne, est une ronde ancienne usitée encore en Bretagne, dont le nom vient en effet du grec τριχορία, triple chœur : on devroit donc écrire *trihori* par une *h*.

[87] Dans Stella, le jeu du *cercle*, qu'il distingue du jeu du *cerceau*, consiste à tenir un cercle, et à le tourner autour de soi, de manière que le corps passe dedans. C'est, dit Adry, comme le jeu de la corde, mais le jeu du cercle est plus dangereux.

[88] On appelle encore ce jeu ainsi, nous a dit M. Beauséjour, dans la Charente-inférieure. Il se joue dans les prés. Il consiste à chasser une boule dans un trou avec une sorte de crosse ou *pedum*, nommée *ricoche* : ce seroit alors à-peu-près le même jeu que celui de *cochonet va devant*, et son nom de *truie* auroit la même origine: Il est encore un autre jeu du même nom qui se prononce *treu* en Sologne, et qu'on appelle *loup* à Paris. Ce jeu consiste à faire tourner autour de soi un bout de latte dentée attachée à une corde : ce qui produit une sorte de grognement semblable à celui de la truie; de là son nom.

[89] *Combes*, signifiant vallées; il est plus que probable que ce nom est altéré, et que *combes* est ici pour *combles*, faîte d'une maison, ou d'une mesure.

[90] Il y a deux manières de jouer *au palet :* dans la première, un des joueurs jette un petit écu, qui est comme le but, chacun jette ensuite son écu ou palet, celui qui s'est placé le plus près du but, gagne. Dans l'autre manière qu'on nomme le jeu de la *galloche* ou de la *bombiche*, on prend pour but fixe le couvercle d'un étui ou d'une écritoire, un bouchon de liège; on y met quelques pièces de monnoie; on cherche à renverser la bombiche ou galloche avec son palet : les pièces éparpillées appartiennent à celui dont le palet est

Au foucquet[92],	**Au rapeau[94],**
Aux quilles[93],	**A la boulle plate[95],**

le plus proche. *Galloche*, signifie proprement talon de bois d'un soulier et d'un sabot : on s'en servoit sans doute autrefois pour but. *bombiche* vient de *bomber*, un but qui *bombe*.

[91] Jeu de pelotte ou de balle entre deux personnes qu'une troisième vient croiser en disant *j'en suis*, au moment que de sa raquette elle a attrapé la balle ou la pelotte que l'une des deux premières alloit recevoir sur la sienne. Mat. Cordier appelle ce jeu *colludere pila certatim excipienda*. « Hic enim, *dit-il*, certatur uter, aut quis (si multi sint) pilam excipiet, meliorque censetur ejus conditio qui excipit quàm qui mittit. Hic enim est tanquam minister, ille quasi dominus. Unde qui pilæ exceptorem detrusit, solet dicere, ego sum : *j'en suis, c'est-à-dire, je suis en jeu :* pro eo quod latinè dici potest; sum pilæ exceptor. » (L.)

[92] Voici comme j'ai vu pratiquer le jeu de *fouquet* à des paysans. Ils prennent une poignée de filasse qu'ils tordent en long, et qu'ils se fourrent par un bout dans l'une des narines, mettant le feu au bout d'en bas de la filasse. Le feu monte : eux cependant disent toujours *fouquet, fouquet*, et soufflent en même temps par la narine qui est libre; en sorte que ce double vent empêche que le feu, qui gagne le haut de la filasse, ne leur brûle ni la bouche ni le nez. On voit, par là, d'où a pris son nom le jeu de *fouquet;* mot qui néanmoins dans la signification de *feuquet*, c'est-à-dire de petit feu, vient de *foquetus* diminutif de *focus*. La manière au reste dont j'ai dit que se pratiquoit ce jeu est différente de celle que décrit Rabelais au prologue du liv. IV, mais il n'est pas extraordinaire qu'un même jeu se pratique différemment. (L.)

[93] Ce jeu est trop connu pour le décrire : il consiste à abattre successivement une quantité de quilles fixée, avec une grosse boule qu'on lance et fait rouler d'un but assez éloigné; les quilles sont au nombre de neuf, et rangées debout dans un carré, à une certaine distance l'une de l'autre; la quille du milieu, qu'on nomme en Sologne le *Colas*, abattue seule, compte pour neuf, autant que les neuf. Ce nom de *Colas* pour *Nicolas*, est très remarquable, il se donne en général, dans les jeux d'enfants, à celui qui se tient au mi-

Au vireton[96],	A touchemerde[98],
Au picquarome[97],	A angenart[99],

lieu des joueurs, qui est le but et le plastron des autres, le *niais;* et c'est sans doute le rapport de ce nom et de *nigaud* son synonyme avec celui de *Nicolas,* qui est la cause de l'abus qu'on fait de ce nom de saint: c'est ainsi, et pour la même raison, qu'on dit *Nicodême* pour *niais.*

[94] Jeu de quilles du Dauphiné et de l'Auvergne, à qui en abattra le plus du premier coup. Brantôme parle de deux princesses, dont de son temps les soldats s'entredisoient, que si l'une jouoit bien aux quilles, l'autre ne *rempelloit* pas moins bien. Voyez ses *Dames galantes,* tom. II, pag 485. (L.) — En Languedoc, ce jeu se nomme *rampeu.* « Il peut se faire, dit Adry, qu'on y joue en Dauphiné et en Auvergne, de la manière que le dit Le Duchat; mais il est certain qu'on y joue tout autrement dans le Poitou et dans plusieurs autres provinces; et on doit remarquer que Rabelais, voisin du Poitou (qui de plus a été moine à Fontenai-le-Comte), étoit très éloigné des deux provinces dont parle le commentateur. » Voici comment on joue ce jeu dans le bas Poitou, d'après M. Beauséjour: on range trois quilles sur une seule ligne, qu'on tâche d'abattre avec une boule; quand on n'en abat pas, on est expulsé du jeu; pour y rentrer il faut déposer une somme égale à l'enjeu total, ce qu'on appelle *rempeler:* celui qui abat les trois quilles prend tout. Comme on a dit *rapeau* pour *rappel,* réclame, ainsi qu'on le voit dans nos anciens lexicographes, entre autres dans Duez, dans Oudin, etc., il n'y a pas de doute que *rempeler* ne soit pour *rappeler* au jeu, et non pas pour revenir *en peau,* et que *rampeau* ne se soit dit également par corruption pour *rapeau.* On trouve dans le glossaire de la langue romane: *rapeau,* renvi au jeu; *appeau* pour siffler les oiseaux. C'est donc dans ce sens de *rappeler* avec un *appeau,* que Brantôme, en parlant de deux femmes galantes, dit que si l'une jouoit bien aux quilles, l'autre ne *rempelloit* pas moins bien. Ainsi *rapeau* est mieux dit que *rampeau*, et doit être la vraie leçon.

[95] Jeu d'Auvergne, selon Bernier. Seroit-ce le même que le jeu de siam?

[96] Ne seroit-ce point cet amusement que prennent les enfants à

A la courte boulle [100], A la requoquillette [102],
A la griesche [101], Au casse pot [103],

faire *virer* ou tourner un peson sur une petite cheville qui le traverse? (L.) — Adry dit qu'on y joue encore aujourd'hui; que ce jeu est différent du *tourniquet;* et qu'on l'appelle aussi *pirouette. Vireton* étoit une petite flèche, un petit trait d'arbalète, parcequ'elle tournoit et *viroit* en l'air, à cause des ailerons qui y étoient attachés. Ce mot vient du latin *verutum* broche, ou c'est le diminutif du vieux françois *vire*, flèche, dard, formé de *veru*.

[97] Un écolier courbé et appuyé des mains sur les reins de son camarade, qui se tient debout devant lui, et qui lui tourne le dos, reçoit en cet état sur son dos un autre de ses camarades, à qui il dit de piquer, et qu'ils vont à Rome. (L.) — « Ce jeu, dit encore Le Duchat, dans Ménage, consiste à s'asseoir sur son camarade, comme sur un cheval, et à lui donner du talon dans les flancs, en faisant semblant d'aller à Rome. » En Sologne, les enfants appellent *piquarome*, un autre jeu dans lequel on *pique* un petit bâton pointu en terre, et on envoie à *Rome* celui dont le *piquet* a été arraché, en lançant ce piquet le plus loin qu'on peut. C'est ainsi que dans les jours de ténèbres où les cloches sont remplacées par des crecelles et des maillets, le peuple dit que les cloches sont allées à *Rome*. Voyez *au picquet*, note 110.

[98] Ce proverbe, non plus que le précédent et le suivant, n'est pas dans l'édition de Dolet. C'est celle de 1553 qui les a introduits. (L.)

[99] Nous ne savons pas en quoi consiste ce jeu, mais *angenart* doit venir d'*engin* ruse, finesse, subtilité, tromperie, *engan* en provençal ancien, *engano* en espagnol, *inganno* en italien, *engigner, engeigner, engeiner, engener*, tromper, amuser, subtiliser, *engigneour, engignour, engigneur, engignere* trompeur, du latin *ingenium*.

[100] Jeu de boule dont l'espace est fort court et fort limité, pour le distinguer du jeu de la longue boule.

[101] C'est comme un volant se nomme en Anjou, à cause qu'on l'y fait de plumes de perdrix grises, qui s'appellent en ces quartiers-là *griesches*. (L.) — On dit en Anjou, *jouer à la gruesche*, pour dire *jouer au volant*. Dans Rabelais il y a *à la griesche*, en quel-

A montalant[104], | Aux jonchées[106],
A la pyrouette[105], | Au courtbaston[107],

ques éditions : ce qui me fait croire, dit Ménage, que ce jeu a été ainsi appelé parcequ'on y joue ordinairement avec un volant fait d'ailes de perdrix *griesches*. On l'appelle au Maine *coquantin*, parcequ'on faisoit aussi des volants de plumes de coq. Ce mot se trouve aussi dans Rabelais. Voyez *à la pyrouette*, note 105.

[102] Nous n'avons pu découvrir en quoi ce jeu consiste; mais son nom vient de *recoquiller*, retrousser par les bords en forme de *coquille;* et l'on dit *recoquiller* les feuillets d'un livre, les bords d'un chapeau, les feuilles des arbres; les vers de terre, les fleurs se *recoquillent;* le *recoquillement* d'une feuille, d'un vers, etc.

[103] Au pot cassé, dit Mat. Cordier, chap. XXXVIII, note 26, de son *De corr. serm. emend.* On pend au plancher, avec une corde, un vieux pot de terre, puis on bande les yeux à tous ceux de la compagnie, lesquels en cet état vont tour-à-tour, un bâton à la main, tâcher d'atteindre ce pot, au hasard que les éclats en volent sur eux : ce qui cause un tintamarre où il y a toujours du danger. Scarron, chap. XVIII, de la première partie de son *Roman comique*, parle d'une autre manière de jouer au pot cassé. (L.) — Ce jeu doit être le *pot au noir*. Peut-être aussi, dit Adry, ne s'agit-il que d'un pot fêlé ou un peu ébréché, que des enfants placent sur une hauteur, et achèvent de casser en jetant des pierres d'une certaine distance. Le vainqueur est celui qui a achevé la destruction totale. On voit par-là que les enfants sont déja de petits hommes, comme les hommes ne sont que de grands enfants.

[104] Pour *à mon talent*; c'est-à-dire pour en faire à mon desir, à ma volonté, à mon plaisir. *Talent* ou *talant* avoit autrefois cette signification. Mais quel est ce jeu?

[105] La *pirouette* est une pièce de bois, de métal, ou d'ivoire, ronde et percée, au travers de laquelle passe un pivot sur lequel on la fait tourner, pour divertir les enfants; mais le jeu de la *pirouette* de Gargantua, doit être celui qu'on joue encore en Sologne sous ce nom, avec des palettes de bois, et avec un volant dont les plumes sont piquées sur un petit cylindre de bois également, que les enfants appellent une *drue* ou une *grue*, au jeu de palet : ce qui nous fait

Au pirevollet[108], Au picquet[110],
A cline mucette[109], A la blanque[111],

présumer que le nom de jeu de *gruesche* ou *griesche*, donné au jeu de volant en Anjou, pourroit bien être dérivé de là. Voyez *à la griesche*, note 101. Adry dit que ce jeu et celui de *virevolte* pourroient bien être le même, qu'à Troye, le volant s'appèlle *pilvotiau* et il remarque que dans les jeux de Stella, le volant n'est qu'une espèce de bouchon qui n'a que deux plumes, et qu'on repousse avec un battoir : c'est le jeu de la *pirouette* de Rabelais.

[106] Jonchets, *ludus junculorum*, dit Mat. Cordier, chap. xxxviii, note 43 de son *De corr. serm: emend.* Ce jeu a été nommé de la sorte, parcequ'autrefois on y jouoit d'ordinaire avec de petits brins de jonc : ce qui se pratique encore à Saint-Lo en basse Normandie, au lieu qu'ailleurs ou n'y joue plus guère qu'avec des brins de paille ou avec des bâtons d'ivoire de même grosseur. (L.) — Ovide fait mention de ce jeu, *De arte amandi*, liv. III :

Reticuloque pilæ leves fundantur aperto :
Nec nisi quam tollas, ulla movenda pila est.

Nicot appelle ce jeu le *jeu des jonchées*, comme Rabelais, et Ménage remarque qu'on le trouve ainsi écrit dans quelques dictionnaires. « *Jonchée*, dit Nicot, signifie la poignée de petites broches d'yvoire, dont les filles s'esbattent, qu'on dit le *jeu des jonchées.* » Montaigne le nomme le *jeu des jonchez*, liv. III, chap. ix : « Cest un mouvement d'yvroigne, dit-il, titubant, vertigineux, ou des *jonchez*, que l'air manie casuellement selon soy. » Sur quoi Coste remarque qu'on empoigne ces brins de *joncs* pour les faire tomber tous ensemble, de manière qu'ils s'éparpillent en tombant : et c'est ce qui fait dire à Montaigne que *l'air les manie casuellement selon soy.* Le Duchat, Ménage, Cordier, Coste, Trévoux, et Adry, se trompent donc tous certainement en prétendant que le nom de ce jeu vient de ce que les *jonchets* étoient faits d'abord avec de petits joncs. Comme on appelle également ce jeu le jeu des *honchets* ou *onchets*, que *honchets* n'est qu'une variante de *hochets*, que *hocher* signifie mouvoir, bouger, que parmi ces *honchets*, il y a encore de vrais *hochets*, comme le roi, la reine, le cavalier, qui ont une forme

Au furon [112],	Au chastelet [114],
A la seguette [113],	A la rengee [115],

particulière, comme enfin ce jeu consiste à tirer du jeu un honchet, sans faire remuer les autres, il est évident que *jonchées* et *jonchets* sont pour *honchets*, *honchets* pour *hochets*, et que *jonchets* ainsi que *hochets* vient de *hocher* et non de *jonc*. C'est donc *honchets* ou *hochets* qu'il faut dire. Ces *honchets* sont donc les *oscilla* des anciens, qui étoient des petites figures humaines qu'on faisoit mouvoir comme nos marionnettes et nos pantins, d'où on a dit en latin *oscillare* osciller, *oscillatio* oscillation, dans le même sens étymologique que celui que nous assignons à *jonchets* ou *honchets*. On faisoit mouvoir ces marionnettes aux saturnales, en mémoire des enfants emmaillotés que Saturne avoit dévorés; et notre jeu des *honchets*, vient évidemment de cet usage antique et payen. Voy. note 157.

[107] Dans Stella, on trouve ce jeu ainsi figuré : deux enfants assis face à face, empoignent un bâton, chacun tire de son côté, et s'efforce d'enlever de terre son compagnon.

[108] Le Rabelais anglois a traduit *At the whirling gigge*, comme qui diroit : *à la toupie tournante*. Je crois que c'est proprement, ou à faire *voler* sa toupie, du pavé ou du plancher sur la paume de la main, sans qu'elle cesse de tourner; ou a faire sauter cette toupie du pavé ou du plancher sur la paume de la main (*vola*), sans qu'elle cesse de pirouetter. La chose est facile, et il n'y a qu'à prendre bien son temps. (L.) — « *Pirevollet*, ajoute Le Duchat, dans Ménage, peut aussi venir de *pirouetter* et de *voler*. Le saut de la toupie sur la main semble un *vol*, tant ce saut est subit. » En Saintonge, nous a dit M. Beauséjour, ce jeu consiste à lancer en l'air un bâtonnet à l'extrémité duquel sont implantées deux plumes de coq, et à le faire retomber en *pirouettant* sur sa pointe. Voyez *à la pyrouette*, note 105.

[109] C'est comme on parle en Anjou, mais à Paris on prononce et on écrit *cligne mussette*, des verbes *cligner* et *musser*; parcequ'en ce jeu, pendant qu'un des enfants *cligne*, c'est-à-dire ferme les yeux, il donne le temps de se *musser* ou cacher à ses compagnons, qu'il va ensuite chercher. (L.) — Dans ce jeu d'enfants, selon le dictionnaire de Trévoux, qui le nomme *cligne-musette* ou *climusette*, l'un

A la foussette [116], A la trompe [118],
Au ronflart [117], Au moyne [119],

d'eux ferme les yeux, tandis que les autres se cachent en divers endroits, où il est obligé de les chercher pour les prendre. La Monnoie, dans son glossaire bourguignon, dit que « ce jeu s'appelle en bourguignon *bouchau*, parcequ'un des joueurs s'y *bouche* les yeux, pendant que ses compagnons se cachent. C'est l'*apodidrascinda* des Grecs. » Ainsi, à ce jeu, un enfant *cligne* les yeux, et les autres se *mussent* ou se cachent. Il les cherche, et s'il en attrape un, celui-ci se met à sa place. C'est donc une corruption que de l'appeler *climusette*, comme dans le savant de société: le vrai nom est *cligne-musette*. En Languedoc on le nomme le *claquet*, le *cache-cachette;* en Sologne, *jouer à la cachette*.

[110] Ce n'est point ici ce jeu de cartes, qui nous est venu d'Espagne vers le milieu du dix-septième siècle; c'en est un auquel les enfants jouent avec des bâtons semblables à des *piquets*. (L.) — Bernier dit aussi dans ses additions qu'on joue à ce jeu avec des bâtons ou *piquets:* c'est donc le même que celui qu'on nomme *piquarome* en Sologne. Voyez *au picquarome*, note 97.

[111] « On appelle aussi ce jeu, selon Adry, *piquer l'épingle*. Les enfants tirent dans un livre avec une épingle; on se sert d'un livre dont toutes les pages sont blanches, à l'exception d'un petit nombre où l'on a écrit quelques petits lots, comme de cinq, de dix épingles, que l'on gagne si on place l'épingle sur ces pages écrites; si on n'attrape rien, on dit: *Blanque*, ce qui veut dire page blanche. Ce jeu est différent de celui où l'on tire à la belle lettre dans un livre imprimé. » En Sologne les enfants jouent *à la blanque*, en piquant une épingle dans un papier sur lequel sont écrits plusieurs nombres par dessous; si l'épingle pique un de ces nombres, on gagne autant d'épingles; on perd son épingle, si on pique dans le blanc. Le dictionnaire de Trévoux dit que la blanque est une espèce de loterie où l'on achète certain nombre de billets, dans lesquels, s'il y en a quelqu'un noir, ou marqué de quelque meuble qui est à l'étalage, on en profite; s'il n'y en a point, on perd son argent; et alors on dit qu'on a trouvé *blanque*, d'où ce jeu a tiré ce nom, qui vient de l'italien *bianca*. Ce jeu, selon Pasquier, *Recherches*, liv. VIII,

Au tenebry[120],	A la soulle[122],
A l'esbahy[121],	A la navette,

chap. XLIX, a été introduit en France par les Italiens. Ce mot *blanque*, se dit pour *blanche;* c'est le même jeu que celui que Rabelais appelle plus haut *à la blanche*. Voyez pour la manière de jouer cette espèce de loterie, le dictionnaire des jeux de l'Encyclopédie méthodique.

[112] Ce jeu doit être le même que celui qu'on nomme aujourd'hui *furet du bois joli*, dans lequel on se passe un sifflet de main en main, et dont chacun joue de manière à n'être pas vu de celui qui cherche le sifflet. On dit en jouant : « Il a passé par ici le *furet du bois joli;* » de là le nom de ce jeu. Quelquefois on attache le sifflet derrière celui qui cherche, et alors ce n'est plus qu'un jeu d'attrape.

[113] Nous ne connoissons pas ce jeu. *Seguette*, seroit-il le diminutif de *segue*, qu'on trouve dans Nicot pour *cigue;* ou faut-il lire *segnette*, de *seigner* marquer, désigner, *signet* ou *sinet*, diminutif de *signe*, billet signé, cachet, marque?

[114] Trois jeux que les enfants jouent avec des noix ou avec des *chiques*, s'il m'est permis d'appeler encore aujourd'hui de ce nom de petites boules de marbre ou de terre cuite qui ne sont d'usage qu'à des jeux d'enfants. Ils jouent même quelquefois à la *fossette* avec de petites coquilles de limaçons. Au jeu du *châtelet* ils font un triangle de trois *chiques* ou d'autant de noix, et mettent au-dessus une quatrième qui fait une espèce de petit *château*, que gagne celui qui a l'adresse de le démolir avec une *chique* ou une noix qu'il y darde de quelques pas. *A la rengée*, les enfants disposent tout autant qu'ils veulent de *chiques* ou de noix sur une même ligne ; chacun à son tour roule sa *chique* ou sa noix contre la *rangée*, et emporte toutes celles qui suivent la *chique* ou la noix qu'il a déplacée avec la sienne. *A la fossette*, ils jettent avec le creux de la main une poignée de *chiques*, de noix, ou de coquilles, dans une petite fossé qu'ils ont creusée au pied d'une muraille, et gagnent toutes celles qu'ils y ont fait entrer de plus que leurs compagnons. (L.) — Le jeu du châtelet ou château de noix, est encore en usage en Saintonge; il étoit connu du temps des Romains, et Ovide le range parmi les différents jeux de noix : « Il place, dit-il, une noix sur trois autres, en forme

A fessart,
Au ballay [123],

A sainct Cosme, je te viens
t'adorer [124],

de château, qu'il renverse en jetant une ou plusieurs noix dessus.» Philon, le juif, le décrit de la même manière.

[115] Ce jeu, dans Stella, est nommé *le jeu de la rangette*. Il est composé de cinq châteaux de noix, *rangés* de front à quelque distance l'un de l'autre : les joueurs essaient de les abbattre avec une noix lancée d'un but marqué. Voyez *au chastelet*, note 114. C'est de là qu'on a dit *à la rengette*, pour tout de suite, qu'on trouve dans Clément Marot.

[116] On y joue aussi avec des billes, des amandes, des pois, etc. A Bordeaux et à Nantes, on y joue avec des coquilles, sur le gravier et le sable. Mᵉ Guillaume nomme ce jeu *à la fossette aux espingles*. Dans Stella, on y joue avec une balle dans neuf trous, espacés comme les quilles au jeu de boule. Les vers qui sont au bas de la gravure, prouvent qu'il y a avantage à mettre dans le trou du milieu. Une autre gravure représente la fossette aux noyaux; mais il n'y a qu'un trou. On jouoit aussi à la fossette chez les Grecs et chez les Romains.

[117] C'est dit-on le sabot qu'on tire avec une corde. Si cela est, ce jeu est alors le même que le suivant.

[118] Au sabot, sorte de toupie. Ce terme est de la Touraine et de l'Anjou. (L.)

[119] Encore le *sabot*. Ce terme est du Dauphiné, où jouer *au moine* c'est jouer au sabot. (L.)—Le Duchat se trompe : tous les écoliers savent que le jeu de moine est différent de celui du sabot.

[120] Au ténébreux, à l'esprit, dit le Rabelais anglois. Maître Éloi d'Amerval, liv. II, chap. CXVII de sa Diablerie, écrit *tonnebri*, et c'est aussi comme Lambert Daneau a appelé certain jeu qu'il prétend illicite, à cause des indécences qui s'y commettent devant des femmes. Voyez sa Remontrance sur les jeux du sort ou de hasard, imprimé en 1573, pag. 23 et 24. Le Voyage de Mᵉ Guillaume en l'autre monde, Paris, 1612, p. 71, fait mention du jeu *a cache cache mon canebry :* d'un autre jeu appelé, *a monte, monte l'eschelette, montez-la ;* et d'un troisième qu'on appelle, *a la masle, masle broche en cul.* (L.)—Ce jeu consiste, ajoute Le Duchat dans Ménage, à

A escarbot le brun,
A je vous prens sans verd[125],
A bien et beau s'en va quaresme[126],

contrefaire l'esprit follet. *At gobling*, a dit le traducteur du Rabelais anglois, c'est-à-dire, *au gobelin*.

[121] On met de la farine dans une assiette, dont on forme une pile avec un verre à liqueur; on retire le verre, on met dessus une pièce de monnoie. Chaque joueur avec un couteau enlève un peu de farine, celui qui à la fin fait écrouler la pile et la pièce est tenu d'enlever avec ses dents la pièce : ce qui lui barbouille le visage de farine. Ce nom d'*esbahi*, qui signifie étonné, surpris, vient de ce que celui qui fait écrouler la pile et la pièce l'est en effet.

[122] A se souiller, à se salir, dit la même traduction. (L.) — La soulle est un ballon ou grosse balle de foin couverte de cuir, que l'on jette en l'air : le vainqueur est celui qui parvient à s'en saisir. Ce jeu est particulier à la Bretagne : on l'appelle *soule* dans la haute, *mell* dans la basse. Voyez les dictionnaires bretons de Rostrenen et de Lepelletier. Il y a donc de quoi rire de voir le traducteur du Rabelais anglois rendre ce mot par *souiller, salir*, et Le Duchat adopter cette explication! Cet exemple suffit pour prouver combien ce dernier interprète a tort de s'appuyer aussi souvent qu'il le fait sur l'autorité de la traduction angloise. « La soule, dit Adry, est un jeu de balle très connu dans la basse Bretagne. Le P. Lafitau dit qu'il approche fort, 1° du jeu décrit par Antiphane dans Athénée; 2° de l'*ourania*, décrit par Pollux; 3° d'un jeu de balle des sauvages. » Il a raison, d'après la description qu'il fait du premier et du troisième de ces jeux. Il ajoute que le jeu de soule on de ballon étoit appelé *rabote* chez nos ancêtres. De *soule* on a dit *souler*, pour jouer au ballon, et non pas à la boule, comme l'explique le glossaire de la langue romane.

[123] Ce jeu consisteroit-il à aller à cheval sur un balai? C'est un jeu d'enfants fort connu; et l'antiquité cite des grands hommes qui n'ont pas dédaigné d'y jouer avec leurs enfants. De plus, le peuple croit que les sorciers vont aussi à cheval sur un manche à balai.

[124] On bande les yeux à quelqu'un qu'on a fait asseoir dans un fauteuil. *Saint Côme, je te viens adorer*, lui dit un autre qui, dans le moment, lui présente au visage une chandelle allumée. Celui-ci veut

Au chesne forchu [127], A la queue au loup [129],
Au chevau fondu [128], A pet en gueulle [130],

l'empoigner, mais à la place de ce cierge, on coule dans la main du personnage un bâton tout enduit d'ordure. De là vient sans doute le proverbe *à saint Breneux chandelle de m....* Au même jeu d'autres ajoutent à la cérémonie du cierge une seconde pièce plus risible et moins vilaine que la première. Sous ombre de caresser le saint Côme, qui a les yeux bouchés, ils lui noircissent le visage avec du charbon ou de la suie. De là vient qu'à la vingt-neuvième des Sérées de Bouchet il est parlé d'un More qui, dans Poitiers, fut pris pour un ramonneur de cheminées, ou pour quelqu'un qui venoit de jouer à *saint Côme, je te viens adorer.* (L.)

[125] On sait que ce jeu consiste à convenir entre personnes d'une même société, que celui qu'on surprendra *sans verd*, c'est-à-dire sans une branche de verdure, pendant le mois de mai, paiera une amende ou donnera un gage.

[126] On joue à ce jeu en Dauphiné, sur la fin du carême. (L.)

[127] Un petit garçon appuyé sur ses mains se tient debout sur sa tête et écarte ses jambes. Par derrière en vient un autre qui s'élance au travers de l'autre côté, et il prend exprès cette route, de peur que, venant à faire mal son saut, celui qui contrefait le chêne fourchu ne vienne à recevoir quelque coup de pied dans le ventre ou dans les bourses. (L.) — Dans ce jeu, des enfants sautent entre les jambes écartées de celui qui fait le chêne ou arbre fourchu; ce qui est bien plus dangereux, dit Adry, malgré la précaution qu'ils prennent de sauter de derrière en avant, pour ne le point blesser. *Au chêne fourchu, au poirier fourchu, à l'arbre fourchu*, sont le même jeu : « A cette heure fais bien a poinct l'arbre fourchu, les pieds a « mont, la teste en bas, » dit Rabelais, liv. IV, chap. IX. Les vieux poëtes appeloient *arbre fourchu*, un lai, un virelai, à cause des petits vers qui étoient au milieu des grands, et faisoient une espèce de fourche : on employoit ce petit poëme pour des sujets lugubres. C'étoit donc, ainsi que le jeu de l'arbre ou chêne fourchu, un même symbole que la fourche patibulaire.

[128] Personne n'ignore ce jeu, qui, pour le dire en passant, est de l'ancien temps, où les singuliers, qui aujourd'hui se terminent en *al* se terminoient en *au*. Il est seulement à remarquer qu'ici *fondu* se

A Guillemin baille my ma lance[131],

A la brandelle[132],

Au treseau[133],

prend à la même signification que lorsque d'un navire abymé dans la mer, on dit qu'il y est *fondu*. C'est la raison pourquoi Mat. Cordier, chap. XXXVIII, note 24 de son *De corr. serm. emend.*, appelle ce jeu *certare equuleo depresso.* (L.) — A ce jeu, un enfant se baisse et présente son dos sur lequel monte un de ses camarades qui se fait porter ainsi. Parmi les jeux de Stella, le cheval fondu est celui où plusieurs enfants courbés à la file, et le premier, appuyé sur un mur ou sur un banc, reçoivent leurs camarades sur leur dos ou leur croupe. *Fondu* est un terme de marine qui signifie coulé à fond, enfoncé, abaissé. Dans le Languedoc ce jeu se nomme *cabalet de san Jorgi*, c'est-à-dire, le petit cheval de saint George.

[129] Ce jeu est trop connu pour le décrire. Nous nous contenterons de faire remarquer qu'on l'appeloit aussi et qu'on l'appelle encore *à la queue leu-leu;* qu'en Languedoc on dit, *à loubet loubet* (au petit loup loup), ou *fa a las auquetos*, jouer aux oisons; et qu'on dit encore *saint Leu* pour *saint Loup*.

[130] Ce jeu, dans certaines provinces, est plus badin que violent quand on a les reins souples; et s'il y a quelque chose à craindre pour les joueurs, c'est quelque mauvais vent, dont il leur est difficile de se garantir. Ailleurs il consiste uniquement à qui fera le plus de bruit, lorsqu'en enflant les joues on s'en frappe l'une avec les cinq doigts en pointe. A Metz, où, avant que de se frapper ainsi sur la joue enflée, les enfants font couler légèrement les extrémités des doigts sur la lèvre d'en bas, afin que venant à se refermer, elle rende déja successivement quelques petits sons comme de tambour; par onomatopée ce jeu se nomme en patois *bristempogné*, c'est-à-dire, *brise ton poignet*, parcequ'à cette petite manœuvre le *poignet* se *brise* comme pour battre sur une guitare. (L.) — Ce jeu indécent est figuré sur le guidon de la mère folle de Dijon. Voyez pl. VII des *Mém. de la fête des fous*, par du Tillot, 1741, in-4°. En Languedoc on dit *jouga à quatre pipots*, jouer aux quatre petits tonneaux, figurés sans doute par les quatre fesses : c'est ainsi qu'il est nommé dans Goudouli. On peut en voir la description dans Adry.

[131] Autrement, *Robin*, etc., dit l'abbé Guyet à la marge de son Rabelais. On bande les yeux à l'un de la troupe, lequel on traite de

Au boleau [134], A la migne migne beuf [136],
A la mousche [135], Au propous [137],

chevalier. En cet état il commande à son écuyer, soit *Guillemin* ou *Robin*, de lui bailler sa lance. *Attendez*, *monsieur*, répond l'écuyer, *je vous l'agence*. L'écuyer disant ensuite à son maître qu'il lui présente effectivement une lance : dans le temps que monsieur le chevalier ouvre la main pour empoigner cette lance, son écuyer lui met en main un bâton qu'il a pris le loisir d'enduire de m..., à l'endroit que l'autre doit toucher. (L.)

[132] C'est sans doute le jeu de la brandilloire : ce jeu est aussi usité au Tunquin, selon le P. Marini, dans sa *Relation du Tunquin*. Son traducteur le nomme *Brandillon*.

[133] Autrement, *au treseau fourni*, dit l'abbé Guyet à la marge de son Rabelais. On appelle *treseau*, en Anjou, trois hommes qui battent des gerbes ensemble. (L.) — Selon le Dict. de Trevoux, *treseau* est un assemblage de trois gerbes ensemble, qu'on laisse sur le champ après qu'elles sont liées, jusqu'à ce qu'elles aient été dîmées; et *trezeau* se dit de trois hommes qui battent du blé dans une aire : mais ces deux mots n'en faisant évidemment qu'un sous deux orthographes, ils doivent avoir la même signification. On appelle, selon le même Dictionnaire, *trezeaux* ou *treizeaux*, en Normandie, des monceaux de gerbes de blé amassées dans les champs, parcequ'ils étoient composés de *treize* gerbes, afin que la dîme de la treizième gerbe fût levée. *Trezeaux* ou *treizeaux* vient donc de *treize*, tandis que *treseau* ou *trezeau* vient de *trois*.

[134] *Au boleau* seroit-il pour *au bouleau*, et ce jeu seroit-il le même que celui qui est nommé plus haut *au balai?* Il y a des balais de bouleau.

[135] Ce jeu est-il le même que celui qui est nommé ci-dessous *à la mousque?* Nous ne le pensons pas; car il y a même sous ce nom de *mouche* plusieurs jeux différents. Voyez *à la mousque*, note 75. Voyez le Dict. des jeux de l'Encyclopédie, pag. 184; celui d'Adry, pag. 176 et 181, et le Dict. de Trevoux.

[136] Une cramichel que nous avons entendu chanter à Romorantin, commence ainsi :

A la mine mineboeuf, ...

A neuf mains [138], Au pontz cheuz,
Au chapifou [139], A colin bridé [140],

Madame qui est auprès du feu,
Qui mange du pain et de l'œuf,
J'y en ai demandé :
Elle m'a dit, non fré *,
Que la paresse la tenoit,
Un li, un la,
Galmi, galma.
Saint Gille
Qui potille **,
Petit pont,
Cours à mont, etc.

On appelle *cramichel* une chanson que chantent les enfants avant de jouer à cache-cache, afin de savoir sur qui tombera le sort, soit pour aller se cacher, soit pour aller chercher ceux qui doivent se cacher. Il paroît que *saint Michel* présidoit à ce jeu, comme Mercure aux jeux d'exercices, et étoit invoqué dans cette chanson, avant de commencer le jeu. On sait que saint Michel a aussi remplacé Mercure, pour peser les ames, et les conduire les unes en paradis, les autres en enfer. Dans la chanson que nous venons de citer, et que nous avons recueillie comme un monument des anciens usages, il paroît que c'est saint Gille qui remplace saint Michel. En effet, ce saint est toujours honoré avec saint Loup, sous le nom de *saint Leu et saint Gilles*, dans une même église, et Mercure étoit représenté avec une tête de loup ou de chien. Cette substitution de saint Gille à saint Michel n'est donc point extraordinaire. Quant à *mignebeuf*, il est évident que c'est pour *mine bœuf, mine de bœuf*, et que par conséquent c'est Bacchus Hébon ou à tête de bœuf, dont Mercure étoit le père nourricier, qui est invoqué au commencement de cette chanson. Mercure étoit aussi le compagnon inséparable de Bacchus, comme saint Leu ou saint Loup de saint Gilles, dont le nom latin *Ægidius*, est composé du grec αἰγὸς εἶδος, à mine de chèvre; et Bacchus étoit aussi représenté vêtu de la nébrisse. Mais c'est assez pour faire sentir que ces jeux nous viennent des anciens, et tiennent à leur mythologie et à leurs symboles.

* Ferai. — ** Fait de petits pets.

A la grolle [141], A Colin maillard,
Au cocquantin [142], A mirelimofle [143],

[137] Au cocq-à-l'âne, au propos interrompu. (L.) — Tous les enfants connoissent ce jeu. Ceux qui ne le connoîtroient pas en trouveront la description dans le Dict. des jeux de l'enfance, à ce mot, et dans le Savant de société, tom. I, pag. 91.

[138] Ce doit être le jeu que nous nommons aujourd'hui *au pied de bœuf*: c'est aussi l'opinion de de Marsy.

[139] Encore liv. V, chap. XXVII, *Vous eussiez pensé que fussent gents jouants au chapifou*; c'est le colin-maillard. En Normandie on nomme ce jeu *capifolet*; mais *capifol* est l'ancien mot. Le Blason des fausses amours:

Qui pour galler et frigaler
Vient galeux n'est-il pas bien fol?
Qui tant veult pour femme foler,
Que femme le faict afoler,
Joüent-ils pas au *capifol?* (L.)

— *Chapifou*, *capifol*, *capifolet*, signifient tête folle. Çe jeu fait double emploi avec celui que Rabelais nomme plus bas *colin-maillard*. On dit en Italie *a la gatta orba* ou *cieca*, à la chatte aveugle; en Languedoc on le nomme, selon Adry, *capitorbo*, ou *catitorbo*, ou *catiborbo*. Le nom italien prouve que ces trois noms, quoique altérés, doivent signifier *chat aveugle*, car on dit encore en languedocien *orbo* pour aveugle et *gat* ou *gato* pour chat. On appelle aussi ce jeu en languedocien *tartanis-tartanas*, ou *cartanis-cartanas* et *cascana*. Le P. Boulanger croit que c'est le même jeu que celui que les Grecs nommoient *collabismos*, dans lequel Pollux dit qu'un des joueurs se fermoit les yeux avec ses mains, qu'un autre le frappoit, et lui demandoit qui l'avoit frappé, comme les soldats de la Passion. Ce jeu allégorique est donc bien ancien. Le grand Gustave, ce puissant et redoutable fléau de la maison d'Autriche, s'est souvent *égayé* à jouer à colin-maillard avec ses principaux officiers, parmi ses plus grands triomphes: cela passoit alors pour une galanterie admirable.

[140] Adry pense que ce jeu est peut-être encore le même que celui que Rabelais appelle *colin-maillard* et *chapifou*. *Colin* est pour *Nicolas*, pris dans le sens de *niais*; ainsi *Colin-bridé* doit avoir le sens

A mouschart,
Au crapault,
A la crosse [144],
Au piston,
Au billeboucquet [145],
Aux roynes,

d'*oison bridé*, c'est-à-dire de sot, d'homme qui n'a point vu le monde, qu'on déniaise, qu'on attrape. On dit *brider la bécasse*, pour attraper, tromper.

[141] Rabelais, liv. IV, chap. LII, appelle *grolle* le blanc, le centre d'une sible. Ici jouer à la grolle ne seroit-ce pas tirer au blanc? (L.) —Nous ne savons pas en quoi consistoit ce jeu; mais la *grolle* est le nom de la corneille en Saintonge et ailleurs. Ce nom, qu'on écrit *graule* et *graille*, vient par contraction de *graculus*, et non pas de *garrula*, comme on le croit. C'est de là que vient *grailler*, crier comme la corneille.

[142] On appelle *cocquantin*, dans le Maine, ce qu'on nomme à Paris un volant; et on l'appelle de la sorte, parceque autrefois on se servoit de plumes de *cocq* à faire des volans. (L.)—Voyez *à la griesche*, note 101, et *au picandeau*, note 169; ce sont les mêmes jeux.

[143] Ce nom doit être composé de *mire lui le mouffle* ou *muffle*, comme on dit *bride lui le nez, mirlicoton, mirlipot, mirlirot, mirliton*. Mais quel est ce jeu?

[144] C'est ce que Mat. Cordier, chap. XXXVIII, note 40 de son *De corr. serm. emend.*, appelle *ludere clava. Hic ludus*, dit-il, *clava et pila constat*. On joue à la crosse avec une boule qu'on pousse de toute sa force avec un bâton courbé par un bout en forme de crosse. (L.)—On voit ce jeu figuré dans Stella. C'est à-peu-près le jeu de mail, sinon que des enfants se renvoient les uns aux autres une petite boule qu'ils poussent avec un bâton recourbé. On l'appelle aussi le jeu du petit mail, pour le distinguer du jeu de mail, qu'on jouoit avec un maillet ferré, du latin *malleus*. Il y avoit autrefois, dans presque toutes les villes, des jeux de mail, ordinairement sur les remparts. On a appelé *Mail* le lieu où l'on y jouoit: c'est pour cela que dans plusieurs villes, comme à Orléans, la promenade extérieure s'appelle le Mail, et qu'il y a encore à Paris la rue du Mail, parceque cette rue est sur les anciens remparts.

[145] On appelle communément *billeboquet* un bâton court, creusé

Aux mestiers[146], Au pinot[148],
A teste a teste bechevel[147], A male mort[149],

en rond par les deux bouts, et au milieu duquel est une corde, à laquelle est attachée une balle de plomb qu'on jette en l'air et qu'on reçoit alternativement dans les concavités des deux bouts. C'est un mot composé de *bille*, en la signification de petite boule, et de *boquet*, c'est-à-dire un petit fragment de bois. A Metz, les jeunes garçons prennent un morceau de bois long d'un demi-pied plus ou moins, gros à-peu-près comme le pouce, et pointu par les deux bouts. Ils posent ce bois sur le pavé, et frappent d'un bâton sur l'un des bouts : en sorte que l'ayant fait sauter, ils lui donnent pendant qu'il vole un autre coup pour le jeter à leurs compagnons, qui doivent le leur renvoyer de la même manière; et ce jeu, qui est proprement celui du *court-bâton*, est nommé le jeu du *billeboq*. (L.) — Henri III portoit quelquefois à la main un bilboquet, *dont il se jouoit*, est-il dit dans le journal de ce prince, par L'Étoile. Ce jeu, dit Adry, reprit faveur vers le milieu du siècle de Louis XV, et on voyoit sur le théâtre des actrices jouer au bilboquet, lorsque les intervalles de leur rôle le leur permettoient. A-peu-près dans le même temps, les petits-maîtres portoient par-tout des bilboquets. Plus tard, on les a vus de même jouer *à l'émigré*.

[146] Les enfants, pour jouer à ce jeu, se divisent en deux bandes. On tire au sort celle qui jouera la première. Alors les deux bandes se retirent à l'écart chacune de son côté, ayant un chef à sa tête. La bande qui doit jouer choisit quelque métier, et après avoir distribué les rôles, et s'être un peu exercée, elle appelle l'autre, devant laquelle la première représente, en pantomime, tous les mouvements et toutes les opérations du métier choisi. Si l'autre parti devine, il joue à son tour.

[147] Jeu que les enfants jouent avec deux épingles, que l'un d'eux cache dans sa main : après quoi il donne à deviner à l'autre, si ces épingles sont placées ou tête à tête, ou à *béchevet*, c'est-à-dire à contresens, en sorte que la tête de l'une soit tournée vers la pointe de l'autre. « *Beschevet*, dit Monet, que Ménage devoit citer, c'est double chevet en un lit, un à la teste, l'autre aux pieds. Lits *à beschevet*, coucher *à beschevet*. » Le même, au mot Chevet, pour donner à entendre ce que c'est que *lit à double chevet*, renvoie à Béchevet.

Aux croquinolles[150], Au belusteau[151],
A laver la coiffe madame, A semer l'avoyne,

D'Aubigné, liv. I, chap. 1 de sa Confess. Cath., dit *à bechenez;* mais cet ouvrage a d'abord été imprimé si peu correctement, qu'on ne sauroit imputer à l'auteur tant de fautes grossières qui s'y trouvent. Au lieu de *béchevel*, comme on lit dans le Rabelais de Dolet, dans l'édition de 1553, et dans l'édition de 1626, faite sur celle de 1552, on dit aujourd'hui *béchevet*, comme il y a dans celles de 1559 et 1573; et on parle de la sorte, parceque les anciens diminutifs en *el*, comme ici *chevel* fait de *chef*, sont absolument hors d'usage. Exemple en *Capel*, dont Villon a autrefois usé pour *Capet* dans le vers suivant :

Se feusse des hoirs Hue-*Capel*. (L.)

— On dit aujourd'hui *tête à tête béchevet*, et par corruption, en Saintonge, *tête à biche*. De *bêchevet* on a fait le verbe *bécheveter*, et par contraction, en Sologne, *béchouetter* et *bichouetter*. Nous ne pensons pas que *beschevet* vienne de *bis caput*, ou *double chevet*, comme le prétendent Nicot, Ménage et Le Duchat : ce mot doit venir de *biais chevet*, chevet de biais, de travers. C'est ainsi qu'on a dit *bestourné* pour *mal tourné;* qu'on nommoit à Paris *Saint-Benoît le bestourné* l'église de Saint-Benoit, dont le *chevet* ou le chœur étoit à l'occident, et par conséquent à contresens, au lieu d'être à l'orient.

148 Au pivot ou pibot, dit l'abbé Guyet à la marge de son Rabelais. (L.) — *Pinot* doit être en effet une mauvaise leçon pour *pivot* ou *pibot* contraction de *pied bot*, c'est-à-dire pied boiteux : *pinot* ou plutôt *pineau* est le nom d'une espèce de raisin : et non pas d'un jeu ; ce doit donc être le jeu de *cloche-pied*, non pas parceque, comme le croit Adry, on y tourne comme sur un *pivot*, mais parceque, comme je viens de le dire, on a fait *pibot* de *pied bot*, par contraction, et ensuite *pivot*, soit par le changement ordinaire du *b* en *v*, soit par la confusion de ces deux mots. On disoit autrefois jouer *à couké*, pour dire à cloche-pied, sans doute pour *à clouquer, cloquer, clocher*.

149 On a dit *malemort* de *mala mors*, mort funeste.

150 Ces deux jeux (du n° 150 et le suivant), ni le précédent, ne sont ni dans l'édition de 1535, ni dans celle de Dolet ; mais bien dans celle de 1553. (L.) — La *croquignole*, qu'on disoit autrefois *craqui-*

A briffault[152], A *defendo*[154],
Au molinet[153], A la virevolte[155],

gnole, est la chiquenaude qu'on donne sur la tête avec le second et le troisième doigt fermé ou tendu avec ressort. On voit, dit Adry, que ce n'est point un jeu, et que si c'en est un, il est du nombre de ceux que le proverbe appelle, *jeux de prince, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*.

[151] Deux enfants se placent face à face l'un de l'autre, et s'entrelaçant en cet état les mains de l'un avec celles de l'autre, ils se poussent tous les deux tour-à-tour, en sorte qu'ils semblent *bluter*. (L.)

[152] *Briffaut*, adjectif dérivé de *briffer*, signifiant vorace et grand mangeur, et étant le nom d'un chien de chasse, *à briffault* doit signifier à manger goulument, ou à imiter le chien nommé *briffaut*.

[153] Des enfants se divertissent à courir contre le vent avec de petits *moulinets* qu'ils font de deux morceaux de cartes à jouer, ou avec deux petits ais croisés l'un sur l'autre, et attachés avec une épingle au bout d'un bâton. C'est la même petite machine que ci-dessus, chap. XI, Rabelais nomme *virolet*. (L.) — Quoique *molinet* et *moulinet* soient un même mot, il ne faut pas confondre le jeu du *molinet* avec celui de *moulinet*: Le Duchat a très bien décrit le premier, ainsi qu'Adry à *Moulins* (*petits*); le second consiste à faire tourner rapidement comme un *moulin*, entre ses mains, un bâton ou toute autre arme, pour empêcher son adversaire d'avancer : c'est le *rotare ensem* de Virgile. Les Bas-Bretons sont très habiles dans cet exercice. Le bâton, dit Adry, est entre leurs mains une excellente arme défensive : entre les mains des enfants, ce n'est qu'un petit amusement, un tour d'adresse.

[154] Ne seroit-ce pas le même jeu que celui de cache-cache, où les enfants qui ne veulent pas être pris par celui qui les cherche, disent : *Je m'en défends?* ils le disent aussi à tous les jeux où l'on court. *Je m'en défends, mon corps et mon sang ; celui qui me touche est un serpent* (un traître), disent-ils, quand ils jouent à cachette ou à colin-maillard, et qu'ils veulent cesser un instant de jouer, sans être pris.

[155] Adry pense que c'est le même jeu que celui de la pirouette, qu'on nomme aussi *vireton*. Voyez la note 105. *Virevolte* ou *vire-*

Aux escoublettes enraigees [156],
A la bacule [157],
Au laboureur,
A la beste morte,
A monte monte l'eschelette [158],
Au pourceau mory [159],

voute signifie circonvolution, tours et retours faits de suite et avec vitesse, *volteface.*

[156] A se heurter de la tête l'un contre l'autre, comme font les béliers, qui de cette manière *s'accouplent* par les cornes, d'où vient *escoublettes;* ce qu'on appelle autrement combattre *à l'enragée.* Vivès, dans celui de ses dialogues qui a pour titre, *Vestitus, et deambulatio matutina: vin' tu ut mutuò arietemus capita?* Veux-tu que nous heurtions comme moutons, de la tête l'un contre l'autre? à quoi l'on répond: *Nolo tecum contendere insaniâ*, c'est-à-dire, suivant l'ancienne traduction de 1560, je ne veux point combattre contre toi *à l'enragée.* (L.)

[157] Deux enfants placés le plus ferme qu'ils peuvent sur les deux bouts d'une planche appuyée sur une poutre qui la traverse par le milieu à quelques pieds de terre, se donnent en cet état le branle; en sorte que tour-à-tour l'un s'élève et l'autre descend, au hasard de faire tous les deux la culebute. (L.) — *Bacule* est pour *bascule* par contraction. C'est une pièce de bois, soit planche ou solive, qu'on met en travers et en équilibre sur une autre, qui est élevée au moins de la hauteur du genou: les enfants se mettent à cheval dessus à chaque bout, et lui font faire la *bascule*, en s'élevant et s'abaissant alternativement. En Saintonge, nous a dit M. Beauséjour, on nomme ainsi un jeu qui consiste à prendre quelqu'un par les pieds et par la tête, et à le secouer de côté et d'autre, pour le punir d'avoir bu, sans avoir planté un sarment, lors de la plantation d'une vigne. Ce jeu doit donc remonter au culte de Bacchus; comme c'est le même que l'escarpolette ou la balançoire, il a dû faire partie de la fête des Bacchanales, sous le nom d'*oscilla*. Voyez la note 106.

[158] Ce jeu consiste, selon M. Beauséjour, à faire monter successivement un enfant du cou de pied aux genoux, et des genoux sur les épaules. Il nous semble qu'il consiste aussi à faire monter un moineau d'un doigt sur l'autre, comme par une *échelette.* Il est nommé dans le Voyage de maître Guillaume, fou de Henri IV, *à*

Au cul sallé,
Au pigeonnet[160],
Au tiers[161],
A la bourree[162],

monte monte l'eschelette, montez là. Il y a dans ce petit livre qui est rare et plaisant une liste de seize jeux dont plusieurs ne sont pas dans celle de Rabelais, et dont les noms sont pour la plupart très libres; la voici : « Les dames passent leur temps aux petits jeux du temps passé :

Aux dames poussées,
Aux dames rabatuës,
A la fossette aux espingles,
Au trou madame,
A Margot la fendue,
A monte monte l'eschelette, montez la,
A pince maurille,
A cache cache mon cannebry,
A la masle masle broche en cul,
A remuer par commandement,
A la beste a deux dos,
A tappe cul,
A gratte chouse,
A labourer en la raye,
A planter un homme,
A enter des femmes en escusson,

et à d'autres jeux que l'on apprend en hantant bonne compagnie. » Voyez le Voyage de maître Guillaume, 1611, in-8°, pag. 66.

[159] A contrefaire le *pourceau mort*, ou qu'on va tuer. (L.) — On a dit *morie* pour bête morte, *morier, morir* pour mourir. Ce doit donc être le même jeu que celui à la *beste morte.*

[160] Ce doit être le jeu *à pigeon vole.* On lit *au pignonet*, dans Le Duchat.

[161] Le cinquante-unième des Arrêts d'Amour. « De la partie dudict amoureux fut deffendu au contraire. Et disoit que les hommes n'estoient point tenus d'endurer des dames, se il ne leur plaist : car elles sont subjectes, et ne leur appartient de venir mettre dans leur dos aucunes herbes, soit par esbat ou autrement : car ce qui leur plaist en une manière, il desplaist aux autres. Or estoit vray que ceste dame de son authorité, et sans dire qui avoit perdu ou gaigné, luy estoit venu jetter dedans le dos en joüant *au tiers*, une poignée d'horties, et d'ordure, où il y avoit des fourmys parmy, qui le piquoient, et faisoient si grand mal qu'il ne pouvoit durer. Et à ceste cause, comme tout esmeu par chaude colle la vint frapper et décoiffer ainsi qu'il ha esté dict. (L.)

[162] En Sologne, planter la bourrée, ou comme on l'appelle en Saintonge, par corruption, *la porrée*, c'est se dresser sur ses mains

Au sault du buisson[163],	A la maille bourse en cul[165],
A croyser,	Au nid de la bondree,
A la cutte cache[164],	Au passavant[166],

la tête en bas, et les pieds en haut, contre un mur, comme une bourrée ou un fagot. C'est un jeu de petit polisson.

[163] Les enfants jouent à ce jeu, dit Adry, en sautant sur un petit buisson, ou ce qui est moins dangereux, sur un petit monticule de sable.

[164] Je crois qu'ici *cutte* vient de *cutis*, et que c'est le jeu qu'en Lorraine on appelle *cache-mains*, parcequ'on est obligé de cacher ses mains, à peine d'y recevoir des coups de verge. (L.) — Quoique Adry ait adopté ici l'opinion de Le Duchat, nous ne pensons pas que ce jeu soit celui qu'on appelle *cache-mains :* ce doit être le même que celui de la *cachette*, ou de *cache-cache nicolas* ou *mitoulas*, qui est appelé *à cache cache mon cannebry*, dans Mᵉ Guillaume, et que les Italiens nomment *cache-lièvre*. Les enfants disent à Orléans jouer *à cucute*, à Paris jouer *à la cute-cute*, et crient quand ils sont cachés, il est *cute ;* dans le Maine, ce jeu s'appelle *cut ;* de plus, en vieux françois *cute* a signifié caché, lieu caché, *cuter* cacher; en breton *cuz* signifie cache, *cuza* cacher, *discuta*, *discuda* ou *discuz*, découvrir ; en gallois *cudd* occultatio, absconsio, *cuddio* abscondere, occultare ; le tout du grec κεύθω occulto, abscondo, κεῦθος caverna, latebra. Dans *cutte-cache*, *cache* est donc la traduction et la répétition de *cutte*, comme dans *cute-cute*.

[165] Le Duchat, dans Ménage, pense que ce pourroit être le même jeu que celui que Rabelais nomme plus haut *à la maille maille*, et que le jeu de hasard qui est nommé *le jeu de bourse en courroye*, dans ces vers du *Roman de la Rose*, fol. 42, verso :

De fortune la sommeilleuse,
Ne de sa roë merveilleuse
Tous les tours compter ne pourroye.
C'est le *jeu de bourse en courroye*,
Que fortune sut si partir,
Que nul devant ny au partir,
N'en peult avoir science experte,
S'il y prendra ou gaing ou perte.

A la figue,
Aux petarrades,
A pile moustarde,
A cambos[167],
A la recheute[168],
Au picandeau[169],
A crocque teste[170],
A la grue[171],

ce doit être aussi le même que celui qui est appelé *à la masle masle broche en cul*, dans maître Guillaume.

[166] Ce jeu est nommé *poussavant*, liv. II, chap. v : c'est selon Le Duchat, sur cet endroit, tantôt un jeu de boule du Dauphiné, tantôt le jeu d'amour appelé assez librement *poussavant*, dans une vieille chanson réimprimée en 1549. M. Beauséjour pense que c'est un jeu qu'on joue en Saintonge, comme le cheval fondu, en posant les deux mains sur les épaules d'un autre, qui s'incline et en sautant pardessus sa tête. *Passavant* étoit le cri d'armes de Thibaut, comte de Champagne.

[167] Ne seroit-ce pas pour *à campos?* Donner *campos*, en terme de collège, c'est donner congé aux écoliers de sortir, d'aller *aux champs* se divertir ; avoir *campos*, c'est avoir la clé des *champs*, la permission de se promener : c'est ainsi que ce mot latin est expliqué dans Trévoux, dans Oudin, dans Oudez, dans Le Roux, etc. Le *p* se change souvent en *b*. Ou bien ce jeu seroit-il celui du croc en jambe? on disoit *cambe* et *gambe* autrefois pour jambe.

[168] Seroit-ce le même jeu que celui qui est nommé pag. 433 *au pont cheuz?*

[169] Au volant. *Picandeau* est du lyonnois, où peut-être le volant est fait de plumes de pie noires et blanches. (L.) — C'est le volant des Lyonnois, dit Bernier, dans ses additions; ce que répète Adry, d'après lui et Le Duchat, sans les citer : il trouve cependant qu'il est difficile de croire que Rabelais ait voulu parler du même jeu, sous trois dénominations différentes. Mais il y en a bien d'autres exemples dans cette liste, et puis c'est un fait attesté par Bernier : il est facile de le constater.

[170] Un jeune garçon se tient debout, dans l'attente que son compagnon lui saute par-dessus la tête ; mais, comme le plus souvent il la tient trop droite, en sorte que s'il ne la courboit, celui qui doit sauter pourroit la heurter du pied, on lui crie *coupeteste* en Lorraine, ailleurs *crocque-téte*, c'est-à-dire, de s'avaller la tête, de

A taillecoup,	Aux allouettes,
Aux nazardes[172],	Aux chinquenaudes[173].

Apres avoir bien joué, sassé, passé et beluté temps[174], convenoyt boyre quelque peu : c'estoyent

peur qu'elle ne lui soit *croquée*. (L.) - Le P. de Rostrenen dit la même chose, au mot COUPPE-TÊTE.

[171] Seroit-ce ce que nous appelons *faire le pied de grue?* Chez les Grecs, au rapport de Pollux, les enfants se disputoient à qui resteroit le plus long-temps dans cette attitude. Ce seroit alors le *cloche-pied*. Ou seroit-ce un jeu semblable au *saut de grue* ou à *la danse de la grûe* des anciens, nommée *γέρανος*, parcequ'on imitoit en la dansant le vol des grues qui vont en troupe triangulaire, conduites ou précédées par une seule, et dont les figures imitoient les détours du labyrinthe? Les jeunes Athéniennes partagées en deux bandes la dansoient tous les ans à Delphes le jour des Délies, autour de l'autel d'Apollon.

[172] C'est le même jeu que celui que Rabelais appelle plus haut *aux crocquignoles*, et plus bas *aux chinquenaudes :* une nasarde c'est une chiquenaude que l'on donne au bout du nez. Les écoliers, les pages *se nasardent* les uns les autres. Voyez les notes 150 et 173.

[173] C'est comme on lit dans l'édition de Dolet, dans celle de 1553, et en beaucoup d'autres. Ainsi, puisque anciennement on parloit de la sorte, il y a de l'apparence que par *chiquenaude* on entendoit un coup de l'arrête du poignet sur ou contre les *cinq nœuds* des doigts d'une autre main. Le jeu des *croquinoles* dont il est parlé plus haut dans les éditions nouvelles, après celle de 1553, n'est point celui des *chiquenaudes;* mais vraisemblablement cet autre jeu, où deux enfants écarquillent tour-à-tour les doigts de la main, la paume en dedans, et les font toucher du bout au pavé, pendant que l'autre pousse certain nombre de coups une *chique* contre les nœuds des doigts ainsi placés. (L.) — Voyez la note 150 et la précédente.

[174] Ce qui est entre ces marques (sassé, passé,) n'est point dans l'édition de 1535, ni dans celle de Dolet, 1542 ; mais bien dans les gothiques de la même année 1542, où il semble que Rabelais ne l'ait ajouté que parceque ici *beluter le temps*, le *passer*, et le *sasser* ne sont

unze peguadz[175] pour homme; et, soubdain apres bancqueter, c'estoyt sus ung beau banc, ou en beau plein lict[176] s'estendre et dormir deux ou troys heures, sans mal penser ny mal dire[177]. Luy, es-

qu'une même chose. En effet, comme *passer le temps*, c'est proprement le faire écouler sans qu'on s'en aperçoive, l'auteur a cru pouvoir dire dans le même sens *sasser, beluter le temps*, parceque *sasser, bluter* la farine, c'est la faire passer par une infinité de petits pertuis, à-peu-près de même que Gargantua avoit forcé son temps à s'écouler en quantité de toutes sortes de jeux d'enfants. Ci-dessous, livre V, chap. XXI, lorsqu'il est dit de la dame Quinte-Essence, qu'accompagnée de ses damoiselles et des princes de sa cour, elle tamisoit, belutoit, et passoit le temps avec un grand et beau sas de soie blanche et bleue, c'est-à-dire, comme il est dit plus bas, qu'elle jouoit avec eux à de certaines danses antiques comme la Cordace, l'Emmélie, et mille autres semblables. (L.) — Comme on sasse et on *blute* le blé.

[175] Le *pegad* est une mesure de vin, ainsi appelée de *picatum*, à cause de la poix avec laquelle on enduit intérieurement les pièces de cette sorte de vaisseau, qui, sous le nom de *Kann*, est connu dans une grande partie de l'Allemagne pour un vaisseau à bière. On prononce *pega* à Toulouse, où l'on appelle de la sorte la plus grande mesure de vin, c'est-à-dire le pot de vin, plus grand d'un quart que le pot de Paris. (L.) — En effet *pega* ou *pegaou* en languedocien est un broc, un pot de vin; à Toulouse c'est une mesure pesant huit livres; et ce mot vient du languedocien *pego* poix, *pegas* emplâtre de poix, *pega* poisser, enduire de poix, du latin *pix* poix.

[176] C'est *en* qu'il faut lire, conformément aux éditions de 1542, et non *un* comme dans les nouvelles, qui ont fait cette faute sur l'édition de 1553. (L.)

[177] C'est comme on lit encore liv. II, chap. XII, et il faut lire de la sorte conformément à l'édition de 1535, et à celle de 1542. Si l'un des deux *mal* pouvoit se supprimer, ce seroit le dernier, non le premier. (L.)

veillé, secouoyt ung peu les aureilles: cependent estoyt apporté vin fraiz; la beuvoyt mieulx que jamais. Ponocrates luy remonstroyt que c'estoyt maulvaise diete ainsi boyre apres dormir. C'est, respondoyt Gargantua, la vraye vie des Peres [178]. Car de ma nature je dors sallé, et le dormir m'ha valu autant de jambon.

Puis commençoyt estudier quelque peu, et patenostres en avant; pour lesquelles mieulx en forme expedier, montoyt sur une vieille mulle [179]:

[178] Cette pensée de Gargantua fait allusion au quarante-deuxième chapitre de la règle de saint Benoît, qui veut que les moines de l'Ordre, *mox ut surrexerint à cœna* (du dîner) *sedeant omnes in unum, et legat unus collationes, vel* Vitas Patrum : *aut certè aliquid quod ædificet audientes.* Elle est fondée sur ce qu'après cette lecture les moines alloient boire un coup dans le réfectoire. Or, Gargantua se croyoit en droit de boire comme eux à l'heure de vêpres, parceque encore qu'il n'eût fait que dormir pendant que ces moines s'étoient altérés à lire la *Vie des Pères* et les collations ou conférences de Cassien, comme sa nature étoit, disoit-il, de *dormir salé*, il ne se sentoit pas à cette heure-là moins altéré qu'eux. (L.)

[179] Suivant l'idée qu'on s'est faite jusqu'à présent de la *mule* ou *jument* de Gargantua, on pourroit croire qu'il dit ici son chapelet sur le pied du *poco di bene*, *poco di male* de la courtisane italienne; mais ce n'est ici qu'une simple allusion à l'ancienne coutume des conseillers du parlement de Paris, lesquels, au rapport d'André Du Chêne, montés comme ils étoient sur leurs mules, disoient leur chapelet, tout en allant au palais. C'est cette manière de dire son chapelet que Rabelais appelle *expédier en forme ses patenôtres*, c'est-à-dire les rouler chemin faisant, à la mode des conseillers et d'une façon aussi authentique que l'expédition d'un arrêt ou d'une commission en forme. (L.) — Ceci, dit l'abbé de Marcy, pourroit bien regarder Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois,

laquelle avoyt servi neuf roys: ainsi marmotant de la bouche, et dodelinent[180] de la teste, alloyt veoir prendre quelque connil[181] aux filetz.

Au retour se transportoyt en la cuisine pour sçavoir quel roust estoyt en broche.

Et souppoyt tresbien par ma conscience, et voulentiers convioyt quelques beuveurs de ses voisins, avecques lesquelz beuvant d'autant, comptoyent des vieux jusques es nouveaulx.

Entre aultres avoyt pour domesticques les seigneurs du Fou, de Gourville, de Grignault, et de Marigny[182]. Apres souper venoyent en place les

qui accorda successivement ses faveurs à François Ier et à Henri II. C'est peut-être là ce qu'entend Rabelais par cette *vieille mule laquelle avoit servy neuf roys*. Sur ce pied Gargantua disoit ici son chapelet, dans le goût de la courtisane italienne, qui étant dans les bras d'un homme, récitoit dévotement ses patenôtres, et alléguoit pour raison, *un poco di bene, un poco di male*. Le présomptueux et superficiel auteur des notes de l'édition de 1752, se moque de ceux qui voient Diane de Poitiers dans la grande jument, et il attribue cette opinion à Le Motteux qui n'en dit pas un mot, et qui même devoit être bien éloigné de l'adopter.

[180] Remuant de la tête. Voyez la note 15 du chapitre VII.

[181] *Connil* signifie lapin. On disoit *connillet* et *connin :* il vient du latin *cuniculus*, qui a le même sens. « Noble homme peut faire en sa terre ou fief noble, faux (garenne) a connils, » dit la Coutume de Bretagne, art. 391. Il y a à Amboise, sur la croupe du coteau, une tombelle druidique appelée *la Motte aux connins*.

[182] C'est comme on doit lire, conformément aux éditions de 1542. Messieurs du Fou et de Gourville étoient de bons gentilshommes du Poitou : et quoique le château du Fou, qui, soit dit en passant, appartenoit, en 1539, au seigneur de Mompezat, soit dans le voisinage

beaulx evangiles de boys[183], c'est a dire force tabliers, ou le beau flux, ung, deux, troys, ou a toutes restes pour abreger, ou bien alloyent veoir les garses[184] d'entour, et petitz bancquetz parmy, collations, et arriere collations. Puis dormoyt sans desbrider, jusques au lendemain huict heures.

de Poitiers, Jean du Fou, qui en étoit seigneur, fut fait sous-maire de Bourdeaux en 1452. Un Jacques du Fou, capitaine d'une grande réputation, plein de vertus, dit l'annaliste Bouchet, et homme d'une grande religion, étoit sénéchal du Poitou en 1486. Un seigneur de Grignaux (Grignault peut-être) étoit chevalier d'honneur de la reine Anne de Bretagne, femme du roi Louis XII. Et Gourville est mis au nombre des petites villes de l'Angoumois, dans un ancien Guide de chemins, imprimé à Paris chez Charles Étienne, l'an 1553. (L.) — Tous ces *seigneurs* étoient de la cour de François Ier : Grignault étoit un seigneur angevin, Marigny un seigneur normand; il y avoit un François du Fou, capitaine et gouverneur du château de Lusignan en 1531. Voy. Histoire généalogique de France, par le P. Anselme.

[183] Les *dames* en général se nomment *bois* en termes de trictrac. Cela fait que, comme d'ailleurs le tablier du trictrac ressemble par ses bords à un gros et grand livre, les profanes ont appelé *Évangiles de bois* ce tablier, sur lequel on joue encore à quatre différents jeux. Quant à ce qu'il est dit, que c'étoit après souper qu'on apportoit ces beaux *Évangiles*, c'est par rapport à un statut de la Règle de saint Benoît, qui veut qu'avant que de se coucher les moines de l'ordre lisent entre eux un certain nombre de chapitres des Évangiles. (L.) — « Il y avoit, dit l'éditeur de 1752, des moines qui, au lieu de lire la Vie des Pères ou l'Évangile avant que de se coucher, ainsi que la règle le prescrivoit, jouoient aux dames ou aux échecs, et appeloient un damier, l'évangile de bois. »

[184]* On sait que François Ier aimoit à courir les ruelles : ses aventures avec la belle boulangère et avec la belle Féronnière ne le prouvent que trop.

CHAPITRE XXIII.

Comment Gargantua feut institué par Ponocrates en telle discipline, qu'il ne perdoyt heure du jour.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Les chapitres précédents ont fait voir que Gargantua eût d'abord une éducation très négligée. Dans celui-ci et le suivant, son nouvel instituteur, *Ponocrates*, le forme à tous les exercices utiles de l'esprit et du corps ; ce qui est encore parfaitement conforme à l'histoire de la jeunesse de François I[er].

« Rabelais, partisan secret des nouvelles opinions, dit l'abbé de Marsy, fait instruire son élève selon la méthode des protestants : il veut qu'on lui lise l'écriture sainte, et même qu'on lui *expose les points plus obscurs et difficiles*. Sous maître *Thubal Holophernes*, et sous *Jobelin Bridé*, personnages choisis par Rabelais, pour désigner deux pédants imbéciles, on le menoit à l'église, « et luy portoit on de-« dans un grand panier un grand breviaire... là oyoyt vingt « et six et trente messes.... puis on luy amenoyt ses pate-« nostres, et en disoyt plus que seize hermites. » Il est visible que Rabelais affecte de tourner en ridicule toutes ces pratiques. Sous Ponocrates, point de kyrielles ni de patenôtres, point même de messe. On se borne à lire au jeune Gargantua *quelque page de la divine escriture*. Notre auteur exclut indirectement toutes les autres pratiques. »

« On sera tout surpris, dit Ginguené, de trouver dans Rabelais (*dans ce chapitre et dans le suivant*), non plus une satire contre les mauvaises éducations, mais un plan régulier d'institution domestique. Ponocrates commence par bien purger le cerveau de son élève, et lui faire oublier tout ce qu'il avoit appris; il distribue ensuite l'emploi de sa journée, de manière qu'il n'y ait pas une heure de perdue. Les lectures utiles, la toilette, les repas, les exercices du corps, se succèdent, et quelquefois s'unissent ensemble... Après le repas, on apportoit des cartes, non pour jouer, mais pour y apprendre mille petites inventions et gentillesses d'arithmétique; ce qui lui fit prendre goût à cette science... La musique n'étoit pas oubliée dans cette éducation *libérale*... Venoient ensuite les exercices du corps, sous la direction de l'écuyer Gymnaste. Monter un cheval léger à la course, le faire voltiger, franchir les fossés, sauter des palis, etc., chasser, jouer au ballon, et le lancer en l'air autant du pied que du poing, tout cela ne formoit qu'une partie des exercices de Gargantua; l'autre partie, presque inconnue dans l'éducation de nos enfants, et sur-tout dans celle des enfants de nos rois, n'en seroit pas pour cela moins utile. Il luttoit, couroit, sautoit, etc; après plusieurs autres jeux de cette espèce, « passant par quelques « prés ou autres lieux herbus, visitoient les arbres et les « plantes, les conferant avec les livres des anciens qui en « ont escript, etc. et en emportoient leurs pleines mains au « logis. » Le souper étoit comme le dîner, accompagné de lectures, et de propos instructifs, suivi de musique vocale et instrumentale, ou de petits passe-temps avec des cartes et des dez. Quelquefois ils alloient visiter les compagnies des gens de lettres, ou des gens qui eussent vu les pays étrangers. »

« La nuit venue, avant de se retirer, ils alloient au lieu du logis le plus découvert: là ils contemploient le cours

des étoiles, etc. Le maître et l'élève récapituloient brièvement ce qu'ils avoient vu, lu, fait et entendu dans la journée; puis ils prioient Dieu et s'alloient coucher. Lorsque l'air étoit pluvieux et ne permettoit pas la promenade et les exercices après le dîner, ils demeuroient à la maison..., étudioient la peinture et la sculpture; ou alloient voir comment on tiroit les métaux, ou comment on fondoit l'artillerie, ou alloient visiter les lapidaires, orfèvres, chimistes et monnoyeurs..., et autres sortes d'ouvriers; *et par-tout donnant le vin, apprenoient et consideroient l'industrie et l'invention des mestiers.* Alloient ouyr les leçons publiques, les actes solemnels, les répétitions, les déclamations, les plaidoyers des avocats, les sermons des prêcheurs évangéliques...; et, au lieu d'herboriser, visitoient les boutiques des drogueurs, herbiers (*herboristes*), et apothicaires, et soigneusement considéroient les fruits, racines, feuilles, gommes, semences, et ensemble comment on les préparoit. Toutefois Ponocrates, pour délasser son élève de cette continuelle intention (*tension*) des esprits, choisissoit, une fois le mois, quelque jour bien clair et serein, auquel ils sortoient au matin de la ville, et alloient à *Gentilly*, à Boulogne, à Montrouge, etc. et là, passoient toute la journée, jouant, chantant, dansant, se vautrant en quelque beau pré; dénichant des passereaux, prenant des cailles, pêchant aux grenouilles et écrevisses. Mais encore que cette journée fût passée sans livre et lectures, point elle n'étoit passée sans profit. Car en ce beau pré ils récoloient par cœur quelques plaisans vers de l'agriculture, de Virgile ou d'Hésiode, etc.»

«Ainsi fut élevé Gargantua; et continuoit ce procez (*ce procédé*) de jour en jour, profitant comme entendez que peut faire un jeune homme de bon sens, en tel exercice; lequel, combien qu'il semblât pour le commencement difficile, fut en la continuation tant doux, léger et délectable,

que mieux ressembloit *un passe-tems de roi*, que l'étude d'un écolier. »

« Ainsi, continue Ginguené, ne furent jamais élevés nos fils de rois; et je ne prétends pas donner pour un parfait modéle d'éducation royale cette institution rabélaisienne; mais on ne feroit pas si mal d'en adopter une partie; et si, par exemple, on tiroit ainsi une instruction utile des plus communes actions de la vie, si on entremêloit de cette manière les exercices de l'esprit et ceux du corps, il est à croire que les rois ne s'en porteroient et n'en vaudroient que mieux. »

Quand Ponocrates congneut la vitieuse maniere de vivre de Gargantua, delibera aultrement le instituer en lettres; mais pour les premiers jours le tolera, considerant que nature ne endure mutations soubdaines sans grande violence. Pour doncques mieulx son oeuvre commencer, supplia ung sçavant medicin de celluy temps, nommé maistre Theodore [1], a ce qu'il considerast si possible estoyt

[1] * Par le nom grec de ce médecin, Rabelais donne à entendre que ce fut par un *don de Dieu* que Gargantua fut mis enfin sous d'autres maîtres que ceux qui jusque-là lui avoient gâté l'esprit et corrompu les mœurs. (L.) — « Il faut, avoit dit déja Le Motteux, que le médecin qui guérit l'esprit avec un tel remède, soit quelqu'un de ceux qu'on appelle les médecins de l'ame. Le nom de *Théodore*, que Rabelais lui donne, et qui veut dire *don de Dieu*, est très bien choisi pour désigner un habile théologien. Peut-être Rabelais vouloit-il désigner *Berthaud*, prédicateur de la reine Marguerite, épouse de Henri d'Albret. » Ce maître Théodore, savant médecin que consulte Ponocrates pour former et instruire Gargantua, et qui le purge

remettre Gargantua en meilleure voye. Lequel le purgea canonicquement avec elebore de Anticyre[2], et, par ce medicament, luy nettoya toute l'alteration et perverse habitude du cerveau. Par ce moyen aussi Ponocrates luy feit oublier tout ce qu'il avoyt apprins soubz ses anticques precepteurs, comme faisoyt Timothee[3] a ses disciples,

pour le mettre en meilleure voie, pourroit bien faire ici allusion à Théodore, savant médecin du septième siècle, introduit près de Chaggan, roi des Huns ou des Avares, pour lui adoucir les mœurs. L'auteur, en plaçant à la cour de Louis XII, ce médecin du roi des Avares, est bien capable de l'avoir fait avec malice, et par une autre allusion à l'avarice qu'on reprochoit à ce premier roi. Mais nous pensons qu'il désigne plutôt, sous le nom de Théodore, le célèbre médecin Fernel, qui étoit alors très en vogue, et qui fut le réformateur de la médecine.

[2] On s'en purgeoit le cerveau pour mieux vaquer à l'étude. Pline, liv. XXV, chap. xxv; et Aulu-Gelle, liv. XVII, chap. xv. (L.) — On dit que Carnéades, avant que d'écrire contre les Stoïciens, prenoit de l'ellébore, afin de se purger le cerveau et de se rendre l'esprit plus propre à l'étude et à la dispute; et Horace (*Art poétique*) semble indiquer qu'on ne prenoit de l'ellébore, ou qu'on ne *faisoit voile vers Anticyre*, que pour guérir de la folie, *tribus Anticyris caput insanabile.*

[3] Quintilien, liv. II, chap. III, rapporte que ceux qui vouloient que ce fameux musicien leur enseignât la musique, étoient obligés de lui donner un double salaire, s'ils avoient déja reçu d'ailleurs quelque teinture de cet art; parceque Timothée commençoit par leur faire oublier ce que d'autres maîtres leur avoient appris. Dans toutes les plus vieilles éditions on lit *Thimote*, sans doute après quelque méchant vieux Quintilien, comme déja plus haut, au chap. x, *Polycrate*, après le vieux Aulu-Gelle, in-4°, imprimé à Paris, chez Jean Petit, 1508. Lisez *Timothée*, conformément à l'édition de 1626. (L.) — C'est Timothée de Milet, fameux musicien

qui avoyent esté instruictz soubz aultres musiciens. Pour mieulx ce faire, l'introduisoyt es compaignies des gens sçavans qui la estoyent, a l'emulation desquelz luy creut l'esperit et le desir d'estudier aultrement, et se faire valoir.

Apres, en tel train d'estude le mist qu'il ne perdoyt heure quelconcque du jour : ains tout son temps consommoyt en lettres et honneste sçavoir. S'esveilloyt doncques Gargantua environ quatre heures du matin. Ce pendent qu'on le frottoyt, luy estoyt leue quelque pagine[4] de la divine escripture, haultement et clerement, avecques pronunciation competente a la matiere, et a ce estoyt commis ung jeune paige natif de Basché[5], nommé

du temps d'Alexandre-le-Grand : on dit que la douceur de sa musique augmentoit le courage de ce prince, et qu'il exigeoit un double salaire de ceux qui vouloient l'avoir pour maître, s'ils avoient pris des leçons de quelque autre. Comme il falloit leur ôter les mauvais principes que ces maîtres ignorants leur avoient donnés, c'étoit une peine de plus, et il étoit juste qu'on la payât.

[4] Quelques pages.

[5]* Ce jeune page est vraisemblablement Pierre Castellan, ou Du Châtel, fils d'un gentilhomme Wallon, natif de *Baschy*. (Voyez le Dictionnaire des Gaules, au mot Baschy). François I[er], connoissant les talents et le mérite de ce jeune homme, le fit d'abord son anagnostes (en grec, *ἀναγνώστης, lector*), et le nomma aux évêchés de Mâcon, d'Orléans, etc. Sa place de lecteur de François I[er], et sa qualité de jeune gentilhomme, sont sans doute ce qui lui fait donner celle de jeune page, par Rabelais, qui cherche toujours à déguiser ses allusions. On voit figurer ce même évêque de Mâcon, dans le chapitre VIII du livre V, sous le nom de *Michel de Matiscone*.

Anagnostes. Selon le propous et argument de ceste leçon, souventes foys se adonnoyt a reverer, adorer, prier et supplier le bon Dieu, duquel la lecture montroyt la majesté et jugemens merveilleux. Puis alloyt es lieux secretz, faire excretion des digestions naturelles. La[6] son precepteur repetoyt ce qu'avoyt esté leu, luy exposant les poincts plus obscurs et difficiles. Eulx, retournans, consideroyent l'estat du ciel, si tel estoyt comme l'avoyent noté au soir precedent, et quelz signes entroyt[7] le soleil, aussi la lune pour ycelle journee. Ce faict, estoyt habillé, pygné, testonné[8], acoustré et parfumé, durant lequel temps on luy repetoyt les leçons du jour d'avant. Luy mesme les disoyt par cueur; et y fondoyt quelques cas praticques concernens l'estat humain, lesquelz ilz estendoyent[9] aulcunes foys jusques deux ou troys heures; mais ordinairement cessoyent lors qu'il estoyt du tout habillé. Puis, par trois bonnes heures, luy estoyt faicte lecture. Ce faict, issoyent hors, tousjours

[6] Gabriel Biel croit qu'à l'exemple du pape Grégoire Ier, qui en usoit ainsi, on peut sans scrupule chanter les psaumes partout, même à la garderobe. Voyez le *Ménagiana*, Paris, 1715, tom. I, pag. 365. (L.)

[7] Rabelais emploie encore ce verbe à l'actif, chap. XXVIII : *Ceux qui estoyent entrés le clous*, ainsi que le verbe sortir, chap. L.

[8] Coiffé.

[9] Les éditions modernes, depuis celle de 1553 inclusivement, disent *il entendoit*, mais mal. C'est *ils estendoient*, qu'on doit lire, comme dans l'édition de 1535, et dans celle de 1542. (L.)

conferens des propous de la lecture, et se desportoyent en Bracque[10], ou es prez, et jouoyent a la balle, a la paulme, a la pile trigone[11]; gualantement s'exerceans le corps, comme ilz avoyent les ames auparavant exercé. Tout leur jeu n'estoyt qu'en liberté: car ilz laissoyent la partie quand leur plaisoyt, et cessoyent ordinairement lors que suoyent parmy le corps, ou estoyent aultrement las. Adoncq estoyent tresbien essuez et frottez, changeoyent de chemise, et doulcement se pourmenans alloyent veoir si le disner estoyt prest. La attendens, recitoyent clerement et eloquentement quelques sentences retenues de la leçon. Cependent monsieur l'appetit venoyt, et par bonne opportunité s'asseoyent a table. Au commencement du repast estoyt leue[12] quelque histoire plaisante

[10] Jeu de paume dans le faubourg Saint-Marceau, à Paris. Un chien braque y pendoit alors pour enseigne. (L.) — C'est-à-dire se transportoient au jeu de paume de ce nom, et non pas comme l'a cru un commentateur, couroient et sautoient, pour se divertir, comme les chiens braques.

[11] N'est point dans l'édition de 1535, ni dans celle de Dolet. C'est un jeu ancien de la paume, à trois personnes placées dans les coins d'un triangle, d'où elles se renvoyoient réciproquement la balle. Martial, Épigr. 19 du liv. IV.

Seu lentum ceroma teris, tepidumve trigona. (L.)

— Ce nom de *pile trigone*, vient de ce que les trois joueurs étoient rangés *triagonalement*.

[12] * Le parallèle de Gargantua avec François I[er] est ici frappant : « Pendant ses repas, François I[er], dit Mézerai, prenait un plaisir sans pareil à écouter les discours des plus savants hommes, sur

des anciennes prouesses, jusques a ce qu'il eust prins son vin. Lors (si bon sembloyt) on continuoyt la lecture, ou commençoyent a deviser joyeusement ensemble, parlans, pour les premiers motz[13], de la vertu, propriété efficace et nature de tout ce que leur estoyt servi a table. Du pain, du vin, de l'eaue, du sel, des viandes, poissons, fruictz, herbes, racines, et de l'apprest d'ycelles. Ce que faisant, apprint en peu de temps tous les passaiges a ce competens en Pline, Athenee, Dioscorides, Julius Pollux, Galen, Porphyre, Opian[14], Polybe, Heliodore, Aristoteles, Elian, et aultres. Iceulx propous tenuz, faisoyent souvent, pour plus estre asseurez, apporter les livres susdictz a table. Et si bien et entierement retint en sa memoire les choses dictes que, pour lors, n'estoyt medicin qui en sceust a la moitié tant comme il faisoyt. Apres, devisoyent des leçons leues au matin; et, parachevans leur repast par quelque confection de cotoniat[15], s'escuroyt les dens avecques ung trou[16]

toute sorte de questions, principalement touchant les choses de physique, comme la vertu des plantes, des oiseaux, des animaux, et du cours des astres... » Mézerai, *Vie de François Ier*, tom. 2, pag. 1045.

[13] D'autres lisent *les premiers mois.*

[14] C'est Oppien, poëte Sicilien, qui florissoit dans le deuxième siècle. Il composa des Traités de la pêche, et de la chasse.

[15] Confitures de *coins*, autrefois *coudignac*, *codignac*, et *codignat*, aujourd'hui *cotignac* : les pédans disoient *cotoniat* fait de *cotonium* dit pour *cotoneum*. (L.) — Ce passage fait voir que *cotignac* vient

de lentisce, se lavoyt les mains et les yeulx de belle eaue fraische, et rendoyent graces a Dieu par quelques beaulx canticques faictz a la louange de la munificence et benignité divine. Ce faict, on apportoyt des chartes, non pour jouer, mais pour y apprendre mille petites gentillesses et inventions nouvelles. Lesquelles toutes yssoyent de arithmeticque. En ce moyen, entra en affection d'icelle science numerale, et, tous les jours apres disner et souper, y passoyt temps aussi plaisantement qu'il souloyt [17] en dez ou es chartes. A tant sceut d'ycelle et theoricque et praticque, si bien que Tunstal [18], angloys, qui en avoyt amplement es-

de coing. Liv. I, chap. XVIII, liv. II, chap. XXVIII, et liv. IV, chap. XXXII, Rabelais se sert du mot *coudignac*, qui en est une autre variation : *boistes de coudignac*.

[16] Dans les plus anciennes éditions, au lieu de *tronc* on lit *trou*, par le changement de l'*n* en *u*, comme en *couvent* et en *trou de chou*. Le lentisce, arbre d'où découle le mastic, servoit aux Romains de cure-dents dont ils s'accommodoient mieux que de ceux de plumes. MARTIAL, épigr. XXII du liv. XIV :

> Lentiscum melius : sed si tibi frondea cuspis
> Defuerit, dentes penna levare potes. (L.)

—Les Romains se servoient du lentisque pour cure-dent, parceque le bois en est à-la-fois souple et odoriférant. On a dit *trou de lentisce*, comme l'on dit *trou* de choux pour tronc ou tronçon de choux, qu'on trouve aussi dans Rabelais, liv. V, chap. XVIII.

[17] Qu'il avoit coutume, en maniant des dés ou des cartes.

[18] Cuthbert Tonstal, évêque de Durham en Angleterre, et premier secrétaire de Henri VIII. Le Traité dont parle ici Rabelais fut imprimé in-4°, à Londres, l'an 1522, et réimprimé en même vo-

cript, confessa que vrayement, en comparaison de luy, il n'y entendoyt que le hault alemant[19].

Et non seullement d'ycelle, mais des aultres sciences mathematicques, comme geometrie, astronomie et musicque. Car, attendens la concoction et digestion de son past, ilz faisoyent mille joyeulx instrumens et figures geometricques, et de mesme praticquoyent les canons astronomicques. Apres, s'esbaudissoyent a chanter musicalement a quatre et cinq parties[20], ou sus ung theme, a plaisir de gorge. Au reguard des instrumens de musicque, il aprint jouer du luct, de l'espinette, de la harpe, de la flute d'alemant, et a neuf trous[21], de la viole, et de la sacqueboutte[22].

lume à Paris chez Robert Étienne l'an 1529, sous le titre de *Cuthberti Tonstalli de arte supputandi libri quatuor*, avec une épître dédicatoire de l'auteur à Thomas Morus. L'an 1531, Nicolas Léonic dédia au même Tonstal, ses trois livres *de varia Historia*. (L.) — Selon M. D. L., l'édition de Londres est de 1502, in-4°, et en trois livres, et celle de Paris, in 8°.

[19] Les François ont eu de tout temps beaucoup moins de commerce avec les peuples de la Haute-Allemagne qu'avec ceux des Pays-Bas. C'est de là sans doute qu'est venue cette façon de parler proverbiale, d'autant plus juste que les peuples de la Germanie supérieure et ceux de la Basse-Allemagne eux-mêmes ne s'entendent qu'à demi les uns les autres; témoin l'aventure de trois Bavarois, au liv. III, des Facéties de Bebelius, chap. *de tribus Bavaris*. (L.)

[20]* Brantôme (*Vie de Charles IX*) nous apprend que Henri II aimoit beaucoup à chanter au lutrin, se mêloit familièrement avec les chantres, *et chantoit la taille et le dessus fort bien*. Le roi Robert en faisoit autant. Peut-être, dit de Marsy, que François I[er] avoit le même goût.

Ceste heure ainsi employee, la digestion parachevee, se purgeoyt des excremens naturels : puis se remettoyt a son estude principal par troys heures ou dadvantaige; tant a repeter la lecture matutinale, que a poursuivre le livre entreprins, que aussi a escripre, bien traire[23] et former les anticques et romaines lettres. Ce faict, yssoyent hors leur hostel, avecques eux ung jeune gentilhomme de Touraine, nommé l'escuyer Gymnaste[24], lequel luy monstroyt l'art de chevalerie. Changeant doncques de vestemens, montoyt sus ung coursier, sus ung roussin, sus ung genet, sus ung che-

[21] C'est la flûte à bec, la flûte douce.

[22] Instrument de musique à vent, espèce de trompette harmonique différente de la militaire : on l'allonge et la raccourcit selon l'acuité ou la gravité des sons : elle est ordinairement de huit pieds lorsqu'elle n'est point allongée; mais tirée de toute sa longueur, elle va jusqu'à quinze pieds. (L.) — La *sacqueboutte* étoit alors un instrument fort à la mode. C'est le *trombone* des Italiens, le *posaune* des Allemands. En Normandie on appelle *saquebute* un petit canon de sureau, avec lequel les enfants jettent de l'eau au nez des passants. Ce nom est le même mot, et il a la même origine, *sacquer* et *bout* ou *but*, qui tire au but. On lit plus bas *sacquoit de l'espée à deux mains;* et quelques lignes plus loin, *tiroit à la brette.*

[23] Tracer.

[24]* *L'escuyer Gymnaste* doit être Louis de La Trémouille (sans peur et sans reproche), second du nom, qui servit sous Charles VIII, Louis XII, et François Ier; et qui fut tué à la bataille de Pavie, en 1525. Il possédoit en Touraine, entre autres possessions, la baronnie de Montrichard, l'île Bouchard, etc. Il a certainement pu donner, conjointement avec Claude Gouffier (Boissy), grand écuyer de France, son beau-frère, d'excellentes leçons de gymnastique à François Ier, et même à Henri II, qui naquit en 1518.

val barbe[25], cheval legier, et luy donnoyt cent quarrieres, le faisoyt voltiger en l'aer, franchir le foussé, saulter le palys[26], courttourner[27] en ung cercle, tant a dextre comme a senestre. La rompoyt, non la lance (car c'est la plus grande resverie du monde dire : j'ay rompu dix lances en tournoy ou en bataille; ung charpentier le feroyt bien), mais louable gloire est d'une lance avoir rompu dix de ses ennemys. De sa lance doncques asseree[28], verde et roide, rompoyt ung huys[29], enfonçoyt ung harnoys, aculoyt[30] ung arbre, enclavoyt ung anneau, enlevoyt une selle d'armes, ung aubert, ung gantelet. Le tout faisoyt armé de pied en cap. Au reguard de fanfarer[31], et faire les petitz popismes[32] sus ung cheval, nul ne le feit

[25] Les mots *cheval barbe* ne sont pas dans l'édition de Dolet 1542, quoiqu'ils soient dans la gothique, in-12, de la même année. Dans l'édition de 1559, il y a cheval *bardé*, mais c'est *barbe* qu'il faut lire. (L.)

[26] La palissade.

[27] Tourner court en un cercle, tant à droite qu'à gauche.

[28] Acérée, dont la pointe étoit très aiguë et d'un *acier* fin. Voyez la note 48.

[29] Une porte.

[30] Le renversoit, le déracinoit à demi. (L.)

[31] « Fanfare, dit Nicot, c'est proprement quand ceux qui veulent jouster, se monstrent en la lice avec trompettes et clairons; et *fanfarer*, c'est faire de telles *fanfares*. (L.) — *Fanfarer* sur un cheval, c'est, dans le sens de Rabelais, dit de Marsy, le faire bondir, sauter, se dresser, et autres pareils mouvements qui font briller le cavalier.

[32] Πόππυσμα d'où *popisme*, est une onomatopée qui exprime le

mieulx que luy. Le voltiger de Ferrare[33] n'estoyt qu'ung cinge en comparaison. Singulierement estoyt apprins a saulter hastivement d'ung cheval sus l'aultre sans prendre terre. Et nommoyt on ces chevaulx desultoires[34], et de chascun cousté, la lance au poing, monter sans estrivieres; et, sans bride, guider le cheval a son plaisir. Car telles choses servent a discipline militaire. Ung aultre jour s'exerceoyt a la hasche, laquelle tant bien coulloyt[35], tant verdement de tous pics resserroyt,

son de *pfo, pfo*, avec lequel on flatte les chevaux qui ne sont pas accoutumés à être montés. (L.) — C'est proprement le son, le sifflement qui se fait en serrant les lèvres, lorsqu'on baise quelqu'un. Il doit s'entendre ici dans le sens que l'explique Le Duchat.

[33] Un autre Italien de Bologne la Grasse, faisoit les mêmes choses à la cour de France, en l'année 1582. Voyez le Journal du règne de Henri III, sur cette année-là. (L.) — Ne faudroit-il pas lire plutôt *le voltigeur de Ferrare*, et l'entendre d'un voltigeur italien qui sans doute amusoit la cour de François Ier? *Voltiger*, c'est aller sur les *voltes*, tourner çà et là, souvent, et vite, faire des tours de souplesse.

[34] On dit en latin *desultorius*, qui sert à voltiger; *desultorii equi*, chevaux de main, sur lesquels on saute de l'un sur l'autre, et dont on change dans l'occasion; *desultor*, cavalier qui saute d'un cheval sur un autre, comme les Numides, et les cavaliers gaulois, qui, ainsi que les Tartares d'aujourd'hui, avoient chacun une ordonnance de trois chevaux, que Pausanias (liv. X), appelle τριμαρκισία.

[35] *An* crouloit? dit l'abbé Guyet à la marge de cet endroit de son Rabelais. Mais je crois qu'ici *couller*, c'est proprement *assener sur le cou*, et que ce mot vient de *collare* d'où l'italien *collata*, dont nous avons fait *collée* et *accollée* dans la signification de coup d'épée frappé sur le cou. Il se peut aussi que l'ancienne hache nommée francisque étant une espèce de halebarde, *couler* s'entende ici na-

tant soupplement avalloyt en taille ronde[36], que il feut passé chevalier d'armes en campaigne, et en tous essais.

Puis branloyt la picque, sacquoyt de l'espee a deux mains[37], de l'espee bastarde[38], de l'espagnole, de la dague, et du poignard, armé, non armé, au boucler, a la cappe[39], a la rondelle.

Couroyt le cerf, le chevreuil, l'ours, le dain, le sanglier, le lievre, la perdris, le faisant, l'otarde. Jouoit a la grosse balle, et la faisoyt bondir en l'aer autant du pied que du poing.

Luictoyt, couroyt, saultoyt, non a trois pas ung sault, non a clochepied, non au sault d'alemant (car, disoyt Gymnaste, telz saults sont inutiles, et de nul bien en guerre), mais d'ung sault

turellement d'un coup léger qu'on *coule* avec cette arme. (L.) — De Marsy évite l'obscurité de cet endroit, en le traduisant, ou plutôt en l'abrégeant ainsi : « Un autre jour, s'exerçoit à *assener* la hache, à branler la pique, à s'escrimer de l'épée, de l'espadon, de la dague, et du poignard. » L'éditeur de 1752 paroît préférer, avec raison, la première explication de Le Duchat : « Tous ces termes, dit-il, et les suivants sont des termes des anciens combats, qu'il importe assez peu de connoître (oui, mais qu'il seroit bon pourtant de bien entendre). Nous remarquerons seulement que l'*accolade* étoit un coup d'épée *coulé* ou frappé légèrement sur le *col*. »

[36] Terme de l'ancien combat de la hache d'armes. (L.)

[37] En faisoit le moulinet à droite et à gauche. (L.)

[38] On appeloit épée bâtarde celle qui n'étoit ni françoise, ni espagnole, ni proprement lansquenette, mais plus grande, dit ailleurs Le Duchat, que pas une de ces trois sortes d'épées.

[39] Il s'entortilloit le bras gauche avec le manteau, qui, de cette manière, lui servoit de bouclier. (L.)

persoyt[40] ung foussé, volloyt sus une haye, montoyt six pas encontre une muraille, et rampoyt en ceste façon a une fenestre de la haulteur d'une lance.

Nageoyt en profonde eaue, a l'endroit, a l'envers, de cousté, de tout le corps, des seulz pieds, une main en l'aer, en laquelle tenant ung livre, transpassoyt toute la riviere de Seine sans icelluy mouiller, et tirant par ses dents son manteau, comme faisoyt Jules Cesar[41], puis d'une main entroyt par grande force en ung basteau, d'icelluy se jectoyt de rechief en l'eau, la teste premiere: sondoyt le parfond, creusoyt les rochiers, plongeoyt es abysmes et goufres. Puis icelluy basteau tournoyt, gouvernoyt, menoyt hastivement, lentement, a fil d'eaue, contre cours, le retenoyt en pleine escluse, d'une main le guidoyt, de l'aultre s'escrimoyt avec ung grand aviron, tendoyt le vele, montoyt au matz par les traits[42], couroyt sus les branquars[43], ajustoyt la boussole, contreventoyt les boulines[44], bandoyt le gouvernail.

[40] Franchissoit un fossé.

[41] Plutarque, dans la vie de cet empereur. (L.)

[42] Par les cordages du vaisseau.

[43] Sur de grosses branches. (L.) — Ne seroit-ce pas les vergues?

[44] *Contreventer les boulines*, c'est, selon M. Beauséjour, tendre les voiles quand on est au plus près du vent (quand on va *contre le vent*), et leur faire présenter une surface plane, afin de mieux

Yssant de l'eaue roidement, montoyt encontre la montaigne, et devalloyt aussi franchement; gravoyt[45] es arbres comme ung chat, saultoyt de l'une en l'aultre comme ung escurieux[46], abbattoyt les gros rameaulx comme ung aultre Milo[47]: avecques deux poignards asserez[48] et deux poinsons esprouvez montoyt en hault d'une maison comme ung rat, descendoyt puis du hault en bas, en telle composition des membres que de la cheute n'estoyt aulcunement grevé. Jectoyt le dard, la barre[49], la pierre, la javeline, l'espieu, la halebarde, enfonçoyt l'arc, bandoyt es reins les fortes

prendre le vent, c'est-à-dire pour que l'angle que fait la direction de la quille du vaisseau avec celle du vent soit le moindre possible.

[45] Gravissoit aux arbres. *Graver* pour grimper est encore usité un Saintonge, à ce que nous assure M. Beauséjour. Rabelais se sert de *gravant*, au chapitre VI, dans le même sens. Voyez la note 17.

[46] Un écureuil.

[47] « Milon de Crotone tua, aux jeux Olympiques, un taureau d'un coup de poing, puis le porta sur ses épaules la longueur d'un stade, ou de cent vingt-cinq pas, et le même jour le mangea tout entier; mais en sa vieillesse, éprouvant sa force, il fendit un arbre en deux, et ses mains demeurèrent prises dans l'éclat, dont il mourut. » Alph. de l'Auteur.

[48] Il n'y a guère de barbets ni d'autres montagnards qui n'en sachent faire autant. Poignard *asseré*, comme Rabelais orthographie par-tout, est un poignard de fin *acier*. Dans l'édition de 1669, il y a *poignans*, mais c'est poignards qu'on doit lire, conformément à toutes les plus anciennes. (L.) — Voyez la note 28 ci-dessus.

[49] Ce jeu, selon M. Beauséjour, est encore usité en Saintonge (par conséquent à Cognac, où François I[er] est né), pour exercer et montrer sa force et son adresse. Il consiste à lancer une *barre* de fer à une grande distance ou à une grande élévation. Il faut que cette

arbalestes de passe [50], visoyt de l'arquebouse a l'oeil, affeustoyt le canon, tiroyt a la butte, au

barre, qui pèse de dix à quinze livres, et qui a trois pieds et demi de long, en retombant, se trouve la pointe en bas, et se pique en terre. Celui qui la jette le plus haut ou le plus loin gagne le vin. On se sert de cette barre pour planter la vigne. Ainsi ce devoit être encore un jeu en l'honneur de Bacchus, à la fête des Bacchanales.

[50] Et, liv. IV, chap. XXXI, *comme une arbaleste de passe*. Il n'y a homme, si fort soit-il, ni géant, dit Brantôme, qui pût de sa main bander l'arbaleste de passe; mais, continue-t-il, avec une poulie elle se bandè fort aisément. Voyez ses Capit. etr., tom. I, pag. 97 et 98. Le président Fauchet, parlant de ces arbalètes, qui étoient en usage du temps de nos pères: « Ils avoient, dit-il, aussi des instrumens appellez ribaudequins et *arbalestes de passe*, à la façon des anciens instrumens appellez *scorpions* parce qu'ils piquoient plus mortellement que les bêtes venimeuses: lesquels instrumens avoient l'arc de douze ou quinze pieds de long, arrêté sur un arbre (ainsi appeloit-on la longue pièce où tenoit l'arc) long à proportion convenable, pour le moins large d'un pied, et creusé d'un canal, pour y mettre un javelot de cinq ou six pieds de long, ferré: et néanmoins empenné aucunes fois de corne (car j'en ai vû un ainsi accoustré) tenuë comme celle des lanternes, ou de bois leger, pour le faire plus aisément voler, ainsi qu'une sagette avec la plume, lesquels ribaudequins, pour leur pesanteur, demeuroient sur les murs des forteresses. Et à l'aide d'un tour, manié par un, ou deux, ou quatre hommes, selon sa grandeur, on bandoit ce grand arc, pour lâcher le javelot, qui bien souvent perçoit trois et quatre hommes d'un seul coup. » A Cologne sur le Rhin, où l'on conserve encore de ces prodigieuses arbalêtes, il s'en voit une entre autres qui a son arc de baleine de douze pieds de long, huit pouces de large, et quatre d'épaisseur. (L.) — « M. de La Noue, pag. 112 de son Dict. des rimes françoises, continue Le Duchat dans Ménage, dit qu'on a appelé *arbaleste de passe*, une sorte d'arbalête, parcequ'elle faisoit une grande *passée*, ou *passoit* fort avant: ce qu'il a pris du président Fauchet, en son traité *De la Milice et des Armes*, où fol. 529, recto, parlant de ces sortes d'arbalêtes, il donne à entendre qu'elles lan-

papegay, du bas en mont, d'amont[51] en val, devant, de cousté, en arriere, comme les Parthes.

On luy attachoyt ung cable en quelque haulte tour pendent en terre: par icelluy avecques deux

çoient fort loin le javelot. Mais ce n'étoit point par rapport à la force dont se débandoit cette machine, qu'on l'appeloit *arbaleste de passe*, mais parcequ'on appeloit *passe* certaine machine de bois sur laquelle on la montoit. Ce que je prouve par Froissart, lequel, au volume II de son Histoire, fol. 231, verso, de l'édition de Verard, dit que ce que nos anciens appeloient *passe*, étoit un engin de bois à plusieurs étages, et monté sur des roues. On mettoit dans chacun de ces étages certain nombre d'arbalêtiers; après quoi on l'approchoit des murs d'une ville assiégée, et ces arbalêtiers détachoient les *arbalêtes de passe*, qui étoient d'une grosseur extraordinaire, sur ceux qui défendoient la place. De dire présentement pourquoi on appeloit *passe* cette machine, je ne le sais point; mais il y a bien de l'apparence que c'est du latin *passer*, et que c'est ce qu'en terme de fortification Rabelais appelle *moineau*, au prologue du troisième livre : « Enduisoyent courtines, produisoyent *moineaux*, taluoient « parapects. » Lequel terme de *moineau*, H. Étienne, pag. 287 de son Traité de la précellence, etc., prétend répondre à l'italien *cazemate;* mais ce que, dans le passage ci-dessus rapporté, Rabelais dit qu'on les *produisoit*, prouve, à mon avis, que H. Étienne s'est trompé, puisqu'il n'y avoit que des engins montés sur roue, comme les *passes* ou *moineaux* anciens, qu'on pût produire ou faire avancer par-tout où l'on en avoit besoin. On se servoit de cette sorte d'arbalête dans la Grande-Bretagne. Voyez le roman de Perceforest, vol. I, chap. LXXXIII. » En effet, on a dit *passe* en vieux françois pour *passereau*, moineau. L'étymologie de Le Duchat nous paroît donc certaine.

[51] *Amont* et *aval*, terme de bateliers, pour dire monter et descendre. Il y a des provinces où l'on distingue encore, dit l'éditeur de 1752, les baillages par *amont*, c'est-à-dire au nord, et les baillages par *aval*, ou du midi. Faute de connoître la différence de ces deux mots, il y a des voyageurs qui se sont trompés dans leurs relations.

mains montoyt, puis devaloyt si roidement et si asseurement que plus ne pourriez parmy ung pré bien eguallé. On luy mettoyt une grosse perche appuyee a deux arbres, a ycelle se pendoyt par les mains, et d'ycelle alloyt et venoyt sans des pieds a rien toucher, que a grande course on ne l'eust peu aconcepvoir[52].

Et, pour s'exercer le thorax et pulmon, crioyt comme tous les diables. Je l'ouy une foys appellant Eudemon, depuis la porte Saint Victor jusques a Montmartre. Stentor[53] n'eut oncques telle voix a la bataille de Troye.

Et, pour gualentir[54] les nerfz, on luy avoyt faict deux grosses saulmones de plomb, chascune du poys de huict mille sept cens quintaulx, lesquelles il nommoyt alteres[55]. Ycelles prenoyt de terre en chascune main, et les eslevoyt en l'aer au dessus de la teste; les tenoyt ainsi sans soy remuer

[52] Ratteindre, rattraper, rejoindre à la course, d'*adconcipere*. Ce terme, qui revient encore au chapitre xxv de ce livre, et livre V, chapitre xxxix, est particulier à Rabelais dans cette signification. On disoit autrefois *Acconsuivre*. (L.)—Voy. chap. xxv, note 47.

[53] C'étoit un Grec qui avoit la voix si forte qu'elle surpassoit la voix de cinquante hommes, comme dit Homère, *Iliade*, V. D'où vient le proverbe, *Stentore clamosior*, dans Juvénal, sat. xiii. Alph. de l'auteur.

[54] Fortifier, de *valentire* fait de *valens* dans la signification de *robuste*. (L.) — Pour *garantir*, par le changement ordinaire d'*r* en *l*.

[55] Ce que Rabelais nomme *alteres* après les anciens, c'étoient de grosses masses de plomb, qui leur servoient de contrepoids et de

troys quarts d'heure et dadvantaige, que estoyt une force inimitable.

Jouoyt aux barres[56] avecques les plus fortz. Et, quand le poinct advenoyt, se tenoyt sus ses pieds tant roiddement qu'il se abandonnoyt es plus adventureux, en cas qu'ilz le feissent mouvoir de sa place, comme jadis faisoyt Milo. A l'imitation duquel aussi tenoyt une pomme de grenade en sa main, et la donnoyt a qui luy pourroyt ouster.

Le temps ainsi employé, luy froté, nettoyé, et refraischy d'habillemens, tout doulcement retournoyent, et, passans par quelques prez ou aultres lieux herbus, visitoyent les arbres et plantes, les conferens avec les livres des anciens qui en ont escript, comme Theophraste, Dioscorides,

balanciers dans les sauts auxquels ils s'exerçoient. MARTIAL, Épigramme 49 du liv. XIV :

Quid pereunt stulto fortes *haltere* lacerti?

Plus haut l'auteur appelle *saulmones* de plomb ces *alteres* de Gargantua, parcequ'encore qu'il y eût aussi d'autres *alteres*, comme de fer, de pierre, celles du géant Gargantua étoient proprement de ces masses de plomb qu'on nomme *saumons* à cause qu'elles sont à-peu-près de la forme et de la grosseur du *saumon*. (L.) — « Rabelais auroit dû écrire *haltere*, dit très bien M. D. L., puisque ce mot vient du latin *halter*, contre-poids, et qu'on appeloit *halteristes* ceux qui les portoient. » Ce mot doit en effet s'écrire par *h* en françois et en latin, car il vient du grec *ἅλλομαι*, *salio*.

56* « A l'âge de vingt et un ans, François Ier (le vrai Gargantua) tua d'un seul coup de coutelas, un énorme sanglier, et lorsqu'il tomba, il le releva à force de poignet de l'autre côté. » *Essais de Saint-Foix sur Paris*, tom. II, pag. 168.

Marinus[57], Pline, Nicander, Macer et Galen; et en emportoyent leurs pleines mains au logis; desquelles avoyt la charge ung jeune paige nommé Rhizotome[58], ensemble des marrochons[59], des pioches, cerfouettes, beches, tranches[60] et aultres instrumens requis a bien arborizer[61]. Eulx ar-

[57] Galien parle souvent de lui. Voyez en l'index. Naudé, pag. 41 de son addition à l'Histoire de Louis XI, rapporte quelques paroles comme prises de la vie de Proclus écrite par le philosophe *Marin*. (L.)

[58]* Botaniste, du grec ῥιζότομος, qui coupe des racines, tels que les herboristes, les apothicaires, et les droguistes. Ce *Rhizotome* est sans doute Léonard Fusch, né en 1501, auteur d'une *Historia stirpium*, ou Daléchamps, né en 1513, auteur aussi d'une *Historia plantarum*, ou enfin Conrad Gesner, célèbre botaniste, né en 1516, surnommé le Pline de l'Allemagne.

[59] En Saintonge, nous a dit M. Beauséjour, c'est un petit instrument de jardinage qui sert à sarcler les légumes : on le nomme aussi *bidochon*, qui est un dérivé diminutif du latin *pedum* houlette, petite houe. *Marrochon* est le diminutif de *mare*, outil à labourer la terre, d'où on a fait *marrer* et *marreur*, en auvergnat, *marrer* dans ce dernier sens.

[60] La tranche est également un outil servant à labourer la terre; on s'en sert pour cultiver la vigne dans une partie de la Saintonge.

[61] La grant Nef des fous, au chapitre *des fous et insavants médecins*, folio 36 verso, de l'édition de 1499. *Les ars de Polidore, de Galien et d'Hypocras ne querent point telz gens, mais ung grant tas de livres d'*arboriste *en françois*. C'est cependant *arboriste* qui est l'ancien mot, d'où il est visible qu'*arboliste* et *herboriste* ont été faits par corruption. *Herboriste* qui est aujourd'hui et même depuis longtemps le seul mot d'usage, ne s'est introduit que par la réflexion qu'on a faite que puisque c'étoient les herbes qu'on cherchoit, et non pas les arbres, on devoit écrire *herboriste* et non pas *arboriste*. En quoi l'on n'a pas pris garde que les deux dernières syllabes du mot sont des preuves convaincantes de l'ancienne orthographe. (L.)

rivez au logis, cependent qu'on aprestoyt le soupper, repetoyent quelques passaiges de ce que avoyt esté leu, et s'asseoyent a table. Notez ici que son disner estoyt sobre et frugal; car tant seulement mangeoyt pour refrener les aboys de l'estomach: mais le soupper estoyt copieux et large. Car tant en prenoyt que luy estoyt de besoing a soy entretenir et nourrir. Ce que est la vraye diete, prescripte par l'art de bonne et seure medicine, quoyqu'ung tas de badaulx medicins, herselez en l'officine[62] des sophistes, conseillent le contraire.

[62] Par ces sophistes, ou *Arabes*, comme on lit dans l'édition de Dolet, Rabelais entend Avicenne et ses sectateurs, et par ceux de la saine opinion Galien et ses disciples. Ce qu'il y a de constant, c'est que ce furent les Goths qui introduisirent l'usage de dîner et de souper, c'est-à-dire de se rassasier deux fois le jour. En quoi l'on s'éloigna de l'ancienne coutume qui étoit de dîner fort légèrement, mais de souper à fonds. *Herselez* dans l'officine des sophistes, signifie instruits et versés dans leur doctrine. *Herseler* ou *harseler*, qu'on écrit aujourd'hui *harceler*, signifie ici agacer, provoquer à la dispute. Voyez plus bas la note sur *herselé*, chap. XL. (L.) — Pour *harcelés*, c'est-à-dire exercés et rompus à la dispute dans l'école des Arabes. Le Duchat explique ce mot, dans Ménage, par bâtis à la fourche, et polis comme avec une *herse;* et il ajoute que *herselé* s'est dit aussi pour piqués de toutes parts, comme avec les dents d'une *herse*. « On est aujourd'hui en France, dit l'éditeur de 1752, terriblement éloigné de cette bonne manière (de dîner légèrement et de bien souper), conseillée par Galien; mais en Angleterre, à force d'avoir reculé l'heure du dîner, on s'en est en quelque sorte rapproché; car les Anglois déjeûnent à dix heures, et dînent à cinq: ce qui revient à dîner légèrement et à souper à fond. » On sait que les François ne méritent plus ce reproche, et qu'ils ont encore imité en cela les Anglois. *En l'officine*, signifie en la boutique: du latin *officina*.

Durant icelluy repast estoyt continuee la leçon du disner, tant que bon sembloyt: le reste estoyt consommé en bons propous tous lettrez[63] et utiles. Apres graces rendues, se addonnoyent a chanter musicalement, a jouer d'instrumens harmonieux, ou de ces petits passe temps qu'on faict es chartes, es dez, et guobeletz: et la demouroyent faisans grand chiere, s'esbaudissans aulcunes foys jusques a l'heure de dormir; quelquefoys alloyent visiter les compaignies des gens lettrez, ou de gens qui eussent veu pays estranges.

En pleine nuict, devant que soy retirer, alloyent au lieu de leur logis le plus descouvert veoir la face du ciel: et la notoyent les cometes[64] si aulcunes estoyent, les figures, situations, aspectz, oppositions et conjunctions des astres.

Puis, avec son precepteur, recapituloyt briefvement, a la mode des Pythagoricques[65], tout ce

[63]* François Ier avoit beaucoup de goût pour l'entretien des savants, comme le remarque de Marsy. Pendant ses repas, sa conversation rouloit ordinairement sur des sujets de science qu'il proposoit lui-même, et qu'il faisoit discuter par les plus habiles gens de son royaume. « Lesquels, dit Brantôme (sur François Ier), il entretenoit toujours de discours très grands et très savants, leur en baillant la plupart du temps les sujets et les thèmes, et y estoit reçu qui venoit... *De telle façon que la table du roy estoyt une vraye escole.* »

[64] Il fait ailleurs ce mot masculin : ce qui prouve que le genre n'en étoit pas encore fixé, parcequ'on en faisoit alors peu d'usage.

[65] Pythagoriciens.

qu'il avoyt leu, veu, sceu, faict et entendu au decours de toute la journee.

Si prioyent Dieu le createur en l'adorant, et ratifiant leur foy envers luy, et le glorifiant de sa bonté immense: et, luy rendant grace de tout le temps passé, se recommendoyent a sa divine clemence pour tout l'advenir. Ce faict entroyent en leur repos.

CHAPITRE XXIV.

Comment Gargantua employoyt le temps quand l'aer estoyt pluvieux.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ce chapitre n'est qu'une suite du précédent. L'auteur paroît avoir eu pour but principal, dans ces deux chapitres, de mettre en pratique le plan d'une bonne éducation, et de donner une idée des progrès des sciences et des arts sous François I[er]. On diroit que Brantôme a calqué ce qu'il dit de Henri II sur ce chapitre: « Quand il pleuvoit et ne pouvoit (Henri II) sortir dehors, il falloit au dedans choisir force autres passetemps, singulierement dont il n'y avoit point manque, ou à jouer avec les dames et gentils-hommes, tirer des armes, qu'il avoit bien en main, etc. » Voy. *Hommes illustres*, tom. XIII, p. 10.

S'il advenoyt que l'aer feust pluvieux et intemperé, tout le temps devant disner estoyt employé comme de coustume, excepté qu'il faisoyt allumer ung beau et clair feu, pour corriger l'intemperie de l'aer. Mais, apres disner, au lieu des exercita-

tions, ilz demouroyent en la maison, et, par maniere d'apotherapie[1], s'esbatoyent a boteler du foin, a fendre et scier du boys, et a battre les gerbes en la grange. Puys estudioyent en l'art de paincture et sculpture; ou revocquoyent en usage l'anticque jeu des tales[2], ainsi qu'en ha escript

[1] Tout ceci manque dans l'édition de Dolet, mais on le trouve dans celle de 1553, d'où a coulé aussi *apotherapic* qu'on lit dans les nouvelles, au lieu d'*apotherapie* qu'il faut lire, du grec *ἀποθεραπεία*. Voyez le Scholiaste de Hollande. (L.) — « Tout ceci (depuis *et par maniere*, jusqu'à *grange*) manque, dit de Marsy, dans l'édition de Dolet, qui avoit supprimé ce passage, pour les mêmes raisons qui m'ont engagé à le retrancher de mon texte. » Le Duchat renvoie pour l'explication d'*apothérapie* au Scoliaste de Hollande qui l'explique fort mal, ainsi que l'éditeur de 1752, à son exemple, par l'issue et la fin de l'exercice : ce mot grec signifie *curatio*, *sanatio*, guérison, et *par manière d'apothérapie*, par manière d'hygiène ou de régime pour conserver la santé.

[2] Τῶν ἀστραγάλων. *Ludus talarius*. Car ce n'est point *tables* qu'il faut lire ici, comme dans toutes les éditions, mais *tales*, comme ci-dessous, liv. IV, chap. VII. Celui que Rabelais dit avoir écrit de ce jeu étoit Nicolas *Leonic* Vénitien, savant professeur à Padoue, où il mourut non âgé de soixante et quinze ans, ni l'an 1533, comme l'a cru Bulcholcer; mais de deux ans plus jeune, l'an 1531, au mois de mars. Le Bembe, liv. VIII de la deuxième partie de ses Lettres italiennes, dans une lettre à Vettor Soranzo du 28 mars 1531 : *Il nostro buon messer Leonico l'altro dì finì la sua vita*. Le traité qu'il fit du jeu des tales est un dialogue intitulé : *Sannutus sive de ludo talario*, dédié l'an 1524, à Renaud Polus, avec neuf autres imprimés, chez Simon de Colines, in-fol., 1530 et depuis in-8°, à Lyon, chez Seb. Gryphius, en 1532 et 1542. Du reste, le jeu des tales, très ancien à la vérité, s'il est sûr, comme on le prétend, qu'il étoit en usage chez les Lydiens, dès avant la guerre de Troye, ne cessa d'être en vogue en Italie, sous le nom de *parelles*, qu'environ l'année 1484; depuis

Leonicus, et comme y joue nostre bon amy Lascaris[3]. En y jouant, recoloyent les passaiges des auteurs anciens esquelz est faicte mention, ou prinse quelque metaphore sus icelluy jeu. Semblablement, ou alloyent veoir comment on tiroyt les metaulx, ou comment on fondoyt l'artillerie : ou alloyent veoir les lapidaires, orfebvres, et tailleurs de pierreries, ou les alchemistes et monnoyeurs, ou les haultelissiers, les tissoutiers[4], les veloutiers, les horlogers, miraillers[5], imprimeurs, organistes, tincturiers, et aultres telles sortes d'ouvriers, et, par tout donnans le vin, apprenoyent et consideroyent l'industrie et invention des mestiers[6].

lequel temps il est croyable que ce furent les guerres d'Italie qui jetèrent les Italiens dans des occupations plus sérieuses. (L.) — *Talarius* est l'adjectif de *talus* dé ou osselet.

[3] C'étoit André Jean de Lascaris, que Louis XII avoit envoyé en ambassade à Venise, bibliothécaire de François Ier, ami particulier de l'auteur et de Naudé.

[4] Les tisserands.

[5] L'édition de 1553, et après elle les éditions modernes avoient retranché les mots de *miraillers* et de *teinturiers*, qu'on lit dans celle de 1535, et dans les trois de 1542. On disoit *mirail* de l'italien *miraglio* miroir; ainsi les *miraillers* ce sont les miroitiers. (L.)

[6]* Ce trait, comme le remarque l'abbé de Marsy, désigne encore François Ier. Ce prince étoit fort curieux de toutes ces connoissances mécaniques. « Il n'y avoit pas, dit le P. Daniel, jusqu'aux arts les moins dignes de sa connoissance (quels arts sont indignes de la connoissance d'un roi? de la pratique, passe) dont il ne sût les termes, et dont il ne connût les instruments et leur usage, prenant plaisir, quand l'occasion s'en présentoit, à s'instruire de tout ce détail. »

Alloyent ouyr les leçons publicques, les actes solennelz, les repetitions, les declamations, les plaidoyez des gentilz advocatz[7], les concions des prescheurs evangelicques.

Passoyt par les salles et lieux ordonnez pour l'escrime : et la, contre les maistres, essayoyt de tous bastons[8], et leur montroyt par evidence que autant, voyre plus, en sçavoyt qu'iceulx. Et, au lieu d'arboriser[9], visitoyent les bouticques des drogueurs, herbiers, et apothecaires, et soigneusement consideroyent les fruictz, racines, feuilles, gommes, semences, axunges peregrines[10], en-

[7] * C'est ce que faisoit en effet François I[er]. Il dit un jour aux membres du parlement : « Qu'il étoit délibéré de venir dans ladite cour (du parlement), deux ou trois fois la semaine, assister aux plaidoyeries et au conseil... (en 1557). GARNIER, Vie de François I[er], tom. XXIV, pag. 301.

[8] Furetière a décidé qu'au propre *bâton* ne se disoit que des seules armes montées sur un fut ou sur une hampe. Ici, et plus bas, au chap. XLVII, où ce mot se prend au figuré, il désigne une épée, témoin ce qu'en ce chap. XLVII, il est dit qu'après que Toucquedillon eut transpercé d'une épée le capitaine Hâtiveau, Picrochole voyant cette épée que Grandgousier avoit donnée au meurtrier, dit à Toucquedillon : *T'avoit-on donné ce* baston *pour en ma présence tuer malignement mon tant bon amy Hastiveau?* (L.)

[9] Rabelais a dit de même *arboriser* dans le chap. XXIII, pour *herboriser*, et Ronsard *arboriste* pour *herboriste*. Le Duchat a très bien prouvé que c'étoit l'ancienne prononciation qui étoit la bonne, qu'*herboriste* est une corruption au contraire d'*arboriste*, qui est évidemment dérivé d'*arbor*, tandis qu'*herboriste* ne peut pas s'être formé d'*herba*. Voyez chap. XXIII, note 61.

[10] Espèce de graisse, la plus molle et la plus humide du corps

semble aussi comment on les adulteroyt [11]. Alloyt voir les basteleurs, trejectaires [12], et theriacleurs [13],

des animaux, et la manière dont on faisoit des remèdes composés de toutes ces drogues. (L.) — Onguents, baumes étrangers, du latin *axungia*, oing, graisse, saindoux, suif.

[11] Comme on falsifioit ces fruits, ces racines, etc. Un interprète de Rabelais explique ici *adultérer* par enter, greffer; et cite Pline, liv. XII, qui a employé, dit-il, dans le même sens *adulteria arborum*, pour les entes, les greffes des arbres; et *adulteratur amygdala nuce*. Mais il est évident que Rabelais ne parle pas d'*arbres* ici, puisqu'*arboriser* y signifie *herboriser* (Voyez la note 9), et qu'il y s'agit de fruits, de racines, de feuilles, de gommes, etc. Ce n'est donc pas le cas d'y rapporter le passage de Pline.

[12] On lit *tragetaires*, à la gasconne, liv. II, chap. VI de Féneste. L'Italien appelle *tragettatore* un joueur de passe-passe, de *tragettare* passer et repasser. Le françois vient de *trajectarius*, et l'italien de *trajectator*, l'un et l'autre formés de *trajectare* augmentatif de *trajicere*. (L.) — « Dans l'édition de 1542, dit Le Duchat, dans Ménage, on lit *trajectaires;* mais d'Aubigné fait dire *tragétaire* (à la gasconne), à son baron de Féneste, liv. II, chap. VI; ce qui me fait croire qu'il faut prononcer *trajectaire* ou *trajetaire*, et non pas *trejectaire;* du reste, ce mot signifie un joueur de passe-passe; et les Italiens disent *tragettatore*, dans la signification de *bagatelliero* ou de *giucator di mani*. Les Italiens appellent *tragettator* un bateleur et un batelier, mais ils appellent un batelier *traghettiere*, de *trajectarius*, et c'est de ce mot latin que nous avons fait *trajectaire*, dans la signification d'un homme qui fait des tours de passe-passe, c'est-à-dire qui revient imperceptiblement à l'endroit d'où on l'avoit vu partir. » En effet *tragettare*, ainsi que le fréquentatif latin *trajectare*, dérivé de *trajicere*, signifie passer et repasser, et c'est de *trajettare* que vient l'italien *trajettatore:* c'est donc un faiseur de tours de passe-passe.

[13] Selon l'analogie il devoit dire *thériaqueurs*, et non *thériacleurs*, comme portent toutes les éditions, excepté celle de Dolet où on lit *thriacleurs*. Ce dernier est aujourd'hui le mot d'usage, cependant *thériacleurs* lui doit être préféré, tant à cause du grand nombre d'éditions qui le favorisent, que parceque Rabelais aime à conserver

et consideroyt leurs gestes, leurs ruses, leurs sobressaulx et beau parler : singulierement de ceulx de Chaunys[14] en Picardie, car ilz sont de nature grands jaseurs et beaulx bailleurs de baillivernes

dans les mots qui viennent du grec la trace de leur étymologie. *Thériacleur* de même que *thriacleur* est un terme de mépris (L.) — *Thériacleurs*, signifie marchands de *thériaque*, vendeurs d'orviétan.

[14] On dit en effet, encore aujourd'hui, *les singes de Chauny;* ce dicton tient à l'anecdote suivante qui est assez plaisante et de la plus ancienne tradition. « La municipalité de Chauny arrêta un jour dans son conseil, qu'il seroit mis dans les eaux environnant la ville, et pour en faire l'ornement, un certaine quantité de cignes. La municipalité écrivit en conséquence à Paris pour qu'on leur en procurât; mais comme les officiers municipaux d'alors, n'étoient probablement pas grands grammairiens, ou peut-être aussi par un *lapsus calami*, ils mirent *cinges*, dans leur lettre, au lieu de cignes (le mot *singe* s'écrivoit alors par un *c*). Les Parisiens auxquels ils s'étoient adressés pour cela, quoiqu'étonnés qu'on leur demandât un aussi grand nombre de singes, ne laissèrent pourtant pas de les envoyer. On peut juger de la figure des maire et échevins de Chauny, à l'arrivée de la charretée de singes, et des rires de la populace; ce qui donna lieu au dicton. » *Mémoires de l'Académie celtique*, n° 16, pag. 95. « Brantôme, dit l'abbé de Marsy, fait un portrait tout pareil d'un peuple très voisin des Picards dont parle Rabelais. Ce sont les habitants d'Arras, *grands causeurs de tous temps*, dit-il, *et grands hauguineurs;* ils s'avisèrent un jour de vouloir plaisanter sur le compte du connétable de Montmorency, que Henry II avoit rappelé à la cour, après la mort de François Ier. Ils firent le rebus suivant. Ils représentèrent un âne, à qui l'on avoit mis le mors à rebours; deux hommes le conduisoient; celui qui marchoit devant, disoit : Qui a mis *mon mors ainsi* : l'autre qui étoit derrière, et qui touchoit l'âne, répondoit : *Hary, hary.* Voilà, ajoute Brantôme, *la plus sotte et fade plaisanterie dont on ouït jamais parler, qui cousta bon pourtant quelque temps après, par les beaux feux qui s'y firent à l'entour.* »

en matiere de cinges verdz[15]. Eulx, retournez pour soupper, mangeoyent plus sobrement que es aultres jours, et viandes plus dessicatifves et extenuantes[16], affin que l'intemperie humide de l'aer, communiquee au corps par necessaire confinité, feust par ce moyen corrigee, et ne leur feust incommode par ne soy estre exercitez, comme avoyent de coustume.

Ainsi feut gouverné Gargantua, et continuoyt ce procez[17] de jour en jour, proufitant comme entendez que peult faire ung jeune homme selon son eage[18] de bon sens, en tel exercice, ainsi con-

[15] Ces mots *en matières de cinges verds* ne sont point dans l'édition de 1535, non plus que dans celle de Dolet, ou de 1542 ; mais on l'a ajouté dans celle de 1553. Un bailleur de balivernes, c'est un conteur de sornettes, un faiseur de contes bleus, tel que seroit quelqu'un qui raconteroit avoir vu des *singes verds* en certain pays des Indes. Je parle après Rabelais qui ignoroit qu'il y en eût de tels, comme madame de Rohan en avoit un à Laval, vers l'an 1684. Au liv. IV, chap. XXXII, il est dit de Quarême-prenant, que s'il *subloit* c'étoient hottées de *singes verds*, c'est-à-dire qu'il étoit toujours prêt à *siffler* quiconque auroit voulu lui donner pour vraie une chose dont il n'avoit pas encore ouï parler. (L.)—« Ce qui fait voir, ajoute Le Duchat, dans Ménage, que des *singes verds* sont proprement des *contes bleus* ou *jaunes*, appelés de la sorte, parcequ'on les trouve ordinairement dans de petits vieux romans réimprimés, qu'on ne daigne relier qu'en papier bleu ou jaune. » Il paroît, par ce passage, dit M. D. L., que du temps de Rabelais, les singes verds étoient mis au rang des merles blancs, des êtres imaginaires.

[16] Plus sèches et moins nourrissantes.

[17] Ce procédé.

[18]* N'est point dans l'édition de Dolet. Il paroît par le chap. XIV

tinué. Lequel, combien qu'il semblast pour le commencement difficile, en la continuation tant doulx feut, legier et delectable que mieux ressembloyt ung passe temps de roy que l'estude d'ung escholier. Toutesfoys, Ponocrates, pour le sejour-

précédent, que Gargantua, en 1420, avoit employé à l'étude cinquante-trois ans dix mois et deux semaines. Il avoit tout au moins cinq ans lorsque maître Thubal lui donna les premières instructions; mais ne comptons que cinquante-huit ans. On lui fait lire depuis l'an 1420, le *Supplementum chronicorum*, qui pour la première fois ne parut que soixante-cinq ans après, en 1485. Joignez ces soixante-cinq aux cinquante-huit précédents, et vous trouverez que le jeune homme Gargantua n'avoit pas moins de cent-vingt-trois ans, même avant qu'il se mît sous la discipline de Ponocrate. Mais c'est que l'adolescence de Gargantua devoit durer à proportion de la vie de ce prince. Or elle fut fort longue, puisque liv. II, chap. II, on voit qu'il avoit cinq cent vingt-quatre ans lorsqu'il engendra Pantagruel. (L.) — Puisqu'il est ici question de l'âge de Gargantua, nous croyons en devoir profiter par anticipation, pour donner une dernière preuve incontestable que Gargantua est bien François I[er], et Pantagruel Henri II. La voici : Gargantua avoit cinq cent vingt-quatre ans lorsqu'il engendra Pantagruel; en effet François I[er] étant né en 1494, et Henri II, son fils, en 1518; le père avoit, non pas cinq cent vingt-quatre ans, mais vingt-quatre ans, quand le fils est né. Rabelais a seulement ajouté cinq cents ans à l'âge de son héros, tant parcequ'il en fait un géant, que pour qu'on ne le reconnût pas assez clairement pour lui faire un crime d'une satire dont les deux principaux personnages étoient deux rois ses contemporains. C'est pour le même motif qu'il retranche au contraire 1500 et 7 années de 1522, dans la dixième strophe du chap. II, 1000 ans de 1524, dans le chap. V de la Prognostication, et 1500 années encore de 1505, dans le chap. XIII du liv. I. Voyez les notes sur ces endroits indiqués; tous ces calculs d'une rigueur mathématique sont des coups de massue pour ceux qui prétendroient encore que le roman de Rabelais n'est pas l'histoire satirique de son temps.

ner[19] de ceste vehemente intention des esperitz, advisoyt une foys le moys quelque jour bien clair et serain, auquel bougeoyent[20] au matin de la ville, et alloyent a Gentily[21], ou a Boloigne, ou a Mont rouge, ou au pont Charanton, ou a Vanves, ou a Sainct Clou. Et la passoyent toute la journee a faire la plus grande chiere dont ilz se pouvoyent adviser : raillans, gaudissans, beuvans d'autant; jouans, chantans, dansans, se veaultrans en quelque beau pré, denicheans des passeraulx[22], prenans des cailles, peschans aux grenoilles et escrevisses.

Mais encore que ycelle journee feust passee sans livres et lectures, point elle n'estoyt passee sans prouffict. Car, en ce beau pré, ilz recoloyent par cueur quelques plaisans vers de l'Agriculture de Vergile, de Hesiode, du Rusticque[23] de Politian; descripvoyent quelques plaisans epigrammes en

[19] Le délasser, le reposer.

[20] Partoient. *Bouger* est encore employé habituellement en Saintonge pour partir.

[21]* L'auteur laisse percer dans nombre d'endroits de son ouvrage, la prédilection de Gargantua et de Pantagruel pour les lieux traversés par la Bièvre, sans doute à cause du séjour que faisoit à Gentilly la grande jument.

[22] Des moineaux, du latin *passer*. C'est ainsi qu'on nomme encore en Saintonge les moineaux quand ils sont jeunes.

[23] Du poëme rustique ou champêtre de Politien. Un interprète sans critique prend ce poëme de Politien pour *Rusticus*, poëte et médecin de Théodoric, roi des Goths !

latin, puis les mettoyent par rondeaulx et balades en langue francoyse. En bancquetant, du vin aigué[24] separoyent l'eaue, comme l'enseigne Caton *de re rust.*, et Pline, avecques ung guobelet de lierre[25], lavoyent le vin en plein bassin d'eaue, puis le retiroyent avec ung embut[26]; faisoyent aller l'eaue d'ung voyrre en aultre, bastissoyent plusieurs petitz engins automates[27], c'est a dire soy mouvens eulx mesmes.

[24] Mêlé d'eau. Ce mot est encore en usage dans une partie de la Gascogne, et à Lyon; où les bateliers disent : Beau Rousseau voulez-vous passer l'*aigue*, pour dire la rivière? (L.)

[25] Pline, liv. XVI, chap. XXXV, après Caton, chap. CXI, *de Re Rust.* (L.)

[26] On se sert encore de ce mot dans le Languedoc pour dire *un entonnoir.* (L.) — On s'en sert aussi en Saintonge, pour désigner un grand entonnoir de bois, avec lequel on entonne le vin dans les futailles aux vendanges. On y donne aussi ce nom à tout autre entonnoir. Ce mot est composé de la préposition *en* et de *botte* tonne ou tonneau, radical de *bouteille*, comme *entonnoir* est composé de la même préposition et de *tonne*, qui verse dans la *botte* ou dans la *tonne*.

[27] On peut voir là-dessus Léonic, liv. I, chap. VII, de son *de varia Historia*. (L.)

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

